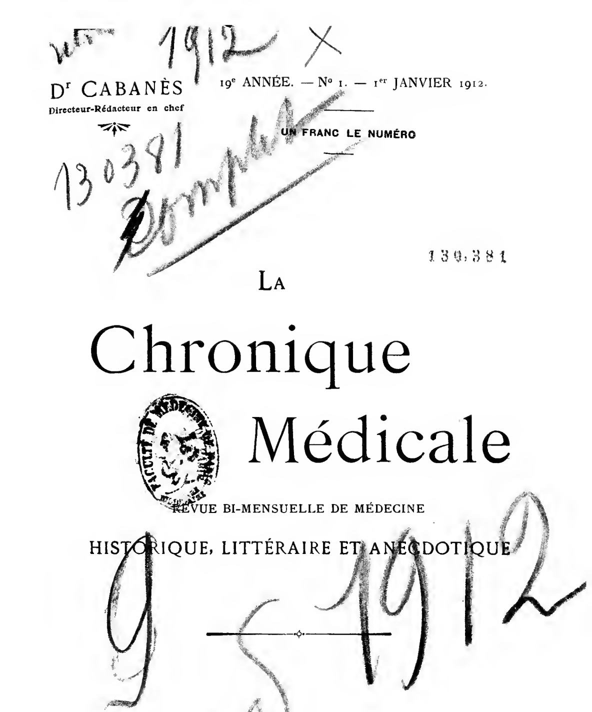


Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

19e ANNÉE. — No 1. — 1er JANVIER 1912.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10 fr.** — Etranger, **12 fr**

19e ANNÉE N° 1 1er Janvier 1912

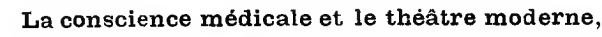
LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



La Médecine sur la scène



La conscience médicale et le théâtre moderne,

par M. le Dr Etienne Levrat.

De tous les genres littéraires actuellement florissants, le théâtre est, sans contredit, celui dont l'influence est la plus profonde sur l'esprit de nos contemporains.

Certes, le roman demeure encore le moule préféré où le psychologue, le philosophe coulent les théories qu'ils désirent faire discuter par l'élite pensante. A notre époque, où l'on ne lit plus les traités de morale ou de métaphysique, c'est le seul procédé dont puisse user un auteur pour émettre et défendre ses idées.

Mais notre siècle est ennemi de l'effort : lire un volume devient pour lui une corvée, il préfère écouter ; ainsi s'explique le succès des conférences, comme du théâtre. Aussi voyons-nous, chaque jour, les écrivains, délaissant leur littéraire retraite, venir sur la scène, pour, dans le corps à corps émouvant de l'auteur dramatique et de la foule, s'essayer à remporter la victoire.

Le théâtre est devenu l'indispensable tribune où, par l'intermédiaire de la pièce à thèse, s'exposent les problèmes qui agitent la conscience moderne. Toutes les crises de la passion, tous les devoirs, et surtout tous les droits de l'humanité sont ainsi analysés, disséqués, attaqués ou défendus.

Les problèmes de la conscience médicale, les conflits de cette conscience avec la société, ou avec l'intérêt particulier, devaient, forcément, attirer l'attention des dramaturges. Il y avait là, en effet, une fort belle mine à exploiter ; et l'on peut même être surpris, en constatant combien peu elle a été fouillée. Car elles sont bien rares, les pièces où sont étudiés les problèmes moraux si intéressants que soulève parfois l'exercice de la médecine.

Que faut-il voir là ? Ignorance des dramaturges à l'égard de ces curiosités psychologiques tout à fait spéciales et qui ne se révèlent guère qu'aux initiés ? Crainte d'ennuyer le public et de ne pas faire recette, en lui présentant des cas particuliers et qui n'inté-

ressent pas les grandes passions humaines ? Gêne de mettre à la scène ces luttes, des plus angoissantes à coup sûr, mais dont l'évidence ne s'impose pas, enfermées qu'elles sont au fond de l'âme, sans jamais s'extérioriser complètement ? Chacune de ces raisons est valable ; cependant, je n'essaierai point de trancher cette question.

Mais à l'heure où les syndicats médicaux unissent tous les membres de la corporation pour la lutte professionnelle ; où, d'autre part, l'esprit public semble se modifier profondément à l'égard des praticiens (j'allais écrire : de l'ennemi), il m'a paru intéressant d'étudier quelques-uns des problèmes médicaux modernes à l'aide des pièces, trop rares, qui s'en occupent, et de voir de quelle façon les ont traités et résolus les écrivains d'aujourd'hui.

Depuis les temps hippocratiques, les médecins sont soumis à une règle morale formulée dans le fameux serment que prêtaient, naguère encore, les étudiants de Montpellier, sur le point d'être reçus docteurs. Elle peut se résumer en deux phrases : ne pas profiter de son entrée dans les familles pour y apporter le déshonneur ; ignorer tout ce qui est étranger à l'exercice de l'art et ne rien révéler.

Chose curieuse, de ce code moral si concis et si sévère, les grandes lignes n'ont pas tenté les dramaturges, et jusqu'à présent on n'a guère envisagé que les petits côtés de la question.

Nous n'avons, d'ailleurs, jusqu'à maintenant, qu'une seule pièce où le sujet soit abordé franchement, c'est le *Cas de conscience*, de MM. Paul Bourget et Serge Basset.

Quel est le devoir d'un médecin placé subitement en face d'un redoutable secret de famille ? Lutte tout intime des plus émouvantes et qui prouve combien l'adage hippocratique *nec visa, nec audita, nec intellecta*, si net, si simple en apparence, renferme, en réalité, d'angoisses et de difficultés.

La pièce de M. Paul Bourget, comme d'ailleurs toutes les œuvres de ce profond penseur, ne soulève pas qu'un seul problème psychologique, et l'on pourrait dire qu'il y a autant de cas de conscience que de personnages, chacun des protagonistes ayant le sien. Nous n'étudierons ici que le cas médical, celui du Dr Odru.

Le problème qui se pose dans l'âme du jeune praticien est, d'ailleurs, complexe et peut se formuler ainsi :

1° Un médecin a-t-il le droit de se mêler aux affaires de famille de son malade ? En a-t-il le devoir, lorsqu'il comprend que de cette immixtion dépendent le repos et le salut du patient ?

2° Un médecin doit-il prolonger la vie d'un malade de quelques heures, de quelques minutes même, lorsque cette survie peut avoir d'atroces conséquences pour autrui ? Doit-il, au contraire, laisser le mal faire son œuvre, œuvre, au surplus, inévitable à brève échéance ?

Tel est le problème. Voyons comment l'a résolu M. Paul Bourget.

Le Dr Odru est venu en consultation auprès du comte de Rocqueville. Celui-ci, très gravement atteint d'une angine de poitrine, a eu récemment la preuve de l'infidélité de sa femme, et qu'un des trois héritiers de son nom n'est pas son fils. Avant de mourir, il veut faire acte de justicier, mais pour cela il faut savoir. La mère, naturellement, se refuse à sacrifier l'un de ses enfants, mais le comte les fera venir, il les verra, il devinera quel est l'intrus. Son entourage le trahirait, seul le Dr Odru lui inspire confiance : c'est lui qui préviendra par dépêche les jeunes gens. Mis en demeure de participer au drame qui se prépare, le docteur refuse. Il est venu accomplir son devoir médical, il n'appartient que comme médecin à son client, le reste de sa conscience est libre, il n'accomplira pas un acte opposé à sa conception de l'honneur, il ne se pliera pas à ces complaisances qui n'ont aucun rapport avec son devoir de praticien.

Et m'ausculter, est-ce votre devoir ? lui réplique M. de Rocqueville. Alors, devant l'état d'affolement cardiaque du malade, sentant venir la crise terrible, le médecin se soumet, il ira porter les télégrammes.

Affolés à l'annonce du malheur qui les menace, les jeunes gens accourent ; ils sont là ; dans un instant, ils connaîtront le déshonneur de leur mère, l'un d'eux ne sera bientôt plus pour les autres qu'un objet de tristesse et de haine ; lorsque, à la suite d'une scène violente avec sa femme, le comte est pris d'une crise d'urémie qui va l'emporter. Seule, une saignée peut lui donner quelques secondes de vie, le temps d'accomplir son œuvre de vengeance ; puis il s'en ira.

Situation angoissante, et cependant le médecin ne peut hésiter, il doit demeurer jusqu'au bout celui qui lutte contre la maladie et la mort ; il accomplit son devoir et ranime le malade.

Dans les deux occurrences, le cas de conscience s'est résolu par l'affirmative.

Notons cependant que, la seconde fois, les auteurs ne nous ont pas montré tout le tragique du devoir accompli, et la honte entrant au foyer parce que, malgré tout, la médecine devait à ce moribond les quelques minutes qu'elle pouvait lui procurer.

La conscience du Dr Odru est soulagée, en ce que c'est la comtesse de Rocqueville elle-même qui l'autorise à opérer. Malgré tout son entraînement professionnel, malgré le rigorisme impératif des préceptes, il hésitait, et peut-être sa main se serait-elle refusée à obéir à son cerveau.

D'autre part, l'horreur de ce sacrifice est mitigée par le coup de théâtre final, par le geste de pardon chevaleresque du comte, qui, devant l'amour de ses trois enfants, se tait et meurt emportant son secret.

Cette œuvre, puissamment dramatique, met bien en relief les situations inextricables qui se dressent souvent devant le médecin.

Quel que soit le sens de l'honneur, les inéluctables exigences de la conscience professionnelle, il n'en est pas moins des circonstances où l'on ne peut faire abstraction du milieu, où celui-ci surgit entre le praticien et son malade, où les raisons morales et sentimentales semblent primer les raisons thérapeutiques et le secret dû au client.

C'est alors que l'homme de l'art se trouve désemparé, ne voit plus la bonne route ; vers quel côté penchera-t-il ? ira-t il vers son devoir professionnel ; se laissera-t-il entraîner par sa sensibilité ?

Problème angoissant et que le héros de M. Paul Bourget résout superbement par l'affirmative. Car lui ne représente qu'une idée, et s'il peut envisager les catastrophes morales ou physiques, conséquences de son acte, il n'en aura point de remords , ainsi que son confrère, bien vivant, lui, et que le sentiment du devoir accompli ne consolera peut-être pas toujours.

En somme, la question posée est celle-ci : doit-on songer au malade avant tout et malgré tout ? Sans hésitation possible, oui. Celui qui, pouvant prolonger la vie de son semblable de quelques instants, ne le fait pas, est coupable.

Dans certains cas particuliers, on a cru cependant pouvoir penser le contraire, et des médecins américains ont, très sérieusement, proposé de supprimer les incurables, afin de leur épargner des souffrances inutiles ! C'était là une monstruosité, dont le corps médical a fait une bonne justice.

La vie est une chose sacrée, la moindre de ses parcelles doit être respectée, et c'est ce que nous prouve une autre pièce médicale : la *Nouvelle Idole*, de M. F. de Curel.

A-t-on le droit d'inoculer à un malade atteint d'une affection incurable, un virus dont l'étude expérimentale peut avoir de remarquables conséquences et aboutir à d'inappréciables résultats pour l'humanité ? En d'autres termes, peut-on faire souffrir un moribond, dans l'intérêt supérieur de la science ?

Il semble que cette question soit odieuse et superflue, et beaucoup trouveraient inutile l'œuvre de M. de Curel, qui ignoreraient que la *Nouvelle Idole* est avant tout un plaidoyer contre la déesse du monde moderne, la science matérialiste, en faveur des vieilles et consolantes théories de l'amour.

La thèse que nous envisageons existe, néanmoins, dans ce drame, et elle n'est pas si inutile qu'on le pourrait penser, puisqu'en certains pays, on a osé user des condamnés à mort ainsi que de bêtes à expérience, arguant des droits de la société sur ces malheureux.

Le Dr Albert Donnat, le héros de la pièce, pose d'ailleurs le problème d'une façon parfaite, lorsqu'il dit ;

« *Franchement, suis-je bien coupable d'étudier dans ce pauvre petit corps, condamné à une dissolution prochaine, le secret qui va sauver des générations entières* ? » Et plus loin : « *C'est un préjugé de contester à un grand savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime, comme celle du vaccin de la rage ou de la diphtérie.* »

Son ami, le psychologue Maurice Cormier, raisonne comme lui, il l'approuve :

« *Vous inoculez le cancer à des paralytiques généraux, des morts anticipés chez lesquels ne vit plus qu'une lueur au fond de l'œil ; vous*

tirez de ces loques humaines un enseignement précieux, et ce serait un crime !... Non ! vous avez agi dans le plein droit d'une ferveur d'investigation que j'admire ! »

Mais Louise Donnat leur tient le langage nécessaire, lorsqu'elle répond à son mari : « *Tu as beau supplier la nouvelle Idole, la Science, d'accepter ta sanglante offrande, elle affecte encore une prudente horreur... Tu n'avais le droit de lui offrir qu'une vie, la tienne !* »

Albert lui-même, dans tout l'affolement de son être devant la guérison miraculeuse d'Antoinette Milat, devant la disparition totale de sa tuberculose, et les progrès, en elle, du mal qu'il a inoculé, Albert lui-même sent le doute l'envahir, malgré sa foi en la science ; il en arrive presque aux mêmes conclusions : « *Il y a certaines cruautés que j'ai le droit d'exercer dans un but supérieur, j'en suis convaincu. Eh bien, ma raison a beau m'absoudre, j'ai des remords, comme un voleur de grand chemin qui a tordu le cou d'un passant.* »

Si le docteur Donnat se sent absous par sa raison, c'est que cette raison est infirme, faussée par ses préjugés d'homme de laboratoire. Il croit à l'omnipotence de la science, à son indéfini progrès, il voit en elle la reine, la déesse de l'avenir : « *pourquoi ne verrait-elle pas — privilège d'idole ! — les gens se faire écraser sous les roues de son char !* »

C'est là fanatisme d'incrédule, soumission aveugle, commune à tous ceux qui repoussent les dogmes, mais s'inclinent bien bas devant une expérience que demain détruira.

On a proclamé la faillite de la science. Il faut évidemment s'entendre.

Assurément, ses progrès matériels sont superbes ; mais que sont-ils en face de l'inconnu ? Puis, il est un domaine qu'elle n'atteindra jamais, quoi qu'on en dise : c'est le domaine moral ; et, d'ailleurs, la philosophie scientifique devrait-elle un jour remplacer toutes les théories anciennes, on peut se sacrifier volontairement pour une idée, on n'a pas le pouvoir de sacrifier les autres, et jamais les droits supérieurs de la science ne feront qu'on lui offre en holocauste les dernières heures d'un malade ou d'un prisonnier.

Croyants ou incroyants, nous devons tous avoir le respect de la vie : les incroyants, parce que pour eux tout s'achève avec le dernier souffle et qu'il serait criminel de ravir à un malheureux une parcelle de ce souverain bien ; les croyants doivent la respecter encore davantage, car elle est un reflet de l'âme divine, et que, pour eux, arrêter la vie, c'est entraver cette âme dans son essor possible vers le bien.

Et là encore, nous en arrivons, comme pour le *Cas de conscience*, à cette conclusion : le droit du malade à la vie est imprescriptible, rien ne peut l'enfreindre, ni l'intérêt familial, ni l'intérêt social.

Il est, cependant, des cas où, pour le médecin, l'intérêt de la société semble primer celui du malade, et où les lois elles-mêmes

mettent le praticien en contradiction avec son code moral en ce qu'il a de plus sévère : le secret médical.

On sait que ce secret, que l'on a si souvent comparé à celui de la confession, a pour but de protéger le malade, de lui épargner des ennuis par la divulgation de son état de santé.

Le législateur l'a déjà enfreint pour certaines raisons particulières ; et des gens, animés des meilleures intentions, en arriveraient à le supprimer presque totalement, puisque, dans le but de remédier à certains fléaux atteignant la vitalité de la race, on a proposé la présentation d'un certificat médical obligatoire pour contracter mariage.

Dans les cas déjà en vigueur, il s'agit simplement de la défense de la santé publique et de la déclaration obligatoire de certaines affections contagieuses. La chose en soi est très louable, mais en pratique, elle se heurte à de nombreuses difficultés, dont la plus immédiate est la source d'ennuis créée par la loi à l'entourage du malade, ennuis dont le médecin traitant endosse la responsabilité et les conséquences. Car l'individualisme règne en maître et notre intérêt propre passe bien avant celui de nos contemporains.

Si le médecin est tracassé pour avoir nui à une famille, en faisant son devoir de déclarant, que ne lui arrivera-t-il pas lorsque ce devoir aura porté préjudice à toute une collectivité ! C'est ce que va nous apprendre l'*Ennemi du peuple*, d'IBSEN.

On connaît le sujet de ce drame :

Un médecin, le docteur Stockmar, vit paisible et considéré dans une ville qui possède des eaux thermales. Ses concitoyens, en gens pratiques, veulent exploiter ces sources et en tirer tout le profit possible. Or une analyse prouve au docteur que les eaux renferment des microbes nuisibles, elles sont pathogènes. Il faudrait accomplir de grands travaux pour les livrer épurées, saines, à la consommation.

Courageusement, malgré les conseils et les menaces, le Dr Stockmar dénonce le péril, montre l'impossibilité d'user des eaux ainsi contaminées. Mais il trouble la population, il l'entrave dans son désir de lucre, et s'expose à sa colère et à sa haine. Ruiné, honni, pourchassé, il est l'*Ennemi du peuple* et la foule vient casser à coups de pierres ses carreaux.

Tel est le sort de celui qui, au mépris des intérêts pécuniaires de quelques-uns, veut sauvegarder la santé de la société et accomplir ainsi son devoir.

On pourrait croire que c'est là affaire d'imagination et recherche d'effets dramatiques. Hélas ! la réalité de faits analogues n'est que trop vraie, et un exemple, récent et tragique, illustre remarquablement la thèse d'Ibsen et ce que nous disions plus haut de la déclaration obligatoire.

Un jeune médecin autrichien, ayant constaté dans son village un cas de fièvre typhoïde, le signale aux services compétents.

Cet acte a pour conséquence l'éloignement des touristes et l'interdiction du cantonnement aux troupes en manœuvre. Lésée dans

ses intérêts, la population, guidée par le bourgmestre, entre en campagne contre le trop consciencieux médecin, le met en quarantaine, refuse de rien vendre à lui et aux siens. Malgré la protection des autorités supérieures, le malheureux, épuisé par la lutte, ayant perdu sa clientèle, meurt subitement à 36 ans, laissant sa femme et ses enfants dans la misère.

Je sais bien que, pour le venger, les organisations médicales de la région ont interdit à tout médecin de soigner les habitants de Riedau. Malgré tout, malgré les peines disciplinaires prises contre la municipalité, la déclaration obligatoire a fait là une victime, et le drame d'Ibsen est moins féroce encore que la vie.

Est-ce à dire que, dans son intérêt, le praticien doit éviter d'accomplir son devoir, en ne signalant pas les affections contagieuses? Non, certes! mais ce faisant, il sait à quoi il s'expose lorsqu'il se heurte aux préjugés de la foule, aux intérêts mesquins, au mépris de la santé publique, ou même au simple ennui de livrer ses hardes à la désinfection. Et que l'on ne vienne pas nous dire que peu à peu ces idées de solidarité, d'altruisme, pénétreront les masses mieux éduquées, plus conscientes : l'égoïsme est le fond dominant de la nature humaine, et même, en parlant au nom de cet égoïsme, il n'est pas prouvé que l'on triomphe de la routine et des bas intérêts.

L'*Ennemi du peuple* nous montre un médecin prenant la défense des intérêts généraux menacés par la coalition d'intérêts particuliers. Une pièce, toute récente, de MM. de Lorde et Binet, l'*Homme mystérieux*, nous expose une autre face du problème : la défense de la société contre son humanitarisme.

C'est toute la législation des aliénés qui est mise en cause dans ce drame, où M. de Lorde a apporté tout son talent shakespearien des situations horrifiques, et M. Binet, le savant psychiatre, toute sa connaissance des aliénés et de leur situation légale.

Ici la conscience médicale intervient comme inculpée. Elle est celle que l'on fait complice de l'internement, et malgré sa bonne foi, malgré sa certitude d'avoir honnêtement agi, elle verra réformer son diagnostic par un arrêt, relaxer un malade dangereux, et tout cela pour satisfaire à des intérêts pécuniaires.

C'est contre cette suspicion jetée sur son honorabilité professionnelle, contre l'accusation de monomanie de l'internement, que toujours on lui lance à la face, contre l'intervention d'un incompétent dans un débat purement scientifique, que proteste l'aliéniste. Et la pièce de M. de Lorde est, en même temps qu'une critique des faiblesses de la loi, une vigoureuse protestation en faveur de la conscience médicale.

Le héros du drame, Raymond Bercier, est un de ces malades que la science moderne dénomme persécutés-persécuteurs. Il est de ces délirants qui, se croyant en butte aux mauvais desseins de tout leur entourage, vivent perpétuellement sous l'obsession de l'homicide.

Par réciprocité, ils n'hésiteront pas devant un crime, pour se débarrasser de leurs ennemis. C'est, en somme, un des types de fous les plus dangereux.

Son frère, Lionel, n'est pas non plus très équilibré ; il apparaît violent, emporté, très excitable. Il met tout en œuvre pour faire sortir son frère de l'asile. Ce n'est certes point par affection ! mais il a besoin de ses capitaux pour éviter la faillite.

Et voici déjà une première critique : la mise sous séquestre des biens des aliénés peut provoquer des ruines irréparables ; alors que, dans la pensée du législateur, c'était une sauvegarde de la fortune du dément.

La femme du fou, qui a eu à souffrir de ses idées délirantes, qui a failli être étranglée par lui au cours d'une crise, supplie qu'on laisse encore son mari à l'asile. Mais suppliée par la famille, menacée, elle finit par céder, et tremblante de peur, se laisse arracher une demande en libération de son mari.

Ici se place alors la grande scène où, devant le procureur, seul juge, l'accusé, c'est-à-dire le médecin, devra se défendre, en défendant son diagnostic.

Nous n'insisterons pas sur la remarquable étude, qui a été faite là, de la mentalité du persécuté. Tous ceux qui ont fréquenté les asiles savent avec quelle habileté cette catégorie de déments sait dissimuler ; combien le malade se montre doux et pacifique pour reconquérir sa liberté et assouvir sa vengeance. Bercier a deviné ce qu'on attend de lui, et malgré l'adroit questionnaire du docteur Bernard, il ne se trahira pas.

Le praticien a, cependant, saisi en lui les traces de la folie, il a vu dans ses yeux luire l'éclair de l'obsession, il sent qu'il n'est pas guéri. Mais sa démonstration échoue auprès du magistrat, trompé par l'air placide du personnage. L'un invoque la défense sociale ; l'autre, les droits imprescriptibles de l'individu ; l'un parle raison et l'autre humanité. Le procureur, juge suprême, rend la liberté à Raymond Bercier. Et celui-ci, à peine rentré chez lui, pris d'une crise terrible, étrangle son frère.

Cette pièce, violemment dramatique, évoque une histoire banale, de tous les jours, et si elle prouve les défauts d'une loi, elle montre aussi les difficultés pour le praticien d'accomplir son devoir.

Le public n'en a guère compris la portée. C'est aux tirades humanitaires du procureur qu'allaient toutes ses sympathies, tant le virus individualiste et sentimental nous a infectés depuis plus d'un siècle.

Il faut reconnaître cependant que, quelle que soit la vérité des critiques faites à la législation actuelle, la solution du problème demeure des plus difficiles. On nous fait voir le mal, mais où est le remède ?

Il est évidemment néfaste, en certains cas, de placer sous séquestre les biens des aliénés ; mais, d'autre part, ne serait-il pas imprudent d'en abandonner la gérance à leur entourage ? L'humanité est

loin d'être parfaite et il serait trop souvent à craindre que cette fortune ne soit dilapidée par des parents sans scrupules.

Chose plus grave même, ne pourrait-il arriver qu'un sujet nerveux, momentanément affaibli, neurasthénique, ne soit enfermé, afin qu'on puisse jouir plus commodément de ses biens ?

Il faut alors que le médecin soit complice, me dira-t-on ? Après tout, le parchemin que délivre la Faculté n'est pas un diplôme d'honorabilité, et si la médecine est un sacerdoce, n'est-il pas de mauvais prêtres ?

C'est encore cette considération qui nous empêchera de juger trop sévèrement l'attitude du procureur de l'*Homme mystérieux*.

Je crois, pour ma part, qu'il serait néfaste de laisser l'aliéniste seul juge de l'état de son malade. Il ne faut pas donner prise à la tentation, et éviter aussi la suggestion, trop facile à pénétrer l'esprit du psychiatre. Cependant, il est ridicule de voir une affaire aussi délicate tranchée de façon souveraine par un incompétent ; seul, un tribunal de professionnels devrait avoir qualité pour débattre la chose.

La littérature dramatique moderne, on le voit, a abordé un certain nombre de problèmes médicaux. Il y a bien d'autres pièces que celles citées dans cette étude et où interviennent la médecine et ses serviteurs. C'est à dessein que nous avons négligé des sujets tels que les *Avariés* ou les *Remplaçantes* ; car la conscience médicale n'y forme pas le fond du débat.

C'est l'exercice même de l'art qui est envisagé dans les œuvres que nous avons analysées. On y voit le praticien en lutte avec le public, comme dans l'*Ennemi du peuple* et l'*Homme mystérieux*, lutte souvent dangereuse pour le médecin qui, cependant, agit au nom de la santé et de la défense communes.

Des études comme la *Nouvelle Idole* et le *Cas de conscience*, intéressent surtout par les combats qui se livrent en l'âme du héros. Ce sont des problèmes moraux où la bonne réponse se devine moins nette, au moins pour la pièce de M. Bourget ; car si, dans la *Nouvelle Idole*, on ne saurait douter de la solution du débat, il n'en est pas de même dans le *Cas de conscience*.

Dans cet antagonisme entre les deux personnalités du médecin, entre ses deux consciences, la médicale et la mondaine, où est la vérité ? Elle semble être dans l'accomplissement du devoir professionnel.

Et pourtant ! l'intérêt des vivants ne prime-t-il pas l'intérêt de ceux qui vont mourir ? Angoissant problème et qu'un maître psychologue n'a pas osé résoudre franchement.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un côté de la question, et la conscience médicale, sur laquelle plane toujours la phrase du fameux serment d'Hippocrate : *Nec visa, nec audita, nec intellecta*, offre encore au talent des dramaturges de nombreux et passionnants sujets.

Échos de la « Chronique »

L'Eloge de Bergeron.

Quoi qu'elle y soit habituée depuis bien des années, c'est une surprise toujours nouvelle pour l'Académie que la verdeur de son secrétaire perpétuel. Quelle pureté de forme dans les Eloges que le vénérable octogénaire débite annuellement, sans la moindre défaillance de mémoire, et avec un talent de diction que n'atteignent pas maints artistes de profession !

Dans tout ce qui sort de sa plume, la forme, toutefois, n'est jamais sacrifiée au fond, et la notice que vient d'écrire M. Jaccoud sur Bergeron restera un modèle de biographie, dont les qualités solides de documentation se rehaussent de l'agrément du style.

Après nous avoir fait connaître l'hygiéniste et le pédiatre, l'orateur a rappelé quel fut le rôle prépondérant de Bergeron dans le changement de résidence de l'Académie, son intervention auprès des pouvoirs publics, son inlassable activité, qui lui avaient rendu comme une seconde jeunesse. Le portrait qu'il donne de son modèle mériterait, si la place ne nous était mesurée, d'être reproduit ; mais c'est l'Eloge entier, avec lequel il fait corps, que nous regrettons de ne pas publier *in extenso*, car des pages d'une tenue aussi littéraire sont de celles que devraient conserver des recueils comme celui-ci.

Le président de l'Académie de médecine en 1913.

Le vice-président de 1912 devant être le Président de 1913, l'Académie de médecine a procédé au vote traditionnel, dans sa séance du 19 décembre dernier. Le très respecté M. Chauveau a été élu à ce poste d'honneur et de confiance, à la presque unanimité, par 70 voix sur 72 votants.

Le Dr Guénot, qui présidait, en termes des plus heureux a salué le futur Président, au nom de la docte assemblée ; et M. Chauveau, dans une improvisation où se trahissait son émotion, en même temps que son légitime orgueil, a su trouver les termes de choix pour remercier l'Académie.

Après quoi, le professeur Blanchard a été élu secrétaire annuel, à mains levées, et MM. Laveran et Reclus ont été proclamés membres du Conseil.

Le professeur Lannelongue.

Président de l'Académie de médecine, sénateur, membre de l'Institut, il ne manqua au professeur Lannelongue que d'être ministre, pour atteindre à l'apogée de son ambition (1).

(1) Le professeur Lannelongue, né le 4 décembre 1840 à Castera-Verduzan (Gers), est mort à Paris, le 22 décembre 1911. Ses obsèques ont eu lieu le 24.

Travailleur, certes, il le fut ; mais la chance le servit aussi, au moins dans deux circonstances. Au surplus, ses qualités de cœur devaient être réelles, pour lui avoir gagné l'affection d'une femme d'élite et l'amitié d'un tribun illustre.

Sa vie fut, en somme, celle d'un homme heureux ; et s'il ne laisse pas après lui un brillant sillage, peut-être dans quelque coin perdu de Gascogne, se souviendra-t-on encore, dans bien des années, du philanthrope éclairé qui sut faire un généreux et intelligent emploi d'une partie de sa fortune, en créant ce Musée d'Art dont nous parlions naguère, et que le maître regretté souhaitait de voir imiter, pour l'éducation, à la fois esthétique et moralisatrice, du peuple.

Un jeune héros.

Vous avez lu l'histoire de ce lycéen qui, gravement mordu au genou par un chien enragé, le maintient solidement et à ceux qui lui crient : « Lâchez-le ! » répond simplement et bravement : « Jamais de la vie ; pour qu'il en morde d'autres ! »

Le jeune Marmiesse, tel est le nom du héros, vient de recevoir une médaille d'or de la fondation Carnegie ; de plus, la commission de cette fondation, nous apprend M. Lucien Descaves, a cru devoir indemniser de ses frais de voyage le père du jeune homme qui a conduit son fils à l'Institut Pasteur. Et le distingué publiciste ajoute « que la ville de Cahors (où s'est déroulé le drame), sous prétexte que le père, petit commerçant, payait patente (bien modeste pourtant), *refusa de venir en aide à la victime et à ses parents* ».

Si le fait est exact, nous le déplorons doublement : en notre qualité de compatriote et de médecin ; car, si nous ne nous trompons, le chef de la municipalité quercynoise est un de nos confrères et anciens condisciples. Et, pourquoi ne pas le dire, son attitude en cette affaire nous a péniblement surpris.

Les médecins en chef de théâtre.

Ils viennent de se constituer en société, à l'instigation de l'un d'eux, notre sympathique confrère et ami, le D[r] Droubaix, qui a été acclamé, sans coup férir, Président fondateur.

Le président du nouveau groupement est le D[r] Depasse, médecin en chef de l'Odéon ; le vice-président, le D[r] Vancaire ; le secrétaire, D[r] Fouineau ; le trésorier, D[r] Dubreuil.

Un communiqué nous apprend que cette société a pour but « d'étudier les questions médicales se rattachant aux théâtres et de veiller, dans l'intérêt du public et du personnel, à ce que les mesures d'hygiène propres aux établissements de spectacles soient rigoureusement appliquées. »

Nous ne saurions qu'applaudir à une initiative aussi louable ; un pareil programme mérite les encouragements de la presse et du public, du monde professionnel, comme de l'autre.

Informations de la « Chronique »

Le médecin de Bismarck.

Dans une conférence que vient de faire, à Munich, le professeur Schweninger, qui fut, durant de longues années, le médecin de Bismarck, notre confrère allemand nous livre, sur son illustre et peu maniable malade, quelques révélations assez imprévues.

A l'entendre, le chancelier de fer était plutôt conciliant et même jovial, et pas aussi rebelle qu'on l'a dit aux prescriptions de la Faculté.

La manière dont les deux personnages firent connaissance n'est pas tout à fait celle qui a été rapportée en maintes publications. Un des collaborateurs du *Petit Parisien* nous la fait connaître en ces termes.

M. Schweninger était médecin à Munich et il avait soigné dans cette ville, de la façon la plus heureuse, un jeune diplomate bavarois qui, depuis lors, a fait son chemin, puisqu'il est aujourd'hui président du conseil des ministres de Bavière. Ce jeune diplomate, appelé à Berlin, ne tarissait point d'éloges sur le médecin à qui il devait la santé.

Bismarck était, à ce moment, inquiet de l'état de son fils Guillaume, lequel, gros mangeur, conformément à la tradition paternelle, était arrivé à atteindre le poids respectable de cent dix-huit kilos. Il écrivit à M. Schweninger pour lui demander une consultation. Comme celui-ci avait à ce moment mal à l'œil et s'interdisait d'écrire et même d'ouvrir son courrier, la lettre de Bismarck resta près de trois semaines sans réponse.

Le chancelier n'était pas accoutumé à ce qu'une semblable indifférence accueillît ses autographes. Il conçut, semble-t-il, de la sérénité du médecin une excellente impression, qui ne fit que se confirmer lorsque M. Schweninger consentit à lui répondre. Après avoir lu cette réponse, Bismarck écrivit à son fils : « J'ai connu beaucoup de lettres de médecins, il n'y en a pas qui me paraisse plus raisonnable et plus appropriée à ton cas que celle-ci. »

Schweninger fut mandé à Berlin et il fut entendu, après dix heures de lutte, que le comte Guillaume de Bismarck se soumettrait scrupuleusement à ses prescriptions.

Le traitement dura près d'une année. Constamment, le malade télégraphiait à son médecin, rentré à Munich : « Puis-je manger de la choucroute ? » ou encore : « Puis-je manger de la charcuterie ? » Le médecin répondait par des refus impératifs.

Quelques semaines plus tard, le client annonçait sa visite. M. Schweninger alla l'attendre à la gare, mais ne l'aperçut point. Comme il rentrait chez lui, un grand jeune homme, svelte et élancé, l'aborda en lui disant :

— Que cherchez-vous ?

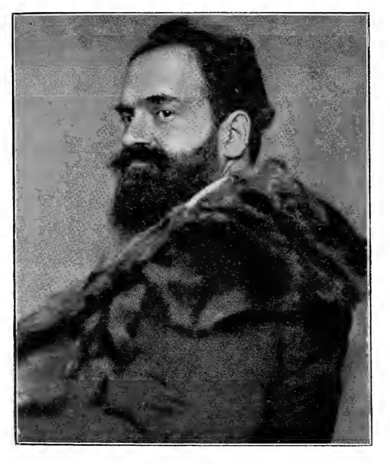
M. Schweninger répondit :

— Je cherche le comte de Bismarck.

C'est moi, répondit son client.

M. Schweninger ne l'avait pas reconnu. car le comte, en dix mois, avait perdu trente kilos.

Pour fêter cet heureux résultat, le docteur et le malade partirent pour une excursion dans la forêt bavaroise.



LE Dr SCHWENINGER, le médecin de Bismarck
(Collection du Dr CABANÈS.)

Ce n'est que plus tard que Schweninger devint le médecin particulier de Bismarck. En dépit de son tempérament autoritaire, le chancelier de fer dut souvent plier devant une volonté au moins égale à la sienne.

— Il y a une différence, disait-il, entre mes autres médecins et vous. Vous, vous me traitez ; eux, c'était moi qui les traitais.

Le médecin traitant ne plaisantait pas sur la discipline. Bismarck ayant un jour fait une infraction à son régime, son médecin, pour toute réponse, déclara qu'il faisait ses malles et qu'il rentrait à Munich. Fort heureusement pour Bismarck, le chancelier fut pris le même jour d'une crise de foie, qui fit à M. Schweninger l'obligation de rester à son poste.

D'après le Dr Schweninger, jamais Bismarck ne présenta, contrairement à une légende qui eut longtemps cours, les symptômes ni de l'alcoolisme ni de la morphinomanie ; et il ajoute que, sans sa mise à la retraite, qui fut pour lui un coup mortel, il aurait pu vivre longtemps encore. Il était taillé pour devenir centenaire.

Le cœur de Grétry.

La coquette ville de Montmorency inaugurait, le 17 décembre, un modeste monument à Grétry, considéré comme le père de l'opéra comique.

Bien que natif de Liége, le célèbre compositeur était Français de tempérament et d'esprit, s'il ne le fut de naissance. Il avait racheté l'Ermitage qui avait appartenu à J.-J. Rousseau, et c'est là qu'il devait mourir dix-sept années plus tard.

Grétry était parvenu à un âge relativement avancé, bien qu'il ait eu, dans sa jeunesse, des hémoptysies qui avaient inquiété son entourage. Il eut toujours, depuis, une santé chancelante.

Après sa mort, un long procès s'engagea sur la possession de ses restes. Finalement, le corps du musicien restait en terre de France, tandis que son cœur était restitué à sa ville natale.

Les circonstances de ce transfert valent d'être rappelées (1).

Peu de temps après son décès (24 septembre 1813), le neveu du compositeur, M. Flamand Grétry, demandait l'autorisation d'extraire le cœur du grand homme, pour en faire hommage à la ville de Liége. L'autorisation fut accordée, l'exhumation faite et le procès-verbal de l'opération dressé par le chirurgien Souberbielle.

Le neveu de Grétry adressait alors la lettre suivante au maire de Liége :

Monsieur, je viens de faire faire, avec toutes les formalités d'usage en pareille circonstance, l'extraction du cœur de feu mon oncle, le célèbre Grétry. Vous savez combien il aima toujours ardemment ses chers com-

(1) M. Marcel Orban les a jadis narrées, non sans humour, dans le *Courrier musical*.

patriotes, ses amis, sa famille. Les héritiers ont donc cru devoir faire hommage de ce cœur à la ville de Liége, sa patrie.

J'ai profité du moment où nous faisions ériger un monument à sa mémoire pour le faire exhumer et pour accomplir un vœu qu'il avait formulé de son vivant. J'ai été assez heureux pour réussir. Nous faisons donc hommage de son cœur à votre ville.

J'ai eu l'honneur d'instruire de notre envoi M. le préfet du département de l'Ourthe. Je l'ai prié de me faire savoir comment la ville prendra possession de ce précieux dépôt.

La réponse du maire, très laconique, était rédigée en ces termes :

Liége, 3 janvier 1814.

Je vous prie de m'adresser la boîte renfermant la précieuse dépouille par le premier courrier, en prenant les précautions nécessaires et faisant les recommandations convenables. Je lui donnerai décharge de la remise, et j'aurai l'honneur de vous accuser réception de..., etc.

(Signé) Desoer.

A la suite de cette lettre, la famille s'opposa à ce que le cœur quittât Paris et lui fit élever un monument à l'Ermitage.

Sommé de s'expliquer, M. Flamand Grétry, sous prétexte qu'il trouvait la lettre du maire de Liége « inconvenante », annonça qu'il refusait de se dessaisir du cœur. A la vérité, les « expressions inconvenantes » du maire de Liége n'y étaient pour rien. Ayant conçu l'espoir de devenir possesseur de l'Ermitage, illustré par le séjour de Jean-Jacques et de Grétry, le pratique neveu avait eu tout à coup l'idée de conserver le cœur de son oncle, et de battre monnaie avec (1).

Une foule d'étrangers accourut à Montmorency, tout exprès pour visiter l' « Ermitage de Rousseau et de Grétry ». M. Flamand avait établi un concierge à la porte, chargé de recevoir les offrandes des curieux et de leur offrir en retour un poème qu'il avait composé lui-même et relatif au séjour des deux grands hommes à l'Ermitage.

La ville de Liége, justement exaspérée, intenta alors un procès en restitution à la famille. Flamand fut poursuivi. On parcourut tous les degrés de la juridiction. Condamnée en première instance par le tribunal de Pontoise (17 mai 1823), Liége fit appel de ce jugement.

Les nouveaux débats eurent lieu à Paris. Après plusieurs années d'une lutte opiniâtre, les Liégeois obtinrent gain de cause : une

(1) En 1816, les époux Grétry firent célébrer un service solennel, à l'occasion de l'inauguration du cœur de leur oncle illustre. Nous avons découvert, à la Bibliothèque de l'Institut, le curieux faire-part qui fut envoyé dans la circonstance et dont le texte suit :

« M. et Mme Flamand, née Grétry, ont l'honneur de vous prier d'assister au service solennel et en musique (exécuté par plusieurs Artistes distingués), qu'ils feront célébrer en l'Eglise d'Enghien à Montmorency, le 15 du courant, à 9 heures du matin, et à la cérémonie qui aura lieu dans l'intérieur de l'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry (où il est décédé le 24 septembre 1813) à l'occasion de l'inauguration de son cœur, qui y sera déposé par ses neveux et nièces, dans un monument que M. et Mme Flamand ont fait ériger à cet effet au milieu de leur jardin.

Nota. — Vous êtes prié de présenter cette lettre pour entrer à l'Ermitage.

(18 juillet 1816). »

(*Mémoires de l'Institut national des Sciences et des Arts*, supplément 45, fonds Huzard, 1813-1816.)

ordonnance royale fut rendue, le 26 mars 1828, obligeant Flamand à restituer le cœur et le condamnant aux frais considérables de cette longue procédure (1).

Tout obstacle étant levé de la part de l'autorité supérieure en France, le conseil de Régence de la ville de Liége choisit dans son sein deux députés, MM. de Gerlache et de Sauvage, pour aller prendre possession, à Paris, des restes précieux.

En exécution de l'ordonnance royale et de l'arrêt de la Cour de Paris, le cœur de Grétry fut solennellement remis aux deux députés, en présence de plusieurs citoyens notables et des avocats de la cause. Devant le maire de Montmorency il en fut dressé acte. Les commissaires en firent à leur tour la délivrance aux deux députés.

La tradition rapporte que le cœur fut ramené dans une boîte en plomb, déposée elle-même dans un coffre en bois.

MM. de Gerlache et de Sauvage revinrent de Paris à Huy en voiture de poste avec cette boîte. Ils arrivèrent à Huy le 7 septembre et s'embarquèrent le lendemain sur le bateau qui parcourait la Meuse de Namur à Liége.

De Huy à Liége, le voyage eut l'aspect d'une marche triomphale. Les habitants accouraient sur les rives du fleuve de tous les villages voisins. Les bourgmestres, en tête des députations qu'envoyaient les communes, s'empressaient d'apporter le pieux hommage des populations aux restes du grand homme. Plus on approchait de la métropole, plus augmentait le nombre des barques et des esquifs pavoisés de guirlandes et de banderoles qui venait se mêler au cortège et prendre part à la fête...

Liége fit à la dépouille mortelle de son glorieux enfant un accueil enthousiaste.

Le retour du cœur de Grétry donna lieu à trois jours de fête, dont les Liégeois ne perdront jamais le souvenir. Le dernier jour, un immense concert fut organisé ; la recette était destinée à l'érection d'un monument élevé à la mémoire du grand musicien.

L'inauguration de ce monument eut lieu en 1842 et de grandes fêtes furent encore données à cette occasion.

Liszt, Méhul, Fétis, y assistaient ; le cœur fut scellé dans le piédestal d'une statue en bronze, placée d'abord près de l'Université, pour être transférée définitivement place du Théâtre en 1866.

Le directeur du Conservatoire royal de Liége, le compositeur Jean-Théodore Radoux, fondait, en 1882, un petit musée où il réunissait des autographes, partitions manuscrites et autres objets ayant appartenu à Grétry. Parmi ces précieuses reliques, on remarque particulièrement le coffre en bois de noyer qui renferma le cœur de Grétry.

Le viscère, tant ballotté, avait bien mérité l'éternel repos, après toutes ses tribulations.

(1) Flamand Grétry, neveu et exécuteur testamentaire de l'illustre auteur de *Richard Cœur-de-Lion*, est mort à Sainte-Périne en 1843, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il a publié quelques ouvrages consacrés presque entièrement à son oncle, à la vallée d'Enghien-Montmorency.

Les Dieux du bonheur s'offrent à exaucer les souhaits de nos lecteurs et lectrices.



Fo, dieu du rang et des richesses.
Sho, dieu de la longévité. Lo, dieu qui donne une nombreuse famille.
(Musée Guimet.)

Echos de partout

Le Facies du Kaiser. — On vient de publier la biographie d'un chirurgien allemand célèbre, le docteur Ernst von Bergmann. Ce volume est plein d'histoires amusantes. Il nous apprend, notamment, qu'il s'en est fallu de bien peu que le glorieux et martial facies du Kaiser soit remplacé par un masque grimaçant et ridicule. Cela n'a tenu qu'à un cheveu.

Un jour, en mai 1894, Guillaume II fit venir le docteur Bergmann, et lui montra une grosseur qu'il avait à la joue gauche. Elle était à peu près de la taille d'une noix. « Cette grosseur m'ennuie, lui dit l'empereur ; lorsque les gens me parlent, ils la regardent sans cesse. Cela m'énerve. Mon médecin, le docteur Leuthold, a reconnu qu'elle était facile à enlever. Opérez-moi. »

Bergmann examina la grosseur et vit que c'était un kyste d'une glande salivaire, facile à enlever, en effet, et promit de faire l'opération.

Mais il fit en même temps une réflexion, qu'il se garda bien de communiquer à son impérial client. C'est que le kyste était dans le voisinage immédiat du nerf facial. Or, la moindre lésion à ce nerf dans le cours de l'opération, aurait pour conséquence une paralysie irrémédiable, qui ferait faire à l'empereur, pendant le reste de sa vie, la plus horrible grimace. Vous voyez le Kaiser avec la bouche de travers ! Quelle fureur ! Quel scandale en Allemagne et dans le monde entier ! Et quelle réputation pour le chirurgien qui aurait accompli cet exploit !

Le docteur Bergmann fit part de ses craintes au docteur Leuthold: voilà nos deux Esculapes fort ennuyés ! Ils décidèrent de s'adjoindre un troisième chirurgien, pour insensibiliser à la cocaïne leur patient. Et ils attendirent le jour de l'opération avec une anxiété bien plus grande que l'empereur, qui ne soupçonnait pas le danger.

Enfin, le jour de l'opération arriva : tout se passa bien. Bergmann enleva le kyste sans entamer le nerf et Guillaume II se réjouit de la disparition de sa fluxion, sans se douter qu'il avait failli être défiguré.

Mais le chirurgien dut pousser un fameux soupir de soulagement lorsque tout fut terminé (1) ! J. Arren.

Napoléon chez le dentiste. — Dans une vente d'autographes, qui eut lieu à Londres ces temps derniers, se trouvait une lettre du lieutenant-colonel Gorrequer, qui monta à plus de 400 francs.

Ce Gorrequer, qui est désigné comme médecin dans le journal

---

(1) *L'Eclair*, 4 déc. 1911.

auquel j'emprunte mon information, fut en réalité le secrétaire de sir Hudson Lowe à Sainte-Hélène et cette situation explique le ton, plutôt malveillant, de sa lettre. Il s'agit, évidemment, de l'illustre prisonnier, du général Bonaparte, comme Hudson-Lowe s'obstinait à l'appeler.

— « Il a perdu récemment une dent (la dent de sagesse). Ce fut la première opération chirurgicale qui fut jamais exécutée sur sa personne et en cette circonstance, sa conduite fut loin d'être courageuse. Pour pouvoir procéder à l'extraction de la dent malade, le dentiste fut obligé de le faire maintenir par terre. Depuis ce temps, il se plaint beaucoup et garde la chambre, où, malgré la chaleur de la saison, il exige qu'on fasse du feu. Il reste ainsi à cuire pendant des heures, dans un bain à 120° (Fahrenheit). »

Voilà un document nouveau sur les soins médicaux qui furent donnés à l'Empereur déchu.

(*Revue médicale d'Aix-les-Bains* et *Gazette médicale de Nantes*, 2 décembre 1911.)

Honoraires en nature. — C'est en Allemagne que la chose se passe, sous la forme de l'annonce suivante parue dans un journal cynégétique :

« Un médecin de notoriété reconnue en gynécologie aura le droit de tirer un cerf bien gras, dans mes réserves ; en échange, il devra établir le diagnostic exact de la maladie dont souffre ma femme. Ecrire à... »

Il serait intéressant de savoir quel a été le sort de cette annonce auprès des médecins passionnés de chasse. Lefaucheux ou Hammerless dans une main, Cusco ou Fergusson dans l'autre, et voilà le confrère armé pour les deux sports : le cynégétique et le gynécologique, l'un payant l'autre. Et allez donc !

On ne doute de rien au xxe siècle !

(*Concours médical.*)

Un mot de Meyerbeer. — Il est de notoriété publique que Rossini et Meyerbeer ne pouvaient se sentir. Ils ne manquaient aucune occasion de se le montrer, sous des dehors très corrects. A ce jeu, ils étaient parvenus à une adresse extraordinaire.

Rossini, en particulier, ne pouvait supporter les succès de son rival. Il déblatérait à tout propos contre la musique bruyante de Meyerbeer, qu'il qualifiait de « sabbat ».

Meyerbeer, moins expansif, avait la dent plus dure encore. Un jour, où Rossini lui confiait qu'il était en proie, depuis quelque temps, à un incurable ennui :

— Maestro, répliqua Meyerbeer d'un air détaché, vous vous écoutez trop.

Tribune de la " Chronique "

Une lettre de Monseigneur Baudrillart : l'exercice de la médecine par les curés sous l'ancien régime.

Un de nos estimés confrères, M. le Dr Biraud (de Poitiers), nous transmet, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, la très intéressante lettre de Mgr Baudrillart, Vice-Recteur de l'Université catholique de Paris, écrite en réponse à une demande de renseignements, qui avait trait à l'histoire de notre profession.

Nous ne saurions trop remercier l'éminent prélat de la haute marque d'estime qu'il veut bien donner à notre recueil, qui est et doit rester un champ clos ouvert à toutes les controverses, à quelque opinion qu'appartiennent ceux qui nous honorent de leur collaboration.

Paris, le 22 septembre 1911.

INSTITUT CATHOLIQUE
DE PARIS
—
74, rue de Vaugirard (6e)
—
Cabinet du Recteur

Monsieur le Docteur,

Vous avez bien voulu m'écrire que, lisant mon livre : « *Quatre cents ans de Concordat* », vous avez été frappé d'un détail qui intéresse votre profession.

A la page 209, m'écrivez-vous, vous dites que les curés et les desservants ont été autorisés par le Gouvernement de l'Empereur à donner gratuitement des conseils médicaux dans les cas peu graves. Jusqu'à ce jour, nous, médecins, considérions cette pratique comme un abus, une violation des principes de la Faculté ; si, toutefois, elle a reçu, à un moment de notre histoire, l'approbation gouvernementale, nous comprendrons mieux comment elle a pu braver l'action du temps et persister jusqu'à nos jours. Ce point d'histoire de la médecine est donc des plus intéressants, et je vous serais vivement reconnaissant de m'indiquer la source où vous avez puisé ce renseignement.

Voici ma réponse.

Au xviiie siècle, on était très préoccupé de faire jouer dans les campagnes aux curés un rôle *pratiquement* utile ; les philosophes et les économistes au pouvoir, en particulier Turgot, avaient peu d'estime, je ne vous l'apprendrai pas, pour le dogme chrétien et ne tenaient pas autrement à la prédication dogmatique des curés ; ils ne voyaient plus en eux que des *officiers de morale civique et privée ;* ils tenaient à leur action sur le peuple, pour le conserver dans l'or-

dre, dans la soumission, dans une moralité relative ; c'est par eux qu'ils faisaient passer les instructions relatives aux impôts, à l'introduction de certaines cultures, aux épizooties, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, ils voulaient les utiliser comme médecins des cas peu graves dans les campagnes et ils leur avaient fait distribuer « des boîtes de remèdes simples et bienfaisants ».

Ceci remonte à Louis XVI ; (sur la pratique antérieure, je ne sais rien.)

Napoléon avait, sur le rôle du clergé dans les campagnes, les mêmes idées que Turgot :

Je voulais, disait-il à Sainte-Hélène, donner aux curés une grande importance ; je voulais les rendre utiles au développement de l'intelligence sociale... à leur cours de théologie, j'aurais joint des cours élémentaires d'agriculture, des arts utiles et d'une application journalière, *de la médecine* et du droit. Ils eussent été alors une providence pour leurs ouailles. (Note sur les affaires de Rome, dictée le 15 mai 1818 : *Commentaires de Napoléon Ier*, t. V, p. 409.)

Quelques-uns de ces idées ont été mises à exécution ; notamment, Napoléon laissa les curés reprendre, comme sous Louis XVI, l'exercice de la petite médecine.

Les médecins, vos prédécesseurs, considéraient, eux aussi, comme un abus cette ingérence des curés sur leur domaine. Leurs plaintes amenèrent une intervention du ministre des cultes, Portalis, et du Conseil d'Etat ; le Conseil d'Etat rendit un arrêt, le 30 septembre 1805, 8 vendémiaire an XIII.

Cette intervention est racontée tout au long par Jauffret, qui fut secrétaire général des cultes sous la Restauration et qui publia, en 1823, trois volumes des plus curieux, sur l'application du Concordat par Napoléon, sous ce titre : *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du XIXe siècle.*

Le passage suivant est extrait du tome II, p. 32-35 :

1805, an XIII. Divers curés et desservants éprouvoient alors des désagréments à raison des conseils ou soins gratuits qu'ils donnoient à leurs paroissiens malades. Des évêques se plaignoient de ce que, sous prétexte des lois qui ont organisé la médecine, on vouloit interdire à ces ecclésiastiques l'exercice de cette sorte de médecine paternelle et domestique, dans lequel ils avoient, *de tout temps*, été encouragés. Le ministre des cultes mit leurs réclamations sous les yeux du gouvernement ; il représenta que les pasteurs de second ordre, réduits, pour la plupart, au plus strict nécessaire, étoient peu en état de distribuer aux pauvres de leurs paroisses ces secours temporels dont la religion leur fait un devoir, et qui répandent sur leur ministère la considération et la confiance qui leur sont si nécessaires pour opérer le bien ; que quelques-uns, guidés par le zèle de la charité et une sage prévoyance, avaient acquis des connoissances en médecine qu'ils dispensoient avec discernement à leurs ouailles ; que cette aumône, d'un genre particulier, les rapprochoit de leurs paroissiens, et leur fournissoit des

occasions fréquentes de les rappeler à la pratique de leurs devoirs civils, moraux et religieux ;... que les premières connoissances en médecine étoient en quelque sorte d'obligation, pour tout homme éclairé qui réside dans les campagnes où les accidents sont fréquents et les secours de l'art éloignés ; enfin, que plusieurs écrivains célèbres, qui s'étoient occupés d'administration et de bien public, avoient manifesté hautement le désir que les curés, en faisant des études en médecine, pussent être de quelque utilité aux malades de leur paroisse sous le rapport temporel, et que ce souhait avoit été accueilli en partie par l'ancien gouvernement, qui faisoit distribuer aux curés, par les intendants, des boîtes de remèdes simples et bienfaisants, dont l'application étoit facile et d'un usage fréquent. Par ces considérations, M. *Portalis proposait d'autoriser les curés et les desservants à aider leurs paroissiens malades de leurs conseils et de leurs secours, toutes les fois qu'il ne s'agirait d'aucun accident qui pût intéresser la santé publique, et pourvu qu'ils ne se permissent ni de signer des ordonnances, ni de rédiger des consultations et que leurs visites fussent absolument gratuites.*

Le Conseil d'Etat, appelé à délibérer sur cet objet (30 septembre 1805, 8 vendémiaire an XIII), fut d'avis *qu'en se renfermant dans les bornes ci-dessus tracées, les curés et les desservants n'avaient rien à craindre des poursuites de ceux qui exerçoient l'art de guérir, ou du ministère public chargé du maintien des règlements,* puisqu'en donnant des soins gratuits, ils ne faisoient que ce qui est permis à la bienfaisance et à la charité de tous les citoyens ; ce que nulle loi ne défend, ce que la morale conseille, ce que l'administration provoque ; et qu'il n'étoit besoin pour la tranquillité des curés, d'aucune mesure positive.

Quelques ecclésiastiques se crurent *obligés,* d'après cet avis, d'exercer la médecine. Un curé du diocèse de Poitiers s'étant mis en devoir de l'étudier dans les livres, le ministre lui fit observer « que la décision intervenue n'avoit pour objet que de laisser aux pasteurs la liberté de donner à leurs paroissiens malades les soins qu'ils pouvoient attendre de tout homme compatissant et un peu plus éclairé qu'eux, soins propres à pallier les effets du mal, à en retarder les progrès, à prévenir des traitements funestes, dictés par l'ignorance ou le préjugé, et à donner à l'homme exercé dans l'art de guérir le temps d'arriver ; mais que ceux-là seroient bien téméraires qui, même avec le secours des livres, se hasarderoient à exercer un art qui suppose tant de connaissances acquises et mûries par l'expérience ; que ce seroit se jouer de la vie des hommes. »

Nous ajouterons qu'il est contraire au vœu de l'Eglise que les prêtres exercent la médecine proprement dite, et même que cet exercice leur est formellement défendu par les lois canoniques.

Tels sont, Monsieur le docteur, les renseignements que je puis vous fournir sur la petite question que vous m'avez posée.

Si vous croyez que cette réponse soit de nature à intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, je ne saurais qu'être flatté de l'y voir paraître.

Veuillez agréer, Monsieur, etc...

Afred Baudrillart,
Vice-Recteur.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'hypertrophie des glandes lacrymales dans l'art. — Il existe, en une église de Bruges, une *Mater Dolorosa*, qui est un pur chef-d'œuvre. J'ai été très surpris, en examinant de près ce tableau, de voir qu'un des éléments entrant dans l'expression poignante de cette admirable figure était une hypertrophie très nette des glandes lacrymales.

Ce tableau est attribué à Jean VAN EYCK : il n'est probablement pas de lui, car il porte une date postérieure à la mort de ce peintre et n'a pas sa facture.

Pourriez-vous poser à vos lecteurs la question suivante ; Y a-t-il des peintres qui aient observé cette hypertrophie glandulaire et l'aient mise à profit dans leurs tableaux de la douleur ?

Quels sont les tableaux porteurs de ce détail ? Peut-être sera-ce le moyen de retrouver le créateur de ce tableau, un des plus beaux que l'on connaisse. Dr DEWARD.

Le Docteur Gouley ou Goulet? — Je voudrais être fixé sur la biographie et la notoriété du Dr GOULEY (ou de Gouley, ou Goulet), qui vivait au moment de la Révolution, à Paris. Il aurait, paraît-il, joué un certain rôle, sous cette période troublée de notre histoire.

Dr MARTIGNY (*Paris*).

J.-M. Caillau, lauréat des Jeux floraux. — Je relève, dans le *Journal des Débats* du 16 mai, sous la rubrique : « Il y a cent ans » :

Toulouse, 8 mai : L'Académie des Jeux floraux a fait, le 3 de ce mois, la distribution de ses prix annuels.

Le prix de l'Ode, qui est une amarante d'or, a été remporté par M. Alexandre Soumet, auteur d'une ode sur la naissance du Roi de Rome.

Le second prix de poésie, qui est une violette d'argent, a été décerné à un épître sur l'*Espérance dans l'art de la médecine*, dont l'auteur est M. J.-M. CAILLAU, président de la Société de médecine de Bordeaux.

Le ministre actuel serait-il de source médicale et est-ce à un de ses ancêtres qu'aurait été décerné cet emblème de la modestie ?

Dr DURANTE.

Où est le corps de saint François de Sales ? — Je voudrais poser à vos très éclairés lecteurs la question suivante.

Saint François de Sales, étant étudiant à Padoue, légua à la suite d'une longue maladie son corps aux étudiants en médecine de cette ville.

Pour avoir des cadavres, ces derniers se provoquaient en duel, et ces rixes devenaient parfois mortelles ; c'est pour mettre fin à cet état de choses que le futur évêque de Genève prit une telle décision.

Ce saint est mort à Lyon en 1622 ; les étudiants de Padoue ont-ils hérité de son corps ? Dr DE SALIGNES.

Réponses.

Amulette contre les convulsions (XVIII, 261). — C'est *amulette contre la peste* qu'il faudrait dire, car il s'agit d'une croix de saint Zacharie. Il en existe divers types ; j'en possède plusieurs.

Les lettres sont les initiales de versets des psaumes ou de la Bible, en commençant par la figure de droite, qui représente la face. On doit lire :

✝ Crux Christi, salva me !

Z. Zelus domus tuæ liberet me !

✝ Crux vincit, crux regnat, crux imperat. Per signum crucis libera me, Domine !

D. Deus, Deus meus, expelle pestem a me et a loco isto : libera me !

I. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum, cor et corpus meum. — Saint Luc, xxiii, 46.

A. Ante cœlum et terram Deus erat, et Deus potens est, ab hac peste me liberare.

✝ Signe de croix.

B. Bonum est... — Jérémie, iii, 26.

I. Inclinabo... — Psaume cxviii, 112.

Z. Zelavi super iniquos... — Psaume lxxii, 3,

✝ Signe de croix.

S. Salus tua ego... — Psaumes xxxiv et xc.

A. Abyssus abyssum... — Psaume xli, 8.

B. Beatus vir... — Psaume xxxix, 5.

✝ Signe de croix.

Z. Zelus honoris Dei convertat me, antequam moriar, etc.

✝✝ Deux signes de croix.

H. Hæccine reddis... — Moïse, x, 6.

G. Gutturi meo... — Psaume cxxxvi, 6.

F. Factæ sunt tenebræ. — Saint Luc, xxiii, 45 ; saint Jean, iii, 8.

✝ Signe de croix.

B. Beatus qui non respexit... — Psaume xxxix, 5.

F. Factus est Deus in refugium mihi. — Psaume xxxix, 22.

R. Respice in me, Domine... — Psaumes xxi, 2, et xxiv, 16.

S. Salus mea tu es. — Jérémie, lxvii, 14.

Prof. R. Blanchard.

Baume Tranquille ou Tranquile ? (XVIII, 230, 404, 576, 604). — Au sujet du Baume Tranquille, voulez-vous me permettre de vous citer une anecdote, *absolument authentique* ?

Il y a quelques années, à Marseille, la gent étudiantesque organisa un concours imaginaire pour une place de « sous-externe provisoire »... Le candidat que l'on « faisait marcher » avait été *préparé spécialement* pour les réponses qu'on devait lui poser. Il y en eut une qui le surprit désagréablement. C'était la suivante.

— Qui est l'inventeur du Baume Tranquille ?

— ?

— Mais saint Baptiste, Monsieur !

— Ah, oui, oui : saint Baptiste.

Alors, le membre du « jury » d'ajouter :

— Vous voyez bien que l'on dit : Tranquille comme Baptiste.

Dr Faixsilber.

— Je viens de lire, dans votre intéressante *Chronique* du 1er avril 1911, une question posée par le Dr R. Goulard, de Brie-Comte-Robert. Il s'agit du *Baume Tranquille*. Voici quelques renseignements que j'ai trouvés à ce sujet dans la correspondance de Voltaire.

Dans une lettre, datée de janvier 1724, écrite à M. le baron de Breteuil, Voltaire parle longuement de la petite vérole qu'il vient d'avoir ; il dit que « lorsqu'un sang paresseux... n'a pas la force de pousser dehors le poison dont il est chargé, alors la poudre de la comtesse de Kent (?), le baume de Vanseger (?), le *remède de M. Aignan*, etc... »

Or, une note de Clogenson, un annotateur de Voltaire, nous indique, en bas de page, ce qu'était ce remède : « François Aignan, né à Orléans et mort à Paris au commencement de 1709, capucin connu dans son ordre sous le nom de *père Tranquille*, et médecin inventeur d'un remède contre la petite vérole, et d'une préparation huileuse qui est encore nommée en pharmacie *Baume tranquille*. » Clogenson.

Dr André Gonthier.

P. S. — Mon édition de Voltaire est la « nouvelle édition des œuvres complètes », revue par Léon Thiessé, publiée à Paris par Baudouin, 1829. (Lettre LVII, page 99.)

— Dans le numéro du 1er avril dernier, vous avez bien voulu poser à vos lecteurs une question que je leur adressai, sous la forme suivante : « Doit-on écrire Baume Tranquile ou baume tranquille ?

« Ce médicament n'a-t-il pas été inventé par un certain Père Tranquile ? »

Jusqu'ici, ma question est restée sans réponse. Or, dans le numéro du *Temps* d'hier 30 mai, je lis dans un article intitulé « Médecins et rhumatisants d'autrefois », inspiré d'un ouvrage paru récemment, « Les mœurs et la vie privée d'autrefois », par Humbert de Gallier, le paragraphe qui suit :

« Restait encore le recours au baume du R. P. Tranquille, reli-
« gieux de Bretagne, qu'un gouverneur de cette province avait
« choisi comme médecin. »

Ma question se trouve donc résolue, en partie du moins, car je demande, maintenant, *ce qu'on sait du R. P. Tranquille*.

Dr Goulard.

— La réponse à la question posée par le Dr Goulard (*Chronique*

médicale, 1er avril 1911) a été donnée dans un numéro de la *Médecine moderne* (10 mai 1905). Ce journal analysait un mémoire lu à la Société d'agriculture, arts et sciences d'Angers, par M. David, qui établissait les droits d'auteur du père Rousseau, capucin, en ce qui concerne le baume attribué d'ordinaire au Père Tranquille, cordelier. « Le père Rousseau, rapporte M. David, fut missionnaire dans les pays du Levant et demeura sept ans au Caire. Il alla en Abyssinie et négocia même avec la papauté pour ramener les Abyssins au catholicisme. C'est dans ces voyages qu'il fit connaissance du père Tranquille. Tous deux gagnèrent la confiance du prince de Condé, qui les présenta au roi Louis XIV et obtint pour eux une pension de 1500 livres, puis un appartement et un laboratoire au Louvre. C'est dans un livre publié en 1697 par le frère du père Rousseau, avocat au Parlement, que M. David a trouvé la preuve que le baume du père Tranquille est en réalité le baume du père Rousseau. Ce livre est intitulé : « Secrets et remèdes éprouvés dont les préparations ont été faites au Louvre par défunct M. l'abbé Rousseau, cy-devant capucin et médecin de Sa Majesté. Dans l'avertissement de ce livre, dédié à Mgr le duc de Chaulnes, on relève cette phrase :

« Mais la composition admirable de son baume tranquille, qui « seul est un trésor, tant pour ses innombrables et rares vertus « que pour la facilité de sa composition imitée de la pierre de Butler « de Helmont, n'est-elle pas de l'invention et de la pénétration de « son esprit ? » Il y a là une affirmation précise, qui confirme d'ailleurs le passage suivant de l'ouvrage, lequel est la reproduction des divers manuscrits laissés par l'abbé Rousseau : « C'est, dit le père « Rousseau, le traité de la pierre de Butler, chez Van Helmont, qui « m'en a fourni l'idée, quoique ce ne soit rien moins que cette « pierre. »

A la suite, le père Rousseau énumère les qualités et vertus de ce baume. Il expose le raisonnement qu'il a tenu pour en établir la formule. Puis il met le lecteur au courant des manipulations successives qu'il exécuta en compagnie du père Tranquille, dont le nom est alors prononcé pour la première fois.

Après quelques détails de technique, le père Rousseau nous enseigne que le baume est encore meilleur, quand « on y ajoute autant de gros crapauds vifs qu'il y a de litres ou à peu près. Cela même rend ce remède admirable contre la peste et toutes les maladies vénéneuses et contagieuses. »

Nous sommes en 1684. On fait grand cas du remède qui a un succès considérable.

« Mme de Sévigné, continue M. David, écrivait à sa fille :

« Je vous envoie ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi- « bouteille de baume tranquille. Je ne pus jamais l'avoir entière ; « les capucins n'en ont plus. »

Il est évident que l'abbé Rousseau donna à son baume le nom de « tranquille » pour rappeler ses propriétés. D'ailleurs, le mot tran-

quille est écrit sans lettre majuscule. De plus, le Codex, conservateur de tant de vieilles formules, ne l'appelle-t-il pas *Balsamum tranquillum* ? »

Grâce aux recherches de M. David, la curiosité de notre confrère est satisfaite. Lorsqu'il lui faudra prescrire le fameux baume, il sera tranquille...

D[r] ROGER TREILLE (*Bougie*).

— Maintenant qu'on a, de divers côtés, répondu à la question de notre collaborateur le D[r] Goulard, nous sera-t-il permis d'ajouter un mot : *dès le 15 octobre* 1899, nous avons nous-même, et sous notre signature, publié dans le *Bulletin général de thérapeutique*, un travail intitulé : *La médecine dans les ordres religieux*, où nous avons donné, sur l'origine du Baume tranquille et la personnalité de son inventeur, tous les renseignements utilisés depuis par nos successeurs, sans nous nommer, ce qui est dans l'ordre !

A. C.

Un préjugé sur le noyer (XVII, 585). — Je me rappelle très bien que dans la Corrèze, tout au moins dans les environs de Brive, on considère comme dangereux le repos et surtout le sommeil sous un noyer : le moindre risque est de se réveiller avec un sérieux mal de tête.

Le souvenir me revient, à ce propos, d'une histoire qui me fut contée par un paysan de Malemort, près de Brive : deux jeunes mariés, leurs parents et leurs invités, revenaient de la mairie ; les gens de la noce, fatigués, entrèrent dans un pré pour se reposer ; le marié, bien portant et parfaitement valide, commit l'imprudence de se coucher sous un noyer ; quand il voulut se relever pour repartir, il s'aperçut qu'il était devenu boiteux.

Si grossière que soit l'absurdité de cette histoire, vous trouverez quantité de paysans du centre de la France qui ne demanderont pas mieux que d'y croire ; il y en a bien qui sont convaincus que les coqs pondent des œufs, d'où, il est vrai, il sort non pas des poussins, mais des serpents. La *Chronique médicale* ne pourrait-elle pas ouvrir une petite enquête sur les « œufs de coq ? »

Paul TRIBIER.

— En Charente-Inférieure, où je suis né et ai passé mes premières années, à la campagne, près de Saintes, on nous recommandait soigneusement d'éviter de nous reposer et surtout de ne jamais dormir à l'ombre d'un noyer.

C'était, prétendait-on, extrêmement dangereux, car cela *glaçait le sang*. Préjugé fondé ou non, erreur ou vérité, je l'ignore et n'en discuterai pas ; mais la chose est bien certaine, même à l'heure actuelle ma prévention contre cet arbre et son ombre est telle que je me refuserais nettement à faire, de propos délibéré, la preuve contraire des préceptes qui m'ont été inculqués.

D[r] Marcel NATIER (*Paris*).

— Mon grand-père, qui exerça pendant longtemps la médecine dans le Bourbonnais, conseillait fréquemment aux lymphatiques de tout âge la tisane de feuilles de noyer, et il recommandait pour les enfants des bains d'infusion de feuilles de noyer et aussi des matelas de feuilles sèches ; le tout au grand profit des malades. J'ai suivi les mêmes « errements » avec avantage, surtout à la campagne où le remède se trouve sous la main.

Dans le Bourbonnais, à Montluçon, le public était convaincu que l'ombre du noyer était dangereuse et que ceux qui s'y endormaient étaient exposés aux douleurs et à l'amaurose.

L'ombre du noyer étant fort épaisse, il règne à son pied une fraîcheur qui peut ne pas être sans inconvénients : de là le préjugé de nocivité qui existe encore de nos jours, en Limousin et en Périgord.

D[r] L. Lombard.

Virtuoses infirmes (XIV ; XV ; XVII, 59). — « A Tarare, j'ai vu une chose très admirable, une femme n'ayant que des moignons au lieu de mains, et je ne sais si cette difformité était originelle ou accidentelle, mais elle filait du lin à la quenouille et faisait son fil avec ses moignons aussi adroitement et aussi vite qu'aucune femme que j'aie vu filer avec ses mains. » (Un voyageur anglais à Lyon sous Henri IV (1608), in *Revue du Lyonnais*, 1880, IX, 329.)

« Je viens de voir, en me promenant, un pauvre soldat français, à qui un boulet a emporté les deux mains, qui n'a plus que deux moignons et qui gagne sa vie en se faisant la barbe, écrivant, battant du tambour, jouant du violon et jouant aux cartes dans les rues ; si je ne l'avais pas vu, je ne le croirais pas. » (Balzac à M[me] Hanska, Ajaccio, 1[er] avril 1838 : *Corresp.*, I, 401.)

H. D.

Le D[r] Moreau (XVII, 734). — Le D[r] Moreau, dont il est question dans la *Chronique* du 1[er] novembre 1910, est probablement le D[r] Joseph Moreau, docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital de Vitry-le-François, chevalier de la Légion d'honneur, mort en cette ville en 1834. Il est l'auteur du *Traité des fièvres intermittentes et de leur guérison par le quinquina*.

L. Moulé, vétérinaire en retraite,
à Vitry-le-François (Marne), 27, rue de la Tour.

Accouchements extraordinaires (XVIII, 304). — A Mansourah, ville importante de la Basse-Egypte, une indigène vient d'accoucher d'un garçon à deux visages sur une tête. Deux yeux, deux nez, quatre oreilles et deux bouches.

G. Arvanitaki (*Le Caire*).

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 2 15 Janvier 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Histoire

La faculté d'abstraction et de distraction de Napoléon Ier

(D'après des documents inédits),

par M. le Dr L. Revillet (de Cannes).

L'extraordinaire puissance de travail de Napoléon Ier stupéfie tous ceux de ses historiens qui ont pu le suivre dans les détails intimes de son labeur quotidien.

Dans son immense empire, grand comme celui de Charlemagne, dans les royaumes de ses frères, de même que chez les nations alliées ou confédérées, rien ne se faisait qu'il ne l'eût examiné, ordonné ou autorisé. Sans se lasser jamais, sa prodigieuse activité centralisait et mettait en mouvement les rouages multiples de l'énorme et compliquée machine gouvernementale : guerre, marine, finances, justice, beaux-arts, etc., etc., il voyait tout, dirigeait tout ; son attention s'intéressait encore à des détails qui nous paraissent minimes ou de moindre importance, et du fond de la Russie, loin de la France et de ses voies de communications, il promulguait le décret de Moscou, réglementant le Théâtre Français.

Pour expliquer cette inépuisable fécondité intellectuelle, Napoléon comparait son cerveau à ces meubles à compartiment, qu'il ouvrait et fermait successivement. Lorsqu'il croyait s'être suffisamment occupé d'une question, il l'oubliait momentanément et passait à une autre. Puis, s'il sentait la fatigue envahir son cerveau, il cessait tout travail, ouvrait le compartiment aux distractions et faisait abstraction complète des lourds soucis et des impériales préoccupations.

Après ce repos voulu, l'empereur, le cerveau rafraîchi, se remettait à la besogne, ayant recouvré toute son énergie et toute sa géniale activité. Il arrivait ainsi à résoudre le problème du maximum de travail avec le minimum d'effort intellectuel.

L'anecdote suivante, que je crois inédite, démontre surabondamment l'excellence de cette méthode.

De retour de l'île d'Elbe, Napoléon arriva, le 4 mars 1815 au soir, à Malijaz, petit village situé à mi-chemin entre Digne et Sisteron. Il descendit chez le maire, qui était allé à sa rencontre, et envoya un

officier au château pour voir s'il pourrait y être logé, lui et sa suite. L'officier visita les appartements, et dit au domestique d'allumer du feu dans celui qu'il désigna, et d'éclairer l'escalier. Quelques minutes après, Napoléon arrivait, suivi de plusieurs officiers et de quelques valets de pied. Il monta précipitamment l'escalier et fit demander le maître de la maison.

Le propriétaire du château, le marquis de Malijaz, était absent, à la chasse depuis le matin.

De vieille noblesse et allié aux meilleures familles de la Provence, d'Albertas, de Castellane, de Villeneuve, de Fortia, etc., etc., le marquis de Malijaz professait les opinions légitimistes du blanc le plus pur. Esprit fin, délicat, cultivé, poète et musicien, il faisait des opéras-comiques, des pastorales, dont il composait la musique et le libretto, dans le genre du *Devin de village;* il écrivait des romances, des danses villageoises, avec accompagnement de guitare ou de clavecin, et faisait converser et soupirer fort agréablement les Tircis et les Chloris, les Colins et les Colinettes, sur la verdure et sous la coudrette, leur prêtant les accents d'une musique aujourd'hui vieillotte, mais encore aimable et pénétrante, comme le parfum des feuilles mortes et des fleurs depuis longtemps desséchées.

Sa famille avait été fort éprouvée par la tourmente révolutionnaire. Son père, receveur général des finances de Provence, avait été incarcéré au Fort Saint-Jean de Marseille. Pour éviter le sort réservé aux fermiers généraux, c'est-à-dire le tribunal révolutionnaire et la guillotine, il fit durer autant que possible la reddition de ses comptes. Pendant qu'il était en prison à Marseille, il était inscrit sur la liste des émigrés dans le département des Basses-Alpes, où il possédait une terre, qui fut sur-le-champ séquestrée. Au 9 thermidor, il fut remis en liberté ; mais ce ne fut qu'après l'avènement de Bonaparte au consulat, qu'il obtint sa radiation de la liste des émigrés et la restitution d'une partie de ses terres.

Depuis ces événements, douze ans s'étaient écoulés ; le vieux marquis de Malijaz, l'ancien receveur général des finances, était mort, Napoléon avait été renversé par la coalition des souverains de toute l'Europe, et les Bourbons, rois légitimes, semblaient réinstallés solidement et définitivement sur le trône de leurs aïeux. Aussi la surprise du marquis de Malijaz fut extrême et n'eut d'égale que sa désagréable déconvenue, en apprenant, à son retour de la chasse, qu'il avait pour hôte l'usurpateur, l'Ogre de Corse, le général Buonaparte, pour l'appeler par son nom.

Mais c'était un galant homme, connaissant et pratiquant les devoirs de l'hospitalité ; il n'avait pas oublié non plus que le premier Consul avait rouvert les portes des églises aux prêtres et celles de la France aux émigrés, parmi lesquels son père avait été inscrit. Il fit bonne figure à cette mauvaise fortune, sut dissimuler son déplaisir et se tirer d'affaire galamment, en parfait gentilhomme.

Après avoir traversé un poste de grenadiers, installé à la porte du château, il fut conduit par un officier auprès de l'empereur.

Celui-ci, vêtu de la légendaire redingote grise, était debout près d'une table. Il toisa le nouvel arrivant, et lui posa, suivant son habitude, brusquement, toute une série de questions précipitées, à brûle-pourpoint.

— Vous êtes le propriétaire de ce château

— Parfaitement.

— Que faisait votre père ?

— Il était receveur général des finances de Provence.

— Comme tel, il a dû être poursuivi ?

— Il a été incarcéré, puis remis en liberté. Inscrit sur la liste des émigrés, il obtint sa radiation après votre avènement au consulat.

— Ah ! très bien ! dit l'Empereur ; sa figure jusqu'alors sévère se détendit subitement.

Napoléon lui demanda encore depuis quand son père était mort, s'il avait des frères, etc., etc., puis il termina l'entretien en disant : « Excusez-moi, j'ai envahi votre château, mais il n'y avait pas d'autre local convenable pour me loger. Je vais vous donner bien de la besogne. »

En effet, le château était rempli d'officiers et de valets de pied ; pour les coucher, les chambres et les corridors furent encombrés de couvertures et de matelas, et les bas offices de foin pour les valets.

Les grenadiers de la garde bivouaquèrent dans la cour du château et sur la place du village.

C'était une nuit de mars, froide et étoilée. Pour se réchauffer, ils allumèrent de grands feux, et tout ce qui restait de la provision de bois du marquis y passa.

Après le souper, qui fut très frugal, l'empereur se mit au travail avec le général Bertrand. Il allait et venait, conversait et dictait, en marchant. Vers 11 heures du soir, il se coucha, et le général Bertrand lui fit la lecture à haute voix. Au bout d'une demi-heure, tout bruit cessa, l'empereur dormait. Le général Bertrand passa le reste de la nuit, assis dans un fauteuil, accoudé à la table de nuit, sur laquelle était posée une paire de pistolets.

Le lendemain matin, avant l'aube, l'empereur descendait dans la cour, s'excusait encore du dérangement qu'il avait causé, et faisait remettre quatre-vingts francs d'étrennes au serviteur du château et une pièce de cinq francs à chacune des deux femmes du pays, qui étaient venues prêter leur aide. « Ce n'est pas beaucoup, dit l'aide de camp de service, mais *pour le moment* nous ne sommes pas riches. »

Le soleil commençait à dorer les sommets des Alpes, lorsque l'empereur monta à cheval. Il se mit à la tête de sa petite troupe, et s'engagea dans cette voie mystérieuse et tragique, qui, après les réceptions triomphales de Grenoble, Lyon et Paris, devait le conduire à Waterloo.

Au moment de franchir la porte du château, l'officier, qui avait rempli le rôle de fourrier, fit faire demi-tour à son cheval, vint serrer la main au marquis et lui dit : *si, par hasard, vous veniez à Paris,*

et que, par hasard, nous y arrivions, venez me voir ; j'aurai un véritable plaisir à pouvoir vous être utile ; vous pouvez vous adresser au général Deschamps. » Cette phrase caractérise bien l'état d'esprit de ces braves gens, leur foi aveugle en leur empereur ; ils le suivaient partout dans les entreprises les plus extraordinaires, et il faut convenir, qu'à ce moment, la conquête de la France par un bataillon de 400 hommes pouvait paraître une aventure assez risquée.

Après le départ de Napoléon, on trouva dans sa chambre un papier, chiffonné et roulé en boulette, et, sur la table de nuit, un livre encore entr'ouvert.

Le papier chiffonné était le brouillon de la fameuse et éloquente proclamation adressée aux soldats et qui fut imprimée le lendemain à Gap : « Venez vous ranger sous le drapeau de votre chef... La victoire marchera au pas de charge ; l'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame... »

Le livre resté entr'ouvert était un volume des Contes *de La Fontaine* !

Ainsi, à une période des plus critiques et décisives de son existence, au moment où la résistance d'un seul régiment, envoyé à sa rencontre, l'exposait à être jugé sommairement par une cour martiale et à être fusillé comme un simple rebelle pris les armes à la main, l'empereur avait assez de volonté et de pouvoir sur lui-même pour éloigner les pensées angoissantes et les inquiétudes. Par la lecture de son poète favori, il donnait à son cerveau le calme réparateur nécessaire au travail du lendemain ; il s'endormait en rêvant aux galantes et plaisantes aventures de la fiancée du roi de Garbe ou de la belle ingénue, qui trouvait plaisir à mettre « le diable en enfer ».

On trouvera peut-être que, dans ce récit, nous sommes entré dans bien des petits détails oiseux, mais rien dans la vie de cet homme extraordinaire n'est à négliger. Pour ses détracteurs comme pour ses admirateurs, tout est à méditer, tout est matière à enseignement.

Du fait en apparence le plus insignifiant, une morale est à extraire. Celui que nous venons de raconter apprendra aux travailleurs de la pensée à ne pas dépasser une certaine somme de travail, et leur apprendra encore à savoir, à l'exemple de Napoléon, donner au cerveau les distractions et le repos nécessaires, pour éviter le surmenage et l'impuissance intellectuelle qui en résulte. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut travailler à temps, comme il faut, et rien qu'autant qu'il faut. C'est une haute leçon d'hygiène cérébrale.

Les reliques napoléoniennes, abandonnées au château de Malijaz, eurent le sort suivant : le très précieux brouillon de la proclamation « Aux soldats » fut donné par le marquis de Malijaz à la comtesse de Castellane, sa cousine, dans la famille de laquelle il a été conservé. Quant au volume des *Contes* de La Fontaine, qui eut le privilège d'endormir l'empereur, il a très malheureusement disparu.

Je tiens tous ces détails de la bouche de Mme Rolland de Malijaz, la petite-fille de l'hôte involontaire et improvisé de Napoléon pen-

dant la nuit du 4 mars 1815. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici tous mes respectueux remerciements et de souhaiter que le charme, donné par elle à son récit, se retrouve dans ces lignes, qui s'efforcent d'en être la reproduction tout au moins véridique.

Les médecins de la Congrégation.

En 1826, le comte de Montlosier fit paraître son « Mémoire à consulter, sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône » ; il dénonçait ainsi les opinions professées par un groupe d'hommes influents qui, réunis dans un but religieux, certains diront plus tard politique, avaient formé, sous la conduite du Père Delpuits, une société célèbre sous le nom de *Congrégation*.

Sait-on qu'un certain nombre de médecins, et non des moindres, parmi nos confrères du début du XIXe siècle, furent affiliés à cette société à sa naissance ? M. de Grandmaison, qui a écrit une intéressante histoire de la *Congrégation*, cite plusieurs noms et diverses anecdotes qui pourront peut-être intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

Le P. J.-B. Delpuits, de la Société de Jésus, avait toujours montré beaucoup de goût pour les sciences naturelles et, en particulier, les sciences médicales. Il eut plaisir à réunir, dans son appartement de la rue Saint-Guillaume, un certain nombre de jeunes gens qui suivaient alors les cours de l'Ecole de Médecine, où M. Bordier, proche parent du Révérend Père, était alors professeur. En 1801, au début des premières séances de la Congrégation, les étudiants se groupaient autour du docteur Bayle, congréganiste comme eux (Bayle, 1774-1816, connu par ses travaux sur la phtisie pulmonaire).

Nous avons relevé, dans l'ouvrage de M. de Grandmaison, les noms des médecins suivants :

Régis Buisson, Lyonnais, neveu du Père Bichat, de la Compagnie de Jésus et prédicateur du Roi, servit comme aide-chirurgien dans les armées de la République. Cousin de l'illustre anatomiste Bichat, dont il fut le collaborateur assidu, membre de la *Société de médecine*, il fit de nombreux prosélytes parmi les médecins ses confrères.

Préfet de la Congrégation en 1801, c'est Régis Buisson qui est l'auteur des épigrammes suivantes, dirigées contre deux professeurs de l'Ecole, connus pour leurs opinions libre-penseuses. La première est adressée à Chaussier, professeur de physiologie, lequel abusait, paraît-il, des néologismes et ne savait pas être simple :

Ce professeur, qui voulut notre tête
Extrémité céphalique appeler,
Vient aujourd'hui, pour mieux tout niveler,
Changer aussi les vieux mots *homme et bête*.
Des animaux deux classes il fera,
Lesquelles deux bien il distinguera

L'une de l'autre : en *classe raisonnable*
Et *classe sans raison*. L'idée est admirable,
Dit là-dessus certain railleur ;
Mais une chose m'embarrasse,
C'est de savoir dans quelle classe
Nous placerons le professeur.

La seconde vise Leclerc qui, à propos de la nomenclature des muscles de l'œil : muscle humble (*gracillimus orbitis*, d'Albinus et Bochdaleck ?), muscle capucin (?), félicitait la France d'être débarrassée des capucins et autres moinillons :

Quand sur les capucins de France
Je vous vois exercer avec tant d'élégance
Votre anatomique gaîté,
Cléon, je crois en vérité
Qu'entre vos mains le Dieu de l'éloquence
A fait le vœu de pauvreté.

M. de Grandmaison cite encore, comme étant de Régis Buisson, ce quatrain composé à la suite d'un cours sur le sommeil :

Lorsque Damis voulut, d'un ton scientifique,
L'autre jour de Morphée expliquer les secrets,
Sa théorie eut pour moi tant d'attraits
Que sur-le-champ je la mis en pratique.

Laennec, Hyacinthe, admis en 1803, vice-préfet en 1807. La vie de l'illustre auteur du *Traité d'auscultation* est bien connue ; à noter, toutefois, cette particularité, que je trouve reproduite en note (page 35), dans l'intéressant ouvrage de M. de Grandmaison.

« Tous les grands hommes ont leurs faiblesses, celle de Laënnec était de déplorer l'exiguïté de sa taille, en effet assez courte ; il faisait de grands pas, s'appuyait sur une grande canne, portait un tricorne menaçant les deux côtés de la rue et des breloques de montre énormes, dont son ami le docteur Pignier gardait encore le souvenir quarante ans après sa mort. »

Laënnec fut au nombre des congréganistes présentés au Pape Pie VII par Mgr Sala. Avec les médecins Gondret, Buisson, Perdrau et Pignier, il alla solliciter la bénédiction du pontife, qui recevait de nombreuses députations dans le grand salon du Louvre, où un trône lui avait été dressé.

— « Très Saint Père, dit Mgr Sala, ce sont des médecins pieux.
— Oh ! répondit le pape en souriant, *medicus pius, res miranda !* »

Aux réunions, l'un des membres de la Congrégation faisait souvent une conférence écrite sur un sujet de piété. Laënnec traita un jour le sujet suivant : la Voie, la Vérité et la Vie. Le manuscrit de cette conférence est encore entre les mains de M. de Grandmaison ; je ne sache pas que ce discours ait jamais pris place dans une édi-

tion des *Œuvres complètes* de notre illustre confrère, laquelle reste encore à faire, je crois.

Nous relevons encore les noms de MAISONNEUVE, reçu congréganiste en 1801 ; PIGNIER, Alexandre (1806) ; GONDRET, Louis (1801), le premier de ceux-ci bien connu ; SAVARY DES BRULONS, congréganiste en 1801, premier prix au concours de Médecine, en 1800. Invité à un dîner officiel chez le ministre de l'Intérieur Quinette, conventionnel et régicide, le jeune médecin, se souvenant que ce jour-là était jour d'abstinence, refusa d'user des mets interdits par l'Eglise, affirmant ainsi ses convictions au grand étonnement des convives. Savary mourut en 1814, en soignant au Val-de-Grâce les blessés, qui, à cette date, encombraient les hôpitaux militaires.

FIZEAU, Louis, congréganiste en 1801, fut médecin de la grande Aumônerie sous la Restauration. Pendant toute sa vie, il conserva les habitudes et les manières du temps passé. Il avait coutume de visiter sa clientèle du faubourg Saint-Germain en culotte courte, avec des boucles d'or à ses souliers ; il mourut en 1865.

TILORIER, Armand, interne à l'hôpital Saint-Antoine, mort en 1806.

FRAIN DE LA VILLEGONTIER, Charles, que tout le monde appelait le « bon Frain », étudia la médecine à Rennes, où il donnait ses soins aux malades prisonniers dans les geôles du gouvernement révolutionnaire, vint à Paris en 1801, y fit la connaissance du P. Delpuits, entra dans la Congrégation cette même année et mourut, en 1804.

Enfin, PERDRAU, Joseph, né à Angers, congréganiste en 1801, exerça la médecine jusqu'en 1849, époque à laquelle il mourut, en soignant gratuitement les pauvres atteints du choléra.

Dr A. LEBEAUPIN.
(*Moisdon-la-Rivière,* Loire-Inférieure.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

ORCHESTRE MÉDICAL

L'*Orchestre médical* donnera, le jeudi soir 25 janvier, salle Gaveau, un concert au profit de l'*Œuvre Parisienne de Secours Immédiat et d'Assistance à la Famille médicale.*

Pour la location et le programme, s'adresser à l'*Agence Demets,* 2, rue de Louvois, Paris.

Figures Médicales d'Antan

Quelques souvenirs sur Velpeau.

Notre collègue Pichevin rapporte, d'une excursion à la Brèche (Indre-et-Loire), le pays natal de Velpeau, de pittoresques impressions sur le célèbre chirurgien (1).

A peine arrivé à l'entrée du petit village, on rencontre une maison d'aspect rustique. Sa façade est parallèle à la route qui traverse la Brèche et qui conduit à la place où se dresse le buste de Velpeau. Fait curieux, la silhouette du toit de la maison où le grand clinicien de Paris naquit représente vaguement le profil d'une fracture du radius !

C'est là qu'était la forge où, sous la direction de son père, Velpeau, né en 1795, fit ses premières armes comme apprenti de maréchal ferrant. Dans ce rude métier il resta confiné jusqu'à l'âge de 20 ans, n'ayant eu qu'une instruction tout à fait sommaire, livré qu'il avait été à ses propres ressources et n'ayant jamais eu de maître. Velpeau savait lire et écrire, mais c'était à peu près tout.

On sait comment naquit sa vocation de chirurgien. Paul Triaire nous l'a conté, dans le volume consacré par lui à Bretonneau et ses contours.

Le jeune homme avait vu soigner par son père quelques chevaux ; il l'avait imité. Découvrant dans une armoire des volumes ayant trait à la médecine vétérinaire, il les avait lus avec avidité et, fier de son savoir plutôt léger, il avait entrepris une cure d'abord sur lui-même et, plus tard, sur une femme qui faillit succomber du fait de la médication du jeune apprenti forgeron.

Cette affaire aurait pu mal tourner, sans l'intervention d'un excellent médecin du pays, le docteur Bodin qui, frappé par l'intelligence du jeune homme, le recommanda à la bienveillance d'un propriétaire des environs.

Velpeau reçut quelques leçons en même temps que les fils de M. Ducou ; il fit de rapides progrès, et put, grâce à son énergie et à un travail opiniâtre, avoir assez d'acquit pour pouvoir commencer les études qui devaient lui permettre de recevoir le diplôme d'officier de santé, but suprême de ses espérances.

Une anecdote, qui nous est rapportée par le Dr Pichevin, mérite d'être conservée.

Quand Velpeau fut arrivé au faîte des honneurs, possesseur d'une belle fortune, il pensa à faire quelque bien dans le pays qui l'avait vu naître et qu'il n'avait pas revu.

La vieille église tombait en ruines ; le glorieux enfant de la Brèche résolut de prendre une part importante dans la construction du nouvel édifice, que la municipalité voulut construire sur l'emplacement même de l'ancien.

Velpeau donna une somme considérable et fit commencer les travaux qui traînèrent pendant plusieurs années. Il était convenu que le vieux chirurgien, cédant aux vœux unanimes de ses concitoyens, ferait le voyage de Paris au pays natal et viendrait assister à l'inauguration de la nouvelle église...

(1) Cf. la *Semaine gynécologique*, 5 décembre.

D'après la tradition conservée à la Brèche, le grand chirurgien, sollicité de se rendre au pays par un de ses proches, après avoir appris que son parent atteint d'épilepsie échappait par suite à sa compétence, ne put se rendre en Indre-et-Loire. Mais quand la construction de l'église du village de la Brèche fut en train, Velpeau se sentit frappé par la maladie qui devait l'entraîner au tombeau. Il pria de faire diligence, désireux qu'il était de retourner dans ces lieux agrestes où il avait vu le jour, où il avait conservé des parents, des amis, des connaissances, tous de condition modeste. Peut-être se joignait-il au désir naturel de revoir la terre natale, sa famille et ses compatriotes, le secret dessein de montrer dans sa gloire mondiale le haut professeur arrivé au comble des honneurs et de faire admirer à tous le chemin parcouru par l'apprenti du maréchal-ferrant de la Brèche.

Velpeau mourut en 1867, avant d'avoir pu mettre à exécution le projet que, dans les dernières années de sa vie, il avait caressé avec une certaine impatience. Mais, dans la nef de la petite église villageoise, dans un vitrail qui se voit aussi bien de l'intérieur de l'église que de l'extérieur, on peut contempler Velpeau dans sa robe professorale, le chef couvert de la toque rouge !

Comme hommage posthume, celui-là n'est pas banal : il ne manque à Velpeau que d'être canonisé.

L'Esprit d'autrefois

Auteur et Directeur.

Elle est savoureuse, l'anecdote rapportée, dans la *Mercure de France*, par M. Maurice Boissard et qu'aimait à raconter Monselet.

Elle est peut-être connue de certains d'entre nos lecteurs, mais elle est amusante, et nous la rééditons, ne fût-ce que pour ce motif.

Elle remonte à l'époque où Nestor Roqueplan était directeur des Variétés.

Un matin, le vaudevilliste Boulé vint lui lire une pièce. Roqueplan se résigna et prit sur son canapé la pose qui lui était habituelle.

Boulé bégayait assez fortement. A peine eut-il commencé sa lecture, que Roqueplan murmura, à travers la fumée de son cigare :

— Tiens ! un bègue ! C'est original.

Boulé ne l'entendit pas, ou feignit de ne pas l'entendre, et continua sa lecture. Au bout de quelques instants, Roqueplan murmura de nouveau :

— Ah ! ah ! Deux bègues !... Très bien !

Boulé n'entendait rien, toujours plus ardent à sa lecture. Quand il eut fini, Roqueplan lui dit :

— Savez-vous que c'est une idée fort originale d'avoir fait bégayer tous vos personnages ?

— Mais ils ne bé... bé... gayent pas, répliqua Boulé, fort décontenancé. C'est... moi seul... qui... qui... bégaye !

A ces mots, Roqueplan se levant et s'adressant à Boulé abasourdi :

— Du moment que vos personnages ne bégayent pas, je refuse votre pièce.

Echos de la « Chronique »

A défaut de thermomètre.

Voulez-vous connaître la température d'un bain, avant de vous y plonger ? Tâtez l'eau non avec la main, mais avec le pied, qui est d'une sensibilité tactile autrement grande. Et, pour nous en convaincre, le Dr Kock nous donne les raisons de cette préférence, dans un savant article du *Berliner Klinischen Wochenschrift*, traduit par le *Journal des médecins et des accoucheurs*. Ces raisons s'appuient à la fois sur l'histoire et sur l'art.

Une estampe d'Eucharius, datée de 1529, illustre un livre de Rœslin, qui porte ce nom charmant : *Le Jardin de roses des accouchées et des nourrices*. Du fond de son lit, une jeune mère regarde son nouveau-né, couché sur les genoux de la sage-femme. Celle-ci a quitté ses chaussures et ses bas, et elle a les deux jambes plongées jusqu'aux mollets dans un baquet de bois. Près d'elle, une servante tient un broc enveloppé d'un linge (pour bien montrer qu'il est plein d'eau bouillante) et, les yeux fixés sur la femme, attend un signe pour verser.

Si cet exemple était unique, on pourrait penser que la commère profite d'une occasion. Mais un tableau d'Holbein le Vieux présente une scène du même genre. Il a pour sujet la *Nativité de la Vierge* ; daté de 1493, on le voit au dôme d'Augsbourg. Là encore, la sage-femme, assise sur une chaise basse, tient l'enfant sur son sein et pose le pied dans un baquet. Elle n'en met qu'un, le gauche, et ne l'entre que jusqu'à la cheville. Auprès d'elle sont deux brocs : l'un, d'eau chaude sans doute ; l'autre, d'eau froide.

L'estampe et la peinture étant toutes deux allemandes, on serait tenté de croire que cet usage est purement germanique ; mais le docteur Mullherheim, savant auteur de la *Nursery dans l'Art*, cite des gravures japonaises qui représentent pareille scène au Nippon. Aussi le professeur Kock recommande-t-il aux mères de renouer cette antique tradition.

Malgré l'autorité du professeur Kock, il sera, croyons-nous, plus sûr de s'en tenir aux indications du thermomètre.

Un exemple de rare énergie.

Un cas, assurément pas banal, est celui de M. G... ; il nous est signalé par un de nos confrères de Lorient.

M. G..., actuellement interne à l'Hôtel-Dieu, est capitaine d'infanterie en congé de trois ans. Il a commencé sa médecine à Alger, il y a six ans, et est arrivé, par sa volonté et son énergie, tout en faisant son service, à prendre ses inscriptions et à devenir un excellent clinicien ; il a été reçu à l'externat, du premier coup, le 5e, et interne au 2e concours. Ce bel effort méritait d'être signalé.

A noter que M. G... fut un brillant escrimeur, professeur à Joinville, et a fait, en cours d'études médicales, la première campagne du Maroc (Casablanca).

Le premier Annamite, docteur en médecine.

Au début de 1911, M. Trinh conquérait son grade de docteur en médecine, devant la Faculté de Montpellier. M. Lê quang-Trinh avait choisi, comme sujet de l'épreuve finale des examens de doctorat, le sujet suivant : *Les croyances et pratiques médicales sino-annamites*.

La thèse du jeune docteur lui a mérité les plus vifs éloges des professeurs de l'antique Université, qui compta Rabelais au nombre de ses élèves.

M. Trinh serait, nous assure-t-on, le premier étudiant en médecine annamite, reçu docteur d'une Faculté française.

La doyenne des sages-femmes.

Jusqu'à preuve du contraire, il semble que ce soit Mme Rose Raynaud, sage-femme à Candiès-de-Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales), qui, actuellement, accuse 93 printemps, étant née le 10 juin 1818. Elle exerce dans son village depuis 1847.

Mme Bauchet, née Cornu, qui exerce à Luçay-le-Mâle, dans l'Indre, depuis 1846, n'a que 91 ans. Une cadette !

Pour endiguer le flot livresque.

Un Berlinois, Œlrichs, a publié, en 1756, une dissertation in-8, où il donne la liste des auteurs condamnés à manger les livres qu'ils avaient composés.

Elle est intitulée ; *Dissertatio de bibliothecarum ac librorum fatis, imprimis libris comestis*, et est imprimée en tête du catalogue de la bibliothèque de J. de Pérard (1).

Bien des auteurs trouveraient le mets indigeste, si on les obligeait à déglutir leurs œuvres ; mais cesseraient-ils pour cela de produire, c'est une autre question.

Dédicaces de thèses.

Notre jeune confrère, le Dr G. Rey, dédiait, en juin dernier, sa thèse de doctorat, sur la « tuberculose du cœur », à Mme la comtesse de Noailles, en ces termes délicats : « A l'auteur charmant de *Cœur innombrable*. » Gageons que notre illustre poètesse en aura été flattée, tout de même.

Quoi qu'on ait dit, l'encens n'est pas comme l'argent : il a toujours de l'odeur.

---

(1) L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, 1845.

Tribune de la « Chronique »

Les derniers moments de Lannes.

On a lu l'émouvant et dramatique récit, qu'a fait de la mort de Lannes notre collaborateur, le Dr Ravarit. Voici des nouvelles précisions, dues à notre confrère en littérature, M. Edouard Gachot, à qui l'on doit la publication d'un document très instructif, dont il eut naguère communication, à Vienne. C'est le cahier d'un étudiant, nommé Franz Weber, lequel a narré en ces termes le spectacle dont il fut le témoin occasionnel.

La scène se passe à la brasserie du Danube, située au nord d'Ebersdorf. Franz Weber, en sa qualité de cousin du propriétaire dudit établissement, se trouvait alors loger chez ce dernier. Nous ne reproduisons de son récit que les extraits essentiels.

Le 23, vers neuf heures du matin, des officiers vinrent à la brasserie annoncer que l'ancien quartier général du feld-maréchal Lanes (*sic*) allait servir d'ambulance. On arrangea vite ma chambre qui avait un bon lit bas, un fauteuil, une armoire, trois chaises, un meuble-nécessaire et deux fenêtres ouvrant sur le Danube. Je fus obligé d'emporter quelques effets, mes livres, et d'aller me réfugier dans un petit cabinet bâti en terre, à l'entrée du jardin.

La curiosité me portant à tout observer, je vis apporter avant midi un brancard entouré de capitaines ; un blessé était étendu dessus et le corps couvert de manteaux bleus. Il avait les yeux grands ouverts et il gesticulait du bras droit. Je reconnus à quelques pas le feld-maréchal Lanes, qui avait pris son dîner le 20 d'auparavant à la brasserie du Danube.

On le coucha dans mon lit et il prit de la boisson à même le vin, que mon cousin n'avait pas su dérober aux recherches brutales de quelques soldats maraudeurs.

Peu de temps après, les roulements des tambours annoncèrent que quelque chose d'extraordinaire se passait au dehors. L'empereur Napoléon, qui avait surveillé durant la matinée les réparations faites au pont qu'un radeau avait coupé la veille, venait voir le feld-maréchal. Immédiatement, des valets et des mameluks nous chassèrent de la cour, car il était défendu d'approcher l'Empereur, qui redoutait les assassins.

Après le départ de l'Empereur, nous vîmes les domestiques qui arrivaient de Vienne. Il y avait dans le service du feld-maréchal un nommé Stein, de Strasbourg, homme qui parlait l'allemand et qui m'apprit qu'un biscayen avait abîmé dans la masure du château d'Essling les deux jambes de son maître. Trois médecins restaient. L'un d'eux, qui avait des cheveux très longs, semblait commander aux autres. Il me demanda un peloton de chanvre. J'allai prendre cette matière chez le cordier Osipof.

Mon cousin me tint compagnie dans la cuisine et nous veillâmes jusqu'à deux heures du matin......

Le 24, M. Stein me dit que le blessé allait beaucoup mieux et qu'il s'était déjà informé si, en portant une jambe de bois, il pourrait bien monter encore à cheval.

Dans l'après-midi, les médecins ne laissèrent auprès de lui qu'un do-

mestique. La porte étant restée entr'ouverte, j'allai regarder dans quelle position se trouvait placé le feld-maréchal. Il était allongé sur le lit, la tête placée bien haute sur des manteaux et les yeux clos comme s'il dormait. Il avait des couleurs rouges au visage et un mouchoir blanc dans la main gauche.

Le soir, des grenadiers occupèrent la brasserie et se conduisirent brutalement. Un médecin appelé M. Iwan (Yvan) vint pour changer le pansement du blessé. Le feld-maréchal se plaignit très haut de douleurs de ventre, avant de demander les moyens d'écrire. Comme on ne lui remettait pas ce qu'il désirait avoir immédiatement, il s'emportait. Il paraissait avoir de la fièvre et il répétait souvent un nom de femme : Louise...

Les 26 et 27, toujours des visites. Je ne pus m'approcher du blessé. Mon cousin commandé pour un service l'aperçut au moment où il buvait du lait, M. Stein m'annonça le soir du 27, quand je lui remettais du tabac, que des craintes venaient aux médecins sur la jambe gauche coupée au-dessous du genou. Dans la chaleur qui était accablante, les chairs ne se fermaient pas et le feld-maréchal avait des bourdonnements dans les oreilles. Il se plaignait des bruits que faisaient les troupes qui défilaient sans cesse dans Ebersdorff. On plaça auprès de lui un grenadier, afin de le maintenir couché au cas où la fièvre le porterait à faire des grands mouvements. On lui administra de force des médicaments. Il y eut des allées et venues toute la nuit.

Le 28, un feld-maréchal, Davoud (Davoust), vint dire aux officiers qui gardaient le malade que l'Empereur s'inquiétait. Dans la soirée, le malade poussa des cris. Il commanda des mouvements à ses soldats. Vers onze heures de la nuit, on l'entendit de toute la maison. Le blessé voyait la mort qui le guettait. Il ne voulait pas qu'on mît son corps dans le petit cimetière placé au bord du Danube ; il avait l'horreur de ce cimetière réservé, avant la guerre aux noyés ; il voulait être remis à Louise. Il voulait voir Napoléon pour obtenir cette faveur et lui recommander plusieurs personnes.

On fit de grands bruits dans la maison durant la journée du 29. L'Empereur avait eu un évanouissement. A ce moment, la garde fut renforcée dans la cour. Mesure qui précéda l'éloignement des habitants. Nous dûmes aller chercher refuge dans le voisinage, ce qui m'empêcha de voir encore l'Empereur qui resta longtemps avec le blessé.

Dans la nuit du 30 au 31, des troupes traversèrent le village. Des soldats frappèrent aux portes. Vers sept heures du matin, quand il régnait un grand brouillard, je pus descendre vers le Danube. Les auvents des fenêtres de ma chambre étaient fermés et la nouvelle se répandait que le feld-maréchal avait succombé.

Mon cousin ne fut autorisé à rentrer chez lui que le 5 juin. Il trouva la maison en grand désordre et un manteau d'officier oublié sur le lit...

Voilà un document qui fixe le temps d'agonie que vécut Lannes. Quant à son décès, il fut ainsi constaté :

Cejourd'hui trente un may mil huit cent neuf, à sept heures du matin, d'après l'ordre de S. A. S. le prince de Neuchâtel, major général.

Nous, le général de division Vignolle, sous-chef de l'état-major de l'armée et inspecteur aux revues ; Dufresne, employé à l'état-major, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, nous nous sommes rendus en la maison dite *la Brasserie*, à Ebersdorff, quartier général et impérial de l'armée, à l'effet de constater le décès de Son Excellence le maréchal d'Empire Jean

Lannes, duc de Montebello, colonel général des Suisses, commandant en chef le 2e corps de l'armée d'Allemagne, grand cordon de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de la Couronne de fer, grand cordon des ordres de Saint-André de Russie, de Bavière et du Christ, etc.

« Les généraux de division Mathieu Dumas et Frère, ainsi que M. le général de brigade d'Hastrel, qui ont comparu comme témoins et en présence desquels M. Jean-Baptiste-Pascal Lanfranque, médecin de la maison de Sa Majesté, l'un des officiers de santé chargé de soigner dans sa maladie M. le maréchal Lannes, dont les susdits témoins ont reconnu l'identité, nous a déclaré que ce matin, à cinq heures trois quarts, Son Excellence ledit maréchal, duc de Montebello, qualifié cy-dessus, est décédé par suite des blessures qu'il a reçues dans la journée du 22 may courant, commandant son corps d'armée, laquelle déclaration a été confirmée par M. Yvan, chirurgien ordinaire de l'Empereur et des Invalides, appelé d'office. Après quoi nous avons clos et arrêté le présent acte que MM. les généraux et officiers de santé désignés cy-dessus ont signé avec nous et lequel sera transcrit sur les registres tenus à cet effet à l'état-major général et dont il sera de suite donné connaissance à M. Joinville, comme ordonnateur en chef du quartier général impérial, pour l'apposition des scellés et inventaire à dresser, en conformité de l'article quatre de l'arrêté du treize pluviôse an dix ».

Comment le maréchal Ney prophétisa sa mort.

Un de nos collaborateurs, M. Paul Berner, ayant fait observer que Ney ne pouvait avoir prédit sa mort à Waterloo, puisqu'il avait succombé sous les balles d'un peloton d'exécution, le Dr Ravarit répond en ces termes à cette observation :

Il faut s'entendre... Je n'ai pas voulu dire que Ney avait prédit sa mort pour le jour de Waterloo..., mais seulement sa fin prochaine. En effet, après sa victoire de la Haye-Sainte sur les Hanovriens, enivré par son succès, il se mit follement à la tête de 10.000 cavaliers et chargea jusqu'à onze fois les Anglais (18 juin 1815). (On ne visite pas sans une émotion profonde le théâtre de ce grand drame.)

C'est alors que, « sans chapeau, son épée brisée à la main, sa « plaque de grand aigle bosselée par les balles, une de ses épau- « lettes à demi coupée par le coup de sabre d'un horse-guard, fan- « geux, sanglant, magnifique, grand de toute la hauteur de la mort « acceptée, à 7 heures du soir, il criait à ses cavaliers restés debout « sous la mitraille : « Français, tenez ferme ; c'est ici que sont les « clefs de nos libertés ! ! » Et il jetait à Drouet d'Erlon cette ques- « tion : « Est-ce que tu ne te fais pas tuer, toi ? Oh ! je voudrais « que tous ces boulets m'entrassent dans le ventre ! » — Et ensuite : « *Toi et moi, si nous ne sommes pas tués ici, nous serons pendus à Paris* ! »

L'infortuné était, en effet, réservé peu après pour des balles françaises ! (7 décembre 1815.)

Voilà pourquoi nous avons dit dans notre étude, que l'héroïque prince de la Moskowa avait prédit sa fin prochaine : il avait le pres-

sentiment de la défaite, et il entrevoyait déjà le peloton d'exécution sanctionnant le hideux jugement de la Chambre des Pairs (1).

Tout cela pour prouver que nous n'avions pas oublié, hélas ! que Ney n'était pas mort à Waterloo !

D[r] G. RAVARIT.

Les pressentiments à la guerre.

Que de soldats, après avoir vingt fois affronté la mitraille, sont tombés sur le champ de bataille, le jour même où ils avaient le pressentiment de leur mort ! Les mémoires du dernier siècle sont remplis de témoignages à cet égard. A l'exemple de LANNES peuvent s'en ajouter maints autres, non moins troublants, non moins significatifs. M. Joseph Turquan en a relaté un certain nombre.

Singulière coïncidence ! Tandis que Bonaparte avait, en Egypte, le pressentiment que l'Italie allait nous échapper, le général JOUBERT, que le Directoire venait de nommer au commandement de l'armée d'Italie, avait, de son côté, le pressentiment de sa mort prochaine.

Il était allé à Pont-de-Vaux, dans l'Ain, chez son père, pour la célébration de son mariage avec M[lle] de Montholon. Les habitants lui firent la plus brillante réception, et, pendant le repas de noces, tirèrent les canons de la ville, douze pièces que l'amiral de Court, enfant de Pont-de-Vaux, avait prises sur les Anglais devant Toulon.

La salve tirée, Joubert remarque tout haut que l'on a tiré le même nombre de coups que pour les honneurs funèbres rendus à un officier général tué sur le champ de bataille.

Tout le monde pâlit, car Joubert devait partir le lendemain même, pour prendre le commandement de l'armée d'Italie ; chacun eut la lugubre pensée que les coups de canon tirés en signe de réjouissance pour le mariage du jeune général avaient sonné son glas de mort. Et, en effet, à peine arrivé en Italie, Joubert était tué par un des premiers coups de fusil tirés à la bataille de Novi.

Le général DESAIX, le meilleur peut-être des généraux de la République, avait eu, lui aussi, le singulier pressentiment de sa mort.

Revenu d'Egypte, il était allé directement en Italie rejoindre le premier Consul, qui venait de franchir les Alpes avec l'armée de réserve, au grand Saint-Bernard. La veille de la bataille de Marengo, il avait dit, d'un air pensif, à ses aides de camp, Rapp et Savary : « Voilà longtemps que je ne me bats plus en Europe ; les boulets ne nous connaissent plus ; il nous arrivera quelque chose. »

(1) Le maréchal ôta son chapeau et, posant la main droite sur sa poitrine, il s'écria : « Soldats, droit au cœur ! » Il tomba frappé de six balles à la poitrine, trois à la tête et au cou, une dans le bras. Conformément aux règlements militaires, le corps resta exposé un quart d'heure sur le lieu de l'exécution. Transporté ensuite à *l'hospice de la Maternité*, il y demeura jusqu'au lendemain, veillé par des sœurs de charité. (Louis FAVRE, *le Luxembourg*, p. 286.)

Ce funeste pressentiment devait, malheureusement pour la France, se réaliser : Desaix était tué le lendemain, à la tête de ses troupes, d'une balle au cœur, par la décharge des grenadiers du régiment de Wallis

Quelques années se passent avant que le Destin frappe un nouveau coup : cette fois, c'est le tour de Lassalle.

Le soir du 4 juillet, la veille de Wagram, Lassalle avait trouvé, brisée dans son étui, la pipe dont il ne se séparait jamais ; brisé aussi, dans sa boîte de vermeil, le portrait de sa femme, qui ne le quittait pas plus que sa pipe ; brisé, son flacon de rhum ! « Etrange avertissement, dit-il, à son aide de camp ; demain, je serai tué ! » Et il en est si persuadé, qu'il rédige aussitôt son testament et l'envoie à l'Empereur. Le lendemain, au cours de la dernière charge de cavalerie contre l'arrière-garde autrichienne, il recevait une balle qui venait l'atteindre en plein front : il tomba mort sur-le-champ !

A cette même bataille de Wagram, — le commandant Parquin narre le fait, dans ses *Souvenirs et Campagnes* — un de ses camarades, le lieutenant Rhault, avait eu, lui aussi, le pressentiment de sa fin.

Le brave officier venait d'être blessé, mais très légèrement : son commandant, à qui il avait fait part de ses craintes, croit de son devoir de le rassurer. « Vous voyez bien, lui dit-il, que les pressentiments trompent parfois ; qu'il ne faut pas toujours les croire. » .

— « C'est vrai, répond le blessé ; j'en suis quitte à meilleur compte que je le pensais : j'ai eu tort d'écrire à ma famille et de lui mander mes dernières volontés. » A peine avait-il achevé de parler qu'un boulet lui fracassait la tête !...

Un des grands cavaliers du premier Empire, Chamorin, avait reçu, le 24 mars 1811, en Espagne, l'ordre de se mettre en route le lendemain matin, avec le 26e dragons qu'il commandait. Il venait d'être nommé général, mais sa nomination ne lui était pas encore parvenue. Il s'était trouvé à maint combat, avant d'arriver aux grades supérieurs ; il avait eu bien des chevaux tués sous lui : jamais cependant il n'avait pensé que sa mort fût prochaine.

Par un bizarre caprice, il passa une partie de la nuit à s'occuper de l'avenir de sa famille et à écrire son testament. Il ne se coucha pas. A la pointe du jour, en montant à cheval, il dit à M. de Saint-Avoye, adjudant-major, qui l'accompagnait : « J'ai rêvé que nous étions aux prises avec les Anglais, que je ne voulais pas me rendre, et que j'étais tué. »

Ce rêve se réalisa de point en point et le pauvre Chamorin mourut de la façon qu'il avait prédite.

On pourrait multiplier ces exemples de pressentiments justifiés ensuite par l'événement ; nous nous bornerons à rappeler les suivants.

Le général Duroc, grand-maréchal du palais, qui fut tué le soir du combat de Reichenbach, par le même boulet qui emporta le général Kirgener, bon officier du génie et beau-frère du maréchal

Lannes, mort lui aussi d'un coup de boulet, avait annoncé sa fin prochaine à Caulaincourt, duc de Vicence, qui n'a pas négligé de rapporter cette singularité dans ses *Mémoires*.

Le général Girard, qui fut fait duc de Ligny avant de mourir, avait eu un pressentiment semblable la veille de la bataille de Ligny, à ce que nous apprend l'auteur des *Souvenirs d'un combattant de Waterloo*.

— Qu'as-tu donc, Girard ? lui avait dit le prince Jérôme, en lui voyant l'air préoccupé.

— Rien, Monseigneur ; c'est singulier, j'ai idée que demain je serai tué.

— Allons donc ! combien as-tu de blessures ?

— Douze, Monseigneur.

— Eh bien, quand on a reçu douze blessures au service de la France, on est immortel.

Le lendemain, Girard se battait comme un lion, mais sa triste prédiction se réalisait : criblé de blessures, le héros encore plus que le duc de Ligny tombait et sa mort l'immortalisait.

Dans les récits de guerres d'Italie et d'Afrique, comme dans ceux de la campagne franco-allemande, on trouverait, sans bien chercher, d'autres cas de pressentiments vérifiés, nous n'en citerons qu'un : le cas de ce capitaine de Neverlée qui, au cours de la dernière guerre, disait à ses amis, la veille de la bataille de Champigny : « Je serai tué demain. Je choque pour la dernière fois mon verre avec vous. » Un ami, le docteur Sarrazin, était présent : « Quelle idée ! » lui répond-il. Le lendemain, dès le commencement de l'engagement, on apportait à l'ambulance du docteur le cadavre du capitaine. Une balle lui avait brisé la colonne vertébrale. Même observation au siège de Strasbourg, où un capitaine, qui avait eu son lieutenant tué la veille, disait : « Demain, ce sera mon tour. » Il fut tué le lendemain même.

Les Annales des sciences psychiques recueillent toutes ces observations, en font un faisceau, en attendant que l'on puisse en tirer des déductions par leur coordination. Tout ce que l'on peut, jusqu'à présent, en conclure, c'est que certains sujets semblent doués d'un don de seconde vue, d'une faculté de prévision qui leur permet de prédire à l'avance certains événements.

Est-ce une hallucination individuelle ? une coïncidence due au hasard ? Y a-t-il, au contraire, une communication, encore mystérieuse, qui s'établit, grâce à un mécanisme qui nous échappe ? Il semble, en tout cas, que, seules, quelques individualités, privilégiées si l'on peut dire, présentent cette singularité de voir au delà du domaine de nos sens. Nous n'avons, évidemment, aucune explication plausible à fournir ; mais dans un temps qui a vu naître les rayons X et la télégraphie sans fil, on a tout lieu d'espérer que la solution du problème est proche ; et ce jour-là, il y aura peut-être pour la science une nouvelle victoire à enregistrer.

A. C.

Louis XVIII et Labédoyère.

En fin de l'importante étude que publie, sur la mort de Lannes, le Dr Ravarit, dans votre n° du 1er novembre, je relève cette phrase, à laquelle je serais heureux que vous me permissiez de répondre :

« Le héros d'Essling n'eut pas la douleur de voir l'un de ses aides « de camp préférés, le brave Labédoyère, tomber sous les balles des « soldats de Louis XVIII, pour l'éternelle honte de la Monarchie « (août 1815). »

Le comte de Labédoyère (à l'instigation de sa famille) crut devoir se rallier à la Restauration. Louis XVIII (qui, par l'organe du comte d'Artois, avait dit aux maréchaux : « Le Roi revendique tous vos exploits... Tout ce qui a été fait pour la France n'a jamais été étranger au Roi... ») lui donna la croix de Saint-Louis, lui confia un régiment.

Napoléon reparut. Labédoyère, venu pour l'arrêter, lui premier, le suivit, assurant ainsi le succès de son incursion. Devant le Conseil de guerre il reconnut son manquement à un serment *librement donné :* « Je n'espère pas échapper à la rigueur des lois « militaires, mais je mourrai content, si j'emporte dans mon tom- « beau l'espoir que ma mort, *précédée de la reconnaissance de mon « erreur,* sera de quelque utilité, et que mon nom sera prononcé sans « aucun sentiment pénible. »

Sa faute est indiscutable, et la même que celle de Ney, que rien non plus ne forçait à se rallier au Roi, et surtout à lui promettre de ramener Napoléon dans une cage. Toutes les circonstances atténuantes que notre cœur lui accorde n'empêchent point qu'elle nous ait valu une nouvelle guerre, désastreuse, et une seconde invasion, enfin des conditions de paix plus onéreuses que jamais.

Cependant Louis XVIII ne sacrifia Labédoyère (comme Ney) que contraint et forcé, par l'exaspération — avouons-le, légitime — des Alliés, et d'une partie des Français : « Surtout, qu'il ne se laisse pas arrêter, dit le roi à M. de Damas, parent du colonel, *car je ne pourrais le sauver.* » Il s'agissait, en effet, d'abord, de sauver la France. Si nous nous souvenons bien, Louis XVIII avait fermé les yeux sur une tentative d'évasion, qui échoua grâce au zèle des agents de Fouché... Fagus.

Les eaux de Spa, appréciées par J. Janin.

Une boutade du prince des critiques, Jules Janin, dont on vient de célébrer le cinquantenaire.

Parlant de Spa, où il se plut à venir passer ses vacances, durant trente années consécutives, le brillant J. J. écrivait ces lignes :

« Ces eaux sont bonnes un peu à toutes les maladies qui nous affligent, mais surtout elles servent à rendre la force aux jeunes gens, la beauté aux jolies personnes, l'espérance aux cœurs contents, le sommeil aux égoïstes, la gaîté aux gens heureux. » La fontaine de Jouvence, quoi ! P. c. c. : Albin Body (*Spa*).

Correspondance médico-littéraire

Vieux remèdes contre le choléra (XVIII, 625). — La *Chronique médicale* du 1er octobre 1911 (n° 19) donne, dans ses *Echos*, la relation d'un vieux remède du choléra. Un vieux ! Mais bien avant 1864, le bon sens populaire en avait trouvé, qui n'ont certes pas manqué d'efficacité.

Telle fut la rubéfaction obtenue à l'aide de frictions effectuées avec des bottes d'orties fraîchement coupées. Dès 1832, les soldats l'employaient à Valenciennes (voir le *Caducée*, n° 14, p. 189). En même temps qu'eux, les populations lorraines en faisaient aussi usage. J'ai souvenir, d'une anecdote que m'a souvent contée mon père : dans l'été de 1832, il se trouvait chez le maire de Maron, près Nancy, quand la femme de celui-ci fut tout à coup prise d'une violente attaque de choléra. Mon père envoya couper des orties ; on en frictionna la malade et elle se remit rapidement, alors que les atteintes avaient été mortelles pour les autres personnes du même village. Mon père n'avait sans doute, en cette circonstance, fait qu'exécuter un traitement dont il avait déjà entendu parler.

On sait généralement peu que le traitement du choléra par la sudation forcée doit être attribué au maréchal Canrobert. Il raconte dans ses *Mémoires* (t. I, pp. 161 et 162) qu'étant à Charmes, en 1832, il ressentit les premières atteintes du choléra. Il songea alors à opposer à cette affection, dont l'algidité est un des principaux symptômes, le traitement qu'il avait vu les Tarentins employer contre les accès d'impaludisme, autre maladie à algidité.

Par-dessus ses vêtements, il s'enveloppa des couvertures de son lit et se livra pendant deux heures à une gymnastique effrénée. Puis, harassé et en nage, il se coucha, et le lendemain matin, il se réveillait guéri et plus dispos que jamais.

Dr E. André (*Versailles*).

Savants et leurs femmes se suivant de près au tombeau (XV, 202, 697.) — Clavière (Etienne), financier et homme d'Etat (1735-1793). Il se poignarda et sa femme s'empoisonna deux jours après.

Roland (Jean-Marie), homme politique français (1734-1793). Lorsqu'il apprit que sa femme allait périr, il quitta son asile et se perça la poitrine du fer de sa canne armée.

Louvet de Couvrai (Jean-Baptiste), littérateur et homme politique français (1760-1797). Sa femme, ne voulant pas lui survivre, avala de l'opium, mais on la sauva.

Kleist (Heinrich de), célèbre poète allemand (1777-1811). Il tua sa maîtresse, Henriette Vogel, d'un coup de pistolet et se tua sur son corps.

Ida von Duringsfeld, baronne de Reinsberg. Célèbre femme de lettres allemande (1815-1876). Son mari, le baron de Reinsberg, se tua le lendemain de la mort de sa femme.

Ramsay (John), comte de Dalhousie, homme politique anglais, (1847-1887). Il adorait sa femme, Louise Bennet, comtesse de Tanhnerville, qui joua un rôle actif dans les salons politiques de Londres; il mourut un jour après elle.

Le Veillé (Georges), homme politique français (1861-1893). Il mourut prématurément de la phtisie et sa jeune femme se suicida.

Machado (Julio), célèbre littérateur portugais, (1835-1890). Il se suicida avec sa femme. Leur fils unique s'était également suicidé quelques semaines avant.

M[me] la marquise de Roys, née de Montagnon, se suicida en janvier 1887, quelques jours après le décès de son mari.

Tarbé des Sablons (Edmond), journaliste et littérateur français, (1838-1900). Il succomba avec sa femme dans des circonstances mystérieuses. On a parlé de suicide.

Le feld-maréchal autrichien baron d'Adelsheim se suicida avec sa femme, en octobre 1895. Quelques années avant, le feld-maréchal baron von Stubenrauch s'était également suicidé avec sa femme.

L'illustre sculpteur italien Ciffariello tenta de se suicider en 1905, après avoir tué sa femme.

Gumplovicz (Louis), illustre sociologue autrichien (1838-1909). La fin de l'éminent professeur, dont l'autorité était considérable dans toute l'Allemagne, a été tragique : atteint d'un cancer à la angue, se sentant perdu à brève échéance, il s'est suicidé en même temps que sa femme, en absorbant du cyanure de potassium (1).

Benson (Charles), médecin américain (1837-1910). Il était candidat au prix offert par l'Académie de médecine française, pour la découverte de la guérison de la tuberculose. Il s'empoisonna avec sa femme à Philadelphie.

Aganoor-Pompili (Vittoria), célèbre femme-poète italienne (1860-1910). Elle mourut à Rome des suites d'une opération, et son mari, Guido Pompili (1865-1910), homme politique et orateur brillant, ne voulant point lui survivre, se tua le lendemain, 8 mai, d'un coup de revolver (2).

J. R.

— Un nouveau nom doit s'ajouter à la liste donnée par notre collaborateur : le 26 novembre dernier, M. Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, l'apôtre socialiste, se suicidait, ainsi que sa femme, au moyen d'une injection hypodermique d'acide cyanhydrique.

Paul Lafargue était né à Santiago de Cuba, de parents français, en 1842. Il fut envoyé à Paris pour y étudier la médecine, et fut exclu

(1) *Larousse mensuel.*
(2) *Larousse mensuel.*

des Facultés, pour avoir pris part au Congrès de Liége, en 1865. Il alla terminer ses études médicales à Londres.

Le reste se trouve dans les Biographies.

L. R.

Vierges-nourrices (XVII ; XVIII, 268). — La statue dont je vais parler est d'un seul morceau de chêne. Elle mesure en hauteur 1 mètre 35 cent. La ligne de la statue en pied est absolument par-



faite, d'une grande élégance. La physionomie, les lignes de la face et de la tête, sont très particulièrement artistiques.

L'enfant Jésus représente le type nègre : cheveux crépus, nez épaté.

M. Merson a trouvé cette Vierge, qui fait actuellement partie de sa collection artistique, dans le grenier d'une maison de Erchiguier (Morbihan), à l'embouchure de la Vilaine.

La perfection de lignes de cette statue tout entière et en particulier l'expression idéale de la physionomie sont telles, qu'on est en droit de supposer qu'elle provient de l'abbaye de Prières, située dans le voisinage, et qui recélait des merveilles artistiques. L'art breton n'a jamais, en effet, produit d'œuvre sculpturale d'une telle allure.

L'art breton a un caractère naïf que ne présente pas cette œuvre,

qui doit, au contraire, sortir du ciseau d'un véritable artiste, probablement moine à l'abbaye.

L'abbaye de Prières date du XIIIe siècle et se trouve exactement située en face d'Erchiguier, de l'autre côté de l'embouchure de la Vilaine. Dans des églises du voisinage on trouve, du reste, des objets très artistiques provenant de cette abbaye.

En raison de l'absence, à notre connaissance du moins, dans la statuaire en bois, d'une œuvre de cette époque représentant la Vierge allaitant l'enfant Jésus, nous croyons tout particulièrement intéressant et utile d'en donner ici la gravure, reproduite d'après photographies.

Sur la figure ci-jointe, nous prions le lecteur de remarquer l'attitude de l'enfant Jésus, qui tient d'un air glouton l'*unique* sein, qu'il presse de ses deux mains en ayant l'air de le dévorer.

Dans la même collection existe un groupe, également en bois de chêne et d'un seul morceau, d'une hauteur de 1 mètre sur 60 cent. de large, représentant sainte Anne, assise sur le même banc que la Vierge, laquelle tient sur ses genoux l'enfant Jésus, qui, dans sa main gauche, porte la boule du monde. Sainte Anne a dans la main droite un missel et dans la main gauche un nid, qui est le symbole du berceau du monde ; particularités remarquables, en ce qui a trait au caractère naïf de la composition.

D'une part, la Vierge est de beaucoup plus petite taille que sainte Anne et, d'autre part, tandis que sainte Anne est directement assise sur le banc et a les pieds reposant immédiatement à terre, la Vierge, au contraire, est exhaussée sur un coussin et a sous les pieds un autre coussin.

D'ailleurs, l'ensemble des lignes de la composition, l'expression naïve de la physionomie, la raideur symétrique du pli des vêtements, décèlent, à ne pouvoir s'y tromper, l'art religieux breton dans tout ce qu'il a de plus pur, par opposition à ce que nous avons vu et expliqué pour la statue de la Vierge dont nous venons de parler.

On attribue ce dernier groupe à la fin du XIIIe siècle.

Dr JULES GLOVER (de Paris),
Médecin du Conservatoire national de musique et de déclamation.

L'hérédo-syphilis, facteur du génie XVIII, 485, 754). — Je ne sais si d'autres confrères joindront d'autres arguments à cette courte réponse à l'article du Dr AUDRAIN, paru dans la *Chronique médicale* du 1er décembre, sous le titre ci-dessus. Je trouve, moi, bien osé d'échafauder une théorie, en s'appuyant sur une boutade d'un non-scientifique, d'un romancier, M. Anatole France. Les littérateurs, les artistes, façonnent leurs arguments suivant le besoin de leur cause.

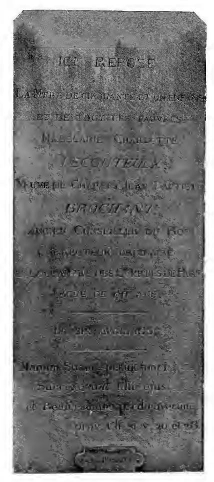
Que Nietzsche soit un paralytique général hérédo-syphilitique, je l'admets avec les Drs Peyroux et Audrain. Mais de là, généraliser et dire que l'imprégnation de l'individu par les toxines des tréponèmes paternels, soit une cause de génie, d'exaltation de l'intelligence... !

C'est méconnaître la grande loi de pathologie générale qui veut que

ce soit l'organe le plus surmené (le cerveau chez les intellectuels), qui se laisse toucher le premier par la toxi-infection. Autant dire que les éthéromanes, morphinomanes, etc., sont des hommes de génie, plutôt que de raisonner sainement en prétendant que les névrosés et intellectuels fatigués sont les plus vulnérables par les excitants cérébraux.

Dr POSTINA (*Caen*).

Epitaphes-diagnostic et anecdotiques (XVII, 794 ; XVIII, 238, 477, 696, 764). — Grâce à l'obligeance de M. BRUNOT, Directeur de



Medicina, il nous est permis de reproduire le document ci-dessus. La dalle tumulaire que le cliché représente, et qu'on peut voir dans la cour du musée Carnavalet, provient du cimetière Sainte-Catherine.

Une mère de cinquante et un enfants, c'est un record !

Noms de médecins donnés à des rues (XVII; XVIII, 266). — Dans le numéro du 15 août 1910 de la *Chronique médicale* (XVII, 551), j'ai écrit que l'avenue Fayolle, à Guéret (Creuse), devait son nom à un Dr FAYOLLE, ancien sénateur, ancien maire de Guéret.

C'est une erreur. Il y a bien eu un Fayolle médecin à Guéret, mais il n'avait rien de commun avec celui dont on a voulu perpétuer le souvenir en baptisant l'avenue Fayolle. Ce dernier était avocat, et fut, en effet, maire de Guéret et sénateur de la Creuse.

Quant au Dr Fayolle, ce fut un homme très effacé, dont le souvenir est presque perdu à Guéret. Il était gendre du Dr Vincent, décédé depuis très longtemps.

Je me suis trompé : j'avais confondu l'avocat avec le médecin, les deux professions qui, dans les petits coins de province, fournissent le plus de représentants politiques. Cette raison contribuera bien à m'excuser.

Paul TRIBIER (*Le Caire*).

Les dangers du foot-ball (XVIII, 634). — Je lis, dans la *Chronique médicale*, un cas de contagion par les vêtements, d'un chancre syphilitique ombilical. Le même cas s'est produit en ma présence, en 1901, à Lyon, au 138e régiment d'infanterie, à l'infirmerie, où j'étais médecin auxiliaire.

Le médecin-major F... et moi-même avions à la visite un soldat porteur d'un beau chancre induré à l'ombilic.

Nous étions hésitants sur le processus étiologique. Contamination directe *inter viros ?* Nous demeurions perplexes.

Nous eûmes l'idée de vérifier le matricule de la chemise de l'homme. Ce numéro n'était pas le sien, mais celui d'un voisin.

On examina ce dernier. Il était porteur d'une lésion identique, mais située dans des régions plus classiques.

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC. (*Toulouse*).

Le vent du boulet. (XVII, 281). — Je vous communique un passage de *Mémoires* du capitan Alonso de Contreras, qui apporte sa contribution, au moins curieuse, à la question, plusieurs fois traitée dans la *Chronique*, du « vent du boulet ». Prenez-la pour ce qu'elle vaut.

« Un autre soldat était si cousu de douleurs, qu'à la chambrée il ne laissait dormir personne, tant il sacrait et jurait. Or, ce jour-là, il reçut un coup de canon et le boulet lui racla les fesses. Ensuite de quoi, de tout le voyage, jamais plus il ne se plaignit de douleurs, ce qui lui fit dire que de sa vie il n'avait rien vu de tel pour suer son mal que le vent d'un boulet ». (P. 29.)

Dr H. BOUQUET.

Chronique Bibliographique

Le crime devant la science (Encyclopédie internationale d'assistance, prévoyance, hygiène sociale et démographie), par le Dr Wahl, 1 vol. in-12, broché, 4 fr. V. Giard et Brière, éditeurs.

Ce petit volume donne un excellent exposé des applications de l'anthropologie et de la médecine à la criminologie. On y trouvera toutes les données nécessaires, pour comprendre le rôle que le médecin doit jouer dans l'appréciation de toutes les affaires de délinquence et de criminalité et dans la nature de la répression qui s'ensuit.

Dr J. L.

Paul de Laget : *Le roman d'une neurasthénique.* — Paris, B. Grasset, 1911.

J'ignore quel confrère se cache sous le pseudonyme de l'auteur, mais un médecin seul, ou du moins quelqu'un de très instruit des choses médicales, a pu décrire avec cette précision les tares nerveuses des pauvres gens qui habitent la maison de santé de Sombreuil. L'affabulation, en outre, est d'une agréable délicatesse et d'un intérêt soutenu. Mais pourquoi M. de Laget a-t-il peint de couleurs aussi peu amènes le directeur de cet établissement ? Il y a là comme une banalité qui fait tache, dans cette œuvre bien pensée, joliment écrite et qui forme un bon roman médical, où les détails heureux abondent et où quelques-unes des méthodes thérapeutiques actuelles sont discutées de façon fort compétente.

H. Truc et P. Chavernac : *Hygiène oculaire et Inspection des écoles.* 3e édition, Maloine, éditeur. 1911.

Le fait que ce volume, couronné en 1909 par l'Académie des sciences, en est déjà à sa troisième édition, prouve sa valeur et son intérêt. A l'heure où l'inspection des écoles prend une importance de plus en plus grande, un guide spécial, écrit par des spécialistes aussi aptes à le faire, sera le bienvenu, et son succès ne peut que s'accroître encore.

E. Cœurderoy : *Œuvres*, tome III. Paris. P. V. Stock, éditeur. 1911.

Nous avons déjà rendu compte ici même des deux premiers volumes de l'œuvre. Celui-ci contient la fin des jours d'exil et complète ses deux aînés.

E. Prévost, avocat à la cour d'appel : *Le traitement médico-pédagogique*. Préface de M. Busson-Billault, bâtonnier de l'Ordre. Paris, Plon-Nourrit, éditeur. 1911.

Etude critique des moyens d'éducation et de rééducation de l'enfance psychologiquement anormale, où l'auteur fait éloquemment le procès des méthodes actuellement utilisées par une certaine école de psychologues.

Dr Paul Duplessis de Pouzilhac : *Les Vierges qui tuent* Roman à thèse médicale. Paris, Maloine, éditeur, 1912.

Etude, particulièrement poussée au tragique, de la perversité mentale, qui serait, d'après l'auteur, l'apanage de certaines femmes incomplètes, caractérisées anatomiquement par l'infantilisme génital. Dieu vous préserve de rencontrer sur votre route de pareilles détraquées ! Heureusement que toutes les habituées de l'*Œillet-Mort* succombent au dernier chapitre, à l'absorption d'un cocktail à l'acide prussique. En voilà toujours un bon nombre de moins.

Tabarant. — *Quelques visages de ce temps-ci*. Vanier-Messein, éditeur.

Eaux-fortes, courtes et sévères, d'un contemporain peu commode ! Ces portraits sans indulgence sont écrits avec une grande recherche de style et présentés d'agréable façon.

Serge Barranx : *Harassoune*, roman. Paris, Eug. Figuière, éditeur. *1911*

Ce livre est une belle œuvre, profonde et originale, qui nous conte l'histoire lamentable d'une enfant du hasard, ballottée, de la naissance à la mort, par la houle terrible de la vie et qui, de celle-ci, ne connaît que la méchanceté, la misère et le vice. Une angoisse et une tristesse intenses nous étreignent, à la lecture de cette poignante odyssée, à laquelle prête un attrait de plus l'évocation colorée du pays basque où elle se déroule.

Michel Corday et André Couvreur : *Le Lynx*. Pierre Lafitte et Cie, éditeur. 1911.

Ce roman est de l'école du merveilleux, que d'aucuns disent scientifique. Je ne chicanerai pas les auteurs sur leur point de départ, car il ne prête évidemment pas, de par sa nature, à la discussion ; mais je me permets de trouver que leur roman est bien sombre, bien rapide et d'une psychologie peut-être un peu sommaire. Mais il y a, au courant de ces pages, quelques tableaux des mieux venus, tels qu'on les pouvait attendre de deux auteurs que le succès connaît bien.

H. B.

Medicus, Guide-annuaire des Etudiants et des Praticiens (Médecine, Chirurgie, Odontologie, Pharmacie). Prix : France, Algérie et Tunisie, 5 fr. ; Europe, 6 fr. ; autres pays, 7 fr. Aimé Rouzaud, 41, rue des Ecoles, Paris.

Ce guide s'adresse aux étudiants et au corps médical tout entier : médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes. Tous y trouveront les renseignements dont ils auront besoin.

Medicus est divisé en six parties. Dans la première, sont contenus tous les documents relatifs à l'enseignement de la médecine, de la pharmacie et de l'odontologie.

La deuxième est consacrée aux Facultés, aux Ecoles de plein exercice et aux Ecoles préparatoires de province et des colonies.

La troisième contient la liste des Facultés et Ecoles de l'Etranger ; historique, aperçu des études et noms des professeurs.

La quatrième contient un dictionnaire de droit et de jurisprudence médicale.

La cinquième constitue un recueil des lois, décrets, arrêtés concernant l'exercice de la médecine et de la pharmacie en France et aux colonies, et renferme tous les renseignements professionnels indispensables : lois, décrets concernant la santé publique, l'hygiène, la police sanitaire, l'assistance publique, services médicaux de la Préfecture de la Seine et de la Préfecture de Police, etc.

La sixième partie est un annuaire complet des docteurs en médecine, stomatologistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, dentistes ; on y trouve également la liste des médecins civils et militaires des colonies. Enfin, une table alphabétique, très complète, facilite les recherches.

Henri Fauvel : *Cymbeline*, drame en cinq actes, en vers, d'après Shakespeare, 1 vol. 3 fr. — Du même auteur : *les Prairies d'Or*, poésies, 1 vol. 3 fr. Librairie Paul Rozier, 26, rue de Richelieu.

Le fidèle collaborateur de cette revue, M. Henri Fauvel, nous donne une vivante et savante adaptation de *Cymbeline*, le drame passionnant de Shakespeare, et que Tennyson relisait encore quelques jours avant sa mort. Souhaitons que, prochainement, un de nos grands théâtres nous donne cette pièce, dont le succès fut toujours si vif sur les scènes de langue anglaise.

Ce qui domine dans *Prairies d'Or*, le dernier recueil du même auteur, c'est aussi la prédominance de l'inspiration étrangère, anglaise et italienne. Continuellement, des ressouvenirs, des réminiscences de Dante, de Carducci, d'Arioste, d'Ada Negri, de Byron, de Tennyson, de Woodsworth. Les titres même ne sont pas changés : *Saül, Sennacherib, la Malédiction de Minerve, l'Orgueil, le Bœuf, We are seven, A l'hôpital d'Enfants*. Le long poème en dantesques terze rime : *Maximilien d'Autriche*, est d'une intensité hallucinante et diabolique, et l'histoire devient là du lyrisme, verbal et inspiré.

L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Vte DE LISLE, *Les fouetteuses des Couëts*, 3 juin 1791. Nantes L. Durance, 1910.

Dr Paul GODIN, *Les proportions du corps pendant la croissance*. Paris, Maloine.

E. MAUCHAMP, *La sorcellerie au Maroc*. Dorbon-Ainé, Paris (7 fr.).

A. TERSON, *L'auto-énucléation des deux yeux dans la mélancolie avec délire religieux.*

Louise de PRUSSE, princesse Antoine RADZIWILL, *Quarante-cinq années de ma vie* (1770-1815), 2e édition. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1911.

C. LANCELIN, *La sorcellerie des campagnes*, Paris, H. Durville (8 fr.).

Albert CIM, *La revanche d'Absalon* (roman). Paris, Hachette, 1911.

RIBEMONT-DESSAIGNES (Dr), *Quelques documents pour servir à l'histoire de la maison d'éducation dirigée par MM. Mareschal et Dessaignes*. Vendôme, Launayet fils, 1910.

DUPLESSIS DE POUZILHAC (Dr Paul), *Les vierges qui tuent*. Paris, A. Maloine, 1912.

F. BRAESCH, *La Commune du dix août 1792, étude sur l'histoire de Paris du 20 juin au 2 décembre 1792*. Paris, Hachette et Cie, 1911.

F. BRAESCH, *Procès-verbaux de l'assemblée générale de la section des postes, 4 décembre 1790-5 septembre 1790*. Paris, Hachette, 1911.

GINISTY (Paul), *Le théâtre des rois*. Société des éditions Louis-Michaud, Paris.

SAVINE (Albert), *Le Maroc il y a cent ans*. Société des éditions Louis-Michaud, Paris.

GOUDARD (Dr L.)., *Pau, station climatique ; Climatologie, Climatothérapie, Hygiène*. Pau, imprimerie-stéréotypie Garet, 1912.

RICCIOTO CANUDO, *Les Libérées* ; mémoires d'un aliéniste, avec une préface de PAUL ADAM. Paris, Charpentier, 1911 (3 fr. 50).

BONCOUR (Dr G. Paul), *La valeur du traitement médico-pédagogique dans la cure des anomalies morales. (Progrès médical*, 1911). — BONCOUR (Dr G. Paul), *Les bases et la pratique de la gymnastique orthophrénique dans la cure de l'instabilité psycho-motrice. (Progrès médical*, 1911).

SÉRIEUX (Paul), LIBERT (Lucien), *Les anormaux constitutionnels à la Bastille*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1911.

GRASSET (Dr J.), *Traité élémentaire de physio-pathologie clinique* (t. III), Montpellier, Coulet et fils ; Paris, Masson et Cie, éditeurs, 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 3 1er Février 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA VIE DES SEINS

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard PLUYETTE,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.



Le sein ou la mamelle, organe glandulaire annexé à l'appareil de la génération, reste à l'état rudimentaire chez l'homme ; mais son développement normal suffit à caractériser le thorax féminin, dont il est à la fois le charme et l'ornement. Sa troublante plastique, son anatomie polymorphe, son idéale beauté, ont séduit tous les artistes, après avoir conquis tous les cœurs ; aussi la place du sein est-elle prépondérante dans la littérature, la poésie et les beaux-arts. Tous ces faits ont été chroniqués avec humour par WITKOWSKI, qui s'est fait, plus que bien d'autres, l'historiographe de *la Vie des seins*.

La physiologie de cet organe peut se réduire à deux fonctions, qu'Armand Silvestre, dans la strophe suivante, a décrit mieux et plus poétiquement que tous les savants :

Sous son col généreux il gonfla deux mamelles,
Robustes à la soif comme aux enlacements,
Où viennent boire, ainsi qu'à des coupes jumelles,
La bouche des petits et celle des amants.

Ainsi, excitation génésique du producteur et allaitement du produit sont les destinées que la nature a assignées à cet organe.

Comment ces faits anatomo-physiologiques ont-ils été interprétés par les artistes ?

L'excitation génésique que produit la vue d'un sein ne pouvait que tenter la palette des amoureux de la forme. Ils ne s'en sont pas fait faute. L'histoire, d'ailleurs, aussi bien la profane que la sacrée, les y incitait et ne leur laissait que l'embarras du choix, de Phryné

dévoilant sa superbe nudité devant les regards concupiscents des séniles héliastes, jusqu'à Mme Putiphar étalant devant le chaste Joseph un sein gonflé de désirs impudiques.

D'apparence plus matérielle, l'allaitement est, sous bien des rapports, auréolé par l'amour maternel.

Victor Hugo a dit fort justement, dans *le Cid exilé* de la *Légende des siècles* :

> *Pour un petit enfant qu'elle allaite, la femme*
> *Montre superbement deux seins de marbre nus.*

Ainsi, selon leur inspiration ou leur tempérament, les artistes ont reproduit, tantôt une scène de poésie familiale, tantôt un tableau d'un réalisme nauséeux, sur lequel on jetterait volontiers le mouchoir de Tartuffe.

Nous ne nous attarderons pas à commenter ces faits de physiologie artistique trop connus, et dont le dénombrement remplirait un volume. Mais il est dans l'acte de l'allaitement un phénomène spécial, sur lequel l'attention paraît s'être beaucoup moins portée, au point de vue de sa reproduction dans l'art : c'est l'excrétion lactée.

Lorsque, sous l'influence de la fluxion laiteuse, vulgairement nommée montée du lait, le sein devient turgescent, il suffit d'une expression des doigts sur l'éponge mammaire, pour faire jaillir le lait en jets multiples par les pertuis cribriformes du mamelon. C'est ainsi qu'opère le médecin qui procède à l'examen d'une nourrice. C'est ce phénomène particulier de l'excrétion du lait que nous voulons étudier dans l'histoire des Beaux-Arts.

Avant d'aborder cette étude chez la femme, seul but de ce travail, il est nécessaire d'en dire un mot dans l'espèce animale, où il constitue ce qu'on appelle la *traite* ; c'est ce que représente en tête de ce chapitre la lettre ornée que j'ai extraite des œuvres de François Boucher, par Paul Mantz : une paysanne, assise à terre dans une position plus imaginaire que réelle, fait jaillir le lait du pis d'une vache.

Il est intéressant de signaler ici que l'École hollandaise, si précise d'ordinaire et même si méticuleuse dans la recherche des détails de la vie populaire, s'est fort peu, du moins à ma connaissance, occupée de ce sujet. Et cependant, alors que dans nos contrées la traite s'opère dans l'étable, dans les campagnes des Pays Bas c'est en plein air, aux yeux de tous, que se pratique cette opération journalière. C'est même un spectacle très pittoresque pour le voyageur qui traverse, emporté par un express, les plaines néerlandaises confondues avec l'horizon, d'assister malgré lui à cette tâche quotidienne. Quand le crépuscule apparaît, les vaches se rapprochent lentement, puis se groupent autour du pâtre et attendent patiemment leur tour de traite.

Quoi qu'il en soit, je n'en donnerai ici que deux exemples, et je les emprunterai l'un à l'école flamande, l'autre à l'école française.

Le premier, c'est *Jupiter et la chèvre Amalthée*, de Jordaens (fig. 1.)

On connaît peu ou prou l'histoire du fils de Saturne et de Rhée. Comme les bureaux de placement pour nourrices fonctionnaient assez mal à la Bourse du travail de l'Olympe, on ne trouva pas de remplaçantes ; d'un autre côté, comme on ne redoutait pas la fièvre de Malte pour le futur grand Zeus, on eut recours à l'allaitement par une chèvre, la chèvre Amalthée.

Celle-ci, d'ailleurs, remplit ses fonctions à l'entière satisfaction des parents et de l'enfant, puisqu'après son sevrage, le jeune glouton,



(Fig. 1).
Jordaens. — *Jupiter et la chèvre Amalthée.*

pour témoigner sa reconnaissance stomacale, transforma sa nounou en une de ces étoiles qui s'allument chaque soir au firmament, mais qui seraient à la veille de s'éteindre, si l'on en croit la menaçante prophétie d'un ministre contemporain.

Jordaens a conçu, sur cette légende mythique, une composition qui sort de l'habituelle banalité des allaitements par les animaux.

D'ordinaire, on place les nouveau-nés à même le pis de la bête, témoin les nombreux Romulus et Rémus collés aux flancs de la louve romaine. Brisant ce moule conventionnel, l'artiste flamand a substitué la traite à l'allaitement, ou plutôt s'est confiné dans un épisode de l'allaitement.

Amalthée, principal personnage de cette scène, occupe le milieu du tableau et se prête avec docilité à cette opération. Immobile, bien cadrée, les pattes de derrière légèrement écartées, la chèvre olympienne incline gracieusement la tête vers la gauche, suivant d'un regard résigné les évolutions d'un cerceau qu'agite dans l'air un faune aux pieds fourchus. Son attitude naturelle semble prise sur le vif.

On n'en peut dire autant de la femme qui exprime le trayon. D'abord, elle s'est installée sur un tapis qu'explique fort bien sa nudité ; mais ce tapis lui-même ne remplace que par un anachronisme le velours de la mousse ; tant il est vrai, comme l'a dit Fromentin, en parlant des transformations de l'École flamande, qu'à cette époque, « la fantaisie se mêle aux mythes ». Sa pose, incommode pour l'acte qu'elle accomplit, n'est heureuse que pour mettre en relief ses séduisants appas. Et c'est là une erreur de l'artiste, car en voyant cette poitrine si bien tétonnée, on se demande quelle nécessité il y avait à recourir à une chèvre.

La traite elle-même est non moins fantaisiste, et certainement Jordaens n'a jamais vu traire. Faire gicler le lait dans une jatte à bords plats, c'est s'exposer à perdre par des éclaboussures la plus grande partie du liquide.

Quant au petit Jupin, un poupon qui promet, il semble aussi indifférent aux nichons de sa nourrice sèche, qu'aux mamelles turgescentes d'Amalthée ; les mômeries du faune ne le troublent même pas, et son attention paraît concentrée sur le flacon d'hydromel qu'il soulève dans sa main droite.

J'emprunterai le second exemple de traite animale à l'Ecole française contemporaine. C'est *la Vache blanche* de Julien Dupré (fig. 2), qu'il ne faut pas confondre avec le paysagiste Jules Dupré.

Il serait, sans doute, exagéré de la comparer au *Jeune Taureau* de Paul Potter, qui a pour lui la consécration du temps et une renommée mondiale, mais je crois très fermement que la femelle ne ferait pas trop mauvaise figure à côté du mâle dans les salles du *Mauritshuis*.

Ce qui fait le charme et constitue le mérite de cette toile, c'est qu'elle est d'un naturel si parfait, qu'on croirait à une photographie instantanée. Julien Dupré n'a pas choisi pour modèle une bête aux flancs bien arrondis, aux poils luisants, comme les affectionne Debat-Ponsan, et qui sont de futurs lauréats des concours agricoles : il a pris une bonne vache laitière et il l'a reproduite avec ses qualités, comme avec ses défauts.

L'ossature saillante de ses épaules et de ses hanches la différencie des classiques aux formes replètes du *Labourage nivernais* de Rosa Bonheur. Ces détails anatomiques perdent de leur valeur, quand la bête est perdue au milieu d'un troupeau, à la manière des Troyon et des Vuillefroy : mais leur importance est de premier ordre quand, comme ici, l'animal est isolé et que sur lui seul se concentre l'attention.

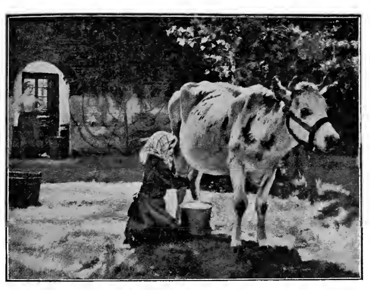
La pose est bien vraie et sa face muselée n'exprime que l'indifférence, alors qu'une jeune fille agenouillée sur le sol soulage ses mamelles.

Son lait intarissable en blanc ruisseau s'épanche,
Et le jet écumeux crépite, ruisselant
Aux parois d'un seau neuf, fait de bon bouleau blanc.

Comparons, si vous voulez, ces deux compositions similaires et sur bien des points superposables. La première est empreinte de cette afféterie très à la mode au XVII[e] siècle ; la seconde se ressent plutôt des idées modernes sur le réalisme.

L'œuvre de Jordaens se distingue par le maniéré ; l'œuvre de Julien Dupré, par la simplicité. Le conventionnel apparait chez le peintre flamand, le naturel chez le peintre français ; mais tous deux, grâce à leurs mérites respectifs, seraient dignes d'illustrer nos classiques latins, l'un les *Métamorphoses* d'Ovide ; l'autre les *Bucoliques* de Virgile.

Je m'étais promis de limiter la traite animale à ces deux exemples ; mais on comprendra sans peine que je fasse exception pour l'œuvre d'un de mes anciens élèves de l'École des Beaux-Arts



(Fig. 2.)
JULIEN DUPRÉ. — *La vache blanche.*

de Marseille, M. Henri BRÉMOND, qui fut pensionnaire de la ville à l'École des Beaux-Arts de Paris.

Dans un des envois obligatoires qu'il a faits à notre École provinciale, il a justement reproduit un jeune éphèbe en train de traire une chèvre. C'est une bonne étude de nu. La chèvre est un peu dissimulée dans l'ombre de l'étable, à cause de la teinte bitumeuse que l'artiste a adoptée, pour mieux faire ressortir la blancheur des chairs adultes ; mais le corps du jeune homme est d'une consciencieuse étude anatomique et la traite profondément exacte.

Nous nous limiterons à ces exemples ; aussi bien l'Olympe et l'étable nous auront servi d'introduction au Paradis des seins, et nous allons poursuivre dans les Beaux-Arts nos recherches sur l'excrétion lactée féminine.

Pour mettre un peu d'ordre dans le chaos artistique, nous divi-

serons le sujet en six chapitres, et nous étudierons successivement l'excrétion lactée : 1° dans la sculpture ; 2° dans la peinture et le dessin ; 3° dans l'allégorie ; 4° dans la numismatique ; 5° dans la tapisserie ; 6° dans la caricature.

CHAPITRE PREMIER

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS LA SCULPTURE.

Reproduire l'excrétion lactée dans la sculpture n'est possible qu'à la condition de faire jaillir un liquide de la mamelle. de là à concevoir l'idée d'une fontaine il n'y a qu'un pas, et il a été d'autant plus vite franchi que déjà l'antiquité — Pompéï nous en a donné la preuve — avait utilisé pour cet usage diverses parties du corps humain.

Mais la langue française, si riche cependant, n'a pas de terme technique pour désigner ce genre de fontaine. Witkowski a proposé l'adjectif ubéral (du latin *uber*, mamelle) ; n'ayant aucune ambition de paternité néologique, ni l'illusion de voir le jour où nos quarante immortels atteindront la lettre U du Dictionnaire académique, j'adopte sans hésiter l'expression de Witkowski, et le terme de « fontaine ubérale » nous évitera de longues périphrases.

L'idée de fontaines ubérales semble, ainsi qu'on le verra par la suite, avoir hanté l'imagination des artistes de tous les pays, qui n'ont fait que refléter le sensualisme des peuples. Nous devrons donc, pour plus de clarté dans cette étude, et pour mieux suivre l'évolution de ces monuments bizarres, les grouper par nationalité.

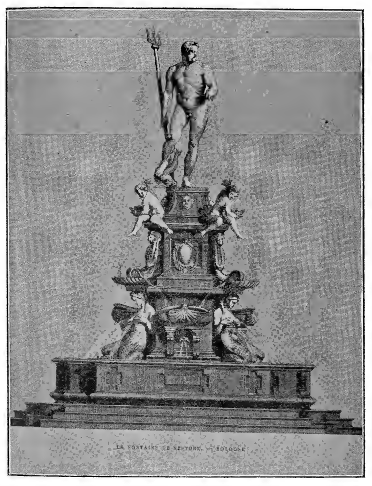
ÉGYPTE.

Sous le titre : *Quelques supercheries des prêtres du paganisme*, le *Magasin pittoresque* (année 1849, p. 214) a rapporté quelques faits de physique exploités en Egypte, pour surprendre la crédulité populaire.

Il y avait, entre autres, une statue de femme sous une coupole supportée par des colonnades. La partie inférieure du corps, assez semblable à la base d'une momie, était surmontée d'un buste polymammé, tel à peu près qu'est représentée à Naples la Diane d'Ephèse. Dès qu'on allumait des flambeaux, le lait sortait des mamelles, à la grande joie et au grand ébahissement de la foule. *Plebs vult decipi.*

Mais le Père Kircher, dans son *Œdipus egyptiacus*, a éventé la mèche. La chaleur des flambeaux chauffait l'air contenu dans la coupole, en communication par les colonnades avec le piédestal de la statue, et dans lequel était un réservoir de lait. La pression de l'air surchauffé faisait monter le lait jusqu'aux mamelles, d'où il venait sourdre et jaillir par de multiples mamelons.

Il y avait également à Saïs, ancienne cité du delta égyptien, une statue analogue d'Artémis, répandant du lait, pendant qu'un dragon en forme d'épervier faisait entendre un sifflement. Ce sont,



(Fig. 3.)

JEAN BOLOGNE. — *La Fontaine de Neptune*, à Bologne.

pensons-nous, les deux fontaines ubérales — et intermittentes — les plus anciennement décrites.

ITALIE.

L'Italie, patrie des artistes et mère des Arts, possède depuis la Renaissance la plus magnifique et la plus monumentale des fontaines ubérales : *la Fontaine de Neptune*, de JEAN BOLOGNE (fig. 3),

érigée en 1566 sur une des places publiques de la ville de Bologne. C'est même en admirant ce chef-d'œuvre, il y a plusieurs années déjà, qu'est née dans mon esprit l'idée première de ce travail.

Jean Bologne, un des plus grands sculpteurs de la Renaissance, naquit à Douai en 1524; dès sa jeunesse, il fut entraîné dans l'orbe des Médicis, s'immortalisa sur la terre latine qu'il ne devait plus quitter, et priva ainsi de ses chefs-d'œuvre la France, sa patrie.

Il y avait à Bologne, sur la place San Petronio, une vieille fontaine datant de 1473. A la requête du vice-légat, le cardinal Pietro Donato Cési, évêque de Marni, le pape Pie IV décréta, par un bref du 18 avril 1563, l'érection d'une nouvelle fontaine. Tommaso Lauretti, de Palerme, fut nommé architecte, Zanobi Portigiani fondeur, et Giam Bologna — c'est ainsi que se faisait appeler Jean Bologne — sculpteur. Bien que tous trois se fussent engagés à livrer la fontaine en dix mois, les travaux durèrent trois ans, et ce n'est qu'en 1566 qu'eut lieu l'inauguration du monument, qui coûtait aux finances de la ville soixante-dix mille écus d'or.

Cette fontaine se compose de six parties bien distinctes : des marches, un bassin, un soubassement, un piédestal, un socle et, au faîte, la statue de Neptune.

On accède au bassin, de forme quadrangulaire à coins profilés, par trois marches de marbre rouge. Le soubassement, également quadrangulaire, présente sur chaque face une conque soutenue par des consoles. L'eau, venue des parties supérieures, tombe dans ces conques et s'échappe en dessous par la gueule d'un lion placé sous la conque.

Sur chacune des faces se lisent les inscriptions suivantes :

S. P. Q. B.
CAROLUS BORRHOMŒUS CARD.
PIUS IV. PONT. MAX.
PETRUS DONATUS CŒSIUS GUBERNATOR.

Aux quatre angles du soubassement est une sirène en bronze, qui donne à la fontaine le caractère ubéral. C'est un superbe corps de femme terminé en queue de poisson, traduction sculpturale du vers d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Le torse nu, les mamelles exubérantes sont soutenues à la manière classique, de façon à laisser apparaître le mamelon entre l'index et le médius. De ce mamelon partent cinq ou six filets d'eau, dont la courbe gracieuse vient plonger dans la vasque. Une tête de dauphin, qui lance un double jet d'eau vertical, émerge d'entre les jambes de la sirène.

Le piédestal présente, sur chacune de ses faces, un écusson avec les armoiries du pape, du cardinal Borromée, du prolégat Cési et de la ville de Bologne. Aux angles, une tête de bélier, d'où descend une volute enguirlandée, qui se termine en coquille, supportée par la tête des sirènes du soubassement.

Le socle, de forme octogonale irrégulière, offre sur les quatre grandes faces la tête en bronze des quatre vents, dont la bouche souffle un jet d'eau.

Sur les angles, quatre jeunes enfants, également en bronze, ont une atti-

tude des plus gracieuses. Assis sur le bord de l'entablement, les jambes pendantes, le corps penché en avant, ils soutiennent dans la main une tête de dauphin, qui lance de l'eau dans la coquille du piédestal.

Pour couronner l'édifice, la statue en bronze de Neptune, qui mesure 3 m. 42 de hauteur.

De l'aveu de tous les artistes, c'est un chef-d'œuvre.

La tête est empreinte de majesté ; les traits du visage ont le calme et la sérénité qui conviennent au dieu qui préside aux tempêtes ; ses regards s'abaissent vers la mer, dont il contemple les flots irrités, que sa main gauche semble vouloir apaiser par un geste plus bienveillant qu'impératif ; dans sa main droite, il tient le trident, emblème de sa puissance, tandis que son pied droit repose sur un dauphin. emblème de son empire. La musculature de son torse est irréprochable.

Suivant les traditions de l'antique, Giam Bologna avait campé son Neptune dans le simple appareil... Eh bien ! le croirait-on ? les Bolonais furent plus choqués de la nudité du dieu que des mamelles-fontaines des Sirènes, et au XVIIIe siècle, ils adressèrent des réclamations au Sénat, qui eut le bon esprit de les laisser dormir dans ses archives.

Il est fâcheux que, pour suivre l'ordre chronologique, après avoir décrit une véritable œuvre d'art, il faille parler d'un édicule sans valeur. Celui-ci ne mérite vraiment une citation, qu'en raison du personnage qu'il honore et du cadre dans lequel il est dressé.

Le Ponte-Vecchio de Florence, construit en 1302 par Taddeo Gaddi sur de vieilles fondations romaines, est aussi connu que le Rialto de Venise. Géographiquement, il réunit les deux rives de l'Arno ; historiquement, il servit, pour ainsi dire, de trait d'union entre les Pitti et les Médicis. Mais ce qui lui a valu sa célébrité, ce sont les boutiques d'orfèvre étalées sur ses trottoirs.

C'est pour cela que quand mourut Benvenuto Cellini, contemporain et parfois rival de Jean Bologne, le Ponte-Vecchio parut l'endroit le plus propice pour dresser l'effigie du plus illustre des ciseleurs.

Le buste de Benvenuto Cellini repose sur un piédestal quadrangulaire, orné aux angles supérieurs d'une tête de bélier, et aux angles inférieurs de mamelles multiples et superposées, du mamelon desquelles sortent des filets d'eau tombant dans une coquille sous-jacente. C'est l'enfance de l'art des fontaines ubérales.

Il y aurait également, paraît-il, une fontaine du même ordre à Tivoli : *la fontaine de Samson*.

Comme tous les touristes qui visitent l'ancienne Tibur, j'ai admiré les ruines du palais Hadrien, l'aristocratique villa d'Este, le temple de la Sybille surmontant les cascatelles, mais je n'ai pas aperçu la fontaine de Samson. Peut-être n'existe-t-elle plus ? Witkowski, qui en donne une reproduction dans *les Seins à l'Eglise* (p. 289), n'y consacre que trois lignes, sans grands renseignements.

Cette fontaine comprend deux parties. L'une, supérieure, est formée d'une vasque assez plate, sur laquell s'élève une colonne stylite, que Samson s'efforce de renverser. L'attitude de l'hercule n'est pas gracieuse, et rappelle un peu trop celle du pochard qui se cramponne à un réverbère, les pieds dans le ruisseau.

La seconde partie est formée de trois chimères, qui servent de support à la vasque. Ce sont ces chimères, aux seins copieusement hypertrophiés, qui déversent l'eau par le mamelon dans un bassin trifolié. Au-dessous d'elles, trois sirènes soutiennent une urne énorme qu'elles vident aussi dans le bassin.

C'est bien le type de la fontaine ubérale, mais son manque de goût ne la rendra jamais célèbre, d'autant qu'elle aura toujours à lutter contre l'écrasant voisinage des jolies cascatelles de l'Anio.

(*A suivre.*)

Hier et Aujourd'hui

Le grand Frédéric et la fécondation artificielle.

On lit, dans les mémoires inédits de Stanislas Poniatowski (*Revue des Revues*, 15 août 1895), un passage qui montre que Frédéric avait prévu ou entrevu la fécondation artificielle, telle qu'elle s'est pratiquée de nos jours.

Le roi traversa cette galerie et entra dans un cabinet assez chétivement meublé, où était réuni le corps diplomatique. Il leur parla de fariboles et finit par une plaisanterie qui était tout à fait dans son genre. Les découvertes de Spallanzani sur la génération des animaux occupaient les savants. Il leur en parla et, de plaisanterie en plaisanterie, leur dit : « Mais cette « découverte pourrait être d'un grand avantage pour les gouvernements. « Car pour faire les mariages des princesses, au lieu de tant de négocia- « tions et de cérémonies, *il suffit d'envoyer un ambassadeur avec une seringue.* » Après cela, il leur tira sa révérence.

Dr Maljean.

Olle, olle, pour le 606 !

Barcelone est une ville bien dévergondée et on s'y amuse beaucoup. Peut-être est-ce pour cette raison que, nulle part ailleurs, la réclame faite autour de l'arsénobenzol n'atteignit un degré pareil : vastes enseignes aux balcons des médecins, écriteaux à leurs fenêtres, motifs lumineux le soir et la nuit.

Mais la publicité la plus suggestive fut faite (octobre 1911), par une femme qui se promenait à la Rambla (lisez nos boulevards), coiffée d'une toque en fourrure blanche, sur laquelle tranchaient, en fourrure noire, les trois chiffres fatidiques : *606 !*

Ainsi le pauvre lapin ne prête pas seulement sa cornée pour l'inoculation du spirochète ; voilà qu'il donne sa fourrure pour aider à l'exterminer.

Dr A. Bd.

Informations de la « Chronique »

Faute d'argent...

Nous n'avons pas à vous apprendre combien notre influence est combattue, à l'étranger, par des peuples rivaux : en Extrême-Orient, par exemple, les missions anglaises et américaines, autant que les allemandes et les japonaises, disposent de fonds considérables, qui leur permettent d'étendre tous les jours davantage leur influence. Seuls, les Français, nous restons à l'arrière-plan, faute de ressources budgétaires, et nous devons demander à la bienfaisance privée ce que nous refusent les pouvoirs publics, toujours affligés du mal d' « impécuniosité ».

Grâce à la générosité d'un de nos compariotes, un philanthrope dont le nom doit être prononcé avec gratitude, grâce à M. Robert Lebaudy, nos œuvres médicales en Chine ont été dotées, à diverses reprises, d'importantes subventions.

Il y a un *pavillon Lebaudy* à l'hôpital franco-chinois de Canton ; l'hôpital de Tchen-Ton a été, par le même donataire, pourvu d'un matériel de laboratoire ; enfin, récemment encore, la Légation de France à Pékin recevait un matériel semblable, destiné à amorcer la création d'un Institut bactériologique, d'un *Institut Pasteur* français, dans la capitale du Céleste Empire.

Lors de la dernière épidémie de peste pulmonique qui sévit en Mandchourie, on songea à utiliser le matériel jusqu'alors resté sans emploi, et notre ministre de France à Pékin fut assez heureux pour intéresser le vice-roi du Petchili à la création de l'Institut projeté.

Celui-ci s'empressait d'adresser au Trône un rapport favorable à cette création. Ce rapport, qui rend un public hommage au médecin français (*sic*) Pasteur, lequel a « étudié toutes les espèces de microbes et les moyens de les combattre », est certainement le premier document de ce genre que les Fils du Ciel aient été appelés à lire.

Contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, il fut des mieux accueillis à la cour. Et le Trône répondit par le décret suivant, que veut bien nous communiquer notre confrère le D[r] Broquère, appelé à prendre la succession du regretté Mesny.

Extrait du *Journal officiel* du 23[e] jour de la 5[e] lune (20 juin 1911).

Le 22[e] jour de la 5[e] lune (19 juin 1911) il a été reçu le décret impérial suivant :

Tch'en Kouei-Long a présenté un projet de budget pour l'établissement d'un Institut bactériologique.

Ce projet est approuvé ; que le ministère compétent en soit informé !

RESPECT A CECI.

Malheureusement, sont survenus depuis les événements que l'on sait, et le gouvernement chinois, si bien intentionné soit-il, a, pour le moment, d'autres et plus immédiates préoccupations.

Mais nous ne devons pas, pour cela, renoncer au projet primitif, et nous ne pouvons qu'approuver la souscription ouverte par le journal *la Clinique*, en faveur de la création d'un Institut bactériologique à Tien-Tsin, et engager tous ceux qui nous lisent à y participer.

C'est une œuvre patriotique au premier chef.

La situation de médecin et de pharmacien en Allemagne.

Ce sont de simples impressions que nous livre le Dr Labesse, d'Angers, mais elles n'en offrent pas moins de l'intérêt, ne fût-ce que l'intérêt d'actualité, au moment où le différend franco-allemand relatif au Maroc, achève de se régler.

Si nous en croyons notre confrère angevin, les médecins allemands sont fort nombreux et se voient peu entre eux : il n'existe pas, comme chez nous, des Sociétés médicales où chaque membre vient faire des communications, sur le sujet qu'il a étudié ou la maladie dont il a observé les phases.

Les travaux d'imprimerie sont si peu coûteux, chez nos voisins d'outre-Rhin, qu'il est bien plus simple, pour chacun, de publier les observations qui lui paraissent intéressantes. Les journaux quotidiens d'informations locales, qui tirent au moins douze pages et généralement plus, consacrent toute une chronique scientifique aux divers travaux parus et les font connaître au grand public.

Comme en France, les médecins tendent à se spécialiser pour la gorge, le nez, les oreilles, pour les maladies de femmes, pour les yeux, pour les enfants, pour les maladies nerveuses, etc., etc.

Le prix de la consultation ou de la visite est ordinairement de cinq marks (6 fr. 25).

En général, les médecins jouissent d'une certaine fortune avant de s'installer, car la profession serait insuffisante à assurer une vie confortable.

Le nombre des chirurgiens est relativement restreint ; ce sont le plus souvent les chirurgiens militaires qui opèrent les malades, à la demande des médecins civils. Mais, en France, ce ne sont pas les médecins qui voient le plus de clients ; ce sont les rebouteurs, de toutes sortes et, pourquoi ne pas le dire, les pharmaciens.

On sait qu'en Allemagne, la pharmacie est limitée, tarifée officiellement. Le pharmacien jouit de l'estime générale ; il compte parmi les personnages importants de la ville ; sa situation sociale répond assez bien à celle des avoués et des notaires en France. La limitation fait, en effet, de la profession pharmaceutique une charge d'Etat, en quelque sorte.

Comme personnel, il y a, dans la plupart des pharmacies, plusieurs pharmaciens diplômés, qui sont associés, ou intéressés, ou employés comme élèves, puis un nombre variable de stagiaires ;

certains élèves, munis du diplôme depuis longtemps, attendent, comme les premiers clercs de notaire en France, qu'une officine soit disponible, pour devenir vraiment pharmaciens.

Pour occuper tout ce monde, en général peu rétribué, le laboratoire est spacieux et toujours en activité. Les analyses des matières premières tiennent une place aussi importante que la fabrication des médicaments, chimiques ou galéniques.

Si la pharmacie est limitée, il n'en est pas de même de la droguerie : il existe presque autant de droguistes que de marchands de tabac.

Alors que la vitrine du pharmacien allemand est en général d'une sobriété de bon aloi, celle du droguiste offre au public tous les moyens de guérison imaginables : des moulages ou des dessins de mains, de pieds, de têtes, affectés de toutes les maladies courantes, sont présentés, avant et après le traitement par des panacées multiples ; tous ces médicaments sont naturellement vendus meilleur marché que chez le pharmacien tarifé ; la consultation s'y fait pour rien, et le bon marché n'est qu'un trompe-l'œil.

Ce qu'on appelle accessoires en pharmacie, c'est-à-dire thermomètres médicaux, bandages, ceintures, bas élastiques, injecteurs, etc., se vend presque exclusivement chez le droguiste, dont le magasin est un véritable bazar, tout en ayant l'aspect intérieur d'une pharmacie commerciale française, avec ses bocaux bien alignés, ses pots décoratifs ; le Français qui ignore les habitudes allemandes peut très bien se fourvoyer dans ces officines.

Il convient d'ajouter que si les drogueries vendent à peu près toutes les drogues, sauf les toxiques, elles ne peuvent exécuter aucune ordonnance signée d'un docteur ; or, il arrive souvent que le médecin, à la demande de son malade, est obligé de prescrire certains médicaments que le client veut prendre chez le droguiste, dans le but de payer, croit-il, meilleur marché ; le médecin alors ne signe pas son ordonnance, ou en dicte le plus souvent le contenu à l'entourage du malade. Toute ordonnance portant la signature d'un médecin et son cachet doit être exécutée dans une pharmacie. Sa responsabilité est donc dégagée de ce fait, même du côté du client, si la drogue ne produit pas l'effet attendu.

Le droguiste n'est, d'ailleurs, pas plus responsable.

Cours d'histoire de la médecine.

Le Dr Maurice Letulle a commencé son cours, le mardi 9 janvier, à six heures, et a obtenu, nous avons plaisir à le constater, le plus vif et le plus mérité succès.

Espérons que le nouveau professeur, d'ailleurs très sympathique aux étudiants, pourra rendre assez attrayante la matière qu'il est chargé d'enseigner, pour retenir autour de sa chaire un public que les études d'histoire médicale ne semblent pas jusqu'à présent avoir beaucoup passionné, du moins à la Faculté.

Echos de la « Chronique »

Plus de prospectus!

Le prospectus se meurt, le prospectus est mort.

Que d'ingéniosité, cependant, que d'esprit se dépensaient dans la rédaction de ces carrés ou rectangles de papier, que le vent semait, que l'égout emportait.

Un de nos amis, qui se plaît à badauder, nous communiquait, ces jours passés, un paquet soigneusement plié, qu'il avait reçu dans la rue. Il ne s'en défendait pas, il avait cédé à la tentation du Malin, en voyant, sur l'enveloppe extérieure, ce titre prometteur :

UN BON PRÉSERVATIF

Mais, au-dessous, en plus petits caractères, il lisait :

Contre : *Rhume,*
Bronchite,
Insolation.

Première déception ! Mais il n'était pas au bout de ses surprises. Ayant rompu la bande du paquet mystérieux, il découvrait l'*Avis* ci-dessous : « Pour éviter Rhumes, Bronchites, Insolation, n'allez pas nu-tête et achetez chapeaux et casquettes à la chapellerie 6-4-2. »

Et il était... coiffé ! Mais ce n'était pas la coiffure rêvée.

Truc de cabaretier.

Dans les cafés de la Kalverstraat, qui est la belle rue d'Amsterdam, on ne donne plus, nous conte M. Etienne Bazot (1), de genièvre à partir de 7 heures du soir, le dimanche.

Ne croyez pas que ce soit dans un but de propagande antialcoolique, car on y sert des liqueurs et du cognac ; mais le genièvre est la boisson nationale, la moins chère ; et c'est pour éloigner une certaine clientèle et lui faire céder la place à une clientèle plus chic et surtout dépensant davantage, qu'on a pris ce moyen.

Le vestiaire des cigares.

Naguère encore, les Hollandais passaient pour de grands fumeurs de pipes, mais tout passe, tout lasse : les sujets de la Gracieuse Reine abandonnent de plus en plus la pipe pour le « sigaar ». Et ce n'est pas un des moindres étonnements du voyageur qui visite le musée des instruments de torture, dans la capitale néerlandaise, de trouver à la porte le « vestiaire pour cigares ».

C'est, au dire d'un de nos collègues, qui a fait récemment le voyage (2), une série de petites cases numériques, où chacun peut

(1) *L'Enseignement médico-mutuel international*, octobre 1911.
(2) *Id., ibid.*

déposer son mégot, sans risquer de prendre celui d'un autre à la sortie : mais rien ne garantit qu'on n'y aura pas goûté en l'absence du légitime propriétaire, car les cases ne sont pas fermées !

Lannelongue et Gambetta.

La disparition de LANNELONGUE a ravivé le souvenir de la fin soudaine de GAMBETTA, qui avait, devons-nous le rappeler, reçu les soins du défunt chirurgien.

Un journaliste de la grande presse, aussi inexactement informé que peu soucieux de la vérité historique, conte à ce propos, que si on avait laissé faire « le professeur éminent, l'opérateur clairvoyant et courageux » — c'est du sénateur-chirurgien qu'il s'agit — il « aurait pu vaincre l'appendicite » (*sic*). Nous ne voulons pas entrer dans les détails, ayant à maintes reprises exprimé notre opinion là-dessus ; mais il faudrait avoir complètement oublié un des épisodes les plus sensationnels de notre histoire contemporaine, pour accepter pareille version.

Qui de nous ignore que, de tous les médecins appelés au chevet de Gambetta, nul n'eut l'esprit de décision et la hardiesse nécessaires en telle occurrence : qu'un seul praticien, du reste, était capable de mener à bonne fin l'intervention qui s'imposait, et que celui-là, on se garda bien de l'appeler.

Gambetta, lui-même, ne s'y était pas mépris, si nous en croyons les dernières confidences qui lui aient échappé et qu'avait recueillies son fidèle ami Ranc. Notre confrère le Dr Blind, que le sénateur défunt honorait de sa confiance, nous rapporte les impressions de ce dernier, dans une lettre qu'il veut bien nous adresser.

« Gambetta, convalescent de sa blessure à la main, fut maintenu au repos par ses médecins ; l'immobilité lui était pénible et il dit à Ranc : « *Si j'étais mon jardinier, il y a longtemps que je me promènerais au jardin* » ; et plus tard, en parlant des médecins : « *les mâtins, ils m'ont fait payer cher leur responsabilité !* »

A sa dernière visite, il dit encore à Ranc : « *S'ils ont bien soigné mon bras, ils ont oublié qu'il y avait un homme au bout de ce bras.* »

Ces propos ne nous apprennent évidemment rien de neuf, mais ils confirment ce que nous savons.

Un jeune héros.

Nous avions, dans un récent écho, reproché à la municipalité de Cahors de n'avoir pas pris à ses frais le voyage à Paris du jeune MARMIESSE, mordu par un chien enragé, dans des circonstances qui sont encore présentes à la mémoire de nos lecteurs.

Notre compatriote et confrère le Dr DARQUIER, maire de la cité Quercynoise, nous écrit qu'il n'a « rien refusé au jeune héros cadurcien, pour l'unique et péremptoire raison qu'on ne lui a rien demandé. »

Insister serait cruel, et si inutile !

Echos de partout

Le Président de la République chinoise. — Durant son séjour à Paris, Sun Yat Sen a donné à ceux qui l'ont approché l'impression d'un homme d'une rare énergie. Au physique, il a un aspect d'Américain yankee. Au moral, ce fils du Céleste Empire, devenu chrétien, ressemble à un Anglo-Saxon. La sûreté précise de ses gestes et de sa volonté rappelle le Japonais moderne.

Probablement de nature très sensible, — on s'en aperçoit au tressaillement de son visage et à la lueur subite de ses yeux, lorsqu'on traite devant lui d'une question qui lui tient au cœur, — Sun Yat Sen, qui est *docteur en médecine* et hygiéniste, s'efforce d'acquérir une complète maîtrise sur ses nerfs : des exercices physiques, peu de nourriture, des repas brefs et frugaux, point d'alcool, pas de tabac.

Il traverse le monde en lisant le *Times*, et l'étude fameuse de Bryce sur la République des Etats-Unis est son livre de choix.

Ne parle qu'une langue européenne : l'anglais.

(*Le Cri de Paris.*)

Les médecins élus sénateurs. — Aux dernières élections sénatoriales, seize médecins ont été élus ou réélus.

Ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Bollet (Ain), Borne (Doubs), Butterlin (Doubs), Cannac (Aveyron), Chauveau (Côte-d'Or), Combes (Charente-Inférieure), Dellestable (Corrèze), Denoix (Dordogne), Flaissières (Bouches-du-Rhône), Gacon (Allier), Gauthier (Aude), Peschaud (Cantal), Peyrot (Dordogne), Rouby (Corrèze), Vagnat (Hautes-Alpes).

La série sénatoriale qui vient d'être soumise à la réélection comprenait également seize médecins. De ceux-ci, deux ne se sont pas représentés et trois n'ont pas été réélus. Ils ont été remplacés par MM. Blanc, Bollet, Butterlin, Cannac et Peschaud, qui viennent siéger au Luxembourg pour la première fois.

(*Presse médicale*, 13 janvier 1912.)

La levrette en panier. — Une fois de plus, c'est du Nord que nous vient la lumière. Les chiens d'Amsterdam — où la propreté des rues est assurée par des règlements rigoureux — ne sortent que pourvus d'un *pokescan*.

C'est un petit panier, un gentil petit panier coquettement attaché où vous devinez. Les chiens hollandais y sont habitués et n'en courent que plus vite... D'ailleurs, quand le cher toutou en a fait usage, sa bonne maîtresse le détache et le fourre dans son manchon : c'est très pratique.

Il va falloir adopter le *pokescan* à Paris. Après la levrette en paletot, la levrette en panier... Rien de plus dix-huitième siècle !

(*Matin*, 15 janvier 1912.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les aérostats, engins de destruction.

Un avisé commis-libraire, M. MARGRAFF, nous communique un ouvrage que nous croyons d'une certaine rareté, sur la campagne de 1812. Si les faits qui y sont relatés et qui ont l'apparence de l'exactitude sont véritables, il en résulterait qu'on avait, dès cette époque, songé à se servir des aérostats comme lance-projectiles ; le hasard des circonstances, peut-être aussi l'imperfection des appareils employés, empêchèrent seuls la réalisation de l'infernal projet.

« On vit alors paraître sur la scène un aventurier hollandais, nommé SMID, que Buonaparte a faussement désigné, dans ses Bulletins, sous le nom de Smith et comme un Anglais, comme s'il eût pensé que le mal ne pouvait jamais venir que des sujets de la Grande-Bretagne. Ce Smid avait voyagé en Angleterre où, se trouvant dénué de toute ressource, il avait conçu le projet le plus extravagant que l'on puisse imaginer : c'était de construire un aérostat d'une telle force et d'une telle dimension, qu'il pût transporter, au milieu des airs, un vaisseau pourvu d'une nouvelle espèce d'artillerie. Il prétendait qu'avec une telle machine, il n'y avait point d'armée ennemie, point de flotte, point de ville assiégée qui pût résister ; car au moyen de fusées à la Congrève bien dirigées, il aurait tout réduit en cendres, et exterminé les hommes ainsi que les animaux.

On se laissa séduire par les superbes projets de Smid. Il ne manquait, à la vérité, qu'une bagatelle, c'était les fusées à la Congrève : mais Smid n'était-il pas homme à tout entreprendre? *Il prit un collaborateur, le médecin Sch., de Wurtzbourg*. Le général Ischesminsky voulut concourir à cette œuvre patriotique en prêtant, pour l'exécution des travaux, une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Moscou. On acheta une quantité énorme de taffetas, de fil de soie et d'autres matériaux : savoir quarante mille aunes de taffetas de toutes couleurs ; et quatre pouds de soie (environ un quintal et demi). Le punch et le vin coulaient à grands flots pour animer les ouvriers et ceux qui les dirigeaient ; mais il fallait aussi des ouvrières, et l'on renouvelait, si je puis m'exprimer ainsi, l'histoire de l'enlèvement des Sabines. Un millier de jeunes filles, mises en réquisition dans les divers ateliers, furent armées d'aiguilles à coudre. On se mit, en conséquence, à tailler, à coudre, à forger, à limer, sans oublier de se livrer à la bonne chère et à la joie. Smid et Sch..., enfermés dans cette espèce de sérail, n'y admettaient que les initiés. Des sentinelles étaient placées devant les portes : tout devait se passer dans le plus grand mystère ; enfin un petit ballon d'essai se trouva prêt.

On croyait encore le secret bien gardé, lorsqu'une grande partie de la ville était déjà au courant de ce qui se préparait et en faisait le sujet d'intarissables railleries. Rostopchine annonça qu'à une époque fixée, une expérience aérostatique serait faite avec sa permission, et il invitait le public à n'en point concevoir d'alarmes. Ce

n'était point une nouveauté à Moscou, et l'on soupçonnait que le ballon serait garni d'artifices.

Cependant le ballon ne réussissait point ; M. Smid ne pouvait parvenir à lui faire quitter la terre. Il s'excusa sous prétexte que les robinets et autres ouvrages de serrurerie faisaient mal leur service. Les réparations exigeaient une dépense de six mille roubles. On manquait d'argent, la défiance s'augmentait, et il fallut renoncer à l'ouvrage ; enfin l'ennemi se trouva sous les murs de la ville : on abandonna les ateliers, le ballon fut porté à Saint-Pétersbourg, et près d'un million de roubles se trouva ainsi sacrifié en pure perte ; il ne resta que de mauvaises fusées à la Congrève, hors d'état de servir à tout autre usage qu'à celui auquel malheureusement elles furent destinées, comme on le verra bientôt » (1).

Comment Henri III soignait sa syphilis.

Nous ne conterons pas, comment nous sommes parvenu à découvrir cette curieuse observation, dans le recueil assez disparate (2) où elle se trouvait perdue. Disons seulement que nous avions noté, jadis, cette indication : que Henri III s'était traité de la vérole avec la décoction de bardane (3) ; partant de cette vague donnée, il ne nous restait plus qu'à découvrir l'ouvrage.

Henry III, Roy de France, atteint de la grosse verolle (*sic*), n'en pût pas être guéri par ses médecins ordinaires : il fut averti que Pena étoit pour lors à Paris, où il pratiquoit la médecine, et qu'il y guérissoit plusieurs verolez par un remède particulier qu'il avoit apris d'un certain Turc ; il le fit apeller, et il en fut guéri ; or, tel étoit son remède.

℞. De racine de bardane coupée en tranches huit onces, du vin blanc, et de l'eau de fontaine de chacun deux livres ; le tout boüillira à la réduction de la moitié, ajoûtant sur la fin, du sené mondé une once, ou une once et demi, selon la disposition du malade : ayant coulé la décoction, il faut en prendre demi livre, en provoquant les sueurs avec des gros cailloux chauds envelopez de linges ; l'un desquels sera apliqué à la plante des pieds, deux aux jambes proche le péroné ; deux aux cuisses, proche le milieu à la partie externe et deux proche les épaules, en bien couvrant le malade, les sueurs en sont copieusement provoquées durant une heure et demi ; et sur le soir le malade va deux ou trois fois à la selle. L'on se servoit de ce remède après les remèdes universels, pendant l'espace de 15 ou 20 jours ; et cependant il usoit pour la boisson ordinaire d'une décoction de squine, ou de salse-pareille, avec le régime de vivre accoutumé à ceux qui observent la diète. Après l'usage de ces remèdes, il prenoit tous les matins la décoction de la bardane sans sené, et sans aucun autre régime, pendant un mois tout entier ou même pendant 40 jours.

(1) *Histoire de la destruction de Moscou en 1812 et des événements qui ont précédé, accompagné et suivi ce désastre*, par A. F. de B..., Ch., ancien officier au service de la Russie ; traduit de l'allemand par M. Breton. A Paris, chez Ponthieu, libraire au Palais-Royal, 1822, p. 49-51. En vente chez Lehec, rue Saint-André-des-Arts.

(2) *Les Observations de médecine* de Lazare Rivière, conseiller et médecin du Roy ; Lyon, 1688, p. 643-644, obs. XLI.

(3) Cf. *Journal des Praticiens*, 2 février 1901, p. 71.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La frigidité génésique de la femme (XVIII, 53, 197, 404, 635). — Le Dr Cousin a traité la question en psychologue. Il se trouve absolument dans la vérité, quand il appelle *farceuses* les femmes qui lui ont parlé spontanément de leur frigidité génésique et prétend qu'elles essayaient d'amener Monsieur le Docteur à faire quelques tentatives personnelles pour « animer la statue ». Tout médecin ayant une clientèle féminine, à la ville comme à la campagne, citerait de ces faits, qui ne peuvent pas être imprimés, qui se racontent à table entre hommes.

Le Dr Cousin n'est pas moins véridique, quand il prétend que beaucoup de femmes ne gardent du coït qu'un souvenir douloureux et même répugnant, parce que l'initiateur a manqué de virtuosité. Un de mes amis, très vigoureux, 40 ans, fut mis sur le flanc en six mois par une veuve de 37 ans, dont il devint l'amant. Cette femme n'avait jamais éprouvé le spasme en 15 années de mariage avec son mari, dont le contact lui était toujours douloureux ; avec mon ami elle se montra insatiable.

La discorde dans le ménage provient généralement de ce que le mari opère mal ; l'adultère de la femme, bien souvent de ce que le mari devient insuffisant.

Une femme qui se marie sans amour, par raison, aime rapidement son mari, s'il a été un bon initiateur ; elle le hait, au contraire, s'il n'arrive pas à exciter ses sens ; elle est humiliée, dégoûtée de lui servir d'instrument de plaisir.

La femme ressent plus vivement la volupté vers la trentième année. Ovide, ainsi qu'on le verra plus loin, dit même : à 7 lustres ou 35 ans. Et il parlait des Romaines, Italiennes bien plus ravagées à cet âge que les Françaises.

Quand une femme du monde n'est pas fatiguée par la maternité, n'a accouché que deux ou trois fois, elle est bien plus ardente à 35 ans qu'à 25 ans. Ses ardeurs continuent. Boileau mentionne

la vieille à morgue despotique,
Qui veut, vingt ans encore après le sacrement,
Exiger de l'époux les ardeurs de l'amant.

En pareille matière, il est utile de recourir aux écrivains qui ont observé l'amour dans les mœurs, aujourd'hui les romanciers et dramaturges, jadis les poètes.

Le théâtre contemporain nous montre *Maman Colibri*, qui prend pour amant un camarade de son fils. Assurément ce cas s'est présenté, mais exceptionnellement. Dans la fameuse pièce récente *Après moi*, une femme de 37 ans se jette dans les bras d'un jeune homme,

fils de l'associé de son mari. Ce cas aussi est vraisemblable, mais rare. Ce qui est très vrai, c'est le cri de la femme au mari : *Oui, j'ai un amant, et je l'adore* ! Une femme crache à la figure du mari qu'elle le trompe.

Laissez-moi vous citer Ovide, l'auteur de *l'Art d'aimer,* qui s'attribue avec une certaine fatuité une grande compétence et se proclame lui-même un *magister*. Ecoutez avec quelle immodestie il se vante (1) :

Quantus apud Danaos Podalirius arte medendi,
Æacides dextra, pectore Nestor erat ;
Quantus erat Calchas extis, Telamonius armis,
Automedon curru ; tantus amator ego.
Me vatem celebrate, viri ; mihi dicite laudes ;
Cantetur toto nomen in orbe meum.
Arma dedi vobis, dederat Vulcanus Achilli :
Vincite muneribus, vicit ut ille, datisi
Sed quicumque meo superavit Amazona ferro,
Inscribat spoliis : NASO MAGISTER ERAT.

« Autant, chez les Grecs, Podalire excella par sa science médicale, Pyrrhus par sa bravoure, Nestor par son éloquence, Calchas dans l'art de la divination, Ajax par son intrépidité, Automédon par son adresse à conduire un char, autant j'excelle dans l'art d'aimer.

« Amants, célébrez votre poète, chantez mes louanges ; qu'elles redisent mon nom à l'univers entier. Je vous ai donné des armes ; Achille en reçut de Vulcain ; qu'elles soient victorieuses en vos mains, comme elles le furent dans les mains d'Achille ; et que quiconque, par mon secours, triomphera d'une Amazone grave sur ses trophées : OVIDE FUT NOTRE MAITRE. »

C'est ainsi qu'il parle aux hommes. Avec les femmes il s'exprime moins abondamment, mais aussi orgueilleusement.

Lusus habet finem ; cycnis descendere tempus,
Duxerunt collo qui juga nostra suo.
Ut quondam juvenes, ita nunc, mea turba, puellæ
Inscribant spoliis : NASO MAGISTER ERAT.

« Mon galant badinage touche à sa fin ; dételons, il est temps, les cygnes qui ont traîné mon char. Et maintenant, mes belles écolières, comme l'ont fait naguère nos jeunes amants, inscrivez sur vos trophées : OVIDE FUT MON MAITRE. »

Ovide déclare avec impertinence qu'un homme peut toujours triompher d'une femme.

Prima tuæ menti veniat fiducia, cunctas
Posse capi !

« Persuadez-vous d'abord qu'il n'est pas de femme qu'on ne puisse vaincre. »

---

(1) La traduction est celle de Charles Nisard.

Vir male dissimulat: tectius illa cupit,
Conveniat moribus, nequam nos ante rogemus:
Femina jam partes victa rogantis agat.

« L'homme sait mal déguiser ; la femme est plus habile à cacher ses désirs. Ne faisons aucune avance, et bientôt vaincues, les femmes joueront le rôle de suppliantes. »

Ici Ovide tombe évidemment dans l'exagération. La femme est retenue par les freins moraux: *domum servavit et lanam filavit,* disait-on des matrones romaines. Aujourd'hui, ainsi que le reconnaît le Dr Cousin, les freins moraux agissent souvent encore. Les honnêtes femmes abondent dans la bourgeoisie et dans le peuple des campagnes en France.

La volupté se développe avec l'âge, ainsi que le Dr Cousin l'affirme.

Omnia feminea sunt ista libidine mota :
Acrior est nostra, plusque furoris habet.

« Telles sont les femmes égarées par un amour effréné ; plus ardentes que les nôtres, leurs passions sont aussi plus furieuses. »

Les femmes mûres qui désirent la *bagatelle* provoquent. Il est évident qu'une Parisienne quinquagénaire, qui va dans le monde outrageusement décolletée, désire l'homme. Elle attire les jeunes gens par l'exhibition de ses nudités. C'est à elle qu'un Lovelace qui ne tient pas à la fraîcheur des appâts peut s'adresser, certain de trouver une femme voluptueuse, ce que nos successeurs, les étudiants d'aujourd'hui, appellent une *bonne affaire.*

Ovide s'exprime ainsi :

Utilis, o juvenes, aut hæc aut serior ætas.
Iste feret seges, iste serendus ager.

« Jeunes gens, cet âge ou même un âge plus avancé n'est pas stérile en plaisirs ; c'est un champ qu'il faut ensemencer ; il donnera un jour sa moisson. »

Il continue :

Adde quod est illis operum prudentia major,
Solus et artifices qui facit, usus adest.
Illæ mumditiis annorum damna rependunt,
Et faciunt cura, ne videantur anus ;
Utque velis, Venerem jungunt per mille figuras :
Inveniet plures nulla tabello modos.
Illis sentitur non irritata voluptas,
Quod juvet, ex æquo femina virque ferant,
Odi concubitus, qui non utrumque resolvunt ;
Hoc est, cur pueri tangar amore minus.
Odi, quae præbet, quia sit præbere necesse,
Siccaque de lana cogitat ipsa sua,
Quæ datur officio, non est mihi grata voluptas :
Officium faciat nulla puella mihi.

Me voces audire juvat sua gaudia fassas ;
Utque morer memet sustineamque roget.
Adspiciam dominæ victos amentis ocellos ;
Langueat, et tangi se vetet illa diu.
Hæc bona non primæ tribuit natura juventæ,
Quæ cito post septem lustra *venire solent.*
Qui properant, nova musta bibant ; mihi fundat avitum
Consulibus priscis condita testa merum.
Nec platanus nisi sera potest obsistere Phœbo,
Et lædunt nudos prata novella pedes.
Scilicet Hermionen Helenæ præponere posses ;
Et melior Gorge, quam sua mater erat ?
Ad Venerem quicumque voles attingere seram,
Si modo duraris, præmia digna feres.

« Ajoutez que les femmes déjà sur le retour sont plus savantes dans l'art d'aimer ; elles ont pour elles l'expérience, et c'est l'expérience qui perfectionne tous les talents. Pour réparer l'outrage des ans, elles mettront tout en œuvre ; elles inventeront mille stratagèmes ingénieux pour dissimuler leur vieillesse. Chez elles, le plaisir a des formes tellement variées, qu'on tenterait en vain d'en faire le détail ; chez elles encore, la volupté naît sans qu'on la provoque ; cette volupté qui charme le plus, celle que partagent à la fois et l'amante et l'amant. Je hais des embrassements dont la sensation n'est pas réciproque ; ainsi, je suis de glace aux caresses d'un adolescent ; ainsi, je ne puis souffrir la femme qui ne se rend que par nécessité, qui reste froide et qui pense à ses fuseaux dans les bras d'un époux. Un plaisir accordé par devoir m'est odieux, et je dispense ma maîtresse de tout devoir envers moi ; j'aime que sa voix agitée soit l'expression du bonheur qu'elle éprouve ; je veux l'entendre me supplier de ralentir ou de presser ma course ; je veux lire dans ses regards affaissés le ravissement de ses sens et mon triomphe ; je veux enfin que, languissante et anéantie, elle demande grâce et se refuse pour quelque temps à mes caresses. La nature n'a point accordé de telles jouissances à la première jeunesse ; ce n'est d'ordinaire qu'après le *septième lustre* qu'on commence à les éprouver. Que les plus pressés boivent le vin encore vert ! Pour moi, je ne recevrai dans ma coupe que celui dont la vieillesse généreuse date des anciens consuls. Le platane, jeune et frêle, résiste à peine aux ardeurs de Phébus, et l'herbe nouvellement coupée blesse le pied qui la foule. Quoi ! Pourriez-vous préférer Hermione à Hélène, et Gorgé, selon vous, l'emporterait sur sa mère ! Ainsi quiconque voudra goûter les fruits de l'amour dans leur maturité obtiendra, pour peu qu'il persévère, le prix de sa constance. »

C'est ainsi que s'exprime Ovide, *Magister Naso.*

Le théâtre contemporain a mis en scène les hommes qui vivent aux crochets des femmes, et surtout des femmes mûres et archimûres. A la suite de la célèbre pièce de Dumas, le prénom *Alphonse* est entré dans la langue, pour caractériser cette engeance. Plus tard,

un amateur de métaphores a pittoresquement appelé *castor* le joli monsieur qui est entretenu par une femme. L'existence indéniable du castor dans la société moderne prouve que les femmes ne possèdent pas la frigidité génésique. Une femme ne garde un castor, que parce qu'il lui procure la volupté désirée.

J'ai quelque peu abusé du latin. Les lecteurs de la *Chronique médicale* m'accuseront-ils de pédanterie? J'en doute; ne sont-ils pas tous convaincus que les *humanités* doivent servir de prélude aux études médicales et qu'un médecin digne de ce nom doit aimer les lettres?

D[r] Rosaime.

— On peut consulter un petit volume elzévirien, que les bibliophiles recherchent, *Bréviaire de l'amour expérimental*, par le D[r] Jules Guyot, publié en 1882 par les soins de MM. Georges Barral et Ch. Dufaure de la Prade.

Le D[r] Jules Guyot (1807-1872) ne pratiquait pas la médecine ; il fut cependant choisi en 1848 par le corps médical du département de la Seine, comme candidat à l'Assemblée constituante. Il s'était voué à la viticulture. Grâce au Prince Napoléon, il fut chargé par M. Rouher, alors ministre de l'agriculture, d'une mission à l'effet d'étudier les vignobles de France ; il coordonna en 1868 ses rapports officiels dans un important ouvrage, encore aujourd'hui très estimé, *Études sur les vignobles de France*.

A l'occasion du mariage du Prince Napoléon, en 1859, il composa l'écrit que nous rappelons aujourd'hui. Cet opuscule resta inédit jusqu'en 1882 ; c'était, dit M. Barral, le fief intellectuel d'un cénacle d'hommes distingués, qui se le transmettaient de main en mains. Il cite, parmi les esprits élevés dont il a mérité les suffrages, et qui l'ont tenu sur les fonts baptismaux d'une renommée discrète, George Sand, Virginie Déjazet, Sainte-Beuve, Claude Bernard, Alexandre Bixio, le cardinal Gousset, archevêque de Reims, l'abbé Montera, doyen des chanoines de Saint-Denis, l'abbé Hugon, aumônier des prisons de Paris, le Prince Napoléon, l'agronome J.-A. Barral. On comprend, à la rigueur, que M. Georges Barral ait mis sur cette liste deux femmes : George Sand et Déjazet, qui n'ont jamais aspiré à la réputation de chasteté ; mais on ne s'explique pas comment il y a inscrit un cardinal, deux abbés, et son propre père !

L'ouvrage est savamment divisé en douze *Méditations*, comme un traité de philosophie :

1[re] méditation. Le mariage selon la physiologie expérimentale.
2[e] — La manière d'habiter et de faire génération.
3[e] — L'appareil générateur du genre humain.
4[e] — Le spasme génésique chez l'homme et chez la femme.
5[e] — La théologie et la fonction génésique.

6e méditation	Les instruments de l'amour expérimental.
7e —	Règles à suivre dans l'art de faire l'amour.
8e —	Les symphonies conjugales de l'amour.
9e —	L'épouse incomprise et le mari battu.
10e —	L'hygiène physique et morale de l'amour.
11e —	La fécondation de l'épouse.
12e —	Les devoirs physiologiques de l'époux.

Cherchez, mes chers lecteurs, ce petit volume de 179 pages : vous y trouverez la question traitée dans une langue excellente, nullement pornographique.

Paul Muller.

En parlant du cochon qui sommeille dans le cœur de tous les hommes, — il y en a même, dit-on, chez lesquels l'animal n'est qu'assoupi, — on ne fait que rappeler non seulement une sorte de proverbe, mais surtout un alexandrin attribué faussement à Monselet, et dont l'auteur véritable est le sculpteur Préault, auquel on doit cet admirable médaillon du Père-Lachaise : *le Silence*.

Préault avait essayé de composer un poème philosophique, dont il ne put écrire que ce premier vers :

Tout homme a dans son cœur un cochon qui sommeille.

Il est regrettable que la muse de Préault ait brusquement abandonné l'artiste, car le début était plein de promesses.

Quant à la question, déjà spirituellement traitée, de la frigidité comparée des deux sexes, j'estime qu'elle est de celles qui attendent toujours une solution définitive. Ambroise Paré avait déjà observé qu' « à ce jeu, les femmes étaient moins promptes que les hommes », et je crois que, dans la plupart des cas, il faut s'en tenir à cette judicieuse remarque.

Jean Fugairon.

— Le Dr Blanchon, après avoir, très confraternellement, rappelé l'enquête de la *Chronique*, reprend, avec des arguments dont quelques-uns ne manquent pas d'originalité, la question de la « frigidité », dans le *Correspondant médical*. Nous extrayons de son étude ce qui se rapporte aux causes, qu'on pourrait dire physiologiques, de la frigidité et à la thérapeutique conseillée par notre confrère. Nous lui passons la parole.

Il est des cas où la frigidité de la femme est très réelle et très tenace. Le même trouble s'observe également chez l'homme, mais plus rarement.

Pour l'interpréter, il convient d'abord d'éliminer toutes les causes physiques, qui portent avec elles une explication évidente, comme les tumeurs, les interventions chirurgicales, les malformations, les affections des organes génito-urinaires. Nous éliminerons aussi les anaphrodisies circonstancielles, celles qui résultent par exemple des maladies aiguës, du diabète, des états cachectiques. Il ne reste donc plus à examiner que le cas des personnes frigides n'étant pas ou ne semblant pas malades.

La frigidité peut alors revêtir un caractère permanent ou transitoire. Le

caractère permanent, qu'il s'agisse d'homme ou de femme, est en général lié à un retard dans le développement, retard qui est marqué, chez le mâle, par la cryptorchidie ou la petitesse et les déformations des organes génitaux, une stérilité relative (rareté ou absence des spermatozoïdes) et la féminilité des formes ; et chez la femelle, par l'infantilisme, l'absence de règles, une pilosité incomplète. Il est probable que, chez ces infirmes, les hormones génitales (testiculaires ou ovariennes) sont insuffisantes ou font défaut et ne peuvent, en conséquence, provoquer ce tonus particulier d'où dérive l'excitation sexuelle. Cet état paraît à peu près incurable, et les tentatives d'opothérapie par la glande interstitielle ou le corps jaune n'ont pas donné jusqu'ici de résultats bien probants.

Bien plus intéressante est la frigidité transitoire. Presque toujours, elle est sous l'exclusive dépendance d'un état nerveux, émotion, joie ou chagrin.

La frigidité des jeunes mariés n'est pas rare, et il est peu de médecins qui n'aient été appelés pour de tels cas. Les jeunes gens les plus vigoureux, et cela rentre dans la catégorie précédente, restent parfois sur « la réserve » la plus complète à leurs premières tentatives de rapports avec une nouvelle maîtresse ; pour retrouver leur brio, il leur faut une connaissance plus longue et plus intime. Il est avéré, d'autre part, qu'un premier échec, pour une cause ou pour une autre, impressionne fâcheusement ; il revient immanquablement à l'esprit à toute nouvelle expérience et produit souvent un effet désastreux.

La pièce amusante *Vous n'avez rien à déclarer?*, qui eut un si grand succès de rire, est établie sur cette donnée. L'émotion, inséparable de toute relation génitale, entre ici en jeu, et d'autant plus fortement qu'elle agit sur des timides. A la racine de ce trouble, est, en définitive, un déséquilibre nerveux.

L'idée fixe a un résultat pareil, obsession ou phobie de nature non sexuelle, préoccupation d'ordre artistique, littéraire, scientifique ou politique. Si tant d'hommes distingués ont des malheurs de ménage, il ne faut pas, souvent, en chercher la raison ailleurs. Le cas est plus rare chez la femme, parce que toutes ses préoccupations tournent plus ou moins autour de l'idée amoureuse. Il arrive, cependant, que certaines aiguillent leurs pensées dans une autre direction, mysticisme, charité, poésie, ce qui, hors les circonstances de laideur repoussante ou de difformités, n'est ordinairement qu'une simple dérivation.

Enfin, il est inutile de rappeler que les névropathes (les femmes surtout) traversent des périodes alternatives d'excitation et de dépression, qui produisent respectivement des tendances sensuelles ou la frigidité.

Somme toute, dans l'anaphrodisie temporaire, l'élément psychique joue un rôle considérable, et c'est contre lui que la thérapeutique doit lutter tout d'abord, en s'efforçant de ramener le patient au sentiment du réel. Dans ce but, tout moyen est bon, explications, persuasion, suggestion. Mais l'intensité de la réaction émotive, l'idée obsédante et angoissante, sont toujours liées aussi à un trouble primordial du métabolisme nerveux. Toute altération d'un réflexe a son origine dans une mauvaise mutation chimique des neurones intéressés. Par suite, il ne faut pas que le traitement se cantonne exclusivement dans les procédés psychothérapiques ; sous peine d'un échec, qui ne ferait qu'aggraver l'état frigide et en prolongerait la durée, il faut leur adjoindre ce qui est propre à restituer au système nerveux sa tonicité et son équilibre synergique, régime, hydrothérapie, distractions, changement d'air et de milieu, médicaments reminéralisateurs et toni-nervins, comme les glycéro-phosphates, etc.

Dr Blanchon.

— Les docteurs Cousin et d'Almeras ont énergiquement nié la frigidité chez la femme, en réponse à ma question à ce sujet. Je fais remarquer d'abord qu'en disant : « Les ardeurs sexuelles de la femme sont nulles ou accidentelles, en tout cas bien moindres que celles de l'homme, » je ne les ai point niées d'une façon absolue et n'ai point transformé toutes nos aimables compagnes en un élégant mais fâcheux bloc de glace. Je crois même que la vie sexuelle d'une femme, aux diverses phases de sa durée, peut se présenter sous les trois aspects contenus dans ma proposition. En employant le terme « ardeur », j'ai eu surtout en vue, non pas la possibilité de la sensation, mais l'existence de ce feu intérieur qui nous entraîne à sa recherche et nous pousse à une offensive déterminée à l'égard du sexe opposé.

Le Dr Cousin n'est pas du reste aussi éloigné de moi qu'il semblerait au premier abord. Il m'accorde la frigidité jusqu'à 28 ou 30 ans, en France, 35 en Italie. C'est bien déjà quelque chose et suffisant pour parler de « sensations nulles ».

L'importance du partenaire (Cousin), celle de l'éteignoir de concupiscence (d'Alméras) ne sont certes pas à négliger. On peut même dire que le sentiment, l'amour, sont chez la femme le vrai principe du plaisir. Mais amour, caprice, partenaire talentueux, etc., ne sont pas monnaie courante dans la vie de chaque femme. Si tous ces éléments — et quelques autres — existent, la sensation peut en résulter, mais exceptionnellement. C'est la sensation « accidentelle ».

De plus cette sensation, — dans certains milieux avertis ou raffinés, — est fréquemment due à des pratiques indépendantes du coït, c'est-à-dire inconnues de la masse, du peuple sain et vigoureux, contraires à la bonne nature ou en dehors d'elle, en tout cas n'ayant rien à voir avec la fécondation.

Le fait même que l'orgasme féminin demande, pour se déclancher, certaines conditions spéciales et délicates, implique entre les deux sexes une différence essentielle.

Il faut *faire* vibrer le violon de la femme (d'Alméras), le nôtre vibre bien tout seul et de la façon que vous savez. Il me paraît donc impossible d'admettre que « le sens génésique soit exactement le même chez l'homme et chez la femme. » Cousin.

Celle-ci n'a certainement pas les besoins puissants, dominateurs, brutaux souvent de l'homme. Conséquemment, elle ne pratique pas, comme lui, l'offensive, et c'est l'importance de ce fait au point de vue social et moral que j'ai voulu faire ressortir.

Le Dr Le Veziel a donné une réponse directe et intéressante à notre question, en disant que l'éréthisme est contraire à la fécondation de la femme. Mais le spasme s'étend-il vraiment à l'utérus et suffit-il à l'étreindre assez pour en obstruer le canal ? J'ai lu, au contraire, que lorsque la sensation existe chez la femme, cette sensation peut revêtir, du fait d'un coït fécondant, une intensité particulièrement agréable. Nous savons, en outre, que la fécondation en général est

loin de se faire extemporanément. Il faut ordinairement aux spermatozoïdes un certain temps pour faire leur chemin, et la femme peut être fécondée plusieurs jours après le dépôt de la semence.

L'explication du confrère serait donc fautive. Ma question reste donc, je crois, entière.

— Le Dr Herck donne, de la frigidité. une explication transformiste et l'attribue au non-usage par suite de la chasteté obligatoire de la femme et de la difficulté de l'adultère. Je crois plutôt que la chasteté n'a pu être plus ou moins imposée à la femme que grâce à la préexistence de la frigidité.

Si la sexualité féminine avait été aussi ardente que celle de l'homme, elle ne se serait pas laissée enchaîner. Et il eût été si naturel qu'elle trouvât sa satisfaction, que jamais l'homme n'aurait eu l'idée de s'y opposer... mais bien plutôt d'en profiter.

Au surplus, il n'apparaît pas qu'un caractère aussi passionnel que le sens sexuel, ressortissant au fond de l'être, puisse se modifier à l'égal des cheveux, de la barbe ou des pieds.

Enfin le Dr Herck ne paraît compter, pour l'usage, que sur l'amant. Le mari est bien là pour quelque chose, semble-t-il, et l'onanisme aussi, si besoin eût été.

Pour ne pas allonger la discussion, je dirai seulement au Dr Villechauvaix que si la femme se ruait sur l'homme, comme l'homme le fait à l'égard de la femme, il en résulterait tout de même quelques conséquences au point de vue de la morale et de la famille.

La réponse de Dr Verhaege est un nouveau et éloquent plaidoyer en faveur du partenaire. Celui-ci prend même sous sa plume une telle importance qu'il devient tout et la femme peu de chose. Les conditions physiques et morales que le confrère réclame — à juste titre — pour l'éclosion du spasme chez la femme, sont si nombreuses et si variées, qu'elles ne peuvent se rencontrer que tout à fait exceptionnellement. Que si elles se réalisent, le résultat sera obtenu... peut-être ; mais la difficulté d'en arriver là ne prouve-t-elle pas précisément que la frigidité est l'état normal de la femme ? Assurément, on peut arriver à animer la statue, mais les conditions requises pour cela — fort bien exposées par le Dr Verhaege — en font une véritable opération de laboratoire.

La femme paraît donc loin d'être l'égale de l'homme.

Dr Reilhac (*Compiègne*).

Nous avons laissé à toutes les opinions liberté, pleine et entière, de s'exprimer ; le Dr Reilhac, qui avait posé la question, a excellemment résumé les diverses réponses qu'avec leur empressement habituel, nos collaborateurs ont bien voulu nous adresser. Maintenant, la discussion est close.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Rougier (Georges), *Le Brésil en 1911*. Garnier frères, libraires-éditeurs, Paris, 1911.

Fleischmann (Hector), *Roustam, mameluck de Napoléon*. Albert Méricant, Paris.

Piépape (le général de), *Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle, les trois premiers descendants du grand Condé*. Paris, librairie Plon, 1911.

Thouart (Gustave), *La tuberculose chez les maçons de la Creuse à Paris*. Paris, librairie Jules Rousset, 1911.

Rémy (Dr A.), *La phtisiothérapie dans l'antiquité (Orientaux-Grecs-Arabes)*. Lyon, A. Rey, imprimeur-éditeur, 1910.

Louvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*. Société des éditions L. Michaud, à Paris.

Flobert (Laure-Paul), *La femme et le costume masculin*. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1911.

Bourget (Paul), *L'envers du Décor ; le Mensonge dupère ; les Moreau-Janville ; Tragédies secrètes ; le Déserteur*. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

Viborel (Frédéric), *Les peintres du Midi*, édition de la *Revue du Midi*.

Gachot (Edouard), *Marie-Louise intime. 1° Sa vie à côté de Napoléon* (1809-1814). J. Taillandier, éditeur, Paris.

Rouveyre (André), *Mort de l'amour*, édition du *Mercure de France*. Paris, 1911.

Cancalon (Dr), *L'esprit positif et scientifique dans Montaigne*. E. Pelletan, Paris, 1911.

De Pétigny (Xavier), *Beaurepaire et le premier bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire à Verdun* (juin-septembre 1792). Angers, G. Grassin, 1911.

Lenotre (G.), Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire, publiés avec des documents inédits : *Les noyades de Nantes*. Perrin et Cie, Paris (3 fr. 50).

Freund (Hermann) und Klein (Julius), *Die Geschichte der Strassburger Hebammenschule*. Strassburg, Elsässische Druckerei und Verlagsanstalt vorm. G. Fischbach, 1912.

Dogny (Dr), *Histoire de l'Hôpital Saint-Louis, depuis sa fondation jusqu'au XIXe siècle*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1911.

Magne (Emile), *Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet* (1597-1635), 2e édition. Paris, *Mercure de France*, MCMXI, 3 fr. 50.

Sérieux et Capgras (Drs), *Délires d'interprétation et de revendication combinés*. F. Alcan, éditeur, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

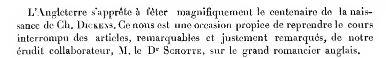
Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature



L'Angleterre s'apprête à fêter magnifiquement le centenaire de la naissance de Ch. Dickens. Ce nous est une occasion propice de reprendre le cours interrompu des articles, remarquables et justement remarqués, de notre érudit collaborateur, M. le Dr Schotte, sur le grand romancier anglais.

La médecine et les médecins dans la vie et l'œuvre de Ch. Dickens (1812-1870) (1),

par M. le Dr L. Schotte,

Médecin de la Compagnie des Messageries maritimes.

Dans ses lettres, du moins dans celles qui ont été publiées, Dickens parle peu de sa santé ou de celle des membres de sa famille. Cependant, les sujets d'inquiétude ne lui manquèrent pas.

En 1847, son fils aîné eut la scarlatine. En 1851, sa femme et sa fille Dora furent grièvement malades ; la seconde mourut presque subitement le 14 avril ; et, quelques jours auparavant, Dickens avait perdu son père, malade également depuis un certain temps.

Sur ces événements, fort peu de détails nous sont donnés dans ses lettres : à peine quelques mots, entre des préoccupations de voyage ou des soucis d'éditions. D'ailleurs, pour ce qui est de l'intimité de son foyer, Dickens semble s'être volontairement renfermé dans une réserve dont il ne sortit que rarement. Il est permis de le regretter, si l'on songe que c'est dans un de ces rares moments qu'il écrivit à son fils Edward, la veille de son départ pour l'Australie, cette magnifique page (2), qu'on ne peut lire sans une profonde émotion.

En ce qui le concerne lui-même, Dickens est un peu plus explicite.

Depuis mon départ, écrit-il, mon côté m'a fait souffrir, bien que j'aie fait attention de boire très peu, restant aussi parfaitement sobre que d'habitude, et de manger aussi très peu, n'ayant aucun appétit. Pendant toute la nuit passée à Stratford, j'ai souffert de douleurs si aiguës, que hier j'en étais à demi mort et je fus obligé le soir de prendre une dose de jusquiame. L'effet

(1) V. la *Chronique* des 15 octobre et 1er novembre 1909.

(2) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., III, p. 248.

fut délicieux. J'ai dormi d'un bon sommeil, sans malaise, et ce matin, cela va beaucoup mieux. Il ne paraît pas que la jusquiame m'ait étourdi comme je le craignais, car ce médicament est pour moi très actif : bien qu'endormi, je ne cessai pas d'être gai (1).

En général, Dickens est moins expansif.

J'ai pris froid, et je ressens des douleurs dans le dos et dans les membres ; j'ai la gorge sensible et douloureuse. Il y avait un courant d'air hier soir dans l'escalier de pierre à côté duquel je me trouvais, et je crois que c'est là la cause de mon mal (2).

Ou bien :

J'ai eu une attaque de rhumatisme — chose toute nouvelle pour moi — qui menace toujours mon côté droit après m'avoir fait le tour du corps et qui m'empêche de rester deux heures debout (3).

Ou encore :

Mon pied gelé, après m'avoir fait beaucoup souffrir et gêné considérablement, se conduit maintenant de façon plus agréable. Je puis maintenant faire de nouveau mes seize kilomètres de promenade le matin sans inconvénient ; mais je suis obligé de rester sans chaussures toute la soirée, ce qui est ridicule (4).

Le plus souvent, Dickens prend son mal gaîment :

Pas de nouvelles, sauf que je ne me porte pas très bien ; je suis doctoré. *(I am doctored.)*

Et quelques jours plus tard :

Pas de nouvelles ; j'espère et je crois cependant que je reviens progressivement à l'état normal ; sauf contre-temps, je pense être bientôt relâché par le « medico » (5).

Quant au traitement imposé, Dickens ne s'en embarrasse guère.

Je ne puis concilier le traitement que je suivais à Londres avec les voyages et les horaires de cette tournée de lectures, et je l'ai abandonné pour un moment. Je pense qu'à présent je me trouve mieux de ne pas le suivre (6).

D'ailleurs, Dickens se croyait un peu médecin lui-même. Il était fécond en ressources, et tout le monde s'adressait à lui avidement ; à tel point que sa seule présence au chevet d'un malade avait une influence bienfaisante, comme si tout ne pouvait qu'aller bien, du moment qu'il était là (7).

Mary (sa fille) se trouva très malade de choléra nostras, écrit-il, lundi

(1) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., I, p. 15.
(2) *Id.*, II, p. 265.
(3) *Id.*, II, p. 368.
(4) *Id.*, III, p. 65.
(5) *Id.*, II, pp. 324 et 329.
(6) *Id.*, III, p. 93.
(7) Gissing, *Forster's Life of Dickens*, p. 331.

vers une heure et demie du matin. Son état s'aggravait si rapidement et les symptômes étaient si menaçants, qu'il était évidemment impossible d'attendre Elliotson. Je fis employer tous les moyens de soulagement auxquels nous avions souvent pensé, comme il est naturel dans une maison éloignée remplie d'enfants, et je fis administrer un ancien remède, quoiqu'il y eût beaucoup de difficulté à lui faire absorber même cela, à cause des symptômes effrayants. Grâce à Dieu, son état s'améliora si bien, qu'à l'heure du déjeuner elle dormait profondément (1).

Dickens avait presque toujours avec lui un coffre contenant quelques médicaments, auxquels il recourait lorsqu'il se sentait « bilieux », et tout rentrait dans l'ordre (2).

Au retour de mon voyage en Amérique, raconte-t-il, le capitaine du navire tomba malade, et je le guéris, grâce à mon coffre de pharmacie. Après cela, quelques hommes de l'équipage furent également malades, et chaque jour je passais dans les postes en grande pompe, suivi de deux autres passagers costumés en Ben Allen et Bob Sawyer, portant de gros rouleaux d'emplâtres et de grands ciseaux (3).

Dickens était très fier de sa bonne santé. Il se vantait souvent d'être absolument droit, ferme sur les jambes, profond dormeur, bon mangeur et gai compagnon (4).

En 1867, quelques journaux s'étant fait l'écho de bruits alarmants sur sa santé, il protesta vivement contre ces propos, déclarant, dans une lettre à M. Finlay, le 3 septembre 1867, « qu'il n'est pas dans un état de santé critique, n'a pas consulté d'éminents chirurgiens, ne s'est jamais mieux porté de sa vie, ne s'est pas vu recommander un séjour aux Etats-Unis pour échapper au travail littéraire, et n'a pas eu la moindre migraine depuis vingt ans » (5).

Cependant, sans qu'il voulût se l'avouer à lui-même, Dickens ressentait déjà à ce moment d'assez graves malaises. En février 1866, à la suite de symptômes dont le retour l'effrayait, il vint consulter son médecin et ami, le D[r] Frank Beard.

Il paraît, écrit alors Dickens à sa belle-sœur, y avoir affaiblissement des fonctions du cœur, qui ne se contracte plus comme il devrait. Pour y remédier, je dois prendre du fer, de la quinine et de la digitale, pour obtenir ainsi une plus active propulsion du sang dans l'organisme. Si, après un essai raisonnable, ce traitement ne réussit pas, je demanderai alors une consultation avec un autre praticien. Evidemment, je ne suis pas assez fou pour supposer que mon activité puisse se prodiguer sans dommage pour ma santé. J'ai remarqué depuis quelque temps un changement notable dans ma liberté d'esprit et ma bonne humeur ; en d'autres termes, je ne suis plus dans mon « tonus » normal (6).

---

(1) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., II, p. 76.
(2) *Id.*, I, p. 73.
(3) *Id.*, IV, p. 36.
(4) Gissing, *Forster's Life of Dickens*, p. 92.
(5) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., III, p. 138.
(6) *Id.*, III, p. 87.

C'est au moment où il aurait dû le plus se ménager que Dickens s'imposait le labeur le plus écrasant. Outre sa production littéraire, pour laquelle il ne trouvait plus toujours la même facilité de travail qu'autrefois, il avait entrepris de nouvelles tournées de lectures publiques, dont une en Amérique. Ces lectures devant des foules enthousiastes, dans lesquelles Dickens se prodiguait avec une verve inconcevable, jouant, mimant tour à tour tous les personnages dont, mieux que personne, il pouvait rendre toutes les finesses, étaient pour lui l'occasion d'un surmenage terrible. Il en sortait brisé, anéanti, pour ne prendre qu'un repos insuffisant au hasard des hôtels, recevoir les hommages de députations d'admirateurs et repartir en chemin de fer ou en bateau, souvent par un froid rigoureux. Malgré cela, il garde une inaltérable bonne humeur, et ne parle qu'en plaisantant de ses malaises, qui se font de plus en plus graves et plus fréquents (1).

En avril 1869, au cours d'une de ses tournées, à Preston, il fut obligé de consulter de nouveau le D[r] F. Beard. Celui-ci, d'autorité, ramena Dickens à Londres, et, après une consultation avec Sir Thomas Watson, les deux médecins furent d'accord pour imposer un repos absolu d'une année et proscrire pour toujours ces voyages de lectures (2). Dickens se soumit à regret.



Après une amélioration, il refit, pendant l'hiver de 1869-1870, une série de douze lectures, à Londres seulement, qu'il appelle « The Farewell Readings », celles-ci avec l'assistance et sous la surveillance du D[r] Beard (3). Mais sa santé déclinait de plus en plus, et tous ses amis remarquaient son regard fatigué et l'altération de ses traits. Le 8 juin 1870, après avoir travaillé une partie de la journée à son ouvrage en cours, *Edwin Drood*, il vint se mettre à table pour dîner. Son visage exprimait la souffrance, et sa belle-sœur, effrayée, lui demanda s'il se sentait plus mal. Il voulut répondre, mais ne put articuler que quelques mots sans suite, et s'affaissa dans ses bras. Le D[r] Steele, de Rochester, appelé en toute hâte, puis les D[rs] Russell Reynolds et Frank Beard, venus de Londres, constatèrent une hémorrhagie cérébrale ne laissant aucun espoir. Après être resté vingt-quatre heures dans le coma, Dickens expira, le 9 juin, à 6 heures du soir (4).

Sur les médecins avec lesquels il fut en rapport, Dickens ne donne de détails que sur deux seulement. Du premier, le D[r] Elliotson, il rapporte un trait de bonté vis-à-vis d'un pauvre charpentier, nommé Overs.

Quel brave garçon, cet Elliotson ! dit Dickens. Il garda Overs une heure

(1) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., III, p. 106, 165, 222, 225.
(2) *Id.*, III, p. 251.
(3) *Id.*, III, p. 283.
(4) *Id.*, III, p. 296-297.

dans sa chambre, étudiant son cas, comme s'il s'agissait d'un prince du sang. Il changea tous les projets qu'il avait en vue et résolut de laisser Wood en ville, pendant que lui-même s'absentait, uniquement pour le soigner. Après cela, il m'écrit quatre pages au sujet de ce pauvre homme, me disant qu'il ne peut reprendre son ouvrage, son état de santé lui interdisant tout effort musculaire. Que faire alors ? Elliotson répond à cette question par un billet de 5 livres pour le moment (1).

Du second, le Dr Franck Beard, son médecin traitant, Dickens remarque, seulement une fois, l'extrême discrétion : lorsqu'il parle des malades qu'il soigne, c'est toujours confidentiellement et à bon escient, en sorte que l'état de santé de la personne intéressée n'est pas divulgué (2). Sauf cette remarque, Dickens n'en parle qu'à l'occasion des soins qu'il en a reçus.

Ce n'est donc pas chez les médecins qu'il avait près de lui, que Dickens a puisé les traits dont il charge les médecins de ses romans. Non ! au hasard de ses promenades, de ses observations dans la rue, ou dans les maisons qu'il fréquentait, il a recueilli ici un extrait, là un autre. C'est dans une auberge de village, où l'on venait d'amener une mendiante recueillie sur la grand'route, qu'il vit se passer la scène qu'il raconte, à propos de la petite Nell, dans *The old Curiosity Shop*. C'est dans une rue de Londres qu'il vit M. Kenwigs envelopper d'un gros gant le marteau de la porte, le jour de l'accouchement de sa femme. C'est dans une modeste épicerie qu'il vit le médecin des pauvres assis à califourchon sur un baril de bière, dont il s'amuse à faire couler quelques gouttes sur le sol, pendant que le locataire de la mansarde achève son agonie. Grâce à son acuité spéciale d'observation et à sa merveilleuse mémoire, rien des plus petits incidents n'était perdu pour lui.

On a dit de Gustave Doré qu'il avait du collodion dans l'œil. On peut en dire autant de Dickens : sa mémoire emmagasinait ces mille détails avec toute leur saveur, toute leur fraîcheur, et à sa table de travail, il n'avait qu'à laisser courir sa plume, pour traduire, en un style toujours juste, ce qu'il avait vu et entendu longtemps auparavant.

Etant donné que l'œuvre de Dickens aboutit chez le lecteur à deux résultats, le rire et l'émotion, pourquoi a-t-il fait servir les médecins uniquement au premier ? Il y a à cela plusieurs raisons.

En premier lieu, c'est que tout le monde a affaire aux médecins, et instinctivement, « tout le monde leur en veut, de ce que leur art ne prévaut pas contre l'universelle destruction. Ajoutez que les médecins traînent toujours après eux le ridicule que Molière a attaché à leurs longues robes et à leurs bonnets pointus. Après trois siècles, nous les apercevons à travers l'image qu'il a tracée de leur ignorance

(1) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., I, p. 53.
(2) *Id.*, III, p. 16.

et de leur infatuation. Qui oserait dire qu'il n'a jamais poussé cette exclamation de dépit ou de colère : « Oh ! les médecins ! » C'est pourquoi, une satire contre les médecins est assurée de trouver en tout temps de l'écho chez beaucoup de gens. » R. Doumic (1).

Chez Dickens, le souci de plaire au public était poussé très loin. Il suffisait d'une critique d'un lecteur pour lui faire changer le rôle d'un personnage. Celui qu'il donne au Juif Fagin, dans Olivier Twist, ayant choqué une dame juive, Dickens, après avoir protesté, dans une lettre, de ses intentions (2), créa dans *Our Mutuel Friend* le personnage de Riah, qui est exactement le contre-pied de celui de Fagin. Mais en faveur des médecins, déjà un peu maltraités dans Pickwick, personne n'éleva la voix ; aussi, Dickens, convaincu par le succès de son livre que sa façon de faire rencontrait l'entière approbation du public, continua dans le sens où il avait débuté. Pour se mettre l'esprit à l'aise, il pouvait se dire que cela ne changeait pas grand'chose. « Il y a déjà longtemps que l'on rit des médecins et que l'on s'en sert », a dit La Bruyère.

Une seconde raison, c'est que, dans la société anglaise, avec ses castes bien tranchées, sous une fausse apparence d'égalité, les médecins sont un peu à part. En plusieurs passages de ses « Notes sur l'Angleterre » (écrites en 1861, au moment où Dickens jouissait de sa plus grande popularité), Taine a bien mis en relief la situation sociale particulière de ces hommes qui, comme les médecins, les écrivains, les artistes, doivent uniquement à leur talent personnel le rang qu'ils occupent.

Le premier plan de la société anglaise est pris par l'aristocratie de naissance, et quiconque n'est pas venu au monde avec un nom reste au second plan. Quelques-uns seulement des plus éminents arrivent à se faire une place, entrent presque de haute lutte dans cette noblesse si fermée à cause du caractère politique, moral ou philanthropique de leur œuvre, parce qu'ils contribuent, comme l'aristocratie, à l'œuvre, importante entre toutes, de la direction des affaires ou des idées.

Sans doute, les préjugés sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, sont atténués, et l'épithète de *self-made man*, appliquée à un homme est, de nos jours, plutôt un éloge qu'une expression de dédain destinée à marquer son origine. L'anecdote que rapporte Taine est typique et montre à nu cet état d'esprit.

Il est d'usage, dit Taine, de faire baronnets les trois ou quatre médecins les plus distingués du pays. Sous le dernier règne, il y en avait un singulièrement illustre ; on voulut lui donner le titre de Lord et le faire entrer à la Chambre des Pairs : il refusa. Il eut raison, dit l'Anglais qui me rapporte ce trait : l'homme qui avait tendu la main pour recevoir la guinée, ne pouvait être Pair du royaume.

---

(1) R. Doumic, *les Jeunes*, p. 138.
(2) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., III, p. 39-40.

Un des personnages de Thackeray remarque, avec étonnement, qu'à Paris, les artistes vont de pair avec les gens du monde, et que Delaroche, Horace Vernet dînent chez le roi Louis-Philippe (1). Probablement, aux yeux d'un lord de haute lignée ou d'un squire de comté, le médecin n'est qu'un artisan, vivant du produit du travail de ses mains; il n'est pas respectable, car il n'a pas de ressources régulières ; il ne peut compter que sur son travail personnel et non pas sur le revenu de terres immuables dans sa famille.

Dickens a combattu ce préjugé : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer, dans *Little Dorrit*, la dynastie des Barnacle avec Arthur Clennam et Daniel Doyce. Mais il était trop foncièrement anglais, pour n'en pas subir inconsciemment l'empreinte : à côté des médecins auxquels il prodigue les traits de sa verve satirique et auxquels il ne donne guère l'occasion de montrer ce qu'il y a de noblesse et de grandeur dans leur profession, il faut mettre en contraste, dans les dernières pages de *Bleak House*, la hautaine impassibilité de Sir Leicester Dedlock, sa confiance absolue dans l'honneur de sa femme, parce qu'elle porte son nom ; après avoir été, dans le cours du roman, un personnage presque ridicule, il devient, dans l'adversité, un caractère d'une réelle grandeur, « as behoves his high breeding ».

Que Dickens ait réédité ses critiques jusqu'à satiété, qu'il les ait poussées parfois un peu loin, c'est incontestable. Taine nous en donne encore l'explication, en opposant l'esprit français à l'esprit anglais.

On peut comparer assez exactement l'intérieur d'une tête anglaise à un guide de Murray : beaucoup de faits et peu d'idées... des conseils moraux et utiles en guise de préface, nulle vue d'ensemble, point d'agréments littéraires : c'est un simple magasin de bons documents vérifiés (2).

Un ministre d'aujourd'hui a exprimé la même appréciation sur ses compatriotes.

Vous qui vivez parmi nous, vous savez assez que nous sommes, par tempérament, ennemis des plans d'ensemble, des systèmes généraux (3).

C'était bien là l'esprit de Dickens. Nous savons, de son propre aveu, que, souvent, un roman en cours de publication était déjà à demi paru, qu'il ne savait pas encore lui-même s'il devait lui donner tel dénouement plutôt que tel autre (4).

La mort interrompit « Edwin Drod », et, dans les papiers de Dickens, on n'a rien trouvé qui permette de préjuger de la suite

(1) TAINE, *Notes sur l'Angleterre*, p. 263-279.
(2) *Id*, *ibid.*, p. 325.
(3) Mr. Lloyd George, ministre du Commerce, dans une interview, publiée par le *Temps* du 12 avril 1908.
(4) *Letters of Ch. Dickens*, Tauch. edit., I, p. 224.

qu'il eût donnée au début déjà publié. Il avait dans la tête un plan assez lâche, l'allure générale de son œuvre, et, au fur et à mesure de la publication, il puisait dans son magasin de bons documents vérifiés des incidents, des épisodes qu'il lui était loisible de varier à l'infini : le voyage du jeune Martin Chufflewit en Amérique en est un exemple.

Un auteur français, au contraire, au lieu de délayer dans un grand nombre d'ouvrages les traits d'un type, de changer plusieurs fois son nom, de répéter les incidents, qui ne diffèrent souvent entre eux que par un détail accessoire, eût condensé cette matière et nous eût donné un tout complet, comme le *Malade imaginaire*, le *Médecin de Campagne*, ou les *Morticoles*. Ou bien, s'il eût jugé la manière insuffisante, il lui eût, néanmoins, conservé une certaine unité dans un ouvrage de grande envergure, comme l'épisode du père Rivals dans *Jack*, d'Alphonse Daudet.

La conséquence de cette différence dans la manière de composer ressort facilement. Le lecteur français, après la lecture d'un volume ou seulement d'un certain nombre de pages, est en parfaite communauté d'idées avec l'auteur ; celui-ci, en une fois, lui a exposé son opinion et l'a fait pénétrer d'autant plus aisément que, par leur cohésion, les arguments se prêtent un mutuel appui. Le lecteur anglais n'arrive, lui, à cette unité d'idées qu'après un travail plus pénible et plus long : l'auteur doit revenir souvent sur le même sujet, répéter les mêmes arguments, et même les exagérer, car leur force risque de diminuer, étant ainsi délayée dans le reste de l'œuvre. Répétitions quelquefois fastidieuses et exagérations parfois outrées sont les deux défauts de Dickens, défauts presque inévitables et dont nous venons de donner les raisons.

Que Dickens ait critiqué les médecins, cela ne veut pas dire qu'il n'ait pas vu la grandeur du rôle social qu'ils peuvent jouer. Lors d'une visite dans une maison de correction, il remarque très bien que la plupart des détenus ont la voix nasonnée des adénoïdiens, et que, depuis l'école des vagabonds (*Rogged School*), jusqu'à la Cour d'assises, on retrouve le même timbre de voix produit par l'hypertrophie maladive des amygdales et de la luette (1). Tout ce qu'il dit de ses visites aux hôpitaux d'Amérique concourt au même but. Il faudrait encore citer en entier le discours qu'il prononça dans une réunion de charité, en faveur de la construction d'un hôpital d'enfants (2).

Mais Dickens ne s'est pas arrêté à ce point de vue élevé. « Ses yeux voyaient avec une optique spéciale, plus aiguë que celle des autres hommes pour percevoir le côté gai des choses, et avec un incroyable bonheur d'expression, il décrivait ce qu'il avait vu (3). »

(1) *The Uncommercial Traveller*, Tauch. edit., p. 64.
(2) Gissing, *Forster's Life of Dickens*, p. 254.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 132.

Dickens lui-même s'explique sur ce point : la vue du Parlement américain à Washington le laisse absolument froid. « Cela est peut-être dû, dit-il, à un arrêt de développement chez moi de l'organe de la vénération. Mais je ne me souviens pas de m'être évanoui ou d'avoir versé des larmes d'orgueil ou de joie à la vue d'un Corps législatif. J'ai virilement supporté la Chambre des Communes, et je n'ai cédé à aucune faiblesse (sauf un peu de somnolence) à la Chambre des Lords... Après avoir vaillamment subi de tels assauts, il est possible que je sois, en parcille matière, d'un tempérament insensible et froid, même glacial » (1).

Il faut suivre Dickens à Rome pendant les cérémonies de la Semaine Sainte ; là, l'organe de la vénération lui fait totalement défaut, et les menues anecdotes qu'il narre contrastent singulièrement avec le respect, sinon la foi, de la foule autour de lui. Il est fort probable que, parmi les pèlerins ou les touristes, il est le seul qui ait accordé une aussi exclusive attention au quêteur placé dans une sorte de guérite et qui fait tinter la monnaie dans une tire lire de fer-blanc, pour solliciter la charité, ou bien au brave pèlerin, muni d'un parapluie malgré le soleil, et qui s'en sert sans malice, pour gravir avec moins de peine les degrés de la *Scala Santa*, qu'on ne monte qu'à genoux (2).

Ainsi donc, Dickens, dans cette vaste fresque où il a peint le monde qu'il voyait s'agiter sous son œil avisé, n'a pu oublier les médecins. Il aurait pu exalter leur rôle social, leur savoir ou leur dévouement ; mais il a préféré les suivre dans le terre-à-terre de leur pratique quotidienne, relever et critiquer leurs petits travers et leurs petites mesquineries. Il était entraîné presque à son insu, dans cette voie, par sa façon spéciale de voir les choses sous leur côté gai et caricatural, servant en cela le préjugé populaire, de tous les temps et de tous les pays, contre les médecins, aussi bien que le préjugé spécial à l'Angleterre. Sa façon de composer l'a amené à répéter et à exagérer ses critiques.

Il est possible et même probable que, étudiés à d'autres sources, les médecins anglais de la période 1830-1870 se montrent sous un jour différent de celui sous lequel Dickens nous les a présentés. Mais, même si Dickens s'est souvenu aux dépens de notre corporation de ce mot de Bacon, « un peu de mensonge ajoute toujours de l'agrément », nous ne pouvons lui en tenir rigueur. Après tant et tant de pages où, dans l'intimité la plus douce, le rire le plus franc alterne avec l'émotion la plus pure, nous lui pardonnons volontiers de nous avoir fait parfois l'objet de ce rire.

Tant d'autres nous ont critiqués avec plus d'amertume et moins d'esprit !

---

(1) *American Notes*, chap. VIII.
(2) *Pictures from Italy*, Tauch. edit., p. 223 et suiv.

La psychothérapie dans Dickens.

L'observation qui va suivre et qu'a naguère rapportée le Dr Menier (de Figeac) (1) a été tiré des *Mémoires de Joseph Grimaldi*, que Dickens écrivit en 1838, à une époque où il n'était pas encore le romancier célèbre qu'il deviendra plus tard (2).

Grimaldi était un clown réputé pour son adresse et son intarissable gaieté, qui déridait les plus moroses.

Or donc, en juillet 1807, une troupe nombreuse de marins du capitaine Harris se rendit un soir au théâtre de Sadlers-Wells, et parmi eux se trouvait un matelot sourd et muet depuis de longues années. Cet homme fut placé, avec ses camarades, au rang de face d'une galerie. Grimaldi était en verve ce soir-là; et, bien que ce ne fût qu'un éclat de rire dans l'assistance, personne ne semblait plus se délecter à ses plaisanteries et à son humour que ce pauvre diable. Les compagnons, bonnes gens, le remarquèrent, et l'un d'eux, qui s'exprimait très bien avec ses doigts, lui demanda si le spectacle lui plaisait; le sourd-muet répondit par la même voie et, avec gestes de grand plaisir, manifesta n'avoir auparavant jamais rien vu d'aussi comique.

La scène continua, les plaisanteries et les contorsions de Grimaldi devinrent plus irrésistibles, et enfin, après un violent tonnerre d'hilarité et d'applaudissements, qui ébranla le théâtre et auquel le muet prit part de tout son cœur, cet homme se tourna vers son voisin et s'écria, au comble du plaisir : « Quel damné plaisant bonhomme ! » — « Quoi, Jack. dit l'autre, en reculant de surprise, tu parles ? » — « Parler ! répliqua le muet; certes oui, je parle et j'entends aussi. »

Là-dessus, tous les marins poussèrent trois hurrahs puissants et, à la fin du spectacle, se rendirent en corps à l'auberge «Sir Hugh Middleton » toute voisine, portant sur leurs épaules le « miraculé »...

Comment finit l'histoire ? Le Dr Menier nous en donne, après le prologue, le dénouement.

Grimaldi alla voir le marin guéri, qui raconta qu'avant, il parlait et entendait très bien et attribuait la privation de ces deux sens à la chaleur intense du pays où il avait séjourné. La veille, au théâtre, il avait senti pendant longtemps un angoissant besoin de manifester son plaisir et, après un jeu de scène particulièrement amusant de Grimaldi, il y avait réussi, à sa grande surprise et à celle de ses camarades. M. Dibdin, directeur de théâtre, interrogea le marin avec soin et acquit la certitude qu'il disait la vérité, chose qui fut confirmée par le capitaine Harris, qui avait eu ce matelot sous ses ordres.

Sganarelle, dans le *Médecin malgré lui*, s'était contenté de guérir une muette. Dickens a voulu renchérir sur Molière — et sur Hérodote, dont l'histoire de Crésus est devenue classique.

---

(1) *Archives internationales de laryngologie*, mai-juin 1909.

(2) *Memoirs of Joseph Grimaldi*, par Ch. Dickens, chap. VIII, p 60 (édition populaire de John Dicks).

Actualités rétrospectives

Passe-temps de désœuvrés.

On a mené grand bruit, parce qu'un maître de maison appartenant au meilleur monde s'est avisé de donner dans ses salons un bal d'apaches, où la valse chaloupée alternait avec la danse de l'ours. Eh bien ! ne médisons pas trop d'une époque où se produisent de pareilles manifestations, puisque, sous le grand Roi, on eut le même spectacle.

Le *Ballet des Truands*, qui fut dansé sur le théâtre de Versailles, eut, en effet, l'honneur de compter, comme premier sujet, le royal amant de La Vallière et l'auguste despote, dont le sourcil froncé faisait trembler l'Europe.

Louis XIV y dansa en personne, sous la figure d'un cagou. Les malheureux de la Cour des Miracles, manchots, culs-de-jatte, boiteux, se trouvaient représentés au naturel par les plus beaux cavaliers de la cour. Les plus grandes dames n'avaient pas dédaigné les oripeaux déchiquetés et les haillons des mendiantes et des bohémiennes ; seulement, c'était de magnifiques haillons de velours et de satin, chargés de broderies et de dentelles, qui, déchirés, coupés, froissés, imitaient d'un peu loin les livrées de la gueuserie.

De pareils pauvres eussent pu faire l'aumône aux riches, et force honnêtes gens n'eussent pu résister à l'envie de détrousser des voleurs si bien couverts.

C'est ainsi que l'on traduisait la misère à la cour de Louis XIV.

Pour dérider le grand Roi.

La reprise de *Monsieur de Pourceaugnac* à l'Odéon, où Vilbert s'est montré d'une drôlerie impayable, aurait pu fournir aux échotiers le prétexte de rappeler une anecdote que Castil-Blaze, un musicographe du siècle dernier, a, croyons-nous, mis le premier en circulation (1).

« Lulli, à la suite de je ne sais quel tour de son métier, et l'on sait qu'il n'était pas chiche de plaisanteries italiennes, — avait mécontenté le roi, et comme ce mécontentement durait, on commençait à croire à une disgrâce sérieuse du musicien.

Pour entrer en faveur, il eut recours à la pièce de Molière qui avait eu le privilège de divertir beaucoup Louis XIV. On annonça donc *Monsieur de Pourceaugnac*.

Le spectacle promis, le rideau levé, la représentation est arrêtée par une indisposition subite de Molière, qui était d'accord avec son ami Lulli. Celui-ci se fit proposer pour remplir le rôle du gentil-

(1) Cf. *Molière musicien*.

homme limousin, afin que le roi ne fût point privé du plaisir qu'il s'était promis. L'offre acceptée, Lulli joue avec beaucoup d'esprit et de vivacité, ne perdant pas de vue son illustre spectateur ; il voit avec peine que ses lazzis, ses facéties, ses charges même ne dérident pas le front de Jupiter. Il commençait à désespérer, quand arrive la scène des apothicaires : Pourceaugnac, harcelé, courait, dansait, gambadait : Louis ne riait toujours point.

Pour obtenir ce sourire si désiré, Lulli remonte sur la scène, descend avec rapidité, prend son élan et saute à pieds joints au milieu du clavecin de l'orchestre, le brise en mille pièces, au risque de se casser les jambes : l'instrument vole en éclats et fait en ce moment plus de bruit qu'il n'en avait jamais fait. Lulli disparaît dans l'abîme, sa chute est un triomphe. Accroupi sur les décombres harmonieux, le malin bouffon a vu le roi partir d'un bruyant éclat de rire, applaudir de toutes ses forces. Lulli revient par le trou du souffleur et continue sa course, au milieu des transports d'hilarité de l'assemblée, toujours attentive et fidèle à suivre le commandement de son chef de file. »

Quelques souvenirs sur Rossini.

On va reparler de Rossini, dont on se propose d'élever la statue dans le jardin de la fondation qui porte le nom du maestro. On rappellera, on a déjà rappelé sa manière de travailler : le plus souvent, le musicien travaillait dans son lit, qu'il ne quittait guère ; on raconte même qu'un jour qu'il composait une mélodie, son papier s'envola et roula par terre.

Rossini resta perplexe... Que faire ? Evidemment, il n'y avait qu'à se lever ; mais, pour rien au monde, il n'eût voulu quitter son lit. Il abandonna donc son papier, prit un autre feuillet et composa un autre air.

Après l'indolent, l'ami de son repos, faisons connaître l'homme d'esprit, le gastronome, tel qu'il se révèle à nous dans une épître assez inconnue.

Après ne rien faire, je ne sais pas pour moi de plus précieuse occupation que de manger ; manger comme il faut, s'entend.

Ce que l'amour est pour le cœur, l'appétit l'est pour l'estomac. L'estomac est le maître de chapelle qui gouverne et active le grand orchestre de nos passions : l'estomac vide me représente le basson ou la petite flûte, grognant le mécontentement ou glapissant l'envie ; l'estomac plein, au contraire, c'est le triangle du plaisir, ou les timbales de la joie.

Quant à l'amour, je le tiens pour la *prima donna* par excellence, pour la *diva* chantant dans le cerveau ses cavatines, dont l'oreille s'enivre et qui ravissent le cœur.

Manger et aimer, chanter et digérer : tels sont, à vrai dire, les quatre actes de cet opéra bouffe qu'on appelle la vie, et qui s'évanouit comme la mousse d'une bouteille de champagne. Qui la laisse échapper sans en avoir joui est un maître fou.

C'est tout le programme de l'épicurisme.

Le mystère de la génération *(Musée de Cluny)*

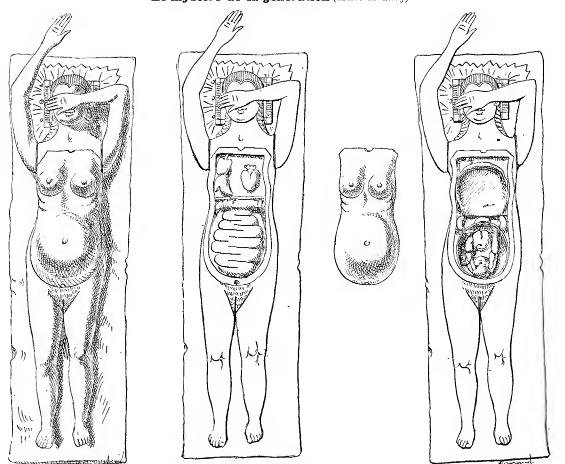


FIGURE DE FEMME ENCEINTE, EN IVOIRE : PIÈCE ANATOMIQUE DÉMONTABLE, REPRODUISANT LA NAISSANCE DE L'ENFANT

1 5 cm

Informations de la « Chronique »

Visites académiques.

Le professeur Lannelongue laisse après lui plusieurs places vacantes. Entre autres sièges, on sait qu'il occupait un fauteuil à l'Institut et un à l'Académie de médecine, celui-là présidentiel, quand la mort est venue le prendre.

Son siège à l'Institut sera particulièrement disputé et plusieurs compétiteurs sont déjà en ligne qui, selon l'usage, devront gravir le calvaire académique et faire les visites traditionnelles.

Sur les visites de candidats, on n'est jamais à court d'anecdotes ; en voici une due à un de nos chroniqueurs scientifiques les plus estimés.

C'était sous le second Empire. Un fauteuil était vacant dans la section de médecine et chirurgie. De nombreux candidats sollicitaient l'honneur de l'occuper, mais deux d'entre eux (appelons-les docteurs Durand et Dupont), par leurs travaux particulièrement brillants, semblaient devoir concentrer sur leurs deux noms, dans une lutte acharnée, les suffrages de l'Académie.

Parmi les membres les plus influents, était un homme de laboratoire, chimiste ou physicien, ne précisons pas. Ce savant avait horreur de recevoir les visites des candidats, d'abord parce que cela le troublait dans son labeur quotidien, ensuite par bonté d'âme : ne pouvant promettre sa voix qu'à un seul, il lui était pénible de dire *non* aux autres. Il avait donc déclaré son intention de n'en recevoir aucun, et avait chargé son préparateur, jeune homme bien élevé et de bonnes manières, d'éconduire les postulants avec tous les égards que méritait leur réputation.

On était au mois de décembre. Le docteur Durand arrive un matin vers dix heures : le préparateur le reçoit avec déférence, et, pour ne pas avoir l'air de le congédier par ordre, le fait entrer dans son cabinet, en le priant d'attendre l'arrivée prochaine, affirme-t-il, de son maître.

La conversation s'engage. Le docteur Durand, mis en confiance par l'amabilité du préparateur, expose tous ses titres au jeune homme, qui avait un rhume abominable, toussait, était presque aphone.

— Mais, vous toussez, cher monsieur, dit l'illustre Durand.

— Oh ! ce n'est rien, Monsieur le Professeur, ce n'est rien ; un peu de grippe et voilà tout.

— Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Voilà bien ces jeunes gens ! l'imprudence même. Otez donc votre veston, je vais vous ausculter.

Le préparateur ôte son veston, et le prince de la médecine l'ausculte suivant toutes les règles de l'art, le fait respirer, lui tape dans le dos, et finalement :

— Je vais vous faire une ordonnance, dit-il. Suivez-la exactement et dans quinze jours il n'y paraîtra plus.

Et il lui fit une ordonnance d'une grande page de papier ministre. Après quoi, voyant que l'Académicien qu'il venait voir n'arrivait pas, il se retira, sûr d'avoir laissé sa candidature entre bonnes mains.

Le même jour, après le déjeuner, arrive le concurrent, le docteur Dupont : même cérémonie, même constatation de l'aphonie du préparateur, même auscultation, et rédaction d'une ordonnance tout aussi longue, mais qui n'avait aucun rapport avec celle du confrère venu le matin.

Le préparateur montra à son maître les élucubrations des deux Esculapes.

— Savez-vous bien, mon ami, qu'au prix où ces deux messieurs vendent leurs médications, vous en avez au moins pour 50 louis ? Ils vous ont fait un beau cadeau !

Les femmes à l'Institut.

On a rompu force lances en faveur de l'admission des femmes dans les Académies. A cette occasion, un membre de l'Institut qui, en même temps qu'administrateur de premier ordre, est un lettré de haute distinction, M. Edmond Perrier, émet quelques réflexions fort sages.

Mon Dieu, dit l'éminent naturaliste, si l'Institut de France n'était qu'un ensemble de salons, où des hommes de mêmes goûts pourraient venir causer de ce qui les intéresse ; si, même, il n'était qu'une sorte de syndicat intellectuel, qu'il ne faudrait cependant pas, à cette époque de revendications à outrance, imprudemment disloquer, il serait sans aucun doute galant d'y admettre les femmes ; mais l'Institut est aussi un tribunal, qui est fréquemment appelé à juger des mérites des « ouvriers de la pensée » et qui doit pouvoir le faire en se mettant à l'abri de toute influence perturbatrice. Or, rien n'est sujet aux défaillances comme le cœur humain, et, surtout en France, le cœur n'a pas d'âge.

Et M. Perrier rappelle la « fameuse et lamentable histoire » de Mme Duchatelet.

« Sa longue, sèche et gauche personne, son visage dominé tout entier par un nez dont il semblait n'être que le piédestal, son âge même paraissaient faits pour décourager toutes les entreprises. On l'appelait Uranie, en raison de sa passion pour l'astronomie ; mais cette passion voisinait gentiment dans son cœur avec un goût très prononcé pour M. de Voltaire. Lorsque M. de Voltaire dut se confiner exclusivement dans ses travaux littéraires, les yeux d'Uranie, momentanément détachés du ciel, rencontrèrent, à la cour du roi Stanislas, ceux du chevalier de Saint-Lambert, qui vint bientôt partager avec le philosophe l'hospitalité de la Muse. Les choses

allèrent si bien que, moins d'un an après, Mme Duchâtelet mourait de fièvre puerpérale. Voltaire, quoique bien innocent de l'événement, en fut à ce point désespéré que, rencontrant Saint-Lambert au moment du douloureux épilogue, il lui sauta à la gorge et tenta de l'étrangler, en s'écriant : « Misérable ! Vous me l'avez tuée ! »

Si Uranie avait vécu de nos jours et si quelque Voltaire du type moderne avait songé à la faire entrer à l'Académie des sciences, quel tirage pour les journaux, si elle fût venue à mourir de même ! »

Sans y mettre beaucoup de malice, il n'est pas difficile de transposer l'historiette, si joliment contée. Ces sortes de mésaventures ont, heureusement, une autre terminaison aujourd'hui que jadis : Dieu aidant, les appendicites n'ont pas toujours une issue funeste.

La seringue de Chateaubriand.

Puisque le grand Vicomte est à la mode, et que la presse, aux mille trompettes, nous le présente sous toutes ses faces, dans toutes les attitudes, évoquons, à notre tour, un épisode de sa vie intime qui, tout rabelaisien soit-il, sera, croyons-nous, du goût de nos lecteurs. Il a été jadis narré par un homme d'esprit, dont le pseudonyme de *Fidus* dissimulait la véritable personnalité.

Donc Fidus, puisque la personne en question n'a pas cru devoir lever le masque, avait pour valet de chambre, au ministère, un vieux domestique, nommé François, qui avait appartenu à M. de Chateaubriand, et que M. de Falloux avait pris à son service, après la mort du grand écrivain, en 1848. C'est le même qui soigna l'auteur du récit qui va suivre pendant sa maladie.

François s'était toujours montré aussi empressé que respectueux. Un jour, le médecin ordonna un remède et ce fut François qui fut chargé de l'administrer. On ne connaissait pas alors le clysopompe, l'irrigateur,

Le tube tortueux d'où jaillit la santé,

comme l'appelle le poète Bouilhet. On en était encore aux vieux usages et aux instruments antiques.

François s'approcha donc du patient, portant l'instrument avec considération, avec vénération, comme Saint-Just portait sa tête, et aurait porté, selon Danton, le Saint-Sacrement, et, le tenant en joue, avant d'opérer :

— « Monsieur, dit-il d'une voix grave, c'est la seringue de M. de Chateaubriand ! il me l'a léguée en mourant, — elle n'a pas servi depuis ! »

On devine le fou rire du malade : le brave François en fut tout désarçonné.

Echos de la « Chronique »

Le secret du grand Frédéric.

S'il est une infirmité pénible, et peu... ragoûtante, c'est ce qu'en notre jargon barbare, nous appelons la *bromhydrosis pedum* !

Le remède proposé par le grand Frédéric était le suivant. Il consistait à « essuyer, avec un linge sec, les pieds, en sortant du lit et lorsqu'ils sont encore dans un état de moiteur, puis de jeter dessus quelques gouttes d'eau-de-vie. »

C'était là tout le secret du grand Frédéric qui, nous assure l'indiscret auteur auquel nous l'empruntons (1), l'employait souvent.

Voilà une recette que la Montespan n'aurait pas manqué de conseiller à son royal amant, si elle l'avait connu. Mais Frédéric II n'était pas encore sorti du néant.

Le régime du roi de Prusse.

Frédéric II avait ordonné à ses gens de l'éveiller tous les jours dès 5 heures du matin, et d'employer pour cela jusqu'aux menaces et aux injures ; mais la timidité et le respect les empêchant d'exécuter ponctuellement un pareil ordre, il exigea d'eux, sous peine d'être congédiés, qu'ils lui appliquassent sur la figure un linge trempé dans l'eau froide. Cet ordre fut exécuté, même en hiver, jusqu'à ce que le roi se levât de lui-même, tous les jours, à 5 heures précises.

Frédéric II et l'hygiène militaire.

On a souvent dit quelle sollicitude le roi de Prusse montrait pour ses troupes ; nous en trouvons un nouveau témoignage, dans une lettre qu'il adressait au duc Ferdinand de Brunswick, de Potsdam, le 15 août 1756.

« Chaque capitaine, prescrivait le roi, emportera avec lui un petit baril de vinaigre, dont, aussitôt l'arrivée des régiments au camp, il devra me donner un reçu, et je le rembourserai. Ce vinaigre sera, uniquement et exclusivement, employé dans les endroits où l'eau est mauvaise ; on versera, pour les soldats, quelques gouttes de vinaigre pour corriger l'eau et, par là, les préserver des maladies (2). »

Lorsque Frédéric le Grand marcha pour la troisième fois sur la Silésie, « les dispositions de la marche, prévues et établies à l'avance jusqu'au moindre détail, sont, note l'historien Carlyle, d'une perfection au-dessus de tout éloge : » (3) jusqu'aux voitures des chirurgiens des régiments, tout avait été minutieusement réglé.

---

(1) *L'Ami des femmes*, par P. J. M. Saint-Ursin, p. 391.
(2) Carlyle, t. VII, édition populaire, p. 37.
(3) *Id.*, t. IX, p. 37.

La nourrice du Prince impérial.

On annonçait, ces jours derniers, la mort, à Avallon, d'une veuve Bonnin, qui aurait été la nourrice du fils de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Notre collaborateur, le Dr E. AUDARD, nous communique à cette occasion ce curieux entrefilet.

Jobert de Lamballe et l'accouchement de l'impératrice Eugénie.

« L'accouchement paraissait devoir être difficile. Dans la chambre de l'impératrice, les médecins s'agitaient, parlaient entre eux de chloroforme et de forceps. L'Empereur, ému, était près de l'Impératrice, l'encourageant. A ce moment, l'un des médecins, M. JOBERT DE LAMBALLE, se trouva mal et eut une indigestion : il fallut le soigner et l'emmener dans une pièce voisine, où il se remit et s'excusa longuement de l'inopportunité de son malaise. Sa pâleur, ses yeux hagards donnaient à sa tête de maître d'hôtel un aspect piteux (1). »

Pauvre Jobert, qui devait finir paralytique général !

Les angoisses d'un accoucheur.

Lors de l'accouchement de la duchesse de Berry, DENEUX, en prévision de l'événement attendu, avait été enfermé aux Tuileries.

Quelque temps avant l'accouchement, il était en train de lire l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume.

Un de ses amis, étant venu lui rendre visite, lui dit, en plaisantant, qu'il mettrait au monde, certainement, un prince ; mais qu'il aurait lieu de le regretter.

— Et pourquoi donc ? s'exclama Deneux.

— Parce que, lui répondit son interlocuteur, on ne manquera pas de dire que vous avez prêté la main à une supposition de part, ou à une substitution.

L'ami parti, Deneux reprit la lecture interrompue et tomba sur le passage où Asthon était condamné à mort et exécuté, pour s'être déclaré témoin de la naissance d'un prince de Galles, « que beaucoup regardaient comme supposé ».

Deneux, dans son journal, ne cache pas que la rencontre de ce passage avec la prédiction de son ami lui fit passer un frisson dans le dos.

La recette de la Pompadour.

Savez-vous, Mesdames, comment la maîtresse du *Bien-Aimé* parvint à raffermir sa gorge décadente ?

En suivant l'exemple des Egyptiennes qui, pour développer les seins ou leur donner de la fermeté, employaient, dit-on, « de la mie de pain façonnée au contour de la forme que l'on désire, et appliquée encore chaude sur le sein ».

Nous ne répondons pas de l'efficacité de la recette ; mais elle est simple et peu coûteuse.

(1) Germain BAPST, *le Maréchal Canrobert*, III, p. 104. Paris, Plon, 1904.

Echos de Partout

Médecins préhistoriens. — M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, a annoncé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'une importante découverte préhistorique venait d'être faite à Laussel, en Dordogne, par le Dr Lalanne, de Bordeaux.

Le Dr Lalanne a déjà trouvé dans cette grotte, il y a deux ans, une suite de bas-reliefs, représentant des animaux de l'âge de la pierre taillée, tels que mammouths, bisons, etc.

Cette fois, c'est une figure humaine, de 40 à 45 centimètres de hauteur, que vient de trouver le Dr Lalanne : c'est une femme aux seins tombants, au ventre rebondi, rappelant vaguement l'esthétique de la Vénus hottentote ; un de ses bras, tendu, soulève une corne de bison.

D'après les vestiges archéologiques recueillis dans le voisinage, cette figure en bas-relief remonte à l'époque *aurignacienne*, — quelque chose comme 15.000 ans avant notre ère ! — c'est-à-dire que, de beaucoup antérieure aux gravures et peintures de l'époque *magdalenienne*, elle peut être considérée comme l'une des plus anciennes manifestations de l'art préhistorique.

(*Le Journal.*)

Le 3e Salon des médecins. — Pour la troisième fois, le Salon des médecins s'ouvrira, du 12 au 24 mars prochain, à l'*Institut Berlitz*, 31, boulevard des Italiens, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Comme précédemment, tous les membres de la famille médicale sont conviés à prendre part à cette curieuse manifestation artistique : professeurs, praticiens, internes, étudiants ; de même que sont admises toutes les œuvres : peinture, sculpture, aquarelle, gravure, pastel, dessin, art décoratif, inédites ou ayant déjà été exposées ailleurs.

Cette année également, une section de ce Salon sera consacrée à une exposition de médailles et objets d'art ayant trait à la médecine (la Médecine dans l'art) : à ce propos, un appel tout particulier est adressé à nos confrères collectionneurs qui voudraient bien rehausser de leurs richesses cette très intéressante exposition.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à l'organisateur, M. le Dr P. Rabier, 3, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.

Nouveaux journaux de médecine. — Nous souhaitons la bienvenue à *Pédiatrie*, qui s'annonce comme « revue mensuelle de médecine et chirurgie infantiles, de puériculture et d'hygiène scolaire, à l'usage des praticiens et des étudiants ».

Rédacteur en chef : Dr E. Cassoute, médecin des hôpitaux de Marseille (service d'enfants .

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Vierge achondroplasique. — Cette Vierge, sculptée sur bois et datant du XVIe siècle, appartient à l'église de Buis-les-Baronnies, petite commune de la Drôme.

Dans l'ensemble, son aspect est *courtaud*, et ses membres paraissent frappés de ce raccourcissement *rhizomélique*, qui caractérise les malades atteints d'achondroplasie.

Les extrémités sont massives. De plus, notez la disposition des mains. Ne rappelle-t-elle pas la description classique ? Ces mains sont, en effet, épaisses, de forme carrée, la droite à doigts écartés figurant même un type assez net de cette déformation en *trident*, sur laquelle le professeur Marie a attiré particulièrement l'attention.

Seule, la tête est normale. Un examen attentif y découvrirait peut-être une ébauche d'exorbitisme ; mais l'encoche naso-frontale n'est pas taillée en coup de hache, comme dans la dystrophie pure.

S'agirait-il alors d'une forme fruste d'achondroplasie ; ou le sujet qui a servi de modèle à l'artiste était-il atteint d'une affection osseuse voisine, de dysplasie périostale ? Loin de moi l'idée de pousser aussi loin le diagnostic rétrospectif.

Dans la religion panthéiste de la vieille Egypte, il existe une divinité connue, le dieu Phtah, représentée sous les traits les plus caractéristiques d'un achondroplasique vrai. Sans avoir une allure morbide aussi franche, la Vierge que je vous signale ne serait-elle pas un document de même ordre, dans l'art chrétien ?

Dr Gilles (*Toulouse*).

Ex-libris à échanger. — Décidé à compléter la collection d'*ex-libris* qui fait partie des documents de mon Musée d'histoire de la médecine, de la pharmacie et des sciences naturelles, je serais très reconnaissant à tous les collègues, médecins et savants, possédant des *ex-libris*, modernes ou anciens, s'ils voulaient bien me gratifier d'un exemplaire de chaque sorte. A ceux qui font collection eux-mêmes j'offre les miens (deux variétés) et des doublets. Parmi les naturalistes compris dans ma collection, je cite surtout les chimistes, physiciens, zoologues, botanistes, minéralogistes, géologues, anthropologues, etc.

C'est donc dans le but d'augmenter les documents sur l'histoire des sciences en question, d'une collection d'un intérêt général, que je me permets cette démarche. Cette louable intention l'excusera d'elle-même, je l'espère, et encouragera les propriétaires d'*ex-libris* à me faire ce petit sacrifice.

B. Reber, *ancien député*.
(*Genève*, cour Saint-Pierre, 3.)



VIERGE ACHONDROPLASIQUE.

(Notre-Dame de la Victoire, *église de Buis*, XVIe siècle.)

Les sourds-muets ont-ils le mal de mer? — De récents travaux semblant établir que le mal de mer est dû à une irritation nerveuse, à point de départ dans les canaux demi-circulaires, le fait que les sourds-muets avec lésion labyrinthique n'ont pas le mal de mer confirmerait cette hypothèse.

D'autre part, dans un travail étranger, je lis que les enfants au-dessous de deux ans n'ont jamais le mal de mer. Or, dans une traversée de Porquerolles (îles d'Hyères) à Toulon, deux enfants, l'un de cinq mois et l'autre de dix-sept mois, ont eu devant moi un mal de mer qui n'a pas cessé, pendant une traversée d'une durée d'environ deux heures.

J. B.

Qui est le Dr R.? — Un de mes compatriotes, De Guerle (Jean-Marie-Nicolas), ou Héguin de Guerle, ou Deguerle, né en 1766, fut enfermé à l'Abbaye jusqu'aux massacres de septembre, et sauvé par le chirurgien de la prison, le Dr R., camarade de collège de Deguerle.

Qui est ce Dr R.?

Mon compatriote fut enfermé, pour sa *proclamation du camp de Jalès (1791)*, imprimée sous le nom de *marquis d'Arnay*.

Quelle est cette proclamation?

J'ai fait chercher à la Bibliothèque nationale, mais sans succès.

A. Ponroy.

Un médecin, ami de Guillotin. — Je voudrais être fixé sur la biographie du Dr Bourru de Courcelles, qui fut doyen de l'ancienne Faculté de médecine, en 1793, était ami de Guillotin et allié ou ancêtre des généraux Ordener et, par conséquent, de George Sand.

Dr Roussel-Vauvilliers (*Paris*).

Appel aux latinistes. — Ayant entre les mains un exemplaire des *Statuts de la Faculté de médecine de Paris* en 1696, j'y trouve un terme latin dont la traduction m'embarrasse. Voici tout l'article V :

« Singulis bienniis die Sabbathi Calendas Februarias precedente, Medicinæ Doctores post Rem Sacram in Scholas Superiores conveniant a Decano, per *Bidellos* comitiorum causa speciatim definita pridie convocati... »

Toute la phrase est fort facile à traduire, sauf le mot *Bidellos*, sur lequel mes dictionnaires sont muets.

Y a-t-il, parmi les lecteurs de la *Chronique*, un latiniste pouvant m'en indiquer le sens? G. Guillaume.

Les erreurs anatomiques et physiologiques des œuvres d'art. — Le Dr A. F. Le Double, de Tours, serait très reconnaissant à tout lecteur de la *Chronique médicale* qui pourrait lui faire connaître les erreurs anatomo-physiologiques qu'il a eu l'occasion d'observer sur une œuvre artistique quelconque (statues, tableaux, gravures, etc.).

L. R.

Réponses.

Peut-on grandir après 25 ans ? (XVIII, 356, 636). — Sappey dit : « Après la soudure des épiphyses, la longueur des os n'augmente plus. Or, cette soudure est complète à 25 ans, et la stature cependant continue à croître jusqu'à 28 ou 30. Comment s'opère cet accroissement, auquel le système osseux ne peut plus contribuer ? On ne saurait invoquer ici que les cartilages articulaires et les disques intervertébraux, ces derniers surtout, qui augmentent encore d'épaisseur lorsque les os ont déjà acquis leur longueur définitive. » Donc, on peut grandir après 25 ans.

Le moyen de favoriser cet accroissement ?

Sans doute, tous les exercices développant les cartilages articulaires, comme la bicyclette, etc., et les disques intervétébraux, comme le transport de fardeaux sur le dos, par exemple, qui, obligeant à une rigidité résistante du rachis, doivent, à notre avis, développer les muscles des gouttières vertébrales et aussi l'appareil ligamenteux de la colonne vertébrale.

Dr L...

Inventions bizarres et Brevets singuliers. — Les lavements de fumée de tabac (XVIII, 185, 249, 409, 505). — A la fin du XVIIIe siècle, l'insufflation de fumée de tabac pour ranimer les noyés était une méthode *officiellement* recommandée, comme l'est aujourd'hui celle des tractions rythmées de la langue, que l'on enseigne aux douaniers, capitaines de navires, etc.

Une ordonnance du ministre de Maurepas prescrivit aux intendants de provinces de répandre le plus possible autour d'eux cette pratique. Ceux-ci à leur tour publièrent, dans toutes les villes de leur ressort, les mesures propres à rappeler à la vie un noyé, ainsi que le prouve l'ordonnance suivante du magistrat de Dunkerque, dont voici les principaux passages :

Bailly, Maire et Échevins de la Ville et Territoire de Dunkerque, ayant mûrement réfléchis sur l'Execution de l'Ordonnance de M. de Caumartin, Intendant des Flandres et d'Artois du 22 mars dernier, concernant les Noyés, et les secours qu'on doit leur donner, qui promptement administrés, pourront produire des effets d'autant plus salutaires qu'ils rappelleront à la vie des Citoyens enlèvés à l'Etat, ainsi qu'une expérience constante et suivie de nombre d'années dans plusieurs Royaumes et Etats de l'Europe le rend incontestable ; notamment dans les Etats des Provinces Unies où cette pratique charitable cultivée et encouragée par les soins et récompenses d'une Société uniquement occupée du Salut et de la guérison des Noyés a presque toujours été couronnée d'un heureux succès, preuve dont M. l'Intendant a été convaincu le 10 février dernier par la Résurrection d'une Jeune fille de 19 ans tombée dans la Basse-Deûle à Lille d'ou après être restee 21 minutes elle a été retiree sans donner aucun signe de vie.... Avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE III. — Pendant qu'on préparera le secours prescrit par les deux articles precedents (frictions le long de l'Epine du dos depuis la nuque du

col jusqu'au croupion avec de l'eau de vie chaude) *on aura soin de souffler promptement* et avec force dans le fondement du Corps noyé, par le moyen soit d'une Pipe à Tabac, canulle, gaîne de coutcau dont on aura coupé la pointe, ou de tout autre Tuyau, soit enfin d'un soufflet ordinaire. Il sera encore plus avantageux, au lieu de simple air ou vent, d'introduire dans le corps la fumée chaude de Tabac, ce que peuvent faire aisément ceux qui font usage de la pipe ; on ne négligera pas non plus, d'introduire dans la bouche du noyé la fumée de Tabac et d'agiter continuellement le corps ainsi que de chatouiller l'intérieur du Nés et de la Gorge avec les barbes d'une plume.

Article IV. — Lors de cette opération, on aura attention de ne pas approcher le corps noyé d'un feu ardent ce qui pourrait la rendre infructueuse, mais de le tenir sur un matelas couvert d'une couverte de laine, près d'un feu médiocre, et de ne lui donner par la bouche aucune sorte de boisson ou liqueur qu'il n'ait donné signe de vie.

Article V. — Il est tres expressement défendu de rouler et agiter le corps noyé dans une futaille défoncée, ou de le tenir élevé par les pieds, la tete en bas, pratiques qui ont été reconnues abusives et tres pernicieuses.

Accordons au profit de ceux qui auront porté les premiers secours à chaque noyé et ce lorsqu'il aura été rappelé à la vie par les moyens ci-dessus indiqués une somme de 72 livres... pour les recompenser de leurs soins et peines.

Fait à notre Assemblee du 4 mai 1770.

Signé : de Deystère (1).

Pour mieux appliquer la méthode préconisée, la ville fit acquisition d'un matériel spécial, notamment d'une machine fumigatoire.

Nous avons retrouvé aux Archives de Dunkerque quelques exemples d'application de ces mesures. Réussirent-elles quelquefois ? Il nous est impossible de le dire, car les pièces que nous avons consultées ne sont que des procès-verbaux d'écouage ou levée de cadavres, par conséquent des cas où le résultat fut toujours négatif.

Voici l'une des plus curieuses :

Extrait des minuttes du greffe de l'Amirauté de Dunkerque.

L'an 1777 et le 8e jour du mois d'aoust de relevée, Nous Roger-Joseph Destouches, Conseiller au Siège de l'Amirauté de Dunkerque, sur l'avis à nous donné par Pierre Vandenduissen forgeron et Jean Barbary buffetier, demeurants en cette ville qu'un Carme en se baignant avait été entraîné par les vagues de la mer, qu'ils avaient portés tout secours necessaires pour pouvoir le sauver, et qu'ils l'ont toutefois trouvé noÿé, sommes transportés sur le champ attendu les circonstances, à la Coste accompagné du sieur Carpentier Chirurgien Juré et pourvu de la Commission de S. A. S. Monseigneur l'Amiral, le sieur Badetz que nous avons fait avertir ainsi que le sieur Carpentier, ne s'étant pas trouvé, aux fins de procéder à la visite et écouage (2) du dit cadavre, où étant avons effectivement trouvé abord de la mer à une certaine distance, où on avait pris le corps que les dits Van-

(1) *Arch. comm. de Dunkerque.* — 32-1 Ordonnances de Police.

(2) Ecouage : visite judiciaire d'un corps supposé décédé de mort non naturelle.

denduische et Barbary nous ont dit être celui du dit père Carme, qui a été reconnu pour etre celui du père Simon Stock Carme Déchaussé de la Communauté de cette ville, et ayant ordonné au dit chirurgien de procéder à la visite du dit cadavre et d'apporter les remèdes et moyens nécessaires à le rappeler à la vie ainsi que de profiter des instans dont il y aurait à faire usage, il s'est présenté à nous le frère Bénigne accompagné du père Hilaire, qui s'étaient rendus sur l'Estran, avec une carosse pour prendre le dit corps, lesquels nous ont requis de le leur délivrer, ce que nous avons fait à leur prière, faisant accompagner ledit corps, du dit sieur Carpentier chirurgien, et *ayant envoyé chercher la machine fumigatoire et les Instruments de la ville préposés pour administrer aux noyés les secours nécessaires* qui peuvent etre appliqués, nous nous sommes transporté au couvent desdits Revérend Pères Carmes, où étant, la ditte machine, et les dits Instrumens y étant arrivés et n'ayant pas opéré, le dit Chirurgien avec Monsieur Verhulst docteur en Médecine et M. de Bleigny licentié médecin appelés par la Communauté des Pères Carmes ont ordonné qu'il seroit mis sur les cendres pour attendre de ce moyen l'assistance qu'il pourrait apporter dans les circonstances, de tout quoy avons tenu le présent Proces Verbal que le Pere prieur, le Pere Hilaire et le frère Benigne ont signéz avec Nous les Jour et an sus dits.

Signé : f. Mathias de Saint-Joseph, carme prieur ; f. Hilarius a Sancta Maria ; f. Benignus ; Destouches, Cons^r, et Janssoone [scel de l'Amirauté].

A cette pièce est joint le Rapport médical, qui nous fournit encore des éclaircissements :

L'An 1777 et le 8e Jour du mois d'Aoust, Nous soussignés Chirurgien Jurez de l'Amirauté de France, établie pour la Flandre à Dunkerque, pourvu de la Commission de S. A. S. Monseigneur l'Admiral, et par ordonnance de Monsieur le Lieutenant General, Civil et Criminel de la ditte Amirauté, somme transporté sur l'Estrant à l'Est du Chenal où nous avons trouvé le Cadavre du Pere Simon Stock carme déchaussé, âgé de soixante seize ans, en chemise de leine, mouillé, que l'on nous a dit avoir été retiré de l'eau, donnant encore quelques signes de vie ; lequel nous avons fait transporter aussitôt dans une chambre de l'Infirmerie de son couvent, auquel conjointement avec les Sieurs Verhulst, substitué médecin royal et de Blaigny medecin des R^ds Peres Carmes, avons administré la saignée, les frixions, *les fumigations de tabac, tant du haut que de l'anus* jusqu'à huit heures du soir, et generalement tous les secours usités et ordonnée pour les noyés, ensuite l'avons couché sur un lit de cendres chaudes, et couvert de même d'une bonne couverte, et l'avons trouvé ce matin, neuvième du dit mois, roid, et froid et mort. Et avons signé au dit Dunkerque le 9 aout 1777.

(*Signé*) : f. Carpentier, Verhulst, méd. doct. ; de Blaigny, licentié en médecine (1).

Ne rions pas, car plus tard on pourrait rire aussi de nos pratiques !

Dr L. Lemaire (*Dunkerque*).

---

(1) *Arch. comm. de Dunkerque*, fonds Amirauté, procès-verbaux d'écouage, 191.

Cas d'autophagie (XVII, 369). — HUNÉRIC II, roi des Vandales, mourut en l'an 484, et Grégoire de Tours nous apprend « qu'étant entré en frénésie, il se mangea les mains ».

ZÉNON, empereur d'Orient, succomba en 491. La nuit du 29 avril, après un excès de table, il tomba dans une syncope si violente, que ses chambellans, après l'avoir déshabillé, le crurent mort, et le laissèrent étendu sur une planche. Au point du jour, on lui jeta un linceul sur le corps ; et sa femme, l'impératrice Ariadne, le fit porter, promptement et sans pompe, à la sépulture des empereurs, où le tombeau fut fermé d'une grosse pierre. Elle y posa des gardes, avec défense, sous peine de la vie, de laisser approcher personne, ni d'ouvrir eux-mêmes le tombeau, quoi qu'il pût arriver. Ils obéirent, et malgré les cris lamentables de Zénon qu'ils entendirent quelques heures après, ils n'osèrent lui donner aucun secours. Le tombeau ayant été ouvert au bout de plusieurs jours, on trouva que le malheureux prince était mort, après s'être déchiré les bras avec les dents.

DUNS-SCOT (Jean), célèbre théologien et philosophe anglais, mourut le 8 novembre 1308, âgé d'environ 33 ou 35 ans. Ses ennemis ont publié, qu'ayant été attaqué d'apoplexie, il fut d'abord enterré ; et que, quelque temps après, cet accident étant passé, il mourut désespéré, se rongeant les mains, et donnant de la tête contre la pierre du tombeau. (Paul JOVE, *Latome et Bzovius* (1).

J. R.

Un joyeux paradoxe ? (XVIII, 724.) — Du « joyeux paradoxe » publié dans la *Chronique médicale* du 15 novembre 1911, Raspail a donné, dans son *Nouveau système de Chimie organique*, 2e édition, 1838, 2e volume, page 635, l'intéressante explication que voici :

« ... Il serait temps que ces deux mots (contagion et non-contagion) cessent de diviser les observateurs ; la question est certainement tout à fait en dehors du point de vue où s'étaient également placés les contagionistes et les non-contagionistes ; c'est en d'autres termes que la question doit être posée, si, comme l'analogie l'indique aujourd'hui encore plus hautement que jamais, toutes les épidémies (peste, choléra, fièvre jaune, fièvres), doivent être attribuées à l'action d'insectes parasites ; car dans cette hypothèse :

1° L'air interviendra comme favorisant la cause de ces maladies, en favorisant le développement de leurs auteurs ;

2° Les miasmes et les émanations agiront de la même manière que l'air ;

3° Mais s'il est des miasmes fétides qui favorisent le développement des insectes, il en est d'autres qui les tuent ; et, parmi ceux-ci, les hydrosulfates d'ammoniaque ou l'ammoniaque seul occupent la première place. Ce sont donc, quelquefois, les miasmes que l'on

(1) MORÉRI, *Grand Dictionnaire historique*.

respire avec le moins de répugnance, qui seront les plus favorables à la propagation du fléau… »

Et, à l'appui de sa thèse, le grand observateur raconte (page 641 de l'ouvrage précité) le fait personnel suivant :

« … Le hasard voulut, lors de la première invasion du choléra, qu'il n'y eut de disponible, dans la maison d'arrêt de Versailles, que deux chambres ; la nôtre était située face à face de l'infirmerie et de la porte à jour des lieux communs de la maison. Le même soir, nous eûmes à l'infirmerie dix cholériques, qu'on transporta à l'hôpital dès qu'ils furent cyanosés, et qui y moururent tous ; ces prisonniers étaient venus de Paris. Nous sommes restés quinze mois plongés dans les mêmes exhalaisons ammoniacales ; l'odeur avec laquelle nous nous étions familiarisés était si forte, que nos visiteurs en étaient incommodés. Nous n'avons pas été un instant malades. L'un de nous fumait habituellement, ainsi que le pratiquent tous les prisonniers ; il ne ressentit jamais le moindre symptôme ; et j'ai observé que le choléra a moins sévi contre les prisonniers fumeurs d'habitude que contre les hommes libres. Les prisonniers qui ont succombé étaient presque toujours ceux qui, manquant de tout, étaient privés de la panacée des prisonniers, du tabac, et n'habitaient pas les chambrées où l'on fume… »

Paul Berner.

Histoire artistique et documentaire de Pasteur (XVIII, 664). — Une rue Pasteur existe à Saint-Menges, localité des Ardennes, près de Sedan.

Dr J. Baijot, *Sugny* (Luxembourg Belge).

— A Rennes, le nom de Pasteur a été donné à la place qui se trouve devant la Faculté des sciences. (Le quai qui longe la Faculté des sciences s'appelle quai Dujardin.)

A l'Hôtel-Dieu de Rennes, le pavillon qui renferme le laboratoire central d'asepsie et la salle pour opérations aseptiques est appelé pavillon Pasteur. Ce pavillon, qui peut être considéré comme un modèle du genre, a été donné aux hospices, ainsi que le magnifique matériel chirurgical qu'il renferme, par une très généreuse bienfaitrice, Mme P. Lemonnier, de Nantes.

Dr Jambon, *Chef de clinique à l'Ecole de médecine de Rennes.*

— Je vous serais reconnaissant de communiquer à M. le professeur Blanchard les indications suivantes, en réponse à sa demande.

A Epernay, le nom de Pasteur a été donné à une rue assez importante.

A la Villa d'Ay, située sur la rive droite de la Marne, face à la gare des marchandises d'Epernay, s'étend le quai Pasteur.

A Avenay (sur la ligne d'Epernay à Reims), existe une rue Pasteur.

A Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), ma ville natale, la rue qui conduit à l'hôpital a été nommée rue Pasteur.

Dr Amselle (*Epernay*).

Noms de médecins donnés à des rues (XVII ; XVIII ; XIX, 60). — Il existe à Middelkerke, charmante cité balnéaire, située à 8 kilomètres d'Ostende et très fréquentée par une clientèle cosmopolite, une avenue désignée sous le nom de Avenue Joseph-Casse, en souvenir du Dr Casse, ancien bourgmestre de cette importante commune.

Le Dr Casse, a dirigé, durant de nombreuses années, à Middelkerke, l'hospice maritime Roger de Grimberghes, où sont hospitalisés les enfants atteints de rachitisme et d'affections osseuses. Il fut aussi président de l'Académie de médecine de Belgique.

Dr G. Verhaeghe (*Ostende*).

Le Dr Mérat (XVIII, 153, 477). — Le n° de juillet de la *Chronique* consacre deux articles au Dr Mérat. Le second de ces articles a trait à la *Nouvelle Flore des environs de Paris*, par F. V. Mérat, qui était membre de l'Académie de médecine. Il a été publié en Belgique, en 1841, une édition portant le titre de *Nouvelle Flore médicale suivant le système sexuel de Linnée*. Est-ce une édition publiée du vivant de l'auteur, ou bien est-ce une contrefaçon, si l'auteur était mort à cette époque ? De même que celle publiée en 1836, elle comprend les mêmes préfaces respectivement pour chaque volume, avec, comme dans celle-ci, une mention, en note, de l'incendie du 15 décembre 1870, rue du Pot-de-Fer. Cependant, dans les préfaces en tête du deuxième volume, tout en se disant voué depuis quarante ans à l'étude des plantes des environs de Paris et ajoutant qu'il acceptera « avec reconnaissance les plantes des environs qui seraient nouvelles », on ne trouve plus l'indication de son domicile 17 *ter*, rue des Saint-Pères, qu'il donnait pour qu'on lui fît parvenir des échantillons. Ce détail semble plaider en faveur de la seconde opinion, que je soumets aux réflexions des lecteurs de ce journal.

Dr Yvon (*Paris*).

Un cas historique de fétichisme du pied (XVIII, 601). — « Sardaigne. — Le ministre, le comte de Castelalfer, était un ancien chambellan de la princesse Pauline Bonaparte. Il en avait été tellement épris, qu'il portait, dit-on, sur son cœur, un ancien soulier de cette belle princesse... » *Souvenirs du Chevalier de Cussy*, Paris, 1909, I, 131.

Dr E. Audard (*Caen*).

Où fut détenu Guillotin pendant la Terreur (XVI, 364) ? — La réponse est donnée par M. Edmond Guérin, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, du 1er août 1908, avec pièces justificatives à l'appui.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA VIE DES SEINS (1)

(*Suite*)

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard Pluyette,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.

FRANCE.

La France occupe certainement un des premiers rangs par le nombre de ses fontaines ubérales. La plus ancienne en date est celle que le comte Thibaut de Champagne fit construire sur le parvis de la paroisse Saint-Etienne de Meaux, vers la fin du xve siècle.

Voici la description qu'en donne M. D. Caldine, dans *la Chronique médicale* (1907, p. 462) :

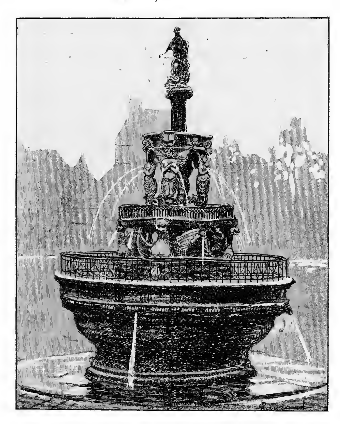
Du centre de ces trois niches, s'élance une sorte de piédestal, sur lequel était posée une statue de la Vierge tenant son fils sur un bras. Mais ce qui est particulièrement bizarre, c'est que l'Enfant Jésus est sans aucun vêtement, que sa Mère a les seins nus, et que de chacun de ces seins s'échappe un filet d'eau qui tombe dans la vasque inférieure. Un troisième filet d'eau se marie aux deux autres : celui-là est commis par Jésus...

C'est, on le voit, une fontaine ubérale — et uréthrale. Nous n'en donnons pas la reproduction, parce qu'elle n'a rien d'artistique, mais ceux que cela intéresse la trouveront dans *les Seins à l'Église*, de Witkowski (p. 158).

Autrement intéressante, au point de vue de l'art, est la *fontaine de Diane*, qui ornait le château d'Anet, cette merveille architecturale de la Renaissance, qu'Henri II inspira au génie de Philibert Delorme, en 1552, pour l'offrir à la belle Diane de Poitiers. Château et fontaine furent saccagés pendant la tourmente révolutionnaire, mais Marius Vachon a reproduit cette dernière dans *la Femme dans l'Art*, ce qui nous permet de la décrire.

(1) V. le n° du 1er février 1912

Dans le parc d'Anet, sous une coupole à base hexagonale et supportée par six colonnes, on voyait le buste en marbre de Diane sous les traits de la duchesse de Valentinois. Les bras croisés, sur sa poitrine nue, semblaient soulever les seins, d'où s'échappaient quatre filets d'eau — deux par mamelle — qui venaient tomber dans une vasque arrondie. Le tout reposait sur un piédestal massif, également hexagonal, et l'on avait gravé sur l'une des faces : DIANÆ VALERIANÆ S (sacrum). « Consacré à Diane de Valentinois. »

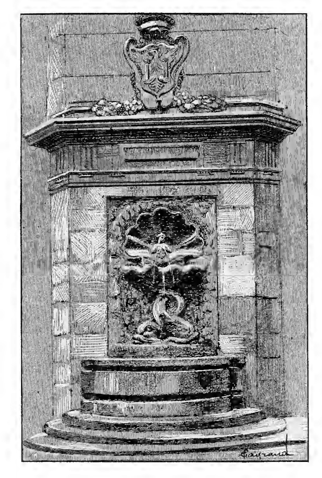


(Fig. 4).
LA FONTAINE DE GUINGAMP.

JEAN GOUJON ayant été le sculpteur attitré du château d'Anet, il paraît vraisemblable d'admettre que ce buste est l'œuvre de ce grand artiste.

Notre confrère le Dr P. Noury (de Rouen) a signalé, dans *la Chronique médicale* (1902, p. 741,) une figure de femme nue, rejetant l'eau par les seins, qu'on voyait autrefois dans l'église de Saint-Lô ; mais cette vieille sculpture a disparu, ayant subi les injures du temps, ou celles moins pardonnables des iconoclastes.

Les fontaines dont nous venons de parler n'existent plus qu'à l'état de souvenir ; passons à la période moderne, aux fontaines que nos contemporains ont le loisir de contempler. J'ai eu l'occasion, dans mes voyages de vacances, d'en rencontrer deux : l'une, en Bretagne ; l'autre, en Franche-Comté.



(Fig. 5).

LA FONTAINE DES DAMES, A BESANÇON.

La *fontaine de Guingamp* (fig. 4), dans les Côtes-du-Nord, n'est pas une fontaine monumentale, comme l'indique Witkowski (*les Seins à l'Église*, p. 159) qui, bien certainement, n'en parle pas *de visu* ; c'est, au contraire, une fontaine assez petite, fondue en plomb ou en fonte en 1588, et refaite en 1743. Elle est édifiée sur la place

de la Pompe, vaste place affectant la forme d'un triangle irrégulier, et aboutissant à l'église Notre-Dame de Bon-Secours, l'un des *pardons* les plus célèbres de la Bretagne.

Elle se compose de trois étages ou de trois vasques superposées, qui vont en diminuant de volume. L'étage inférieur est orné de quatre chevaux marins, projetant de l'eau dans la vasque inférieure ; l'étage moyen, celui qui nous intéresse le plus, est formé par quatre sirènes, — corps de femmes terminés en queue de poisson — dont chaque sein est creusé d'un orifice au niveau du mamelon ; c'est par ces orifices que l'eau s'échappe en jet retombant dans la vasque du bas ; enfin, l'étage supérieur est constitué par un pilier que surmonte une statue de la Madone.

La *fontaine des Dames* (fig. 5), à Besançon, n'est pas de dimensions plus grandioses. Elle est située rue Charles-Nodier et encastrée dans le mur à pan coupé de l'angle de la rue. Au-dessus d'un fronton en pierre, sont les armes de la ville, accostées d'une guirlande de fruits. Un peu en dessous, est gravée en chiffres romains la date de l'inauguration : MDCCLXXXV.

La fontaine proprement dite est formée par deux dauphins, dont les queues s'élèvent en s'enlaçant, pour soutenir une coquille bivalve. La valve inférieure, horizontale, sert de vasque ; la valve supérieure, presque verticale, forme une niche, au centre de laquelle apparaît le torse nu d'une femme. Celle-ci soutient de ses mains et exprime, par la pression des doigts, le bout des seins, d'où sort un double jet, qui tombe dans la vasque et se déverse dans un bassin servant de soubassement.

Je n'ai pu me documenter sur l'origine de cette fontaine ubérale.

Je pourrais en citer d'autres, mais d'importance secondaire : c'est ainsi que le D[r] P. Noury (*loc. cit.*) a signalé, à l'église Saint-Jacques de Dieppe, une femme qui exprime le lait de ses mamelles.

Witkowski a reproduit, dans *les Seins dans l'histoire*, p. 349, une statuette de la collection du comte Basilewski, qui a servi de fontaine ubérale. C'est une Diane chasseresse, dans une pose assez semblable à celle de la Diane à la biche ; mais, ce qui est pour le moins assez bizarre, c'est que la déesse est vêtue du chiton dorien et que le liquide est obligé de traverser le vêtement, pour s'épancher au dehors.

Enfin, le même auteur a reproduit, dans *les Seins à l'Eglise* (p. 250), un projet de fontaine assez baroque : une grande Vénus soutenant un petit Cupidon ; le liquide doit jaillir des seins de la déesse et des yeux de l'enfant. Nous ignorons le nom de cet artiste inconnu et... méconnu.

BELGIQUE.

De tous temps, les artistes flamands ont mis dans leurs œuvres un peu de fantaisie rabelaisienne et beaucoup de sel gaulois : il y avait donc à présumer que la Belgique, patrie du Manneken-Piss et du Cracheur, devait recéler quelques fontaines ubérales. J'en ai trouvé trois.

Dans son ouvrage, *Bruxelles à travers les âges*, L. Hymans rapporte qu'au XVIe siècle, il y avait dans cette cité une fontaine monumentale, dans le style de la fontaine Saint-Sulpice à Paris, c'est-à-dire formée de quatre niches adossées. Au lieu de personnages religieux, ces niches abritaient, dans une nudité presque totale, quatre plantureuses Flamandes, dont les seins servaient de jets d'eau.

Cette fontaine fut détruite en 1579, lors des guerres de religion. Les réformés ayant un jour saccagé et pillé Sainte-Gudule, la foule s'affubla des chapes, surplis, aubes, étoles, dalmatiques, chasubles, et vint danser une farandole travestie autour de cette fontaine qui, finalement, fut renversée.

Witkowski a déniché, au Musée communal de Bruxelles, la fontaine des Trois Pucelles, dissimulée discrètement dans un coin fort obscur, au bas et à gauche de l'escalier principal. Moins heureux que lui, nous avons, l'an dernier, pour la seconde fois, visité le Musée communal, et nous regrettons de ne l'avoir pas vue ; aussi nous passons volontiers la parole à notre érudit confrère.

Les pauvres déesses reléguées dans l'oubli sont toutes nues, et c'est là leur crime. Deux sont vues de face, adossées à une colonne médiane, et se tiennent par les mains, remplies de liserons ; leurs mamelons perforés indiquent les orifices d'où l'eau jaillissait. La troisième pucelle a le ventre appuyé sur la colonne et ne montre que ses « mamelles postérieures », potelées et juvéniles. Pour tout renseignement, nous lisons sur une pancarte : « Les trois Pucelles, groupe provenant d'une ancienne fontaine située près de l'église Saint-Nicolas (XVIe siècle). » N'en déplaise au conservateur du Musée, nous nous permettrons de relever plusieurs erreurs dans cette inscription : le motif semble représenter les trois Grâces, que l'esprit simpliste du peuple a transformées en « Pucelles » ; le monument, dans son ensemble, n'a rien de commun avec la fontaine primitive, qui possédait quatre déesses, et son style est d'une époque plus moderne (*les Seins dans l'histoire*, p. 30).

La troisième fontaine est à Laeken, résidence royale qui domine Bruxelles et que la munificence de Léopold II, de récente mémoire, voulait transformer en un petit Versailles. Quand on vient de la capitale, en longeant le parc royal, le chemin se divise en deux routes : celle de droite aboutit au château des souverains ; celle de gauche conduit à la pagode japonaise, autre création fantaisiste du feu roi. C'est au carrefour de ces trois voies qu'a été érigée la fontaine.

L'auteur du projet ne s'est pas congestionné les méninges pour trouver une idée neuve ou originale : il s'est contenté de reproduire la belle fontaine de Neptune, par Jean Bologne, en réduisant ses dimensions de moitié. Et c'est, à mon avis, ce qu'il y a de moins heureux. A Bologne, on est saisi par la grandiose majesté du monument, on se sent en présence d'une œuvre d'art ; à Laeken, on retrouve sans doute la pureté des lignes du Neptune, des sirènes et

des chevaux marins, mais il n'y a plus cet aspect imposant qui charme les connaisseurs et captive les foules.

On se demande, d'ailleurs, pourquoi on a choisi ce sujet maritime pour ce coin terrien du Brabant. Est-ce pour rendre Neptune propice aux colonisateurs du Congo ? Est-ce pour montrer la fécondité et la diversité de la faune du royaume des mers ? Est-ce seulement pour rendre un tardif hommage au grand sculpteur de Douai ; ou plus simplement encore, un royal caprice ? Toutes ces hypothèses sont permises.

ALLEMAGNE.

Des fontaines ubérales allemandes, la plus connue est, sans contredit, celle de Nuremberg, dite aussi *fontaine des Vertus* (fig. 6), due à Benedict WURZELBAUER; elle fut érigée, en 1589, devant l'église Saint-Laurent.

Comme la plupart de celles que nous avons déjà décrites, elle est à trois étages, supportés par un soubassement. C'est sur le premier étage que sont six jeunes filles, qui symbolisent les vertus dont elles ont les attributs, la croix, l'ancre, etc... Leurs attitudes sont forcément variées, mais toutes sont vêtues décemment, sauf la poitrine qui laisse à découvert les seins, de chacun desquels jaillit généreusement une onde virginale.

L'étage du milieu est occupé par six enfants, qui soufflent dans des trompettes transformées en jets d'eau ; enfin, pour couronner l'édifice, à l'étage supérieur, se trouve la statue de la Justice, qui est représentée un bandeau sur les yeux ; c'est une cinglante ironie, qui prouve que l'auteur était au moins un remarquable pince-sans-rire ; il faut noter pourtant, qu'à cette époque, c'était presque une tradition de représenter ainsi

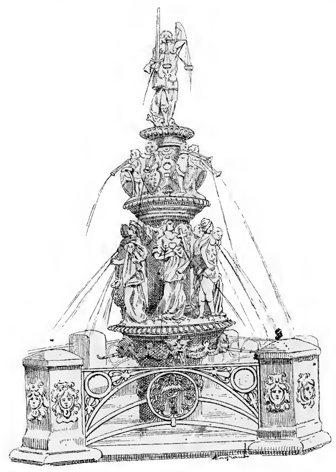
Cette vieille Thémis humaine aux yeux bandés.
Qui jadis prit Jésus, joua sa robe aux dés :

c'est, en effet, dans une pose presque identique, qu'elle nous apparaît, dans l'antique et célèbre fontaine élevée à Berne dans le *Gerechtigkeitsgasse*.

La Thémis de Nuremberg tient, élevé dans sa dextre, le glaive inflexible des lois et, dans sa sénestre, les balances symboliques. Les seins de cette déesse expulsent deux jets de liquide, dont l'un vient retomber dans le plateau gauche de la balance, percée en dessous pour l'écoulement de l'eau.

Il est facile, en rapprochant les dates d'inauguration, de voir que la fontaine de Nuremberg est contemporaine de celle de Bologne ; mais quelle différence au point de vue artistique ! Les six vertueuses Gretchen, accoutrées de vêtements peu esthétiques, ne sauraient rivaliser avec le thorax séducteur des fallacieuses sirènes. Peut-on mettre en parallèle ces gamins joufflus qui s'essoufflent à claironner, avec ces amours d'enfant dont l'attitude est une merveille de grâce et de légèreté ? Quant à cette Thémis de carrefour, il faudrait avoir, comme elle, un bandeau sur les yeux, pour oser seulement la comparer à l'impassible et majestueux Neptune.

Combien lui est supérieure, au point de vue de l'élégance et de l'exécution, la fontaine que j'ai rencontrée à Francfort sur le Römerberg (fig. 7). Je venais de visiter l'hôtel de ville et d'admirer la salle des Empereurs (*Kaisersaal*), où nos plénipotentiaires durent



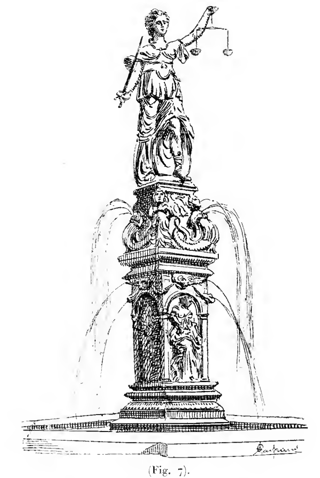
(Fig. 6).

LA FONTAINE DES VERTUS, A NUREMBERG.

signer l'impitoyable traité de 1871 ; accoudé dans l'embrasure d'une fenêtre, je promenais mes regards sur la place, quand je fus frappé par la vue d'une fontaine assez petite. Mon premier soin, en sortant, fut de me diriger vers elle, et je fus étonné d'y rencontrer une fontaine ubérale, sans doute la plus ancienne de l'Europe.

En effet, bien qu'elle ait été refaite en 1887, elle a été recons-

truite sur le modèle de la fontaine érigée en 1543 ; mais la statue qui la surmontait ne fut placée qu'en 1611 et représentait encore une Thémis. C'est à croire que les Allemands étaient assoiffés de justice !



(Fig. 7).

LA FONTAINE DE LA JUSTICE, A FRANCFORT.

Cette noble déesse est campée plus fièrement ; elle n'est pas raide comme la Justice... de Nuremberg. Dans une attitude hanchée droite, sa jambe gauche est portée en avant, émergeant nue de sa robe un peu flottante. Sa main droite tient également le glaive de la loi, mais elle ne le porte pas comme un officier au port d'armes ; ses manches sont, d'ailleurs, relevées jusqu'au-dessus des coudes, et sa main gauche soulève les balances dont elle tient égaux les plateaux.

Le socle sur lequel elle repose est de forme carrée ; à chaque angle, est

une chimère ailée, la poitrine nue et saillante et le corps terminé en queue de poisson ; leurs poses rappellent celles des sirènes de Bologne. L'eau de la fontaine s'épanche par leur bouche et leurs mamelons ; aussi, quand l'eau ne s'écoule pas, les seins paraissent pointus et la bouche arrondie, à cause des conduites de plomb qui sont trop visibles.

Le pylône rectangulaire qui supporte le tout est creusé de quatre niches abritant une vertu reconnaissable à ses emblèmes : la Charité, avec des en-



(Fig. 8).
LA FONTAINE LIBÉRALE DE L'EXPOSITION DE 1900.

fants ; la Justice, avec un glaive et des balances ; la Tempérance, transvasant un liquide d'une urne dans une autre ; enfin, l'Espérance, avec une colombe. L'eau de cette fontaine s'écoule dans un bassin octogonal, entouré lui-même d'une grille fort belle.

Dans son ouvrage sur *le Rhin*, Victor Hugo parle de cette fontaine ; mais, pour lui, la statue qui la surmonte serait Judith et non la Justice, tenant dans sa main gauche la tête d'Holopherne, au lieu de balances. La raison qu'il en donne est peu convaincante. Une justice, dit-il, qui tiendrait la balance de la main gauche et l'épée de la main droite, serait l'Injustice. D'ailleurs, la justice n'a le droit d'être ni si jolie, ni si retroussée.

On peut voir, au Musée de Francfort, une toile de C. G. Schütz, représentant le marché, à l'époque où il se tenait sur le Römerberg : la *fontaine de la Justice* n'y est pas oubliée.

Les fontaines ubérales ont même été un sujet d'exportation de la part des Allemands. A l'Exposition de Paris, en 1900, on pouvait voir, à l'entrée de la section allemande, une forte Bavaroise (fig. 8) aux puissantes mamelles, d'où jaillissaient deux jets vigoureux tombant dans une vasque. Le Dr Noheuaf — un confrère dont le nom se retourne aisément — a bien voulu me la signaler dans la *Chronique médicale* (1905, p. 650). Il en fait une critique plutôt acerbe, au point de vue de l'Art et de la Vérité ; n'exagérons rien, cela prouve seulement qu'avec ou sans calembour, les Allemands sont toujours fiers des Teutons.

ANGLETERRE.

J'ai vainement cherché une fontaine ubérale chez nos voisins d'outre-Manche. Ni la verte Erin, ni l'hospitalière Ecosse, ni surtout la pudique Albion, n'en offrent aucun exemple. Il est vrai que la plus belle fille du monde ne peut offrir et donner que ce qu'elle a, et tout le monde sait

Qu'ils n'en ont pas en Angleterre.

Ce qui prouve bien qu'entente cordiale et entente précordiale font deux ; nous nous réjouissons de l'une, nous ne jouirons jamais de l'autre.

ESPAGNE.

En Espagne, il n'existe à ma connaissance qu'une seule fontaine ubérale, c'est celle de Malaga, que la plupart des habitants de cette ville paraissent ne pas connaître. Et cependant, cette fontaine aurait une origine historique, puisque ce serait la république de Gênes qui en aurait fait hommage à Charles-Quint.

Dans un ouvrage peu connu : *l'Espagne, splendeurs et misère*, B. L. Imbert en donne la description suivante :

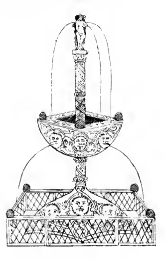
A l'une des extrémités (de la Alaméda) est une fontaine célèbre, d'une grande liberté de composition. Du milieu d'un bassin octogone, s'élève une colonne chargée de sirènes, de satyres et d'enfants, qui lancent l'eau par la bouche et le.... reste.

La photographie que j'ai pu m'en procurer, avec beaucoup de peine d'ailleurs, et que je dois à l'amabilité et à la ténacité de M. Francisco Yebra, le sympathique consul d'Espagne à Marseille, est trop petite pour juger des divers détails. Ils diffèrent pourtant de la description de B. L. Imbert.

La fontaine est bien à l'extrémité de la Alaméda, mais le bassin est circulaire et non octogonal, protégé lui-même par une grille également circulaire.

Comme presque toutes les fontaines de ce genre, elle est à trois étages, supportés par un piédestal carré, sur les faces duquel sont sculptées des têtes de taureau. L'étage inférieur est occupé par des nymphes, étalant leur nudité; c'est de leurs seins que s'écoule une partie de l'onde qui forme la fontaine ; l'étage moyen est constitué par trois femmes vêtues ; ce sont elles, croyons-nous, qui expulsent l'eau par la bouche ; enfin, l'étage supérieur est formé par trois bambins, entièrement nus, qui urinent joyeusement.

La fontaine de Malaga, comme l'ancienne fontaine de Meaux, serait donc à la fois ubérale et uréthrale.



(Fig. 9).
LA FONTAINE DES TROIS SIBYLLES.

A côté des fontaines ubérales, fort nombreuses, comme on vient d'en juger, il importe de réserver une place à ces fontaines éphémères, souvent en chair et en os, qu'on exhibait dans les réjouissances populaires, pour stimuler l'ardeur de gens qui, du reste, n'en avaient nul besoin. C'est, sans doute, une étude plus historique qu'artistique, mais elle s'adapte si merveilleusement à notre cadre qu'il me paraît indispensable de la faire figurer ici.

Les documents qui suivent sont, pour la plupart, empruntés à notre confrère Witkowski, qui, avec son abondante érudition, les a semés de-ci, de-là, dans ses multiples ouvrages sur les seins.

Environ cent cinquante ans avant l'ère chrétienne, Ptolémée VI Philomator, roi d'Egypte, donnait une fête populaire à Alexandrie. Un des chars portait un automate, représentant Nysa, qui se levait, épanchait du lait dans une coupe d'or, puis s'asseyait après cette libation, pour recommencer quelques tours de roue plus loin (1). C'était vraiment digne du monarque qui avait épousé sa sœur, Cléopâtre II.

(1) Witkowski, *les Seins dans l'Histoire*, p. 28.

En 1454, peu après la prise de Constantinople par les Turcs, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, réunit ses vassaux à Lille dans un festin pantagruélique. Entre autres mets remarqués, on servit « un faisan vif et aorné d'ung très riche collier d'or très richement garni de pierreries et de perles ». C'était une allusion à la Toison d'or. Philippe fit vœu à Dieu, à la Vierge, aux dames et au faisan de partir pour la croisade exterminer les Turcs. Ce fut l'origine des fêtes populaires connues dans l'histoire sous le nom de *vœu du faisan*.

On y voyait, dit Monstrelet, « une pucelle qui, de sa mamelle, versait l'hypocras en grande largesse ; à côté de la pucelle était un jeune enfant qui de sa broquette rendait eaux de rose. » Inutile d'ajouter que Philippe le Bon trouva un également bon prétexte pour ne pas partir en guerre.

Lorsqu'en 1486, Charles VIII fit son entrée dans sa cité de Troyes, on avait installé sur la grande place, dite grand marché du bled, où devait passer le cortège royal, « une fontaine faite bien proprement par fiction de trois pucelles qui rendaient par leurs mamelles du vin de trois couleurs en abondance, à tous venans qui en voulaient prendre...... Chacun concevait du plaisir à l'aspect de ces trois pucelles qu'on prenait pour trois vertus ou trois grâces (1). »

Philibert II, dit le Beau, duc de Savoie, qui mourut à 24 ans, et à la mémoire duquel sa veuve érigea la superbe église de Brou, fit son entrée triomphale à Bourg en 1501. A cette occasion, on éleva une fontaine représentant une jeune femme, « laissant échapper, par ses deux mamelles de métal coloré, deux jets de vin qui tombaient dans un bassin (2) ».

En février 1514, François Ier fit son entrée à Paris ; deux mois après, en avril 1514, Charles-Quint fit de même son entrée à Bruges C'est à l'occasion de l'une de ces deux entrées triomphales qu'on éleva une fontaine (fig. 9), où trois sibylles, surmontant une colonne, se pressaient le sein, pour en faire jaillir du vin qui tombait dans une vasque, s'écoulait ensuite par des bouches de mascarons et était enfin recueilli par le populaire (3).

Le 20 janvier 1540, quand le même Charles-Quint fit son entrée à Cambrai, les tanneurs et les cordonniers élevèrent un arc de triomphe devant la porte de l'abbaye Saint-Aubert; une statue de femme se détachait de l'une des colonnes et jetait du vin par les mamelles (4).

Plus tard, lorsque Henri II fit son entrée à Paris, on dressa un arc de triomphe avec une Minerve portant des fruits dans sa main droite, tandis que, de sa main gauche, « elle espregnoit sa mamelle d'où sortait du lait, signifiant la douceur qui provient des belles-lettres (5). »

(*A suivre.*)

(1) WITKOWSKI, *les Seins à l'Eglise*, p. 159.
(2) Jules BAUX, *Histoire de l'Eglise de Brou*, p. 28.
(3) WITKOWSKI, *les Seins dans l'Histoire*, p. 28.
(4) *Id.*, *Anecdotes hist. et relig. sur les seins et l'allaitement*, p. 10.
(5) *Id.*, *les Seins dans l'histoire*, p. 199.

Informations et Échos de la Chronique

Le père de Piron.

Le croquis que nous donne, de l'apothicaire-poète, M. L.-G. Toraude, est trop agréablement troussé, pour que nous ne lui réservions pas une place dans notre galerie. Notons, en passant, que M. Toraude enfourche aussi Pégase, aux heures de loisir que peut lui laisser l'exercice de sa profession, si tant est qu'il l'exerce encore.

C'est dans une causerie faite à Dijon, le samedi 5 août 1911, en présence des membres du Congrès de l'Afas (Association française pour l'avancement des sciences), que notre confrère s'est ainsi exprimé :

Vers l'an 1665, Messieurs, on pouvait voir dans une rue de cette ville, la rue Poulaillerie, un de nos ancêtres, dont je vais avoir quelque plaisir à vous esquisser le portrait. C'était un homme magnifique, de haute stature, à la face ouverte, au parler prompt, à la riposte plus prompte encore. Sa tête, largement encadrée d'une perruque monumentale, avec ses boucles dressées, étagées, retombant sur les épaules et sur le dos, avait une fière allure. Rabat au col, les pieds chaussés de larges souliers à rubans, longue canne en main, il traversait la place Saint-Georges, se rendant à quelque festin des Etats de Bourgogne.

Sa gaieté, dont le gros sel épiçait encore la particulière saveur ; son esprit, à la fois satirique, jovial, bon vivant et courtois ; son érudition, ses rudes et franches manières le désignaient à l'attention de ses concitoyens. Il se nommait Aimé Piron.

Maître apothicaire et poète, il unissait l'utile à l'agréable, selon le précepte cher à l'un des auteurs qu'il aimait le mieux, le doux épicurien Horace, dont la grâce et la maîtrise de style et de pensée charment tous ceux qui l'ont lu, et ne charmeront plus bientôt, hélas ! nos jeunes compatriotes, à moins que les efforts de nos lettrés n'obtiennent enfin la conservation de l'étude du latin dans nos écoles françaises.

Aimé Piron écrivait des poèmes, tout en confectionnant ses électuaires. Entre temps, il daignait aussi s'occuper de puériculture et donnait à la France plusieurs enfants, parmi lesquels l'un devint et est resté célèbre, *Alexis* Piron, l'auteur de la *Métromanie* ; et l'autre, *Jean*, calligraphe assez distingué, qui lui succéda dans son apothicairerie.

M. Toraude a souvent témoigné qu'il manie la plume non moins habilement que le pilon. Voici, de notre confrère, une fantaisie médico-scientifique, attestant qu'il versifie aussi agréablement qu'il écrit en prose :

L'Eau.

Dans un ballon plein d'oxygène.
J'offre à l'aérophile et flottant hydrogène,

Cher au cœur de Santos Dumont,
L'honneur d'un steeple furibond.
Il entre — en coup de vent, c'est le cas de le dire, —
Et, tandis qu'à ce jeu chacun souffle et soupire,
Je lance au milieu d'eux — par deux fils apporté —
Un courant d'électricité.

L'étincelle s'allume et brille...
Les deux gaz dansent le quadrille...
Et, sous nos yeux ravis d'un spectacle aussi beau,
Une goutte se forme et paraît : « H^2O » !

... Une, deux, trois !... Passez muscade !
Servez chaud ! Voilà la cascade !
Supposez un ballon plus grand :
J'allais vous offrir un torrent !

... Et je sais beaucoup de ministres,
De gais lurons, de fous sinistres ;
Je sais nombre de villageois,
De poètes et de bourgeois,
De Russes, de Nippons, d'Osmanlis polygames,
— Et même quelques belles dames ! —
Dont l'arrivée au monde est loin d'avoir été
D'une aussi sublime beauté.

. . . .

L'instrument de M. de Pourceaugnac.

Nous parlions, dans un récent numéro, de la seringue de Chateaubriand ; nous aurions pu rappeler, à ce sujet, la fameuse seringue de Rossini, qui, mise aux enchères publiques, ne se vendit pas moins de 276 francs. 276 francs, quelle misère ! décidément, le respect s'en allait déjà.

Puisque nous en sommes à ce divertissant chapitre, voulez-vous nous laisser vous conter l'histoire de la seringue d'Etex, si déjà vous ne la connaissez, car je crois bien qu'elle ne doit pas être complètement inédite.

Se rendant à Rome, Etex, le sculpteur célèbre, avait fait, en cours de route, à Florence, emplette d'un paquet de tabac de contrebande. Mais, où le fourrer ? Les douaniers pontificaux avaient du flair et il s'agissait de dissimuler l'objet défendu, à leurs investigations indiscrètes. – J'ai trouvé ! se dit Etex, en se frappant le front ; et, incontinent, il fourre le tabac dans un certain instrument cylindrique auquel s'adapte un caoutchouc, terminé par un bout d'ivoire, dont l'usage commençait à peine à se répandre.

A Civita-Vecchia, la malle étant ouverte, un douanier avise l'instrument en question, soulève le petit couvercle et aperçoit la provision de tabac ; son œil s'écarquille.

— *Tabacco ! tabacco ! si paga !*

— Comment, ça paie ? répond Etex ; ma pipe est bourrée, j'ai droit à une pipe.

— *Questo una pipa* ? fait le douanier stupéfait.

— Mais parbleu ! tu ne vois donc pas que c'est une pipe turque ?

— *Come si fuma* ?

— Ça se fume comme ça... Et Etex, saisissant le bout d'ivoire, le fourre dans la bouche béante de l'employé — désormais convaincu.

Les signes du despotisme.

Une des conséquences les plus immédiates de la Révolution de Chine aura été la suppression de la natte ! Et non pas seulement sur toute l'étendue du territoire chinois, mais dans toutes les villes où résident des Célestes. C'est ainsi que nous lisons dans l'*Information*, de Saïgon, du 11 janvier 1912 :

« L'enthousiasme soulevé à Cholon par les nouvelles des triomphes successifs des révolutionnaires est indescriptible. La natte, ce signe odieux du despotisme mandchou, fut supprimée en quelques jours. Les coiffeurs firent des affaires d'or, des artisans appartenant aux métiers les plus divers s'improvisaient coiffeurs et coupaient des nattes à tour de bras. Les quelques nattes récalcitrantes étaient coupées jusque dans la rue, par des patriotes enragés, qui brandissaient leurs ciseaux comme une arme. Interrogés sur l'utilisation commerciale possible de ces milliers de nattes, plusieurs Chinois nous ont répondu uniformément qu'ils les envoyaient à leurs mères, en commémoration de la Révolution. »

Encore mieux vaut-il s'en prendre aux nattes qu'aux monuments historiques, comme chez nous. Ces barbares donnent tous les jours une leçon nouvelle aux civilisés.

Mesures de sécurité en Indo-Chine.

L'article 2, d'un arrêté du 3 octobre 1911, édicte que, désormais, aucun émigrant étranger ne pourra débarquer dans l'un des pays de l'Indo-Chine, qu'après avoir été visité par un médecin désigné à cet effet et avoir obtenu la délivrance d'un certificat constatant qu'il n'est atteint d'aucune des maladies épidémiques ou contagieuses prévues par les règlements actuellement en vigueur ou à intervenir, sur les mesures à prendre pour prévenir ou faire cesser ces maladies. »

La rédaction est peut-être un peu entortillée — c'est du style administratif ! — mais enfin, l'intention y est.

Origine des quarante fauteuils.

Par ces temps d'élections académiques, il ne semblera pas inopportun que nous rappelions l'origine des fauteuils de l'Académie fondée par Richelieu.

Or donc, le cardinal d'Estrées, devenu très infirme et cherchant un adoucissement à son état dans son assiduité aux assemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un

siège plus commode que les chaises qui étaient alors en usage ; car il y avait seulement un fauteuil pour le directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, confirmant par là l'égalité académique (1).

Editeurs et Journalistes.

La délibération prise, dans sa dernière réunion, par l'*Association de la Presse médicale française* ne saurait manquer de provoquer entre éditeurs et directeurs de journaux médicaux des rapports un peu plus courtois. Les directeurs et rédacteurs en chef de publications médicales, qui composent exclusivement l'Association, ont décidé qu'à l'avenir, ils ne feraient mention ni ne rendraient compte des ouvrages ou brochures qui ne leur parviendraient « qu'après avoir été dénaturés au moyen d'emporte-pièces, ou maculés par des cachets spéciaux. »

Nos collègues ont fait justement remarquer, que cette « dénaturation » des livres envoyés aux journaux constituait à l'égard de ceux-ci une mesure d'un caractère plus que désobligeant. Ils ont ajouté qu'en diminuant la valeur marchande des ouvrages adressés aux journaux, les éditeurs réduisaient leur part contributive, dans le contrat tacite qui règle généralement la publicité faite aux éditeurs dans la presse médicale et qui peut se formuler ainsi : « Tout ouvrage dont il est envoyé deux exemplaires est annoncé et, s'il y a lieu, analysé. »

Il est, en effet, de toute évidence, qu'il ne doit nous être adressé que des ouvrages n'ayant subi aucune dépréciation marchande, et qui ne portent pas de marques comme celles dont il est question, et qui ont, nous le répétons, un caractère désobligeant pour la presse médicale.

Le Secrétaire général de l'A. P. M. F. a reçu mission d'aviser officiellement MM. les Editeurs des résolutions prises.

La propriété du titre.

Le Dr baron Henri de Rothschild, ayant annoncé dans les journaux politiques qu'il allait faire paraître en librairie, sous le titre *le Caducée*, une œuvre qui est, paraît-il, un pamphlet contre les médecins, le rédacteur en chef du *Caducée*, notre excellent confrère Granjux, lui a demandé, par lettre, de prendre un autre titre pour son livre. Cette lettre étant restée sans réponse, le Dr Granjux a signifié, par ministère d'huissier, à M. de Rothschild, défense de se servir du nom le *Caducée*.

Comme il s'agit là d'une question d'intérêt général pour la presse, nous nous tiendrons au courant des incidents, s'il s'en présente.

(1) *Pièces intéress. pour servir à l'hist. litt.*, par La Place, t. I, p. 229.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ministre contre Syndicats

On nous communique, avec prière d'insérer, l'ordre du jour ci-dessous :

Le Conseil d'administration du *Syndicat des médecins de la Seine*, réuni le 5 février 1912, après avoir étudié le décret du 3 janvier, qui institue une Commission supérieure d'Enseignement médical, remarque :

a) Que cette Commission ne comprend *aucun représentant mandaté* de syndicats ou d'une organisation professionnelle quelconque, provinciale ou parisienne ;

b) Que, sur les 80 membres qui la composent, 8 seulement sont des médecins praticiens et que ces médecins désignés par le ministre ne l'ont pas même été en qualité de délégués officiels des groupements auxquels ils appartiennent ;

c) Que, par conséquent, la Commission nommée le 30 janvier repose sur des conceptions absolument opposées aux idées exprimées par le Corps médical ; qu'elle ne correspond nullement au Conseil médical supérieur réclamé par les Congrès des praticiens, puisque ce Conseil était basé sur la collaboration des syndicats avec les pouvoirs publics, et que le décret récent *repousse cette collaboration* ;

Constate avec regret :

Que le Ministre de l'Instruction publique n'a tenu aucun compte des légitimes demandes faites par les syndicats médicaux, et des vœux exprimés par tout le Corps médical en ses Congrès, vœux qui ont été maintes fois, et tout récemment encore, portés à la connaissance des pouvoirs officiels ;

Que les pouvoirs publics semblent avoir voulu tenir systématiquement à l'écart les syndicats médicaux, groupements cependant constitués d'après *la loi*, groupements professionnels qui sont particulièrement aptes à discuter les choses de la profession médicale ;

Que la Commission nommée le 30 janvier, ne peut que renforcer la puissance des bureaux, et ne donne aucune garantie au Corps médical ;

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine décide :

1° De protester énergiquement auprès des pouvoirs publics, contre la composition de la Commission instituée par décret du 30 janvier 1912 ;

2° De saisir de cette affaire le Comité de vigilance, l'Union des syndicats, tous les Syndicats médicaux de France, les Associations corporatives d'étudiants en médecine ;

3° De faire appel à l'opinion, pour qu'enfin cesse l'obstruction des bureaux, en ce qui concerne la réorganisation des études médicales, et que soient appelés à réformer ceux qui ont intérêt à faire des réformes et qui sont compétents pour les faire.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le courage du médecin, apprécié par un militaire.

(*Lettre inédite du général* Hugo).

Nous devons à l'obligeance de M. Léon Labarthe, communication de la lettre suivante, adressée par le général Hugo, père de notre grand poète, au Dr Lelong, grand-père maternel de M. Léon Labarthe.

Le Dr Lelong fut un confrère dont la vie mérite une courte notice dans la *Chronique médicale*.

Né à Saint-Domingue, en 1770, il prit du service en 1792 dans les armées de la République. Pendant vingt ans, il promena sa trousse de chirurgien sur tous les champs de bataille de l'Europe. En 1812, il est retraité pour infirmités, étant chirurgien-major du 11e cuirassiers. Il avait à ce moment 42 ans, et le relevé officiel de ses états de service porte : services sans interruptions : 19 ans, 4 mois, 26 jours ; campagnes de guerre : 23 ans ; total général des campagnes : 43 ans, 4 mois, 26 jours.

Il avait reçu de l'Empereur la croix de la Légion d'honneur en 1807, à une époque où cette distinction avait un sens bien défini.

Après sa mise à la retraite, le Dr Lelong se retira à Thionville, où il exerça la médecine civile. Vint la campagne de Russie, puis le désastre, puis la retraite : les débris de la Grande Armée refluaient en désordre vers la frontière ; Thionville, où commandait le général Hugo, était encombré de soldats, blessés ou malades ; le typhus sévissait. C'est à ce moment que l'ancien chirurgien-major Lelong donna les preuves de courage et de dévouement que le général Hugo apprécie dans cette lettre (1), où, sous les expressions grandiloquentes en honneur à l'époque, on sent une réelle émotion.

Thionville, le 1er mai 1814.

A Monsieur le chevalier Lelong, docteur en médecine, chargé gratuitement des hôpitaux civil et militaire de la forteresse.

Monsieur le Docteur,

Je saisis l'occasion de la levée de l'état de siège pour vous adresser un témoignage particulier de la haute estime et de la satisfaction parfaite que j'ai ressentie de vos généreux services.

Tous les états dans la société, Monsieur le Docteur, exigent plus ou moins de courage. Celui du soldat consiste à braver la privation et la mort ; mais la braver sans cesse et sous les formes les plus hideuses ; la braver pour arracher ses semblables aux ravages d'une épidémie dévorante ; leur porter jour et nuit les soins les plus empressés : rechercher les malheureux jusqu'au centre des lieux infec-

(1) Nous la reproduisons, d'après l'original entre nos mains.

Département de la Guerre.

NOTA. L'Officier de santé est tenu de prendre une feuille de route dans les trois jours qui suivront la réception de sa Commission, et de se rendre à son poste dans le délai qu'elle prescrit, sous peine d'être licencié.

Liberté. — Égalité.



République Française.

Commission d'Officier de Santé,

De 2e classe, pour le Cen Thomas Lélong, Chirurgien.

Sur le rapport qui m'a été fait de votre attachement à la République et de vos talents dans l'art de guérir, je vous ai nommé lettre de ce mois à l'emploi de Chirurgien de deuxième classe, du 11e Régiment de Cavalerie, près lequel vous étiez provisoirement employé.

Vous vous présenterez au Commissaire des guerres chargé de la Police de ce Régiment qui visera cette Commission et vous fera reconnaître et jouir des appointements de votre grade, à dater de votre entrée en fonctions au dit Régiment.

Donné à Paris, le 15 floréal l'an huit de la République une et indivisible.

Né à St Domingue
dép.t d
âgé de trente ans,
taille d'un mètre —
54 centimètres,
cheveux chatains,
sourcils chatains
front élevé
nez bien fait
yeux gris
bouche moyenne
menton rond

Vu par nous Inspecteur aux Revues des 1re et 16e Division Militaire à Lille le 24 floréal an 8 de la République.

Le Ministre de la Guerre,
Carnot

DIPLOME D'OFFICIER DE SANTÉ, DE L'AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE.

(A remarquer la formule : « Sur le rapport qui m'a été fait de votre attachement à la République. » Pratiquait-on déjà le régime des fiches dans l'armée ?)

tés par la contagion, voilà le courage le plus sublime ! Voilà le courage dont vous avez donné de si vertueux exemples et qui, en prouvant chaque jour en vous plus de talens, force vos concitoyens à déchirer le voile de la modestie dont vous vous enveloppez et à vous payer le glorieux tribut de la plus juste reconnaissance ! J'ai, moi témoin de votre noble conduite, j'ai fortement éprouvé les sentiments d'admiration qui les animent, mais comme homme public je voudrais une manifestation plus éclatante et je me fais un devoir de vous les faire connaître.

Le Général commandant supérieur,
Commandant Hugo.

Le Dr Lelong exerça encore la médecine à Thionville pendant plus de trente années. Il termina sa vie si bien remplie à Toulouse, où il mourut à l'âge de 81 ans.

Dr Mallet (*Paris*).

Une lettre de Julie Clary, femme de Joseph Bonaparte, à Larrey (1).

Bruxelles, 8 avril 1823.

Monsieur le Baron,

Je viens vous prier de donner toute votre attention à la santé de ma sœur qui n'est point bonne depuis quelque tems. M. Félix vous dira avec détails tout ce qu'elle a ressenti cet hiver et vous montrera une partie du ver qu'elle rendit il y a environ 15 jours. Vous jugerez sans doute qu'il est nécessaire que ma sœur s'occupe de se soigner. Je suis parfaitement tranquille, Monsieur, en pensant que ce sont vos conseils qu'elle va suivre. Connaissant votre attachement, je ne doute pas de l'intérêt que vous mettrez à vous occuper d'elle, sans cependant qu'elle puisse imaginer que vous la trouvez malade, car vous connaissez la facilité qu'elle a à s'alarmer. Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'elle n'a que trois semaines à passer à Paris avant d'entreprendre son voyage de Suède, voyage qu'il est absolument nécessaire qu'elle fasse à cette époque. Je crois devoir vous en prévenir, Monsieur le Baron, pour que vous jugiez si dans un terme aussi court vous pouvez commencer à lui faire observer un traitement ou le lui indiquer pour qu'elle le suive à son arrivée à Stockholm. Je désire beaucoup que ma sœur ne se doute pas que je vous écris. Elle pourrait se tourmenter de l'inquiétude que je vous témoigne sur son compte.

Soyez persuadé, Monsieur le Baron, que je n'ai point oublié l'intérêt aimable que vous m'avez témoigné en diverses circonstances. Recevez-en mes remerciements avec mes sentiments d'attachement et d'estime.

Julie.

(1) Obligeamment communiquée par M. Noël Charavay.

La " Chronique " par tous et pour tous

Le comble de la déveine : quatre bossues dans la même famille.

Le duc de Richelieu, premier ministre du roi Louis XVIII en 1815, avait mérité, cinquante-cinq ans avant M. Thiers, le nom glorieux de libérateur du territoire.

Dernier héritier de l'une des plus illustres familles de France, il avait conquis par ses services la reconnaissance et l'amitié du tout-puissant empereur de Russie, Alexandre Ier. Grâce à ses hautes relations et à la confiance dont il jouissait dans toute l'Europe, il put mener à bien l'évacuation de la France par les troupes étrangères et en même temps la pacification intérieure du royaume.

La vie privée de cet illustre homme d'État réalise, pour ainsi dire, le comble de la déveine.

Il avait été marié, à l'âge de 17 ans, à Mlle de Rochechouart, qui n'avait que 12 ans. Suivant l'usage établi, sa famille le fit voyager pendant quelques années, en attendant l'époque où le mariage pourrait être réalisé. Il recevait des lettres charmantes et spirituelles de sa jeune femme et attendait avec impatience le moment de la rejoindre. Au bout de trois ans, il revint dans sa famille ; son père et son oncle l'attendaient et lui présentèrent un petit monstre haut de quatre pieds, bossu par devant et par derrière. C'était sa femme, âgée de 15 ans. Le duc recula et tomba sans connaissance ; il reprit aussitôt le chemin de la Russie.

Sa femme était douée cependant de grandes qualités morales. Il ne voulut pas demander l'annulation de son mariage. Il n'habita jamais avec elle ; il se contentait d'aller la voir de temps en temps dans son château.

Le duc de Richelieu avait deux demi-sœurs, issues du second mariage de son père, le duc de Fronsac. A son départ pour la Russie, ses sœurs étaient deux charmantes fillettes. Quand il revint à Paris, les deux sœurs étaient devenues bossues, comme sa femme.

Enfin, beaucoup plus tard, le duc de Richelieu fut nommé tuteur de Mlle de Hautefort, sa nièce. Il se trouva que la nièce, comme la femme et les deux sœurs, était affectée d'une gibbosité, la quatrième de la famille. Le pauvre duc était réellement condamné à ne voir que des bossues autour de lui.

Une autre histoire de femme attira l'attention sur Richelieu et le rendit malheureux jusqu'à sa mort. Il eut la malchance d'inspirer une passion extraordinairement collante à une reine..., à Désirée Clary, femme de Bernadotte, reine de Suède. Celle-ci n'avait jamais voulu rejoindre son mari à Stockholm ; elle restait à Paris et répondait aux instances de Bernadotte par des certificats de médecins. En réalité, sa maladie était l'amour qu'elle portait au duc

de Richelieu. Elle le suivait partout, en province comme à Paris ; elle avait loué une maison en face de la sienne, afin de ne pas le perdre de vue. Le duc en était excédé ; mais son indifférence et même ses brutalités n'arrêtaient nullement cette poursuite ridicule. La reine de Suède ne consentit à réintégrer le trône conjugal qu'après la mort de Richelieu. (*Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. III, chap. I et VI). P. c. c. : Dr MALJEAN.

L'antiquité des hôpitaux

Déjà, nous avons fait remarquer que les premiers hôpitaux furent fondés à Rome par les empereurs chrétiens, avant Théodose le Grand. A Noyon, ce furent nos évêques (et probablement saint Médard, avant saint Eloi), qui fondèrent notre Hôtel-Dieu ; comme l'évêque saint Landry, à Paris. En effet, au XIIe siècle, nos évêques parlaient déjà de rebâtir à neuf *le vieil* hôpital de Noyon, qui avait déjà *été réparé et agrandi* (peut-être plus d'une fois) antérieurement.

En 1178, Jean de Saint-Eloy donna l'emplacement actuel, situé dans la rue de l'Hôtel-Dieu à Noyon (de là, le nom *d'hôpital Saint-Jean l'Evangéliste*, et non de Saint-Jean-Baptiste, comme on le croit à tort, attendu que ce bourgeois ne s'appelait pas Baptiste). Mais ce qui nous intéresse ici le plus, c'est cette expresse réserve, qui nous montre à la fois la prévoyance et l'humilité de ce généreux donateur : *à charge pour la ville*... que lui et sa femme Adèle (ou Adalaïs) pourraient s'y retirer le reste de leurs jours, si besoin était.

Ceci fut arrêté et signé en 1179, en présence de l'évêque Renaud (Réginald ou Reynold), et confirmé par Philippe II (*Auguste-Dieudonné*) (1), l'an 1180. Dr BOUGON.

Ornementation du visage.

A Colombo, nous apprend Jeanne LEUBA, dans *le Tour du Monde*, certaines femmes ou fillettes ont un bouton d'or vissé sur une narine ; d'autres, un anneau pendant au nez ; d'autres enfin, un anneau en haut de l'oreille, un second en bas, ou un chapelet d'anneaux passés chacun dans un trou tout le long du lobe.

Un enfant était affublé de pendants si lourds, que le trou de l'oreille s'était démesurément agrandi, allongé en ovale, si bien que le mince bourrelet de chair, au bout duquel se balançait le bijou, arrivait sur l'épaule ; c'était affreux. Une vieille aussi portait, en guise de boucles d'oreilles, une section de bambou, grosse comme une belle noix, prise dans la chair et creuse.

Parmi les hommes, il en est dont la figure est marquée de signes faits à la cendre, barres horizontales ou verticales sur le front, parfois avec une bande rouge au milieu, prolongements sur le nez, etc. Ceux-là, suivant leurs signes, sont civaïstes ou visnouhistes ; les autres sont musulmans ou bouddhistes.

Dr Marcel NATIER.

---

(1) Dieudonné ou l'enfant du miracle sont synonymes.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Ex-libris du professeur Deneux. — Me trouvant, il y a quelques mois, chez le libraire Louis Dorbon, j'ai remarqué un livre de science, qui portait, collé au coin du plat intérieur, l'*ex-libris* étiquette dont voici l'inscription :

BIBLIOTHÈQUE DU PROFESSEUR DENEUX

Rech^{es}. gén^{es}. sur l'homme et particulièrement sur la femme.

Je serais fort heureux, en vue de mon second volume sur *les Ex-Libris de médecins*, de savoir qui était ce professeur Deneux.

Est-ce l'accoucheur de la duchesse de Berry ? L'étiquette semble être de cette époque.

HENRY-ANDRÉ.

Cromwell est-il mort de la gravelle ? — Tout homme un peu lettré connaît le passage de Pascal : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté, la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli. » Or, il paraît que Cromwell n'est pas mort de la gravelle. Quelle maladie l'a enlevé ?

Dr ROSAIME.

Pots de pharmacie à identifier. — Dans ma collection de vieux pots de pharmacie, je relève les quatre inscriptions suivantes :

P. G. R. thur.
R. Imperato.
Spic. Nart.
O. Rui.

Quelle en est la traduction ?

Dr H. MEUNIER (*Pau*).

Quel est l'auteur du « Traité des monstres »? — Je serais reconnaissant au confrère qui pourrait me renseigner sur la vie et les œuvres de l'auteur du *Traité des monstres*. Ettmuller le nomme VLEINRICHIUS et rapporte cette observation de lui, dans sa *Physiologie* : « Le sang d'un animal qu'on avale, par exemple celui d'un chat, donne au buveur les façons de chat ; il cherche les coins et chasse aux rats. »

Dr Félix BREMOND.

Réponses.

Quelques souvenirs sur Velpeau (XIX, 40). — *La Chronique médicale* a trop d'importance, au point de vue médico-historique, pour que le moindre lapsus y soit toléré. Permettez-moi donc d'apporter une petite rectification à l'intéressant article du Dr Pichevin.

Le très petit village où Velpeau est né s'appelle *Brèches* et non la *Brèche*. J'y suis allé maintes fois ; je suis né tout à côté, à Saint-Christophe, dans le même village que mon regretté ami le professeur F. Raymond. J'ai, d'ailleurs, des raisons spéciales de savoir à quoi m'en tenir, puisque je suis apparenté à la famille de Velpeau, sa propre nièce, Mme Eugène Rouiller, de Saint-Christophe, étant ma cousine.

Le Dr Charles Guignard, qui fut médecin à Saint-Christophe (I.-et-L.) pendant quelques années, puis alla s'installer à Mayet (Sarthe), où il est mort, a publié une petite brochure sur Velpeau, d'après des renseignements recueillis dans le pays, notamment auprès de Mme Rouiller et de sa famille et auprès de l'abbé Velpeau, neveu du chirurgien et curé de Dissay-sous-Couveillon (Sarthe). Cette plaquette, tirée à petit nombre et distribuée dans le pays, à des personnes qu'elle ne pouvait guère intéresser, remonte à vingt-cinq ans environ ; elle est, sans doute, actuellement introuvable. Voilà déjà plusieurs années, j'ai donné mon exemplaire à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris.

Prof. R. Blanchard.

Automutilations de personnages célèbres (XVII ; XVIII, 55, 570, 670). — Au sujet des *automutilations de personnages célèbres*, je ne crois pas que, dans vos précédentes Chroniques, vous ayez cité le cas le plus illustre. — Je le cite de mémoire sûre et fidèle.

Il s'agit du grand génie de l'Eglise d'Alexandrie : le célèbre Origène, Père de l'Eglise. A nos yeux, ce génie est peut-être le quatrième parmi les plus illustres théologiens-apologistes, — après saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Paul (Origène), et avant Tertullien, l' « Origène latin de Carthage », saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, Lactance.

Vous savez que son propre père aimait à baiser la poitrine de son fils, car il prétendait que Dieu y habitait, frappé qu'il était de la haute intelligence et de la suprême éloquence de son fils.

Origène fut, en effet, un des plus beaux flambeaux de l'intelligence humaine. Grand orateur, émouvant, pathétique. Un grand nombre de païens, à la suite de ses cours publics d'apologétique, se déclaraient chrétiens et couraient au martyre. Une jeune vierge, de grande naissance, célèbre par sa beauté, sa fortune et son savoir, subit sa fascination intellectuelle et fut martyrisée. Mais Origène, — hélas ! — dans un but d'excès de perfection, en vint malheureusement à se *mutiler* et eut l'idée de fonder une caste chrétienne sur

son propre modèle, afin d'aspirer à n'être plus qu'une âme dégagée de tous liens terrestres.

L'Eglise condamna sévèrement ORIGÈNE, qui cependant l'avait défendue de toute l'ampleur de son génie combatif. Et c'est à cause principalement de cette mutilation que la béatification lui fut plus tard refusée. Car, par le talent et aussi par la sainteté, il avait fait pour l'Eglise une œuvre aussi haute et aussi puissante que celle de saint Augustin.

ORIGÈNE et Tertullien, — ce dernier, modèle et maître de notre grand Bossuet, — et aussi Lactance, sont les trois Pères de l'Eglise — illustres — qui n'ont pas été béatifiés. Il naquit à Alexandrie en 185, y passa la plus grande partie de sa vie, et mourut à Tyr, en 254.

Dr A. MARCAILHOU D'AYMERIC fils (*Toulouse*).

— Puisque l'on parle *d'automutilations d'ordre chirurgical*, je vais vous citer le cas le plus récent; s'il ne présente pas un intérêt d'héroïsme, il a sa signification de progrès scientifique. Il s'agit d'un de mes amis, le Dr TZAÏCOU, de *Jassy* (Roumanie), élève de Juvara, élève lui-même de Poirier. L'étudiant Tzaïcou, à la veille de passer sa thèse, dont le sujet était « la rachistovaïnisation », en profita pour pratiquer sur lui-même la cure radicale de la hernie, après rachianesthésie, il y a quelques mois.

Dr FAINSILBER.

Un cas historique de fétichisme du pied (XVIII, 601 ; XIX, 128). — Dans son dernier roman, *Lélie, fumeuse d'opium*, WILLY parle d'un certain Multikoff, qu'il a décrit, paraît-il, d'après l'original, lequel porte un nom à même désinence.

Ce doux maniaque a trois pédicures préposés aux soins de ses pieds : l'un taille les ongles ; l'autre les enduit d'une pâte spéciale ; le troisième les fait briller, à force de frottements doux... Devant un pied qui lui plaît, le fétichiste sent aussitôt l'orgasme et il... s'opère avec entrain, jusqu'à résultat ! Folie peu dangereuse, autrement que pour ceux qui en sont atteints : le gâtisme les guette !

L. R.

Jésuites et médecine (XVIII, 600). — Je suis heureux de pouvoir répondre, du moins partiellement, aux questions que vous avez bien voulu me poser.

La brochure *Jésuites et médecine* (1) contient quelques parcelles de vérité. Mais, à côté des détails vrais, il y en a d'inexacts. Surtout, elle est absolument incomplète et ne donne vraiment pas l'idée des travaux des Jésuites sur la médecine ou sciences annexes. Ainsi, ce n'est pas une centaine d'auteurs qu'il faudrait citer, mais quatre

(1) Par Antoine-Luc-PIERRE-RAVEL.

ou cinq cents, dont plusieurs ont parfois jusqu'à dix traités plus ou moins importants sur ces matières.

J'ai relevé, notamment, pour « la science médicale » proprement dite, le nom d'une centaine d'écrivains et plus de deux cents ouvrages.

Quant à l'histoire naturelle, botanique, chimie, etc., la nomenclature est bien plus copieuse encore. Si je me permettais de renvoyer à ma table, je vous signalerais les colonnes 909-16; 922-5. Dans cette table, je ne fais que donner quelques indications, qu'il est aisé de compléter, en recourant aux neuf volumes qui précèdent et auxquels elle renvoie.

Je ne connais pas d'études d'ensemble sur ces divers travaux, dont plusieurs, sans aucun doute, ne dépassaient pas la science de leur temps.

P. Bliard.

— Parmi les curiosités, médicales et autres, que j'ai récoltées aux quatre coins du monde, j'ai un livre de médecine, écrit en vieil espagnol par le frère « Juan Tfleynesser » et dédié à « los reverendes Padres missioneros de la C[ia] de Jesus de las provincias del Gran Rio Marasion, Amazonas ». Carré in-quarto, 527 pages, imprimé à Mexico en 1611.

Ce livre m'a été donné par une Indienne yaqui de la basse Californie mexicaine.

J'ai aussi une Anatomie en latin, du frère Léonce, avec des gravures très bien faites ; j'ai acheté ce livre aux Indes anglaises ; il a été imprimé en Angleterre, en 1711 ; je crois que c'est une des plus vieilles Anatomies avec gravures qui existent.

Pour plus de détails, si on les désire, m'écrire directement.

D[r] Ph. Gracieux, *Apartado Postal, 4525,* Mexico.

Le dernier docteur de Strasbourg (XVIII, 688). — C'est par erreur que le médecin inspecteur Claudot a été noté comme le dernier docteur de l'École du service de santé de Strasbourg. Il a passé sa thèse le 8 décembre 1866.

Les dernières thèses de Strasbourg datent du mois de janvier 1870 et, si je ne m'abuse, les deux dernières seraient celle de Zuber, victime du devoir au Tonkin, et celle de votre serviteur.

D[r] Grosclaude (*Elbeuf*).

Les pressentiments à la guerre (XIX, 49). — A l'ouverture de la campagne de Saxe, en 1813, le maréchal Bessières fut appelé au commandement en chef de toute la cavalerie de l'armée ; le 1[er] mai, la veille de la bataille de Lutzen, le maréchal, chargé de l'attaque, se rendit au défilé de Rippach ; l'ennemi le défendait vivement ; Bessières commandait lui-même les tirailleurs ; il avait mis pied à terre pour mieux les diriger : l'ennemi s'éloigna bientôt, et le défilé

fut emporté : dans ce moment, un boulet atteignit le maréchal à la poitrine et le tua.

Voici ce qu'écrit à ce sujet M. Baudus, aide de camp du maréchal, dans une lettre datée du 1er mai 1813 :

On parle souvent de pressentiments dont quelques militaires ont été favorisés sur l'époque précise de leur fin ; les dernières heures de la vie du maréchal Bessières offrent, sous ce rapport, des circonstances bien remarquables.

Le 30 avril 1813, le quartier impérial passe la nuit à Wessenfielz. Le maréchal y coucha également. Déjeunant seul avec lui, le lendemain au matin, je le trouvai triste, et fus longtemps sans pouvoir lui faire accepter un seul des mets que je lui offrais ; il répondait constamment qu'il n'avait pas faim. Je lui fis observer que nos vedettes et celles de l'ennemi étaient en présence, et que nous devions nous attendre par conséquent à une affaire sérieuse, qui ne nous permettrait probablement pas de rien prendre dans la journée. Le maréchal finit par céder à mes instances, et prononça ces paroles singulières : « Au fait, si un boulet de canon doit m'enlever ce matin, je ne veux pas qu'il me prenne à jeun ! »

En sortant de table, le maréchal me donna la clé de son portefeuille, et me dit : « Faites-moi le plaisir de chercher les lettres de ma femme. » Je les lui remis. Il les prit et les jeta au feu. Jusque-là le maréchal les avait toujours conservées précieusement. Mme la duchesse d'Istrie me l'a assuré depuis, en ajoutant que le maréchal, en la quittant, avait dit à plusieurs personnes qu'il ne reviendrait pas de cette campagne...

Désiré Lacroix.

Hippocrate et Ambroise Thomas (XVIII, 759). — Si, à notre époque, nous avons eu souvent le plaisir d'applaudir sur la scène des confrères, barytons ou tragédiens, il est peut-être unique que le Père de la médecine, Hippocrate, ait été couronné aux feux de la rampe, entouré de gracieuses ballerines et de travestis élégants. Cela s'est produit dans les circonstances suivantes.

On devait fêter, dans une jolie ville du Midi, le centenaire d'Ambroise Thomas. Après une brillante représentation de *Mignon*, le buste de ce dernier devait être couronné pompeusement. On attendait de Paris un plâtre, destiné à représenter fidèlement les traits du grand musicien. Hélas ! il fut égaré en route, et le moment de la représentation arriva sans qu'il fût retrouvé.

Perplexité du directeur : on cherche dans les combles ; un buste poussiéreux d'Auguste Comte est déniché, mais il n'a pas de barbe !

Un artiste se souvient alors d'avoir vu des bustes dans le cabinet d'un docteur du théâtre. On lui téléphone. — « Oui, parfaitement ; j'ai l'image d'Hippocrate et d'Homère. » — « Envoyez-nous d'urgence Hippocrate. » On installe le buste, et à la fin de *Mignon*, notre Père reçut des hommages parfumés et des applaudissements enthousiastes, qui ont dû le faire frémir d'aise dans les Champs-Élysées. Personne ne se douta de la substitution.

Dr Sarradon (*Gallargues*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Han Ryner, *Les fils du silence*. 2e éd. Paris, E. Figuière (MCMXI), 3 fr. 50.

L. Séché, *Les amitiés de Lamartine*. 1re série : Louis de Vignet, Eléonore de Canonge, Marianne-Elisa Birch, Caroline Angebert. Paris, Mercure de France (MCMXI), 3 fr. 50.

Guermonprez (F.), *Avoir droit au remède le meilleur*. Paris, J. Rousset, 1912.

Francis Voizard, *Sainte-Beuve, l'Homme et l'Œuvre*. Lyon, A, Rey (1911).

Mireur (Dr H.), *Gaspard de Besse*. Marseille, édition de la Cigale (1912).

Pierre Vidal, *Joseph Fabre (1741-1819)*. Perpignan, Barrière et Cie (1911).

Bascoul (J.-M.-F.) d.-m.-m., *La chaste Sappho de Lesbos et le mouvement féministe à Athènes*. Paris, Welter (1911).

Grandjean (J.-M.), *Les interdictions alimentaires chez les Hébreux*. (1911).

René Semelaigne, *Aliénistes et philanthropes*. Paris, G. Steinheil (1912), 10 fr.

Dr Balthazard et Eug. Prévost, *Une plaie sociale* (les avortements criminels). Paris, A. Maloine, éditeur (1912).

Comtesse C d'Arjuzon, *A la cour du grand roi* (Saint-Simon), Paris, E. Paul, éditeur (1912), 3 fr. 50.

Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny*, 2 volumes. Paris, Société Française d'imprimerie et de librairie (1912), 7 fr.

Raymond Clauzel, *Maximilien Robespierre*. Paris, Société Française (1912). 3 fr. 50.

Annales Jean-Jacques Rousseau, 7e volume. Genève, Julien, éditeur (1911), 10 fr.

Albert Nast, *La loi et l'avortement*. Paris, Georges Crès et Cie.

Francis Marre, *Défendez votre estomac contre les fraudes alimentaires*. Paris, Malet.

Eugène Olivier, *Anatomie topographique et chirurgie du thymus*. Paris, G. Steinheil, éditeur (1911).

Elie Mazel, *Les Tourmagnettes de l'Enceinte Romaine à Nîmes*. Nîmes, imprimerie générale (1911).

Yves Blanc, *Histoire de la Maison de l'Espine*. H. Daragon, éditeur, 3 fr.

Abel Lefranc, *Maurice de Guérin*. Librairie H. Champion, Paris, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 6 15 Mars 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine Sociale

Le droit des pauvres à l'hospitalisation,

Par M. le Dr Séverin Icard (de Marseille).

Il faut exercer la médecine parmi les pauvres et dans une grande ville, pour apprécier toute l'étendue de la misère humaine. Certains déshérités de la vie sont si dénués de tout que, même après leur mort, ils sont encore à charge de la société, et c'est à l'Administration des Pompes funèbres, héritière naturelle de l'unique bien qu'ils laissent en mourant, qu'incombe le soin de leur trouver *gratuitement* une place au cimetière.

Chargé de vérifier les décès de ces pauvres hères, j'ai été amené à faire une constatation tellement pénible, que je crois de mon devoir de la signaler aux hommes de cœur, dussé-je amonceler sur ma tête toutes les foudres des philanthropes officiels. Ces malheureux n'ont généralement aucune pièce qui permette d'établir leur état civil, et le seul document que je trouve sur eux est presque toujours un certificat d'indigence demandé au commissaire de police, en vue de solliciter leur admission à l'hôpital. A bout de forces et se sentant frappés à mort, ils se sont traînés à l'hôpital. Ils s'y sont présentés une fois, deux fois, tous les jours durant des semaines entières ; la veille, le matin même, ils ont encore sollicité leur admission ; mais, impitoyablement, la porte de l'hôpital leur a été fermée ; chaque fois, la réponse a été la même : *il n'y a pas de lit !* Et ils sont morts, les uns dans la rue ou dans un corridor ; les autres, au chauffoir municipal, à l'asile de nuit ou dans le taudis qui abritait leur misère ; certains même, désespérés du nouveau refus fait à leur demande d'admission, ont précipité l'heure de leur mort, témoin ce malheureux dont, tout récemment, on retira le cadavre de la mer et dans le vêtement duquel on trouva un billet constatant que, le jour même de son suicide, il s'était encore présenté à l'hôpital.

Or, il m'a paru que tout indigent dont on refuse l'admission dans un hospice est victime d'un déni de justice. *L'hôpital est propriété*

collective de ceux qui ne possèdent rien. Le pauvre y est chez lui, et, lorsqu'il est malade, il doit pouvoir y entrer et s'y trouver comme au sein de sa famille. L'hospice doit être toujours assez grand pour le recevoir, et nul n'a le droit de lui en fermer la porte. Telle est la thèse que je veux soutenir ici en faveur des pauvres, et je suis convaincu que mes arguments inclineront le lecteur à partager mon sentiment.



La pensée qui, au début, inspira l'hospitalisation des malheureux, fut toute de charité : la fondation des hôpitaux fut un acte de pure philanthropie. Mais, le progrès survenant, les rôles se sont modifiés, et les rapports entre les hospitalisés et les hospitalisants ont changé, au point que les hospitalisants ont fini par avoir besoin des hospitalisés. A l'heure actuelle, si les hôpitaux devenaient vides, il faudrait aller quérir les malades et les payer pour entrer à l'hôpital, tellement est devenu important le service que les malades hospitalisés rendent à la société. Un tel changement est la conséquence des exigences imposées par les progrès de la science médicale et par le nouveau mode de son enseignement.

La salle de l'hôpital est devenue l'amphithéâtre de la Faculté, et, sans les pauvres qui viennent s'y faire soigner *gratuitement*, la médecine serait réduite à l'impuissance, condamnée à piétiner sur place ; la Faculté n'aurait plus qu'à licencier ses professeurs et à fermer ses portes. Si le riche peut appeler à son chevet une célébrité médicale ; s'il peut, en toute sécurité, prendre la drogue destinée à lui conserver ou à lui rendre la santé, c'est au pauvre de l'hôpital qu'il le doit ; car c'est de lui que la médecine a tiré toute sa science, et c'est sur lui, après le cobaye ou le chien, qu'a été tentée la première expérience, l'expérience dangereuse. Que de tentatives malheureuses faites à l'hôpital par des chirurgiens hardis, avant d'arriver à ces grandes conquêtes chirurgicales qui, aujourd'hui, soulagent tant d'infirmités, conservent tant d'existences ! Combien d'essais infructueux, quelle longue période d'hésitation avant que la science chirurgicale acceptât ces opérations et pût les classer avec des lois nettes et précises dans les manuels classiques de médecine opératoire !

Tout récemment, un des maîtres de la chirurgie moderne, chef de service dans un hôpital de Paris, décida de tenter sur un de ses malades *l'extirpation de l'œsophage thoracique* — « opération d'une difficulté et aussi, il faut le dire, d'une gravité exceptionnelle », — c'est le professeur lui-même qui le déclare. Les expériences faites, au préalable, sur des chiens, par un autre maître non moins illustre, semblaient encourager cette audace. Et le professeur, devant ses élèves, s'exprimait en ces termes : « Si l'on s'en tient à tout ce qui a été écrit sur cette question, l'extirpation de l'œsophage thoracique paraît non seulement hérissée de difficultés, *mais en réalité à peu près impossible* » ; et il continuait : « Il est de toute évidence, Messieurs, que c'est là une opération au cours de laquelle nous

devons nous attendre à des accidents. J'espère qu'ils ne se produiront point. Mais si le malheur voulait qu'ils survinssent, je serais prêt à les accepter sans étonnement et à y parer avec énergie. Quoi qu'il en soit, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour mener à bonne fin cette opération difficile ; s'il le faut, je m'arrêterai ; mais j'ai le ferme espoir de pouvoir atteindre mon but, et je suis convaincu qu'une voie nouvelle va être ouverte vers la partie supérieure du médiastin postérieur, et que nous allons pouvoir enfin pénétrer dans ce territoire inaccessible et jusqu'à ce jour inviolé, où nul chirurgien n'a pu encore porter sa main libératrice. »

Quel est le riche, quel est le malade payant son médecin, qui, entendant pareil langage, eût consenti à se livrer aux mains du chirurgien, bien que celui-ci lui affirmât « que cette opération pourrait être entreprise avec de sérieuses chances de succès ? » Je suis loin, certes, de faire un crime à ce professeur de sa courageuse tentative, que légitimaient, du reste, sa grande compétence et sa haute valeur de chirurgien, universellement reconnues ; ce n'est qu'avec des hommes de cette trempe que le progrès est possible. Mais encore faut-il à ces chirurgiens un champ ouvert où il leur soit loisible d'exercer leur talent ! Et où trouver ce champ d'expériences en dehors de l'hôpital ?

Il existe donc comme un contrat tacite entre la science et la misère : *l'hôpital ne donne aucun soin gratuit et fait largement payer ses services*. La rémunération qu'il exige du pauvre est des plus onéreuses, et les soins que ce dernier en reçoit, sont pour lui un droit incontestable, droit sacré qu'il a acquis par le don complet qu'il fait de sa personne à la science. Celle-ci est l'obligée du pauvre, et c'est pourquoi nous voyons si souvent, à l'hôpital, les médecins entourer de toutes les douceurs certains malades dont ils ont plus spécialement besoin pour s'éclairer et dont la maladie fort rare constitue un phénomène curieux à observer.

L'hôpital est une école pratique, et il lui faut des malades. Certains ont dit que l'hôpital est un laboratoire auquel il fallait des victimes !

En 1893, un docteur Koch fit paraître une brochure dont le titre était : *Expériences médicales sur l'homme vivant*. Elle avait pour but de démontrer — et on y trouve les références bibliographiques les plus précises — que la vivisection, depuis longtemps, avait franchi les portes de l'hôpital. Le Dr Veressaïef, pseudonyme sous lequel se cache un des médecins les plus en vue de Saint-Pétersbourg, estime qu'aucun médecin ne peut contester l'affirmation générale qui se trouve énoncée dans cette brochure, « en présence, dit-il, du nombre énorme de documents authentiques qui en prouve, hélas ! l'exactitude absolue. » Je citerai, d'après cet auteur (1), quelques exemples, en me bornant plus spécialement à une seule branche de la médecine : les maladies vénériennes (blennorrhagie, chancre mou, syphilis).

(1) Docteur Veressaief, *Mémoires d'un médecin*, traduits par S. M. Persky. Paris, 1902.

Neisser avait découvert, en 1879, le microbe de la blennorrhagie, ses expériences paraissaient concluantes, mais il leur manquait l'inoculation humaine qui, seule, pouvait juger la question, en montrant par la contagion acquise la spécificité du virus. Neisser recula toujours devant une telle expérience. Ses élèves ne furent pas aussi scrupuleux, et l'épreuve fut tentée, d'ailleurs avec plein succès, sur des hommes et des enfants malades, à l'hôpital, par Max Brockardt, Ernest Bumm, E. Wertheim, Gebhardt, Charles Menge, Finger, Holm et Schlangenharf, qui expérimentèrent sur une très large échelle. Ils pratiquèrent l'inoculation sur 14 hommes atteints de maladies graves, de tuberculose pour la plupart, et qui tous moururent de trois à huit jours après. Le malade P. D., âgé de vingt-un ans, suivant le texte même de l'auteur, fournit à l'autopsie un sujet histologique très précieux. « Si l'on pense que le processus n'a duré que trois jours, on est frappé de l'intensité qu'il a dû avoir pour produire des transformations histologiques aussi profondes. »

Le gonocoque de Neisser est la cause de l'ophtalmie purulente des nouveau-nés. Pour le démontrer, E. Frahenkel, Tischendorf, ont porté des sécrétions blennorrhagiques sur les yeux de nombreux enfants qui allaient mourir : l'un d'eux vécut encore dix jours après l'inoculation. Kronn expérimenta sur les yeux de six aveugles, avec des écoulements purulents de nouvelles accouchées.

Les médecins ont trouvé que le derme humain était encore « le milieu nutritif le plus favorable au microbe du chancre mou » ; et, pour le démontrer, les inoculations ont été si nombreuses qu'il faudrait, dit Veressaïef, des centaines de pages pour les décrire toutes.

Le savant syphiligraphe Ricord avait commis une grave erreur, en affirmant que la syphilis secondaire n'était pas contagieuse, et il s'était ainsi mépris, « parce que, tout en multipliant les inoculations sur des malades déjà atteints d'affections vénériennes, jamais il n'avait pu se décider à en faire sur ceux qui étaient encore indemnes de ces affections ». Mais d'autres furent plus audacieux : William Wallare tenta l'expérience sur cinq hommes sains qui, tous, contractèrent une syphilis caractéristique. Même tentative, avec même succès, par Kincester, Herbenet et Behrensprung.

D'autres inoculations furent pratiquées pour élucider certains points restés obscurs, touchant la transmission de la syphilis, par Bosner, sur la proposition du professeur Hebra, par Basset et par B. Tarnowsky. Les expériences de ce dernier eurent un plein succès.

« Pendant l'hiver de 1863, à l'hôpital de Kalniskine, rapporte-t-il, après dix-huit tentatives d'inoculation de sécrétions purulentes syphilitiques sur une malade atteinte de polypes variqueux, j'ai pu déterminer la syphilis caractéristique. »

Du reste, tous ces auteurs, avant de commencer le traitement, eurent soin de laisser les accidents syphilitiques atteindre le développement le plus net, « afin de pouvoir étudier la marche complète de la maladie et de la montrer au plus grand nombre de médecins possible ».

C'est encore grâce aux malades de l'hôpital que la question de la

contamination par les accidents syphilitiques tertiaires fut tranchée par la négative. Diday inocula du sang de syphilitiques tertiaires à des sujets sains, et Finger pratiqua plus de trente inoculations de virus de gommes et de périostites.

Je passerai sous silence les autres essais qui ont été faits sur les malades de l'hôpital, pour démontrer certains modes de contamination du typhus exanthémateux, de la scarlatine, de la fièvre jaune, etc., etc... Veressaïef, à qui j'ai emprunté cette statistique, termine ainsi : « Je suis loin d'avoir épuisé tous les exemples... Les faits que je viens de noter ne sont, comme on le voit, ni exceptionnels ni accidentels ; on emploie cette méthode systématiquement, on en publie les résultats en toute tranquillité, sans crainte d'être jugé par les tribunaux, par l'opinion ou sa propre conscience ; on en parle comme on parlerait d'épreuves tentées sur des lapins ou sur des chiens. » Et tous ces éminents professeurs prétendent qu'ils ont pu faire ces expériences, *sans enfreindre les lois de l'humanité.*

Mon illustre compatriote, Vidal de Cassis, après avoir décrit le expériences d'inoculation qu'il fit sur ses malades de l'hôpital, pour savoir si l'homme, une fois guéri de la syphilis, peut la contracter à nouveau, trouve absurdes les scrupules des savants qui reculent devant de pareilles expériences. « Malheureusement, dit-il, les médecins les plus aptes, ceux qui pourraient rendre le plus de services, grâce à la logique de leur raisonnement et à leur habitude d'observation clinique, se refusent à la pratique d'expériences qu'ils trouvent immorales. »

Je n'ai pas à juger ici la moralité de pareils actes. Sont-ils criminels ? Je ne veux pas le savoir, et j'en laisse toute la responsabilité à leurs auteurs. Je ne veux savoir qu'une chose, c'est que *certains côtés de la science médicale, très obscurs et intéressant au plus haut point la société entière, ont été élucidés d'une façon complète, grâce au concours des malades de l'hôpital.*

*
* *

Même après sa mort, le malheureux doit encore servir la science. Vaincue par la maladie, la médecine prend sa revanche à l'autopsie, et, à son tour, elle triomphe de la mort elle-même et en fait sa propre vie. C'est là une sorte de vampirisme, contre lequel nous devons laisser protester certains esprits plus généreux qu'éclairés. Le langage muet des cadavres que l'on interroge à coups de scalpel en dit plus long que les discours solennels que nous font les maîtres en toge : *silentium verbis facundius*. Tel illustre professeur qui, autrefois, du haut de sa chaire, se fût déclaré infaillible et eût enseigné l'erreur toute sa vie, en face d'un cadavre ouvert, se trouve obligé de confesser la vérité devant le cercle de ses élèves souvent témoins de son embarras, et il sort de l'amphithéâtre plus instruit, plus prudent et, partant, meilleur médecin et maître plus habile.

Les autopsies forcent les praticiens à des soins plus constants, à des examens plus attentifs, car ils ne veulent pas avoir à rougir devant leurs émules des erreurs qu'ils auraient commises et de leurs suites funestes (1).

La médecine restera toujours un art, mais par certains points, le contrôle de l'autopsie fait de la médecine une science positive.

Où en seraient les progrès de la médecine et de la chirurgie sans autopsies et sans dissections ? « Un demi-siècle d'étude anatomo-pathologique, dit le professeur Barth, a fait faire plus de progrès à la médecine que quinze siècles de spéculation sur la nature de maladies considérées tour à tour comme des atonies ou des excès d'action (2). »

Mais, pour faire des autopsies et des dissections, il faut des cadavres, et c'est en vain qu'on les chercherait en dehors de l'hôpital. Ici, tous les cadavres non réclamés sont au service de la science, à la disposition des maîtres et des élèves. Les oppositions aux autopsies, faites par les familles, doivent être spontanées et non provoquées par l'Administration (3). Elles ne sont recevables que de la part des ascendants ou descendants en ligne directe, de l'époux survivant, des frères et des sœurs, des oncles et tantes, des neveux et nièces, lesquels, du reste, doivent justifier de leur degré de parenté avec le défunt (4). Or, Dieu sait s'ils sont nombreux les pauvres hères sans feu ni lieu et sans famille, qui meurent inconnus et ignorés de tous !

Bien plus, l'Administration a le droit, « malgré l'opposition de la famille, d'autoriser l'autopsie sur la demande du chef de service, motivée par un intérêt scientifique ». En pratique, dans tous les hôpitaux, aussi bien en France qu'à l'étranger, tous les décédés sont autopsiés, ou peuvent l'être au gré du médecin. « Nous saisissons l'occasion de témoigner à notre maître, M. le docteur Gouguenheim, notre vive reconnaissance pour *la libéralité avec laquelle il a mis ses sujets à notre disposition* » : c'est en ces termes que deux jeunes agrégés remerciaient le médecin de l'hôpital Bichat d'avoir bien voulu leur permettre d'autopsier, immédiatement après leur décès, des cholériques morts dans son service. Et vraiment, l'expression ne pouvait être plus heureuse, car tout malade décédé à l'hôpital est bien le sujet lige du chef de service, et celui-ci peut en disposer comme il l'entend : « Je ne connais pas un seul hôpital, écrit le docteur Veressaïef, où, sur la demande des parents, le corps ait été délivré avant l'autopsie : les parents eux-mêmes ignorent qu'ils ont le droit de s'opposer à cette formalité. »

Certes, je ne récrimine point contre un tel usage. J'ai même écrit tout un livre dans le but de favoriser l'autopsie et d'en de-

(1) Extrait de la circulaire ministérielle (1841), portant règlement du service des autopsies dans les hôpitaux.

(2) Barth, *in* article : *Anatomo-pathologie*, du Dictionnaire des sciences médicales de Dechambre, t. IV.

(3) Instruction ministérielle, du 27 janvier 1842.

(4) Circulaire ministérielle, du 31 août 1850.

mander la pratique hâtive, afin que, pour le plus grand bien de l'humanité, elle puisse donner tout son enseignement (1). Il n'y a pas de progrès sans efforts, sans sacrifices, *mais reconnaissons que les efforts, les sacrifices dont la médecine a besoin pour progresser, c'est aux malades de l'hôpital qu'elle les demande.*

*
* *

Tout hôpital important poursuit deux buts : *soigner les malheureux et faire des médecins*. Or, comme il n'est pas possible d'atteindre le second but sans partir du premier, il est de toute évidence que la *société s'assure pour elle-même le secours de la médecine en assurant aux pauvres le secours de l'hôpital*. Elle donne des soins aux pauvres, et ceux-ci, en retour, lui donnent des médecins. En créant des hôpitaux où chaque pauvre doit avoir sa place, elle ne fait que rémunérer les services déjà reçus et à recevoir : c'est un prêté rendu, c'est un salaire dûment payé. La société, en soignant *gratuitement* les pauvres, ne fait que payer la dette qu'elle a contractée envers eux, et c'est pourquoi je répéterai en terminant ce que je disais au début de ce travail : *tout malheureux, dont on refuse l'admission dans un hospice, est victime d'un déni de justice et doit être assimilé à un propriétaire dont on refuse l'entrée dans sa propre maison.*

Toutes les misères, toutes les infortunes qui viennent tôt ou tard s'échouer à l'hôpital, constituent le fonds de réserve de la science médicale, et c'est avec raison que l'illustre Billroth a écrit : « La médecine, pour progresser, doit se frayer un chemin à travers des montagnes de cadavres. » Nécessité cruelle mais inévitable et qui devrait assurer aux pauvres la gratitude des riches, la reconnaissance de l'humanité entière, toute la sollicitude de la science.

J'ai proposé, il y a quelque temps, de marquer à l'aide d'une très anodine injection de paraffine les professionnels du crime. Mes oreilles retentissent encore des cris d'indignation que l'annonce de mon procédé a provoqués dans le camp des faux philanthropes. Un illustre professeur étranger écrivait : « Il est surprenant que, dans un pays où, il y a plus d'un siècle, on a pu faire proclamer les *Droits de l'Homme*, un homme de science, un docteur, ait osé proposer de faire de l'homme une bête ! » D'autres ont dénoncé le procédé comme étant un retour aux âges de la barbarie. Et n'est-ce pas barbare, n'est-ce pas fouler aux pieds les *Droits de l'Homme*, que de refuser à un homme le droit de mourir en paix, alors que la vie de ce malheureux n'a été qu'une longue agonie, une mort de chaque jour ! N'est-ce pas assez de lui avoir refusé le droit de vivre !

Elevez de riches monuments, subventionnez les théâtres, encouragez les arts, favorisez les sports, mais d'abord payez vos dettes et que pas un denier ne soit dépensé ailleurs, tant que les asiles de la

(1) *La constatation des décès dans les hôpitaux et nécessité de la pratique hâtive des autopsies.* Paris, 1911 (ouvrage couronné par l'Institut de France).

misère seront insuffisants, tant qu'un pauvre viendra mourir devant la grille de l'hôpital. Il ne saurait être ici question de charité, d'altruisme ou de philanthropie. Pour que les faits qui ont motivé ce travail, et qui sont une honte pour notre siècle, ne se reproduisent plus, il devrait suffire de rappeler la société au sentiment de la justice et de lui signaler son manque de bonne foi, dans le contrat passé entre elle et les malheureux.

L'Esprit d'autrefois

Amusante méprise.

La conférence du général Roget sur le maréchal CANROBERT a fait revivre, pour quelques semaines au moins, la figure de ce héros. Profitons de cette heureuse résurrection pour rééditer une anecdote, contée par un de ses biographes.

..... Le maréchal causait avec ses officiers. Tous étaient heureux de la vie, contents de faire campagne et pleins d'espérance. Ils riaient de bon cœur et racontaient maintes histoires amusantes. L'un des plus gais et des plus enjoués prit à partie le comte Vimercati, que le roi avait attaché à l'état-major du maréchal Canrobert et qui, du premier coup, avait su se faire aimer de ses nouveaux camarades : « Vos journaux, dit-il, ont-ils assez répété d'histoires sur les horreurs autrichiennes ? N'ont-ils pas affirmé dernièrement que le général Giulay avait sommé le syndic de Verceil de fournir des jolies femmes à son état-major et que, sur le refus de l'édile, il l'avait fait fouetter en place publique ? Eh bien ! ce n'étaient pas des femmes que demandaient les Autrichiens, mais des médicaments manquant à leur cantine d'ambulance, particulièrement de la belladone ; seulement, nos journaux ont traduit *Belladonna* par « jolies femmes » (1).

Billet de faire part d'une fausse couche.

Voici un singulier billet de faire part, copié sur un des originaux du général hollandais HOGENDORP, aide de camp de l'Empereur. On n'avait pas jusque-là fait part d'une fausse couche.

« M. le comte de Hogendorp a l'honneur de vous faire part que Mme la comtesse de Hogendorp vient d'accoucher ; l'existence de l'enfant, qui était un fils, avait cessé avant sa naissance.

« Paris, le 25 mars 1812 (2). »

P. c. c. : Dr AUDARD.

---

(1) Germain BAPST, *le Maréchal Canrobert* ; Paris, Plon, 1904, III, 351 ; communiqué par le Dr E. AUDARD (de Paris).

(2) *Journal du Maréchal de Castellane*, I, 89 ; Paris, Plon, 1897.

Informations de la « Chronique »

Néron hygiéniste.

Néron précurseur en matière d'hygiène, Néron amateur de sports : la thèse, toute paradoxale qu'elle semble de prime abord, vient d'être soutenue, et fort spirituellement, ma foi ! par notre vénéré confrère, le Dr Drivon (de Lyon) (1).

On sait que cet empereur fit mettre le feu aux quatre coins de sa capitale, mais on en ignorait les motifs. M. Drivon nous les fait connaître. Après l'incendie de Rome par les Gaulois, la ville avait été reconstruite sans plan déterminé ; les maisons avaient fini par former des ruelles étroites et tortueuses, où s'accumulaient les immondices. Plus tard, on éleva des maisons de cinq à six étages, pour loger la population de plus en plus croissante, mais elles croulaient à chaque instant. Il n'y avait qu'un remède, pour avoir une ville bien construite, bien aérée, salubre en un mot. Démolir eût été trop long, brûler était plus expéditif. « Aucun hygiéniste ne contestera la supériorité de la méthode néronienne, qui avait l'avantage d'anéantir microbes et parasites, tandis que la démolition n'eût fait que les disséminer, en supposant même qu'on eût appliqué les minutieuses précautions indiquées par l'article 33 de notre règlement d'hygiène générale de 1909. Le champ était libre pour la construction de Néropolis. »

Mais ce n'est pas dans cette seule circonstance que se révéla l'hygiéniste impérial. Si c'est à tort qu'on lui attribue l'adduction d'une grande quantité d'eau et la création des bains publics, dont le mérite reviendrait à Mécène, Néron n'en a pas moins fondé les Thermes, « c'est-à-dire l'ensemble complexe de salles dans lesquelles on devait passer successivement, et que complétait une sorte de gymnase dans lequel on allait faire la réaction, à moins qu'on ne s'y bornât à la promenade, aux conversations et aux dissertations philosophiques. » Mais nous avons assez parlé, dans un de nos ouvrages (2), des bains chez les Romains, pour y insister davantage.

Une innovation de Néron, que l'on connaît moins et qu'on croit généralement de conception moderne, est l'ébullition des eaux de boisson. Si nous nous en rapportons à Pline et à Suétone, les Romains se servaient beaucoup d'eau de neige. « Néron, en ayant constaté les inconvénients, eut l'idée de la faire bouillir, et comme cette opération lui donnait un goût peu agréable, il la faisait rafraîchir dans la neige, conciliant ainsi l'hygiène et la sensualité. » Faisons-nous mieux aujourd'hui ? s'écrie triomphale-

(1) *Lyon médical*, 25 février 1912.

(2) *Mœurs intimes du passé* : la vie aux Bains.

ment le Dr Drivon, et il ajoute que cette pratique de faire bouillir de l'eau de boisson ne fut pas complètement oubliée dans la suite des âges. Lors de la peste noire, le roi Philippe le Bel consulta les médecins sur les moyens de préservation contre le fléau : une des principales mesures indiquées par les savants fut précisément l'ébullition de l'eau (1). » On objectera que c'était de l'empirisme, tandis que le procédé est scientifiquement expliqué de nos jours ; mais l'empirisme n'est pas toujours à dédaigner.

C'est seulement dans la deuxième moitié du XIXe siècle qu'on a commencé à élargir les rues et à créer de vastes places, des jardins et des parcs dans l'intérieur des villes. Jusqu'alors, ne pas utiliser le moindre espace susceptible de recevoir un édifice passait pour un véritable gaspillage : Néron obligea les propriétaires à établir des cours dans les maisons. Mieux encore, au milieu de Rome même, il créa un parc immense, qui nous est ainsi décrit par Suétone : « Il prolongea son palais depuis le Palatin jusqu'aux Esquilies... On y voyait aussi un étang, pareil à une mer, entouré de constructions qu'on aurait prises pour une ville ; et de plus, des campagnes semées de champs, de vignobles, de pâturages et de forêts, avec une grande multitude de bestiaux et de bêtes fauves (2). »

Parmi les édits de Néron concernant l'hygiène publique, il en est un qui interdisait aux aubergistes de vendre autre chose que des légumes et des plantes potagères (3). Nous mangeons plus de viande que les Romains et une telle interdiction serait actuellement impossible. D'ailleurs, cette mesure implique une surveillance qui, je le crains, n'existe pas de nos jours. Sur ce point nous sommes loin d'être en progrès.

Après avoir ainsi montré que Néron fut un hygiéniste de la première heure, notre humoristique confrère cite, en terminant, quelques aphorismes néroniens, empruntés à Suétone, qui, dit-il, auraient l'entière approbation de nos dirigeants actuels, ceux-ci par exemple :

« Il (Néron) appelait avares et crasseux, tous ceux qui réglaient leur dépense ; grands et magnifiques, tous ceux qui se ruinaient à force de prodigalité (4). » Il disait encore : « Faisons en sorte qu'il ne reste rien à personne (5). »

Voilà une formule dont s'accommoderaient très bien, en effet, nos collectivistes et autres Cégétistes.

---

(1) Poème sur la grande peste de 1348, publié par Georges Guigue. Lyon, Henri Georg, 1888.

(2) Suétone, *Vie des douze Césars.*

(3) « Interdictum, ne quid in popinis corti præter legumina aut olera veniret, quum antea nullum non obsonii genus proponetur. » Suétone, *Vie des douze Césars*, Néron, no XVI.

(4) « Sordidos ac deparcos esse, quibus ratio impensarum constaret ; prælantos vereque magnificos, qui abuterentur ac perderent. » Suétone, *Vie des douze Césars*, Néron, XXX.

(5) « Hoc agamus, ne quis quicquam habeat. » Suétone, *idem*, XXII.

La jambe !

On voit d'ici la tête de l'employé de mairie, devant qui se présentait l'autre jour un citoyen, qui sollicitait un permis d'inhumer pour ... sa jambe. — Vous vous moquez ? — Pas le moins du monde, de répliquer le pince-sans-rire : j'ai été amputé d'une jambe je désire l'enterrer selon toutes les règles.

Une telle requête embarrassa fort l'employé. Il soumit le cas aux autorités municipales. Une jambe amputée est, après tout, un « morceau de cadavre » ; mais a-t-elle droit aux mêmes égards légaux qu'un cadavre entier ? Ce problème troublait les membres du Bureau d'hygiène. Le propriétaire de la jambe fut appelé à présenter la défense de son membre.

— Il serait illogique, dit-il, de m'empêcher de déposer cet ornement défunt dans mon caveau familial. C'est tout simplement un peu de ma personne qui, par anticipation, reposera auprès de mes proches. Pourquoi attendre que le cerveau d'un homme soit éteint, pour déclarer que telle autre partie de son individu appartient à l'au-delà ? Pourquoi me forcer à enfouir ma jambe dans un terrain éloigné, alors que je paye pour une concession ? N'entrevoyez-vous pas les ennuis que vous m'occasionnerez plus tard, quand, à l'heure du jugement dernier, il me faudra, en ressuscitant, aller au loin rechercher ce membre ? Laissez-le-moi sous la main...

Ces raisons triomphèrent auprès des commissaires, et acte solennel de décès fut dressé pour la jambe du citoyen William Nicholson. Une fois ses papiers en règle, ledit citoyen fit confectionner un cercueil adéquat, et entouré de ses amis, il alla porter la précieuse dépouille au cimetière. Il trouva des paroles émues, pour remercier sa jambe des services qu'elle lui avait rendus et pour lui expliquer que, tout de même, il ne viendrait la rejoindre que le plus tard possible.

Un banquet des funérailles — fort gai — s'ensuivit. Au dessert, on but... *à la jambe !* en vertu de ce principe, indiqué par La Fontaine, qu'il faut toujours soigner l'estomac, pour éviter la grève des autres membres. William Nicholson, qui a d'ailleurs remplacé sa jambe par une jambe de bois, prend la chose avec d'autant plus de philosophie qu'il va rarement à pied.

Mais, nous demandez-vous, où s'est passé cette histoire funambulomacabre ? Vous l'avez deviné : en Amérique, à San Francisco, assure le correspondant du *Matin*, qui a envoyé à ce journal la plaisante information que l'on vient de lire.

Se non e vero, e bene trovato.

Nouveaux journaux.

Signalons la venue au monde d'une nouvelle revue médicale, d'un genre spécial : *l'Homœopathie française*, « revue mensuelle d'isothérapie, sérothérapie, homœopathie et organothérapie ».

Le rédacteur en chef est notre sympathique confrère, le Dr VANNIER.

Échos de la « Chronique »

Les « dessaouloirs » de Saint-Pétersbourg.

A Saint-Pétersbourg, nous écrit notre collaborateur J. P. Zarn, on commence à procéder sévèrement contre l'ivrognerie et à s'occuper des innombrables victimes du « wodki », qui journellement tombent dans les rues.

Le Conseil municipal de la capitale a constitué un Comité de tempérance et ce dernier propose de construire 12 à 15 « dessaouloirs » dans la ville, pour recevoir les nombreux ivrognes qu'on ramasse sur la voie publique. Ces édifices devront contenir plusieurs compartiments, afin de répartir les clients suivant le sexe, l'âge et le degré d'ivresse ; ils seront calculés pour contenir 300 personnes au minimum (!) et placés sous le contrôle d'un médecin de la ville.

Pour les soins à donner, on prélèvera une légère taxe sur ces *hospitalisés* d'un nouveau genre ; inutile de dire que cette taxe ne sera perçue qu'après le dégrisement. Seulement, il va être quelque peu difficile de procéder à l'encaissement de ce nouvel impôt, les vrais amateurs de wodki ayant la fâcheuse habitude de ne s'arrêter de boire que lorsque leur dernier kopeck est dépensé.

Le logis de Ricord.

Le pic des démolisseurs menace, nous dit-on, un immeuble plusieurs fois historique, par la qualité des locataires qui s'y sont succédé.

Au n° 6 de la rue de Tournon, vous avez pu remarquer un hôtel du plus pur style Louis XIII, construit, vers 1620, par la famille de Chantal, sur l'emplacement des vastes jardins du palais Concini ; alliée aux Chantal, Mme de Sévigné en parle, dans ses *Lettres*, au sujet d'une visite qu'y fit Louis XIV.

Le maréchal Lannes l'habita, et plus tard Ricord, qui fit peindre, dans l'escalier d'honneur, l'aigle gigantesque qui s'y voit encore.

Actuellement, M. Ribot, sénateur et académicien, en occupe quelques appartements ; et M. Georges Louis, notre ambassadeur en Russie, y possède un pied-à-terre.

Sic transit...

Un historien de la médecine.

C'est avec le plus vif regret que nous apprenons la mort d'un de nos historiens médicaux les plus justement réputés, qui se doublait d'un fort galant homme : le Dr Paul Triaire (de Tours).

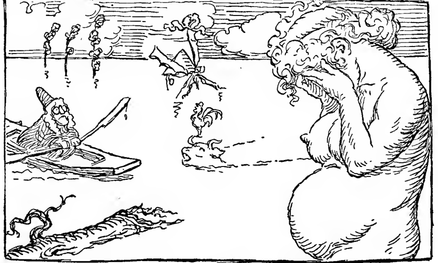
Triaire laisse après lui d'excellentes monographies sur Larrey, Récamier, la Correspondance de Bretonneau, et surtout, une édition des *Lettres de Gui Patin*, que la mort ne lui a pas permis d'achever et dont le tome Ier seul a paru. Qui va reprendre l'œuvre interrompue ? C'est une tâche grosse et combien difficile !

Les Thèses à images



A mon neveu Robert

A. Willette



A MON NEVEU Robert



DEUX CHARMANTES COMPOSITIONS D'A. WILLETTE, POUR LA THÈSE DE SON NEVEU, M. LE Dr ROBERT WILLETTE : *De l'inondation péritonéale dans l'avortement.*

La " Chronique " par tous et pour tous

La maladie de Sainte-Raphine.

En faisant, il y a quelques jours, des recherches dans les anciens actes capitulaires du chapitre métropolitain de Saint-André de Bordeaux, aux archives départementales, j'ai trouvé, dans la période du XVIe siècle, à la date du 22 avril 1547, qu'un certain pèlerin, du nom de Pierre Martin, se rendant probablement à Saint-Jacques de Compostelle, avait demandé une aumône au doyen du chapitre, M. de Labat, pour lui permettre de continuer son voyage.

Ce pèlerin, afin d'apitoyer davantage sur son sort les âmes charitables, se disait atteint de la maladie de *Sainte-Raphine*. En voici la mention exacte :

« De Petro Martin.

« Fuit ordinatumque Dominus de Abbate tanquam receptor « ecclesiæ per modum helemosine, et non alias, tradct Petro Martin « qui infirmatur morbo dicto de *Sainte-Raphine*, ut possit adimplere « viagium per ipsum inceptum,.. XV sols tournois (1). » La légère obole qui lui fut donnée représentait, pour l'époque, cinq francs de notre monnaie actuelle.

Quelle pouvait être cette maladie de Sainte-Raphine ? Pierre Martin, selon toutes probabilités, était atteint de la lèpre tuberculeuse, maladie anciennement dénommée sous le nom de *Raphe*.

Monet, dans le *Dictionnaire de l'ancien langage françois*, l'explique en disant que la raphe « est toute la croûte de rogne étendue sur un membre ».

Nicolles Gilles, dans la Vie du roi Dagobert, raconte que « Nostre Seigneur s'approcha du ladre, luy passa la main pardessus le visage et lui osta une raphe de la maladie de lèpre qu'il avoit ».

On lit, dans les ouvrages de Cotgrave, « le mal Saint-Raphe ».

Enfin, Rabelais, dont l'érudition grivoise s'est agréablement étendue sur bien des sujets, y fait allusion, quand il dit que Panurge tout matagrabolisé et plein d'angoisses, à propos de son mariage futur, demande conseil, sur ce point délicat, à son ami Jehan des Entommeures et lui donne les titres de couillon mignon, de couillon estamé, de couillon culletant, etc., et de couillon de raphe (2). »

Maintenant, d'où vient cette expression de raphe donnée anciennement à la lèpre ? Vient-elle du mot ἀλφός, qui signifie *dartre blanche* et par lequel les Grecs désignaient la lèpre, d'où serait venue dans la suite la dénomination de *ralphe* et de *raphe* ? Ce mot viendrait-il encore du verbe grec ῥάπτω, raccommoder, et qui à

(1) *Arch. dép. de la Gironde*, Archevêché, G. 286 (reg.), p. 428.
(2) RABELAIS, éd. Delarue, t III, p. 128.

l'aoriste fait ἐρραφήν, exprimant par là que la peau d'un lépreux, avec sa teinte pigmentée, ses cicatrices, ses croûtes et ses ulcérations, rappelle exactement la surface d'un vêtement rapiécé et constitué de diverses étoffes surajoutées ? Je n'insiste pas ; à d'autres plus experts d'en donner une explication véritable.

L'expression de Sainte-Raphine est peut-être plus facile à expliquer, en raison de la quasi-similitude de nom entre le mot *raphe* et une sainte du calendrier, bien connue, sainte Ruffine ou Raffine, qui avait la réputation de guérir les maladies de peau de ceux qui lui adressaient leurs prières, et en particulier ceux qui étaient atteints de la lèpre et qui imploraient leur guérison.

C'est ainsi qu'à Bordeaux, et notamment depuis des siècles, les habitants de la ville se rendent en foule, le 16 mai de chaque année, au tombeau de saint Fort, situé dans la crypte de l'église Saint-Seurin, afin de promener, sur le sépulcre du saint guérisseur, les enfants chétifs et débiles, en le priant de leur donner la force et la vigueur nécessaires pour affronter les périls de la vie ; c'est une procession toujours très suivie.

Autre rapprochement encore, dû à une similitude de nom entre une maladie des yeux, la cécité, et celui d'un saint guérisseur : je veux parler de saint Clair, dont la fête est célébrée le 1er juin de chaque année. Les malades affectés de maladies graves des yeux s'adressent à lui et implorent le saint de leur donner la guérison, afin d'y voir clair. Dans l'oraison de la fête du saint, on trouve dans le *Breviarium romanum*, à l'usage du clergé catholique, le passage suivant : « Mentes nostras, quæsumus, Domine, lumine tuæ clari- « tatis illus tra : ut intercedente Beato Claro, martyre tuo atque « Pontifice, videre possimus quæ agenda sunt, et quæ recta sunt « agere valeamus ».

Jusque-là, il n'est question que de la cécité spirituelle ; mais, plus bas, dans la partie historique de l'office du saint, il est dit, à propos des miracles opérés par son intercession :

« Cæcis visus, ut habent antiqua de eo scripta, reddebatur, surdis « auditus ; integrabantur debiles et per ista dæmonium cultus ad « nihilum reducebatur. »

Dr Durodié (*Bordeaux*).

La médecine dans les Fabliaux.

Depuis assez longtemps j'étudie les poèmes français du moyen âge que personne ne connaît, et qui cependant sont autrement intéressants et artistiques que beaucoup de nos romans contemporains.

Ayant lu dernièrement la « chantefable » d'*Aucassin et Nicolette*, œuvre d'un troubadour provençal du XIIIe siècle, j'ai découvert entre autres, un détail médical, que je tiens à signaler : il s'agit d'un cas curieux de luxation de l'épaule.

Voici, au reste, les fragments littéraires, en langue du moyen âge.

Aucassin chevauchait par la forêt, à la recherche de son amie Nicolette qu'on disait perdue. « Il mist le pié fors de l'estrier por descendre, et li cevaus fu grans et haus. Il pensa tant à Nicolette sa très douce amie, qu'il caï si durement sor une pière, que l'espaulle li vola hors du liu (1) ; il se senti molt blecié, mais il s'efforça tant au mix qu'il peut, et ataça son ceval à l'autre main à une espine. »

Plus loin, Aucassin retrouve Nicolette :

« Ha ! douce amie, fait Aucassin, j'estoie ore molt bleciés en m'espaulle, et or ne sens ne mal ne dolor, pui que je vos ai.

« Elle le portasta et trova qu'il avoît l'espaulle hors du liu. Ele le mania tant à ses blances mains, et forsaça (2) si com Dix le vaut, qui les amans aime, qu'ele revint à lui (3) ; et puis si prist des flors et de l'erbe fresce et des fuelles verdes, si le loia tus au pan de sa cemisse, et il fut tox garis. »

Sans nous attarder à constater la réelle poésie qui flotte en ces quelques lignes, nous ferons remarquer combien cette description chirurgicale est classique : chute de haut (probablement portant sur la main ou le coude) ; douleur ; impotence qui oblige le blessé à se servir de l'autre bras. La réduction et le traitement par les simples sont opérés par la jeune fille, et les restituteurs de ce conte (4) font remarquer, en note, qu'un peu de chirurgie entrait alors dans l'éducation des jeunes filles.

JUMON (*Paris*).

Une recette originale pour grandir.

A la bataille de Ratisbonne, Elzéar BLAZE raconte qu'un de ses camarades fut horriblement blessé par un boulet de canon au niveau de la partie charnue sur laquelle on a coutume de s'asseoir. Le chirurgien tailla, rogna deux kilogrammes de chair ; « la lune » tout entière disparut.

« Or, avant sa blessure, cet officier avait tout au plus cinq pieds de haut : *après sa guérison, il en eut six*. Il devint méconnaissable. Il avait besoin de décliner son nom à tous ceux qui le revoyaient, car non seulement sa taille prit un grand développement, mais il grossit à proportion. Peu d'hommes sont aussi grands et aussi gros que lui. Je livre la recette à tous ceux qui voudront grandir et je la garantis efficace. »

Un confrère a-t-il pu s'assurer de l'efficacité de ce singulier traitement ?

Dr BONNETTE (*Toul*).

(1) Hors de sa place normale.
(2) Fit en sorte.
(3) Que l'épaule revint à sa place.
(4) MM. L. Moland et Ch. D'Héricault, in *Bibl. elzévirienne*.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Robertus Sanderius ; quis ? (XVII, 697 ; XVIII, 94). — Ayant eu, il y a quelque temps, la chance de mettre la main sur un *ex-libris*, fort rare, du XVIe siècle, ayant appartenu à *Robertus Sanderius, Doctor Medicus*, il nous avait semblé intéressant de rechercher la personnalité de son possesseur et les traits saillants de sa vie ; aussi avions-nous, dans un précédent numéro de la *Chronique*, posé une



LE Dr ROBERT SANDERS

question au sujet de ce médecin, sur lequel les biographies médicales françaises et le Dechambre étaient totalement muets. Nous avons eu la chance d'être lu par M. Bergmans, attaché à la Bibliothèque de Gand, qui a bien voulu se mettre en relation avec nous et, grâce à lui, nous pouvons aujourd'hui mettre sous les yeux de nos lecteurs cet *ex-libris* d'une part, et ce que nous savons de Sanders, d'autre part.

L'*ex-libris* que nous présentons à nos lecteurs est en lui-même fort intéressant : en effet, c'est un *ex-libris* du XVIe siècle, et la preuve nous en est fournie par l'absence d'émaux dans les armes ;

donc il est antérieur à 1638 ; or, les marques de bibliothèque remontant au XVI[e] siècle se comptent, et nous n'en connaissons pour notre part que bien peu d'authentiques, exception faite cependant pour l'Allemagne, berceau des *ex-libris*. Du reste, nous verrons tout à l'heure que le seul ouvrage que nous ayons conservé de son propriétaire date de 1567. Ensuite, c'est un *ex-libris-portrait*, parfaitement bien conservé, qui nous représente Sanders à l'âge de 38 ans, ainsi qu'en fait foi l'inscription que porte la banderole. Or, selon M. Bergmans lui-même, c'est là le premier portrait connu de Robert Sanders ; l'*ex-libris* constitue donc « un document de premier ordre pour l'histoire des médecins bibliophiles ». Et il nous plaît de contempler à loisir « cette physionomie caractéristique, avec ses traits fortement marqués et ses pommettes saillantes ; les yeux vifs et scrutateurs, comme il sied à un médecin, le front large et bombé (1) ».

Enfin, c'est bien un *ex-libris*, et c'est là ce qui nous intéresse le plus, car nous avons eu la fortune, rare aujourd'hui, de le trouver collé sur un vieux livre de médecine, également du XVI[e] siècle, dont nous donnons plus loin la reproduction du titre ; l'*ex-libris* était collé sur le verso du titre.



ARMOIRIES DU D[r] ROBERT SANDERS

Si nous jetons un coup d'œil sur cette page, nous y voyons beaucoup de choses intéressantes : tout d'abord, l'inscription manuscrite : *Sum Roberti Sanderii medici*. Donc le livre a bien appartenu à Robert Sanders, qui a placé sur le verso de la page sa marque de bibliothèque et, pour plus de sûreté, a reproduit lui-même, sur la couverture vélin du livre, ses armes, qui sont exactement les mêmes

(1) Paul Bergmans, *Notes archéologiques et bibliographiques*, II ; Gand, Siffer, 1911.

Soc^tis Jesu Brug

ALOISII MVN DELLAE BRIXIANI, CLARISSIMI IN ITALIA MEDICI ET Philosophi, Dialogi Medicinales decem, nunc primum in lucem editi: in quibus multa & uaria tum artis theoremata, tum historiæ & experimenta doctissime explicantur.

Argumenta in singulos Dialogos, in operis fronte reperies: Indicem uerò in fine.

M B

TIGVRI APVD FROSCHOVERVM
Mense Octobri, Anno M. D. L I.

Sum Roberti Sanderi medici

Dono D. Jois Cerezo C. B

FRONTISPICE D'OUVRAGE DU XVIe SIÈCLE, AVEC L'EX-LIBRIS DU Dr ROBERTUS SANDERIUS.

que celles que porte l'*ex-libris* : « *Ecartelé au 1 et au 4.., à trois feuilles de trèfle posées 2 et 1.., au 2 et au 4 de.., à un croissant de...* »

Du reste, le livre entier est annoté de la même écriture, par conséquent de la main de Sanders (1). Nous y voyons également que ce livre a appartenu à Don Jois Cerezo, chanoine de Saint-Donatien, à Bruges. (Don Cerejo figure dans la liste des auteurs mis à profit par François Sweertens, pour sa compilation d'inscriptions et d'épitaphes intitulée : *Selectæ christiani orbis deliciæ* (Cologne, 1608), (Bergmans), qui le donna au couvent des Jésuites de cette ville.)

Nous y voyons, enfin, les initiales M. B., qui sont celles de Michel-Hyacinthe-Théodore Baron, ancien doyen de la Faculté de Médecine de Paris au XVIIIe siècle, dont chacun connaît l'*ex-libris*, très commun, qui se trouve collé au verso de la couverture parchemin du livre, prouvant ainsi que celui-ci a fait partie de la bibliothèque de Baron.

Voici donc un livre du XVIe siècle (1557), dont nous connaissons au moins trois possesseurs dans le cours des siècles : au XVIe, Sanders ; au XVIIe, la Société de Jésus de Bruges ; au XVIIIe, Baron.

Le livre lui-même est rare, nous n'avons pas souvenance d'avoir encore rencontré, dans le catalogue d'un libraire parisien, les Dialogues médicaux, d'Aloïs Mundella, de Brescia, imprimés en 1551 à Zurich.

Quant aux possesseurs, leur célébrité a été très diverse. Baron est trop connu pour que nous insistions sur lui ; Jois Cerezo Canon. D. Donatiani a peu marqué dans l'histoire ; quant à Sanders, il est totalement inconnu.

Lorsqu'il y a quelques mois, notre attention a été attirée pour la première fois sur ce vieux confrère, nous pensions n'avoir qu'à ouvrir le Dechambre pour être renseigné sur lui ; mais quel ne fut pas notre étonnement d'y trouver mention, même assez détaillée, d'une famille médicale Sanders, mais nullement d'un médecin Robert Sanders. Il y avait bien *Jean* Sanders, de Gand, médecin-consultant de Charles-Quint au XVIe siècle, ayant eu un fils, *Liévin*, également médecin et père de l'historien *Antoine* Sanders, mais aucune trace de *Robert* Sanders. Et cependant, l'origine gantoise de Jean, rapprochée de la présence de notre livre à Bruges pendant de longues années, prouvait que la vérité était proche. M. Bergmans, consultant à Gand, dans une collection particulière, la collection Van Hoorebeke, un rarissime almanach-placard, décrit antérieurement par M. Ferdinand Van Der Haeghen, dans la *Bibliotheca Belgica*, y trouva, vers la fin, les armoiries de l'auteur et sa devise « virtute dux » ; ces armoiries sont absolument conformes à celles reproduites sur l'*ex-libris* et, sur la couverture du livre, la devise de l'*ex-libris* est « virtute », comme sur l'almanach. Il n'y avait donc plus aucun doute : l'*ex-libris* était identifié.

(1) Dr E. Olivier, *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, n° 4, année 1911.

Nous devons à l'amabilité de M. Bergmans, qui voudra bien recevoir ici tous nos remerciements, de pouvoir reproduire cette pièce si précieuse. Le titre exact de l'almanach est le suivant : « Almanach ende Prognosticatie van den iare ons Heeren M. CCCCC ende LXVII... Ghecalculeert door Mester Robrecht Sanders, Docteur in medicinen, residerende te Ghent op den Poldere, by den Zandbergh. — Ghedruckt te Ghendt, by Henri van den Keere de jonghe recht over is tadshuys op den houck van der Saysteghe » ; ce qui veut dire : Almanach et pronostication de l'an de Notre-Seigneur 1567, calculés par Maître Robert Sanders, docteur en médecine habitant à Gand, rue du Polder, près du Sablon. Imprimé à Gand par Henri van den Keere le jeune, rue Haut-Port, au coin de la Saysteghe. Notre médecin habitait donc au Polder, près du Sablon, dans la rue appelée actuellement rue du Bas-Poldre.

Quels étaient ses liens de parenté avec Jean Sanders, on l'ignore encore. Selon M. Bergmans, ce nom était très fréquent à Gand au XVI[e] siècle, de même que sa variante Sersanders. Tout ce que l'on sait, c'est que Robertus Sanderius portait des armes très voisines des Sersanders, d'une part ; d'autre part, de Liévin Sanders, dont nous avons parlé plus haut. De nouvelles recherches nous fixeront probablement sur ces points encore obscurs.

D[r] Eugène Olivier (*Paris*).

A défaut de thermomètre (XIX, 42). — Il est parfaitement exact que le pied est *plus sensible* à la chaleur que la main. Il y a bien longtemps que j'ai fait cette remarque, prenant tous les hivers, chaque semaine, un bain de pieds.

Voici comment j'ai été amené à faire cette observation. Ma bonne prépare le bain de pieds et apprécie sa température avec sa main (comme le font les garçons de bains, qui, eux, plongent dans la baignoire le *bras* presque entier : ce qui change, d'ailleurs, les conditions d'appréciation, le bras étant plus sensible lui-même que la main). Elle me prévient tout de suite que le bain de pieds est prêt. Cependant, il se passe souvent *plusieurs* minutes, avant que j'apprécie moi-même, du talon ou des orteils, la température de l'eau. Or, dans tous les cas, sans exception, quel que soit le temps perdu, j'ai toujours été obligé *d'ajouter de l'eau froide*, quoique ayant parfois constaté avec la main que la température du bain était très supportable pour cette main.

Il est évident que cela est dû à la civilisation présente et à ce fait que le pied est d'ordinaire enfermé dans des chaussettes et des chaussures, la main étant au contraire presque toujours libre (sans gants) ; et aux différences du système circulatoire.

Il serait intéressant de faire des expériences précises, au bord de la mer, par exemple, chez les pêcheurs, qui, encore à l'heure présente, marchent toute l'année *pieds nus !* Dans ces conditions, la

différence devrait être moins marquée, car on supprimerait la première cause invoquée.

Je crois inutile d'indiquer ici les températures que j'ai recueillies à ce propos ; cela ne me semble pas avoir d'intérêt, car le fait indiqué est frappant, sans qu'il soit besoin de recourir aux instruments de physique les plus simples. Il y a une différence de quelques degrés, suivant les conditions diverses de l'état général.

Marcel BAUDOUIN.

L'étymologie du mot « castrat » (XVIII, 247). — J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans la *Chronique* l'étymologie du mot *castrat* et la légende du castor qui sacrifie ses génitoires, pour échapper aux veneurs qui le poursuivent. Cela m'a rappelé une autre fable, que j'avais lue autrefois dans le *Monde primitif*, de COURT de GÉBELIN (Paris, 1773) et qui avait attiré mon attention pour plusieurs raisons ; c'est un jeune chasseur, qui s'émascule pour échapper aux entreprises d'une reine trop amoureuse, et ce jeune chasseur n'est autre qu'Esculape, dont les Grecs ont fait le dieu de la médecine et l'ancêtre d'Hippocrate. Je vous adresse cette citation qui, je l'espère, intéressera vos lecteurs.

Asclepius ou Esculape, que l'on honore à Béryte, n'est ni Grec ni Egyptien, mais Phénicien : car Sadyk eut des enfants qu'on appela Dioscures ou Cabires ; le huitième était Esmunus, c'est-à-dire Esculape. C'était un jeune homme d'une si grande beauté, qu'Astronoé, reine de Phénicie, mère des dieux, soupira pour lui, s'il faut en croire la Fable. Celui-ci, qui ne prenait plaisir qu'à tendre des pièges aux animaux des forêts, s'apercevant que la déesse lui en tendait à lui-même, et qu'il ne pouvait lui échapper par la fuite, *s'eunuchisa* avec une hache. La déesse, affligée de cet événement, donna au jeune homme le titre de Paian ; et lui rendant sa chaleur vivifiante, elle le mit au rang des dieux. C'est à cause de cette chaleur vitale qu'il fut appelé Esmunus par les Phéniciens ; quoique d'autres estiment que ce fut parce que ce mot signifie huitième, et que ce nom lui fut donné à cause qu'il était le huitième fils de Sadyk : c'est lui qui portait la lumière au milieu des ténèbres. (Tiré de la vie d'Isidore, par Damascius ; Phot. Bibl., Cod. 242, p. 1074, cité par COURT de GÉBELIN, le *Monde primitif*, Paris, 1773, page 63.)

La fable d'Esculape rappelle celle du Joseph biblique, mais ce dernier ne laissa que son manteau entre les mains de l'amoureuse épouse de Putiphar.

Dr PIVION (*Paris*).

— D'après le Prof. DEBOVE (*Chronique* du 15 avril 1911), les *spadones* ne sont capables d'aucune excitation amoureuse, même psychique. D'après votre serviteur, rien de plus faux.

Tout d'abord, même les eunuques complets sont capables d'excitation amoureuse ; ils deviennent fréquemment amoureux fous des femmes qu'ils gardent et, sentant ce qui leur manque, demandent aux médecins leur secours, pour s'adresser ensuite

aux charlatans qui leur vendent des poudres cantarhidées, qu'ils prennent à haute dose et qui les tuent de néphrite.

Quant au spadone, c'est-à-dire le simple castrat ayant conservé la verge intacte, il y en a de deux espèces : ceux qu'on a castrés *avant la puberté* et qui ne sont pas capables de grand'chose, et ceux qu'on castre après la puberté et qui restent d'autant plus longtemps parfaitement actifs qu'on les aura opérés plus tard. Ce n'est pas pour rien qu'on refuse depuis des siècles l'entrée du harem aux spadones, l'expérience a été faite et bien faite moultes fois (1).

Pour ma part, j'ai dû castrer, pour tuberculose, un vigoureux gaillard de 40 ans, qui, devenu père deux ans plus tard, me déclarait avec satisfaction que mon opération avait mieux réussi que je ne le pensais. Il n'avait que des garçons et la dernière venue, une fille, fut accueillie avec une joie sans bornes !

Quant aux eunuques achetés comme complets, c'est-à-dire n'ayant en apparence plus rien du tout, ni testicule, ni scrotum, ni verge, il s'en trouve parfois de mono ou bi-cryptorchydes.

Ces pauvres diables ont alors des désirs exagérés ; ne pouvant les satisfaire et horriblement malheureux, ils viennent demander à la chirurgie de les compléter ; ce que dut faire, dans un certain nombre de cas, un professeur de chirurgie de Constantinople.

J'ai connu un sujet anglais, devenu tout enfant, spadone par accident (en passant sur un câble d'amarrage, celui-ci se rompit et lui arracha les testicules) ; le pauvre diable était certes bien calme ; mais aussi ne l'avait-on jamais enfermé au milieu de jeunes femmes lascives.

A mon actif, j'ai divers castrats et j'en ai connu d'autres à l'actif de mes maîtres qui, tous, ont pu, normalement et dans tous les cas très longtemps, remplir leurs devoirs maritaux à l'entière satisfaction des parties... restantes.

D[r] E. Lardy, 20, rue Général-Dufour (*Genève*)

— Permettez-moi de reprendre, à propos de la *conservation de l'appétit sexuel chez les châtrés*, diverses indications données, en 1908, dans *les Eunuques à travers les âges*, en y adjoignant quelques faits nouveaux.

Sans doute, l'opinion de M. le Professeur Debove est-elle partagée par beaucoup, car l'on serait tenté de prime abord de croire que des êtres privés des attributs de leur sexe doivent être, par le fait même,

(1) Sous le titre : « Un drame au harem », *la Suisse*, du 15 juillet dernier, publiait le « filet » suivant : « Une sanglante tragédie d'amour vient de se dérouler à Salonique, dans le harem de l'ex-sultan Abdul-Hamid. L'eunuque Yousouf Ali s'était épris éperdument d'une très belle jeune femme de seize ans, Eminen Aide, et la poursuivait continuellement durant ses promenades dans le parc. Ces jours-ci, à l'improviste, il la frappa d'un coup de poignard au cœur. L'assassin, immédiatement arrêté par ses collègues, fut désarmé. On s'aperçut alors qu'il était devenu fou. Le vieil ex-sultan, à la nouvelle de la fin tragique de sa favorite, eut une crise nerveuse. Ordre a été donné d'éloigner du harem tous les eunuques. »

privés de cet appétit. Les exemples abondent, au contraire, pour démontrer l'inexactitude de cette manière de voir.

Normalement, il est hors de discussion que l'état particulier de l'organisme susceptible de provoquer le désir sexuel chez l'homme, soit la conséquence de la réplétion des vésicules séminales ; phénomène purement organique, par conséquent. Mais la série de manifestations, d'actes destinés à satisfaire ce désir, et dont ce désir est le point de départ, peuvent survivre à la fonction physiologique, alors même que cette fonction aura depuis longtemps disparu, les impressions perçues à l'occasion de ces actes continuant d'assurer son intégrité, du moins apparente.

Ainsi donc, des individus châtrés pourront continuer d'éprouver des désirs dont l'origine ne sera plus dans une disposition momentanée des organes générateurs, mais dans une excitation mentale due à l'imagination, à l'habitude ou à l'exemple. Aussi bien, les eunuques peuvent-ils éjaculer un liquide qui, bien entendu, n'est pas du sperme, mais le produit d'élaboration des glandes de la prostate et de l'urètre. Ils peuvent, en un mot, accomplir un simulacre de coït complet.

C'est là un fait flagrant, établi de toute antiquité. Galien en avait connaissance. Peut-être même la reine Sémiramis qui, dit-on, fit les premiers eunuques, aurait-elle pu, forte de son expérience personnelle en cette matière, opposer un démenti formel à l'opinion de M. le Professeur Debove.

Du reste, l'aptitude au coït, sinon à la fécondation, des sujets amputés de leurs testicules après la puberté, n'était-elle pas une particularité connue et fort appréciée également par les dames romaines, qui utilisaient l'eunuque, suivant le mot de saint Jérôme, *ad securas libidinationes* ?

Les satiriques latins, Martial, Juvénal, n'ont pas épargné leurs épigrammes à l'adresse de ces épouses, qui avaient négligé de prendre modèle sur la vertueuse mère des Gracques et qui, toutes, montraient le plus profond dédain pour les sages conseils de Basile, leur recommandant de ne pas se fier aux mutilations en apparence les plus complètes. « Les eunuques, disait-il, sont bien souvent comme les bœufs privés de leurs cornes et susceptibles cependant de donner de temps à autre quelques coups de tête. » Eh ! que demandaient-elles autre chose !

Enfin, les observations scientifiques, à l'appui de la conservation *facultatis coeundi*, ne manquent pas non plus. A la Société d'Anatomie de Bordeaux, Princeteau a signalé naguère le cas d'un jeune homme de dix-neuf ans, ayant subi une castration double pour lésions tuberculeuses, et qui, à un an de là, affirmait accomplir le coït comme auparavant. Un malade de Richet, trois ans après avoir été castré, avait encore des érections et coïtait, paraît-il, normalement. N'en va-t-il pas de même, au surplus, pour les syphilitiques chez lequels la maladie a physiologiquement supprimé la glande testiculaire à leur insu ?

Les observations prises sur les animaux viennent confirmer ces données. Des constatations faites par plusieurs vétérinaires chargés de la direction des remontes de cavalerie, il ressort que trois à quatre pour cent en moyenne des jeunes chevaux hongres conservent des instincts génésiques et sont capables d'effectuer la saillie. Le Dr Urechia, de Bucarest, nous disait, de même, à propos d'un *skopets* dont je vous parlerai tout à l'heure, avoir observé maintes fois que des chiens de son laboratoire pratiquaient le coït après avoir été castrés.

En définitive, s'il est logique d'admettre l'action tonifiante particulière du testicule sur les centres génitaux, il est incontestable, ainsi que l'a bien montré J. Dupré, qu'abstraction faite des glandes génitales, le réseau réflexe qui préside à l'accomplissement du coït est au complet et peut fonctionner normalement : « il n'est aucune raison physiologique sérieuse pour que la castration étouffe à jamais les appétits sexuels et soit un obstacle absolu à l'exécution de l'acte vénérien. »

Cabanis était donc dans l'erreur, lorsqu'il prétendait que la continence est la vertu des eunuques : Godard ne parle-t-il pas d'un castrat qui tenta de violer la femme d'un mécanicien ? A Bucarest me fut contée l'aventure d'un *skopets* des plus en vue qui, après avoir dilapidé presque toute sa fortune en compagnie d'une femme, disparut un beau jour, supprimé, à ce qu'on prétend, par ses coreligionnaires, outrés du scandale qu'avait suscité sa conduite. Un autre fut, dit-on, aimé d'une femme de la meilleure société. Quant aux demi-mondaines roumaines, qui ont pour la plupart des cochers *skoptzy*, dont la discrétion est proverbiale, elles ne dédaignent pas de les utiliser *ad voluptatem*, comme faisaient des *spadones* les femmes romaines.

Je vous parle ici des *skoptzy* du *petit sceau*, c'est-à-dire de ceux qui ont été amputés seulement des testicules. Or, en Roumanie, l'opération s'effectue en général assez tardivement : il s'agit, dans le plus grand nombre de cas, de jeunes gens qui se sont enfuis de Russie pour éviter la conscription et qui, une fois franchi le Danube, se réfugient tout naturellement — ignorants qu'ils sont de la langue roumaine — dans une des colonies *skoptzy* de Iassi, de Galatz, de Constantza ou de Bucarest, colonies constituées par leurs compatriotes. Bien entendu, ces jeunes gens, âgés de dix-neuf, vingt, vingt et un ans, ont déjà fait acte viril et quelques-uns même ont émigré, abandonnant dans leur pays d'origine femme et enfants. Après un temps plus ou moins long, passé dans ce milieu de mysticisme ascétique qu'est le monde *skopets*, ces natures frustes, merveilleux terrain de culture ouvert à tous les fanatismes et à toutes les superstitions, deviennent la proie des illuminés qui ont su exploiter leur confiance et leur promettre une part assurée de Paradis, en échange du sacrifice de leur virilité.

L'opération se fait presque toujours en deux fois, à quelques années d'intervalle. Encore le second temps — la section de la

verge — n'est-il pas de règle pour tous les skoptzy. Quoi qu'il en soit, on procède d'abord à l'ablation des bourses et de leur contenu : une ligature très serrée, haut placée à la racine du scrotum ; une section au rasoir. Quelquefois, badigeonnage au moyen de perchlorure de fer et saupoudrage de la plaie avec de l'alun. Plus souvent, le cataplasme cher aux chirurgiens de jadis : cire et huile d'olives. On saupoudre ensuite de sucre et l'on termine par la mise en place d'un bandage compressif. Eh bien ! tenez pour certain que, à quelques semaines de là, l'opéré sera encore en état de faire, comme on dit, honneur à sa signature. J'ai rapporté de mon voyage en Roumanie et en Turquie la photographie d'un moulage effectué sur un *skopets* du petit sceau, que l'appât des trésors de Golconde avait décidé à se laisser conduire à l'Institut médico-légal (1) et à l'hôpital Marcuta, à Bucarest, où il fut moulé, photographié et radiographié sur toutes les coutures — c'est le mot propre, n'est-ce pas ?

Or, cet individu, un châtreur de chevaux, un *canoval*, avait été castré à vingt et un ans ; il en a actuellement quarante-cinq. Il continue d'avoir des rapports. Du reste, il n'apparaît nullement que la continence, — une continence qui se serait prolongée durant plus de vingt années, — ait amené ce dépérissement de l'organe que signalaient les Anciens, concernant les athlètes et les chanteurs qui s'abstenaient de coït et dont les parties sexuelles étaient flétries comme celles des vieillards, *exilia et rugosa* ; semblables à celles de saint Martin le Chaste, dont la verge était à ce point atrophiée, si nous en croyons Sulpice, qu'après la mort, on ne l'eût pas aperçue, si l'on n'avait su en quelle place la rencontrer.

Chez notre *skopets*, rien de pareil. L'organe est de dimensions moyennes, mais fort honorables : 8 cm. 1/2 de longueur et 9 cm. à la base. Et lorsque je l'interroge, pour savoir s'il se livre encore au coït, Ivanof répond qu'il a, en effet, des érections, de temps à autre, qu'il les utilise d'ailleurs ; que la sensation éprouvée au moment de l'orgasme est *exactement* la même que celle éprouvée avant qu'il fût opéré ; et, enfin, qu'*il éjacule un liquide clair, en petite quantité.*

Vous voyez qu'Ivanof ne se vante pas : il dit ce qui est, pas davantage ; ses affirmations sont en rapport avec les conditions physiologiques nouvelles (élaboration de liquide prostato-uréthral) consécutives à la castration. Je considère que tout ceci nous est un sûr garant de sa bonne foi et ne fait que confirmer les données qui précèdent, et qui ne sauraient, à mon avis, être sérieusement mises en discussion.

Mais il est une question que l'on a toujours tranchée par la négative jusqu'à présent. A tort, je crois. Au point de vue de la puissance sexuelle, on considère deux classes de castrats — je n'ai,

---

(1) Ce moulage a été pris à l'Institut médico-légal de Bucarest. Que le Dr Minovici, directeur de cet Institut modèle, et son frère, le Dr Nicolas Minovici, reçoivent tous mes remerciements pour leur très aimable concours.

bien entendu, toujours en vue que ceux amputés seulement des testicules : les uns châtrés avant, et les autres châtrés après la puberté. Or, ceux-là même qui admettent la conservation de l'appétit sexuel ne l'admettent que pour la seconde catégorie de castrats. Pourtant, il est patent que des enfants se livrent à la masturbation et au coït de longues années parfois avant la puberté. Moins que jamais dans ce cas — puisque la sécrétion testiculaire n'est pas encore établie — il ne saurait être question de la cessation brusque de la possibilité du coït, ou du moins de son simulacre, en raison de l'avulsion de glandes... en puissance.

Enfin, un dernier point. Je l'envisage avec courage, en dépit de la vieille formule : eunuchisme = impuissance. L'orgasme est-il possible chez l'eunuque complet, c'est-à-dire chez celui à qui l'on n'a laissé qu'un moignon de verge, ce moignon fut-il réduit à sa plus simple expression, à une cicatrice sans relief notable ?

Pourquoi pas? Si vous admettez le bien-fondé des considérations précédentes, il n'y a à cela nulle impossibilité. Faut-il rappeler un fait d'expérience, désormais acquis au domaine public : l'invalide amputé d'une jambe ne perçoit-il pas des douleurs dans le membre défunt ? C'est toujours l'appoint du souvenir qui sert, ici encore, de *substratum* à la sensation.

Mais voulez-vous me permettre de vous rapporter une anecdote, dont je n'ai aucune raison de suspecter la véracité ? Je la tiens d'un fort distingué médecin de Constantinople.

Une nuit que l'excès de la chaleur l'empêchait de travailler, il était monté sur son toit, en quête d'un peu de fraîcheur, lorsqu'il aperçut, sur la terrasse en contre-bas d'une maison voisine, un couple à demi plongé dans la pénombre, mais suffisamment distinct, et dont la mimique expressive ne permettait aucun doute, quant à la nature de l'entretien engagé. Trop occupé probablement par ses ébats, le groupe ne s'avisa point que la clarté de la lune envahissait peu à peu le coin sombre où il s'était réfugié, et, à la faveur de cette circonstance, le médecin ne fut pas peu surpris de reconnaître, dans l'un des acteurs, un nègre qu'il savait entièrement coupé, pour avoir eu l'occasion de le sonder à maintes reprises. Tandis qu'il restait figé d'étonnement, la conversation atteignit son summum d'animation convulsive ; puis, sa compagne ayant dénoué l'étreinte, l'eunuque s'en fut, de l'air assez faraud que donne le juste sentiment du devoir accompli.

Dr R. MILLANT (*Paris*).

Les coqs pondent-ils des œufs ? (XIX, 31). — Un de vos correspondants demande, dans le numéro du 1er janvier (page 31), ce que sont les œufs de coq ? Mais tout bonnement des œufs que les couleuvres pondent dans le fumier. Aussi en sort-il des serpents, comme les paysans l'ont observé.

Dr E. FLEURY,

Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes.

Chronique Bibliographique

Dr Foveau de Courmelles : *La vivisection, erreurs et abus.* Paris, 3, rue Dante. E. Basset, édit., 1912.

Combien de lecteurs, antivivisectionnistes par pure sentimentalité avant d'avoir lu ce livre, le seront ensuite par raison ! Il faut féliciter très haut notre confrère de cet excellent et courageux volume.

Il était surtout utile de montrer, et avec compétence, la stérilité si constante de tant de tortures inutiles. Un jour, espérons-le, on se rendra compte de la haute fantaisie qui fait conclure nos laboratoires modernes de la grenouille ou du cobaye à l'homme, lorsque la conclusion n'est même pas possible de la souris blanche à la souris grise. C'est au nom de cette fausse science que l'on a échafaudé tant de théories ronflantes, dont un très proche avenir est venu montrer l'inanité. L'hygiène, la pathologie, la pharmacologie, toutes les branches du savoir médical ont ainsi tour à tour pâti de ces conclusions erronées. Il est temps que quelqu'un accumule les faits et réunisse le dossier de ce procès.

Ce livre est un service rendu non seulement aux animaux, dignes d'ailleurs de notre sollicitude et souvent de notre amitié, mais encore aux hommes et principalement aux savants. Epargnons-nous, si possible, quelques ridicules aux yeux des générations futures. Elles auront bien assez à sourire de la façon dont nous en sommes encore à accommoder les humeurs peccantes au goût moderne, et de tant d'autres niaiseries aussitôt défuntes que nées. Gardons-nous au moins de la tare d'avoir été inutilement cruels.

Dr Henri Bouquet.

Dr D'Orbec : *La Froideur chez la femme*, 1 vol. in-12, broché, 3 fr. 50. (Librairie populaire des sciences médicales.)

Il y a beaucoup de bonnes choses et d'excellents conseils dans ce livre.

Qu'il y ait des femmes froides, la chose est sûre ; mais. la plupart du temps, c'est que l'archet ne sait pas à propos faire vibrer les cordes du violon. La cause en est l'égoïsme, la fatigue, l'ignorance de l'homme ; le résultat : le divorce et l'adultère. Pour parer à cela, il faudrait appareiller les organes, les affinités et les tempéraments, et en revenir au mariage à l'essai des anciens Celtes. La chose ne me paraît pas encore faisable, bien que la généralisation de plus en plus grande du divorce y soit un acheminement visible.

Dr J. L.

ERRATUM

No du 1er mars, p. 156, ligne 17, lire : *Courcillon*, au lieu de : *Couveillon*.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 7 1er Avril 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



La Médecine dans l'Histoire

Un médecin, conspirateur républicain sous Louis XIV,

par M. le Docteur Maljean.

Le complot de 1674, désigné par les historiens sous le nom de complot du chevalier de Rohan, fut en réalité une conspiration républicaine, conçue et organisée contre Louis XIV par le médecin hollandais François Affinius Van den Enden. Voici, d'après Alfred Maury, le résumé de cette histoire curieuse, qui a inspiré le roman *Latréaumont*, d'Eugène Sue.

Né à Anvers, Van den Enden pratiqua la médecine à Amsterdam et y séjourna pendant 29 ans. Sa conduite présente des contrastes étonnants. D'une part, il se livre à la fabrication et au commerce des cosmétiques ; d'autre part, il s'engage dans une entreprise audacieuse où il devait perdre la vie.

Et cependant, ce médecin, qui trafique en médicastre et qui finit en aventurier, était un savant remarquable. Par l'étendue de ses connaissances,il rappelait les médecins encyclopédistes du XVIe siècle, qui ont joué un rôle si brillant pendant la Renaissance. Outre les langues classiques, il connaissait l'hébreu et le syriaque ; il parlait avec aisance l'allemand, l'espagnol, l'italien et le français. Il avait fait ses études chez les Jésuites : il s'était même affilié à leur ordre ; mais il se laïcisa à la suite d'une intrigue amoureuse. Il avait abandonné les croyances chrétiennes et même toute religion, ce qui ne l'empêchait pas de discuter avec compétence les questions de théologie. Il fonda à Amsterdam une école de science et de philosophie et compta parmi ses disciples le célèbre Spinoza. A cette époque, la Hollande servait de refuge aux savants libres penseurs et républicains, comme on dirait aujourd'hui. Les Hollandais voyaient en Louis XIV non seulement l'ennemi acharné de leur pays, mais encore l'adversaire de la liberté politique et religieuse.

Parmi les élèves de Van den Enden, figurait un jeune officier français, gentilhomme normand, Gilles Duhamel de Latréaumont. Il avait dû s'expatrier, non pour des motifs politiques, mais à la suite d'aventures suspectes, et de fautes militaires peu hono-

rables. Le médecin hollandais devint son maître, aussi bien en politique qu'en philosophie. Par ses suggestions répétées, il lui inspira l'idée de débarrasser la France du gouvernement despotique de Louis XIV. Il suffirait, disait-il, de débarquer sur la côte de Normandie un corps d'Espagnols ou de Hollandais, de s'emparer du port de Quillebeuf et de marcher sur Paris, pendant que le roi guerroyait sur la frontière du Rhin avec la totalité de ses troupes.

Pour préparer cette téméraire entreprise, Van den Enden se fit accepter comme espion politique par le comte de Monterey, gouverneur espagnol des Pays-Bas. Il quitta Amsterdam en 1670, pour s'établir à Paris et préparer les moyens d'exécution du complot.

Van den Enden, à cette date, avait déjà plus de 70 ans ; mais il était encore très actif et aussi vigoureux qu'on peut l'être à 30 ans. Il venait de marier une de ses filles avec un médecin hollandais, du nom de Karkerin, qui, plus tard, servit d'intermédiaire entre Bruxelles et Paris.

Afin de mieux cacher son jeu, Van den Enden ouvrit à Paris, dans le quartier de Picpus, une pension de jeunes garçons, qu'il dirigeait avec l'aide de sa femme. Grâce à son esprit, à sa science et à son entregent, le médecin hollandais sut se créer de brillantes relations. Des théologiens éminents, tels qu'Arnauld de Port-Royal et Claude, prédicant huguenot de Charenton, venaient conférer avec lui sur le sens des textes sacrés, hébreux ou syriaques.

Sous ces dehors respectables, Van den Enden et Latréaumont organisaient leur complot. Il leur fallait, d'abord, un personnage décoratif, pour servir de chef et rallier les mécontents. Latréaumont choisit le chevalier de Rohan, son ami et son protecteur. Ce grand seigneur, beau, brave, spirituel, mais de caractère faible et emporté, avait eu des aventures scandaleuses ; il était criblé de dettes ; il avait perdu la faveur du roi et aussi ses places à la cour. Il habitait à Saint-Mandé et logeait chez lui Latréaumont. Le quartier de Picpus était situé à cette époque en dehors de l'enceinte de Paris ; les trois complices se réunissaient fréquemment chez le médecin.

Il s'agissait ensuite de favoriser le débarquement des Espagnols en Normandie. Il était nécessaire de soulever les populations de la côte. Les conjurés s'assurèrent la complicité de quelques nobles de cette province, le chevalier de Préau, Mme de Villars et son amant d'Aigremont. L'augmentation des charges imposées à la noblesse avait fait beaucoup de mécontents.

On sait, par les papiers des conjurés, qu'ils projetaient d'établir en Normandie d'abord, puis dans le reste de la France, une sorte de gouvernement républicain fondé sur la souveraineté nationale, avec convocation des Etats généraux, diminution des impôts, égalité entre les diverses confessions religieuses. Tel était du moins le plan de Van den Enden ; Rohan et Latréaumont paraissaient désireux surtout de se venger de leurs ennemis et de rétablir leur position personnelle. Le titre de duc de Bretagne devait être la récompense du chevalier de Rohan.

Les chances de réussite n'étaient pas absolument chimériques. La continuité des guerres, l'élévation progressive des impôts, rendaient odieux le gouvernement royal, surtout en Normandie et en Bretagne.

Les conspirateurs ne se montrèrent pas à la hauteur de leur entreprise. Van den Enden, qui était le véritable chef du complot et qui en tenait les fils dans sa main, fit tout échouer par ses imprudences et son dédain des précautions les plus élémentaires.

Pendant qu'il présidait à Picpus les conciliabules les plus secrets, il se laissait espionner dans sa propre maison. Le jeune Du Caux, gentilhomme méridional, ex-officier fatigué du service militaire, avait pris pension chez le médecin et mangeait à sa table. Il fut frappé par les propos suspects et séditieux qui se tenaient devant lui; il soupçonna quelque machination contre le roi. Pour éclaircir ses doutes, il se cacha et assista, sans être vu, aux entretiens secrets des conjurés. Il les dénonça au ministre de la guerre, Louvois, qui donna l'ordre d'arrestation.

Ce n'est pas tout. Quelque temps auparavant, Van den Enden s'était rendu à Bruxelles, pour s'entendre définitivement avec le gouvernement espagnol, sur les subsides qu'on lui demandait et sur la date de débarquement des troupes étrangères en Normandie. En présence d'un ambassadeur italien, notre imprudent conspirateur laissa échapper des paroles compromettantes, qui attirèrent l'attention du diplomate. Ces propos furent rapportés au gouvernement anglais, qui en fit part aux ministres de Louis XIV.

Les conjurés furent arrêtés sans difficulté. Seul, Latréaumont, qui était courageux et décidé, fit quelque résistance. Il déchargea son pistolet et blessa un des gardes qui voulaient s'emparer de lui; mais à son tour, il reçut trois balles dans le ventre. Il hâta sa mort en arrachant son pansement et en rouvrant ses plaies.

A son retour de Belgique, le médecin fut arrêté au Bourget avec sa femme, au moment où il allait repartir pour l'étranger.

Van den Enden poussa jusqu'à un degré inouï l'aveuglement qui lui fermait les yeux au sujet de son dénonciateur, Du Caux. Celui-ci accompagnait les gardes qui venaient arrêter le médecin. Van den Enden, s'imaginant que son pensionnaire allait être traîné en prison comme lui-même, faisait tous ses efforts pour le disculper. En même temps, il le gratifiait d'une de ses inventions les plus récentes, un cosmétique précieux avec lequel il espérait refaire sa fortune.

Le procès fut mené rapidement. Bien que les accusés eussent avoué tous les faits, ils subirent la question ordinaire et extraordinaire. Dans l'espèce, ce fut le supplice des brodequins. Ils le supportèrent courageusement et ne firent pas de nouveaux aveux.

Les principaux accusés furent condamnés à mort Van den Enden, reconnu coupable d'espionnage et de crime d'Etat, devait être pendu. Rohan, Préau et Mme de Villars, convaincus de lèse-majesté, furent condamnés à la décapitation. Malgré les hautes influences de la famille de Rohan, malgré l'avis d'un conseiller, qui considérait le

chevalier comme fou, enfin malgré ses tendances personnelles à la clémence, Louis XIV se conforma à l'avis de ses ministres et refusa de signer la grâce.

L'exécution eut lieu le 27 novembre 1674, sur la place de la Bastille, devant une foule immense. Les trois condamnés à la décapitation moururent avec courage et avec piété, en se repentant de leur crime. Le bourreau eut, d'ailleurs, la main adroite, car chaque tête fut tranchée d'un seul coup. Van den Enden, qui devait être pendu, assista au supplice de ses coaccusés sans manifester de faiblesse. Il écouta tranquillement le prêtre qui l'exhortait à mourir chrétiennement. Mais il ne témoigna aucun repentir de ses actes ; il soutint que, pendant une guerre déclarée, il est permis aux sujets de l'État attaqué d'employer tous les moyens pour sauver leur patrie opprimée. Sa mort fut celle d'un philosophe libre de toute croyance religieuse et proclamant son innocence.

Malgré sa fin courageuse et ses protestations, Van den Enden ne mérite pas d'être considéré comme un patriote victime de son amour pour son pays. Il avait accepté un rôle d'espion politique ; il avait reçu du gouverneur espagnol l'assurance d'être récompensé, lui et les siens, et il avait négocié pour obtenir de forts subsides. Toujours prodigue et en quête d'argent, il dépensait sans compter tout ce qu'il gagnait. Son manque d'ordre, son association avec des hommes vicieux et perdus de dettes, comme Rohan et Latréaumont, rappellent plus un aventurier en quête d'argent qu'un martyr de l'idée.

Ce médecin du XVIIe siècle est une figure curieuse. Rarement se trouvèrent réunies des aptitudes aussi variées : médecin, professeur, linguiste, théologien, conspirateur et fabricant de cosmétiques ! La perfection n'étant pas de ce monde, il serait extraordinaire qu'à des connaissances aussi étendues, Van den Enden eût ajouté les dons, plus modestes et presque opposés, qui font les conspirateurs sérieux, c'est-à-dire la prudence et la dissimulation.

Cette personnalité n'est pas la seule qui nous intéresse dans le complot de 1674. Le chevalier de Rohan, qui fut considéré comme aliéné par l'un des juges, mériterait d'être étudié au point de vue médico-légal. Il est plus que probable que les psychiatres de nos jours le feraient passer de la catégorie des criminels dans celle des fous, ou tout au moins dans celle des demi-fous.

Physiologie populaire.

J'ai eu, récemment, la visite d'une mère de famille qui, allaitant son 4e enfant et voyant son lait diminuer, venait me demander de remédier à cet état de choses... en arrêtant le flux leucorrhéique dont elle était atteinte. Cette jeune femme était *convaincue* que son lait s'en allait par cette voie détournée, au grand dam de son nourrisson !.. Garanti authentique. D^{r} LA BONNARDIÈRE.

Histoire de la Médecine

Un cas de médecine légale au XVII[e] siècle,

par M. le Docteur Petit (de Valenciennes

« Le septiesme de septembre en l'année 1664, au soleil couchant », le coche qui faisait le trajet de Sedan à Paris, fut arrêté à dix lieues d'Amgarde, entre le village de Vuavignies et le bourg de Saint-Just, par deux voleurs masqués, qui fouillèrent durant deux heures et demie voyageurs et bagages.

Circonstance aggravante, parmi les huit voyageurs du coche, quatre femmes et quatre hommes, se trouvait un personnage important, Michel Manessier, sieur de Maison-Rolland, conseiller du roi, lieutenant de l'élection d'Amgarde, âgé de 71 ans.

La justice était précisément à la recherche d'un détrousseur de grands chemins, bandit d'une certaine envergure, à existence en partie double, le nommé Collin, encore appelé M. de la Loque, vice-bailli de Chartres, auteur de « plusieurs grands vols de France et qui faisoit de la fausse monnoye dans son chasteau près de Chartre ».

Comment le vice-bailli de Chartres et son acolyte vinrent-ils se réfugier au faubourg Montoise, à Valenciennes, à la maison dite l'Enfant sans bras ? Mystère, que les documents ne m'ont pas permis d'éclaircir. Toujours est-il que le 1[er] novembre 1664, 44 jours après l'attaque du coche, l'arrestation des coupables fut tentée. On envoya, par ordonnance de MM. du Magistrat, en vue de cette arrestation, quelques hommes, sous la conduite du « sergeant bastonnier Pierre Remy ».

Ceux-ci se heurtèrent à une résistance acharnée de la part de M. de la Loque et de son complice, le nommé Pierre Remonette, valet du baron d'Entremont. Les coupables défendirent chèrement leur vie et mirent « quatre ou cinc en péril de mort », parmi lesquels le sergeant bastonnier Pierre Remy, le nommé Daniel Malaquin, le fils Mathieu Delmothe, et Pierre Saint-Ainé, dit Bras de fer.

Le vice-bailli de Chartres fut tué « d'un coup d'arme à feu », ainsi qu'il résulte du document que voici, véritable rapport d'autopsie fait, comme d'usage, par les médecins et chirurgiens pensionnaires de la ville (1) :

Du 2 de novembre 1664 par devant les sieurs Lamelin, Despretz et Gougenier,

(1) Les médecins et chirurgiens pensionnaires étaient des hommes de l'art désignés par le magistrat de la ville pour soigner les pauvres et éclairer la justice locale en cas de « blessés, corps morts, mutilés, noyés, etc. ». Leur fonction cumulerait de nos jours celle de médecin du bureau de bienfaisance et de médecin légiste.

Les Srs Pierre de Behaigne et Jean Muret, médecins pensionnaires et Me Anthoine Vaillant et Anthoine Segart chirurgiens aussy pensionnaires, le dit Sr de Behaigne en âge de 49 ans, le Sr Muret de 48 ans, le dit Vaillant de 26 et Segart de 36, après serment par eux respectivement presté, ont fait rapport d'avoir par ordonnance de justice visité un corps mort amené ce jourd'huy de la taverne de l'Enfant sans bras au faubourg Montois, en la maison de ville en la Chambre de la Gehenne pour rechercher la cause de sa mort, laquelle ils ont trouvé procéder d'un coup d'arme à feu lequel at pénétré le foy de part en part de manière que la mort a deu s'ensuivre à cause de la grande effusion de sang qui en est sorty, ce qu'ils scavait par l'expérience qu'ils ont en leur art, sur quoy finans ont signé leur rapport.

De Behaigne. Muret, 1664.
Anthoine Villam, 1664. Segart 1664.

L'instruction suivit son cours. Deux témoins furent appelés à venir déposer à Valenciennes le 19 novembre, qui reçurent l'un « 24 florins pour 10 jours emploiez » ; l'autre ; « Nicolas Lambert, 40 florins pour ses journées ».

Dans le but, sans doute, de procéder à l'identification du voleur de marque qu'était M. de la Loque, MM. du Magistrat ordonnèrent qu'il fût procédé à l'embaumement du corps, lequel fut pratiqué par les deux médecins et les deux chirurgiens pensionnaires, et « Me Anthoine Dufraysnois, aussy chirurgien », assistés de trois valets et de l'apothicaire Jacque Lehailliet.

Le médecin de Behaigne, pour avoir visité « trois blessés tant qu'ils ont esté hors de péril », visité « Malzerbe, dit St Agnes, plus de vingt fois avec les chirurgiens, préparet le baume pour le baron de la Loque, et intervenu à la plus grande partie de l'opération », réclama et reçut pour ses « deboirs » la somme de dix patagons.

Me Anthoine Villam remit le mémoire suivant :

Billetz de Mre Anthoine Villam chirurgien pensionnaire de ceste ville de Valenciennes et se pour avoir embaumé Monsieur Collin vis-baillie de Chartes, et aussy pensé et medicamenté les personnes suivant blessé par luy Collin, come s'ensuivent :

Premièrement, le 1 novembre 1664 commensé à penser et medicamenter... ... sergeant de la ditte ville blessé au travers du bras droit d'un cops de balle ayant sur un artère ouvert de laquelle y at eue grand emoragie au bout de quattre iours de sa blessur laquelle balle est entrée dans le costé ayant glandy sur un costé la où j'ay trouvé la ditte balle, ayant employé a la dite cure l'espace de deux mois, pour sallaire 110 livres.

Le mesme iour comensé à penser Daniel Malaquin blessé aussy d'un cops de balle au costé droit proshe des vertèbres, pénétrant dans la capacité du bas-ventre à laquelle playe at eue grand perille de mort, pour sallaire 130 livres.

Le mesme iour commensé à penser et medicamenter le fils Mathieu Delmothe, blessé aussy d'un cops de balle proshe le clavicule, sortant d'en bas du sternum, pour sallaire 70 livres.

Le 3 ditto avoir embaumé le dit Collin estant employé moy troisième maître et trois valletz, pour sallaires 105 livres.

(Le 3e maitre 3 patagons.)

Port ensemble : 415 livres.

Cette note d'honoraires fut sans doute trouvée trop élevée, car Anthoine Villant fut taxé à la somme de 223 livres, et 8. Un troisième mémoire fut présenté par le même chirurgien pensionnaire et Me Anthoine Dufraysnois « tous deux entrevenu à la cure de Pierre Saint-Ainé dit Bras de fer come y estant militaire, a cause du grand accident qu'il a requieroit ».

Le 2 novembre 1664 comensé à penser ledit bras de fer d'un cops de balle quy luy at brisé l'os humérus bras gauche d'où il est sorty treize à quatorze esquille d'os l'ayant pensé iuqua ce iour dixiesme d'apvril 1665, n'estant encor tout cicatrisé à cause qu'il y a encore quelques esquilles d'os à sortir, pour sallaire aussy deux chirurgiens leurs esté vallement deu 220 livres.

Cette note fut ramenée à cent soixante livres tournois, dont Anthoine Dufraysnois donna quittance.

Quant à l'apothicaire Lehailliet, voici sa note, fort curieuse par le détail des substances employées au milieu du XVIIe siècle pour un embaumement :

Les parties drogues livrée par Jacque Lehailliet apoticaire, par ordre de Messieurs du Magistrat de la ville de Vallencienne pour embaummer le corps mort du 3 de novembre 1664, pour faire la fomentation, une pot ordinaire demy brandvin de vin à 40 patars le pot.

pot	6 lt
3 pot vinaigre de vin	49 sols
pour 4 onces d'aloes lucide	4 lt
pour 4 onces coloquinte	49 sols
pour 4 onces d'absintse	13 sols
pour une livre de sel	7 sols
pour l'avoir boullire la décoction	20 sols

Livré ledit jour pour faire la poudre du baume.

demi livre d'aloes pulverisé	8 lt
demi livre de cuivre pulverisé	60 sols
2 livres de sel	12 sols
1 livre de scordium pulverisé	32 sols
1 livre d'absintse pulvérisé	40 sols
pour 3 livres de change estain	16 sols
pour avoir payé pour 4 livres d'estoupe	32 sols

Item pour 4 clister émollient et rafrecissant avec diapr... miel violet pour le bras de bois à 24 patars le clister.

port	9 lt 13 sols

Item pour un blaissé par ordre de Monsieur le medecin de Behaine, pour un clister. . . . 43 sols

Pour le sergant blessé, pour un supositoir	5 sols
Somme port	46 lt 8 sols

Pour être complet, dans l'historique de cette affaire et dans les frais qu'elle entraîna, j'ajouterai que Daniel Caffiau, escrinier (menuisier), réclama et reçut « pour avoir livrer une casse servant au corp mort qui est à la jehem (prison), par ordonnance de Monsieur du Magistra comprenant pour boi, maindheuf, serque », la somme de 13 livres,

Toutes ces sommes, d'après les ordonnances, étaient à prélever sur les « meubles et les effects » des deux rebelles, qui représentaient sans doute une réelle valeur.

Enfin, voici la requête présentée ultérieurement à MM. les Prévots, jurés et échevins du conseil particulier de la ville de Vallentiennes par le sergeant bastonnier blessé en service commandé :

Remonstre très humblement pierre Remy sergeant hastonnier en la ditte ville de Vallenciennes, qui suivant l'ordonnance de Messieurs du Magistrat il at esté obligé d'aller au faulxbourg Montoise pour y appréhender aulcuns françois en la maison dite à l'enffant sans bras et estant en son debvoir il a receu de l'ung de ces françois ung coups de pistollé dont il at eub le bras perchez et colté, a qu'il luy a causé grandes peines et douleurs l'espace de cincq à six sepmaines qu'il at esté détenu au lit, malade, non sans grand péril de perdre la vie, ce qu'il l'at rendu impuissant de pooir gaigner aulcune chose pour tascher de vivre avecq sa famille et de plus il at esté constraint d'engager ce qu'il avoit pour la subsistance de luy et de sa dite famille ; à ceste cause il viend très humblement supplier los seigneureries estre.... d'avoir la bonté de luy ordonner quelque somme d'argent telle que los dites seigneureries arbitreront, veu qu'il a reçeus les dites playes, satisfaisant au commandement de Messieurs du Magistrat, parmy quoy il serait obligé avec toutte sa famille de prier Dieu pour l'heureuse prospérité de los dites seigneureries, quoy faisant, etc.

Le magistrat reconnut le bien fondé de cette requête, en accordant audit sergeant la somme de soixante-quatre livres.

Ces documents, comme on voit, sont très intéressants à plusieurs points de vue : ils nous montrent, d'abord, la collaboration étroite des médecins et des chirurgiens au XVIIe siècle, dans les rapports médico-légaux, malgré la distance qui les séparait au point de vue social : le médecin de Behaigne réclame une somme d'argent « pour ses debvoirs » ; le chirurgien Villant réclame « pour sallaire » : l'un fait partie d'un collège, l'autre d'une communauté ; le premier exerce une profession libérale, l'autre un métier manuel : c'est un artisan.

Ils nous montrent en même temps, que le rôle de médecin légiste était encore à cette époque le privilège des médecins et chirurgiens pensionnaires. Ce n'est que postérieurement, à la suite de l'édit du roi de février 1692 (édit qui devait être l'origine de tant de chicanes), que les chirurgiens pensionnaires se virent contester leurs droits par les chirurgiens jurés royaux ; ceux-ci, ayant « financé » au roi des sommes considérables pour exercer leurs charges, firent valoir leurs droits ; à Valenciennes, les chirurgiens allèrent d'appel en appel devant trois juridictions.

Enfin, ces documents précisent d'heureuse façon les moyens d'embaumement dont on disposait au XVIIe siècle et le taux relativement élevé des honoraires médico-légaux, eu égard à la valeur relative de l'argent à cette époque (1).

(1) Archives communales de Valenciennes.

Informations de la « Chronique »

Les « hommes sanglants ».

Il a paru récemment un roman dont l'auteur, fort connu dans la Suisse allemande, n'est autre que... le buffetier de la gare de Goschenen. Ce brave industriel, tout en surveillant le repas servi aux voyageurs qui vont franchir le tunnel du Gothard, ou qui l'ont déjà traversé, trouve encore des loisirs pour prendre la plume et, au dire de ceux qui l'ont lu, il excelle non moins dans le métier d'écrivain que dans celui de maître d'hôtel.

Si nous en croyons Mme Noémie Valentin, une Française, veuve d'un médecin suisse, qui fut professeur de laryngologie à l'Université de Berne, les romans d'Ernst Zahn se distinguent par une puissance d'évocation tragique qui fait la mâle beauté de ses œuvres. Est-ce la sauvage nature de Goschenen qui inspire le romancier ? Quoi qu'il en soit, les violences de la nature se représentent dans l'âme de ses héros, qui sont la proie des plus ardentes passions.

Le dernier roman de Zahn, *les Femmes de Tanno*, est basé sur des faits authentiques et, « cette fois, écrivait l'auteur à Mme Valentin (1), la tristesse de ma fiction demeure au-dessous de la triste réalité ».

Le petit village des Grisons, appelé *Tanno* par le romancier, existe sous le nom de *Tennà*, et on le connaît bien dans la littérature médicale ; c'est là que se trouvent des individus désignés sous le nom de *Bluter*, ou hommes saignants (2).

Les malheureux doués de cette fatale particularité sont sujets à des hémorragies que provoque la moindre blessure et que rien ne peut arrêter. Ils sont fort nombreux dans le pays des Grisons et, cependant, ils ne paraissent pas avoir tous la même origine.

Ni le climat de Tennà, qui est très doux, ni la nourriture, qui est saine et abondante et consiste en viandes et en laitages, ne peuvent expliquer la fréquence de cette infirmité, qui reste le privilège de certaines familles. Ces hommes ont une bonne constitution, ainsi que les autres habitants, qui sont généralement vigoureux et bien portants. *Cette disposition aux hémorragies, toujours héréditaire, n'atteint que les hommes ;* les femmes, tout en sortant d'une famille malade, demeurent bien portantes, mais comme telles, sont seules cependant à transmettre la maladie aux enfants.

Quelle est l'origine de cette étrangeté ? On l'ignore, les familles des *Bluter* étant fixées dans le pays depuis des temps reculés et paraissant avoir toujours souffert de cette indisposition.

---

(1) Cf. la *Gazette de Lausanne*, 18 février 1912.

(2) Le Dr Viéli, de Coire, entre autres, a écrit, paraît-il, un mémoire sur ce sujet. Si ces lignes lui tombent sous les yeux, qu'il sache que nous serions heureux d'avoir communication de son travail.

On rencontre de ces *Bluter* dans diverses contrées allemandes ; mais le village de Tennà offre ceci de particulier, qu'à une certaine époque, les femmes conclurent, dit-on, un pacte par lequel elles juraient de renoncer au mariage, seul moyen d'empêcher ce mal affreux de se perpétuer dans les générations futures.

C'est l'idée de ce renoncement aux joies de l'amour et de la famille, de ce vœu de chasteté prononcé en dehors de toute idée religieuse, qui tenta la plume de Zahn et lui a fait écrire ce roman où palpite le désir d'aimer en lutte avec le devoir.

Voilà un thème, assurément, qui n'est pas banal.

Médecine et musique.

Le succès du 4e concert de l'*Orchestre médical* atteste assez qu'Euterpe et Esculape ne font pas trop mauvais ménage. Pourquoi en serait-il autrement ? N'est-il pas indéniable, le goût que la plupart des médecins accusent pour la musique ?

Les médecins, au dire du Dr B. (qui est lui-même un compositeur non sans mérite), représentent un fort contingent des abonnés des concerts classiques ou des théâtres de musique, même sans foyer de la danse. Les marchands de musique ont parmi eux leurs meilleurs clients, pour l'achat ou la location de leurs partitions. Beaucoup sont, en leur privé, exécutants, pianistes, violonistes, violoncellistes, chanteurs, compositeurs même. On en a vu faire figurer avec honneur des partitions très estimables au programme de nos grands concerts et triompher dans des concours musicaux à côté de prix de Rome.

Sans doute, d'autres arts, peinture, sculpture, ont des adeptes parmi les médecins, mais la musique a des fervents beaucoup plus nombreux. Quelles en sont les raisons ? Elles sont multiples, au dire de notre très renseigné confrère.

Ne serait-ce pas la sensibilité, qualité fondamentale chez le musicien, lequel est tout entier dans son don exceptionnel d'émotion et dans son pouvoir de traduction, par le plus poétique, le plus profondément humain et le plus abondamment expressif de tous les langages ? Le médecin, lui aussi, voit l'exercice de son art reposer sur l'exercice de ses sens et de ses facultés d'observation, sur un pouvoir d'interprétation d'où naît le diagnostic, sur l'habileté à combiner, par l'union de l'imagination et de l'expérience, un plan de traitement qui traduise sa pensée directrice.

Ne me faites pas dire qu'il y ait le moindre rapport entre une ordonnance et une sonate ; mais laissez-moi penser que ce cerveau, qui a su s'émouvoir et exprimer son émotion avec méthode, obéissant à la fois à l'imagination et aux principes d'une technique très particulière chez le musicien, s'est livré à un genre d'opération intellectuelle bien voisin de celle qui a conduit l'homme de science de l'observation des faits sensibles à l'interprétation, et de celle-ci à l'établissement d'un plan d'action réclamant, pour son exécution, à la fois de la tradition et de la liberté, le respect des règles et le don d'improvisation. Ce qui m'incline encore à le penser, c'est que c'est surtout dès la

jeunesse, à l'heure de la formation intellectuelle et de l'assimilation des méthodes de travail cérébral, que le rapprochement éclate davantage. Si beaucoup de médecins, faute de loisirs ou de milieu favorable, n'arrivent pas à faire de la musique leur passe-temps habituel, il est bien peu d'étudiants en médecine qui ne se passionnent pour elle au quartier Latin, pendant les années d'études.

Voilà une bonne et utile contribution à la psychologie du musicien médecin ou, si vous le préférez, du médecin qui fait de la musique, sans jeu de mots.

L'alcoolisme et les têtes couronnées

Notre ami Legrain vient de nous faire une curieuse révélation sur le Lohengrin impérial.

L'empereur Guillaume possède, paraît-il, un gros paquet d'actions d'une grande brasserie de Hanovre. Il a touché cette année, comme dividende, 4.250 marks. Les années précédentes, il avait fait de meilleures affaires, ayant reçu jusqu'à 1.500 fr. de dividende par action.

Dans les assemblées générales d'actionnaires, l'empereur se fait toujours représenter. C'est qu'il s'intéresse à la brasserie. Ceci ne l'empêche point de n'avoir sur sa table que des vins sans alcool. Une fois de plus, la parole est d'argent, mais l'action est de diamant.

Pendant que nous tenons les têtes couronnées, rappelons que le roi de Suède, dans une audience accordée aux Bons Templiers, leur a déclaré qu'il se réjouissait des progrès de l'abstinence et qu'il travaillerait de toutes ses forces à la prohibition de l'alcool. Logique avec sa promesse, lors des grandes manœuvres de Aadalen, il offrit un banquet de 200 couverts, où il n'y eut ni vin ni bière ; il adressa de cordiales salutations autographes au Congrès antialcoolique de Londres.

Le Kronprinz, un abstinent réputé, ouvrit le Congrès de Stockholm et suivit assidûment celui de Londres.

Le roi de Danemark, répondant à une délégation des sociétés d'abstinence, a dit qu'il se réjouissait de pouvoir signer la première loi de prohibition en Europe (Islande), et qu'il en signerait une pareille avec satisfaction, pour le Danemark, le jour où les législateurs la lui proposeront.

Voilà qui est parfait. Encore si ces exemples partis de haut portaient leur fruit ! Et si, surtout, nos démocrates, au lieu d'encourager les croisades contre l'alcool, ne favorisaient pas la multiplication des cabarets, source inépuisable de revenus pour le fisc, mais aussi source de maux sans nombre, cause de décadence, progressive et irrémédiable, de la race.

Echos de Partout

Le père de Pasteur. — M. Rockefeller, le milliardaire américain, vient de donner l'argent nécessaire pour sauver de la destruction la maison où le grand savant Pasteur naquit à Dôle et pour en assurer l'entretien.

Le père de Pasteur était, comme on le sait, un petit tanneur. L'illustre chimiste l'aimait pieusement et, quand il devint directeur de l'Ecole Normale supérieure, il hébergea souvent dans son appartement le tanneur, de passage à Paris.

Le vieux paysan franc-comtois, même quand il était chez son fils, ne renonçait pas à ses habitudes campagnardes. C'est ainsi qu'il ne voulut jamais se servir de chandelles à Dôle. Il en apportait à Paris et il les brûlait à l'Ecole Normale. Il déclarait que l'odeur des chandelles lui était agréable et que, d'ailleurs, cet éclairage coûtait moins cher que tout autre.

Il se gardait de fréquenter les professeurs qui faisaient des cours dans l'établissement dirigé par son fils. Ce n'était point une société qui lui plut. Démocratiquement, il s'installait dans la loge du concierge et causait du matin au soir avec ce brave homme. Pasteur, qui voyait son père continuellement fourré chez ce modeste fonctionnaire, en était quelque peu agacé, mais il respectait trop l'auteur de ses jours pour lui faire la moindre observation.

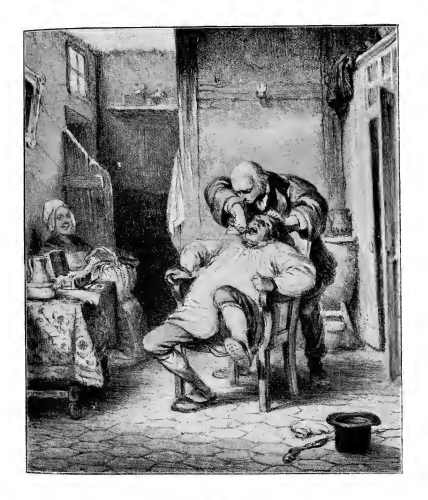
Avant d'être tanneur, le père de Pasteur avait servi dans les armées de Napoléon Ier. Il avait été sous-officier, s'était bravement conduit et avait gagné la croix sur les champs de bataille. Pasteur hérita de lui une certaine raideur militaire.

A l'Ecole Normale, il aimait montrer beaucoup d'autorité dans ses fonctions de directeur. Les élèves goûtaient peu cette façon de leur commander. Il avait exhumé un règlement qui datait du premier Empire et où il était spécifié que les Normaliens, le dimanche, devaient s'habiller en queue de morue pour sortir de l'Ecole. Il voulut imposer ce règlement aux jeunes gens, aux environs de 1880. On juge de l'effet que produisit cette prétention. Les élèves refusèrent obstinément de s'y soumettre, et le directeur dut céder.

Une autre fois, Pasteur voulut forcer les élèves à manger d'un plat qu'ils jugeaient mal préparé. Lui-même y goûta et leur ordonna d'imiter son exemple. Ils n'y consentirent point. Pasteur le leur fit servir au repas suivant. Ils n'y touchèrent pas ; et, comme pour le règlement relatif à la queue de morue, le directeur dut s'avouer vaincu.

(*Pêle-mêle*, 12 mars 1912.)

Iconographie médicale



CHEZ LE DENTISTE.

Echos de la « Chronique »

La tyrannie de la mode.

On parle souvent de la tyrannie de la mode ; le mot peut être entendu dans tous les sens. Notre confrère Henry Jagot nous rappelait ces jours derniers un fait qui atteste bien que la mode ne connaît aucun obstacle.

La preuve que la mode est au-dessus de tout, nous disait-il, c'est que le choléra lui-même, le terrible choléra de 1832, qui causa tant de deuils, et qui provoqua une véritable panique dans toutes les classes de la société, ce choléra, né en plein carnaval, n'empêcha pas l'orgie des robes et corsages romantiques et des toques crénelées.

M. Louis Maigron, à qui on doit des études tout à fait neuves et curieuses sur le romantisme, dont nous aurons à reparler, a reproduit, dans un de ses ouvrages (1), une lettre d'un abbé parisien, qui vitupère contre ces excentricités de la mode. Elle est trop plaisante, pour que nous ne vous la fassions pas connaître.

C'est à croire que nous sommes abandonnés du ciel ! écrit ce digne ecclésiastique. Partout, les plus affreux spectacles et les plus horribles misères ; partout la mort qui se met en évidence, comme dit Bossuet, et de la façon la plus épouvantable ; et partout aussi, hélas ! le même oubli des élémentaires devoirs, une insouciance à faire frémir. Où allons-nous, Dieu de miséricorde ! où allons-nous ? Celles qui devraient donner le bon exemple à votre peuple, qui ne devraient penser qu'à prodiguer aux pauvres et aux malheureux les marques de la charité chrétienne, on les voit occupées des intérêts les plus vils et les plus mesquins ! Leurs frères agonisent à leurs côtés, et elles pensent à leur parure ! Elles ne songent qu'à se vêtir comme les impudiques Isabeau de Bavière et Marguerite de Bourgogne, au lieu d'imiter la modestie de Blanche de Castille !

Vox clamans in deserto !

Tout prêt !

Dans une Exposition locale d'articles d'hygiène, à Munich, on pouvait apercevoir, dans un coin, un W.-C. qui, au premier coup d'œil, ne présentait rien de particulier ; s'approchait-on, on découvrait un petit écriteau portant cette inscription : *Tout prêt !* Un de nos abonnés, M. Zarn, ayant eu la curiosité de s'informer, il lui fut montré un appareil, qu'il nous décrit en ces termes : « par un petit rail latéral, on fait glisser dans le siège un arrangement spécial ; après quoi, on ouvre un robinet, qui communique avec un réservoir d'eau ; puis, on tourne une manivelle, qui met en rotation un disque, rempli de *petites brosses très douces*. On se livre à cette manœuvre complexe, non pas en entrant dans le *buen-retiro*, mais un peu avant d'en sortir. »

Si l'invention « prend », il est à craindre que l'industrie des papiers dits hygiéniques en subisse le contre-coup.

(1) *Le Romantisme et la mode*. H. Champion, éditeur, 1911.

Destinées jumelles.

M. Camille Flammarion objecte aux tireurs d'horoscopes : « Une reine et une fille de ferme, qui deviennent mères en même temps, devraient donner le jour à deux êtres régis par les mêmes lois... ? » (*L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 50.) A quoi il lui est répondu : n'est-il pas prouvé qu'un libraire, nommé Vital, naquit en même temps que Louis XVI et eut aussi une fin tragique, d'après les Mémoires de Fauche-Borel (I, 225 ; *Echo du Merveilleux*, 1910, p. 79) ; que deux jumeaux lorrains étaient malades en même temps (*Echo*, 1905, p. 78) ; qu'un certain Ralph, né le même jour qu'Édouard VII, s'est marié et est mort juste à la même heure que lui ; que le quincaillier Hemmings, né le même jour, à la même heure et dans la même paroisse que Georges III, prit la direction de son magasin, le jour où ce prince monta sur le trône, se maria le même jour, eut aussi 15 enfants, souffrit des mêmes crises de folie et mourut en même temps ? (*Ibid.*, 1911, p. 155).

Ces singularités, que signale un « amateur d'occulte » à l'*Echo du merveilleux* (1) ne manquent pas, évidemment, d'être impressionnantes. Parmi nos lecteurs, en est-il qui auraient fait déjà de pareilles constatations ?

Médecins de Théâtre, jadis et aujourd'hui.

« Parmi les théâtres de Paris qui font une consommation énorme de médecins, il faut citer en première ligne un théâtre qui ne figure pas cependant tout à fait au premier rang des scènes parisiennes, le théâtre du Château-d'Eau. Savez-vous combien, par un arrêté récent de M. le ministre des beaux-arts, ce théâtre compte de confrères ? Pas moins de seize ! Seize médecins pour un seul théâtre ! c'est autant que pour un corps d'armée. Que peuvent-ils donc avoir à faire, ces seize confrères ? Je vous le demande, mon cher lecteur, et vous seriez bien aimable de me renseigner sur ce point, qui ne touche pas cependant aux grands intérêts du pays. »

De qui ces lignes ? Rassurez-vous ; ceci fut écrit en 1876, dans l'*Union médicale*. On se plaignait déjà de la pléthore des médecins de théâtre ; que dirait aujourd'hui le brave Simplice (*aliàs* Amédée Latour), l'auteur de l'entrefilet cité ?

Il n'y a pas à dire : tout augmente.

A la santé du Roi !

Les sociétés anglaises de tempérance sont dans la joie, depuis que le Roi a fait savoir qu'il lui était indifférent qu'on portât sa santé, dans l'armée ou dans la marine, avec de l'eau ou avec du vin. Elles espèrent que l'alcoolisme en sera fortement enrayé. Elles se réjouissent à bon compte.

(1) 1er janvier 1912, p. 444.

La " Chronique " par tous et pour tous

Le nouveau costume de nos soldats.

Les journaux illustrés et même les images d'Epinal, chères aux gosses de tout âge, reproduisent, depuis quelques jours, à grand renfort d'enluminures, les nouveaux uniformes de l'armée française, dus au crayon du maître Detaille.

Du point de vue esthétique je ne dirai rien : ce n'est pas là mon affaire. Toutefois, il me semble bien que cette création n'est pas indigne du peintre du « Rêve », et que nous assistons là à un effort d'art un peu supérieur à celui que nous avait valu la tenue réséda, qui aura duré ce que durent les fleurs.., l'espace d'un été !

Je voudrais cependant recourir à l'hospitalité bienveillante de la *Chronique*, pour formuler, au point de vue médical, quelques critiques dont l'expérience pourrait bien vérifier la justesse.

Je vois qu'on a généralisé, ou à peu près, l'usage des bandes molletières de drap, déjà employées par les troupes alpines. A-t-on consulté un comité médical, ou plutôt les gens qui font de l'alpinisme à peu près tous les jours, c'est-à-dire les paysans de la Savoie et du Dauphiné ? Ceux-ci sont demeurés réfractaires aux susdites bandes, et je ne crois pas que ce soit par esprit de routine. Beaucoup vous diront qu'elles ont de multiples inconvénients. Elles sont très chaudes en été, et comme elles suppriment la couche d'air isolante contenue entre le pantalon et la peau (ou le caleçon), en hiver, elles protègent médiocrement contre le froid les jambes et les mollets, qui ressentent âprement les morsures de la bise. De plus, quoi qu'on ait avancé, au point de vue théorique, j'estime qu'elles gênent incontestablement la circulation veineuse et qu'elles occasionnent une sensation de fatigue et des crampes, tolérables à la rigueur pendant la marche, mais fort pénibles pendant les haltes ou le repos.

Logiquement, l'enroulement devrait commencer au-dessous de la cheville, alors qu'il ne débute qu'au quart supérieur du brodequin : les jeunes soldats, auxquels on ne peut raisonnablement demander de connaître la physiologie circulatoire (on leur apprend déjà tant de choses !), ne serrent pas également tous les tours ou, plutôt, ils bouclent avec une énergie particulière la dernière spire, celle du jarret, destinée à fixer et à arrêter la bande molletière.

Mais, me direz-vous, des millions de touristes portent, chaque année, ces bandes, au cours de leurs excursions, et nul ne s'en plaint. Je pourrais répondre que, s'ils les portaient deux cents jours par an, il en serait peut-être différemment et qu'ils deviendraient assez vite des candidats à l'état variqueux, mais je préfère soumettre la question à vos lecteurs et provoquer parmi nos confrères, particulière-

ment ceux des régions montagneuses, un petit referendum, qui nous permette à tous, civils ou militaires, de nous documenter sur cet intéressant point de détail.

D[r] X.,

médecin aide-major de 1[re] classe, de l'armée territoriale (1).

La signature du traité de Francfort.

Le prof. R. Blanchard dit avec raison (XIX, 156) qu'aucun *lapsus* ne doit être toléré dans la *Chronique médicale*. Permettez-moi donc de rectifier une erreur historique qui s'est glissée dans la remarquable *Vie des Seins* du D[r] Ed. Pluyette. « Je venais de visiter, déclare-t-il (XIX, 135), l'hôtel de ville et d'admirer la salle des Empereurs (Kaisersaal), où nos plénipotentiaires durent signer l'impitoyable traité de 1871. » Le traité de Francfort fut signé le 10 mai 1871, non dans le Roemer, mais dans l'hôtel du Cygne, où le propriétaire a gardé la table qui a servi aux représentants des deux pays. Quant au Roemer ou Hôtel de ville, c'est un bâtiment sans valeur artistique, tout comme le Constance, l'immeuble qui a servi au concile, qui n'est qu'une vaste grange.

La salle des Empereurs, rectangulaire, très grande, ne présente, à mon avis, rien de remarquable. Les portraits des empereurs sont fort ordinaires. Victor Hugo, dans *le Rhin*, septembre 1838, se livre, au sujet de ces portraits, à d'étranges divagations. La salle était munie de quarante-cinq niches, chacune réservée à un portrait. Quand Joseph II monta sur le trône impérial, en 1765, une seule place restait vide. En 1794, le portrait de François II, le quarante-cinquième roi des Romains, occupa la quarante-cinquième case. « *C'était la dernière niche, ce fut le dernier empereur. La salle remplie*, dit Victor Hugo, l'empire germanique s'écroula. »

Depuis 1870 on lit peu *le Rhin* ; aussi, j'ai cru devoir citer l'opinion de Victor Hugo, en 1838, sur la fin du Saint-Empire romain. Ces déclamations, que le voyageur de 1838, qui devait devenir pair de France, lance dans un style imagé, font sourire. Victor Hugo se piquait d'avoir étudié les sciences. « La paix universelle est une hyperbole dont le genre humain suit l'asymptote. Suivre cette radieuse asymptote, voilà la loi de l'humanité. » Enlevez au poète la magie du vers, le vide de la pensée apparaît. Le Rhin, *froide et grave étude de l'histoire, travail philosophique d'un penseur qui a espoir dans les princes et foi dans les peuples*, d'après l'auteur lui-même (conclusion, paragraphe 6), est aussi peu lisible que les mauvais mélodrames du même auteur, *Angelo*, *Marie Tudor*.

Paul Muller.

(1) Il nous a été impossible de déchiffrer la signature de notre confrère, qui voudra bien se faire connaître à nous, s'il le juge nécessaire.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

L'anthropophage de la rue Royale, en 1816.

A deux pas de la place de la Bastille, trépidante du bruit assourdissant des omnibus, des voitures et des autos, se trouve la place des Vosges, autrefois la place Royale, si riche en souvenirs de rixes héroïques et de galanteries. Entourée de ses antiques hôtels, supportés par des arcades écrasées, avec son mélancolique jardin, défiguré par une statue de Louis XIII qui a un tronc d'arbre sous le ventre, elle rappelle involontairement l'époque où elle était le rendez-vous de la cour et de la ville. Maintenant, elle est devenue silencieuse, triste et solitaire, comme la statue qui en occupe le centre, et ce n'est que vers le soir que les cris des bambins, qui viennent y jouer, à la sortie de l'école, réveillent les échos endormis.

Il y a cent ans, une petite rue, la rue Royale, partait de la rue Saint-Antoine pour aboutir à cette place imprégnée d'un parfum d'abandon et de vétusté. A l'époque de la semaine sainte, alors comme aujourd'hui, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, ainsi que les petites rues avoisinantes, était remplie de boutiques abritant des quantités considérables de saucissons d'Arles et de Lyon, de cervelas, de mortadelle de diverses provenances, de langues fumées et de baraques de saltimbanques contribuant à l'animation du marché. Mais le héros des saltimbanques, en 1816, c'était *l'anthropophage*, qui faisait la surprise et la terreur des visiteurs, ainsi qu'en témoigne ce rapport de police que nous avons trouvé aux Archives nationales et que nous avons tout lieu de croire inédit :

Pr Son Exc. le Ministre de la Police Generale.

Quand la vue des phénomènes rares, mais naturels, a épuisé sa curiosité, on se jette dans le monstrueux, ce qui amène en tout genre la dégénération du goût.

Pour enchérir sur ce qui s'est vu jusqu'à ce jour, un spéculateur de Paris s'est avisé de mettre en spectacle, dans une barraque, rue Royale, un Anthropophage, *venu, dit-il, de je ne sais quelle contrée d'Amérique où l'on mange ses semblables, mais qui, citoyen des environs de Saint-Denis, feint de ne pas entendre le français. Ce prétendu sauvage a d'abord amusé quelques badauds, en mangeant, sans indigestion, de la chair crûe, sur laquelle il paraît se jetter* (sic) *avec une extrême voracité ; mais, comme la curiosité a ses bornes, ce sauvage de Saint-Denis en est venu par degrés à manger des animaux vivans, qu'il écorche sous les yeux des spectateurs. Bien des chats et des chiens ont été victimes de ce jeu. Dernièrement ce sauvage a depécé, en un clin d'œil, un chien qui poussait des hurlemens affreux, pendant que l'anthropophage lui-même détonnait à gorge déployée. Les spectateurs révoltés quittèrent cette scène d'horreur.*

Elle est bien digne, à ce qu'on dit, du Sr RÉAU, *qui en a eu l'admirable idée.* RÉAU, *bonnet rouge de 1793, a toujours conservé les principes et les goûts de cette époque fameuse. Dans l'autel où il fait immoler des animaux, il lui échappe quelquefois, devant ses familiers, des propos qui font dresser les cheveux, propos contre le roi, contre les Bourbons.*

Le sauvage de RÉAU *fait des élèves. Déjà deux jeunes gens et la servante de Réau sont devenus carnivores à cru ; et un autre anthropophage, qui vient de lever boutique aux badauds du Temple, est apparemment sorti de la même école.*

Tout persuade qu'on a trompé M. le Préfet de Police sur la nature de ce spectacle affreux. Le peuple, après une révolution si cruelle, n'a que trop conservé des goûts barbares. Faut-il nourrir et fortifier cet horrible appétit par des spectacles que des Anglais mêmes ne pourraient supporter?

Le ministre de la police, en 1807, adressa aux préfets une circulaire qui défendait catégoriquement les combats d'animaux. « Ces spectacles, disait-il, sont indignes d'une nation douce et polie. »

Pourquoi en souffre-t-on de plus horribles, jusque dans la capitale ? Et que doivent penser de nos mœurs les étrangers qui y affluent de toutes parts ? Est-ce ainsi qu'ils seront encouragés à envoyer leurs enfants à Paris pour y apprendre des leçons de goût, de politesse et d'urbanité (1) ?

Docteur MAX-BILLARD.

Le Langage des seins.

La langue française est, indéniablement, riche en synonymes. Il n'en faut, pour preuves, que l'abondance d'expressions figurées pour désigner les appas dont, chez la femme, le buste est plus ou moins généreusement orné.

On dit, couramment, qu'elle a : du *pelotage* ou du *capitonnage*; qu'il y a *du monde au balcon* ; des *oranges sur l'étagère*.

On appelle aussi les éminences mamelonnées : des *avant-scènes*, des *avantages pectoraux*.

Le chanteur Nadaud les dénommait élégamment : d'*appétissantes protubérances*.

Un poète les qualifie de : *réservoirs de la maternité*.

A la vue d'une poitrine opulente, un Anglais s'écriait : « Oh ! les belles *laiteries !* » Un de ses compatriotes avait dit, d'une femme ainsi douée, qu'elle était *poitrinaire*.

Rapportons encore, au sujet de ces hémisphères luxuriants, l'anecdote bien connue du toast final, porté à un banquet. Un invité galant, ayant proposé de boire : *au beau sexe des deux hémisphères*, un de ses compagnons riposta par cet à-propos : « Et moi, je bois aux deux *hémisphères du beau sexe !* »

Saint-Simon avait dit d'une femme peu sensible, mais gourmande, qu'elle avait plus de *gésier* que de *cœur*.

A. B. (*Spa*).

(1) Arch. nat., F⁷, 6806, n° 1400.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Robespierre pharmacien. — Dans le *Temps*, du 4 janvier 1900, nous relevons un entrefilet où il est question d'un « M. de Robespierre, pharmacien à Carvin depuis plusieurs années ».

Il est à présumer que ce n'était pas seulement un homonyme du redouté conventionnel, mais un descendant, en ligne collatérale ; quelqu'un des collaborateurs de la *Chronique* a-t-il des éclaircissements à nous fournir là-dessus ?

B. R.

Le voile des parricides. — On sait qu'il n'y a pas bien longtemps encore, les parricides étaient conduits à l'échafaud *la tête recouverte d'un voile noir*. De plus, avant de leur trancher la tête, *on leur coupait la main droite*. Quelle est l'origine de ces usages ?

L'ablation préalable de la main du criminel était-elle pour corser, en quelque sorte, l'expiation d'une faute regardée comme particulièrement atroce ?

Quant au voile jeté sur la tête du coupable, je ne suis pas sûr de l'explication que j'en pourrais donner.

Quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il m'éclairer sur l'un et l'autre de ces deux points ?

Dr Drouet (*Paris*).

Le médecin J.-B.-F. Carrère. — Saurait-on s'il a été fait un portrait du médecin bibliographe Jean-Baptiste-François Carrère, ancien docteur-régent de la Faculté de médecine de Perpignan et membre de la Société royale de médecine ? Ce renseignement serait accueilli avec gratitude par un de ses confrères et compatriotes.

Dr Ecoiffier (*Thuir*, Pyrénées-Orientales).

Pourquoi dit-on histologie ? — Ἱστὸς signifie mât de vaisseau, pièce de toile, étoffe, par extension. Au contraire, le mot Ἱστίον a une acception bien précise. Il désigne, à proprement parler, la toile, un tissu, une voile. C'est donc *Histiologie* que l'on devrait employer, pour désigner la science des tissus.

Pourquoi a-t-on adopté le mot *Histologie* ?

Dr E. Fleury,
Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes.

Vieilles estampes médicales



Figure s. b. du no. 659.

L'ALIMENTATION DES ACCOUCHÉES DANS L'ART.

(Cf. la *Chronique*, XVI, 369, 652, 682 ; XVII, 587.)

Réponses.

Appel aux latinistes (XIX, 122). — Dans le n° du 15 février 1912 de la *Chronique médicale*, il est fait appel aux latinistes (page 122), pour traduire le mot *Bidellos*.

Votre correspondant a vainement cherché dans ses Dictionnaires. En effet, ni Forcellini ni Freund ne donnent ce mot.

Bidellus est un mot de basse latinité ; tout simplement, on en a fait *bedeau*. Il était donné aux porte-verges dans les églises des juridictions ecclésiastiques. On croit que ce mot *Bidellus* a été fait par corruption de *pedellus*, servant à pied (1). Fauchet dit qu'on les appelait autrefois *bedeaux* et que c'étaient des soldats paysans.

Le mot *bedeau*, selon quelques-uns, vient de l'hébreu *badal*, *ordinare*, *arranger*, ce qui regarde la fonction des bedeaux. D'autres le tirent de *pedo, seu baculo, quia virgâ utebantur*.

On a dit *pedellus* de *pedum*, qui est cette sorte de verge ou bâton dont les huissiers se servent, et de *pedellus* on a fait *bidellus*. Cela paraît plus vraisemblable : l'hébreu *badal* signifie *dividere*, diviser, séparer, plutôt qu'ordonner.

Spelmannus, Vossius et Somnerus le dérivent du mot saxon *Bidel*, qui signifie crieur public, sergent ou héraut.

Bedeaux se dit aussi de ceux qui servent d'huissiers et de porte-masses dans les Universités, qui marchent devant le Recteur et les Facultés.

On trouvera tous les détails désirables dans le *Dictionnaire de Trévoux*, au mot BEDEAU.

D[r] BERCHON.

— Mêmes réponses, mais moins complètes, des collaborateurs dont les noms suivent : D[rs] M. ADAM ; ASINUS ; BABIN, qui renvoie au Dictionnaire de Littré et à celui de Hatzfeld et Darmesteter ; professeur R. BLANCHARD ; A. BOUCHART (de Limoges) ; CONFORTOLA, de Sousse (Tunisie), CROUSTEL (de Lesvellec, près Vannes) ; Georges DESHOULIÈRES (Poitiers) ; ECOIFFIER (2) (de Thuir) ; GRIMOUD (Toulouse), qui nous signale, en passant, une erreur de ponctuation dans la phrase latine citée par M. G. Guillaume : il convient de rapporter après le mot *conveniant*, la virgule qui se trouve après le mot *decano* (3) : « on comprend ainsi que les docteurs ont été convoqués par le doyen, par l'intermédiaire des appariteurs » ;

(1) Dans les Universités allemandes, l'appariteur porte encore le nom de PEDEL (prof. R. Bl.).

(2) Cf. *Recherches historiques sur la Faculté de médecine d'Avignon* ; Montpellier, 1877, in-4°, 58 p.

(3) Même observation du D[r] ROLAND (de Poitiers) ; nous extrayons de sa lettre ce détail, qui ne se trouve pas dans les autres communications : « le *bidellus* figure aussi, comme appariteur religieux, dans les églises. *Bedeau*. V. le fragm. d'une bulle du pape Innocent VIII, de l'année 1484, où il faut lire : *per suum bidellum*. V. GOULET, *Compendium Jurium* et *Consultadinum Universitatis Parisiensis*, fol. 6, etc., et LITTRÉ, *Dictionnaire français*, au mot *bedeau*.

Drs O'Followell (de Paris) ; Tuvache (de la Flèche) ; Thibout (d'Enghien) : « en anglais, *beadle* désigne, à la fois, un bedeau d'église et un appariteur de Faculté... Bidel, le terrible dompteur, s'appelait, tout simplement, M. Bedeau ! » ; Weissenbach (de Fribourg).

— On trouve, dans le Dictionnaire latin-français : « bidellia », voir bdellium — « sorte de palmier — sorte de pierre ». Dans la phrase de la *Chronique*, ce n'est évidemment pas le sens du mot « bidellos ». Voici l'explication qu'en donne M. Marcel Walch, professeur de rhétorique à Moulins :

« R. Estienne, au mot « bidellos », se contente de citer le passage suivant du juriste Alciat :

« Ego, inquit, et gymnasiorum custodes, quos vulgo « bidellos » « appellabamus, hoc nomine (episcopi) significari posse arbitror, « idque ex Lucilii poetæ epigrammatis quæ Mercurium gymna- « siorum episcopum dicuit. »

Ainsi « bidelli » est le nom qu'Alciat et ses compagnons donnaient entre eux à des « custodes gymnasiorum », qu'il croit appeler « episcopi », d'après l'exemple de Lucilius. Un « episcopus » est, à proprement parler, un surveillant. « Bidelli » : donc surveillants de collège ; et dans la citation rapportée par la *Chronique*, désigne sans doute une autre catégorie d'employés de la Faculté de médecine.

Dr Smester (*Paris*).

— Le mot *Bidellos*, accusatif pluriel de « bidellus », n'appartient pas à la langue latine classique ; dès lors, rien d'étonnant qu'il ne figure point dans les dictionnaires. Ce terme appartient au latin du XIIIe siècle, et plus spécialement à celui qui était en usage à l'Université de Paris vers cette époque. Il signifie : bedeau ; dans l'espèce, il désigne une fonction similaire à celle de massier, ce qui dans les Universités belges est dénommé sous le titre d'appariteur.

Dr Maurice (*Gand*).

— *Bidellus* signifie bedeau ; c'est l'employé subalterne appelé aujourd'hui appariteur.

Suivi par un recteur de bedeaux entouré. (Boileau, Satire VIII.)

Dans le bas-latin, on disait *bedellus* ; le mot a passé dans le provençal, *bedel* ; dans l'italien, *bidello* ; dans l'allemand, *büttel*.

Dr Rosaime.

— Avant la Révolution de 89, toute Université comprenait les quatre Facultés : *Arts, Médecine, Droit, Théologie*.

L'Université avait à sa tête un chancelier (généralement l'archevêque), un recteur (généralement un étudiant), un conseil d'administration et un factotum appelé bidellus, *bedeau*. Nous l'appelons aujourd'hui *appariteur*. Chaque Faculté avait le sien ; quatre Facultés, quatre bidellos.

Il y avait un bedeau général ; c'était un personnage nommé à l'élection par le recteur et son conseil ; il prêtait le serment de fidélité et de discrétion. Dans les cérémonies religieuses ou universitaires

il portait la masse ; il se composait une physionomie imposante, car il était pénétré de la gravité de ses fonctions, dont les principales consistaient à convoquer les étudiants et les docteurs à tous les actes de l'Université, qui étaient toujours précédés d'une cérémonie religieuse « POST REM SACRAM ».

Dans beaucoup de cathédrales il existe encore un SUISSE pimpant, majestueux, argenté ou doré sur toutes les coutures et un bedeau (*bidellus*), beaucoup plus modeste dans son allure et son uniforme.

Béranger l'a chanté avec l'humeur joyeuse dont sa verve était pleine :

Pauvre bedeau, métier d'enfer.
La grand'messe aujourd'hui me damne...

Dr F. CHAVERNAC.

— La solution de la question a été également donnée par les Drs BRAZIS (de *Mulhouse*) : de COOPMANN (de *Lille*) : CRAVEIRO LOPES, chirurgien de l'hôpital San-José (de *Lisbonne*) ; Cav. L. MORPURGO, médecin de l'hôpital italien de *Tunis* ; Lucien NILMART, de *Bruxelles*.

A tous, encore une fois, merci, au nom de notre collaborateur J. Guillaume et à celui de la *Chronique*, à laquelle on veut bien témoigner tant d'intérêt. L. R.

— En réponse à la demande de M. Guillaume, cherchant le sens du terme latin *Bidellos*, cité dans l'article V des *Statuts de la Faculté de Médecine de Paris*, en 1696, voici l'avis de mon père, professeur de l'Université, qui s'est depuis longtemps spécialisé dans l'étude et la traduction des auteurs latins et grecs :

« *Bidellos* n'a jamais été un mot latin, et il est plus juste de lire à la place de ce barbarisme le mot *libellos*, qui signifie petit écrit, billet et enfin affiche. On trouve, dans Suétone, l'expression : *Edere per libellos*, faire connaître par des bulletins, et dans Cicéron : *Dejicere libellos* : enlever les affiches.

« Avec *libellos*, qui semble être le terme exact, le sens de la phrase est très clair : « Tous les deux ans, le samedi précédant les calendes de février, les docteurs en médecine se réuniront, après la messe, dans les Ecoles supérieures, convoqués la veille par le Doyen ; des affiches feront connaître d'une façon bien précise le motif de la réunion. »

On peut également traduire *libellos* par lettres, envoyées à chacun (*specialim*) ; ou le Doyen faisait sa convocation par lettres, ou il la faisait afficher. Dr PERDRIGEAT.
(*St-Porchaire*, Charente-Inférieure.)

Même réponse de M. G. POYER, interne de la Maison de santé de *Saint-Maurice* (Seine) et du Dr PRIVÉ (de Charenton-le-Pont).

On ne dira plus que les médecins ne savent pas le latin !

Cas de fétichisme du pied (XVIII ; XIX, 128, 157). — Doit-on faire entrer dans la catégorie des fétichistes du pied, et de la jambe

qui le surmonte, les organisateurs de l'attraction suivante, inédite, croyons-nous, et dont certains bals montmartrois avaient conservé jusqu'à présent le monopole ?

Le jeudi 14 mars, à 4 heures, a eu lieu, à Arcachon, le grand bal annuel de la Mi-Carême, et un des principaux « numéros » fut ou devait être un *grand concours de mollets*, à l'instar de Paris.

Voici comment un journal local annonçait cette attraction, qu'on peut dire sensationnelle :

Les dames de tous âges et les jeunes filles y prenant part, pourront conserver le plus strict incognito. Le concours aura lieu sous le masque, et pour la Mi-Carême, afin de ne susciter aucune gêne, aucune retenue parmi les concurrentes et le public. La direction, pas plus que le jury, ne cherchera et ne devra connaître les porteuses de mollets primés. Le concours aura lieu à minuit. Entre 11 h. et minuit, les concurrentes devront aviser la directrice, Mme Berthe Rob, afin qu'elle-même leur assigne leurs places ; chaque concurrente sera désignée par un numéro. La direction affirme que ne sera connue que celle qui aura voulu l'être. La condition essentielle est d'être chaussée de *bas noirs*, sans bottines ni souliers d'aucune sorte, au moment du concours ; seules, les *jambes* seront exposées, du pied au genou, et une jambe seulement de chaque concurrente. Un jury sérieux et compétent a été constitué. Les prix qui seront décernés valent la peine d'exposer une jambe à la vue du public.

G. C.

Ils n'ont pas dû s'embêter, les édiles arcachonnais !

Parrains de mots médicaux (XVII, 93, 735). — A notre époque où, les découvertes chimiques se multipliant, il faut trouver un nom pour caractériser chaque produit nouveau, l'embarras est souvent bien grand.

Il nous revient que ce problème, parfois très délicat, a reçu, il y a quelque temps et dans une maison amie, une solution fort élégante.

Il s'agissait de baptiser le phospho-mannitate de fer, nouveau composé dû aux travaux bien connus de MM. Portes et Prunier. Nos amis eurent la délicate attention d'offrir au fondateur de la maison Chassaing le parrainage de ce produit et, du prénom de M. Eugène Chassaing, ils tirèrent le mot « Eugéine ».

Le parrain a porté bonheur à son filleul, qui a grandi et prospéré, grâce à l'appui, il faut bien le dire, que veulent bien lui donner nos confrères et lecteurs, qui savent que, pour les bons médicaments, comme pour les jeunes héros,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

L. R.

Le dernier docteur de Strasbourg (XVIII, 688 ; XIX, 158). — Voulez-vous dire à votre correspondant le Dr Grosclaude, d'Elbeuf :

1° Que personne n'a jamais dit que M. Claudot fût le dernier médecin à Strasbourg — sa thèse date, en effet, du 8 décembre

1866 ; — mais qu'au moment où il a quitté l'armée *active*, il se trouvait être le dernier médecin militaire reçu par la Faculté de Strasbourg ;

2° Que MM. Zuber et Grosclaude (thèses : 7 janvier 1870) ne sont pas les derniers médecins reçus par la Faculté de Strasbourg et que 33 thèses ont encore été soutenues entre le 8 janvier et le 12 août 1870 ;

3° Que M. Gass (thèse : 12 août 1870) n'est même pas le dernier médecin reçu par Strasbourg, puisque — après la guerre — pendant l'année 1872, l'*Ecole libre de médecine de Strasbourg* a encore reçu 17 docteurs en médecine, dont les diplômes ont été approuvés par le Président supérieur de l'Alsace-Lorraine, et reconnu plus tard par le gouvernement de la République française.

Les cinq dernières thèses de Strasbourg sont du 28 septembre 1872.

Dr Ch. Darras.
(*Paris*.)

— M. le Dr Grosclaude (d'Elbeuf) commet deux erreurs, en voulant rectifier celle d'un confrère.

Il résulte des archives de la Faculté de médecine de Strasbourg, déposées à la Faculté de médecine de Nancy, qu'il y a eu 44 thèses soutenues en 1870 :

25 en janvier (du 3 au 19 inclus) ;
2 en février (5 et 21) ;
2 en mars (8 et 19) ;
4 en avril (du 4 au 30 inclus) ;
2 en mai (14 et 18) ;
2 en juin (15 et 25) ;
5 en juillet (du 1er au 29) ;
2 le 12 août (MM. Meyer (Charles) et Gass (Antoine).
44

Ce sont les derniers.

M. Zuber était, dans l'ordre chronologique, le 10e, et M. Grosclaude, le 11e sur 44.

Ce qui est dit pour Claudot est exact.

Le nombre des thèses soutenues pour le doctorat a été de 1.159, du 19 vendémiaire an VIII au 31 décembre 1837 ; de 1.000, du 1er janvier 1838 au 22 mars 1867 ; et de 303, du 27 mars 1867 au 12 août 1870.

Soit un total de 2.462 thèses.

F. des Cilleuls,
Secrétaire de la Faculté de médecine de Nancy.

Le cinquième orteil serait-il à la veille de disparaître? (XVIII, 759). — Le Dr Albert Vidal de Grasse, dans la question qu'il pose (*Chronique médicale*, 1911, page 759), fait sans doute allusion à

un article que j'ai publié, après 1905, dans la *Gazette médicale du Centre*, sous le titre de : *les Clinodactylies, camptodactylie, déviations des doigts en varus et varus* (tiré à part, in-8° de 54 pages, Vigot, éditeurs, Paris). Mais le Dr Vidal exagère singulièrement les conclusions que j'ai formulées. Voici, d'ailleurs, le passage essentiel de cet article :

C'est au petit doigt que se rencontrent avec une très grande fréquence les clinodactylies. Nous avons trouvé 160 auriculaires camptodactyliques, contre 29 annulaires, 10 médius et 4 index. Pour les déviations latérales, le petit doigt varus est la disposition la plus fréquente. D'autres variations osseuses sont aussi plus fréquentes au petit doigt. M. Féré a attiré l'attention sur le raccourcissement de ce doigt et a décrit l'*oligodactylie cubitale*, qui frappe presque exclusivement l'auriculaire, puis, plus rarement, l'annulaire. M. Clément Lucas, d'autre part, note que c'est l'auriculaire qui présente les variations de volume les plus importantes.

On sait, enfin, que l'hyperdactylie cubitale est de toutes la plus fréquente. De même, la fusion du Ve métacarpien avec le IVe est plus fréquente que la fusion des autres métacarpiens entre eux.

La phalangine de l'auriculaire est très souvent réduite de longueur, de même que l'hypophalangie ou absence de cette phalangine et sa fusion avec la phalangette sont plus communes au 5e doigt qu'aux autres. On sait, d'ailleurs, que la réduction de la phalangine ou sa soudure avec la phalangette est un fait très fréquent pour le 5e orteil : sur 838 pieds, Pfitzner a observé la fusion des deux dernières phalanges 310 fois pour le 5e orteil, 13 fois pour le quatrième, 4 fois pour le troisième et 3 fois pour le second.

D'autre part, les variations des muscles et des vaisseaux sont également plus fréquentes aux 5es doigt et orteil, qu'à tous les autres.

En résumé, on constate, à la main et au pied, une tendance à la réduction des rayons par la réduction en longueur d'abord, puis en nombre des segments qui les constituent

L'auriculaire et le 5e orteil sont donc des organes qui évoluent vers leur disparition. Comme tous les organes dont l'évolution phylogénique est très active, ils sont très exposés à présenter des malformations morphologiques, tant pour le système osseux que pour les systèmes musculaire et vasculaire et sans doute aussi pour le système nerveux.

Dr Louis Dubreuil-Chambardel (*Tours*).

Baume Tranquille ou Tranquile ? (XVIII ; XIX, 28). — Un correspondant de la *Chronique* a évoqué, à ce sujet, le souvenir d'un médecin né à Orléans, dont il a trouvé la mention dans la correspondance de Voltaire. Voici une petite note à cet égard : « François Aignan, né à Orléans, prit le bonnet de docteur à Padoue, vers la fin du xviie siècle ; exerça à Paris, fut médecin du roi et du prince de Condé et fut reçu docteur de Paris, le 27 juin 1703. Il écrivit plusieurs ouvrages : *le Prêtre médecin* ; *Traité du café et du thé* (1696) ; *Traité de la goutte* (1707). Mourut à Paris le 30 janvier 1709. Il fut l'un des deux Capucins du Louvre et y travailla la chimie, sous le nom de *Père Tranquille.* »

Dr Georges Petit (*Paris*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

P. Lacombe, *La première Commune révolutionnaire de Paris*. Librairie Hachette, Paris, 1911.

Lysis, *Contre l'oligarchie financière en France*. Albin Michel, Paris (3 fr. 50) ; — du même, *Les capitalistes français contre la France*. Albin Michel, Paris (1 fr. 50).

Dr E. Monin, *L'Hygiène de la beauté*. Octave Doin et fils, Paris.

Dr Foveau de Courmelles, *La vivisection, erreurs et abus*. Librairie E. Basset, 1912 (8 fr. 10), Paris.

F. Loliée, *Talleyrand et la société européenne*. Paris, Emile-Paul, éditeur, 1911 (7 fr. 50).

F. Laurentie, *Le rapport de M. Boissy d'Anglas*. Paris, Emile-Paul, éditeur, 1911.

Dr Max-Billard, *Un fils de Napoléon Ier*. Paris, édition de *La Revue*, 1911.

Raymond Meunier, *Les âmes en peine : Les Fous*. Paris, E. Sansot et Cie (1 fr.).

Adolphe Rivet, *Les derniers jours de Jérusalem*. Paris, A. Messein, 1911 (3 fr. 50).

John Grand-Carteret, *Une victoire sans guerre*. Paris, Schleicher, 1911 (2 fr. 50).

Piéry (M.) et Roshem (G.), *La phtisiothérapie au XIXe siècle : de la saignée au sanatorium*. Félix Alcan, Paris (extrait de la *Revue de médecine*, n° 12). 1911.

Piéry (M.) et Rémy (A.), *La phtisiothérapie dans l'antiquité* (extrait de la *Revue de médecine*, n° 9, 1911). Félix Alcan, Paris.

Piéry (M.) et Sarrazin (L.), *La phtisiothérapie en Occident* (extrait de la *Revue de médecine*, n° 11, 1911). Félix Alcan, Paris.

Argent (Jacqueline d'), *Les reins kystiques*. Paris, G. Steinheil, éditeur, 1912.

Guerbet (Maurice), *La lutte contre la tuberculose dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*. Paris, Jouve et Cie, éditeurs, 1911.

Cauzons (Th. de), *La magie et la sorcellerie en France*, 3e et 4e vol. Dorbon aîné, Paris.

Mavéric (Jean), *La médecine hermétique des plantes par art spagirique*. Dorbon aîné, Paris.

Rochas (Albert de), *La science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité*. Dorbon aîné, Paris.

Couëtoux (Dr René), *Régime de l'enfant*, Paris, O. Doin et fils, éditeurs (1911).

Couëtoux (Dr René), *Traitement prophylactique de la phtisie*. Paris, O. Doin et fils, éditeurs. 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE — N° 8 — 15 Avril 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

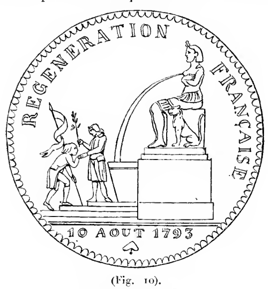
LA VIE DES SEINS (1)

(Suite)

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard Pluyette,
Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.

Il nous faut, à présent, faire une grande enjambée et franchir d'un seul bond plusieurs siècles pour arriver au 10 août 1793. Ce



(Fig. 10).

FONTAINE DE LA RÉGÉNÉRATION.

jour-là, d'après les plans du peintre David, on éleva sur les débris de la Bastille la fontaine monumentale de la Régénération. Une statue colossale en plâtre représentait la Nature assise entre deux

(1) V. les nos du 1er février et du 1er mars 1912.

lions. La tête était coiffée comme un sphinx égyptien, le torse et les jambes nus ; les bras, s'entrecroisant sur le sternum, soutenaient des seins énormes, desquels jaillissait l'onde régénératrice.

Witkowski, qui a reproduit cette scène allégorique (1), raconte ainsi le prélude de la fête :

Le président de la Convention, le bel Hérault de Séchelles, homme aimable, ami de tous les partis, vint à la tête du cortège, et dans une coupe antique puisa l'eau vive, étincelante des premiers rayons du matin. Il porta la coupe à ses lèvres et la passa aux quatre-vingt-six vieillards qui portaient les bannières des départements. Ils disaient : nous nous sentons renaître avec le genre humain. Ils burent, et le canon tonnait (fig. 10).

Ces faits historiques, puisés à des époques et dans des contrées diverses, nous montrent qu'en tous temps et en tous lieux, le sein de la femme, symbole de la fécondité, a été utilisé habilement pour réjouir l'âme populaire et stimuler l'appétit génésique des foules.

CHAPITRE II

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS LA PEINTURE ET LE DESSIN.

Pour la reproduction de l'excrétion lactée, la sculpture, art sublime mais limité par la matière elle-même, a dû se confiner dans les fontaines ubérales. La peinture, au contraire, voit s'ouvrir devant elle un horizon plus étendu ; le dessin, le coloris, la perspective, lui assurent des procédés variés ; aussi, nous allons voir défiler sous nos yeux des scènes mythologiques, religieuses, fantaisistes ou badines.

La première idée qui devait s'éveiller dans le cerveau des peintres de la Renaissance, c'était la traduction des légendes païennes, et celle de la voie lactée, attribuée au lait divin de Junon, les séduisit, en effet.

Nous avons rapporté, dans *l'Accouchement dans l'Art*, la parturition d'Alcmène, poursuivie par la jalousie de Junon, et délivrée grâce au clairvoyant subterfuge de Galanthis. Rendue plus courroucée, l'irascible Reine des dieux changea Galanthis en belette, puis songea à se venger sur Héraclès, que sa rivale avait pu mettre au monde malgré elle.

Alcmène, redoutant justement la jalousie de Junon, exposa son fils dans un champ. Mercure, qui était le facétieux de l'Olympe, prit délicatement l'enfant et le déposa sur le sein de Junon endormie ; or, Héraclès, dont les maxillaires étaient déjà puissants et l'appétit robuste, mordit cruellement le sein de la déesse, qui se retira en sursaut, laissant ainsi son lait s'échapper dans l'Empyrée, où il vint former la voie lactée, que nous admirons dans les nuits sereines. Telle est la légende grecque généralement admise ; mais il

(1) Witkowski, *Anecd. hist. et religieuses*, p. 11.

est d'autres versions. C'est ainsi que Jules Romain, le disciple favori de Raphaël, suppose que Minerve rencontre Héraclès tout nu dans la campagne où Alcmène l'a exposé ; prise de commisération, elle prend l'enfant et le fait allaiter par une nymphe.

Nous ne reproduisons pas cette toile, parce que l'excrétion lactée fait défaut, mais on y constate sans effort qu'Héraclès n'y va pas de mâchoires mortes ; la nourrice bénévole soutient son sein de sa main gauche, tandis que sa droite est crispée en extension ; sa bouche s'entr'ouvre pour jeter un cri de douleur et ses sourcils sont rectilignes.



(Fig. 11).

LE TINTORET. ALLAITEMENT D'HÉRACLÈS.

Le Tintoret semble avoir mieux compris l'idée maîtresse de la légende. Sa composition (fig. 11) est plus exacte, sa conception plus mythologique, sa facture plus artistique. La souveraine de l'Olympe est mollement étendue sur une nue

... dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Cette nudité voulue a permis à l'artiste d'esquisser les contours charmants de ce corps de déesse. S'il l'a dépouillée de la trame légère qui emprisonnait ses appas, il s'est bien gardé de la priver de ses bijoux ; ses poignets sont enlacés de bracelets forgés sans doute

par Vulcain, et sa tête est ornée d'un diadème de gemmes noyées dans sa chevelure. Le Tintoret savait déjà qu'une femme, fût-elle déesse, n'abandonne jamais ses parures, même en dormant.

A la droite du tableau, fendant l'espace avec rapidité, un dieu vient poser Héraclès sur le téton royal. Quelle est cette divinité ? Ce n'est pas la sage Minerve, comme dans la toile de Jules Romain ; ce n'est pas non plus, comme l'indique la légende grecque, le messager ordinaire, Mercure au pétase ailé, c'est Jupiter lui-même. Il est reconnaissable à sa figure olympienne, et la présence, à ses côtés, de l'aigle tenant la foudre dans ses serres, en est la preuve évidente. L'artiste vénitien a voulu faire une scène familiale, propre à réjouir M. Paul Bourget, si l'on songe, en effet, que Jupiter est à la fois le frère de Junon, son époux trop volage et le père d'Héraclès. Au Salon des humoristes, ce tableau aurait pu avoir du succès, avec ce sous-titre : *En famille*.

Cependant Héraclès s'est jeté avec avidité sur la mamelle appétissante ; ses gencives durcies mordent avec trop de frénésie le mamelon et le liquide s'échappe en traînées lactescentes, qui vont s'achever en étoiles. On remarquera que ces jets de lait se dirigent verticalement au zénith, alors qu'ils devraient, suivant les lois de l'hydraulique, décrire une parabole tombant à terre. C'est le seul exemple qu'il nous ait été donné de rencontrer. Si le Tintoret a ainsi méconnu la loi de la chute des corps, c'est qu'il voulait mieux exprimer que ce lait va se perdre et s'éterniser sur la voûte étoilée.

Ce superbe tableau se trouve à Londres, dans la *Galerie nationale*.

Rubens, dont l'infatigable pinceau s'est exercé sur tant de sujets divers, s'est davantage écarté de la légende. Descendue de son char, qui vient de parcourir l'orbe céleste traîné par les paons emblématiques, Junon (fig. 12) s'est étendue sur l'ouate d'un nuage, pour mieux remplir sa fonction nourricière.

C'est ici que se révèle la différence entre les deux artistes. Le Tintoret nous représente Junon surprise par l'allaitement d'Héraclès, que Jupiter, de ses bras puissants, maintient collé, *invita Junone*, sur le sein de la déesse. La Junon de Rubens, au contraire, se soumet volontairement au caprice de son époux, et, de son plein gré, présente sa mamelle gauche à l'affamé qu'elle enlace de son bras.

... Et Junon vit son beau sein d'ivoire
En un fleuve de lait ainsi changer les cieux.

La supériorité du peintre vénitien sur le peintre anversois est évidente, non seulement par l'exactitude légendaire, mais surtout par une composition plus mâle, une anatomie plus rigoureuse.

La Junon du Tintoret a vraiment, c'est bien le cas de le dire, un corps de déesse ; la Junon de Rubens rappelle plutôt l'opulence flamande de ses modèles accoutumés. Il a beau la parer d'atours artificiels, ceindre son cou d'un collier de perles, encercler son biceps d'un bracelet, c'est une gaillarde, superbe si l'on veut, voire même

aphrodisiaque, mais ce n'est pas la Junon qui sur le mont Ida osait lutter avec Vénus et Minerve pour le prix de la beauté.

Jupiter peut prêter à des considérations analogues. Dans le tableau du Tintoret, son rôle est vraiment actif ; dans un vol plané, il se précipite du haut des nues, pour déposer à l'improviste le fils d'Alcmène sur le sein de Junon endormie.

Dans le tableau de Rubens, son attitude est autrement passive ; assis à l'arrière du char, les jambes croisées et la tête accoudée, il regarde cette scène d'allaitement plus qu'il ne s'y intéresse. Sa pose est celle d'un chemineau vanné, à la barbe embroussaillée ; elle est indigne de celui qui fait trembler l'Olympe d'un simple froncement de sourcils. Son réalisme physique est choquant, parce qu'il y manque le style ; si Rubens ne nous avait pas laissé d'autres scènes mythologiques, Fromentin aurait raison de dire que l'Olympe « l'ennuie ».



(Fig. 12).

RUBENS. ALLAITEMENT D'HÉRACLÈS.

Nous arrêtons là ce parallèle, qui est tout en faveur du Tintoret ; mais Rubens a tellement révolutionné l'art de la peinture, que les artistes qui sont venus après lui s'en sont inspirés.

Eugène Devéria a fait mieux que de s'en inspirer, il en a donné une très pâle copie, on dirait presque une réplique. Au sommet du même nuage, on voit le même char et les mêmes paons ; les trois personnages sont semblables, et semblables aussi leurs attitudes ; on retrouve pareillement la même pluie d'étoiles qui part du sein de Junon en feu d'artifice. Si le peintre de *la Naissance de Henri IV* n'avait à son actif que ce tableau de chevalet, son nom ne serait certainement pas arrivé jusqu'à nous.

Passons maintenant, sinon du grave au doux, du moins du plaisant au sévère, et élevons-nous du profane au sacré.

Saint Bernard, de l'ordre des Cisterciens, et fondateur de l'abbaye de Clairvaux, eut pendant toute sa vie un culte très dévotieux pour la sainte Vierge. Un jour que le vénérable abbé priait avec cette ferveur extatique réservée aux seuls élus, la Mère de Dieu lui apparut, avec son divin Fils qu'elle allaitait. Pour récompenser son zélé serviteur, elle dirigea un jet de son lait sur ses lèvres, afin de rendre ses paroles plus suaves, et, de fait, saint Bernard devint un apôtre éloquent et une des plus belles intelligences du XIIe siècle.



(Fig. 13).

VISION DE SAINT BERNARD.

Cette histoire paraît renouvelée des Grecs. On raconte, en effet, que Platon dut la douceur de son éloquence au baiser d'une abeille, qui se posa sur ses lèvres, alors qu'il dormait sur le mont Hymette. Vraie ou fausse, cette légende, comme celle de la Voie lactée, devait tenter le pinceau des artistes.

La reproduction la plus ancienne que nous connaissions se trouve naturellement dans le Missel de l'Ordre des Cisterciens de L. A. Guinta (fig. 13).

La composition est naïve et le dessin enfantin.

Saint Bernard est agenouillé, revêtu d'une chape richement brodée, ce qui est en contradiction avec la règle cistercienne qui exige la pauvreté même dans les ornements sacerdotaux. Cette chape enveloppe complètement le corps du saint, dont on n'aperçoit que la tête barbue et les mains jointes pour la prière. La mitre abbatiale est à terre devant lui, tandis que la

crosse, autre emblème de ses fonctions, repose sur son épaule droite. Au-dessus de sa tête, flotte une banderole sur laquelle on lit : *Monstra te esse matrem,* paroles de saint Bernard que nous retrouverons dans d'autres productions.



(Fig. 14).

VISION DE SAINT BERNARD. (MUSÉE WALLRAF-RICHARTZ.)

La Vierge, d'une taille démesurée, — car le buste est ostensiblement disproportionné, — est dans une attitude assise ; l'Enfant Jésus se tient debout sur les genoux de sa Mère dans un équilibre un peu instable, car il ne repose que sur la jambe droite, la gauche étant légèrement banchée ; mais il était dit que tout devait être gauche dans ce malheureux petit Jésus, car c'est encore de la main gauche qu'il donne sa bénédiction au vénérable abbé.

Sa mère et lui sont nimbés.

La Vierge a la mamelle nue et sa main semble l'exprimer pour faire gicler le lait, qui est reproduit par un simple trait d'union entre le mamelon de Marie et les lèvres du religieux, du sein au saint.

L'attitude de la main droite est surtout critiquable ; la Vierge exprime son sein, comme nous exprimons une poire en caoutchouc, tandis que les nourrices qui présentent le sein font saillir le bout entre l'index et le médius.



(Fig. 15).

VISION DE SAINT BERNARD. (ÉCOLE ALLEMANDE.)

D'ailleurs, ce qui achève de démontrer l'enfance de l'art, c'est l'esquisse d'un arbre inutile, placé en arrière, au second plan.

D'après l'archéologue Didron, cet épisode serait peint sur un des vitraux de l'église de Laisne-au-Bois, dans l'Aube. Nous ne l'avons pas vu, mais par la description qu'en donne Witkowski, d'après Didron, ce doit être une copie fidèle de ce dessin.

On y voit saint Bernard à genoux, en habits de son ordre, et la crosse adossée à l'épaule ; il reçoit dans la bouche un ruisseau de lait, que la Vierge assise fait couler de son sein, tandis que l'enfant Jésus placé sur les genoux de sa mère donne sa bénédiction à l'illustre orateur sacré. Au-dessus de la tête de saint Bernard, sur une banderole, on lit : *Monstra te esse matrem*, paroles du saint lui-même (1).

(1) Witkowski, *Anecd. hist. et rel. sur les seins et l'allaitement*, p. 121.

Lors d'un récent voyage à Cologne, j'ai trouvé, dans une petite salle du Musée Wallraf-Richartz, deux toiles reproduisant cette vision de saint Bernard. Le nom des artistes est inconnu, mais ce sont vraisemblablement des primitifs.

L'une de ces toiles montre la Vierge découvrant son sein aux regards de l'extatique, mais comme le giclement du lait fait défaut,



(Fig. 16).

VAN DIEPENBEECK. VISION DE SAINT BERNARD.

je ne la cite que pour mémoire, tandis que l'autre rentre pleinement dans l'objet de cette étude (fig. 14).

La scène se passe derrière les murs crénelés d'un monastère. Ce n'est plus un respectable abbé chapé et mitré, c'est un simple moine agenouillé dans sa robe de laine blanche ; sa sainteté est caractérisée par l'auréole qui

nimbe son chef, tandis que son pouvoir ecclésiastique est symbolisé par la crosse qui repose sur son épaule gauche. Sa tête rasée est ceinte d'une couronne de cheveux, son visage est juvénile, mais un peu atone; son regard fixe et oblique en haut et en dehors, semble contempler dans l'extase éternelle l'éternelle beauté. Au-dessus de sa tête, une banderole contournée en point d'interrogation reproduit l'invocation : *Monstra te esse matrem.*

La Vierge est debout, drapée dans une longue robe très étoffée ; elle incline sa tête très légèrement, mais avec complaisance, vers son adorateur, qu'elle domine de sa haute stature. Elle porte son fils sur son bras droit ; tandis que sa main gauche effleure, plus qu'elle ne le soutient, son sein droit, développé en forme de dôme. Mais l'artiste l'a malencontreusement placé au milieu de la poitrine, au-dessus de la fourchette sternale, en sorte que la Vierge paraît n'avoir qu'un sein et être ainsi affligée de cette rare anomalie qu'on appelle l'amazie simple, ou absence d'une mamelle. Quoi qu'il en soit, du mamelon part un jet de lait, qui vient aboutir au-dessus du menton de saint Bernard.

Quant à l'Enfant divin, c'est tout simplement un monstre anatomique. Le torse ultra démesuré est surmonté d'une tête de microcéphale ; les membres ont subi un arrêt de développement ; la cuisse, fléchie à angle droit, repose tout entière sur la racine du pouce de sa mère : c'est le record du raccourci ; les membres supérieurs, d'une gracilité qui fait peine à voir, s'appuient maladroitement sur le sein maternel, pour prendre part à l'excrétion lactée.

Ce défaut absolu des proportions se retrouve dans les autres personnages, et surtout dans les mains. Les doigts de saint Bernard sont déjà un peu longs, mais ceux de la Vierge dépassent toute mesure, et c'est bien là la signature d'un primitif.

Le tableau suivant (fig. 15) est plus allégorique et sa composition le rapproche, en effet, de la légende. Nous ignorons malheureusement à quelle époque il appartient et quel est le nom de son auteur, mais son aspect général nous le fait classer dans l'École allemande.

Comme une divinité païenne, la Vierge trône sur un nuage, et le vent qui charrie la nue s'engouffrant sous son manteau le fait flotter derrière ses épaules ; son fils déjà grandet est assis à ses côtés. La main droite, dans l'attitude classique, exprime son sein, d'où s'échappe un filet de lait qui vient retomber sur les lèvres d'un religieux relégué dans un angle du tableau.

Il n'y a pas d'erreur possible sur cette scène ; l'auteur a d'ailleurs gratifié chaque personnage d'attributs caractéristiques. Sur la chevelure de la Vierge est placé un diadème, entouré lui-même d'une auréole d'étoiles ; un nimbe radié enveloppe la tête du petit Jésus ; enfin, le moine est un Père de l'église, comme l'atteste à l'angle supérieur de la toile une plume trempée dans une écritoire, et un peu au-dessus une mitre qui a l'air de s'envoler par-dessus les moulins.

La toile suivante (fig. 16) appartient à l'École flamande, puisqu'elle est d'Abraham Van Diepenbeeck, élève de Rubens. Nous croyons, sans pouvoir l'affirmer, qu'elle est au *Musée de Gand*. Le style diffère notablement de ce que nous venons de voir, et montre les progrès accomplis dans la science de la composition.

(*A suivre.*)

Les Évadés de la Médecine

Victor de Laprade.

Un centenaire, qui vient de passer inaperçu ou presque. Le personnage est, d'ailleurs, de second plan, bien qu'il fût de l'Académie française.

Le 13 janvier 1812, naissait à Lyon Victor DE LAPRADE. En quoi ce poète, estimable certes, nous intéresse-t-il ? Et d'abord, et cela seul suffit, parce que son père, Richard de Laprade, qui avait été le médecin de la haute société lyonnaise et professeur de clinique, eut un moment l'intention de faire suivre à son fils la carrière qu'il avait lui-même illustrée.

« Le futur auteur de *Pernette*, nous apprend son biographe le plus autorisé (1), commença donc ses études médicales à l'École secondaire de Lyon. » Mais le dégoût vint vite et, dès les premières dissections, le scalpel lui tombait des mains.

Il était sorti du collège dans un état nerveux qui n'avait pas laissé que d'inquiéter ses parents ; le séjour de l'amphithéâtre n'était pas fait pour le remettre en équilibre. Sa névropathie s'aggrava encore à la suite du traitement qu'on lui fit suivre : on vivait sous le régime de la diète et de la saignée, *ad majorem Broussaisi gloriam !*

Le Dr de Laprade était personnellement opposé à cette thérapeutique agressive ; mais, comme il arrive souvent, il s'en était remis à un de ses amis des soins à donner à son enfant, et comme le confrère était un partisan résolu de la doctrine physiologique à la mode, le malheureux jeune homme dut subir son destin.

Le poète garda longtemps rancune à Broussais et à ses sangsues : cinquante ans plus tard, il se félicitait d'avoir échappé aux morsures de ces bêtes altérées de sang.

Je suis convaincu, écrivait-il, que Broussais a fait plus de victimes que Napoléon lui-même... Les amis de mon père, quoique modérés par lui dans leurs èxcès de zèle, m'ont infligé, pendant deux années, tant de saignées, tant de douzaines de sangsues, qu'il ne me serait plus resté une goutte de sang dans les veines, si je n'avais pas été de race rurale et montagnarde. Après un séjour de trois mois dans un lit où je ne connus pas le sommeil, et sans autre nourriture que des infusions, je revins peu à peu, et vraiment par miracle, à la vie et à la plénitude des forces de mon cerveau.

Je me suis toujours considéré comme arraché à la mort par les prières de mon admirable et sainte mère, à laquelle le bon prêtre qui m'assistait disait souvent de ne pas empêcher le bon Dieu de me reprendre (2).

De cette maladie et du traitement dont il avait failli être victime, il devait garder toute sa vie une extrême sensibilité nerveuse.

(1) V. *de Laprade, sa vie et ses œuvres*, par Edm. BIRÉ. Paris, Perrin, s. d ch. II, p. 30-32.

(2) Notes inédites

Lorsqu'il lui arriva, plus tard, d'en accuser Broussais et sa doctrine, son ami le peintre Chenavard ne manqua pas de lui dire :

Mon cher, tu es un ingrat. Sans ces bienheureuses sangsues, auxquelles tu dois le défaut d'équilibre dans ton tempérament, dont tu as bien tort de te plaindre, qui sait si tu aurais jamais écrit *Psyché*, les *Symphonies* et les *Muses d'Etat* ? Qui sait si tu ne serais pas aujourd'hui un parfait notaire ?

Convaincu enfin que son fils n'avait pas la vocation, le D[r] de Laprade consentait à lui laisser abandonner la médecine et à lui faire aborder l'étude du droit.

Plus tard, Victor de Laprade était nommé chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, le 7 décembre 1847. Il dut, pour se mettre en règle avec l'Université et obtenir une nomination définitive, prendre le grade de docteur ès lettres ; il en subit les épreuves devant la Faculté d'Aix, dans les premiers jours d'août 1848. Particularité notable, sa thèse latine traitait : « de la Philosophie d'Hippocrate (1). »

Vieux-Neuf Médical

A propos de l'introduction des substances médicamenteuses dans la profondeur des tissus par le courant électrique.

Il est classique de citer, dans l'historique de cette question, les travaux de Lauret, de Montpellier (1885), de Gartner (1880), de Munck (1873), de Bruns (de Tubingen) (1870), de Fabre-Palaprat (1833). On retrouve, cependant, bien antérieurement, l'indication de cette pratique ; toutefois, l'explication scientifique n'en avait pas été donnée, si le fait lui-même avait été observé.

Ouvrez l'ouvrage du chevalier Digby, chancelier de la reine de la Grande-Bretagne, intitulé : *Discours fait en une célèbre assemblée, touchant la guérison des playes par la poudre de sympathie* (traduction de Rault, Rouen, 1673), et vous y trouverez ce passage :

Prenez donc du mercure en quelque écuelle de pourcelaine ou autre vase propre, et maniez-le avec les doigts d'une main ; et si vous avez une bague d'or à l'autre main, elle deviendra blanche et chargée de mercure, sans que vous l'en approchiez en aucune façon. De plus, si vous mettez une lame d'or ou un écu d'or èn vostre bouche, et que vous mettiez seulement le doigt d'un de vos pieds dans du mercure, et l'y teniez un peu, l'or qui est en votre bouche sera tout blanc et couvert de mercure : et si vous mettez cet or au feu pour en faire évaporer tout le mercure, et que vous réitériez cette procédure assez de fois, votre or sera calciné, comme si vous aviez joint corporellement le mercure par amalgame.

D[r] Emile Legrain (*Bougie*).

---

(1) *Thesis de Philosophia Hippocratis*, quam ad disceptationem publicam proponebat, in inclyta Aqui Sextana litterarum Facultate. Victor de Laprade, etc. Aquis Sextiis, M.D.CCC.XLVIII.

Echos de la « Chronique »

Les nourrices au temps jadis.

Veut-on savoir combien était payée une nourrice au bon vieux temps. A défaut de renseignements plus précis, voici quelques indications (1) :

« ... Quant aux nourrices, leur lait est payé suivant sa destination : celles de l'Hôtel-Dieu de Paris n'ont que 45 francs ; sous Louis XII, celle d'un bourgeois d'Angers avait 110 francs ; tandis que la nourrice d'une princesse avait 500 francs et que le sein qui alimente, au XIII[e] siècle, un frère de Philipe le Bel, est appointé à 9 francs par jour, allaitement exceptionnellement coûteux, puisqu'il ferait ressortir l'année entière à 3.285 francs. »

Hygiène musulmane.

Le D[r] Edm. VIDAL nous fait connaître, très opportunément, à l'heure où l'on sent de plus en plus la nécessité de l'hygiène et de la diététique, quelques préceptes hygiéniques tirés du philosophe arabe Sidi Khalil, mort en l'an 767 de l'hégire. Nous ne retiendrons que les suivants, dont on pourra méditer la sagesse à loisir.

Il faut que, chaque vendredi, l'homme accomplisse les dix choses révélées à notre Seigneur Ibrahim et recommandées par El-Syouti le savant, ou quelques-unes du moins, s'il ne peut les accomplir toutes. Ces dix prescriptions sont :

1° Subir la circoncision ; 2° faire la grande ablution pour l'homme ; 3° faire la grande ablution pour la femme ; 4° faire usage du *koheul* pour les yeux ; 5° faire usage du *henné* pour la peau ; 6° faire usage du *souaq* pour la bouche ; 7° se couper les ongles ; 8° se raser les parties que la nature a voilées ; 9° s'arracher les poils des aisselles ; 10° se couper les moustaches à la hauteur de la lèvre supérieure.

L'eau froide et les Chinois.

Les Chinois, rapporte, dans son très curieux ouvrage (2), le commandant HARTFELD, considèrent l'eau froide comme un poison mortel.

C'est, au reste, souvent vrai en Chine, où sévissent le typhus, la dysenterie, le choléra et la peste. Et c'est pourquoi l'on boit de l'eau chaude, ou une infusion de feuilles ou de pédoncules appelée « tchâ » (thé), qui n'a souvent du thé que le nom.

---

(1) Nous les puisons dans l'ouvrage de M. G. d'Avenel, *Paysans et ouvriers depuis sept cent ans*, p. 23.

(2) Commandant HARTFELD, *Opinions chinoises*, p. 126-7.

L'hypnose chez les animaux et les plantes.

S'il faut s'en rapporter au confrère Bérillon, qui en a entretenu la *Société de Psychothérapie*, dans sa séance du 20 juin, il existerait des plantes dont les diverses réactions peuvent être considérées comme réalisant une description schématique du sommeil et de l'hypnotisme : telles sont les mimosées.

L. Danilewski (de Kharkow), restant dans le domaine des faits de suspension d'activité volontaire, a réussi à provoquer l'hypnose chez les animaux suivants : l'écrevisse, le crabe, la crevette, la langouste, le homard, la sepia, le poulpe ; chez divers poissons : chez la grenouille, le lézard, le crocodile, le serpent, la tortue ; divers oiseaux ; le cobaye et le lapin.

L'hypnose de tous ces animaux présente de grandes analogies avec celle de l'homme. Chez eux, comme chez lui, les faits capitaux de l'hypnotisme consistent dans l'abolition de l'initiative, dans l'apparition de l'automatisme et dans une diminution de la sensibilité, pouvant aller jusqu'à l'anesthésie.

Ce que nous révèlent les momies.

Un histologiste de valeur, M. Marc-Armand Ruffer (1), a eu la curiosité d'examiner, au point de vue anatomo-pathologique, des momies égyptiennes de la XVIIIe et de la XXe dynastie, et ses constatations ne laissent pas d'être mélancoliques.

Et d'abord, nos lointains ancêtres souffraient, comme nous, de maladies du foie et des reins : on a retrouvé des calculs qui n'ont pas une composition sensiblement différente de ceux qui affligent nos modernes vessies.

Tout comme nous, ils ont eu de l'athérome des artères, des lésions pulmonaires, entre autres de l'anthracose et de l'hépatisation des poumons.

Et nous en conclurons que, s'ils revenaient sur cette planète, les sujets de Ramsès y retrouveraient des compagnons de misère.

Guérisseur et plâtrier.

Il y avait, au XVIe siècle, nous conte Félix Brémond (2), à Saint-Maximin, un nommé Portanier, qui savait allier le commerce du plâtre avec celui de la médecine et qui ne cachait pas ce cumul. C'est par-devant notaire qu'il prenait l'engagement de guérir ses clients.

Consultez les archives du Var, vous y trouverez une obligation d'Antoine Bornand, de Barjols, atteint du mal de Naples, en faveur du *gipié*, qui doit recevoir dix florins pour son salaire.

Combien de médecins se seraient contentés des honoraires réclamés par l'empirique !

---

(1) Cf. *La Province médicale*, 1911, p. 180.
(2) *Provence médicale*, avril 1911.

La " Chronique " par tous et pour tous

La pratique de la médecine en Chine.

Un médecin anglais, le Dr James Cantlie, qui a séjourné plusieurs années en Chine, a fait, à Londres, en novembre dernier, une lecture publique, sur la pratique médicale dans le Céleste Empire.

Bien qu'il existe en Chine, dit le Dr Cantlie, des médecins depuis plus de 5.000 ans, aucun règlement ne fixe, même aujourd'hui, l'exercice de la profession médicale dans ce pays.

Les médecins chinois ne vont pas à l'Ecole apprendre leur art ; quelque chose comme un simple apprentissage leur suffit. N'importe qui peut se dire médecin et. selon le Dr Cantlie, il n'est pas rare de voir un coolie, incapable de porter une chaise, disparaître pendant une quinzaine, pour revenir ensuite se livrer à l'exercice de la médecine.

Les médecins sont cependant tenus d'observer strictement certaines règles pratiquées dans le pays et publiées dans les livres de médecine ; faute de quoi, ils s'exposeraient à avoir la tête tranchée. Le Dr Cantlie raconte qu'il s'est souvent exposé à la peine capitale, pendant les années qu'il a passées là-bas.

Le peuple a des opinions très arrêtées sur l'influence de l'hérédité, au point de vue du développement des capacités professionnelles. C'est ainsi que seulement celui qui est fils et petit-fils de médecin commence à jouir d'une certaine autorité.

La spécialisation, si répandue chez nous, existe en Chine à un degré extrême. Il y a des médecins pour l'œil, l'oreille, la poitrine, etc. ; et si un chirurgien est appelé pour extraire un clou de la jambe d'un malade, il enlèvera le clou et abandonnera le malade au médecin.

Le Dr Cantlie nous apprend encore que les Chinois utilisaient l'inoculation contre la variole, bien avant que la vaccination ne fût pratiquée en Angleterre. Pour effectuer cette inoculation, le médecin chinois fait sécher la croûte provenant d'une pustule variolique, la pulvérise et insuffle la poudre dans le nez ; ou bien, il dissout la poudre dans l'eau et injecte le liquide.

C'est depuis plus de 4.000 ans avant J.-C., que les médecins chinois connaissent les mouvements du sang ; depuis plus de 3.000 ans avant J.-C., qu'ils pratiquent des opérations ; depuis plus de 2.600 ans avant J.-C., qu'ils dissèquent les cadavres ; depuis plus de 2.400 ans avant J.-C., qu'ils connaissent le massage et, chose curieuse, ce massage est pratiqué à peu près comme aujourd'hui chez nous.

La thérapeutique bizarre des Chinois n'est cependant pas dépourvue de base scientifique. C'est ainsi que le cataplasme, inconnu des Chinois, est remplacé par un canard vivant, que l'on applique après l'avoir fendu. Comme la température du canard est d'environ 5° plus élevée que celle du corps humain, le Chinois est persuadé que le résultat désiré sera obtenu par l'application du canard.

Le médecin chinois met volontiers en pratique l'adage : *similia similibus curantur*. Par exemple, si c'est la partie supérieure du corps qui est malade, il emploiera les fruits et les fleurs de plantes variées ; si c'est la partie moyenne, il aura recours aux feuilles et aux tiges ; enfin, pour guérir la partie inférieure, il fera usage des racines (Dr James CANTLIE, *Pharmaceutical Journal and Pharmacist*, 2 décembre 1911, p. 759).

Vous trouverez peut-être que ceci ne manque pas de saveur, de voir un médecin anglais annoncer que deux des plus importantes découvertes dont s'honore, à bon droit, la médecine anglaise, celle de la vaccine et celle de la circulation du sang, se retrouvent, tout au moins en germe, dans les travaux des médecins chinois.

LÉGER,
Pharmacien en chef de l'Hôpital Saint-Louis.

Le plus jeune étudiant de Harvard.

Fils du médecin de même nom, William SIDIS a suscité un très vif intérêt à cause du bas âge, 11 ans, auquel il est entré à Harvard. Le succès tout de suite obtenu par ce jeune savant, grâce à l'éducation intelligemment comprise et mise en œuvre, dès ses premières années, par son père, avait fait présumer que son cerveau céderait rapidement à l'excès de travail intellectuel. On avait même fait courir le bruit qu'effectivement c'était arrivé. Mais c'est là une erreur, ainsi qu'en témoigne la lettre ci-dessous écrite par son père :

« Mon fils a atteint ses treize ans le 1er avril 1911. Il est grand — 5 pieds 4 pouces (1 mètre 620) — et pèse 112 livres (50 kil. 790).

Depuis l'année dernière, il a gagné près de 20 livres (9 kil. 070). Il a l'apparence d'un garçon de 16 ans. Actuellement, il suit à Harvard les cours supérieurs de mathématiques et d'astronomie, aussi ceux d'analyse critique moderne et de littérature grecque. Il sait Homère par cœur et lit les œuvres d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Hérodote, de Lucien, avec autant de facilité qu'un élève d'école supérieure lit Dickens et Walter Scott. Il a de solides connaissances en logique, en philologie et en mythologie religieuse comparée. Il comprend également bien notre politique et la base de notre constitution. Il ne travaille pas plus de cinq à six heures par jour. » (*Monthly Cyclopædia and Medical Bulletin*, avril 1911.)

Dr Marcel NATIER (*Paris*).

Trouvailles curieuses et documents inédits

La Fontaine a-t-il eu la gale ?

Cela paraît hors de doute, si on s'en rapporte à la description que le Bonhomme fait de cette affection parasitaire dans son *Eloge de la galle*.

Il lui eût été impossible de donner une description aussi éloquente de cette maladie et de dépeindre les sensations qu'elle provoque, s'il n'en avait personnellement ressenti les effets.

Le poète disant, à la seule idée de ce mal,

Il est vrai qu'aussi tout d'abord
Je sentis un peu de colère,

ne fait-il pas ingénument l'aveu qu'il était le principal intéressé dans cette affaire ? Réflexion faite, il reconnut qu'il valait mieux faire contre mauvaise fortune bon cœur ; d'où *l'Eloge de la galle*, qui se trouve à la fin d'un petit volume intitulé *Fontainiana*, par Cousin d'Av... publié en 1801 an IX à Paris, chez les frères Pillot, libraires au Pont-Neuf, n° 5. *L'Eloge de la galle* était resté jusqu'alors inédit. En le parcourant, les lecteurs de la *Chronique médicale* constateront que La Fontaine était bien documenté (1). Dr Bérillon.

Eloge de la galle.

On vint m'apprendre l'autre jour
Une nouvelle assez fatale.
On dit que le printemps, dont le charmant retour,
Produit en tous lieux de l'amour,
N'a produit chez toi que la galle
Et que contre ce vilain tour
Ta colère était sans égale.
Il est vrai qu'aussi tout d'abord
Je sentis un peu de colère ;
Mais en rêvant sur cette affaire
Je reconnus que j'avais tort ;
Et si j'avais un choix à faire,
J'aimerais, mais de beaucoup mieux
Avoir ce mal qu'être amoureux;
Car l'amour est un mal étrange,
Et devant un objet charmant,
On se gratte le plus souvent
Toute autre part qu'il ne démange.
Le feu secret de ce poison
Nous cause une *démangeaison*,
Qui fait qu'en se grattant d'autant plus on s'enflamme.

(1) Nous faisons toutes réserves sur l'attribution de ce poème à La Fontaine (Note de la R.). On ne le trouve pas dans ses *Œuvres incomplètes*, édition des grands Ecrivains.

C'est la gangrène de notre Ame,
C'est le farcin de la Raison.
Oui, la galle vaut mieux, et sans comparaison ;
Et toi-même tu vas le croire :
Car j'espère te faire voir,
Que l'on doit trouver à l'avoir
Et du plaisir et de la gloire.
Çà, commençons par le plaisir.
Quel plaisir, quelle joie égale
Celle de visiter sa galle,
Lorsque l'on a quelque loisir !
Deux mains diversement fleuries,
Par cent objets divers viennent plaire à nos yeux,
Et ces objets délicieux
Valent au moins les Tuileries.
Il n'est parterres, ni prairies,
Où les couleurs éclatent mieux.
On voit mille cirons, jaunes, blancs, rouges, bleus,
Disputer du brillant avec les pierreries ;
Et de la galle vient le nom de Galeries,
Bien véritablement et sans plaisanteries,
Pour la diversité des objets curieux,
Dont les regards sont charmés en ces lieux.
C'est encore de la galle même
Que la galanterie est appelée ainsi,
Par une ressemblance extrême
Que je te vais décrire ici.
Un galleux a l'âme ravie
D'apaiser sans témoins, et selon son envie
La démangeaison de la chair.
Ainsi, quand un amant est seul avec sa belle,
Il n'a point de plaisir plus cher
Que d'en faire autant avec elle.
Mais quand galants et galleux
Trouvent trop de gens auprès d'eux,
Leur passion est à la gêne.
Ni galant ni galleux ne peut à rien toucher.
Chacun tâche à cacher le penchant qui l'entraîne ;
Mais souvent leur contrainte est vaine,
La galle ni l'amour ne se peuvent cacher.
Après qu'un galleux de la vue
A parcouru ses belles mains,
(Car tous les soirs et les matins
Il goûte le plaisir d'en faire la revue)
Après que ses regards ont su se contenter,
S'ensuit le plaisir de gratter.
Or, pour t'en exprimer la douceur non pareille,
J'ai beau rêver et gratter mon oreille ;

J'ai beau ronger et ma plume et mes doigts ;
Tu la sentiras mieux vingt fois,
Que ne le décrirait Corneille.
Mais pendant que je suis en train
De parler d'étymologie,
Celle du mot gratter vaut une apologie.
Gratter vient de *gratus*, il n'est rien plus certain,
Et *gratus* est un mot latin,
Lequel mot en français signifie agréable.
Vois donc si je suis véritable,
Et si la dérivation
N'est pas une conclusion,
Qu'il n'est rien de plus délectable !
Tu dois en concevoir toute la volupté.
Passons maintenant à la gloire,
Un galleux est partout distingué, respecté,
Comme un homme de qualité.
Par exemple, peut-il manger ou boire ?
Il a toujours son fait à part,
Toujours son verre est à l'écart ;
Aucun ne le profane et n'y porte la bouche,
On n'ose toucher ce qu'il touche.
C'est un titre si beau que celui de galleux,
Qu'il est craint de toute la terre ;
On voit même qu'en Angleterre,
Les fils aînés des rois s'en tiennent glorieux :
On les nomme princes de Galles ;
Et tu peux te vanter, comme eux,
De prérogatives royales.
De plus, la galle de tout temps
Fut un symbole de sagesse.
Un proverbe de vieilles gens,
Déjà tout usé de vieillesse,
En prouve fort bien la noblesse.
Tout ainsi que trop gratter cuit,
Tout de même, trop parler nuit.
Tu connais bien par ce langage,
Que la galle rend l'homme sage
Qu'elle instruit de bonne façon
Et qu'avec la philosophie
Elle a très grande sympathie,
Puisque toutes les deux font la même leçon.
Mais comme trop parler peut nuire,
Je commence à m'apercevoir
Que je ne fais pas mon devoir,
Qu'on fatigue les gens quand on en veut trop dire ;
Et qu'il est temps de réprimer
La démangeaison de rimer.

La Fontaine.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le chapitre des dents (XVII, 411, 797). — Alors que j'étais aide-major dans l'extrême-sud algérien de cette époque, à Ghardaia, j'eus à faire une expertise peu banale.

Au cours de l'année 1890, un Arabe du désert, un Chaambi, vint proposer de rapporter au colonel Didier, commandant supérieur du cercle, les restes d'un Européen qui avait été assassiné *quelques années* auparavant sur les confins du Tidikelt.

Le colonel pensa qu'il s'agissait vraisemblablement du cadavre de Camille Douls, un jeune explorateur originaire de Rodez, qui avait voulu pénétrer dans les oasis sahariennes, en s'incorporant à une caravane partie du sud du Maroc pour cette destination.

En cours de route, malgré son déguisement et sa connaissance parfaite de la langue arabe, sinon des mœurs, l'aventureux voyageur avait été reconnu comme infidèle par ses compagnons, tué, attaché par une corde à la croupe d'un chameau, traîné jusqu'à usure de l'attache et laissé sur place au moment de la rupture.

Le cadavre, tantôt découvert, tantôt recouvert par les sables secs et brûlants, s'était complètement déshydraté, momifié et pouvait être facilement rapporté malgré la distance. Le colonel accepta la proposition.

Sept ou huit mois plus tard, alors que personne n'y songeait, l'Arabe revint, c'était vers le mois de mars 1891, et, nous montrant une caisse poussiéreuse, nous déclara que le roumi y était renfermé.

Cette caisse était relativement petite ; mais elle était très intéressante. Après l'avoir époussetée, on la reconnut pour une cantine d'officier, portant encore très nettes les indications susceptibles de lui attribuer un propriétaire. Elle avait appartenu à Dennery, un sous-officier de la mission Flatters, massacrée tout entière, comme l'on sait.

L'Arabe, en passant à In-Salah, avait acheté cette caisse, pour y dissimuler les restes qu'il rapportait, et, sans s'en douter, rendait ainsi à une famille éplorée un souvenir historique.

Le colonel Didier me confia en grand secret la cantine et son contenu. J'étudiai les débris et fis un long rapport détaillé, à la suite de quoi je conclus : qu'ils n'étaient point ceux d'un Arabe ; qu'ils étaient d'un Européen, d'un âge que je désignai approximativement ; et j'ajoutais, tant la tête était bien conservée, que quiconque ayant connu vivante la personne en question, pourrait la reconnaître à l'état de cadavre. Ces conclusions permettaient d'admettre que l'hypothèse Camille Douls était possible.

La cantine fut mise à part ; on fit une caisse en bois blanc, ayant

les dimensions voulues pour contenir la momie, il est vrai très dilacérée ; et un officier partant pour Alger la prit parmi ses bagages.

Entre temps, la ville de Rodez s'était émue, en apprenant par les autorités du gouvernement général algérien, qu'on allait peut-être lui restituer les restes d'un de ses enfants illustres. Et c'est alors que surgit le dentiste.

Camille Douls, avant son départ, s'était fait arranger la bouche. Le dentiste consulta ses registres, signala le détail de ses opérations, parmi lesquelles se trouvait l'aurification d'une ou deux molaires nettement désignées. Il regarda dans la bouche de ce qui n'était encore que virtuellement Camille Douls, montra les dents aurifiées et identifia le cadavre.

Sa ville natale fit au héros dont on avait retrouvé les restes des funérailles magnifiques. Et, comme remerciement, je reçus, à Ghardaia, sans un mot l'accompagnant, une feuille de souscription, pour l'édification d'un monument public à celui qu'un seul mot de moi eût pu laisser enlisé indéfiniment dans les sables du désert.

Aujourd'hui, d'autres se sont attribués la gloire de cette restitution.

D[r] J. Cuche.

Les Pidoux (XVIII, 384). — On me communique un n° de votre intéressante revue dans lequel a paru une note sur les médecins Pidoux. J'ai été heureux de l'y lire. Voulez-vous toutefois me permettre une légère rectification? François Pidoux, médecin de Henry II, a été confondu, dans cette note, avec son petit-fils François Pidoux, celui-là même qui fut mêlé à l'affaire des Ursulines de Loudun et qui fit interdire aux protestants l'exercice de la médecine. Il y a donc :

1° François, médecin de Henri II ;

2° Jean, médecin de Henri III, de Henri IV et du duc de Nevers, le propagateur des eaux de Pougues et l'introducteur en France de l'usage médical de la douche ;

3° François, doyen de la Faculté de Poitiers, après son père et son grand-père, maire de la ville de Poitiers en 1631, qui est l'auteur d'un traité sur la fièvre pourprée et fit porter l'exclusive des protestants ;

4° Louis, frère du précédent, qui s'établit en Franche-Comté en 1613 et est qualifié de docteur en médecine de l'Université de Poitiers ;

5° Claude-François-Herman (1808-1882), auquel vous faites allusion, mon grand-oncle.

Le premier François était docteur de l'Université de Montpellier, comme en témoignent les lettres d'agrégation à l'Université de Poitiers, dont j'ai l'original.

Jean était docteur de Poitiers et de Paris.

François et Louis étaient docteurs de Poitiers. Enfin, mon grand-oncle était docteur de Paris (1835), avec une thèse très remarquée

sur les lois de la force médiatrice. Il y aurait peut-être là sujet à une étude dont je serais heureux de vous fournir pas mal d'éléments.

PIDOUX.

Où est le corps de saint François de Sales ? (XIX, 27.) — A l'église du couvent de la Visitation, à Annecy (Haute-Savoie), ainsi que celui de sainte Jeanne de Chantal, — grand'mère de Mme de Sévigné, — avec laquelle il fonda l'ordre de la Visitation.

Un nouveau couvent de la Visitation ayant été construit à Annecy, les deux corps saints ont été transportés dans la nouvelle église, en juillet ou août 1911, au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle assistaient un grand nombre de prélats.

Dr G. RICHAUD (*Bulgnéville*, Vosges).

— Voici ce que je relève dans la *Vie de saint François de Sales*, par M. HUMAN, curé de Saint-Sulpice, tome Ier, pages 70-72.

Saint François de Sales, né le 21 août 1567, avait été envoyé par son père, le seigneur de Boisy, à Padoue, en 1587, pour étudier le droit. Là, il fut pris de troubles dyspeptiques, accompagnés d'insomnie, d'anorexie, d'amaigrissement extrême; enfin, dit l'auteur, « cet état « de langueur se compliqua d'une fièvre violente et continue, ac- « compagnée de dysenterie et d'un rhumatisme universel. »

Le malade avait été condamné par les médecins réunis en consultation ; et averti du danger imminent par son gouverneur, qui lui demanda ses intentions sur ses funérailles : « Mon cher maître, répondit le malade, je laisse le soin de tout cela à votre affection qui m'est bien connue ; je n'ai qu'une grâce à vous demander, *c'est que mon corps soit donné à disséquer aux étudiants en médecine.* — Quoi, mon cher fils, reprit le gouverneur ; ce serait là un déshonneur pour votre famille ! — Pardonnez-moi, mon bon maître, répondit le malade, si je ne me rends pas à votre observation ; mais ce me sera une grande consolation, en mourant, de penser que, si j'ai été pendant ma vie un serviteur inutile, je serai au moins de quelque utilité après ma mort, en fournissant aux élèves de médecine un sujet sur lequel « ils travaillent sans l'avoir acheté au prix des que- « relles et des meurtres ».

Les assistants ne pouvaient assez admirer cette disposition testamentaire, tendant à diminuer, au moins en quelque chose, le nombre des scènes hideuses dont Padoue était le théâtre entre les élèves de médecine, qui, les armes à la main, allaient déterrer les cadavres nécessaires à l'apprentissage de leur art, et les parents des défunts, qui, eux aussi en armes, s'opposaient à cet enlèvement ; conflit déplorable, d'où résultaient des querelles, des combats sanglants, et souvent des meurtres.

Joyel Nostre-Dame (XVIII, 759). — Notre-Dame des joyaux à Montreuil-au-bais. Les campagnards du Tournaisis (entre Ty et Leuze surtout) se servent toujours des vieux mots français comme : j'étois, j'avois, coëffe, mesquenne (servante), lugeau (cercueil),

atriau (cou). Sous le nom de joyau (joyel), ils désignent l'adénite en général, mais surtout l'engorgement ganglionnaire en suppuration : ils disent couramment par exemple : « J'ai un joyau à m'atriau. »

Le joyau s'appelle encore mal de Saint Marcou (écrouelles).

D[r] N. Dumont (*Tournai*, Belgique).

Vierges nourrices (XVII ; XVIII, 268). — Parmi les Vierges nourrices signalées par les correspondants de la *Chronique*, il s'en trouve peu de celles, pourtant nombreuses, d'Espagne. En 1904 (p. 617), M. Bétrix en a décrit cinq, du Musée du Prado, de Madrid ; en 1907 (p. 604), M. G. de Cardenal rappelle ces mêmes tableaux et en signale trois du Musée de Cadix et un de Séville. Permettez-moi de vous en indiquer treize autres, que j'ai eu la bonne fortune de voir cet été.

1° *Au Musée de Valence* (1.500 vieilles toiles provenant de couvents sécularisés et qui permettent de se faire une exacte idée de l'école de Valence), j'en ai noté quatre :

1. Dans un beau retable du xiv[e]-xv[e] siècle (salles latérales de gauche), la Vierge presse de ses deux doigts, index et majeur, un sein gonflé, d'où jaillit un jet de lait qui aboutit aux lèvres du divin enfant.

2, 3 et 4. Dans la salle latérale de droite, trois tableaux traitant du même sujet, inspiration de l'école allemande. Dans les deux premiers, le sein passe par une fente de la robe et la Vierge le pressant entre deux doigts le présente à l'enfant, d'un geste très exact. Dans le troisième, le coin de la robe est rabattu et le sein complètement à découvert.

2° A l'admirable *section d'art rétrospectif de l'Exposition nationale de Valence*, figurent également neuf Vierges nourrices :

1. Salle Gothique, n° 1130. *Virgen de la Leche* (xvi[e] siècle, école grecque), appartient à la paroisse de Saint-Bartolomé. La Vierge découvre un étrange petit sein très déjeté en haut sur l'épaule droite et qui paraît s'insérer sur l'articulation scapulo-humérale.

2. Même salle, n° 1149. *Virgen de la Leche* (xvi[e] siècle), appartient à D. José Gœrlich Candela.

3. Même salle, n° 1154. *Virgen de laLeche* (xvi[e] siècle, influence hollandaise), appartenant à la paroisse de Sainte-Monique.

4. Même salle, n° 1158, *Virgen de la Leche* (xvi[e] siècle également), appartient à D. Constantino Ballester Ciurana.

5. Rotonde, n° 1324. Triptyque, avec *Virgen de la Leche* de l'Ecole de Joannes, illustre peintre valencien (Couvent des moniales de Saint-Joseph). Le sein gauche sort d'une fente de la chemise.

6. Rotonde, n° 1402. *Virgen de la Leche*. Le sein gauche est découvert ; une goutte de lait perle à l'extrémité du mamelon (appartient a D. Augusto Davila Jaldero).

7. Rotonde, n° 1424. *Virgen de la Leche* (xvii[e] siècle), à D. Eduardo Marin Casals.

8. Rotonde, n° 1433. *Virgen de la Leche* (xve siècle), au même.

9. Salle D n° 2100. *Virgen de la Leche* (xviiie siècle). Le sein gauche est tiré et remonté par-dessus le col de la robe ; le bout en est long et noirâtre, comme celui d'une vieille multipare (appartient à D. Ricardo Llobrégat).

Tous ces tableaux sont d'auteurs inconnus mais d'une facture remarquable.

D[r] R. Glatard (*Oran*).

N. B. — A la même exposition rétrospective figuraient, par trois fois, les « Santos Medicos » (Saint Cosme et saint Damien), avec leurs attributs. Le n° 1385, fragment de retable du xve, était particulièrement remarquable. (Appartient à Don Miguel Marti.)

Sainte Agathe, patronne des nourrices (XVIII, 394). — La question des seins a été traitée si souvent dans la *Chronique* que j'hésitai de vous en parler encore. La sainte Agathe de Notre-Dame du Vivier (*Chronique*, 15 avril 1911) me rappelle celle que j'ai vue en 1910 au Musée de Montpellier (n° 780) et qui est de Zurbaran, peintre espagnol qui a vécu de 1598 à 1663.

La toile a 1 m. 10 sur 80 cm. et représente une jeune femme debout, tenant un plateau sur lequel sont posés deux gros seins de femme. A mon regret, je n'ai pas trouvé de reproduction de ce tableau ; sans cela, vos lecteurs auraient pu se rendre compte qu'il n'est pas sans analogie avec celui que le D[r] Wets-Hecq vous a signalé.

Sous le n° 707, il y a, dans le même musée, un Guido Reni, (1573 à 1642), peintre de l'école bolonaise, qui représente un buste de sainte — probablement aussi sainte Agathe — avec un plat garni de deux seins de femme encore sanglants, dont l'un est couvert d'une feuille de palmier, évidemment la palme des martyrs.

D[r] Blind.

— Je lis dans votre intéressante revue, *la Chronique médicale*, un article sur sainte Agathe, patronne des nourrices.

Le musée de l'Ecole de médecine de Rouen, fondé par M. le D[r] Brunon, possède de cette sainte une statue en bois fort curieuse, pouvant dater du xvie siècle, et provenant d'une église de la Normandie. Cette statue représente sainte Agathe portant dans un plat un de ses seins.

On trouve d'ailleurs, assez fréquemment, des effigies de sainte Agathe, soit dans le domaine de la statuaire, soit dans le domaine de la peinture.

D[r] Lecaplain,
Chef de clinique à l'École de Médecine de Rouen.

La télépathie dans l'histoire et dans la littérature (XVIII, 111, 425). — De l'autobiographie de M. H. Stanley (Paris, Plon, 1911, I. 289), nous extrayons le passage ci-dessous, qui peut s'ajouter aux observations, que vous avez déjà recueillies, de télépathie :

«... J'allais m'étendre auprès de notre ami Wilkes, dans une position qui permettait d'embrasser du regard la moitié de notre baraquement, je lui faisais quelques remarques sur les groupes qui jouaient aux cartes en face de nous, lorsque tout à coup je me sentis doucement touché derrière la tête et aussitôt perdis connaissance. Une seconde après, je vis très distinctement le village de Tremeischion, les pentes verdoyantes des collines de Hiraddog, et il me sembla que je planais au-dessus des bois de Brynballa. Je me glissai dans la chambre de ma tante Mary : elle était au lit, paraissant très malade et près de mourir. Je m'arrêtai à son chevet et je me vis écoutant, la tête baissée, ses dernières paroles... Je m'entendis lui répondre... Je lui tendis la main et je sentis l'étreinte des doigts longs et maigres de la mourante, j'entendis un murmure d'adieu et je me réveillai aussitôt.

« Je m'aperçus que j'avais seulement fermé les yeux...

« *Le lendemain, 17 avril 1862, ma tante Mary mourait à Ffynnon Benno !*

« Je crois que l'âme de chacun de nous se double d'un esprit, d'une essence très fluide et délicate, qui agit par une suggestion subtile sur nos cerveaux, éveillés ou endormis. Nous ne sommes pas assez affinés pour comprendre la signification d'un rêve, d'une vision, d'un présage soudain, ou pour deviner d'où nous vient cet avertissement. Nous admettons que nous pouvons recevoir l'impression fugitive d'un acte ou d'un objet ; mais, à moins d'être frappés par une de ces coïncidences étranges qui se produisent pour beaucoup d'entre nous, nous faisons rarement effort pour déchiffrer le mystère.

« Le message rapide laisse une image sur l'esprit et déploie une vision devant les yeux du dormeur ; il arrive parfois que, parmi les illusions et les détours d'un cerveau vagabond ou les actes réflexes de la mémoire, cette image représente réellement ce qui doit se passer, ou s'est déjà passé, à des milliers de milles : nous en sommes alors réduits à chercher à tâtons la cause et le sens de ce présage, car nous ne pouvons nous appuyer sur rien de tangible

« Il y a beaucoup de choses dans ma vie qui restent inexplicables pour moi, et il en est probablement mieux ainsi ; cette scène auprès de ce lit de mort, projetée sur l'écran de mon esprit à quatre mille cinq cent milles de distance, est l'un de ces mystères. »

P. c. c. : Dr Audard.

Les médecins de la Congrégation (XIX, 37). Le prénom de Perdrau était Auguste, et non Joseph. Quand il a écrit son intéressant article, le Dr Lebeaupin savait-il qu'Auguste Perdrau fut le beau-père du Dr Henry Gouraud, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et par conséquent le grand-père maternel du Dr Xavier Gouraud, médecin des hôpitaux de Paris, mort il y a quelques années, et le bisaïeul du colonel Gouraud et de notre si sympathique et distingué collègue le Dr Xavier Gouraud, ancien chef de laboratoire du Pr Dieulafoy ?

Il serait aisé de faire revivre en quelques pages la belle et noble figure d'Auguste Perdrau, en utilisant les charmants souvenirs, parus en 1910, de son fils, l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (1).

Dr Audard.

Amulette contre les convulsions (XVIII, 261 ; XIX, 28). — La croix étrange dont le Dr Brazis, de Mulhouse, nous a donné la reproduction, paraît être un talisman très ancien, employé par les sorciers de campagne.

Il est, en effet, une vieille formule de sorcellerie rustique qui dit : « Contre les convulsions, faire porter à l'enfant un collier composé de graines d'Herbe de Sainte-Rose (ailleurs, Fleurs de Mallet, ou Herbe aux Sorciers, soit Pivoine, *Pæonia officinalis*).

Enfiler ces graines sur une aiguillée de fil de lin, et que ces graines soient en nombre impair. — Ou bien, attacher au berceau de l'enfant un semblable collier, auquel pendra une figure de lézard en cuivre, sur lequel seront inscrites les lettres... » Or la *Gechterkriz*, reproduite dans la *Chronique*, évoque assez nettement la figure d'un lézard. Quant aux lettres qui y sont gravées, j'avoue ne pas trouver à quelle formule (probablement déformée par l'ignorance des sorciers frustes) elles se rapportent.

D. Caldine.

Le médecin de Bismarck (XIX, 14). — A Berlin, des amis, liés avec le Dr Schweninger, m'ont donné comme authentique l'anecdote suivante, sur la première consultation que Bismarck demanda au médecin qu'il devait rendre célèbre.

Schweninger, un homme bienfaisant qui, en toutes circonstances, a tenu à garder son franc parler, posait de nombreuses questions à son illustre client. Celui-ci, peu patient et très avare de son temps, en avait vite assez et dit à Schweninger qu'il ne voulait pas être tant questionné. Alors, Schweninger de lui répondre : qu'il n'avait qu'à consulter un vétérinaire ! Et comme Bismarck, quelque peu ahuri, lui demandait pourquoi, il reçut cette réponse épique : « Parce que ceux-là soignent leurs clients sans les interroger ! »

C'est justement cette réponse... crâne qui plut à Bismarck, lequel non seulement répondit ensuite docilement à toutes les questions que Schweninger crut devoir lui poser, mais encore se l'attacha dès lors comme *Leibarzt*.

Otto Friedrichs.

Histoire artistique et documentaire de Pasteur (XVIII, 664 ; XIX, 127). — A Strasbourg, il y a depuis trois ans une *rue Louis-Pasteur*, le long de la face sud des nouvaux bâtiments des hospices civils.

Dr Reeb (*Strasbourg*).

(1) Abbé Perdrau, *Souvenirs d'un prêtre*. Paris, Bloud, 1910.

Médecins à doctorat multiple (XVI, 432,600 ; XVIII, 265,362,668). — Le Dr F. Imhoff, fils du vice-consul de France à Gand, après avoir conquis son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements (grade légal) devant la Faculté de l'Etat de cette ville, en 1896, croyons-nous, a pratiqué ici pendant trois ou quatre ans, au cours desquels ou après lesquels il a repassé en plusieurs fois ses examens devant la Faculté de l'Etat, à Lille, où il a conquis le titre de docteur (diplôme d'Etat), entre 1900 et 1904 (nous ne saurions préciser davantage). Sa thèse fut consacrée à l'étude de la diazo-réaction d'Ehrlich dans la tuberculose expérimentale, et obtint une médaille (d'argent ou de bronze ?) de la Faculté. Ce confrère a été établi rue Saint-Maur ; il vient de s'installer au boulevard Voltaire, 41, à Paris. Nous l'avons revu dernièrement à l'hôpital de la Biloque, à Gand, et la lecture de la notice du Dr Darras, dans la *Chronique médicale* du 15 octobre dernier, nous a fait songer à vous signaler son cas.

Nous ajouterons qu'il n'est pas exceptionnel, en Belgique, de voir des docteurs en médecine qui sont en même temps docteurs en sciences naturelles. Enfin, quelques confrères, dans les centres universitaires surtout, conquièrent le titre de docteur spécial (chirurgie, gynécologie et obstétrique, oto-rhino-laryngologie, etc.), nécessitant un examen approfondi sur la matière, une thèse et une leçon publique. Le doctorat spécial en hygiène est un titre de création récente, exigeant une ou deux années d'études supplémentaires, surtout pratiques ; dix à douze médecins l'ont conquis au cours des deux dernières années.

Dr L. de Busscher (*Gand*).

Epitaphes-diagnostics... et anecdotiques (XVII ; XVIII ; XIX, 59). — Connaissez-vous l'épitaphe que Gérard de Nerval s'était composée au cours de son fameux voyage ? Elle ne figure pas dans ses œuvres. La voici :

Il a vécu, tantôt gai comme un sansonnet,
Tour à tour amoureux, insoucieux et tendre,
Tantôt sombre et rêveur, comme un triste Clitandre.
Un jour, il entendit qu'à sa porte on sonnait :

C'était la mort ! Alors, il la pria d'attendre
Qu'il eût posé le point à son dernier sonnet
Et puis, sans s'émouvoir, il s'en alla s'étendre
Au fond du coffre froid où son corps frissonnait...

Il était paresseux, à ce que dit l'histoire ;
Il laissait trop sécher l'encre dans l'écritoire ;
Il voulut tout savoir, mais il n'a rien connu...

Et, quand vint le moment où, las de cette vie,
Un soir d'hiver, enfin, l'âme lui fut ravie,
Il s'en alla, disant : « Pourquoi suis-je venu ? »

L. R.

Chronique Bibliographique

Ricciotto Canudo. — *Les Libérés*. Paris, Charpentier, édit. 1911.

« C'est une œuvre tragique et qu'il convient de méditer longuement. » Telle est la dernière phrase de la préface que M. Paul Adam a écrite pour ce roman. M. Canudo a bien fait de choisir un tel préfacier, car la méthode et la façon d'écrire de l'un et de l'autre ont plus d'un point de contact, et l'on comprend que cela n'est pas une critique à l'égard du dernier venu des deux.

Œuvre étrange, qui ne tire peut-être pas exclusivement son étrangeté du milieu anormal qu'elle décrit ; œuvre originale aussi, par l'étude interpsychologique qu'elle nous présente et qui nous montre à quelles influences, peut-être sexuelles, réagit ce monde complexe d'aliénés et comment il y a là aussi des dominateurs et des dominés. Je n'ai pas, d'ailleurs, la prétention de juger si la thèse est vraie ou non ; je laisse ce soin à des spécialistes plus autorisés.

Adolphe Rivet. — *Les derniers jours de Jérusalem*. Paris, A. Messein, édit. 1911.

Un roman historique, qui nous transporte aux temps, jusqu'ici peu exploités par les romanciers, du siège de Jérusalem par Titus. Scènes de guerre, combats, misères des sièges, luttes intestines, mouvements désordonnés des foules, sont rendus avec art et avec vigueur. Une intrigue pure et légère, où les adeptes du christianisme naissant jouent un rôle de premier plan, sert de lien à ces descriptions évocatrices.

Albert Cim. — *La Revanche d'Absalon*. Hachette et Cie, édit. 1911.

Il est bon de voir des esprits accoutumés à des spéculations d'ordre plus profond écrire de temps à autre pour la jeunesse. M. A. Cim est d'ailleurs un récidiviste de ce beau geste, et le succès qui a accueilli ses œuvres antérieures et qui couronnera celle-ci, ne peut lui être qu'un précieux encouragement à l'impénitence.

Disons, d'ailleurs, aux parents, que l'Absalon biblique n'est pour rien dans ce volume, où son nom est porté par un incorrigible braconnier, qui est bien le plus brave homme que l'on puisse rêver et qui a des façons bien généreuses de prendre sa revanche.

De très bonnes illustrations de Beuzon complètent heureusement ce texte, hautement moral, il n'est pas besoin d'y insister.

Dr Henri Bouquet.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 9 1er Mai 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Médecins dans l'Histoire de la Révolution

Le chirurgien Gavard et l'émeute du 1er prairial (1795) (1),

Par M. le Dr Max-Billard.

On sait que la journée du 1er prairial mit la Convention en péril et que son enceinte fut forcée par une armée d'insurgés, demandant à grands cris *du pain, la liberté des patriotes et la Constitution de 1793*. Ce jour-là, Paris assista à cet étonnant spectacle de tout un peuple prenant à la gorge son gouvernement et lui demandant compte de sa misère. Ce fut l'émeute de la faim.

Le représentant Ferraud fut abattu d'un coup de pistolet et foulé aux pieds, en voulant s'opposer à l'entrée du peuple dans la salle ; sa tête fut coupée et présentée au bout d'une pique au président Boissy d'Anglas, qui arrêta, par sa seule contenance, l'impétuosité de cette foule déchaînée. Semblable aux sénateurs de Rome, impassibles sous le fer des Gaulois, avec un regard de mépris et de domination sur l'armée d'insurgés, il salua religieusement la tête sanglante de son collègue, martyr de la loi ; et sourd aux invectives, inaccessible à la crainte, défiant les armes à feu dirigées contre sa poitrine, il jura de ne pas laisser ouvrir la délibération, tant que les factieux resteraient dans l'enceinte de l'Assemblée. « Non, retirez-vous », fut toute la réponse que, d'une lèvre dédaigneuse, le président de l'assemblée fit aux rebelles.

A minuit, après dix heures passées dans cet effroi, les troupes des sections parurent, dispersèrent les assassins et sauvaient, cette fois, la Convention, sauvant ainsi la France d'une nouvelle Terreur.

Les troubles continuèrent, néanmoins, encore pendant deux

(1) Gavard est une curieuse figure de la médecine et même de la période révolutionnaire. Il méritait les honneurs d'une ample et copieuse biographie. Un érudit, M. Poensin-Ducrest, vient de l'entreprendre, dans *Le Savoyard de Paris*. Son étude, consciencieuse et documentée pleine de détails pittoresques que nous n'avons lue encore qu'en partie, doit, croyons-nous, paraître sous peu en volume.

jours ; il y eut des réunions séditieuses dans tout Paris : les factieux amenèrent des canons aux Tuileries : ils furent repoussés.

La Convention voulut punir ceux qui avaient tenté de la détruire. Elle institua une commission militaire composée de cinq membres (1), chargés d'instruire contre les fauteurs de troubles. Un certain nombre de citoyens, plus ou moins suspects ou compromis, furent arrêtés et entassés dans les caves du château des Tuileries. Mais la haine avait prodigué sans mesure les noms de *jacobin* et de *terroriste*, et c'est ainsi qu'un médecin, un soi-disant ami de Robespierre, qui a répandu un certain éclat sur l'enseignement de l'anatomie, Hyacinthe Gavard, fut arrêté et écroué à la prison du Plessis.

Il était né à Montmélian, canton de Chambéry, en 1753.

Conduit à Paris par l'amour de l'étude et par le besoin de s'instruire, il arriva dans la capitale à l'époque où Desault s'était acquis une universelle réputation, méritée par son enseignement (2). Gavard devint son disciple et se livra sous lui, avec tant d'ardeur, à l'étude de l'anatomie, qu'il ne tarda pas à se distinguer parmi les nombreux élèves qui se pressaient autour de l'illustre praticien.

Il habitait alors rue du Plâtre-Jacques, n° 28 (3), à deux pas des *Cordeliers*, ce petit coin de Paris irrégulier, cahotant, penché, où la réunion de tant de têtes chaudes communiquait la fièvre à tout le quartier (4), et qui devint, en quelque sorte, dès les premiers jours de la Révolution, la forteresse des idées nouvelles. Gavard avait pris là le germe de la contagion révolutionnaire : c'était, en même temps qu'un travailleur, un homme adroit, sentant le vent ; il suivit le mouvement.

Ses rapides progrès dans les différentes parties de la médecine le

---

(1) La commission siégea d'abord aux Tuileries, dans le local du comité de Salut public, puis place Vendôme, dans l'ancien bureau du petit hôtel du lieutenant général de police.

(2) Tout le monde sait que le célèbre chirurgien avait été appelé au Temple pour donner ses soins à l'enfant moribond, qu'il dut interrompre rapidement ses visites par suite d'indisposition, et qu'il succomba le 13 prairial, après une courte maladie. Cette fin brusque fit crier au mystère et même à l'empoisonnement (?). On lit, en tout cas, dans la feuille officielle de l'époque, que *la journée du 1er prairial* avait déterminé la crise qui l'avait « précipité à quarante-neuf ans dans le tombeau ». (*Moniteur*, 16 prairial an III.)

(3) De la rue des Anglais à la rue Saint-Jacques. Cette rue devait son nom à une plâtrière et aux plâtriers qui y demeuraient au XIIIe siècle. L'adresse de Gavard nous est fournie par cette mention, mise en tête de chaque volume de ses œuvres : « *Pour empêcher ou reconnaître les contrefaçons, contre lesquelles j'appellerai toute la rigueur des lois, je signerai tous les volumes de ma propre main. Je prie les élèves qui découvriront les contrefaçons de vouloir bien m'en avertir.* (Signé) Gavard, *rue du Plâtre-Jacques, n° 28.* »

(4) Danton habitait cour du Commerce, Marat au coin de la rue du Paon, Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine à côté de l'Odéon, Pache rue de Tournon ; le boucher Legendre avait son étal à l'angle de la rue des Boucheries et de la rue de l'Ancienne-Comédie, et l'imprimeur, ardent patriote, qui devait être plus tard le maréchal Brune, habitait près du carrefour actuel de l'Odéon.

faisaient bientôt choisir par le gouvernement, pour donner les secours de l'art aux élèves de l'Ecole de Mars, établie en 1794, par la Convention nationale, dans la plaine des Sablons, aujourd'hui le quartier de la Muette (1). Gavard allait gagner six mille livres par an, un Pactole en assignats.

En 1791, il faisait paraître un *Traité d'Ostéologie, suivant la méthode de Desault* (2) et un *Traité de Myologie* ; en 1795, un *Traité des Ligaments* ; en 1800, un *Traité de Splanchnologie* (3) : tous remarquables par la méthode sévère et la rigoureuse précision que son auteur introduisit le premier dans les ouvrages d'anatomie, et par l'intérêt des considérations physiologiques par lesquelles il savait animer l'aride et froide description des organes du corps humain.

Mais revenons à cette émeute, où se retrouvait comme un écho lointain de l'expédition d'octobre 1789, alors que la population s'était ruée sur Versailles, pour ramener *le boulanger, la boulangère et le petit mitron*. Le pays affamé, appauvri, anémié, comprenait enfin qu'on l'avait dupé et que tout était à refaire ; et voilà comment le peuple se précipita avec tant d'ardeur à la suite du général qui, lui montrant les riches plaines de la Lombardie, eut l'audace de crier : « Tu es sans souliers, sans vêtements, sans pain ; l'ennemi a tout cela, allons le lui prendre. »

Les chefs d'accusation contre Gavard étaient nombreux ; on lui reprochait, entre autres griefs, « de s'être apitoyé sur le brisement du buste de Marat, à la suite de la séance qui suivit les décrets sur les différents bustes » ; d'avoir « présidé plusieurs fois la section et la Société fraternelle pendant le règne de la tyrannie » ; d'avoir surtout « assisté à l'assemblée illégale et séditieuse qui eut lieu le 2 prairial » dans la section du Panthéon où il habitait (4).

Gavard se défendit énergiquement. Ses réponses aux questions insidieuses des membres du Comité de Sûreté générale furent celles d'un homme qui n'avait rien de caché, dont la conscience était pure ; sa vie, à l'en croire, était celle d'un sage dans une maison de verre. Il se posait, d'ailleurs, en homme épris de la tranquillité et du silence, insouciant depuis longtemps de la politique (5), n'ayant qu'un désir, celui du travail, de la science et de l'obscurité.

---

(1) Cette école militaire se composait de jeunes gens, réunis de tous les points de la République et qui étaient habillés, armés, nourris aux frais de l'Etat, puis exercés aux manœuvres militaires. Agés de 18 ans, ils vivaient sous la tente. Licenciés au bout de quatre mois, ils n'eurent pas le temps d'acquérir les talents et les vertus qu'on voulait leur inculquer.

(2) Bibl. nat., Ta[18]/41.

(3) Bibl. nat., Ta[49]/8. Faisons remarquer que tous les traités d'anatomie de Gavard, alors classiques, ne comportent aucune figure, ce qui devait rendre particulièrement aride, pour les étudiants, l'étude du corps humain.

(4) Arch. nat., F7 4720.

(5) Il est de fait que, depuis Thermidor, la vie politique de Gavard avait été assez

Depuis deux mois, écrit-il, *je me levais à 4 heures du matin, pour travailler jusqu'à 6, à préparer les troisièmes éditions d'un ouvrage volumineux sur l'Anatomie et d'un ouvrage sur les Ecoles primaires (1), imprimés chez le c^en^ Lepage rue Neuve Augustin. Depuis plus de 4 ans, je reçois, tous les matins, de 6 à 8, un grand nombre d'ouvriers qui viennent me consulter avant que d'aller à leurs travaux ; à 8 heures je sors pour visiter les malades indigens de mon quartier et de presque toute ma section.*

Ensuite je vas chez mes malades particuliers. Je ne me rappelle pas tous ceux que je traitai à cette époque ; mais voici ceux dont je me souviens et à peu près l'ordre dans lequel je les visitai. La c^enne^ Maugras marchande-épicière, RUE DE THIONVILLE : *1re visite ; je lui en faisais deux par jour. Le c^en^ Lhermitte, négociant* VIEILLE RUE DU TEMPLE *porte cochère à côté du chapelier qui demeure vers le milieu de la rue. La citoyenne Dapêcheur* RUE QUINCAMPOIS *n° 26 ou 36 La c^enne^ Platel* RUE DE LA RÉUNION, *1re porte à gauche en entrant par la rue Martin. La c^enne^ Marion, maison du citoyen Rochette, son gendre,* A PICPUS ; *on peut aussi s'en informer chez le c^en^ Rochette, opticien. quai du Nord, à l'enseigne de la Découverte : je dînai chez lui ce jour-là. Sur les deux heures, je rentrai chez moi* RUE DU PLATRE JACQUES, *pour voir un jeune homme que je traitais à l'insu de ses parens ; chez le citoyen Trouilloux, fabricant* RUE CHAPON *au Marais n° 20 ; chez le c^en^ Emard (je ne me souviens pas sûrement de son nom)* RUE DE BERRI, *maison du coutelier ; chez le c^en^ Lavir,* RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES *n° 19 ; chez une malade rue du Bacq, j'ai oublié le n^o^ de la maison ; chez le c^en^ Maugras, épicier* RUE THIONVILLE ; *2e visite Enfin, j'ai terminé mes courses par visiter ceux de nos malades indigens qui en avaient besoin.*

Des occupations si sérieuses, des courses si multipliées, si fatigantes m'ont elles laissé le loisir de provoquer un rassemblement séditieux ?

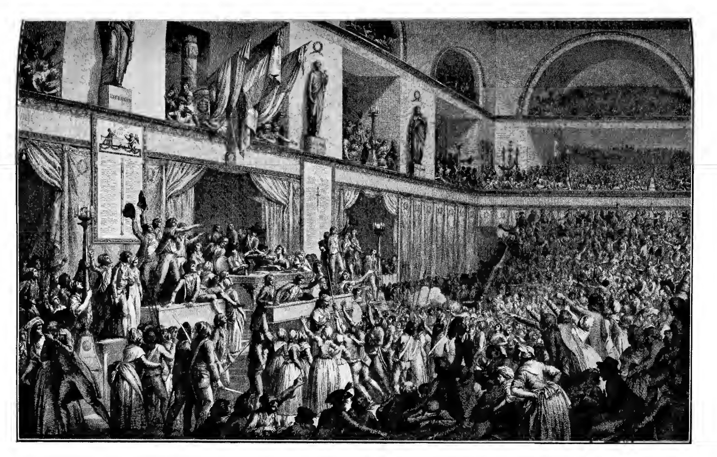
On dit qu'interpellé dans la séance du 3 prairial si j'avais assisté à la séance illégale du deux, j'ai répondu affirmativement, mais que je n'avais fait qu'y entrer et que je ne m'étais pas assis...

Mais je vous avertis, citoyens représentants, qu'une tactique employée par mes ennemis et par leur clique pour retenir en prison les patriotes qu'ils détestent, est d'amener toujours de nouvelles accusations qui le plus souvent ne sont que les mêmes Leur masque tombera

---

effacée Son apostolat, au début de la Révolution, n'a laissé de trace qu'à la *Société patriotique du Mont-Blanc*. A cinq ou six reprises, il monta à la barre de la Convention, pour des motions de peu d'importance. Nous devons, toutefois, signaler son discours pour demander la réunion de son pays à la République, avec *Adresse* à l'appui, portant la signature de 2.000 compatriotes Réunie à la France, selon le vœu des habitants, par la Convention, la Savoie fut restituée au roi de Sardaigne par les traités de Vienne.

(1) *Méthode pour apprendre, en même temps, à écrire, à lire, et à écrire sous la dictée, à l'usage des Ecoles primaires*. Épigraphe : L'ignorance des peuples fait toute la force des rois Prix 50 sous. Paris, an III, in-8°. Cette méthode, que l'auteur s'était proposé de mettre en pratique pour l'instruction primaire de tous les petits ramoneurs de Paris fut employée par lui, à l'école de M rs, avec le plus grand succès. C'est un ouvrage, écrit François de Neufchâteau, qui « n'est pas sans mérite, et s'il ne renfermait pas le texte du Code anarchique de 1793, on pourrait s'en servir. »



JOURNÉE DU 1er PRAIRIAL DE L'AN III. — Ferraud (*sic*), Représentant du Peuple assassiné dans la Convention nationale.
(D'après l'estampe de C. MONNET, gravée par Helman, l'an Ve de la R. F.)

quelque jour, vous les connaîtrez, et leurs nouvelles dénonciations ne feront que donner un nouveau lustre à l'innocence.

Justice ! citoyens représentants, prompte justice ; mais point de demi-justice. Je réclame ma liberté et mes armes.

(Signé) GAVARD
Détenu dans la Maison d'arrêt du Plessis (1).

Certes, une si solennelle affirmation, cet appel à la justice par un homme de science tel que Gavard, devraient être pris en considération, et il ne resterait qu'à s'incliner devant une si chaude protestation d'innocence, si lui-même ne s'était chargé, par ses productions littéraires, d'apporter à ses propres allégations le plus formel démenti. Voici, en effet, une chanson politique, composée par Gavard pour une réunion populaire dans le jardin de l'Abbaye, le 4 juillet 1793, qui va nous donner à la fois une idée du civisme de son style et de son talent poétique :

AIR : *Ça ira, ça ira.*

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira
Des nobles, des rois la France est purgée :
Ah ! ça ira...
Le Code français partout se lira :

Le Musulman, dès qu'il l'appercevra,
Pour l acheter son Alkoran vendra.
Ah ! ça ira...

Catherine en vain le maudira :
Le Russe sauvage lui dira :
Au diable votre enjambée
L'agrandisse qui voudra,
Ah ! ça ira...

Par GAVARD.

Est-ce bien là, vraiment, le langage d'un homme de science, insouciant de la politique, absorbé uniquement par les soucis de sa profession ? Nul doute que si l'odieuse loi de prairial, qui réduisait tout jugement à un simple appel nominal, eût été encore en vigueur, l'ami de Robespierre eût fait connaissance avec le bourreau ; mais la Terreur n'était plus à l'ordre du jour : les juges prenaient le temps et la peine d'interroger les prévenus.

D'ailleurs, le baromètre politique tournait au grand calme. C'était l'époque où le comte de Castellane, condamné à mort par contumace, doué d'une insouciance impertinente qui lui montrait le danger attrayant, poussait l'assurance jusqu'à se promener aussi tranquillement sur les boulevards et dans les quartiers les plus fréquentés de la capitale que s'il eût été un agent du gouvernement. Un

(1) ARCH. NAT., F^7 4720.

soir, rencontré par une patrouille, il répondit, avec une aisance stupéfiante, au cri de *Qui vive*

— « Eh ! parbleu ! c'est moi, Castellane, contumace !

— « C'est très bien..., passez, citoyen ! »

On était à la fin de septembre 1795, à la veille de la journée du 13 vendémiaire, où Barras allait inventer le Directoire avec l'artillerie de Bonaparte : simple intermède qui donnait à Napoléon le temps de grandir.

Le 6 fructidor an III, le Comité de Sûreté générale, qui ouvrait chaque jour ses mains pleines de pardon, rendait l'arrêté suivant :

Vu les pièces relatives à l'arrestation du citoyen Gavard, ses reponses aux griefs qu'on lui impute, ayant justifié, entre autres choses, par la déclaration de plusieurs individus malades, qu'il les avait visités, en sa qualité d'officier de santé, le second jour du mois de prairial ; ce qui fait présumer qu'il n'a pu assister à l'Assemblee illègale et séditieuse qui eut lieu ce jour dans la section, ou que, du moins, il n a pu y prendre part.

Considerant d'ailleurs qu'à raison de sa qualité d'officier de santé, beaucoup de malades, qui sont dans l'indigence, se trouveraient privés d'un secours qu'il leur donnait généreusement.

Le Comité arrête que le citoyen Gavard détenu en la maison d'arrêt du Plessis sera mis provisoirement en liberté.

(Signé) DELAUNAY, PÉMARTIN, *etc.* (1).

Toujours est-il que les portes du Plessis s'ouvrirent, et ce jour-là, du moins, Gavard ne regretta certainement pas la mort de son ami Robespierre et de ses théories politiques.

Notre ancien confrère s'efforça de reprendre sa vie active.

Malgré son véritable talent, ses utiles travaux et la réunion des qualités les plus rares, en butte aux inimitiés d'une partie de ses concitoyens, désorienté dans la tourmente, mal avec les républicains qu'il aimait, suspect aux réactionnaires qui couraient à bride abattue à la royauté, il n'arriva à aucune charge publique (2), et n'obtint que la stérile considération des médecins de son époque.

Il vécut pauvre et mourut célibataire à Paris, presque ignoré, dans la force de l'âge, en 1802.

Il avait quarante-neuf ans.

---

(1) ARCH. NAT., F7 4720.

(2) Gavard fut membre de la *Société de médecine de Paris* et associé à celle de Marseille. Outre les ouvrages que nous avons déjà mentionnés, on doit à Gavard une *Observation sur la ligature d'un polype utérin et d'une portion de la matrice à laquelle il était adhérent* (Journal de médecine et de chirurgie, 1787) ; *Bons effets de l'emplâtre de cantharide appliqué sur la tête dans les commotions cérébrales* Journal de médecine de Desault (1791) ; *Description d'une pince à gaine destinée à retirer les corps étrangers du canal de l'urèthre* (Journal de médecine et de chirurgie, 1787).

Actualités rétrospectives

Tragiques épisodes de 1812.

A propos du centenaire de la campagne de Russie, bien des souvenirs seront évoqués ; les suivants, que nous devons à M. Arthur Chuquet, qui a publié, sur la mémorable guerre, des pages curieuses, méritent, avant tous, d'être consignés ici.

Le froid et surtout la faim poussèrent nos malheureux soldats aux excès les plus regrettables, mais qu'excusaient, si elles ne les justifiaient, les circonstances.

L'extrême rigueur de la température faisait qu'on ne pouvait plus dépecer les chevaux après leur mort. On prit le parti de les manger vivants ! Pendant que ces pauvres animaux marchaient, on leur coupait une tranche dans la culotte, et le froid les avait à ce point engourdis et rendus insensibles qu'ils ne donnaient aucun signe de douleur. Plusieurs cheminèrent ainsi durant quelques jours, avec de fortes parties de chair enlevées aux cuisses ; le froid avait gelé le sang qui sortait et arrêté l'écoulement.

La situation devenait, chaque jour, plus épouvantable, et, dans ce désastre, l'homme disparaissant, le sauvage des premiers âges réapparut. S'appuyant sur divers témoignages, M. Chuquet affirme qu'il se produisit des cas d'anthropophagie. M. de Ségur a, d'ailleurs, raconté que des soldats français, affamés, attiraient à eux les corps de leurs camarades grillés par les flammes et se nourrissaient de leur chair. Labaume avait dit de son côté, que beaucoup étaient réduits à un état de stupidité frénétique, qui leur faisait rôtir des cadavres pour les dévorer. Enfin, on vit certains de ces hébétés, pauvres gens dont la faim et la misère avaient altéré la raison, déchirer leurs propres membres, sucer leur propre sang, et se ronger les mains et les bras.

Horribles scènes, mais qui devaient être dépassées par d'autres, si douloureuses que dramaturges et romanciers n'allèrent jamais aussi loin.

Un des épisodes les plus tragiques de la retraite est celui qu'a mentionné le chirurgien Huber, originaire du Wurtemberg, et fixé en Alsace après Waterloo, écrivant à un deuxième chirurgien, son ami Henri de Roos, demeuré en Russie à la suite de la campagne, et qui lui avait demandé le récit de ses aventures.

Je veux vous faire connaître, lui mandait-il, une scène du passage de la Bérésina, qui mériterait d'être immortalisée par le pinceau d'un Raphaël Je frémis encore en la racontant. Une belle dame de vingt-cinq ans, femme d'un colonel français tué peu de jours auparavant dans un combat, était près de moi, non loin du pont destiné à notre passage. Indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, elle semblait vouer toute son attention à sa

fille, une très belle enfant de quatre ans, qu'elle avait devant elle, sur son cheval.

Vainement, cette malheureuse femme essaya de s'engager sur le pont. La foule des fuyards l'en empêchait sans cesse. Tout à coup, son cheval fut atteint d'une balle, et elle-même eut la cuisse gauche fracassée par un projectile.

Avec le calme d'un silencieux désespoir, elle prit son enfant qui pleurait, elle l'embrassa à plusieurs reprises, puis, de sa jarretière teinte de sang, qu'elle avait ôtée de sa jambe brisée, elle étrangla la pauvre petite, et la serrant dans ses bras, la pressant contre elle avec force, elle s'assit à côté de son cheval tombé. Elle attendit ainsi sa fin, sans prononcer un seul mot, et bientôt elle fut écrasée par les chevaux de ceux qui se pressaient vers le pont.

A-t-on jamais vu, au théâtre, conclut celui qui nous fait connaître ces terrifiants détails (1), rien de comparable à ce qu'on vient de lire ?

Quelques notes biographiques sur Savigny, second chirurgien-major à bord de la *Méduse*,

Par M. le Dr Bartet,

Médecin de 1re classe de la marine.

Qui ne connaît le célèbre tableau, qu'en 1819, inspira à Géricault le naufrage de la frégate *la Méduse*, sur le banc d'Arguin (côte occidentale d'Afrique), le 2 juillet 1816 ? Le Gouvernement français, ayant décidé de reprendre possession de notre colonie du Sénégal, que l'Angleterre venait de nous restituer, avait fait partir de Rochefort une expédition, dont faisait partie le chirurgien de seconde classe de la marine Savigny (*Jean-Baptiste-Henri*) qui, né dans cette ville le 10 avril 1793, y avait fait ses études classiques, puis ses premières études de médecine à l'école de médecine navale de ce port (2).

La *Méduse* avait quitté la rade de l'île d'Aix le 17 juin ; seize jours après, elle s'échouait à douze lieues de la côte d'Afrique, malgré les avis réitérés, dit-on, de jeunes officiers de la frégate à leur incapable commandant.

L'équipage prit place, pour gagner la terre, partie dans les chaloupes et partie sur un radeau. Il était resté 20 hommes à bord du navire.

Ce qu'il advint des uns et des autres ? *14* des hommes restés

(1) Cf. le *Petit Parisien*, 9 avril 1912 (art. signé Frollo).

(2) Il a été déjà question de Savigny et du naufrage de la *Méduse* dans la *Chronique* (1897, pp. 279-282) ; mais les renseignements fournis par notre collaborateur ne font pas double emploi avec les détails déjà publiés dans cette revue ; en outre, la récente catastrophe du *Titanic* remet au premier plan de l'actualité le dramatique épisode que fait revivre notre collaborateur.

sur la frégate se confièrent à un second radeau hâtivement construit et on n'en entendit plus jamais parler. *3* hommes seulement furent retrouvés vivants sur le vaisseau, cinquante-deux jours après son abandon ; ils se soutenaient à peine. *63* hommes des chaloupes abordèrent l'Afrique au cap Mirick et arrivèrent exténués au Sénégal le 23 juillet ; *40* autres arrivèrent par mer à Saint-Louis le 12 juillet, après de grandes fatigues ; le reste, *108* hommes au moins, montait le radeau, que les chaloupes avaient d'abord remorqué puis abandonnèrent, presque sans vivres, sans eau, sans gouvernail et sans boussole. Savigny ne voulut pas prendre place dans les chaloupes et resta sur le radeau, où se passèrent des scènes d'horreur indescriptibles.

Ces scènes et les remarques physiologiques que, malgré ses souffrances, il eut la présence d'esprit de recueillir, devaient lui fournir les sujets : 1° d'une relation du naufrage, qu'il publia avec M. Corréard, un de ses compagnons d'infortune ; 2° de sa thèse inaugurale.

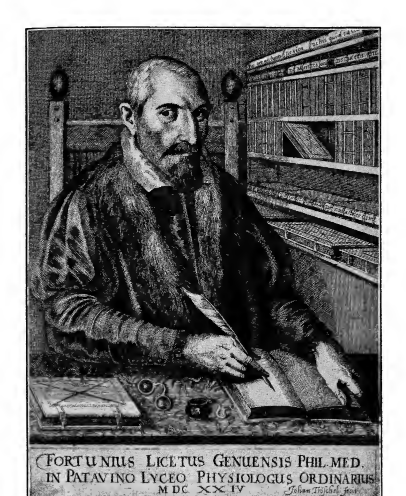
Echappé du désastre avec seulement *14* de ses compagnons du radeau, Savigny était arrivé à Saint-Louis par le brick *l'Argus*. L'*Echo* le ramena à Brest. Arrivé en France, il y prépara avec Corréard le mémoire dont il est parlé plus haut et qui fut déposé au ministère de la marine.

Le *Journal des Débats*, étant parvenu à se le procurer, le publia, à l'insu du ministre qui obligea Savigny à donner sa démission. Celui-ci s'empressa alors de terminer ses études médicales et se fit recevoir docteur, le 26 mars 1823, avec le travail suivant : *Observations sur les effets physiologiques de la faim et de la soif.*

Ce travail constate que, plongés jusqu'à mi-cuisse dans les flots qui couvraient le radeau, les naufragés se gorgèrent d'abord de boissons spiritueuses. En proie à une rage tenant de l'ivresse et de la fièvre, ils se livrèrent, le second jour de leur détresse, une lutte terrible, dans laquelle périrent *63* hommes et au cours de laquelle Savigny lui-même reçut deux coups de sabre et diverses morsures, dont il s'aperçut à peine sur le moment, tant étaient grandes ses souffrances, dues à la macération de l'épiderme de ses jambes par l'eau de mer. Il sauva même un de ses compagnons, M. Griffon du Bellay, qui s'était jeté à la mer.

Les vagues qui balayaient le radeau enlevèrent encore des passagers ; d'autres se jetèrent à la mer ; d'autres, enfin, se cramponnant à la vie, dépecèrent des cadavres. Savigny et les officiers durent se résoudre, le quatrième jour, à manger de la chair humaine, après l'avoir fait griller.

Les jours, en se renouvelant, augmentèrent les tortures de la faim et celles, encore plus terribles, causées par la soif, la nudité et toutes les autres misères. Les personnes de 25 à 40 ans résistèrent le mieux à ces épreuves. Un nouveau combat coûta encore la vie à *30* personnes, puis deux jours après, il n'en restait plus que *15*. Ce ne fut que treize jours après avoir quitté la frégate que Savigny et ses 14 compagnons purent être recueillis, mais dans quel état !



FORTUNIUS LICETUS

(Collection du Dr Cabanès.)

Savigny eut le courage de relever le moral abattu de ses compagnons d'infortune, en proie à une sorte d'hallucination, de mirage qui leur montrait pendant la nuit, et quelquefois pendant le jour, des rivages enchanteurs.

Savigny, une fois docteur, revint à Rochefort, s'y maria, puis alla s'établir au petit bourg de Soubise, à quelques kilomètres de Rochefort, sur la rive gauche de la Charente, et qui était alors une pauvre localité décimée par le paludisme, à l'étude duquel il se consacra particulièrement.

En 1830, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il fut maire de Soubise et juge de paix du canton de Saint-Agnan.

Il mourut le 27 janvier 1843. Trois ans après, le 29 juillet 1846, mourait aussi, à Rochefort, son fils, *Pierre-Clément-Henri*, qui était né à Soubise le 4 mars 1821 et qui s'était consacré à la poésie, ce qui lui avait même valu une lettre d'éloges de Béranger (1).

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Un cas de grossesse nerveuse, rapporté par saint François de Sales.

Le saint évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation, raconte, dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, qu'une de ses parentes s'imagina qu'un enfant remuait en elle et qu'elle allait bientôt accoucher. Cette femme, qui avait toujours tenu la conduite la plus régulière, la plus exemplaire, et qui ne déraisonnait sur aucun autre point, se mit à pousser des cris analogues à ceux que cause le travail de l'enfantement. Ces fausses sensations durèrent toute la nuit.

A. C.

Enfants élevés à la couveuse, au XVIe siècle.

Dans *Tristram Shandy*, de STERNE, on lit (liv. III, chap. XLVIII) :

« LICETUS, à sa naissance, n'était qu'un fœtus de cinq pouces et « demi de long ; son père, médecin, voulut l'élever avec le même « artifice que celui dont on se sert pour faire éclore les poulets en « Egypte. Il le mit dans *un four, avec chaleur uniforme mesurée sur* « *les degrés d'un thermomètre*, ou d'un autre instrument équivalent.

« L'enfant vécut près de 80 ans et se distingua par de nom- « breux ouvrages. »

Docteur MALJEAN.

(1) Extraits de notes recueillies à la bibliothèque de l'hôpital maritime de Rochefort, par M. le Dr ARDOUIN, ancien médecin principal de la marine, bibliothécaire de l'hôpital et aujourd'hui décédé.

Echos de la « Chronique »

Les « tireurs au flanc ».

Pour « y couper », comme on dit dans l'argot des casernes, l'ingéniosité des *tireurs au flanc* n'est jamais en défaut. M. Marcel Vincent, pharmacien intérimaire de l'hôpital militaire de Gabès, rapporte, dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, une des habituelles manœuvres des disciplinaires.

Un de ces derniers était entré à l'hôpital, « pour des vomissements continuels, résistant désespérément à tous les antivomitifs, sédatifs, etc., tels que potions de Rivière, belladone, cocaïne. Soupçonné de « maquillage », deux lavages d'estomac à l'eau distillée sont soumis à l'analyse. Impossible d'y déceler émétique ou ipéca. Un troisième lavage est fait, pour savoir si le malade n'absorbait pas... son urine ! »

L'analyse fut des plus concluantes. Le liquide de lavage contenait de l'urée. Le malade fut surveillé pendant un certain temps, pour l'empêcher de boire à nouveau son urine, et les vomissements disparurent.

Ce procédé de maquillage est, paraît-il, très en usage dans les camps de discipline, où l'urine est absorbée soit dans du café, soit avec un mélange de sel d'oseille et de vinaigre.

Un remède préventif de la coqueluche.

Autrefois, nous conte M. Bourgeois, dans son très instructif recueil *la Vendée historique*, alors que la plupart des prêtres de Vendée avaient le culte de la tabatière, le parrain ne manquait jamais de joindre, au traditionnel cornet réservé à *M'sieu l' Curé* ou à *M'sieu l' Vicaire*, une grosse « queue de rat » remplie de tabac, et l'usage voulait qu'à la sacristie, pour étrenner le cadeau, *M'sieu l' Curé* ou *M'sieu l' Vicaire* offrît une prise à chacun des assistants et poudrât les signatures de l'acte de baptême à l'aide de quelques grains extraits de la tabatière. *Manquer à cet usage eût été d'un effet déplorable, le tabac ainsi répandu sur les registres passant pour avoir la vertu de garantir le nouveau-né contre toute attaque de croup ou de coqueluche.*

Il ne manque plus qu'à permettre la cigarette aux enfants en nourrice.

Les médecins « adhérents » à la Société des gens de Lettres

Voici, pointée à la Société même, la liste des médecins « gendelettres » *adhérents* (1). Nous accompagnons le nom de chaque membre de la date de son admission.

(1) Nous la devons à l'obligeance d'un de nos confrères, le Dr Louis Dieupart.

Dr Binet-Sanglé (1908) ; Dr Caradec (1901) ; Dr Dieupart (1907) ; Dr Fodéré (1908) ; Dr Giuliani (1909) ; Dr Fernand Grilliat (1909) ; Dr Henri Labonne (1908) ; Dr Alfred Lévy-Bing (1) (1910) ; Dr Louis Margain (1909) ; Dr Moncorgé (1907) ; Dr Félix Regnault (1908) ; Dr Joseph de Nunno (confrère italien) (1909) ; Dr Vigenaud (1910) ; Dr Georges Viroux (2) (1891).

Parmi les *sociétaires*, nous avons oublié (3) de mentionner un de nos confrères, et non des moindres : le docteur Georges Clemenceau.

La nourrice de Louis XIII.

Le dernier *Bulletin d'Autographes* de M. Noël Charavay (4), annonçait un document, dont nous regrettons fort de n'avoir pu offrir le fac-similé à nos lecteurs ; un collectionneur avisé nous avait devancé.

Cette pièce, sur vélin, n'était autre qu'une quittance, en bonne et due forme, des appointements ou gages de la nourrice de Louis XIII ; quittance contresignée par le premier médecin du Roi, Jean Héroard.

Antoinette Jorron, — tel était le nom de la nourrice royale, — confesse avoir reçu la somme de neuf cents livres, « à elle ordonnée pour la pension qu'il plaît au roi de lui donner durant les quartiers de juillet et d'octobre de l'année 1613, à raison de 1800 livres par an. »

Les nourrices ont quelque peu élevé leurs prix depuis.

Comment est mort Don Juan ?

La mort de Don Juan aurait une cause moins romanesque qu'on ne le croit en général.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles V, et qui fut fait, en 1576, gouverneur des Pays-Bas, mourut à 32 ans, non pas comme on le dit dans le dictionnaire de Moreri, de poison, mais un peu par la faute des médecins.

Ce grand capitaine avait des hémorroïdes, dont il souffrait beaucoup. Il était assez simple d'y faire mordre des sangsues ; mais on aima mieux donner quelques coups de lancette : le sang vint avec tant d'abondance, qu'en quatre heures de temps, l'illustre malade périt.

Mais celui qui rapporte le fait (5) ne nous offre aucun garant à l'appui de son assertion. Des éclaircissements s'imposent.

---

(1) Ces deux derniers ne figurent pas à l'Annuaire avec le titre de docteur : pour Labonne, c'est bien le confrère poète ; pour Lévy-Bing, c'est le même prénom qu'un de mes anciens collègues de Saint-Lazare (*Note du Dr Dieupart*).

(2) Ne figure pas avec son titre de docteur, mais il s'agit bien de notre distingué confrère de la *Presse médicale*.

(3) V. la *Chronique* du 1er juillet 1911, p. 430.

(4) Octobre 1911.

(5) Le Dr Vigne, dans l'*Avenir médical*, de Lyon.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Médecine et Cinéma.

Une de nos abonnées de Bruxelles vent bien nous communiquer l'amusant boniment qu'on va lire. Ce document fournira une utile contribution à l'histoire, toujours à faire, de la réclame, dans ses rapports avec notre art. On comprendra que nous nous abstenions de tout commentaire.

Place Sainte-Croix **Commune d'Ixelles** Place Sainte-Croix

Compagnie des cinémas Belgo-Américains

Pour une seule fois

LES NOUVELLES OPÉRATIONS DU DOCTEUR DOYEN

Cette vue sensationnelle sera donnée en supplément au spectacle du

Mardi 19 mars Mardi 19 mars Mardi 19 mars

QU'ON SE LE DISE

Les opérations du célèbre docteur Doyen ont toutes été pratiquées sur des **SUJETS VIVANTS** et présentent un intérêt capital

Tout le monde voudra voir comment et avec quel art sûr nos infirmités sont traitées et guéries.

Tout le monde voudra voir à l'œuvre l'incomparable Chirurgien opérant lui-même avec une adresse déconcertante assisté de ses savants élèves.

cette

Vue unique que tout le monde doit voir

ne sera donnée

qu'UNE SEULE FOIS

et ce pour prouver à nouveau que le Cinéma Belgo-Américain ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire son cher public.

Cette vue sensationnelle étant tres réaliste les personnes sensibles ainsi que les enfants en dessous de 18 ans sont priées de se retirer après le spectacle ordinaire.

Donc Mardi 19 Mars, TOUS au

BIOGRAPHE GÉANT de la place Sainte-Croix

Prix des places pour cette representation ;

Fauteuils 1.25, Stalles 1.00, Premières 0.60, Secondes 0.40

Location sans augmentation Imp. SOENTJENS-VAN GOETHEM, rue Malibran, 32 Ixelles

Echos de Partout

Sanatorium pour chiens. — Signalons l'inauguration d'un hôpital-sanatorium pour chiens, créé par le Dr Chéron, médecin vétérinaire bien connu. Cette inauguration a eu lieu sous le patronage du président du S. H. C. F.

C'est. pour ainsi dire, une maison de santé modèle, constituée par un pavillon coquet qui se dresse au milieu d'un parterre fleuri. Ce cottage comprend une salle de consultation, une salle spéciale pour les petits chiens de luxe, une cuisine fort appétissante, une salle d'opérations à faire rêver certains de nos grands praticiens. une salle de bains avec séchoir électrique, que pourraient envier certaines de nos plus coquettes mondaines.

Félicitons le Dr Chéron de cette organisation modèle, à laquelle il a apporté tous ses soins et qu'il a placée à la sortie même de Paris, à Asnières. (*Moniteur médical.*)

Les nouvelles doctoresses — Au cours de la dernière année universitaire, la Faculté avait jugé dignes du grade de docteur vingt-huit femmes, dont douze Françaises et seize étrangères. Cette année, elle en a, jusqu'à présent, reçu dix autres, trois Françaises et sept étrangères : Mme Emilie Barbe, Mlles Gabrielle d'Argent, Zoé Tschoumakov, Elisabeth Konanoi, Félicie Koessler, avec la mention « très bien » ; Mlle Madeleine Tessier, Sophie Zadvine, Marie Drabkine, Nadejda Dobrovolskiy, avec la mention « bien » ; Mlle Rose Donnaïewski, avec la mention « assez bien ».

(*Eclair*, 23 mars 1912.)

Bibliothèques médicales. — Voici quelle serait l'importance comparative actuelle des bibliothèques médicales qui méritent le plus d'être signalées :

Faculté de médecine de Paris.	175.000 vol.
Académie militaire de médecine de Saint-Pétersbourg.	170.000 —
Surgeon General Office, Washington.	158.000 —
Académie de médecine de Paris.	100.000 —
— de Bruxelles.	100.000 —
— de New-York.	85.000 —
College of phys., Philadelphie.	84.000 —
Roy. College of phys., Edimbourg.	80.000 —
Roy. Soc. of. med., Londres.	70.000 —

Ainsi la Faculté de médecine de Paris vient en tête. Encore n'y sont pas comprises les bibliothèques de l'Académie de médecine, de la Salpêtrière (Charcot), de Saint-Louis (Feulard), etc.

(*Le Journal.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Comité médical de l'aviation militaire.

Un grand mouvement entraîne aujourd'hui la France entière à concourir au développement de l'aviation militaire. Comme tous les Français, les médecins ont le devoir de s'y associer. C'est à ce titre que nous venons vous prier de vouloir bien répondre à notre appel.

Le Comité formé dans le but de centraliser les souscriptions est ainsi composé :

COMITÉ D'HONNEUR.

MM.

BOUCHARD, membre de l'Institut ; GUYON, membre de l'Institut ; LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, membre de l'Institut ; L. LABBÉ, membre de l'Institut ; GARIEL, président de l'Académie de médecine ; LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; CURTILLET, doyen de la Faculté de médecine d'Alger ; PITRES, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux ; COMBEMALE, doyen de la Faculté de médecine de Lille ; MAIRET, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier ; GROSS, doyen de la Faculté de médecine de Nancy ; JEANNEL, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse ; REYMOND, sénateur, président du Comité national de l'aviation militaire ; GAIRAL, président de l'Union des Syndicats médicaux de France.

COMITÉ.

Président : M. HARTMANN, professeur à la Faculté de médecine ; *Vice-présidents* : MM. WIDAL, de l'Académie de médecine ; GRANJUX, secrétaire général de l'Association de la Presse médicale ; TOLLEMER, secrétaire général de la Fédération des médecins de réserve et de territoriale ; *Secrétaire* : M. LEPAITRE, secrétaire général de l'Union des Syndicats médicaux de France ; *Trésorier* : M. CHAPON, secrétaire général de la Fédération permanente de la région parisienne ; *Trésorier adjoint* : M. LABADY, du Syndicat médical de Paris.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

D'AYRENX, secrétaire général du Conseil général des Sociétés d'arrondissements ; BALENCIE, aviateur ; BAZY, président de la Société de Chirurgie ; BELLENCONTRE, président du Syndicat des médecins de la Seine ; CABANÈS, directeur de la *Chronique médicale* ; COUDRAY, président de la Société de l'Internat ; DARRAS, trésorier de l'Association générale des médecins de France ; DESCOUST, président de la Société Lagoguey ; DRAPIER, délégué de l'Association générale des étudiants (section médecine) ; DUFOUR, médecin des hôpitaux ; J.-L.

Faure, chirurgien des hôpitaux ; Ferrand, délégué du Comité dentaire de l'Aviation militaire ; P. Guillon, secrétaire général de la Société de médecine de Paris ; Helme, publiciste ; Jayle, secrétaire général de la Société de l'Internat, publiciste ; Le Maguet, médecin aviateur ; Le Noir, médecin des hôpitaux ; Levassort, secrétaire général de l'Association générale des médecins de France ; L. Nass, homme de lettres ; De Pradel, président du Syndicat médical de Paris ; E. Regnault, président de la Société médicale des Praticiens.

Prière d'adresser les souscriptions au trésorier du Comité, M. le Dr Chapon, 28, rue Serpente, à Paris.

Pour le monument au Dr G. Mesny.

Le Médecin, pièce inédite, en 4 actes, en prose, sera donnée, avec le concours d'artistes connus, en soirées de gala, les 18 et 19 juin, grande salle Gaveau, pour le monument qui va être élevé à Brest à la mémoire du Dr Gérald Mesny, mort héroïquement de la peste en Mandchourie, et pour la caisse des écoles du VIIIe arrondissement (Mairie de l'Élysée).

Le Dr Philippe Maréchal, maire du VIIIe, prendra la parole au lever du rideau.

Pour tous renseignements, écrire à Mme la Marquise de la Houssaye, 1, square du Roule, 223, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

Société contre l'abus du tabac.

La *Société contre l'abus du tabac* vient d'ouvrir un nouveau concours. La question posée pour le prix de médecine (prix Van Brock : cent francs) est celle-ci : *Rapporter des observations cliniques démontrant l'action nocive du tabac.*

Il sera en outre décerné un certain nombre de récompenses (médailles et mentions, aux médecins qui auront fait des travaux ne répondant pas directement à la question posée, mais ayant trait aux inconvénients de l'abus du tabac (hygiène, pathologie, thérapeutique, physiologie). Le concours sera clos le *31 décembre 1912*, époque à laquelle les mémoires devront être arrivés au siège de la Société, 12, rue Jacob, Paris, VIe.

Le cabinet médical des théâtres.

On se plaint, et nous nous faisons volontiers l'écho de ces plaintes, que la plupart des théâtres ne possèdent pas de cabinet où l'on puisse transporter les personnes qui tombent malades au cours d'une représentation. Notre confrère le Dr Monteil a signalé, notamment, que dans un théâtre *dirigé par un médecin*, « il n'existe qu'une pièce servant de vestiaire, sans fauteuil, ni chaise longue, ni tapis ; et les dames en syncope y sont couchées sur le carrelage même ». Il y a là une réforme urgente à accomplir, que ceux qui font partie des syndicats médicaux de théâtre devraient bien s'employer à faire aboutir.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

De quelle maladie mourut La Mettrie? — Né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, il vint à Berlin en février 1748, y fut nommé membre de l'Académie royale des sciences ; il y mourut le 11 novembre 1751.

Il appartient à la catégorie des hommes dont on sait le nom et dont on n'a rien lu : vieux bibliophile, je n'ai jamais trouvé un de ses volumes sur les quais.

Son éloge, publié dans les *Œuvres de Frédéric le Grand* (tome VII, pages 22-27), dit :

« Il semble que la maladie, connaissant à qui elle avait affaire, avait eu l'adresse de l'attaquer d'abord au cerveau, pour le terrasser plus sûrement ; il prit une fièvre chaude avec un délire violent, fut obligé d'avoir recours à la science de ses collègues, et il n'y trouva pas la ressource qu'il avait si souvent, et pour lui et pour le public, trouvée dans la sienne propre. »

Ces paroles du roi de Prusse sont vagues. Sait-on davantage sur la mort de ce médecin-philosophe ?

Dr Rosaime.

D'où vient exactement le mot Chirurgie ? — D'après l'étymologie classique, chirurgie venant du grec *cheiron*, main, comme chiromancie, signifierait simplement « travail manuel ». Or, il y a bien d'autres travaux manuels auxquels un homme intelligent peut se livrer. D'autre part, est-ce que certains procédés manuels, comme la palpation, la percussion, sont de la chirurgie ?

Quelqu'un trouvera-t-il une interprétation plus satisfaisante ?

Dr L...

Médecins angevins des XVIIIe et XIXe siècles. — Lecteur très assidu et je dirai même très passionné de la *Chronique médicale*, je serais très heureux de savoir si, dans vos archives, vous avez quelques documents concernant J.-B. Mirault, professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine d'Angers, 1754-1814 ; Fr. Cl. Garnier, également professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine d'Angers, 1759-1844 ; et surtout, enfin, Germanicus Mirault, 1796-1867, et Daviers, 1867, qui m'intéressent, tous les deux, au double point de vue anatomie et ophtalmologie.

J'ai un travail à faire sur ces grands ancêtres, tant au point de vue vie privée que vie professionnelle, et je serais très heureux de profiter de votre grand savoir et de votre érudition.

Dr C. Vinsonneau (*Angers*).

Réponses.

Accouchements debout (XVII, 649 ; XVIII, 203). — Le docteur M. Natier (*Paris*) demandait, dans un précédent numéro de la *Chronique médicale*, si « l'accouchement debout était commun en France » ? J'exerce depuis dix ans en Bretagne et je crois pouvoir affirmer que, au moins dans la région bretonnante, les neuf dixièmes des accouchements se font debout.

Voici de quelle façon la cérémonie se passe invariablement.

Si la femme est alitée au moment des premières douleurs, elle se lève immédiatement, s'habille, va prévenir une voisine qui, elle, va chercher la « matrone ». Elle vaque à différents soins du ménage, s'arrête pour s'asseoir quand une douleur survient et recommence de nouveau à travailler.

Quand les douleurs expulsives arrivent, elle s'adosse au lit, escortée d'un côté de la voisine et de l'autre du mari généralement, les bras passés par-desssus le cou des aides ; assise devant eux, se trouve la matrone, tenant écartés et appuyant fortement sur les genoux de la parturiente.

L'enfant naît. La matrone fait une double ligature du cordon, le sectionne et enroule l'extrémité libre, pendant entre les jambes, autour d'une cuiller en bois. Désormais, tout le monde est tranquille. Grâce à cette précaution, la femme n' « étouffera » pas, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver autrement. Quand, par hasard, la délivrance ne se fait pas toute seule, le médecin trouve toujours cette cuiller à la bonne place.

Et maintenant, la toilette du bébé. Après l'avoir lavé tant bien que mal devant une bonne flambée, on lui passe sur la tête un bonnet de toile, ensuite sa chemise, une brassière et des langes : les bras restent généralement libres.

La matrone retourne alors près de l'accouchée, toujours adossée au lit, et exerce quelques tractions sur le cordon. Si la délivrance ne se fait pas rapidement, on donne à la parturiente une bouteille vide et on lui recommande de souffler dedans de toutes ses forces : il est rare que ce remède ne réussisse pas, quelquefois même au delà des espérances, et j'ai vu nombre d'inversions utérines uniquement dues à ce procédé un peu primitif.

Enfin, c'est fini ! On prépare, l'accouchée étant toujours debout, le plus tranquillement du monde, son lit. Mais jamais on ne lui mettra de draps frais. Si ceux de son lit sont mouillés ou souillés, on prendra ceux du lit voisin. Autrement, gare aux hémorrhagies !

Dans ma région, les lits ont toujours deux draps, mais dans la Cornouaille, les lits ne renferment qu'un drap sur lequel on se couche et, par-dessus, une énorme « couette, » remplaçant le drap de dessus absent.

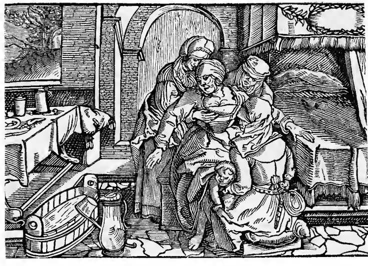
Deux derniers détails : on enroule, autour de la ceinture de l'accouchée, un mouchoir ou une serviette en forme de corde et on

lui met aux pieds une brique chaude, mais jamais d'eau. J'allais oublier la traditionnelle soupe d'oignon, qui ne manque jamais.

Dr Kerambrun (*Guingamp*).

— Dans ma pratique, déjà vieille, hélas ! de plus de 30 ans, je n'ai eu à observer qu'un accouchement debout.

La parturiente, une primipare très pauvre, avait décidé d'accoucher debout, pour économiser le peu de linge qu'elle possédait et ne pas salir son lit.



UN ACCOUCHEMENT DEBOUT
(D'après une vieille estampe).

Appelé en hâte auprès de cette jeune femme en période d'expulsion, je la trouvai seule avec sa mère. A peine eus-je le temps de mettre un genou en terre et de recevoir l'enfant, que je plaçai dans le tablier que me tendait la mère de l'accouchée. « Mais, lui dis-je aussitôt, il y en a un second », et la pauvre femme affolée, de me répondre : « Monsieur, enlevez-moi la robe » ; ce que je fis vivement, le temps pressait, et dans ces langes improvisés je déposai le second petit-fils entre les bras de sa grand'mère en chemise.

Dr Laborde (*Biarritz*).

— L'accouchement « debout » est-il commun en France ? Telle est la question posée par le Dr Marcel Natier, dans la *Chronique médicale* du 15 mars. Je puis vous signaler un centre bien connu du Pas-de-Calais, où l'accouchement « debout » était seul en honneur il y a quelque vingt ans.

J'étais encore étudiant. Appelé à Courrières, pour y remplacer un médecin malade, j'eus le loisir d'y mettre à profit les enseignements récemment reçus à l'excellente Maternité de la Faculté libre de Lille. Le remplacement n'avait rien d'une sinécure : la population était très dense ; aucune sage-femme à proximité ; l'excellent médecin que je suppléais possédait, comme accoucheur, une réputation qui dépassait de beaucoup les limites de la commune.

Le soir même de mon arrivée, on venait me quérir pour une parturiente. J'arrivai à point. La dilatation était complète.

Ma cliente était debout, appuyée de chaque côté sur les épaules d'une voisine, et j'avais dû faire le toucher dans cette position. « Il est temps, lui dis-je, de vous coucher. » Protestations énergiques de toute l'assistance. Et comme je me débattais au moment de l'expulsion : « Vite, voilà la tête » ! « Eh bien, Monsieur, me répondit une des femmes présentes, voilà le panier. » Et, ce disant, elle me mit en mains un petit panier plat, recouvert d'un tablier de toile bleue, qu'elle venait de tirer de dessous le lit.

Mon ahurissement avait fait place à une immense envie de rire. Mais j'avais compris. Le panier, du modèle de ceux qu'emploient les boulangers pour cuire le pain, était destiné à recevoir l'enfant, et le rôle du médecin se bornait à présenter « la catoire » (c'est le nom qu'on donne dans le pays aux paniers en question). Une des assistantes s'en chargeait ensuite, pour la ligature du cordon et les soins de la délivrance.

Le lendemain, pour mon second accouchement, j'étais stylé. Au moment psychologique, je réclamai superbement « la catoire ». Et la catoire, invariablement garnie de sa toile bleue, sortit de dessous le lit.

Et quand, mon remplacement terminé, je quittai le pays, je prêtais volontiers l'oreille aux éloges qu'on voulait bien décerner à ma façon de... tenir la catoire. De fait, j'avais acquis des accouchements une expérience assez étendue. Mais je ne pus résister au plaisir de raconter à mes camarades de la Faculté mes aventures obstétricales.

Je le fis au cours d'une des séances de la *Société anatomo-clinique* de Lille, le 23 mars 1892. Ma communication a reçu les honneurs de l'impression. Elle figure à la page 38 du tome VII des Mémoires de cette Société.

D[r] Dailliez (*Cambrai*).

A défaut de thermomètre (XIX, 42, 185). — Je crois pouvoir vous apporter un fait, qui tendrait à démontrer que la sensibilité du pied à la chaleur, plus grande que celle de la main, est due en partie à ce que le pied est d'ordinaire abrité des changements de température par les chaussettes et chaussures : c'est bien là l'opinion émise, dans le n° du 15 mars de la *Chronique*, par le D[r] Marcel Baudouin.

J'ai eu l'occasion d'aller à plusieurs repri es passer quarante-huit

heures sur la plage d'Aboukir, en été. Aux heures chaudes, il m'était impossible de marcher pieds nus sur le sable surchauffé. C'était, au contraire, un jeu pour les Arabes du pays, qui ont l'habitude d'aller toujours nu-pieds. Mon petit garçon, qui séjourna six semaines sans interruption à Aboukir, et qui avait pris l'habitude de ne plus mettre de chaussures, mit quelque temps à supporter la brûlure du sable, mais après un peu d'accoutumance, il y parvint le plus naturellement du monde. C'était le cas de tous ses camarades de jeu ; ils pouvaient sans difficulté marcher sur le sable surchauffé, même en sortant du bain, alors que c'était pour moi le plus pénible.

Une autre observation vient encore confirmer l'opinion du Dr M. Baudouin. En Egypte, les soirs d'hiver, alors que le froid est à peine sensible aux Européens, les indigènes et surtout les Barbarins (originaires de la Nubie) souffrent vraiment de la température relativement basse. Or, quand ils ont froid, ils ne se couvrent pas les pieds, qui restent souvent nus dans des chaussures très légères, analogues à ce que nous appelons les babouches ; et il est curieux de les voir, au contraire, s'envelopper la tête et les oreilles dans des foulards énormes et serrés. Quand ils dorment — parfois en plein air — ces Egyptiens du peuple et Barbarins prennent beaucoup plus de soin de s'envelopper la tête, que la couverture recouvre, que de se garantir les pieds. Or, d'un bout de l'année à l'autre, en Egypte, la grande masse du peuple va pieds nus ou à peu près, tandis que l'habitude est absolument générale et stricte de conserver toujours une coiffure sur la tête.

Il semble donc bien que si nous, Européens, avons le pied particulièrement sensible à la chaleur et au froid, c'est un avantage et souvent un inconvénient que nous devons à la civilisation et au costume qu'elle nous a imposé.

A signaler encore l'habitude de certaines ménagères, qui, m'a-t-on dit, pour apprécier si un bain est à point, y trempent le coude et non pas le bras tout entier.

Enfin, tout le monde connaît le geste, cent fois observé, des repasseuses de France, qui, pour savoir si leur fer n'est ni trop froid ni trop chaud, l'approchent de leur joue. Mais alors si la joue, toujours exposée à l'air, est si sensible, la raison donnée plus haut pour le pied se trouve bien ébranlée. Elle n'explique pas tout. Et il faudra recourir, pour établir une théorie plus sûre, aux différences du système circulatoire, second fait invoqué par le Dr Baudouin ; ce que je laisserai à de plus compétents que moi le soin d'établir.

Paul Tribier (*Le Caire*).

— Voici ce que j'ai vu pratiquer souvent dans le pays que j'habite (Bagnères-de-Bigorre) et ce que je conseille moi même : quand on doit prendre la température d'un bain, surtout pour un enfant, on retrousse sa manche et l'on plonge le coude dans l'eau. Le coude

n'est pas, comme la main, insensibilisé aux températures; il permet d'apprécier sûrement l impression thermique d'un bain sur l'ensemble du corps. Je conseille ce procédé, d'ailleurs simple et commode, même quand on a un thermomètre; car tout le monde n'est pas capable de contrôler la justesse d'un thermomètre, et rien n'est dangereux comme de se fier à un instrument de précision qui est faussé.

Dr Gandy (*Bagnères-de-Bigorre*).

L'ail anti-tuberculeux (XVIII, 331). — A. M. le Dr Georges Petit, qu'intéresse la question de l'ail anti-tuberculeux (*Chronique médicale* du 15 mai 1910), je signalerai une opinion contraire, exprimée par le Dr J. Constant de Rebecque, arrière-grand oncle de Benjamin Constant. Dans son livre *Le médecin françois charitable qui donne les signes et la curation des maladies internes qui attaquent le corps humain, édité à Lyon, chez Jean Certe, ruë Merciere, à la Trinité. MDC.LXXXIII, avec Privilège du Roy*, notre confrère écrit ceci à propos de la *phthisie* (p. 283) :

« Les causes externes sont premièrement la frequentation trop fa-« milière avec ceux qui en sont atteints, ensuite certains venins qui « ont une qualité ennemie des poûmons, comme le liévre marin ; « puis toutes les causes qui contribuent à la génération des humeurs « âcres, comme les viandes salées et épicées, le vin puissant et pur, « les *ails*, porreaux et oignons, l'âge de jeunesse et de virilité... »

Et comme traitement pour « meurir la toux et faciliter l'expectoration », Constant de Rebecque conseille certains remèdes « qui « sont spécifiques en cette maladie, comme sont premièrement une « pomme creusée, remplie d'une drachme d'encens mâle, cuite au « feu puis mangée, beuvant par dessus un bon verre de chardon « beni, et se couvrant ensuite pour bien suer. Secondement les « fleurs de boüis, séchées et mises en poudre, prises au poids d'une « drachme, avec de l'eau de chardon béni. Troisiémement la fiente « de vache ou celle de poule, dissoutes dans de l'eau de cerfeuil. « Quatriémement, le sang de bouc ou de chamois pris au poids « d'une drachme si c'est celuy de bouc, ou de dix grains, celuy de « chamois, avec les mêmes eaux. Cinquiémement une drachme de « suye de cheminée prise avec ces eaux : ou dix grains d'esprit de « suye. »

Quels de nos tuberculeux accepteraient aujourd'hui l'un ou l'autre des « spécifiques » préconisés par Constant de Rebecque ?

Dr A. Guisan (*Lausanne*).

Pourquoi dit-on « histologie ? » (XIX, 216.) — Dans le n^o du 1er avril 1912 de la *Chronique médicale*, page 216, le Dr Fleury demande pourquoi l'on dit *histologie* et non *histiologie*.

La raison est bien simple. Les mots étant formés de racines et

de suffixes, la racine de ἱστός ou de ἱστίον est ιστ, les suffixes sont respectivement ος et ίον.

Ces deux mots sont des dérivés du verbe ἵστημι, *statuo, erigo, sisto*.

ἱστός signifie mât de navire, dictus παρὰ τὸ στῆσαι, *ab erigendo*. C'est la signification qu'il a dans le premier chant de l'*Iliade* et dans les *Helléniques* (5) de Xénophon.

C'est aussi, disent Scapula et Henri Estienne, *instrumentum textorium, e quo* STAMINA *ducta sunt, a similitudine mali nautici. Item ipsa tela.* — Le *stamen* est le fil qui sert de chaîne au tisserand ; Pline lui donne également la signification de *filaments des feuilles* et des *veines du bois*.

ἱστίον est la voile du navire. La signification de *textum* et de *velum*, ou plutôt de *tentorium* (VULGATE) n'existe guère que dans Platon *in* Parmenide) et dans l'*Exode* (XXVII, 9, 11, 12, 14, 15).

Tous les mots formés de ἱστίον s'appliquent à la voile du navire : par exemple, πληρσίστιος, *velum implens*, en parlant du vent (*Odyssée*, XI, 7 ; — XII, 149 ; et Euripide, in *Iphig. Taurid.*)

On peut donc conclure que ἱστίον est presque limité au sens de voile du navire ; tandis que ἱστός, le mât du navire, signifie par extension toile, étoffe, toile d'araignée, *tissu*. Or l'histologie n'est-elle pas l'étude des tissus (1) ?

D[r] BERCHON.

— Pourquoi dit-on *histologie* ? On doit employer le mot histologie du mot ἱστος, qui signifie toile, tissu, et non pas le mot *histiologie*, du mot ἱστίον, qui n'est qu'un diminutif de ιστος.

D[r] G. N. CARAMANO (*Marseille*).

Cas de fétichisme du pied (XVIII ; XIX, 128, 157 220). — Dans ses *Affinités électives*, GOETHE nous fait assister à la conversation d'Edouard, l'un des héros du roman, avec le comte son hôte ; ils parlent de la beauté de Charlotte, la femme d'Edouard :

Un joli pied, dit le comte, est un don précieux de la nature ; c'est une grâce impérissable. J'ai observé aujourd'hui sa démarche. On voudrait toujours baiser son soulier, et renouveler l'hommage, un peu barbare, il est vrai, mais profondément senti, des Sarmates, qui ne voient rien mieux que de boire dans le soulier d'une personne chérie et honorée, pour porter sa santé.

A vérifier, maintenant, ce trait de mœurs des Sarmates.

Paul TRIBIER (*Le Caire*).

---

(1) On trouve également ἱστοπονός, qui travaille la toile et tisserand ; — ἱστοτέλεια, femme habile à tisser ; — et plusieurs autres mots du même genre, ἱστιοδρομέω, ἱστιοποιέω, voguer à pleines voiles, faire des voiles.

L'étymologie du mot « castrat » (XVIII, 247 ; XIX, 186). — L'aventure d'Esculape, que rapporte le Dr Pivion, serait une aggravation de celle qui arriva au Joseph biblique, l'intendant de Putiphar, lequel, dit l'Ecriture, était « eunuque, prévôt de l'hôtel de Pharaon » et marié à une certaine dame dont la notoriété spéciale n'a pas besoin d'être rappelée. Il semble donc que, dès cette époque reculée, la castration pouvait n'être considérée que comme une demi-mesure.

On ignore les raisons qui ont fait de Joseph le célèbre abstentionniste que l'on sait. Les charmes de Mme Putiphar laissaient peut-être à désirer ; peut-être aussi, le jeune fondé de pouvoirs de l'officier de Pharaon était-il imbu des scrupules les plus honorables; toujours est-il qu'en l'occurrence, si Joseph perdit son manteau, Mme Putiphar, comme dit l'autre, remporta une jolie veste.

Jean Fugairon.

— Je cueille, à propos de la *potentia coeundi* des eunuques, l'annonce suivante, dans le catalogue n° 35, de mars 1912, de la librairie Georges Abt (les Mureaux, Seine-et-Oise) :

9306 **DELPHINUS** (Hieronymus). Eunuchi conjugium. Die Lapaunen, Heirath, hoc est scripta et judicia varia de conjugio inter eunuchium et virginem juvenculam anno 1666 contracto etc.., 159 pp.

Ouvrage mi-partie latin, mi-partie allemand.

Dr H. Gillet (*Paris*).

Les définitions de la vie (XVIII, 766). — Voici comment Alphonse Karr a fait part de sa venue au monde (1) :

Le vingt-quatre novembre, en l'an mil huit cent huit,
Ma pauvre âme, un beau soir, curieuse, étourdie,
Du tranquille néant imprudemment sortit
Et gagna cette maladie
Qu'on appelle la vie,
Mais dont avec le temps tout le monde guérit.

P. c. c. : A. C.

— Sait-on de qui est cette jolie pensée : « La vie est un intervalle de bruit entre deux silences ? »

A ajouter aux définitions, déjà données par la *Chronique*, les suivantes : « La vie des femmes est une longue maladie » (Marivaux). « La vie est un chemin de fer ; les années en sont les stations ; la mort, la gare d'arrivée ; et les médecins... les chauffeurs ». (Un philosophe médicophobe.)

L. R.

(1) *Le Livre de Bord* (1879), t. I, page 10.

Chronique Bibliographique

Anthologie hospitalière et latinesque. — Recueil de chansons de salle de garde, anciennes et nouvelles, entre-lardées de chansons du Quartier Latin, fables, sonnets, charades, élucubrations diverses, etc... réunies par COURTEPAILLE. Paris, chez Bichat-Porte-à-droite. 1911 (1).

Si le folklorisme retrouve des villanelles, des rondes, des noëls d'antan, il en est redevable à la tradition orale. Les enfants ont répété ce qu'ils avaient entendu près d'eux, soit aux nourrices qui chantonnaient les vieux airs des mères-grand, soit dans le cercle de famille où l'on redisait ce que le père et la mère avaient gardé des ancêtres disparus.

Les corporations ont fait comme les bonnes gens des provinces. Et le Quartier Latin n'est pas demeuré en reste ; non avec des chants naïfs ou des légendes pieuses, oh ! mais non !... mais avec ses savoureuses chansons d'après boire, ses .. cantiques aux dieux et déesses en liesse (pour être poli...)

De vétérans à débutants, s'est transmis, à côté des chansons, certes plus sérieuses, remémorant les déboires du métier, ses agréments, ses belles heures, toute la floraison des invocations, spirituelles ou baroques, à Bacchus amoureux, à Priape en furie, à la kyrielle des Vénus au sourire prometteur, y compris celle de Lesbos, aujourd'hui que ce bon esprit libidineux, naïf au fond, — semble le céder à l'esprit montmartrois, et tendre à disparaître sous une montée de productions plus raffinées, d'épice plus fine et plus rosse, mais bien moins personnelles ; aujourd'hui, disons-nous, on a pu juger l'heure venue de fixer la bonne tradition, vivante encore.

Oui, le voilà en un livre, cet esprit du cru, qui a tendance à abandonner le vieux Quartier Latin et auquel il était temps de donner un « vade-mecum ». Les désopilantes gaudrioles médicales y sont relevées, si drôles, si cocasses, filles légitimes amusantes de la gaieté des joyeux carabins.

Si nos modernes touche-à-tout pondent des productions plus pures de forme, combien celles-ci sont moins banales, nées en salles de garde, parmi les rires d'une belle jeunesse en récréation, après des heures d'acharné travail et quand les coudes las se sont posés sur la table, l'étude repoussée à la porte, toute trêve imposée.

La folle et énorme production d'une jeunesse exubérante bout dans ce recueil comme un vin généreux. Tous les « chambards »

(1) En vente au journal *le Rictus*, 4, rue Malebranche, Paris.

du Quartier y mènent leur train. On y est gai, égrillard, paillard même. Les hymnes à l'impudicité y sont raides. Mais tout est franc, sans sous-entendus ; on va droit au but, à la Villon, à la Rabelais.

Les plus graves de nos Esculapes modernes salueront d'un sourire ému ce volume marqué au coin de leurs vingt ans. Avec nous, ils remercieront le coordinateur de ces productions de haulte et très noble gresse et placeront, dans le coin le plus cher et le plus... discret de leurs bibliothèques, ce précieux et mirifique volume. Aux heures moroses, bien loin du Quartier et de leurs beaux ans, ils le chercheront, pour revoir, à travers les brumes des jours quotidiens, la claire vision d'autrefois. Ils la feuilletteront, cette aimable « Anthologie », si « hospitalière » et dont la « latinité » brave bien plus que l'honnêteté ; ils revivront, grâce à elle, les récréations endiablées de leurs rudes études, les exploits passés ; leurs oreilles bruisseront des échos des salles de garde.

Ce livre de joie leur sera bain de Jouvence.

Henry-André.

Dr H. Pitot. — *La culture de la santé* (Santé apparente et santé réelle). Paris, J. Rousset, édit. 1912.

Un petit volume de vulgarisation hygiénique, qui promène agréablement son lecteur, de l'alimentation raisonnée et raisonnable à l'hygiène de la chaussure, en passant par la notion du poids normal et par le chapitre intéressant de la propreté, sans compter la tension vasculaire, la vie au grand air et tant d'autres questions de toute nécessité. Un bon petit guide, que la plus grande partie de nos contemporains devront lire... et méditer.

Dr. H. B.

ERRATA

Dans notre numéro du 15 mars, nous avons négligé, et nous nous en excusons, de remercier M. le Dr Robert Willette, qui avait bien voulu, par l'entremise obligeante de M. le Dr E. Olivier, nous autoriser à reproduire les deux délicieux dessins de son oncle, le grand artiste Willette. Nous réparons avec empressement un oubli involontaire, est-il besoin de le dire.

Dans le numéro du 15 avril (p. 243, note 1), un typographe inattentif, au lieu de composer notre texte comme nous l'avions établi : *Œuvres complètes de La Fontaine*, y a substitué celui, qui exprime une idée diamétralement opposée, d'*Œuvres incomplètes*. Nos lecteurs auront fait d'eux-mêmes la rectification.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 10 15 Mai 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

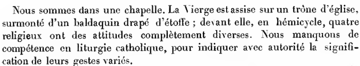
LA VIE DES SEINS

(Suite) (1)

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard Pluyette,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.



Nous sommes dans une chapelle. La Vierge est assise sur un trône d'église, surmonté d'un baldaquin drapé d'étoffe ; devant elle, en hémicycle, quatre religieux ont des attitudes complètement diverses. Nous manquons de compétence en liturgie catholique, pour indiquer avec autorité la signification de leurs gestes variés.

Celui qui est à la droite de la Vierge s'avance près d'elle et tend son index droit pour recevoir un anneau mystique ; celui qui est à gauche, debout également, mais avec une inclinaison du corps, semble recevoir des rubans, un scapulaire sans doute, que lui tend la Vierge ; un troisième, agenouillé et à demi prosterné, ramasse à terre et soulève la traîne de la robe divine ; enfin, le quatrième, à genoux et les bras croisés sur sa poitrine, reçoit sur ses lèvres, comme une communion, un jet de lait parti du mamelon.

Il faut, croyons-nous, considérer cette scène comme un symbole des grâces célestes que distribue la Vierge à ses fervents adorateurs, plutôt que comme une reproduction de la vision de saint Bernard. Si nous la reproduisons ici (2), c'est qu'il nous paraît presque certain que le peintre flamand s'est fortement inspiré de la légende. Quoi qu'il en soit, c'est un thème ingénieux, original même, et présenté avec clarté. Tous les personnages sont disposés avec art pour concourir au même but, sans se nuire les uns aux autres ; leur physionomie est suffisamment expressive, et l'attitude désinvolte du petit Jésus vient égayer le sujet. C'est un véritable tableau d'église.

Nous terminerons l'histoire iconographique de cette légende par l'Ecole espagnole, avec une toile de Bartholomé Esteban Murillo. L'artiste sévillan qui a peint tant de madones lui devait bien cette dernière incarnation.

(1) V. la *Chronique* des 1er février, 1er mars et 15 avril 1912.
(2) V. le n° du 15 avril, p. 233.

La simplicité de la composition est heureusement rachetée par la vigueur du dessin. Saint Bernard est en prières, humblement agenouillé, la main gauche posée sur son cœur, la main droite tendue en suppliant, le regard dirigé vers le ciel avec une expression invocatrice. Pour ne pas être troublé dans la ferveur de son oraison, il a déposé à terre son livre d'heures et sa crosse abbatiale (fig. 17)

Dans une lumineuse clarté, la Vierge lui apparaît au milieu d'un nuage formé par les innombrables têtes d'anges que Murillo a semées à foison dans ses tableaux religieux. Les lignes du visage ont la pureté qui convient à Celle qu'on a appelée la plus belle des mères ; mais l'attitude inexpressive de son fils altère le charme de cette peinture. Nous en pourrions presque dire autant de la main droite de la Vierge, qui exprime son sein entre le pouce et l'index pour arroser le pieux cistercien. Nous nous sommes suffisamment expliqué sur le geste classique pour n'y pas revenir.

Ajoutons qu'un vitrail de l'église de Vezelize (Meurthe-et-Moselle) (1) et une peinture murale de Notre-Dame de Calais retracent le même épisode.

On voit aussi, dans la cathédrale d'Arras, un tableau (2) reproduisant saint Bernard écrivant et trempant sa plume dans une écritoire où la Vierge Marie fait jaillir le lait qui s'échappe de son sein.

Les visions de saint Bernard sont très nombreuses en peinture et dans des styles différents, mais la plupart des artistes se sont contentés de représenter la Vierge dévoilant son sein aux regards extatiques du moine, et n'ont pas reproduit le fait essentiel pour nous : l'excrétion lactée.

Nous avons déjà signalé le tableau d'un inconnu au *Musée de Cologne ;* il en est de même d'une peinture hollandaise au *Musée de Berlin*, et également encore d'une autre toile du Maître de la *Vie de Marie*, etc., etc.

Nous venons de voir comment le pinceau des maîtres avait retracé la légende mythologique et la légende religieuse. C'est, qu'en effet, à l'origine de l'art, les peintres se contentaient d'écrire sur leurs tableaux l'histoire transmise, mais bientôt la fantaisie se glissa dans les ateliers, et dès lors c'est l'imagination des artistes qui, chevauchant des chimères, enfanta des histoires.

Devant ces manifestations si nombreuses et si variées de l'Art, nous ne pourrons plus suivre un ordre méthodique ; comme le papillon qui va du lys immaculé à la rose éclatante, il nous faudra voltiger sans transition aucune d'un sujet à un autre et butiner suivant les hasards du chemin.

Rubens est, sans contestation possible, celui des grands Maîtres de l'Art qui a reproduit le plus souvent et le plus volontiers l'excrétion lactée. Nous avons déjà décrit son *Allaitement d'Héraclès ;* nous allons nous arrêter sur une de ses Vierges nourrices, et nous aurons encore l'occasion de le citer plusieurs fois avant la fin de ce travail.

Parmi les nombreuses madones qu'il a peintes, celle que la *Chro-*

(1) *Chron. med*, 1911, p. 403.
(2) Witkowski. *Anecd. hist. et relig. sur les seins et l'allaitement*, p. 120.

nique a reproduite (1903, p. 31) est assurément la plus originale ; on pourrait même croire que c'est en faisant allusion à ce tableau qu'Eugène Fromentin a écrit cette phrase : « Il ne se refusait jamais une bizarrerie qui, dans ses mains, devenait un trait d'esprit, quel-



(Fig. 17).

MURILLO. *Vision de saint Bernard.*

quefois une audace heureuse. » C'est aussi une de ses compositions les plus naturelles, car, sans l'auréole qui illumine la tête, on se croirait devant une maman de son époque qui s'amuse avec son nourrisson.

Rubens a donné à la *Deipara Virgo* le physique de son Hélène Fourment, qui est d'ailleurs son type de prédilection : le front un

peu bombé et largement découvert, le nez grec, la bouche et le menton petit ; l'expression de la physionomie est plutôt indécise, mais l'attitude du corps, légèrement penché sur son fils, est des plus vivantes.

Bien qu'il soit le peintre des carnations vigoureuses, Rubens s'est bien gardé d'étaler une poitrine opulente. Comme il convenait à ce sujet religieux, il a pudiquement délacé le corsage et entrebâillé la chemise, pour ne laisser apercevoir du sein que ce qui était strictement nécessaire, et encore l'a-t-il en partie abrité sous la main qui l'exprime physiologiquement entre le médius et l'index.

Deux jets lactescents partis du mamelon viennent tomber dans la bouche entr'ouverte de l'enfant, qui repose, moelleusement et nonchalamment, sur un édredon. On voit bien, comme l'a dit Louis Hourticq, que la religion n'intéresse Rubens que par ses attaches à l'humanité. Mais pourquoi le Maître a-t-il affligé ce petit Jésus d'une si disgracieuse hydrocéphalie ? Son angle facial dépasse assurément, et de plusieurs degrés, l'angle droit.

Plus portraitiste que son maître Rubens, Antoine Van Dyck a utilisé l'excrétion lactée, pour donner à une de ses toiles une grâce voluptueuse. Ayant à peindre deux de ses contemporains, — sans doute un prince et sa maîtresse, — il a, contraste ingénieux, revêtu l'un d'une armure d'acier et galamment déshabillé l'autre ; et c'est ainsi qu'embellies de quelques amours, ces deux figures du XVII[e] siècle nous ont été conservées sous le nom de *Mars chez Vénus* (fig. 18).

Van Dyck excellait à camper ses personnages ; ce tableau en est la preuve. On n'y trouve pas la science des chairs tourmentées d'un Rubens, mais une noblesse d'attitude, un charme pénétrant, une sentimentalité exquise.

Mars a dépouillé sa rudesse guerrière ; sous son corset de fer on sent battre le cœur de Don Juan ; ce n'est pas un vainqueur avide de s'enivrer de sa conquête, c'est le lion amoureux devenu docile, patient et subjugué, tout en restant grand seigneur.

Les armes de Vénus sont la beauté corporelle et la grâce, plus belle encore que la beauté ; Van Dyck l'a reproduite sous ses armes. Cette adorable créature semble coulée d'un seul jet dans un moule idéal ; son corps a la souplesse de l'adolescence et l'élégance de la courtisane.

Détaillons cet ensemble harmonieux où tout est séduction, de la morbidesse des chairs au rendu des contours ; admirons la finesse des attaches, l'expression du visage où se lit le bonheur sous la modestie du regard, et par-dessus tout cette gorge ivoirine, d'où elle fait sourdre quelques gouttes de liquide, qu'un amour recueille sur ses lèvres comme une restitution. En vérité, devant cette merveilleuse anatomie, on serait mal venu de trouver Mars... en carême.

Ces jeux de l'Amour... et du hasard nous amènent à l'idylle de

Colibert : *Vénus et l'Amour* (fig. 19). Nous glissons, par une pente insensible, du portrait à la pastorale ; aussi, maintenant, *paulo minora canamus*.

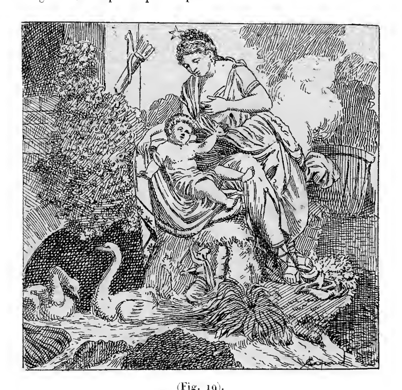


(Fig. 18)

Van Dyck, *Mars chez Vénus.*

Lasse d'une promenade à travers bois, Vénus s'est arrêtée au bord d'une onde pure, où se mirent des cygnes indolents ; elle s'assoit sur la pointe d'un rocher, au pied d'une stèle surmontée d'une divinité, accroche à la pierre le carquois symbolique et lutine le petit dieu malin. Alors, dernière espièglerie, elle dégrafe sa tunique, exhibe le plus mignon tétin, et se met à baptiser de son lait le tyrannique enfant.

Cette églogue, où domine l'inspiration poétique, est peinte avec sobriété. Colibert l'a placée dans un frais paysage, à l'orée d'un bois solitaire propice aux badinages amoureux : c'est moins lascif qu'un Fragonard, c'est plus capiteux qu'un Lancret.



(Fig. 19).

COLIBERT, *Vénus et l'Amour*.

De l'idylle à l'élégie il n'y a qu'un pas : franchissons-le, et arrêtons-nous un instant sur la terre canadienne, au tombeau d'un enfant.

On sait que les coutumes et les rites funéraires varient beaucoup suivant les races. Il est traditionnel, chez les peuplades indiennes du Canada, qu'à la mort d'un nourrisson, la mère arrose de son lait, jusqu'à ce qu'il soit complètement tari, la terre qui recouvre le fruit de ses entrailles. Cette pratique naïve est basée sur cette idée sublime, que Brieux n'a pas suffisamment utilisée dans ses *Remplaçantes*, que le lait maternel n'est fourni par la nature que pour le produit de la gestation, qu'il n'appartient qu'à lui seul, et qu'il lui appartient tout entier. LE BARBIER, peintre peu connu, a fixé sur la toile cet attendrissant spectacle.

Un jeune couple égare ses douleurs auprès d'un tumulus, fait de pierres rectangulaires et de pisé ; accoudé à l'angle du monument, l'époux, maîtrisant sa torture morale, ne laisse deviner sa souffrance que par une attitude brisée et une physionomie abattue. Plus extériorisée dans sa douleur, l'épouse incline avec souplesse une taille flexueuse, épanche sur le sol un lait désormais inutile,

A quoi bon ce sein blanc sans cette bouche rose

Et verse, suivant l'expression sublime de Bossuet, des larmes avec des prières ; mais,

Ne faisons pas de bruit autour de cette tombe,
Laissons l'enfant dormir et la mère pleurer.

Avant d'aborder le chapitre suivant de l'histoire artistique de l'excrétion lactée, il nous faut dire quelques mots des artistes qui ont agrémenté leurs œuvres de la reproduction de fontaines ubérales, authentiques ou imaginaires.

Le Vénitien Francesco Colonna, moine dominicain, a publié, en 1499, un livre curieux intitulé : *Polyphili Hypnerotomachia*, plus connu en France sous le nom de *Songe de Polyphile*. Cet ouvrage, œuvre d'un visionnaire, est surchargé de descriptions d'édifices fantastiques, dont deux se rapportent à notre sujet. Witkowski en a reproduit les figures dans ses *Curiosités médicales, littéraires et artistiques sur les seins et l'allaitement* (pp. 128 et 129).

L'une représente une fontaine surmontée de trois femmes nues, les trois Grâces assurément. Leur main droite remplit l'office de feuilles de vigne, tandis que leur main gauche soutient une corne d'abondance ; ces trois cornes se fusionnent, pour former une coupe pleine de fruits. Le fait, intéressant pour nous, est que ces femmes expulsent de leurs seins des jets d'eau qui viennent arroser des monstres marins crachant également de l'eau ; le tout est supporté par des chimères ailées.

L'autre représente, entourée d'un portique grec, une nymphe endormie sous un arbre. A ses pieds, selon l'expression de Witkowski, un satyre émerveillé laisse voir sans vergogne l'effet que produit sur lui la vue de ce beau corps de femme. De chaque mamelle jaillit un filet d'eau, mais ce qui est vraiment original, c'est que le sein gauche donnerait une eau chaude, tandis que le droit lancerait une eau fraîche et limpide. Et ce qui est plus ingénieux encore, c'est que la courbe de l'eau chaude est dirigée de façon à ne pas gêner le mortel heureux qui voudrait étancher sa soif, en tétant le sein droit de la nymphe.

Le Flamand Martin de Vos, qui fut doyen de la gilde d'Anvers, en 1571, a, dans une composition allégorique, *l'Amour dans le monde*, dessiné un buste de femme qui, soutenant ses seins à la manière classique, projette un filet d'eau de chaque mamelon.

Jacob de Gheyn, un autre Flamand, contemporain de Martin de Vos, dans son tableau d'*Actéon changé en cerf*, fait jaillir des mamelles d'une faunesse l'eau du bassin où Diane est surprise.

(*A suivre.*)

Échos de la « Chronique »

Ch. Dickens, précurseur de W. Meyer.

On attribue généralement à W. MEYER (de Copenhague) la première description des végétations adénoïdes ; or, s'il faut en croire un rédacteur du *New-York Medical Journal*, il aurait été devancé par... Ch. Dickens.

Comme preuve, notre confrère cite le passage suivant de l'*Uncommercial Traveller*, collection d'essais, reproduits de *All the Year Round* :

Les réfractaires ramassaient l'étoupe dans un petit local donnant sur une cour. Ils étaient assis en ligne de la même manière, le dos vers une fenêtre ; devant eux, une table et leur travail.

Le plus âgé des réfractaires avait 20 ans, le plus jeune 16. Je n'ai pas encore pu me rendre compte, au cours de mes voyages d'amateur, pourquoi l'état de réfractaire affectait les amygdales et la luette, mais j'ai toujours observé que les réfractaires des deux sexes et de chaque degré, celui de l'école des guenilles, comme celui d'*Old Bailey* (prison), *avaient une voix dans laquelle les amygdales et la luette acquéraient un développement morbide.*

Dickens fait observer plus loin qu'un des réfractaires riait « fort de la luette ». Nous devons faire remarquer que, bien avant, dans *Oliver Twist*, Dickens avait décrit la voix adénoïde, dans la conversation de Barney, le collègue de Fagin. Lorsque Fagin s'arrête à la taverne *Saffron hill* et demande s'il y a quelqu'un, Barney répond : « Dot a shoul (not a soul), pas une âme », — et il est ajouté que ces mots, vinssent-ils du cœur ou non, « étaient passés par le nez ».

Sans doute, cela ne vaut pas une description technique ; mais, comme observation, celle-là a, tout de même, son prix.

Médecin inventeur.

Il est venu, il a été vu et il n'a pas vécu. Et voilà toute l'histoire, en une phrase qui ne prétend pas à être lapidaire, du fameux kiosque à signaux, installé au carrefour Montmartre et dû à l'ingéniosité de l'excellent Dr GOUPIL.

Comme on pouvait s'y attendre, l'édicule encombrant a été blagué, chansonné, en attendant que s'en emparent les revuistes. Notre spirituel confrère de l'*Eclair*, W. Sérieyx, n'a pas été le dernier à « exécuter » le malencontreux appareil ; et l'impitoyable humoriste a décoché au moribond cet amusant quatrain :

Du bon docteur Goupil l'inénarrable kiosque
Mit Paris aux abois.

Et, kiosque, il a vécu ce que vivent les kiosques :
L'espace d'un seul mois...

A nouveau va triompher le bâton blanc.

Plus de ronfleurs !

Un brave homme de pasteur, le Révérend Barratt, nous apporte ce qu'il assure être le remède radical du ronflement.

La *Presse médicale* (1), d'après la *Nature* (1912, n° 2019), nous donne la figure de l'appareil imaginé par l'inventeur : il consiste en une paire de pinces, maintenues à l'écartement voulu par une barre, et que des vis permettent de fixer aux ailes du nez. Des parois internes de ces pinces sont recouvertes de caoutchouc, précaution qui assure une meilleure prise, tout en supprimant la désagréable sensation du froid. Dès que l'appareil est en place, les ailes du nez ne peuvent plus modifier la position qu'elles ont à l'état de veille ; il leur est donc impossible, pendant l'état de sommeil, de venir s'appliquer contre la cloison. Conséquemment, l'air aspiré et expiré jouit d'une libre circulation, d'où la suppression absolue de tout bruit.

L'inventeur affirme qu'il a essayé son appareil sur « les plus énergiques ronfleurs de sa paroisse », et que les résultats, bien que silencieux, ont été éloquents. Nous ne demandons pas mieux que de l'en croire.

Les bienfaits de l'articulation.

— Articulez ! disait un jour le père Ballande à un jeune acteur. Arrr... ti... cu... lez !... L'articulation rajeunit... Exemple : M. X... devait épouser ma sœur... Je lui donne un jour deux places pour la Comédie-Française... Le hasard, qui conduit mes pas ce soir-là sous les arcades de ce monument national, me fait rencontrer M. X... pendant un entr'acte... Je vois un homme dans un enthousiasme indescriptible :

— Je n'épouse plus votre sœur ! dit-il.

— Et pourquoi donc ?

— Parce que je suis amoureux depuis ce soir... amoureux fou !

— De qui ?

— De Mlle Z..., l'actrice qui joue le rôle de la pièce...

— Mais vous êtes fou ! Elle a cinquante ans.

— Allons donc !... elle en paraît dix-huit !

« Et tout ceci uniquement parce qu'elle *ar-ti-cu-lait,* » concluait-il gravement. « Les vieillards n'ont pas de dents. Donc, ils ne peuvent articuler... Tout individu qui articule a des dents... Donc il est jeune encore... Donc l'articulation rajeunit !... »

Combien en est-il, sur nos scènes subventionnées et autres, qui pourraient tirer profit de la leçon du vieux professeur !

(1) 4 mai 1912.

Echos de Partout

Le Cahier de Bicêtre. — Le vieux « Cahier de Bicêtre » a disparu vers 1885. En tête, s'étalait la fameuse *Chanson de Bicêtre*, attribuée à tort à Broca père. L'auteur en est Alphonse Bezançon, interne de la promotion de 1845, et qui exerçait rue de Tournon. Il n'avait aucun lien de parenté avec le directeur de ce journal, qui regrette de n'avoir point connu ce bon Gaulois. La *Chanson de Bicêtre* était datée de 1847.

C'est en 1883 que le Cahier s'enrichit de la *Nouvelle Chanson de Bicêtre*. Elle fut troussée par un interne titulaire de cet hospice, le jour même du concours de l'Internat, pendant que les provisoires étaient allés avenue Victoria écrire leur copie sur *le Creux poplité et la Gangrène sénile*. Les couplets en sont simples, faciles, narquois, sans mots verts ni faisandés. Et cette mesure indique assez l'écriture d'un Parisien. Beaucoup de jeunes médecins apprendront quelque chose, en lisant que cet aimable chansonnier d'un jour s'appelle, en 1912, le professeur Ch. A... d.

(*Le Médecin de Paris.*)

Leurs plats préférés. — Savez-vous quel était le suprême régal de NAPOLÉON Ier, celui qu'il était tellement impatient de savourer que, dès son annonce sur le menu du repas, il congédiait brusquement ses secrétaires en interrompant la dictée d'un sénatus-consulte ? Ce plat consistait en une large assiettée de haricots, mijotés lentement avec du lard, servis chauds, aiguisés d'un filet de rouge vinaigre et nageant dans l'huile d'olive. (Détails extraits des Mémoires du chambellan comte de Beausset.)

Savez-vous quel est le mets favori de l'empereur GUILLAUME II ? Un morceau de porc rôti, enclavé dans une abondante salade de pommes de terre à l'huile d'olive. (Renseignements fournis par un des intimes familiers du kaiser.) (*Le Matin*, 9 mai 1912.)

Le crâne de Schiller. — Le professeur Froriep vient de découvrir, dans l'ossuaire du cimetière de Weimar, un crâne qu'il estime être celui de SCHILLER. On sait que le crâne conservé à Weimar, depuis 1825, comme le crâne de Schiller, n'est pas authentique, ainsi que le démontra irréfutablement le professeur Welcker, en 1881.

Le professeur Froriep fonde sa découverte sur l'analogie de forme existant entre ce crâne et le moulage en plâtre pris sur le cadavre de Schiller. De plus, la seule dent qui manque à la mâchoire est la seconde molaire gauche du maxillaire supérieur. Or, un témoignage des domestiques du poète signale l'absence de cette dent. Les membres de la Société d'anatomie de Weimar se sont rangés à l'opinion du professeur Froriep.

(*Presse médicale*, 8 mai 1912.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Orchestre médical (5e soirée).

L'*Orchestre médical* organise sa 5e grande soirée artistique, à la salle Gaveau, pour le jeudi 6 juin, au bénéfice des Œuvres de préservation contre la tuberculose.

Ce cinquième concert de bienfaisance donné par l'*Orchestre médical* présentera ce caractère unique, que le programme sera entièrement exécuté par des médecins et des membres de la famille médicale.

Le prix des billets est de 10 fr., 5 fr., 3 fr. Quelques loges du prix de 200 fr. donneront droit à un objet d'art : tableau, aquarelle, etc., d'artiste connu, ou à d'importants objets.

On peut retenir ses places soit à la salle Gaveau, soit à l'agence musicale E. Demets, 2, rue de Louvois.

Hommage à Stéphane Mallarmé (1).

Les exécutants de l'*Orchestre médical* apprendront peut-être avec plaisir, s'ils l'ignoraient, que Mallarmé était un fanatique de musique, un habitué des concerts, et qu'il a écrit des pages curieuses sur les exaltations lyriques de l'homme vers la divinité. Le théâtre lyrique était pour lui une sorte d'église de l'intellectualité et un lieu saint, au même titre que tout édifice consacré aux cultes.

Il a posé certaines règles de musicalité verbale :

Il considérait les blancs entre les strophes et l'usage de l'alinéa, comme des signes musicaux. La ponctuation était pour lui l'équivalent des soupirs, dièses et croches de la musique, et devait être employée dans un but analogue. — Il concevait le vers comme une expression de pensée intermédiaire entre le langage parlé et la musique. Le vers était un orchestre réduit, une musique de chambre, comme il disait... Il concluait de ce magnétisme du théâtre et de l'orchestre que la foule était parfaitement capable de comprendre une œuvre de fusion symbolique des arts et d'accepter le caractère religieux de ces réunions, grâce au costume spécial et aux attributs pour lesquels elle a le même instinct obscur de considération, que pour les symboles liturgiques et la personne du prêtre.

(Camille Mauclair, *L'Art en silence*.)

Dr Grellety (*Vichy*).

Les médecins au Salon

On nous signale, car nous n'avons pas encore eu le loisir de nous y rendre, au *Salon des Artistes français*, un charmant portrait au pastel de notre sympathique confrère, le Dr Hulmann, par son neveu, M. Roger Godchaux. Au dire de ceux qui l'ont vue, cette œuvre de début permet de présager, pour le jeune artiste, une carrière glorieuse.

(1) Des admirateurs et des amis de St. Mallarmé se proposent d'apposer une plaque commémorative « sur la maison de la rue de Rome, 89, où tant de poètes et d'artistes vinrent, au cours des soirées accueillantes du mardi, écouter la voix diserte du maître ». *Mercure de France*, 1er mai 1912.

Tribune de la " Chronique "

L'exécution du maréchal Ney.

L'un de vos correspondants, sous le pseudonyme de « Fagus », veut bien revenir sur le petit travail que vous avez eu l'obligeance d'insérer dans votre *Chronique* de novembre, sur « la Mort et le Délire nerveux du maréchal Lannes ». Me permettrez-vous de le remercier d'avoir l'indulgence de qualifier mon étude « d'importante », et de répondre sans plus de retard à ses arguments, au sujet des exécutions de Ney et de Labédoyère ? J'ai dit que ces héros incomparables étaient tombés sous les balles françaises, pour la honte de la monarchie. Je ne suis point de ceux qui abdiquent volontiers une opinion, et je vais essayer de la développer en me remémorant des souvenirs historiques déjà lointains.

Votre correspondant a raison de dire que ce fut à l'instigation de sa famille que l'ancien aide de camp de Lannes se rallia aux fleurs de lys. Ce fut surtout sur les instances de sa femme, modèle de toutes les vertus, qu'il avait agi de la sorte.

Née de Chastellux, les opinions de Mme de Labédoyère étaient profondément royalistes ; malgré tout, cette admirable femme, après l'exécution du jeune général, restée veuve à 19 ans, ne voulut jamais se remarier. Elle avait voué à son mari une de ces affections vives, profondes, qui remplissent la vie, et qui persistent même au-delà de la tombe. Touchant exemple de fidélité conjugale, devenu peut-être rare aujourd'hui !

Un point est donc acquis ; on a bien voulu en convenir, ce ne fut que pressé instamment, suggestionné en quelque sorte par la compagne de sa vie et par son désir de toujours offrir à la France sa valeureuse épée, que Labédoyère se rallia au gouvernement de la Restauration, qu'il lui était permis de croire stable, et qui l'eût été, sans les fautes commises et le mécontentement général provoqué.

Ne peut-on croire que cette ardente nature, que cette imagination vive, que cette âme d'élite et dévouée, fut encore plus suggestionnée lorsqu'elle apprit le retour du grand vaincu, lorsque lui parvint l'extraordinaire nouvelle de son passage triomphal à travers la France, où tous les régiments envoyés à sa rencontre pour le combattre avaient été à nouveau fascinés, hypnotisés par ce grand entraîneur d'hommes ? On savait qu'en maint endroit, l'empereur déchu s'était porté seul au-devant des effectifs qui lui étaient opposés, et qu'arrivé à vingt pas du front des troupes, il s'était arrêté, avait salué, en disant d'une voix forte : « Soldats ! me re- « connaissez-vous ? S'il en est un de vous qui veut tuer son général, « son Empereur, me voilà ! » Et il n'y en eut pas un seul, tellement la vue de la redingote grise et du petit chapeau produisait un effet magique. Pas un seul, avec des sentiments royalistes, pour faire feu sur Napoléon !

Il y eut plus... Enlevé par vingt bras, le souverain déchu était l'objet d'une véritable ovation, et au bout de quelques minutes, il n'était pas peu étonné et ému en voyant aux shakos de tous ces braves la cocarde aux trois couleurs... Depuis près d'une année, ces Français avaient conservé pieusement la glorieuse relique, avec laquelle la plupart avaient triomphé à Valmy, Jemmapes et Fleurus, et aussi à Champaubert et à Montmirail, — un contre six, — contre l'Europe à nouveau coalisée...

Chacun connaissait la fameuse proclamation « à l'armée », écrite au château du marquis de Malijaz, en Provence, pendant le court séjour si bien raconté par le Dr Revillet. « Arrachez ces couleurs « blanches que la nation a proscrites !... Reprenez ces couleurs tri- « colores que nous portions dans nos grandes journées !... Ensem- « ble nous les avions à Lodi, à Arcole, à Austerlitz, à Ulm, à Iéna, « à Essling, à Wagram, Lutzen, Bautzen, Champaubert et Mont- « mirail... La victoire marchera au pas de charge, et l'Aigle, avec « les couleurs nationales, volera, de clochers en clochers, jusques « aux tours de Notre-Dame ! » On serait entraîné à moins !... Que voulait-on que fît Labédoyère ? Impossible, comme tous les autres chefs de corps, d'arrêter l'élan irrésistible des soldats... Il fit comme eux, il était envoûté, enlisé...

Votre correspondant veut bien reconnaître qu'il y a pour lui des circonstances atténuantes... Je reconnais à mon tour que, selon les lois militaires, le colonel devait être passé par les armes, et aussi que sa condamnation, comme celle de l'illustre Ney, fut prononcée sous la pression des baïonnettes alliées. Je sais que, dans la salle où furent rendus les deux jugements, se pressaient, ivres de haine et altérés du sang de ces héros, des officiers d'état-major de Wellington et de Blücher (ce dernier, à mon avis, le véritable vainqueur de Waterloo). Il était certes plus facile de les faire mourir ainsi que de les prendre, ou, tout au moins, de les tuer d'un coup de lance au milieu de leurs vaillants soldats ! Mais je vais dire aussi ce qui aurait dû se passer. Après la sentence, nous savons qu'au retour de sa promenade habituelle, Louis XVIII était attendu, auprès du Pavillon de Flore, par une jeune femme éplorée, qui se jeta à ses pieds : c'était Mme de Labédoyère. Il la repoussa, en lui disant : « Madame, je connais votre dévoûment « et celui de votre famille pour ma personne, mais je ne puis « que faire dire des messes pour le repos de l'âme de votre mari ! »

Nous eussions aimé voir le vieux roi, — qui aurait eu, de par cet acte, une bien belle page dans l'histoire, — cet esprit fin et cultivé, qui lisait dans le texte Homère et Virgile, nous eussions aimé voir Louis XVIII, à demi infirme, avec ses jambes grêles et ses genoux énormes, se faire porter en litière au quartier général des Alliés et s'écrier : « Grâce ! grâce pour celui et pour ceux qui ont commis « une faute, rachetée par leur passé de gloire et par les trésors de « bravoure qu'ils renferment encore en eux ! Sires, vous m'avez « replacé sur le trône de mes pères ; soyez généreux jusqu'au

« bout !... Je ne veux voir ni dresser dans mon royaume « les échafauds, ni éclater les fusillades ! » Quel beau et noble geste, qui aurait peut-être été entendu des souverains alliés ! Alexandre avait un grand cœur ; il aurait probablement fait droit à la requête. Il avait en haute estime le maréchal Ney, depuis les événements de 1814, et il était le maître absolu, car le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, personnages de second ordre, ne comptaient guère. Combien l'histoire lui en aurait su gré, à lui aussi, et aurait oublié la tache qu'il infligea à sa mémoire en maltraitant le glorieux Vandamme, battu et pris à Kulm (1813), et au sujet duquel il s'oublia jusqu'à lui arracher son épée. Le tsar aurait été d'autant plus clément aussi, qu'il était moins exaspéré que les Anglais et les Prussiens, si rudement traités à Ligny et à Waterloo par les admirables troupes qui prirent part à ces gigantesques luttes. On pouvait et on devait gracier les deux héros et les condamner à la déportation, comme on le fit pour d'autres...

Je me permettrai de ne pas croire sérieusement « à la tentative « d'évasion sur laquelle Louis XVIII aurait fermé les yeux »... Il était si facile d'acheter les policiers de Fouché, et même leur triste patron ! Ce dernier, jacobin fougueux, régicide, puis impérialiste militant, et ensuite plus royaliste que le roi, avait deux grands faibles : la soif de l'or et celle des plaisirs sexuels. Il était on ne peut plus commode de favoriser l'évasion, si on eût voulu ! Mais on ne voulait pas... Louis XVIII fut moins généreux que l'un de ses successeurs, bien plus sympathique, qui, lui, accorda la grâce des républicains Barbès et Blanqui, lesquels, pourtant, en voulaient à ses jours (1).

« Il fallait, avant tout, sauver la France », ajoute votre correspondant. Je n'ai jamais cru, en ce qui me concerne, que c'était par sympathie pour les Bourbons que les alliés n'avaient pas démembré la France en 1815. C'était tout simplement pour maintenir l'équilibre européen. Et cela est si vrai, que le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et aussi un peu l'Angleterre voulaient le partage. Ce fut Alexandre qui s'y opposa, se demandant sans doute quelle serait sa part dans ces riches dépouilles !... Et enfin, les alliés, effrayés de la progression des idées libérales, n'étaient pas fâchés non plus d'avoir auprès d'eux Sa Majesté Très Chrétienne, pour les aider à les réprimer, ces idées subversives, dans les Congrès de Vienne, de Troppau, de Laybach, etc... Et n'est-ce pas en voulant trop les réprimer que le successeur de Louis XVIII sonna le glas des Bourbons ? Rappelons-nous 1830, et le fameux

---

(1) Il avait reçu, il est vrai, du plus illustre de tous les poètes, ce billet, singulièrement éloquent :

> Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe,
> Par ce royal enfant, doux et frêle roseau,
> Grâce encore une fois, grâce au nom de la tombe,
> Grâce au nom du berceau !

Le roi-citoyen fit grâce. L'histoire ne l'oublie pas.

article de Thiers, de Mignet et de Carrel : « Malheureuse France, malheureux roi ! » (Journal *le National.*)

J'en arrive à Ney. Qu'il me soit permis de faire remarquer à « Fagus » que beaucoup d'historiens contestent de la façon la plus formelle la promesse qu'il avait faite au roi « de lui amener l'usur- « pateur pieds et poings liés dans une cage de fer ». Cette âme si fortement trempée fut, elle aussi, absolument fascinée, hypnotisée, suggestionnée au plus haut degré par le retour extraordinaire de son ancien maître, par l'élan irrésistible des troupes sous ses ordres, par l'entraînante proclamation, qui avait arraché ce cri au maréchal : « On n'écrit plus comme ça ? » C'était pour ce vaillant soldat le clairon d'Austerlitz et d'Iéna, d'Elchingen et de Champaubert ! C'était pour ce glorieux enfant de la démocratie, pour ce fils du vieux tonnelier de Sarrelouis, le moment ou jamais de montrer son inébranlable attachement au « géant historique » qui lui avait donné le bâton de maréchal, qui l'avait fait Duc et Prince, en l'embrassant le soir de la terrible journée de la Moskowa, en présence de tous ses collègues, toujours jaloux des faveurs du Maître. Quelle émotion poignante pour Ney ! Et comme sa grande âme devait souffrir ! Quelle belle occasion encore pour le vieux roi de mettre en pratique l'admirable prière qu'il répétait tous les jours : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux « qui nous ont offensés ! » Il eût mieux valu agir que de la prononcer du bout des lèvres, ce dont tant sont coutumiers ! N'avait-on pas pardonné d'ailleurs à Fouché, qui, vingt ans auparavant, avait contribué « à jeter en défi à l'Europe une « tête de roi » ?

On pouvait donc essayer tout au moins, sans abaisser sa dignité, d'implorer la clémence des alliés. Loin de le faire, on voulut, ou plutôt on fit semblant de vouloir faire juger le prince de la Moskowa par ses anciens compagnons d'armes, par un Conseil de maréchaux. Et, en sous-main, on donnait à chacun d'eux l'ordre de refuser de siéger ! Et cela est tellement vrai que l'un d'eux, quelques années plus tard, sur le point de mourir, en parlant de son malheureux camarade, ne craignait pas de dire : « Ah ! nous « avons été des lâches ; nous devions le juger, *malgré tout* ; lui vi- « vrait encore du moins !... » Ces glorieux serviteurs du pays n'auraient pas osé envoyer leur ancien collègue au peloton d'exécution... Ce triste rôle était dévolu à la Chambre des Pairs...

Je crois avoir surabondamment prouvé que, malgré tout, une tache persiste à l'égard de ceux qui firent périr à la fleur de leur âge ces illustres chefs de l'Iliade française. Leur haine presque féroce ne s'étendit d'ailleurs pas qu'à Ney et à Labédoyère. Ouvrez, Monsieur « Fagus », l'*Histoire des deux Restaurations*, de Vaulabelle (que je n'ai pas sous les yeux). Vous y retrouverez, si vous ne la connaissez déjà, la fin tragique de l'honnête maréchal Brune, massacré par les populations fanatiques du Midi. La maréchale avait demandé à plusieurs reprises que l'on poursuivît les assassins de son mari ; elle n'obtint jamais de réponse. Enfin, elle s'adressa suc-

cessivement à chacun des maréchaux survivants, les priant de l'accompagner auprès du roi. Aucun ne voulut y consentir, craignant d'être disgracié ! Il n'y en eut qu'un seul, le héros des guerres d'Espagne, le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, qui consentit à donner le bras à la noble femme, à la veuve de son infortuné collègue, et à la conduire auprès de Louis XVIII. Celui-ci promit.

Naturellement, les recherches (?!) que l'on tenta furent infructueuses... Brune, soldat modèle, était mort pauvre. Sur sa fortune personnelle, la maréchale dut payer les frais des poursuites. « Le « gouvernement eut l'indignité d'en toucher le prix. » VAULABELLE.

Je me plais à penser, mon cher Directeur, que votre honorable correspondant sera maintenant plus qu'édifié sur les sentiments dont on était animé, en 1815, à l'égard de tous ou de presque tous les héros de l'épopée républicaine et impériale. On aurait pu, on aurait dû être plus clément, plus généreux. Ne suffisait-il pas au nouveau gouvernement et aux alliés, de la déportation du grand homme tombé dans l'abîme grâce à ses lourdes fautes ? Ne suffisait-il pas de l'hospitalité traîtresse du *Bellérophon* et du *Northumberland*, où Sa Majesté britannique allait le faire conduire sur le roc à jamais célèbre, où le climat meurtrier allait le faire mourir prématurément, d'une hépatite suppurée des pays chauds, compliquée vraisemblablement d'une lésion rénale ? (Le foie et le rein étant deux organes bien solidaires.) Ne suffisait-il pas de le traiter en prisonnier, alors que, « comme Thémistocle, il « était venu s'asseoir librement au foyer d'un peuple étranger » ; alors que les Anglo-Prussiens et les Hollando-Belges auraient dû cent fois le prendre à Waterloo !!

On ne fut guère clément non plus à l'égard de nos illustres confrères Larrey et Percy. Le premier fut disgracié et ne toucha plus pendant trois ans son traitement de commandant de la Légion d'honneur, glorieuse dotation octroyée le soir de Wagram. Cette belle figure de médecin d'armée, qui émerge aussi haut que celle des plus vaillants lieutenants de l'épopée, connut presque la gêne, et sa femme, véritable artiste, dut reprendre ses pinceaux.

Percy, inspecteur général de la grande armée, passa pour conspirateur ! Sa collection d'armes anciennes, recueillie un peu partout au hasard des campagnes, devint, aux yeux vigilants des limiers de Fouché, un approvisionnement destiné à armer le faubourg Saint-Antoine et à renverser le gouvernement. Elle lui fut, je crois, confisquée.

Nous nous honorons, pour notre profession, de savoir que Larrey fut plus généreux. En 1830, lorsque sonna le glas de la royauté de droit divin, des émeutiers vinrent en foule à son hôpital du Gros-Caillou, lui demander de leur livrer les blessés de la garde royale. Le vieux guerrier leur dit rudement : « Ces blessés, ils sont à moi... Allez-vous-en ! » Et devant son attitude si énergique et la haute autorité de son nom, ils n'insistèrent pas...

Je suis assuré que, dans toutes ces idées personnelles, votre distingué correspondant ne voudra voir en moi aucun parti pris politique. Je n'ai jamais été séduit par la politique. Je la considère comme une déviation morbide subaiguë du tempérament médical (1)! (Pardon à mes confrères politiciens.) Et puis, je me remémore un de mes poètes favoris, celui qui chanta la Malibran et qui, dans le rythme cadencé de ses admirables vers, nous donna la *Nuit de Mai* :

La politique, hélas ! ah ! c'est une chimère ;
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire ;
Etre rouge ce soir, blanc demain, ma foi non !

Dr G. Ravarit,
Chef des Travaux d'Anatomie pathologique à l'Ecole de Médecine de Poitiers.

L'uniforme du pédicure de S. M. l'Impératrice Joséphine.

M. Frédéric Masson, qui a mentionné tant de menus détails, relatifs à la Maison de l'Empereur et de l'Impératrice Joséphine, ne nous a pas appris, que je sache, qu'il existait ou devait exister un ***uniforme*** pour le ***pédicure*** de Sa Majesté l'Impératrice Joséphine. Voici un document curieux, assurément inédit, que nous avons puisé aux Archives nationales, et qui ne laisse point de doute à ce sujet. Nous le transcrivons fidèlement.

Paris, le 20 thermidor an XII.

A Monsieur de Fleurieu, Conseiller d'Etat, Intendant de la Liste civile de S. M. l'Empereur.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire pour me recommander à vos bontés, en vous faisant l'offre de mes services. Comme ayant l'honneur d'être Chirurgien Pédicure *de Sa Majesté l'Impératriee Joséphine depuis cinq ans, qui a eu la bonté de me faire la promesse d'être adopté et porté sur la liste en qualité de* Chirurgien Pédicure *du château, de m'en faire délivrer un brevet* et l'habit d'uniforme, *dont sans doute vous a fait part M. Romiza* (de Rémusat), *préfet du Palais de Leurs Majestés, et M. le Chirurgien Yvon* (Yvan). *Je m'adresse donc à vous de la part du général Durock* (sic) *qui m'a dit de me présenter à vous, cette partie étant confiée à vos soins. Veuillez, Monsieur, m'indiquer par un mot de réponse le jour et l'heure que je pourrai avoir l'honneur de vous présenter mon hommage respectueux et suis avec considération*

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Tobias Koën.

(Suit la signature en caractères hébreux.)

Il y avait donc un *uniforme* pour le pédicure de Joséphine, qui devait se présenter au lever de l'Impératrice, vêtu sans doute d'un frac de velours, le ventre ceint d'une écharpe, l'épée de nacre au côté et le bicorne à plumes sous le bras. Dr Max-Billard.

(1) Exception faite toutefois pour l'administration d'une cité, où, plus que tout autre citoyen, le médecin est appelé à un grand rôle social : apporter sa compétence, donner son avis autorisé sur les lois d'assistance, de prévoyance et de mutualité qui sont toutes à l'honneur de notre génération actuelle.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le « hara-kiri » à l'Odéon. — Ceux de nos lecteurs qui ont eu la bonne fortune d'applaudir à l'Odéon l'*Honneur japonais*, et qui ont suivi avec attention la scène du IIIe acte, où l'acteur Desjardins détaille, avec son habituelle maîtrise, chaque phase du *hara-kiri*, ont pu observer que le supplicié, avant de se frapper de son arme, absorbe le contenu d'une petite tasse préparée à cet effet.

Ce rite, qui n'est pas mentionné généralement, est-il facultatif ou de règle ? S'agit-il d'un stupéfiant destiné à adoucir les souffrances du condamné ? Quelle est, en ce cas, la substance employée ? C'est à nos collaborateurs japonisants que nous adressons plus spécialement la question.

Et puisque l'occasion s'en présente, qu'il nous soit permis d'offrir à M. Antoine, dans cette revue qui se pique d'être littéraire autant que médicale, les remerciements de tous les amateurs de beaux spectacles, pour les rares sensations d'art qu'il nous a fait éprouver au cours de ces dernières années.

Ce n'est pas une nouveauté d'écrire que la troupe de l'Odéon est la plus homogène, et certainement la plus intéressante de Paris. Dévouement, labeur constant, sont les moindres des qualités que M. Antoine réclame de ses collaborateurs. Où trouver ailleurs un ensemble d'artistes tels que MM. Desjardins, Grétillat, Desfontaines, Denis d'Inès (d'autres noms nous échappent), toujours sur la brèche, et soucieux toujours d'apporter, dans la réalisation du plus petit rôle, la même conscience que dans les créations de premier plan ?

Mais il convient de mettre hors pair le principal interprète de l'*Honneur japonais*, M. Joubé, qui s'affirme chaque jour supérieur à lui-même. On peut tout attendre de ce jeune et déjà grand artiste : il a, dans les rôles les plus divers, la compréhension aiguë, profondément exacte, du personnage qu'il représente ; de la puissance sans brutalité ; une sensibilité affinée ; une articulation impeccable ; la voix la plus harmonieuse et, par-dessus tout, cette flamme intérieure qui est la marque des prédestinés.

En ce temps de sophismes et de paradoxes outranciers, le second Théâtre-Français nous offre un rare exemple de ce que peut une discipline librement et joyeusement consentie.

Cl. B.

Où se trouve l'original de l' « Ecorché », de Houdon ? — Qui pourrait me renseigner sur le fait suivant ? Une revue de médecine internationale publiait, ces temps derniers, un article, dans lequel il était dit que l'*Ecorché*, de Houdon, avait été enlevé pendant la tourmente révolutionnaire et qu'on ne savait pas ce qu'il était devenu. Or, je

possède un *Ecorché* de Houdon, grandeur naturelle, provenant du cabinet de Barthez, ancien professeur à la Faculté de Montpellier.

Pourrait-on me dire à quel signe je pourrais reconnaître l'authenticité de l'original ?

Dr David (*Narbonne*).

Les circonstances de la mort du Dr Legoff. — Rendre du sang à un blessé sur le point de succomber pour en avoir trop perdu, est une conception si simple qu'elle a dû hanter l'esprit de tous les chirurgiens.

Oré disait : « Recourir à la transfusion dans les hémorragies qui menacent la vie est un devoir ; y manquer serait plus qu'une faute ». Et Roussel ajoutait : « qu'on doit la tenter, même quand le blessé rend ses avant-derniers soupirs ».

Aussi Roux, Neudörfer en Autriche, Heifelder en Russie, Esmarch, Nusbaüm, Nélaton, Ullersberger, Pagenstescher, s'en sont-ils montrés partisans dans certaines blessures de guerre.

En France, la transfusion ne fut plus tentée après l'insuccès de Pingaud, qui coûta la vie au médecin aide-major Legoff, dont le nom a été donné à une rue du quartier Latin, en souvenir de son acte de dévouement fatal.

Un confrère pourrait-il me fournir quelques détails sur les circonstances de cette mort glorieuse ?

Dr Bonnette (*Toul*).

Le prix d'un dîner fin sous Louis-Philippe. — Comme l'alimentation dépend de l'hygiène, partie intégrante de la médecine, je me permets de demander aux lecteurs de la *Chronique médicale*, s'ils connaissent le prix des repas dans les grands restaurants de Paris sous Louis-Philippe.

J'ai trouvé, dans *Journal et Correspondance intimes* de Cuvillier-Fleury, tome II, page 115 : « Juin 1834, vendredi 13 : Je donne à dîner à Armand Bertin au Rocher de Cancale. Nous sommes sept. Le dîner me coûte 354 francs ». Cette somme ne paraîtrait pas exagérée s'il s'agissait des grands-ducs russes ou des lords qui venaient à cette époque faire la fête à Paris ; le restaurateur aurait aligné l'addition d'après la qualité des convives. Mais plus de 50 francs par tête, quand l'amphitryon est le précepteur du duc d'Aumale, et le principal invité le directeur des *Débats ;* en juin, lorsque la saison des primeurs est passée ; en 1834, époque où une bouteille de champagne frappé coûtait au maximum 10 francs dans un restaurant : c'est un prix qui me semble exorbitant.

Que les temps sont changés ! La plupart des grands restaurants de 1834, le Rocher de Cancale, les Frères provençaux, Véfour, Vachette, le café de Paris du Passage de l'Opéra, le café Riche, la Maison dorée, ont disparu. *Eheu ! Fugaces.*

Dr Rosaime.

Réponses.

Les coqs pondent-ils des œufs ? (XIX, 31,191). — En parcourant votre intéressante *Chronique médicale*, j'y lis, dans le n° de janvier 1912, p. 31 : « La *Chronique médicale* ne pourrait-elle pas ouvrir une petite enquête sur les « œufs de coq » ? (Paul Tribier). » A ce propos, j'ai découvert, dans un manuscrit déposé à la Bibliothèque de la Société de médecine de Gand, une lettre d'un M. Pietsch, médecin, adressée à un inconnu et datée de Altkirch, le 14 juin 1771, au sujet de la prétendue ponte des coqs. Cette lettre étant assez curieuse, je vous la copie textuellement, espérant qu'elle intéressera les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Lettre de M. Pietsch, médecin, au sujet de la prétendue ponte des coqs.

Monsieur,

J'ai lu dans le n° 21 de la *Gazette salutaire*, l'histoire d'un œuf de poule ordinaire, dans lequel il se trouvoit un second œuf, de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui ne contenoit que du blanc. Il y est dit, entr'autres choses, que *les petits œufs blancs, que le peuple crédule attribue faussement au coq, sont stériles* ; ce qui est facile à croire, parce que la matière principale pour la formation du poussin se trouve dans le jaune et que le blanc qui l'entoure sert seulement de fluide et de nutrition. Mais il est bien plus difficile de se persuader que le coq soit capable de pondre un œuf, et que le produit de cet œuf, lorsqu'il est couvé par la chaleur d'un fumier ou d'une autre matière, soit un crocodile, comme le vulgaire le croit.

J'ai fait à ce sujet l'observation suivante que le hasard m'a procurée.

Il me resta, vers la fin de l'année dernière, un coq et une poule d'une même couvée, de 1769. Je remarquai, sans y faire grande attention, que ce coq fut fort agité pendant quelques jours. Un matin, je me trouvai dans la cour, lorsqu'on ouvrait le poulailler. On me montra par terre un œuf oblong, dont le volume approchoit de celui d'un œuf de pigeon : il ressembloit à un haricot, excepté qu'il n'étoit pas aplati des deux faces et qu'une de ses extrémités étoit plus grosse que l'autre. Comme la poule avoit pondu la veille un œuf de grandeur et de figure ordinaires, je ne soupçonnai point qu'elle eût fait cette ponte et je me réservai d'examiner les entrailles du coq, lorsqu'on l'auroit tué.

Quelques semaines après, j'ouvris moi-même un matin le poulailler ; j'y trouvai un second œuf, qui étoit de la figure et du volume d'un œuf de pigeon : je ne doutai plus que le coq ne fût l'auteur des deux œufs, d'autant mieux que j'avois lu nouvellement l'histoire d'un pareil fait, que M. Raulin rapporte, dans son traité *de la Conservation des enfans*, tome I, page 36. Je fus détrompé, lorsqu'ayant ouvert ce coq et examiné avec une scrupuleuse attention toutes les parties de son corps, je n'y trouvai aucun viscère par

lequel il eût pu produire et pondre ces deux œufs, que j'ai envoyés, dans leur entier, à M. de Fouchy, pour les faire voir à l'Académie des sciences.

Cette observation vient à l'appui du sentiment de M. De la Peyronie, que le coq est incapable de ponte, par le défaut d'organes.

Dans le même article, M. Renard parle des œufs qui contiennent deux jaunes, et qu'il regarde comme une espèce de superfétation. J'ai de la peine à croire que c'en soit une, parce qu'ils n'en portent pas le caractère ; mais je souhaiterois qu'on éprouvât d'en faire couver, pour voir s'il en écloroit deux poussins vivans, de parfaite maturité et d'une égale grandeur.

L'occasion ne seroit pas difficile à trouver, puisqu'il y a des poules dont la nature est de pondre des œufs à deux jaunes. Mon épouse m'a plusieurs fois assuré que dans la basse-cour de feue sa mère, il s'est trouvé une poule qui a constamment pondu des œufs à deux jaunes.

Altkirch, le 14 juin 1771.

P. c. c. : Dr Honoré LAMS,

Bibliothécaire de la Société de médecine de Gand.

— A la question posée par un de vos correspondants dans le numéro du 1er janvier, p. 31, de la *Chronique médicale : les coqs pondent-ils des œufs ?* laissez-moi répondre quelques mots.

Dans la liste des *Reptiles* cités par Eusthène, dans l'*Epopée pantagruélique*, figure un serpent fabuleux, le *coquatrix*, né d'un coq ! On croit encore, dans certaines régions de la Touraine, du Berry et du Poitou, que les poules dont l'ovaire est épuisé et qui viennent à chanter comme un coq, à chanter le *Jau* (le mot *Jau* en patois poitevin est synonyme de coq), pondent en dernier lieu un tout petit œuf, duquel sort, si on le met couver, un lézard, couvert d'yeux dont le regard fait mourir. C'est là, évidemment, une réminiscence de la légende du mode de naissance du basilic (1).

Cette légende repose sur deux faits : 1° la présence assez fréquente d'œufs véritables de couleuvre dans les poulaillers et leur ressemblance avec les œufs avortés de poule ; 2° la forme grossière d'un petit serpent que présente le ligament dû à l'union des chalazes ou membranes qui maintiennent le jaune suspendu dans les œufs de poule sans germe.

Ajoutons qu'il arrive que, parfois aussi, les vieux coqs ont le

---

(1) *Regulus, Basilicus*, le roi des serpents ; du grec βασιλεύς. Ce reptile était appelé le roi des serpents, parce que son venin passait pour le plus terrible de tous. Il était dénommé aussi *cocatrix*, parce qu'il était censé sortir de l'œuf d'un coq couvé par un serpent ou un crapaud. Son regard seul faisait mourir ; les pierres se brisaient, les plantes s'enflammaient à son contact, etc. Il est difficile de savoir au juste à quel ophidien l'antiquité a attribué de si néfastes qualités ; toutefois, quelques particularités signalées par Pline, notamment que cet animal « relève ordinairement la moitié antérieure de son corps, » donnent à croire que c'est au Naja.

gloussement de la poule et rendent des amas mous, comme membraneux, formés de glaire coagulée et ayant l'apparence d'œufs : d'où l'on a conclu, en voyant sortir des petits d'un fumier où une couleuvre avait pondu, que les coqs hardés produisent des œufs qu'ils ne couvent pas et d'où naissent des reptiles.

A.-F. Le Double (*Tours*).

— Il n'y a pas que les serpents qui pondent dans le fumier. Les *lézards* en font autant et pondent des œufs qui donnent de petits reptiles, que les paysans parfois confondent avec des couleuvres récemment nées. J'ai vérifié le fait moi-même, au cours de fouilles préhistoriques. J'ai trouvé de ces œufs, qu'on prit, de même, pour des *œufs de coq*.

Mais il n'y a pas que ces animaux et que ces œufs qui ont donné lieu à la légende des *œufs de coq !* Dans un mémoire récent sur l'*inclusion des œufs de poule* (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1911, oct.), j'ai rappelé qu'on appelle aussi *œufs de coq* certains petits œufs de poule, où le *jaune* manque seul, ou même des œufs où il n'y a qu'un *jaune*, et pas de blanc, quoique d'ordinaire ces œufs-là n'aient pas la *coquille calcaire*, nécessaire pour que le terme *œuf de coq* soit employé.

Ce sont les œufs de reptiles, — et aussi certains œufs de poule *à parasites vivants* — qui ont donné naissance à une autre légende : celle des *œufs à Basilic !* Tout cela a été bien élucidé par le Pr Mathias Duval, dès 1884, à l'École d'anthropologie (Cours inédits).

Marcel Baudouin.

Victor de Laprade et la médecine (XIX, 237). — « ... Tandis qu'Alfred de Musset éprouva, toute sa vie, pour la médecine, une sorte de répulsion rancunière, V. de Laprade, qui avait fait un loyal essai du métier, en garda le respect et s'y intéressa toujours. Une lettre qu'il écrivait, dans les dernières années de sa vie, à M. Georges Barral, en réponse à l'envoi d'un livre du Dr Jules Guyot, nous édifiera sur ses sentiments les plus intimes à cet égard :

« Le Perrey, par Feurs (Loire).

« J'ai lu, avec toute l'attention possible d'un vieillard très gravement malade depuis longtemps, le très intéressant et curieux volume du Dr Jules Guyot, que vous avez bien voulu m'envoyer.

« Je vous remercie d'y avoir fait mettre une aussi charmante reliure. Il est doublement le bienvenu dans ma maison, car je suis fils, petit-fils et père de médecin, et ce remarquable ouvrage prendra place dans la bibliothèque de mon jeune docteur, Victor de Laprade. Je suis profondément flatté de tout ce que vous me dites d'aimable sur mes poésies. Si elles valent quelque chose, c'est parce qu'elles ont été écrites avec la plus vive sincérité. J'ai toujours pensé et parlé avec la plus entière franchise.

« Mes travaux littéraires ont à peine interrompu dans ma famille la tradition médicale. *J'ai moi-même étudié la médecine* à l'école secondaire de Lyon, où mon père était professeur de clinique.

« Mais il jugea bientôt que mes pauvres nerfs, qui m'ont toujours tourmenté, étaient trop délicats pour des études aussi sévères et pour le séjour

des hôpitaux. Il m'envoya loin des brouillards de Lyon faire mon droit à la Faculté d'Aix en Provence; c'est là que j'ai commencé à rimer.

« Mais *j'ai toujours porté un ardent intérêt à tout ce qui se rattache aux études médicales.* Quand j'ai dû me faire recevoir docteur ès lettres pour entrer dans l'Université, j'ai pris pour sujet de ma thèse latine : De Philosophia Hippocratis, et mon père, qui était un lettré aussi érudit qu'il était savant médecin, m'a beaucoup aidé dans ce travail. Je dois donc attacher, comme vous le voyez, un prix tout particulier à cet intéressant volume.

« Je suis très reconnaissant du don que vous m'avez fait et je vous prie d'agréer mes vifs remerciements, avec l'assurance de tous mes sentiments les plus distingués.

« Victor de Laprade (1). »

Le cœur de Grétry (XIX, 16). — Voulez-vous me permettre, sans y attacher d'importance, d'apporter une petite rectification à un article de votre intéressante *Chronique médicale* du 1er janvier, concernant le cœur de Grétry ? Il y est question des fêtes données à Liége, pour l'inauguration du monument érigé en l'honneur du célèbre compositeur en 1842, et à laquelle, dit votre collaborateur, Liszt, Méhul et Fétis assistaient. Je n'ai rien à objecter à la présence de Liszt et de Fétis. Quant à Méhul, il ne pouvait être présent à cette cérémonie, étant décédé un quart de siècle auparavant, soit exactement le 18 octobre 1817. Sans quoi il n'y eût manqué pour rien au monde.

P. S. — Permettez-moi aussi de vous demander si vous avez quelques renseignements sur le docteur Gastaldy, d'Avignon, beau-père de Méhul, excentrique et gourmand, qui se fixa à Paris à partir de 1790. J'écris un livre sur Méhul. C'est ce qui vous explique cette rectification et cette demande (2).

René Brancour.

Les cachettes des criminels (XVIII, 498). — En lisant, dans la *Chronique* du 1er août, les « Cachettes des forçats, » je me suis rappelé le fait d'une cachette *dans le même endroit*, mais pratiquée par un espion. Le 22 décembre 1796, le général Dumas, qui était au corps du siège de Mantoue, surprit un espion entrant dans la ville. C'était un cadet autrichien, expédié de Trente par Alvinzi. Il avait des dépêches très importantes, et voici comment le général en chef Bonaparte raconte le fait, dans une lettre au Directoire, datée de Milan, 8 nivôse an V (28 décembre 1796):

«... Après de grandes façons, il avoua qu'il était porteur de dépêches, et, effectivement, il rendit, vingt-quatre heures après (allant à la garde-robe), un petit cylindre où était renfermée la lettre ci-jointe de l'empereur. Si cette méthode de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous enverrais les détails, afin que cela soit envoyé à nos généraux, parce que les

(1) J. Condamin, *la Vie et les Œuvres de V. de Laprade*, p. 83. Lyon, Vitte et Perrussel, 1887. (Communiqué par le Dr E. Audard).

(2) Il a été question de Gastaldy, dans la *Chronique* même, 1903, p. 608.

Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours ; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans de l'élixir et de le réavaler. Ce cylindre est trempé dans de la cire d'Espagne, délayée dans du vinaigre... (1) »

P. c. c. : Désiré LACROIX.

— Sous le titre « A travers les revues », la *Chronique médicale* contient un article intéressant sur les moyens utilisés par les forçats pour s'évader.

Il y a, dans les *Misérables*, un passage concernant les procédés en question, que je me permets de vous rappeler :

«... L'enquête judiciaire, à laquelle le guet-apens de la masure « Gorbeau donna lieu par la suite, a constaté qu'un gros sou, coupé « et travaillé d'une façon particulière, fut trouvé dans le galetas, « quand la police y fit une descente ; ce gros sou était une de ces « merveilles d'industrie que la patience du bagne engendre dans les « ténèbres et pour les ténèbres, merveilles qui ne sont autre chose « que des instruments d'évasion. Ces produits hideux et délicats « d'un art prodigieux sont dans la bijouterie ce que les métaphores « de l'argot sont dans la poésie. Il y a des Benvenuto Cellini au « bagne, de même que dans la banque il y a des Villon. Le malheu- « reux qui aspire à la délivrance trouve moyen, quelquefois sans « outils, avec un eustache, avec un vieux couteau, de scier un sou « en deux lames minces, de creuser ces deux lames sans toucher aux « empreintes monétaires et de pratiquer un pas de vis sur la tranche « du sou, de manière à faire adhérer les lames de nouveau. Cela se « visse et se dévisse à volonté ; c'est une boîte. Dans cette boîte on « cache un ressort de montre et ce ressort de montre, bien manié, « coupe des mailles de calibre et des barreaux de fer. On croit que « ce malheureux forçat ne possède qu'un sou ; point, il possède la « liberté. » (*Les Misérables*, livre huitième, « le Guet-Apens ».)

Paul BERNER,

Directeur de l'Ecole d'horlogerie de la Chaux-de-Fond (Suisse).

Médecins de théâtre (XIX, 209). — Comme preuve de l'avidité avec laquelle sont recherchées les places de médecin de théâtre, on peut citer l'anecdote suivante, racontée par Arsène Houssaye.

En 1875, il avait été nommé, par le ministre Wallon, directeur d'un Opéra parisien à créer de toutes pièces. Dès le lendemain, un défilé de chanteurs, de chanteuses, de danseuses, de musiciens, assiégeait sa porte. Au bout de deux jours, *13 médecins* étaient venus le supplier de les nommer médecins du nouveau théâtre. « Ah ! dis-je au 13e solliciteur, mon théâtre est donc bien malade ? » — « C'est un mot, murmura-t-il. Vous me nommerez en mémoire de ce mot-là. » (*Mes confessions*, par A. HOUSSAYE, t. VI, p. 285. Paris, 1885.)

Dr MALJEAN.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, pièce 1319.

Revue biblio-critique

Histoire de la médecine.

Nous devons renoncer à donner une analyse, autrement que succincte, des très nombreuses publications historico-médicales qui nous sont parvenues dans ces dernières années : elles sont trop. Force nous a été de faire une sélection et un classement qui s'imposaient. Nous allons donc, bien que l'espace nous soit strictement mesuré, donner une appréciation, si sommaire soit-elle, des travaux soumis à notre examen.

Signalons d'abord la thèse de doctorat de M. G. Francière, sur *Théophile de Bordeu* (1722-1776), d'après des documents inédits, Toulouse, 1907. L'auteur a eu la bonne fortune d'avoir communication de lettres inédites, qui lui ont été aimablement confiées par un descendant de notre grand ancêtre du XVIIIe siècle, dont ici même le regretté Brissaud avait donné une esquisse assez poussée.

Avec M. Robert Valensi, nous retournons plusieurs siècles en arrière, et entrons en familiarité avec la chirurgie arabe et un de ses plus illustres représentants, *Albucasis* (Paris, J. B. Baillière, 1908). L'auteur de ce travail est plutôt sévère pour son héros, qu'il accuse rien moins que d'avoir fait de larges emprunts à Paul d'Egine, Oribase, Aétius, etc.

A l'occasion du jubilé de la Société française d'ophtalmologie, notre distingué confrère, le Dr A. Terson, a fait, le 3 mai 1908, une charmante et très instructive conférence sur *les Oculistes gallo-romains et leurs instruments*, conservés à notre musée archéologique de Saint-Germain (Paris, G. Steinheil, éditeur).

Presque tous les chapitres de la pathologie humaine ont un complément artistique ; on avait, jusqu'alors, négligé celui de la médecine mentale. M. Henry Meige comble cette lacune en étudiant *les Fous dans l'art*, notamment d'après la monographie très documentée du Dr Portigliotti, de Gênes, *I Pazzi nell' arte*. M. Meige reproduit la belle fresque de Giotto, la Folie (*stultitia*), et le dessin, si puissant, de Michel-Ange, *le Fou* ou *l'Ame damnée*. (*Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, janvier-février 1909.)

Dans un ouvrage trop oublié, *le Mal qu'on a dit des médecins*, le Dr Witkowski a recueilli les opinions des plus notoires détracteurs de la médecine ; à son imitation, en élargissant le cadre de son sujet, le Dr Gaston Pasquier nous présente *les Ennemis de la profession médicale* (thèse de Paris, Michalon, 1909) ; et ces ennemis sont : les commères, les pharmaciens, les mutualités, les masseurs, prêtres, rhabilleurs ou rebouteurs et aussi quelques médicophobes, comme certain journaliste dont nous n'avons pas à vous rappeler le nom. Cette

thèse est un heureux complément de celle du Dr Saint-Aurens, sur *les Charlatans de la médecine*.

Nous appelons l'attention de ceux qui poursuivent des études d'ethnographie médicale, sur les *Notes* relatives à *la médecine et la botanique des anciens Mexicains*, par A. GERSTE, imprimées aux frais de M. le duc de LOUBAT (Rome, 1909). Le chapitre sur la « Magie médicale » est particulièrement attachant.

Ce n'est pas pour les lecteurs de la *Chronique* que M. B. REBER est un inconnu ; nous avons eu, maintes fois, l'occasion d'être honoré de sa collaboration, d'autant plus précieuse qu'il n'est confrère plus érudit, plus versé dans l'histoire de notre art et des sciences accessoires qui s'y rattachent. Sous ce titre modeste : *Considérations sur ma collection d'antiquités* (Genève, 1909), M. Reber nous dispense généreusement tous les trésors d'une érudition aussi pittoresque qu'elle est variée. Nous aurons, à coup sûr, maints emprunts à lui faire.

Bien vaste et combien louable entreprise que celle dont le professeur R. BLANCHARD a pris l'initiative : il s'agit, nous explique-t-il dans l'avant-propos du *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium* (Paris, Asselin et Houzeau, 1909), de relever, partout où on les rencontre, les inscriptions concernant la médecine et les sciences biologiques. Il y a là, en effet, toute une source de documentation qu'il convient de ne point négliger, car elle est féconde en révélations.

Pour n'en citer qu'un exemple, voit-on l'intérêt qu'il y aurait à relever, dans les églises et dans les nécropoles des grandes villes, les inscriptions mortuaires relatives à des médecins ? Quelle contribution à la biographie de personnages dont il ne reste plus qu'un souvenir effacé ! Chacun dans notre sphère, nous pouvons et nous devons contribuer à l'édification de ce monument d'épigraphie médicale, qui aura le mérite, entre bien d'autres, d'accroître le prestige de notre chère profession, en faisant connaître davantage ceux qui l'ont particulièrement honorée.

On l'a écrit très justement, les poèmes d'Homère nous offrent l'image d'une société bien organisée et, bien que la plupart des scènes qu'ils représentent soient de pure invention, elles sont l'expression très exacte de la vie à l'époque où ils ont été composés.

Si l'*Iliade* est l'épopée héroïque, l'*Odyssée*, par contre, est la peinture très véridique de la vie champêtre, de la vie familiale. Aussi ne sera-t-on pas surpris qu'on ait consacré de nombreux travaux à la flore, à la faune, à l'élevage des animaux domestiques, d'après les descriptions de l'aède grec. L'opuscule de M. L. MOULÉ, *Etudes zoologiques et zootechniques dans la littérature et dans l'art : la faune d'Homère* (1), n'est pas seulement une mise au point de ces travaux multiples, mais une contribution personnelle d'une réelle im-

(1) Ext. des *Mém. de la Société zoologique de France*, 1910.

portance, qui atteste non seulement des connaissances très étendues, mais un sens critique des plus aiguisés.

L'Egypte offre un vaste champ d'études au médecin ; c'est à celui-ci qu'il appartient, surtout, de résoudre certains problèmes qui touchent à la fois à l'histoire et à l'anthropologie : tel, par exemple, celui de l'*Embaumement*, dont le Dr A. Pons, dans une très bonne thèse de Montpellier (1910), étudie les origines. Les divers modes d'ensevelissement employés, que nous fait connaître notre confrère, nous permettent de suivre pas à pas la marche de civilisations successives.

Le Dr Louis Reutter s'est plus particulièrement attaché à rechercher la composition chimique des matières servant à l'*Embaumement, avant et après J.-C.* (Paris, Vigot frères). Il résulte de ses analyses, que les anciens utilisaient, pour la conservation des cadavres, des substances mélangées, provenant soit d'arbres indigènes, soit d'asphalte ou de baume de Judée, soit de baume tel que le styrax, dont les effets sont antiputrides. En s'aidant de la dessiccation favorisée par le climat, le sol et (pour les Egyptiens) le natron, corps déshydratant par excellence, ils parvenaient à embaumer les corps.

On a beaucoup écrit sur la castration et les *Eunuques*. Le travail inaugural que leur consacre (Lyon, juillet 1910) le Dr Mohamed A. El Guindy est, avant tout, et de l'aveu de l'auteur, un travail de synthèse, qui résume l'état actuel de la question, tant au point de vue de l'anatomie et de la physiologie, qu'au point de vue social et religieux. Il contient, toutefois, deux observations inédites d'eunuchisme, accompagnées de commentaires et de réflexions qui ne sont pas négligeables. Cette conclusion, notamment, doit être retenue : « L'ablation des testicules seuls, chez l'adulte, laisse subsister la fonction sexuelle ; l'éjaculation est encore tout à fait possible ; mais il n'y a plus de spermatozoïdes. » Le plaisir sans les risques, alors ? N'insistons pas ..

Le folklorisme recrute des adeptes de plus en plus nombreux, nous n'en voulons d'autres preuves que les multiples brochures qu'il a inspirées et inspire tous les jours.

Contentons-nous d'énumérer : la *Médecine populaire gasconne*, par le Dr Etienne Levrat (Toulouse, 1911). A lire : ce qui a trait à la sorcellerie médicale, aux saints guérisseurs, à l'influence de la lune sur l'évolution des maladies ; et aussi, ce qui se rapporte à la thérapeutique populaire et aux vestiges qu'on en retrouve dans la pharmacopée moderne ; les *Erreurs et superstitions médicales dans le Cambrésis*, par le Dr H. Coulon (Cambrai, 1911), dont les auteurs de *Remèdes de bonne femme* feront certainement leur profit, pour une édition nouvelle.

La *Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques et protohistoriques* (1), du professeur A.-F. Le Double (de Tours), nous

(1) *Imprimerie Tourangelle*, Tours, 1911.

montre que telles maladies qu'on croit d'origine récente existaient déjà à l'époque du bronze et de la pierre polie, certaines même au début de l'époque de la pierre taillée : ce qui ne nous rajeunit guère, dirait Calino. Les chirurgiens archiséculaires pratiquaient aussi, et ceci est plus connu, la trépanation ; mais, contrairement à ce que d'aucuns ont proclamé, dans un but de thérapie médicale ; ils la réussissaient, d'ailleurs, parfaitement, et sans antisepsie !

Le mot *medicus* ou, plus rarement, celui de *physicus* désignait, dans le principe, le médecin lettré ; le titre de *doctor* n'apparaît avec quelque fréquence que vers la fin du XIIe siècle ; le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, qui a fait, le 21 mars 1911, à l'Institut Tourangeau, une conférence très applaudie sur *la Médecine en Touraine au onzième siècle* (1), a retrouvé ce titre de *doctor*, synonyme de *magister* (maître, chargé d'un enseignement), dès le commencement du siècle précité. Il nous apprend, en outre, qu'avant la fondation des Universités de Paris et de Montpellier, l'abbaye de Marmoutier fut un centre important d'enseignement médical, dès le XIe siècle, et il nous fait connaître quelques-uns des moines-médecins de ce temps, qui firent de très nombreux disciples.

Avec le Dr DE BIE, nous revenons à des temps plus rapprochés. Ce n'est plus de l'histoire ancienne, mais l'histoire de tous les jours que notre confrère belge nous conte, avec beaucoup d'humour, dans le *Discours présidentiel* qu'il a prononcé à la séance solennelle de la Société médico-chirurgicale d'Anvers et que les *Annales* de cette Société ont reproduit, dans leur livraison d'octobre 1910. Nous sommes initiés à *la Pratique rurale* de nos voisins, par un homme qui sait tout à la fois observer et décrire.

Rappelons, à ce propos, deux publications dont nous avons eu occasion de parler à une autre place et qui se rattachent à la précédente : *l'Hystérie et la Neurasthénie chez le paysan*, par le Dr TERRIEN (Angers, 1906), et *la Neurasthénie rurale*, ouvrage très remarquable et d'ailleurs très remarqué, du Dr Raymond BELBÈZE, de Nevers (Paris, Vigot, 1911). A. C.

(*A suivre*).

ADDENDUM

A ajouter, à notre liste des « médecins adhérents à la Société des Gens de lettres » (XIX, 271), le nom de notre confrère, le Dr Charles-Edouard LÉVY.

(1) Extrait de la *Gazette médicale du Centre*, du 1er avril 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

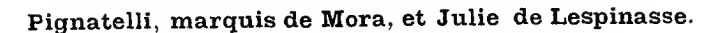
Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Amour et Tuberculose



Pignatelli, marquis de Mora, et Julie de Lespinasse.

Par M. le Dr M. Humbert (*Le Cateau*).

L'ouvrage que M. le marquis de Ségur a consacré à Julie de Lespinasse, une des plus intéressantes figures du XVIIIe siècle, nous a fourni l'étude de deux cas-types de l'influence de la tuberculose sur la passion.

Pignatelli, marquis de Mora, après avoir obtenu un vif succès dans les salons de Paris, subit rapidement un changement notable dans sa mentalité.

« Du jeune homme joyeux et pétulant, débordant de sève et de vie », il ne restait qu'une vague apparence ; découragé, pénétré du sentiment de l'à quoi bon, il était en proie à une intense mélancolie. Ses amis en étaient impressionnés et s'inquiétaient de sa santé. « Peut-être sentait-il déjà l'empreinte du mal héréditaire qui devait l'emporter (1). » Il était souvent atteint de violents accès de fièvre et tous ces accidents furent bientôt suivis d'hémorragies.

Une sympathie profonde le liait à Julie de Lespinasse ; une ardeur maladive l'attachait à cette femme et le fit cruellement souffrir, quand sa santé l'obligea à quitter Paris pour aller faire une cure à Valence.

On ne connaissait pas encore Leysin ni Davos, avec leurs belles cimes neigeuses et leurs couchers de soleil féeriques, ces stations qui cicatrisent si bien les poumons malades, mais qui font tant de mal aux jeunes cerveaux trop enclins à la rêverie... Et Mora partit dans le pays « tout parfumé d'orangers, » où la douceur du climat et peut-être surtout l'absence de la vie trop active qu'il menait à Paris, lui permirent de reprendre assez rapidement des forces.

Nous nous plaisons à croire que la cure d'air et de repos qu'il fit

(1) Marquis de Ségur, *Julie de Lespinasse*.

contribua plus à le remettre sur pied, que les traitements fantastiques que lui faisaient suivre les médecins qui le soignaient.

Nous, médecins du xxe siècle, nous nous efforçons de toutes façons à refaire des globules sanguins à nos tuberculeux. Nos vieux confrères, eux, croyant toujours « aux humeurs peccantes, » saignaient leurs malades, et l'on frémit en songeant à ce pauvre Mora, presque cachectique, soumis régulièrement à la torture de nombreuses saignées. Son tempérament devait être solide pour résister à un tel traitement, et nous ne pouvons que très humblement constater que Mora, au bout de deux mois, engraissait et reprenait sa belle mine des jours de succès parisiens.

Aussi veut-il immédiatement retourner près de Julie, et rien ne peut arrêter cet amoureux, dans sa fuite éperdue vers celle dont l'amour devait le tuer.

Après quelques mois passés à Paris au milieu des fêtes et pendant lesquels le pauvre malheureux finissait de se consumer, les symptômes alarmants réapparaissaient avec plus d'intensité. Fièvre, hémoptysies et toujours l'ineffable traitement par les saignées.

C'est pendant cette période que se montre nettement chez Mora la mentalité bien spéciale aux bacillaires : angoisse amoureuse portée au suprême degré, refus de se croire malade, et volonté, semble-t-il, de vouloir vivre à tout prix une vie qu'il devait bien sentir lui échapper petit à petit. Puis, affaissement de la volonté, et après beaucoup d'hésitations, consentement à partir pour Bagnères, qui commençait à avoir de la vogue pour les maladies de poitrine.

Nous trouvons souvent chez les tuberculeux ces sursauts d'énergie extraordinaire, faisant suite à des anéantissements presque complets du pouvoir volitif ; des périodes d'optimisme exagéré, après des heures du plus noir découragement.

De Bagnères, où, entre parenthèses, il fut saigné neuf fois, il se rend à Madrid. Là, le mauvais climat, joint à la douleur qu'il ressent à la mort de sa mère enlevée par la phtisie, ne fit qu'augmenter les symptômes alarmants. Et nous assistons à la lente agonie de ce pauvre malade, agonie autant morale que physique, car il ne trouve plus dans les lettres de Julie cette chaude tendresse qui lui servait de viatique. Elle l'assure bien qu'il n'y a rien de changé et qu'elle l'aime toujours aussi tendrement, mais un cœur comme le sien, chez lequel la maladie avait éveillé une sensibilité exquise, ne pouvait se tromper, et le chagrin de se savoir oublié, après avoir cru être aimé, eut certainement un fâcheux retentissement sur l'état de sa santé.

Réunissant dans un dernier effort tout ce qui lui restait d'énergie, il veut retourner à Paris, non pas tant pour se remettre entre les mains de médecins renommés, que dans l'espoir de retrouver la santé, en retrouvant aussi vivant que par le passé le cœur de Julie de Lespinasse. Mais ses forces le trahissent et il meurt lamentablement au milieu de son voyage, à Bordeaux... Mort semblable à celle de ces pauvres malheureux qui, malgré tout, espèrent encore

et fuient vers les cieux enchanteurs des climats tempérés, pour y mourir en arrivant.

Pendant la lente agonie de Mora, Julie de Lespinasse s'était éprise du comte de Guibert, tout en conservant de ses premières amours un souvenir aigu. Il n'est guère difficile d'expliquer cette passion pour deux hommes, quand on entend Julie dire : « Lisez dans le fond de mon âme, croyez-y plus encore et mieux que je ne dis. Peut-on jamais exprimer ce qu'on sent, ce qui anime, ce qui fait qu'on respire, ce qui est plus nécessaire que l'air ; oui, plus nécessaire que l'air, car je n'ai pas besoin de vivre et j'ai besoin d'aimer (1). »

Comme saint Augustin « elle aime aimer » et ne peut vivre sans extérioriser ses sentiments. Mais cette mentalité de grande amoureuse est, à notre avis, un phénomène morbide assez fréquent chez les bacillaires et nous croyons que la tuberculose a déterminé chez elle une hyperexcitabilité très nette des centres affectifs.

Turban (de Davos), dont la haute compétence dans tout ce qui a trait à la tuberculose est indiscutable, soutient, en effet, que sous l'influence de l'intoxication produite par le bacille de Koch, le système nerveux des bacillaires réagit plus que chez l'homme sain (2).

Le marquis de Ségur, se basant sur des faits historiques, prétend que les amours de Mora et de Julie de Lespinasse furent des amours purement platoniques, une simple communion d'âmes. Je crois que cette belle passion fut beaucoup plus humaine et que Julie de Lespinasse fut la maîtresse de Mora. Celui-ci déjà malade l'a contagionnée, et il serait difficile d'admettre une contagion par des relations purement épistolaires. Que M. de Ségur nous pardonne cette hypothèse, mais elle nous semble très admissible et explique bien les phénomènes morbides dont Julie souffrira plus tard.

Après la mort de Mora, elle ressent les premiers troubles qui nous indiquent un organisme ébranlé. Dès le mariage du comte de Guibert, pour lequel elle ressentait une folle passion, « elle ne mange plus ; pour éteindre sa fièvre, elle passe plusieurs heures dans le bain et calme ses nerfs affolés avec d'énormes doses d'opium ».

Ce sont probablement les débuts de l'affection qui devait l'emporter. Température élevée, anorexie, crises d'abattement profond, succédant à des périodes d'excitation, ne trouvons-nous pas là les premiers symptômes de la tuberculose, plutôt que ceux d'une affection purement nerveuse ? Du reste, les symptômes nerveux du fait de l'imprégnation du système cérébro-spinal par la toxine bacillaire peuvent précéder de longtemps les lésions pulmonaires. Quotidiennement, nous sommes appelés à examiner des jeunes gens, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, qui viennent nous consulter pour des troubles plus ou moins nerveux, qui ne sont que les prodromes de la tuberculose.

---

(1) Marquis de Ségur, *loc. cit.*

(2) *Chronique médicale* (novembre 1902)

Et nous assistons alors à la vie lamentable de cette pauvre femme qui s'est donnée complètement à son amant, lequel s'en désintéresse peu à peu. « Elle sent que le mal qui la ronge a passé de son âme à son corps » ; et son médecin, devant son impuissance à arrêter l'évolution fatale de la maladie, la console en lui disant : « Nous n'avons point de remèdes pour l'âme. » Que notre ancien confrère nous permette de ne pas être de son avis ; mais là n'est pas notre sujet.

Julie abuse des calmants, « et si elle craint les médecins, elle ne redoute pas les drogues. » La mentalité des malades du XVIIIe siècle était donc la même que celle de nos clients qui, souvent, préfèrent le pharmacien au docteur. En passant, qu'il nous soit permis de dire aux mânes de la comtesse de Boufflers qu'elle n'est guère aimable envers notre corporation, quand, après avoir conseillé à son amie de voir un docteur, elle ajoute : « car, quelque ignorants qu'ils soient, ils en savent toujours plus que nous là-dessus. »

Nous pouvons suivre pas à pas, chez ce pauvre cœur meurtri, toutes les étapes de l'infection bacillaire. « Aux frissons qui glacent le sang dans ses veines, succèdent une fièvre ardente, des accès de toux, des suffocations pénibles. Ces défaillances sont quelquefois suivies de résurrection, d'un fébrile besoin de mouvement, accompagné d'une espèce de fringale ».

Qui de nous n'a assisté à ces résurrections partielles chez des tuberculeux qui, malgré des températures élevées, avec des poumons aux trois quarts détruits, trouvent suffisamment de force pour vivre une vie intense pendant quelques heures. Et les médecins de sanatoriums pourraient nous citer de nombreux exemples de tuberculeux avancés, dansant, vivant la grande vie pendant quelques instants, pour retomber rapidement dans la prostration la plus absolue.

Et, malgré tout, Julie de Lespinasse esquisse des projets d'avenir.

A la fin, cédant aux affectueuses sollicitations du comte de Guibert et de ce pauvre d'Alembert (l'éternel amoureux transi qui fait pitié, mais qui fait sourire), elle consent à recourir à d'autres soins que ceux du « médecin de rue » : c'était, à l'époque, ce que l'on appelle maintenant le « petit médecin de quartier ».

Bordeu est consulté, et comme tous les grands maîtres appelés en consultation, se contente de constater que « les poumons sont attaqués et que l'état est sans espoir ».

Pauvre de Lespinasse, si adulée, si aimée, vous n'êtes plus alors qu'un pâle souvenir de l'étincelante Julie, et dans votre pauvre corps amaigri, on ne voyait plus que vos yeux merveilleusement beaux, que la fièvre rendait encore plus brillants, mais que la mort allait bientôt fermer à jamais.

Telles sont, brièvement résumées, d'après l'étude très documentée du marquis de Ségur, les observations psycho-pathologiques du marquis de Mora et de Julie de Lespinasse.

Ont-ils aimé parce qu'ils étaient tuberculeux ? Etaient-ils tuberculeux parce qu'ils aimaient avec trop de passion ?

Nous n'hésitons pas à affirmer que la maladie exagéra nettement leurs sentiments affectifs et que, s'ils ont été de grands amoureux, c'est parce qu'ils étaient tuberculeux. Mora ne fut l'amant passionné que le jour où son organisme fut profondément atteint par le bacille de Koch.

On nous objectera que Julie de Lespinasse était dans un état de santé parfait quand elle aimait Mora. Mais elle eut surtout pour lui un amour rétrospectif fait de regrets. Ce ne fut qu'après sa mort qu'elle commença à ressentir les premiers symptômes de la tuberculose, et ce ne fut que pour le comte de Guibert qu'elle a été « l'amoureuse exaltée, dévorée, brûlée par sa passion ». Et si elle a eu pour Mora, qu'elle regretta toujours, un amour plus idéal, ce n'est que pour Guibert qu'elle eut cette folle passion spéciale aux « embrasés ; » cet amour irraisonné qui, s'il fut pour elle une cause d'angoisse constante et d'atroce douleur, a au moins à nos yeux le mérite d'avoir fait éclore ces fameuses lettres qu'elle adressait à son amant et qui sont, selon l'heureuse expression du marquis de Ségur, le plus fort battement de cœur de tout le dix-huitième siècle.

Vieux-neuf Médical

Platon, précurseur de Burlureaux.

La crainte des purgatifs est le commencement de la sagesse intestinale. Là-dessus, tous les maîtres sont d'accord, et l'on n'a pas oublié que l'un des plus autorisés, le Dr Burlureaux, dénonça naguère, dans un pamphlet retentissant, l'abus des purgatifs comme un « danger social ». Longtemps avant lui, d'ailleurs, d'autres avaient poussé le cri d'alarme, et si nous en croyons Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre xxxvii), l'honneur initial en reviendrait... à Platon. Tout simplement ! Le passage, au demeurant, vaut d'être cité.

« C'est du grand Platon que j'apprins, naguère, que de trois sortes de mouvements qui nous appartiennent, le dernier et le pire est celuy des purgations, que nul homme, s'il n'est fou, ne doit entreprendre qu'à l'extrême nécessité. On va troublant et esveillant le mal par oppositions contraires. Il faut que ce soit la force de vivre qui doulcement l'allanguisse et reconduise à sa fin : les violentes harpades de la drogue et du mal sont toujours à notre perte, puisque la querelle se desmesle chez nous et que la drogue est un secours infiable, de sa nature ennemy à notre santé, et qui n'a accez à nostre estat que par le trouble. »

Tout est dit, en vérité, depuis plus de six mille ans qu'il y a des hommes — et qui pansent !

Emile Gautier.

Actualités Thérapeutiques

La recalcification de l'organisme.

La découverte du bacille de Koch put un instant faire croire à la guérison possible de la tuberculose par les agents antiseptiques. Détruire le bacille, supposé la cause exclusive de la maladie, paraissait, en effet, une action rationnelle des plus faciles. Il y avait cependant loin de la coupe aux lèvres, et lorsqu'on songe aujourd'hui à tous les essais infructueux tentés dans ce sens, on est bien forcé de convenir que là n'est point la solution du problème. La découverte de Koch n'aurait même guère été utile, si l'insuccès des nombreux expérimentateurs, qui s'étaient ralliés à l'idée de détruire l'infection microbienne, n'avait amené à chercher le remède dans un tout autre sens.

Il y a une dizaine d'années, le Dr Ferrier s'aperçut que la décalcification dentaire était fréquente chez les tuberculeux ; que, chez ces malades, les poussées du côté du poumon coïncidaient avec des poussées de carie dentaire ; et enfin, que la carie dentaire s'arrêtait quand la tuberculose s'améliorait. Il constata aussi qu'entre les poussées de carie dentaire, les manifestations tuberculeuses, l'acidité et les pertes exagérées des phosphates urinaires, il y avait un rapport direct, coïncidant le plus souvent avec une dyspepsie hyperchlorhydrique marquée. De là à admettre que les sels calcaires jouent un rôle capital dans la nutrition générale, que le phosphate de chaux en particulier doit y être très utile, la déduction découlait d'elle-même.

Recalcifier l'organisme des sujets malades, diminuer autant que possible l'acidité du plasma, qui, par suite des combustions exagérées, serait susceptible d'annihiler la recalcification si utilement tentée ; combattre aussi la phosphaturie, tel était donc le but à atteindre.

Le Dr Ferrier a conseillé dans ce sens un régime capable de réduire au minimum l'acidité des milieux, régime analogue à celui prescrit journellement aux dyspeptiques, et il y a joint des sels calcaires susceptibles d'apporter à l'organisme malade la chaux manquante, en particulier du phosphate et du carbonate de chaux, associés à de la magnésie et du chlorure de sodium.

La plupart des auteurs qui ont étudié ce traitement l'ont accepté sans contestation aucune ; d'autres, cependant, l'ont modifié, soit en y ajoutant des composés ternaires, soit en remplaçant l'un ou l'autre des sels précédents par des médicaments qu'ils supposent plus efficaces encore. Le phosphate de chaux tricalcique, en particulier, a été l'objet de critiques assez

sérieuses. Il n'est utile, a-t-on dit, qu'à très fortes doses, mais alors, comme les oxydations sont augmentées, le milieu est rendu plus acide, d'où gain d'un côté et perte de l'autre.

La « Neurosine Prunier », phosphoglycérate de chaux pur, le médicament idéal contre les phosphaturies et en même temps le sel cédant le plus facilement une partie de sa chaux, sans pour cela devenir trop acide, est indiquée de préférence à tout autre produit.

Prise, sous forme granulée, à la dose de quatre cuillerées à café par jour, ou en cachets, deux au commencement des deux principaux repas, la « Neurosine Prunier » ne contrarie nullement le régime spécial auquel doivent être soumis les malades à recalcifier. Sous son influence, le système nerveux tonifié, est remis en équilibre, permet d'entreprendre une lutte utile et bientôt d'arriver à la guérison.

L'Esprit d'aujourd'hui

Médecin mystifié.

Un médecin des plus connus à Paris et qui compte parmi ses clientes les plus jolies artistes parisiennes, vient d'être victime d'une très cruelle petite plaisanterie.

Il rencontra dernièrement chez des amis un brave homme très pauvre, qui se plaignait de l'estomac, du foie et de la rate :

— Allez à Vichy faire une cure, conseilla le bon docteur...

Le pauvre homme leva les bras au ciel :

— A Vichy ! Grands dieux, docteur, où prendrais-je l'argent ! !

Le bon docteur s'excusa et expliqua :

— Mais alors, prenez des eaux... C'est moins cher. Achetez des bouteilles de Vichy. Par exemple, avec vingt bouteilles ?...

Le pauvre homme recommence à gémir, invoque encore le ciel :

— Hélas, docteur, mais je n'en ai pas les moyens... Vingt bouteilles ! Jamais je n'achèterai vingt bouteilles...

Le bon docteur ému, discrètement, tendit vingt francs au pauvre homme : « Tenez, mon ami... et soignez-vous ! »

Or, un mois après, le bon médecin rencontre le pauvre homme et le questionne ;

— Eh bien ! mon ami, avez-vous suivi le régime ? Avez-vous bu de l'eau ?...

— Non, docteur, répondit froidement le pauvre homme, non ; mais avec vos vingt francs je suis allé consulter un spécialiste !...

Le docteur, qui est un homme d'esprit, loin de se fâcher, prend plaisir à raconter l'histoire à ses amis.

(*Actualité*, 19 mai.)

Informations de la « Chronique »

L'hygiène d'une reine.

A l'occasion de la visite que vient de rendre à Paris la gracieuse reine WILHELMINE, rappelons quel est le règlement de vie de la jeune souveraine à la Haye.

La reine se lève en été, vers sept heures ; en hiver, vers sept heures et demie. A huit heures et demie, les époux prennent ensemble le petit déjeuner : pain, œufs, fromage, gâteaux, café. Aussitôt après, la reine se met au travail.

Toutes les pièces sont rangées d'avance sur une table, dans une petite salle, où elle se rend avec le prince et où attendent une dame de la cour et le secrétaire particulier. La reine lit elle-même chaque pièce avant de la signer ou de la remettre à son secrétaire.

Un peu après onze heures, sortie jusqu'à midi et demi, ou promenade dans le jardin du palais. A une heure, déjeuner chaud, quatre ou cinq plats, vin et eau minérale.

L'après-midi, la reine s'occupe encore des affaires de l'Etat, reçoit les ministres ou des visites. A quatre heures, thé, puis, d'ordinaire, promenade en voiture.

A six heures et demie, dîner très soigné, avec le prince et parfois des invités de marque. Ensuite, café et liqueurs.

Le soir, il y a cercle à la cour. La reine et le prince se retirent vers dix heures.

« A onze heures, tout repose au palais », ajoute candidement le confrère hollandais qui nous fait connaître les détails qu'on vient de lire.

Voilà, pourrait-on dire, la version officielle ; mais un médecin qui a vécu pendant un certain temps à la cour de la Haye donne plus de précisions.

Autant que je puis le voir, et si j'en crois ce que l'on dit dans l'entourage immédiat de nos reines, toutes deux, mais surtout la plus jeune, ne pourront garder longtemps une bonne santé, car elles mangent et boivent si terriblement, que Gargantua lui-même eût reculé devant les repas qu'on leur sert chaque jour.

Ce qui est certain, c'est qu'à Loo, la table royale est toujours mise, les plats s'y succèdent avec une rapidité étonnante. De bonne heure le matin, café, avec de nombreuses et délicieuses tartines de « pumpernickel » (pain noir sucré), coupé en tranches fines, fortement beurrées. A 10 heures, fromage à la crème, gâteaux chauds avec un ou deux verres de vin rouge doux. A 2 heures, déjeuner solide. A 4 h. 1/2, thé à la russe, avec sandwiches. A 8 heures, un de ces repas pantagruéliques qui rappellent plutôt le repas de noces d'un fermier cossu que le dîner de deux reines. A 10 heures, avant de se retirer, vin et biscuits.

Depuis son mariage, pour être agréable à son auguste époux, la jeune

souveraine a rempli ses caves de champagne, de bourgogne, de tokay et d'autres vins délicieux, auxquels tout le monde fait honneur...

Lors de son voyage en Suisse, il y a quelques années, on demandait à la reine, au retour d'une excursion :

— Votre Majesté a-t-elle pris du plaisir ? Que pense-t-elle de nos montagnes, de nos lacs ? Avez-vous été charmée ? — Charmée ! répondait-elle, certainement ; c'est si agréable, en Suisse ! A tous les coins on trouve des auberges, abondamment fournies de rafraîchissements et de bonnes choses à manger. Nous avions faim, je vous assure, et c'est là le grand avantage d'un pays montagneux ; il vous donne un si grand appétit ! Voyez, nos paniers sont vides, et nous avons renouvelé nos provisions à deux ou trois auberges du pays.

— Votre Majesté a-t-elle pu voir distinctement la Dent du Midi ? — La Dent du Midi ? Non, je ne crois pas. Avons-nous vu la Dent du Midi ? demanda-t-elle à une personne de sa suite.

— Votre Majesté lui tournait le dos, quand elle était assise à table, lui fut-il répondu, et je sais qu'Elle n'aurait pas aimé à être dérangée.

— Erreur ! Pour une fois, cela n'aurait rien fait, répliqua la reine. Je crois qu'il faut voir la Dent du Midi ; nous retournerons demain ; et vous me rappellerez, je vous prie, de m'asseoir de manière à lui faire face cette fois.

Peintre et médecins.

Le mois dernier, on inaugurait, en pompe, à Saint-Etienne, un buste à la mémoire du peintre de genre José Frappa, qui, avec une verve jamais faiblissante, consacra, selon l'expression du président du comité du monument, « son talent si fin et si personnel à la création de tout un monde de moines, que les ymaigiers du moyen âge taillaient dans la pierre des chapiteaux, ou que les conteurs de notre littérature introduisaient dans leurs chroniques ».

Frappa avait été en relations avec nombre de médecins, avec Guinard, notamment, son compatriote et ami ; avec le chirurgien Léon Tripier, alors professeur d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.

Au dire du Dr Variot (1), qui fut, lui aussi, en relations suivies avec l'excellent artiste, l'empreinte de Léon Tripier sur l'esprit du jeune peintre fut très profonde et le décida probablement à venir à Paris. La ville de Saint-Etienne lui donna une bourse, pour qu'il pût fréquenter l'atelier de Pills. Etant encore élève des Beaux-Arts, en 1876, Frappa débuta au Salon avec son fameux tableau de la *Main chaude* : du jour au lendemain, il fut célèbre.

« A cette époque, il fréquentait volontiers les étudiants en médecine et il était accueilli avec joie dans les salles de garde d'internes, à la Salpêtrière, à Laënnec, à la Charité, car il était vraiment un gai compagnon, spirituel sans malice, boute-en-train s'il en fût. Les

(1) Cf. la *Clinique infantile*, avril 1912.

médecins qui étaient internes à cette époque, n'ont pas oublié les petites réunions qu'il organisait dans son atelier de l'avenue de Villiers, pour répondre aux invitations des salles de garde. On reconnaîtrait, dans quelques-uns de ses tableaux de moines, la figure de tel maître des hôpitaux, aujourd'hui bien connu, et qui avait posé en costume de vicaire, dans la *Chanson du vicaire*, par exemple.

Plus tard, José Frappa publia un ouvrage intéressant sur les « Expressions de la physionomie humaine, » avec de très belles illustrations empruntées, généralement, à ses toiles. Il se renseigna auprès des médecins de sa connaissance, pour que cet exposé, d'ailleurs purement artistique, fût en accord avec les données scientifiques, sur la musculature du visage et sur les fonctions spéciales à chaque groupe de muscles. Peu de peintres ont rendu avec plus de sincérité et d'exactitude les expressions infiniment variées du visage dans la joie, la douleur, etc. Aussi ses premiers tableaux ont un caractère inimitable de vie, de mouvement naturel, de gaieté exubérante, etc. »

Frappa s'était beaucoup intéressé aux essais de métallisation du corps humain entrepris par Variot ; il considérait les momies métalliques comme devant permettre de garder les restes et surtout le masque des grands hommes, et d'avoir ainsi des documents d'une exactitude absolue, pour reproduire leur image après leur mort.

Presque à la même époque, l'artiste vint étudier au dispensaire de la Goutte de lait de Belleville, nouvellement fondé, des scènes attristantes de la médecine infantile populaire. Il s'intéressa beaucoup à cet établissement, où il se sentait comme chez lui, étant en relation amicale avec tous les médecins et notamment avec les Drs Chambellan, Dufestel, Lazard, etc. Il exécuta, en 1893, son tableau du dispensaire de Belleville, qui appartient maintenant au peintre Suisse M. Stengelin.

Comme l'a dit, avec beaucoup de sens critique, dans l'étude qu'il lui consacre, le Dr Variot, « le talent de Frappa était fait surtout d'observation fine et de sincérité ; il avait horreur de ce qui est artificiel et conventionnel dans la peinture. C'était un réaliste, dans toute la force du terme. »

Pour la *Maison du Médecin.*

Le jeudi 23 mai, nous étions conviés à entendre, au siège de la *Société de l'Internat*, le Dr Triboulet, qui avait pris pour thème de conférence : la *Maison du Médecin*. Nous ne surprendrons personne, en disant que l'orateur, avec son éloquence chaude et communicative, a rencontré, dans un milieu acquis d'avance aux initiatives généreuses, un écho des plus sympathiques. Le Dr Triboulet doit être remercié ici d'avoir mis son talent et son cœur au service d'une cause qui doit rallier tous les médecins et les grouper autour de nos confrères, les Drs P. Reynier, L. Nass, Schmitt, etc., qui se dépensent sans compter pour mener à bien l'œuvre admirable, conçue par le regretté Courtault.

Échos de la « Chronique »

Michel Servet, pharmacien ?

On savait que SERVET, destiné par son père à la carrière de légiste, au lieu de s'occuper de droit, s'était surtout livré à des études de théologie ; qu'il avait été correcteur d'imprimerie, à Lyon ; qu'il y avait publié même une édition nouvelle de la *Géographie de Ptolémée* (en latin), ce qui le fait revendiquer par les géographes comme un précurseur ; qu'il fut en relations suivies avec le célèbre médecin Symphorien Champier, lequel l'avait initié aux arcanes de notre art. On n'ignore pas davantage qu'il suivit, à Paris, les leçons de Sylvius, de Fernel, de Gonthier d'Andernach; mais voici que les pharmaciens le réclament pour un des leurs : n'a-t-il pas, en effet, publié un livre galénique sur les sirops : *Syruporum universa ratio* ? A moins que ce ne fût un titre fallacieux, destiné à servir de manteau aux idées quelque peu subversives, pour l'époque, qu'il professait en matière de religion ? Ceux-là seuls qui ont pu consulter ce livre rarissime pourraient à cet égard nous renseigner exactement.

Le clavecin de Mme du Châtelet.

Qui ne connaît, qui n'a ouï parler, voulons-nous dire, de la séduisante marquise DU CHATELET, la divine Emilie, comme la nommait Voltaire, dont M. de Boufflers peignait la variété de goûts, dans ces vers qui fleurent leur époque :

Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie,
Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
Les vers, les diamans, le biribi, l'optique,
L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal et la physique.

La châtelaine de Cirey n'était pas, en effet, occupée qu'à traduire Newton ou à s'occuper de géométrie, elle aimait aussi chasser et faire de la musique. Et vous douteriez-vous où se trouve aujourd'hui le clavecin sur lequel ses jolis doigts se posèrent ? Ne cherchez pas, je vous le dis tout de suite : chez un de nos médecins collectionneurs les plus sympathiques et les plus distingués, le Dr Edmond FOURNIER, fils du savant professeur, qui voudra bien me pardonner cette indiscrétion... de l'histoire.

On revient aux soldats de plomb.

Est-ce un réveil de patriotisme, un symptôme réconfortant ? On constate, en tout cas, que, cette année, nos enfants ont reçu, pour leurs étrennes, des panoplies, cuirasses, fusils... et soldats de plomb, autant et plus peut-être que des aéroplanes et des aviateurs.

Nous connaissons quelqu'un qui va être ravi de ce retour de faveur : c'est notre collègue LAUMONIER, qui a la plus belle collection de soldats en plomb que nous connaissions.

Savez-vous que notre confrère est parfaitement capable de reconstituer les principales batailles de l'Épopée, rien qu'avec ces minuscules figurants ? Et il y faut quelque ingéniosité et aussi une certaine connaissance de la stratégie militaire.

Un nom prédestiné.

Avenue des Ternes, sur les volets d'une importante maison de pompes funèbres, on peut lire l'avis suivant :

« En cas d'absence, s'adresser à M. SAPIN. »

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le cinquantenaire du docteur Lucas-Championnière.

Les confrères, les élèves et les amis du Dr JUST LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, ont fêté, le 4 mai dernier, dans un banquet chez Marguery, à la fois l'entrée de ce savant à l'Institut et le cinquantenaire de son entrée dans la presse scientifique. Son premier article date, en effet, de mai 1862 (1).

Des discours ont été prononcés par MM. Albert ROBIN, BARDET, DE FLEURY, CHARLIER-TABUR, BLONDEL et GRANJUX, au nom des associations scientifiques qu'ils représentent (2).

Nouveaux journaux.

Trois nous sont parvenus ces temps derniers : 1° l'*Anthologie médicale*, « encyclopédie mensuelle des sciences médicales » : vaste programme ! 2° *le Médecin de Paris*, rédigé par l'incomparable journaliste qu'est BESANÇON ; 3° *Hydrologica*, revue mensuelle de climatologie, crénothérapie, hydrologie et thalassothérapie... Que d'eau ! Que d'eau !

---

(1) L'histoire du premier article de l'affectionné maître est assez curieuse. Il était alors externe des hôpitaux. C'était au temps où Désormeaux venait d'inventer l'endoscopie. Lucas-Championnière, déjà curieux de toute nouveauté, ne cessait de vanter avec l'ardeur juvénile qui, d'ailleurs ne l'a point quitté, l'avenir promis à cette découverte. Son chef lui demanda un article sur ce sujet : il l'écrivit d'enthousiasme, on l'inséra sans conviction, et voilà comment M. Lucas-Championnière devint journaliste aux environs de 1862, pour arriver à l'Institut en 1912. Comme dit notre confrère Helme, en contant l'anecdote, le journalisme mène à tout, même sans qu'on en sorte.

(2) *Concours médical.*

Echos de Partout

Mortalité tuberculeuse par professions. — D'après Lister, de Londres, la mortalité par phtisie dans les professions libérales est la suivante :

Médecins et chirurgiens	6,8 0/0
Ecclésiastiques	10,2 0/0
Avocats	11,8 0/0
Peintres, graveurs, sculpteurs	18 0/0
Musiciens, professeurs de musique	26 0/0

Cette dernière catégorie a non seulement une mortalité phtisique élevée, elle a aussi une mortalité générale au-dessus de la moyenne (alcool, misère).

La mortalité par tuberculose des employés de commerce qui vivent en plein air ou dans des magasins ouverts, s'écarte énormément de celle des employés vivant dans des magasins fermés.

C'est ainsi que cette mortalité est la suivante :

Marchands de lait et fromage	11,6 0/0
Marchands de fruits et légumes	17 0/0
Marchands de poissons et volailles	16,7 0/0
Bouchers	16,2 0/0
Epiciers	17 0/0
Boulangers et pâtissiers	17,8 0/0
Horlogers et bijoutiers	22 0/0
Papetiers, éditeurs	23 0/0
Tailleurs d'habits	24,7 0/0
Cordonniers	26 0/0

Cependant l'alcoolisme n'est pas plus fréquent dans une catégorie d'employés que dans l'autre.

(*Le Moniteur médical.*)

Une grève étrange. — Les malades du service des maladies de la peau et maladies vénériennes de l'hôpital d'Odessa viennent de se mettre en grève... contre les traitements qui leur sont ordonnés et ont avisé de leur refus de traitement les directeurs de l'hôpital. La raison ? Elle est au moins originale. Ils prétendent être soignés par le 606 et protestent contre le misonéisme des médecins, se cantonnant encore dans l'usage d'armes désuètes La grève se fait au cri de : « A bas la vieille pharmacie, « le 606 for ever ! »

Doux pays ! On y massacrait l'an dernier les médecins sanitaires luttant contre le choléra ; on boycotte aujourd'hui les tenants du mercure

(*Gazette médicale de Paris*, 8 novembre 1911.)

Grève de lépreux. — Les lépreux de l'hôpital de Kameyamo se sont mis en grève.

La léproserie de Kameyamo, fondée et dirigée par des religieux français, est entretenue au moyen de dons et par la vente des produits agricoles de la propriété et des objets fabriqués par les malades.

Elle renferme trois cents lépreux environ, auxquels on donne la nourriture, le logement, les soins médicaux et un liard par jour pour leurs menues dépenses.

Les lépreux ont réclamé un sou par jour, et comme le supérieur refusait, ils se sont mis en grève.

Plus d'une trentaine d'entre eux se sont échappés la nuit en escaladant le mur de l'hôpital.

La police locale s'est mise à leur poursuite, les a retrouvés et les a ramenés chez les religieux.

(*Journal*, 18 mai 1912.)

Grève d'aviateurs. — Les aviateurs sont en grève en Allemagne et aujourd'hui les appareils n'ont pas quitté leur hangar à Johannisthal.

Les aviateurs, en effet, ont demandé qu'un médecin restât en permanence sur le champ d'aviation ; et comme satisfaction ne leur était pas accordée, ils ont résolu de ne plus voler jusqu'à ce que la direction ait satisfait à leur demande,

(*Journal*, 13 mai 1912.)

L'Héroïsme des médecins du « Titanic ». — Les médecins sentiront une fierté spéciale, en voyant que les anciennes traditions d'honneur de leur corporation n'ont pas été violées dans ces heures d'épreuve.

Le Dr William FXO Loughlin, le chirurgien en chef du bateau, employa jusqu'au dernier moment son activité au service des autres, attachant les ceintures de sauvetage à une quantité de femmes, les conduisant aux embarcations, calmant les passagers et faisant tous ses efforts pour rétablir l'ordre. Le courageux chirurgien finalement attendit la mort avec résignation. La mer avait réclamé ce serviteur dévoué qui. pendant quarante ans, avait donné ses soins à des milliers de voyageurs, riches ou pauvres.

Plusieurs autres médecins passagers et les médecins de service. avec l'état-major du bateau, furent engloutis, comme tant d'autres ont rencontré la mort dans les laboratoires, les lazarets, ou l'ont frôlée sans peur sur les champs de bataille ou les foyers de pestilence.

Saluons ceux qui ont partagé la tombe de la mer avec les passagers sur lesquels ils veillaient.

(*Lyon médical*, d'après le *Medical Record*, du 27 avril.)

La " Chronique " par tous et pour tous

Les médecins, parrains de rues parisiennes, et les médecins du calendrier.

Quand on a l'honneur d'appartenir à la profession médicale, il faut connaître au moins les noms de ceux qui ont illustré cette profession, et surtout ceux de ces noms qui peuvent être cités à chaque instant. C'est pour faciliter cette connaissance que nous avons publié sous le titre : *Les noms médicaux des rues de Paris* (Voir *Chronique médicale* du 15 mars 1906), la liste des médecins dont les noms ont été attribués à des voies parisiennes. Il y a lieu de compléter cette liste par les noms suivants :

IXe, rue Chaptal (Jean-Antoine), médecin, professeur, chimiste et homme d'Etat (1756-1832).

XIVe, rue Emile Dubois, médecin, conseiller général et député de la Seine.

XVIIe, rue Milne-Edwards (Henri), médecin, naturaliste, professeur au Muséum (1800-1885).

XVe, rue Nocard, vétérinaire, collaborateur de Pasteur, membre de l'Académie de Médecine.

XIIe, rue Parrot, médecin et professeur.

XVe, rue, boulevard et square Pasteur (Louis), chimiste, bactériologiste, auteur de la découverte du sérum antirabique (1822-1895).

XIIIe, rue Paul Gervais, médecin naturaliste.

IVe, rue Poulletier, de la Salle (François-Paul-Lyon), fonda trois hospices et fit des recherches médicales (1719-1787).

V^{e}, rue Quatrefages, médecin, naturaliste et anthropologiste (1810-1892).

VIe, VIIe et XIVe, boulevard Raspail (François-Victor), chimiste, vulgarisateur scientifique et homme politique (1794-1878).

IIIe, rue Sainte-Elisabeth, reine de Hongrie, habile dans l'art médical (1207-1231).

XVIIIe, rue Saint-Luc, médecin, un des quatre évangélistes (Ier siècle).

V^{e}, rue Tournefort, médecin naturaliste (1656-1708).

Les noms de Saint-Luc et de Sainte-Elisabeth nous amènent à nous occuper des noms du calendrier qui appartiennent à la médecine et à donner la liste des *Médecins du calendrier :*

Saint-Alexandre (IIe siècle) (fête le 18 mars), de Phrygie, fut médecin à Lyon, sous Marc-Aurèle.

Saint-Césaire (IVe siècle), fête le 27 août, né en 330, mort à Nazianze en 369, fut médecin de l'empereur Julien.

Saint-Cyr (fête le 29 juin), d'Alexandrie, médecin, martyr.

Sainte-Elisabeth (XIIIe siècle), fête le 19 novembre, reine de Hongrie (1207-1231), habile dans l'art médical.

Saint Emilien (v^e et vi^e siècle) (fête le 29 avril), d'Afrique, médecin, fut mis à mort par les Vandales.

Saint-Eusèbe (ive siècle), fête le 14 août, médecin grec, pape en 310, martyr sous l'empereur Maxence (306 à 312).

Sainte-Françoise (xve siècle), fête le 9 mars, dame romaine, s'est fait connaître par sa science en médecine.

Saint-Léonce (iiie siècle), fête le 18 juin, médecin arabe, décapité à Aquilée sous Dioclétien.

Saint-Luc (i^er siècle), fête le 18 octobre, médecin né à Antioche (Syrie), mort en Bithynie, un des quatre évangélistes.

D^r Ch. Legendre (*Paris*).

Tuberculose et staphylectomie.

D'une intéressante biographie du Jésuite Bernard Olivier, écrite par le P. Debuchy (Antoing, Guilmain et Soufflet, 1911), j'extrais, pour les lecteurs de la *Chronique médicale*, quelques détails qui leur feront connaître un traitement, probablement inédit, de la tuberculose au xvie siècle.

Bernard Olivier tomba malade à Rome en 1546. Après de longues semaines il parut recouvrer la santé, mais il continua à tousser et à souffrir d'insomnies.

La toux ne me donne pas beaucoup d'ennui, surtout le jour, écrit-il de Palerme, le 12 avril 1553 ; je mange joyeusement, quoique souvent sans appétit. Je dors ordinairement bien plus mal qu'à Rome. J'ai la même difficulté de respirer qu'à Rome, et les mêmes douleurs de poitrine et d'estomac. J'ai presque toujours mal à la tête. Les reins me font encore souffrir. Et ainsi, *omnibus computatis*, je vais aussi mal ou moins bien que quand j'étais à Rome. Il m'est encore arrivé souvent de cracher le sang, mais peu, comme à Rome. Pendant le jour, ordinairement, je ne me tiens pas au lit, sinon la semaine passée un jour ou deux, et non pas continuellement ; les autres jours, je me suis toujours levé à 11 ou 12 heures. Je dis la messe presque tous les dimanches, et quelquefois plus souvent. Ordinairement, je ne dis pas l'office ; je l'ai parfois commencé, puis quelque accident m'a empêché de le continuer. Je ne crois pas avoir beaucoup de désir d'aller beaucoup mieux que je ne vais, parce que je vois que le changement de lieu et de pays ne me sert de rien.

On l'avait fait aller de Rome en Sicile, et le séjour de Monreale sembla d'abord lui être favorable ; les maux de tête disparurent.

Mais, en août, il est atteint de la fièvre quarte, et on l'envoie à Messine, pour s'en guérir. De Messine, on lui ordonne de se rendre à Rome, où il parvient à cheval le 30 septembre. Les médecins de Rome, craignant une phtisie avec dénouement fatal, conseillèrent au malade le retour au pays natal, et il quitta Rome le 12 octobre, pour revenir à Antoing (Belgique), par Modène, Vérone, Inspruck et Francfort. A la fin de novembre, il était parvenu à Cologne, et aux environ de Noël, à Antoing.

On peut se représenter dans quel état pitoyable dut se trouver cet hémoptysique, après avoir fait en trois mois et demi cette longue

chevauchée de Naples à Antoing, passant des douceurs de l'automne sicilien aux rigueurs de l'hiver belge. Et pourtant, il guérit à la suite du traitement étrange que lui firent subir les médecins, traitement qu'il nous fait connaître dans une lettre du 31 janvier 1554 (1).

... Depuis que j'ai quitté Louvain pour venir dans mon pays, je me suis retrouvé assez malade trois ou quatre semaines, et je crois que, m'étant reposé un peu, je sentais alors les incommodités et les privations que j'avais souffertes sur la route. Néanmoins, à présent, grâce à Dieu, voilà déjà environ quinze jours que la fièvre quarte m'a complètement laissé. Ma vieille maladie de poitrine est bien soulagée, en sorte que maintenant je mange et bois de bon appétit, et j'espère bientôt recouvrer mes forces, d'autant mieux qu'en ce pays, j'ai trouvé un remède contre mon mal. *Il consiste, pour ceux qui languissent, ne pouvant quasi se servir de leurs membres, et qui deviennent maigres comme on voit les étiques, en ce qu'un médecin leur coupe net la petite parcelle de chair inerte qui pend au-dessus de la langue dans la gorge ; et après qu'elle est coupée, ils commencent soudain à recouvrer la santé.*

Beaucoup de personnes de diverses conditions et de tout sexe l'ont expérimenté et m'ont dit avoir eu auparavant les mêmes accidents que j'éprouvais. C'est pourquoi j'ai pris conseil de plusieurs médecins, qui m'ont dit que je pouvais sans péril recourir à cette opération, et ainsi je l'ai subie, il y a aujourd'hui huit jours, et il me semble que je vais beaucoup mieux.

Cette médication eut effectivement un résultat bien fait pour étonner. *Bernard Olivier guérit*, mena ensuite durant trois ans une vie très fatigante, prêchant dans les églises, parcourant le diocèse de Cambrai et celui de Tournai, parlant dans ce que j'appellerai un peu hardiment des *meetings*, avec les protagonistes de la Réforme. Nulle part, on ne relève ni traces de fatigue ni défaillance, mais au contraire une carrière particulièrement active, une vie militante et sans repos, consacrée à la controverse, à la prédication et aux rudes labeurs apostoliques.

Après avoir ainsi été merveilleusement guéri de sa tuberculose, il fut moins heureux dans une autre maladie et succomba à la peste en 1556, âgé de 33 ans.

D[r] F. Desmons, *Tournai* (Belgique).

Henri Roujon et la médecine.

Il ne sera pas indifférent de rappeler qu'Henri Roujon, qui a été reçu à l'Académie française le 8 novembre 1911, était fils de médecin. Ce dernier exerçait rue de la Tonnellerie, une rue qui n'existe plus.

Le nouvel académicien, probablement en raison de ses origines, a toujours compté un certain nombre de médecins dans ses relations. Félicitons-le donc d'une façon particulière ; il est toujours agréable et flatteur pour les simples mortels d'avoir des affinités avec un personnage notoire, qui touche à l'immortalité !

D[r] Grellety (*Vichy*).

---

(1) Cette lettre, comme la précédente, est écrite en italien.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Un autographe de Percy.

On va prochainement élever un monument, que les lecteurs de la *Chronique médicale* ont pu voir au dernier Salon, à la mémoire d'une des plus grandes figures dont s'honore la chirurgie militaire.

A l'heure où l'inauguration de la statue de Percy va réunir tous les délégués du corps de santé et tous les admirateurs de son passé, je crois intéressant de reproduire, dans cette Revue, un document que j'ai tout lieu de croire inédit : une lettre du grand chirurgien, que je viens de trouver aux Archives et dans laquelle cet homme, d'inaltérable et rigide probité, prend fait et cause pour les médecins militaires, dont la faveur royale lui semble avoir méconnu le mérite et non récompensé le dévouement.

Paris, le 13 janvier 1817.

Monseigneur,

Il a été nommé depuis quelque temps je ne sais combien de chevaliers de l'Ordre du Roi, parmi les médecins de l'armée, ou prétendus tels (encore a-t-on oublié celui qui honora le plus cet état), et on n'en compte pas un seul dans la classe des chirurgiens militaires. Serions-nous donc délaissés à ce point ? Ou bien aurait-on eu la coupable pensée de ravaler, en France, une profession des succès et de l'état de laquelle la France fut si fière et l'Europe si jalouse.

Il est dans la chirurgie militaire des noms assez recommandables pour qu'on eût dû s'en souvenir, dans une occasion où il s'agissait de récompenser de grands services et des talents distingués.

Gardez-vous, Mgr, de croire que je veuille parler des miens. V. E. doit se rappeler que jamais je ne demande rien pour moi, hors les travaux, les dangers et les sacrifices, dont je fis toujours ma part, tandis que d'autres, aujourd'hui préférés partout, faisaient la leur du repos, de l'intrigue et de la faveur, moyens beaucoup plus commodes et plus sûrs pour réussir.

Depuis qu'autour de nous on a prononcé qu'étant chirurgien, et ayant 61 ans, je ne devais plus être propre à rien (1) (opinion ignoble et triviale) ; depuis surtout qu'on n'a pas craint de me marquer en quelque sorte du sceau de la réprobation, je ne songe plus qu'à jouir, en silence, de la modique retraite qu'on n'a pu me refuser, et à cacher philosophiquement ma vie qui, jusqu'au bout, sera exempte de blâme, et dont on accuse tout haut votre Ministère d'avoir dérobé les restes, encore bons, à ma patrie, à mon Roi, à qui il m'eût été si doux de les consacrer.

Je suis, etc...

(*Signé*) : Le Bon Percy (2).
P. c. c. : Dr Max-Billard.

---

(1) Après le second retour du roi, Percy fut, au grand étonnement de ses amis et de lui-même sans doute, forcé de prendre sa retraite ; il alla habiter un domaine qu'il avait acquis récemment à Montgé, près de Meaux. Là, il se livra tout entier à l'agriculture, ne pratiquant plus la chirurgie que pour les pauvres des environs.

(2) *Archives nationales*, F. 6845. n° 3900.

Où le baron Boyer renouvelle le geste d'Hippocrate.

La lettre suivante, que veut bien nous communiquer, avec sa bonne grâce habituelle, le libraire A. VOISIN, fut adressée par BOYER, le célèbre chirurgien, « A Madame, Madame Deschamps, rue des Enfants-Rouges, n° 91, hôtel de Belair, à Paris. » Elle atteste la délicatesse, l honorabilité parfaite de son signataire.

A Paris, le 29 septembre 1826.

MADAME,

Feu Monsieur votre beau-père, plusieurs années avant sa mort, m'avait offert en présent une pendule, dont le sujet était la tête d'Hippocrate. Je la refusai. Cependant à mon insu il la fit déposer chez moi. Je la gardai, mais en déclarant à Françoise qu'à la mort de M. Deschamps, au lieu de la rendre à son fils, je la ferais estimer non pour savoir ce qu'on pourrait en tirer en la vendant, mais bien pour connaître ce qu'elle avait coûté chez le marchand, et que j'en donnerais la valeur aux petites filles de l'homme respectable à qui elle avait appartenu. Lorsque M. Deschamps fut mort, je fis cette proposition à Monsieur votre mari qui s'en trouva offensé, surtout parce que je lui avais dit que cet argent servirait à acheter du linge pour ses filles qui en étaient dépourvues, et que je chargerais Mme Boyer de faire cette emplette, il réclama impérieusement, et dans des termes peu mesurés, cette pendule que j'aurais pu garder sans manquer aux règles de la probité, et je la lui remis. Vous voyez donc, Madame, que mes intentions n'ont pas pu être remplies, puisque Monsieur votre mari s'est emparé de l'objet, dont je destinais la valeur pour vos enfants, et que je suis libre de toute obligation envers eux et envers leur père.

J'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et obéissant serviteur.

BOYER.

Une riposte de Jules Janin.

Le comte Léon de Méritens rapporte (1) une anecdote plaisante, qui met en scène Jules JANIN, qu'on fêtait récemment.

Il existe une catégorie de spectateurs qui n'arrivent au théâtre qu'après le lever du rideau. Jules Janin n'était pas de ceux-là. Peut-être parce qu'étant d'ampleur respectable, il lui était difficile de se glisser devant un fauteuil, même peu rempli.

Un soir pourtant, Jules Janin, se trouvant en retard, fut forcé de passer devant un monsieur maigre et grincheux.

— « Que diable ! dit le monsieur, quand on est si gros que ça, on arrive à l'heure !

— « Que voulez-vous, monsieur, dit Janin en manière d'excuse, il n'est pas donné à tout le monde d'être plat. »

---

(1) Dans *l'Impartial de Paris*, 6 octobre 1911.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

L'impotence (?) de Frédéric II (XVIII, 602). — M. Gaston Stiegler a rapporté, dans le n° du 15 septembre 1911 de la *Chronique médicale*, un passage des *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*, d'après lequel Frédéric le Grand aurait été... impotent. Il semblerait, à en croire l'auteur de *Candide*, que cette... impotence datait d'avant le mariage du prince.

Cette opinion n'est acceptable que si l'on suppose le récit de Voltaire exempt de malice. D'ailleurs, elle est infirmée par le fragment de poésie reproduit dans le n° du 1er juillet 1910 de votre journal, poésie où Frédéric raconte sans ambages à Voltaire (et cela en 1759, alors qu'il avait 47 ans) qu'il avait attrapé « une brûlante chaude-p... ». M. Stiegler répond, il est vrai, que ladite poésie, publiée en 1855 seulement, l'aurait été avec l'assentiment du gouvernement prussien, dans le but de servir la mémoire du grand Frédéric, dont l'impotence était ainsi démontrée fausse.

A l'occasion du second centenaire de la naissance de Frédéric II, célébré avec éclat en Allemagne, de nombreux ouvrages viennent de paraître sur le fondateur de la grandeur de la monarchie prussienne. En particulier, M. Reinhold Koser, directeur des Archives royales prussiennes, vient de faire paraître, sous le titre *Correspondance inédite de Frédéric le Grand avec le maréchal de Grumbkow et le président de Maupertuis*, des lettres tirées des Archives mêmes qu'il dirige.

Plusieurs de ces lettres ont été reproduites dans un article de M. Th. Lindenlaub dans le *Temps* du 29 janvier 1912 ; elles nous apportent de précieux renseignements, relativement à la controverse ouverte par M. Stiegler. Elles sont adressées toutes au général Grumbkow.

La première est datée du 11 février 1732. Le prince est à Cüstrin, où son père l'avait fait enfermer en 1730, et soumis au régime des prisonniers d'Etat. A en croire Voltaire, ç'aurait été à la suite d'une aventure galante avec la fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg ; il avait, cependant, seulement « fait semblant de l'aimer ». Et, toujours si l'on accepte les sous-entendus de Voltaire, c'est à Cüstrin que Frédéric aurait pris quelque goût pour un soldat « jeune, beau, bien fait »..., goût qu'il conserva étant roi à l'égard de quelques favoris. Or, on sait que l'histoire rapporte tout autrement la cause de l'internement de Frédéric. Son père, Frédéric-Guillaume, lui reprochait la fréquentation des gens d'esprit, des femmes. Le désaccord était très vif entre le roi et le prince ; celui-ci était humilié, battu par son père ; il en vint à organiser un plan de fuite avec son ami le lieutenant Katte. La tentative

échoua. Frédéric et son compagnon furent arrêtés. Le roi voulait les condamner tous deux à mort. Frédéric fut cependant sauvé et enfermé à Cüstrin ; on sait avec quelle cruelle mise en scène le roi fit exécuter, sous les yeux du malheureux prince, son ami Katte, le 6 novembre 1730.

Dans la première des lettres dont nous parlons plus haut et qui est datée du 11 février 1732, Frédéric parle longuement du projet conçu par le roi son père de le marier avec la fille du duc de Bevern. Il se résigne, afin de regagner plus de liberté, et il demande au général Grumbkow de faire son possible, pour que la jeune fille, qui ne lui plaît pas du tout, ne soit pas élevée comme une prude. « Je vous prie de travailler à cette affaire, car quand on hait tant que je fais les héroïnes de romans, alors on craint les vertus farouches, et *j'aimerais mieux la plus grande p... de Berlin* qu'une dévote qui aura une demi-douzaine de cagots à ses trousses. » Plus haut, il a déclaré préférer « être cocu que d'avoir une bête qui me fera enrager... » Ce langage montre que Frédéric n'aimait pas celle qui devait devenir sa femme, mais pas du tout qu'il avait de la répugnance pour la femme en général. D'autant plus, qu'à la fin de cette même lettre, le prince écrit : «... Il y a aussi la princesse Christine d'Eisenach qui serait tout à fait mon fait et *dont je voudrais bien tâter...* » Voilà qui n'est pas d'un impotent ! Ajoutons que M. Lindenlaub fait remarquer dans une note, à propos d'Élisabeth de Brunswick-Bevern, qui devint en effet la femme de Frédéric : « Il la *respecta* toute sa vie, et dès le premier jour du mariage elle vécut veuve... » Aussi bien, les auteurs les plus modérés disent, en parlant du roi et de la reine, qu'ils restèrent presque étrangers l'un à l'autre.

Les passages, écrits par Frédéric, que nous avons soulignés, sont déjà assez probants. Il y a mieux. De Ruppin, où le prince avait repris le grade de colonel et le commandement de son régiment, Frédéric écrivait le 4 septembre 1734 (donc bien après ce que raconte Voltaire) : « ... J'aime le sexe, mais je l'aime d'un amour bien volage, *je n'en veux qu'à la jouissance*, et après je le méprise... »

Le 23 octobre de la même année, Frédéric, toujours à Ruppin, raconte combien sa vie dans cette petite ville est calme. Il proteste contre les excès dont on l'a accusé : « ... Je ne vois pas comment je pourrais être plus retiré. Entre nous soit dit, l'on a mis en tête à la reine que j'étais débauché ici à tout excès, et il paraît qu'elle le croit. Je ne sais d'où vient que tout le monde parle de moi sur cela, car, à dire vrai, l'on a de la chair, et je ne nie point que quelquefois elle ne soit faible ; mais pour quelque petit péché, l'on est réputé le plus grand débauché de la terre ! » Plus loin, le prince proteste de son désir de devenir sage et il ajoute : « ... Je ne crois pas que Caton fût Caton comme il était jeune. »

Les citations qui précèdent de la correspondance de Frédéric nous démontrent l'erreur — ou la mauvaise intention — de Voltaire. Comme il est impossible de comprendre pourquoi Frédéric aurait manqué de sincérité — au moins dans la matière qui nous occupe

— en écrivant à Grumbkow, il faut bien conclure que le futur grand roi, même après Cüstrin, « aimait le sexe » et en goûtait « la jouissance ».

Nous sommes donc conduit à conclure que les questions posées par M. Stiegler n'ont pas de sens, au moins en ce qui concerne Frédéric à 20 ans. Les assertions de Voltaire sont, en effet, réfutées par les lettres du prince. L'intention maligne de Voltaire est démontrée pour une partie de son récit ; nous sommes porté à étendre cette intention à tout le récit. De sorte que les questions ne peuvent non plus être posées au sujet de Frédéric roi. C'est ce que ferait croire aussi la poésie invoquée plus haut.

Il semble bien, en définitive, que l'impotence de Frédéric le Grand soit une légende, qu'il s'est chargé lui-même de détruire au bout d'un siècle et d'un siècle et demi.

Paul Tribier (*Le Caire*).

Vierges nourrices dans l'Art (XVII ; XVIII, 268 ; XIX, 57). — Mon excellent confrère, le Dr Glover, est-il bien sûr que le petit Jésus de la Vierge de la collection de mon illustre compatriote Merson, qu'il a décrite, est suspendu à « un *unique sein*, qu'il presse de ses deux mains, en ayant l'air de le dévorer » ?

D'après la figure publiée, il me semble plutôt que les deux seins de la Vierge, d'ailleurs *cachés* par une chemise, sont fort *tombants*. Ce que tient, dans ses petites mains, l'enfant en question, me semble plutôt une pomme, qu'il grignote à belles dents (s'il en a dejà), ou qu'il semble vouloir manger.

L'objet en litige (sein ou fruit) me semble bien *haut situé* sur le dessin pour être un sein ; et d'ailleurs, la chemise ne paraît pas échancrée à son niveau pour le laisser saillir. L'objet est donc appliqué *sur la surface externe de la chemise*, et ne doit être qu'un fruit ou un jouet [sauf *erreur* du dessin publié, bien entendu].

La Vierge en question *ne nourrit donc rien* en l'espèce. Ce n'est qu'une *Vierge* tout court, sans doute parce que... Bretonne, et non Parisienne !

Marcel Baudouin.

— La statue de Vierge nourrice de M. Merson semble pouvoir être attribuée à un atelier de l'Ile-de-France du xive siècle.

Il existe, dans des collections belges, quelques statues de cette époque, notamment celles de provenance flamande, qui reproduisent cette scène, mais peu de celles-ci ont des dimensions aussi conséquentes. Presque tous les Jésus portés dans les bras des statues de Vierges de l'époque gothique — surtout au xve et au xvie siècle — reproduisent le type décrit par M. Glover ; cheveux crépus, nez épaté ou relevé, ce qui leur donne souvent une physionomie grotesque (de clown) ; mais je ne pense pas qu'on puisse attribuer à ces statues le type nègre ; pourquoi, d'ailleurs, ce type ?

N'est-ce pas plutôt la représentation de la naïveté et de la



VIERGE NOURRICE (*XIIIe siècle*)
(Collection du Dr Ecoiffier, de Thuir)

bonhomie qu'a cherché à rendre l'imagier ? Les lèvres ne sont jamais lippues ; mais la bouche est largement fendue d'un sourire.

Quant aux cheveux crépus, c'est une caractéristique des statues de la période ogivale, qui représente toujours les cheveux du « bambino » par de petites boucles symétriques.

Groupe Sainte-Anne de la même collection : la fantaisie et la naïveté du sculpteur se sont souvent donné libre cours dans les accessoires que porte l'enfant Jésus sur les bras de sa mère. Il tient de la droite le sceptre du monde, un globe terrestre surmonté d'une croix, une pomme, une poire, une grappe de raisin, une flèche, un oiseau, une fleur, etc. Il bénit de l'index et du majeur, tourne les feuillets d'un livre que tient sa mère. Mais, malheureusement, la mutilation des bras est une des dégradations qui se rencontrent le plus dans les statues anciennes.

G. L. (*Bruxelles*).

— Grâce à l'obligeance de M. Paul Geuthner, il nous est possible de reproduire les traits de la Madone Bouddhique, d'après



LA VIERGE BOUDDHIQUE
(Catalogue 48 de la librairie Geuthner).

le savant ouvrage de Foucher, *The beginnings of Buddist art*, p. 2 de la couverture, qui a paru ou doit paraître prochainement à la librairie Geuthner.

— Je vous adresse ci-joint la photographie d'une Vierge en bois de chêne, qui a été vendue, au Havre, à la salle des ventes, le 10 mars 1908.



VIERGE NOURRICE (*fin* XVe *siècle*)

Cette statue en bois a une hauteur de 0 m. 81 centimètres sans le socle et de 0 m. 94 centimètres avec le socle ; c'est une belle pierre sculptée de la fin du XVe siècle — le socle est moderne.

La Vierge est debout et porte sur le bras gauche l'enfant Jésus ; de la main droite, elle soulève son sein droit, lequel est découvert, et le mamelon est très apparent ; il y a lieu de remarquer que le sein gauche est à peine indiqué.

L'Enfant Jésus est représenté déjà grand et habillé avec un pourpoint de l'époque de Louis XI ; il tient dans sa main gauche le globe du monde et appuie sa main droite sur le sein droit de sa mère.

Cette statue, provenant de la vente de Mme Vve Piéton, a été vendue 560 francs.

Dr Yorel.

Virtuoses infirmes (XIX ; XV ; XVII ; XIX, 32). — Il s'agit d'un conducteur de tombereau, qui est atteint d'amputation congénitale des deux membres supérieurs.

Il ne possède qu'un moignon de 15 à 20 centimètres, avec une manière de pince des plus rudimentaires à chaque extrémité. Quand j'habitais Toulouse encore (1898), ce garçon pouvait bien avoir une vingtaine d'années, et on le voyait quotidiennement conduire son tombereau et s'amuser avec une grande adresse à faire claquer son fouet à côté de ses deux chevaux.

Il fallait surtout le voir procéder au chargement de son tombereau, pour le compte d'un entrepreneur de constructions : il y mettait une habileté, une rapidité remarquables. Le manche de la pelle passé sous le moignon droit, sous l'aisselle, et dirigé par le moignon du côté gauche, il lançait des pelletées de terre avec autant de facilité qu'il en aurait eu s'il eût possédé des bras intacts.

Je ne pense pas que ce type très toulousain ait encore disparu ; en tous cas, à l'exception de son infirmité peu gênante, il était plutôt joli garçon et très bien constitué.

Un autre type de virtuose infirme, que j'ai beaucoup admiré dans mon enfance pour le luxe de son équipage, était un « arracheur de dents » italien, du nom de Gandolfi, manchot de la main droite et qui parcourait, vers 1880, les villes de France dans un grand carrosse à quatre chevaux bais. Sa dextérité était étonnante. Il enleva en une seule séance, à quelqu'un de mon entourage, douze dents à la suite ; et de l'aveu de l'opéré, qui vit encore, le patient n'y vit que du feu et n'a souffert que le minimum possible. Bien que cela se soit passé proche de la Gascogne, je garantis l'authenticité de l'histoire.

J'avais, enfin, un camarade, garçon fort distingué, qui a occupé une situation très en vue dans une de nos Assemblées parlementaires et qui a succombé tout jeune encore, à la fièvre typhoïde. Il avait une amputation congénitale du membre supérieur gauche. Il portait un bras articulé. Ce garçon, taillé en colosse et d'une force proverbiale auprès de ses camarades, se livrait à des exercices qui demandent cependant l'usage de deux membres sains. Il conduisait lui-même, avec une facilité et un chic dont il se montrait particulièrement fier. Il mettait surtout un amour-propre spécial à exercer son habileté à table et n'aurait jamais supporté que le découpage des rôtis fût effectué par un autre que par lui-même. C'était un véritable artiste dans son genre.

En cherchant bien, on pourrait certainement retrouver des cas connus et enregistrés, au cours des longs déplacements à travers le monde.

Dr Cany.

Inventions bizarres et brevets singuliers (XVIII, 135, 249, 409, 505 ; XIX, 123). — Dans sa note, insérée dans le numéro du 1er août 1911 de la *Chronique médicale*, M. Henry-André rappelle avoir constaté vers 1875 l'existence, sur les pontons des bateaux-mouches parisiens, d'une affiche portant en tête : *Secours à donner aux noyés*, et, en dernier alinéa, la recommandation, comme remède héroïque, d'insuffler de la fumée de tabac dans le rectum des noyés qu'on cherche à ranimer. En réalité, cette prescription a dû se perpétuer plus tardivement.

Dans son article *Submersion*, du Dictionnaire en cent volumes de Dechambre, article paru en 1883, G. Tourdes, après avoir rappelé que l'instruction de 1872 donne le conseil suivant : « Après une demi-heure d'administration assidue, mais inutile, des soins indiqués plus haut, on pourra recourir, sous la direction d'un médecin, à l'insufflation de la fumée de tabac par l'anus », ajoute un peu plus loin : « L'appareil fumigatoire est resté dans les boîtes de secours ; il se compose du fourneau que l'on charge de tabac, du soufflet qui chasse la fumée et de la canule qu'on introduit dans le rectum. A défaut de cet appareil, on se sert de deux pipes appliquées fourneau contre fourneau, l'un des tubes servant à souffler, l'autre conduisant la fumée dans l'anus. Chaque injection ne dure pas plus d'une ou deux minutes et elle ne doit pas être assez prolongée pour déterminer le ballonnement du ventre. »

La citation, comme l'on voit, montre sans réplique, qu'à l'époque où Tourdes écrivait son article, la pratique des insufflations de fumée de tabac dans le rectum, pour rappeler à la vie les noyés en état d'asphyxie, était encore parfaitement admise par les médecins les plus éclairés. Quand a-t-elle cessé complètement d'être utilisée, c'est ce que nous ignorons.

Dr Georges Vitoux.

Bévues médicales des littérateurs (XVIII, 302). — Par hasard, en relisant le volume de Taine, *Vie et opinions de Thomas Graindorge*, je rencontre cette phrase : « Le Français dit : « Il est né coiffé ». La « frisure, l'élégance, le monde, et les agréments du monde. »

« Naître coiffé », cette expression ne vient-elle pas d'une particularité assez fréquente, lors de l'expulsion de l'enfant, à la dernière phase de l'accouchement ? Si je ne me trompe pas, l'erreur de Taine est, ce me semble, intéressante à signaler.

Dr Chatinière (*Paris*).

Chronique Bibliographique

Francis MARRE. — *Défendez votre estomac contre les fraudes alimentaires*. Paris, H. Malet, édit., 1912.

Je ne sais si ce livre peut être vraiment le vade-mecum du particulier qui désire s'assurer contre des fournisseurs indélicats, ainsi que l'auteur le souhaite. Je crois même que six cents pages sont un peu longues à lire, lorsqu'on veut éluder les dangers des fraudes alimentaires. Mais si nous considérons seulement la somme de renseignements que contient cet ouvrage, nous ne pouvons faire autrement que d'admirer la très copieuse documentation de l'auteur et la façon très claire dont il l'a mise à profit, pour l'instruction des autres.

C'est un livre utile à posséder, lorsqu'on s'intéresse à l'hygiène de l'alimentation.

El Ktab ou le livre des choses connues et cachées. Traduction et Préface du Dr Paul de RÉGLA. — Paris, G. A. Mann, édit., 1912.

C'est une véritable encyclopédie de la science et de la philosophie arabe, qui nous est présentée sous ce titre par l'un des plus qualifiés arabisants de l'heure actuelle et l'un des hommes qui connaissent le mieux le caractère et la pensée de ces peuples, chez qui les savants admirables, du genre d'Omer Haleby, furent autrefois si nombreux.

Magie, médecine, divination s'entremêlent au courant de ces pages évocatrices ou mystérieuses, où tout le savoir humain est passé en revue, depuis les forces cosmiques et l'art de guérir, jusqu'aux sciences occultes et à la lutte éternelle des deux principes du bien et du mal.

Livre à lire, livre qui fait penser. La chose est assez rare pour qu'on la signale lorsqu'on la rencontre.

Yves BLANC. — *Histoire de la maison de l'Espine*, roman. H. Daragon, édit. 1911.

Un délicieux pastiche de la manière du XVIIIe siècle que ce petit roman, par le style et la légèreté de l'action. Pastiche inégal, d'ailleurs, mais où se trouvent de très jolies pages, comme le chapitre intitulé : le Roman de Mlle de l'Espine, et des récits d'une belle vigueur, comme celui qui clôt le livre.

H. B.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 12 15 Juin 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



La Médecine dans l'Histoire

Les maisons de santé sous la Terreur,

par M. le Dr Max-Billard.

Un jour que Garat, cet eunuque politique, comme l'appelait Mme Roland, disait qu'il n'y avait aucun moyen de distinguer les maisons d'arrêt des prisons, Tallien, en Parisien qu'il était, qui savait son Paris par cœur, répondit : « Il existe dans Paris une multitude de ces maisons connues sous le nom de *pensions bourgeoises*, où l'on tient renfermés, sous prétexte de folie, une foule de citoyens et de citoyennes arrêtés en vertu d'ordres arbitraires. »

Qu'était-ce que ces fameuses *pensions bourgeoises* signalées par Tallien ?

Sous la royauté, c'étaient des espèces de succursales de la Bastille (1). Lorsqu'il s'agissait simplement de réprimer les fredaines d'un fils de famille, d'assagir quelque jeune homme trop dépensier ou quelque vieillard trop galant, on avait la ressource des *pensions bourgeoises*.

C'étaient, pour la plupart, de confortables lieux de retraite, situés dans les faubourgs, entourés de vastes jardins, avec table plantureuse et service discret, où, moyennant pension, on pouvait isoler pendant quelque temps un parent compromettant, ou faire subir un purgatoire aux enfants prodigues qui y expiaient leurs fautes entre le champagne et leurs maîtresses.

« Ordinairement, écrit G. Lenôtre, l'internement y était accordé à la simple requête des intéressés : dans ce cas, la réclusion n'avait pour but que d'éviter à celui qui en était l'objet un séjour à la Bastille, et n'était pas de bien longue durée ; la pension coûtait gros et les parents du détenu ne se souciaient pas d'en prolonger le

(1) Un de ces plus importants établissements était celui des demoiselles Douazel et Lacour, installé rue de Bellefonds, à la Nouvelle-France. Il existe, aux Archives nationales, une liste des dames qui y étaient enfermées comme « folles » (*Arch. nat.* Dr 2).

payement au delà du temps nécessaire. Mais quand les portes de ces *in-pace* se refermaient sur un pensionnaire admis « par ordre du roi », les choses se passaient *administrativement* : c'était l'État qui payait, et comme nul — sauf le reclus qu'on ne consultait pas — n'avait intérêt à voir se terminer la détention, le pauvre diable risquait fort d'être oublié (1). »

Sous la Terreur, on appela les *pensions bourgeoises* des *maisons de santé*. Une simple lettre de cachet avait suffi jusque-là, mais la Révolution venait de sauver les suspects de la raison.

Le plus renommé de ces établissements était la maison du Dr Belhomme, une oasis fortunée, un Eden dont rêvaient, comme d'un lieu d'asile, les dix mille détenus entassés dans les prisons de Paris.

C'était un vieil hôtel, sévère d'aspect, qui primitivement se trouvait isolé au milieu des vignes. Il avait été inauguré par le menuisier Belhomme, gratifié par tous les auteurs du titre de « Docteur », en 1768 (2) ; et il comptait, vingt ans plus tard, quarante-six pensionnaires, dont neuf seulement « de bonne volonté ». Parmi ces neuf se trouvaient l'abbé de Lambour, atteint de l'idée fixe d'être un acteur fameux, qui s'épuisait à déclamer des tragédies entières sans prendre le temps de respirer, et le farceur Ramponneau, vieux et fatigué, l'ancien cabaretier des Porcherons (3), ce rendez-vous des bons lurons, où l'on buvait du vin appelé *guinguet*, parce qu'il faisait guinguer ou sauter ceux qui en prenaient (4).

La vieille et solide maison de santé de Belhomme n'a pas changé depuis les jours heureux qu'on y vécut au temps de la Terreur : elle est toujours de bout rue de Charonne nos 157 à 161 *bis*, avec son haut

(1) *Vieilles maisons, vieux papiers* : Un Latude inconnu.

(2) Et non en 1782, comme on l'a écrit jusqu'ici ; ni en 1785, comme le mentionne le *Rapport général sur le service des aliénés, en 1874* : Paris, Imprimerie Nationale, 1878 (Cf. *Notice sur l'origine, le développement, les améliorations et les nouvelles constructions de l'établissement du docteur Belhomme, en rapport avec les conditions favorables au traitement et à la retraite des aliénés, avec un plan explicatif*. Baillière, Paris, et chez l'auteur (Dr Belhomme fils), rue de Charonne, n° 163).

Dans un registre des maisons de santé, conservé aux Archives de la Préfecture de Police, on trouve un *Etat des personnes détenues, d'ordre du Roi, dans la pension du sieur Jacques Belhomme* (sic), *rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, hors barrière, n° 3* : 1er octobre 1775, Marie Credde, femme Druyer, tailleur, âgée de 59 ans, tête faible et infirme ; 26 janvier 1777, Marie Bontemps, femme Soulier, limonadier, 34 ans, folle ; 24 septembre 1777, J. Bonhomme, esprit aliéné ; 12 juillet 1778, Lasalle, insensé...

(3) Le fameux cabaretier du XVIIIe siècle, né à Vignol, près de Clamecy (1724-1802), attira toutes les classes de la société, d'abord dans son cabaret du *Tambour royal*, rue Saint-Maur, à la Courtille, puis, en 1760, à la *Grand'Pinte*, rue Saint-Lazare, au coin de la rue de Clichy. Le cabaret des Porcherons était à l'endroit où se trouve le square de la Trinité. C'était un caveau décoré d'une treille peinte et d'une enseigne qui représentait le maître du logis à califourchon sur un tonneau.

(4) C'est l'étymologie du mot de guinguette, sous lequel furent connus les cabarets des Porcherons. Ils avaient à peu près tous le même aspect. En entrant, on traversait une cuisine pantagruélique, où rôtissaient, devant un foyer volcanique, des longes de veau, des gigots, d'énormes quartiers de bœuf ou de mouton.



Ancienne maison de santé du Dr Belhomme.
(Actuellement maison des Drs Taty et Vurpas.)

portail style Louis XVI, garni d'une tablette de marbre noir, sur laquelle sont très lisiblement gravés ces mots : *Ancienne maison de santé du Dr Belhomme*. Pas une pierre n'a bougé ; ce sont les mêmes cours, les mêmes pavillons, construits dans la manière discrète et riante des dépendances de Trianon, le même jardin, le même parc couvrant une surface de vingt-deux mille mètres (1). Elle a même conservé sa destination primitive, celle de maison d'aliénés, et elle est dirigée aujourd'hui par les Drs Taty et Vurpas (2).

Lorsque survint la Révolution, le Dr Belhomme voulut se mettre en règle avec la « tourmente ». Comme il n'est point désagréable, d'ailleurs, quand on est encore, aux approches de la cinquantaine, alerte et sans excessif embonpoint, de parader par les rues avec un bicorne à plumes et un uniforme bien moulé, il se fit inscrire à la milice nationale, se posa en patriote et, au bout de quelques semaines, il était nommé commandant de la compagnie de Popincourt. C'est alors qu'il eut l'idée d'offrir à la section son hôtel, ou du moins d'obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison. Question d'intérêt, cela va sans dire. Les détenus qu'on lui confiait, sous le prétexte de rétablir leur santé, étaient assurés — tant qu'ils payaient — contre la guillotine. Ses prisonniers étaient à peine surveillés et rien ne leur eût été plus facile que de s'évader ; mais aucun, comme on pense, n'en avait l'idée.

On vit successivement arriver à Charonne, des Talleyrand-Périgord, des Gramont, des Nicolaï, des Volney, des Rochechouart, des Noyan ; le comte et la comtesse du Roure, des Magon de la Balue, la duchesse d'Orléans, le conventionnel Rouzet, Mme Pétion et son fils, l'avocat Linguet, à l'esprit fin et mordant, condamné à mort *pour avoir encensé les despotes de Vienne et de Londres* (3)...

« Cette noble compagnie était égayée par les plus jolies actrices

(1) On voit encore, non effacé sur la porte, l'ancien numéro 32. Sous la Révolution, le no 163 actuel de la rue de Charonne, l'hôtel Chabannais, faisait également partie de la maison de santé. C'était l'ancien rendez-vous de chasse de Mme de Pompadour (Communication de M. Georget, épicier, no 157, rue de Charonne, locataire depuis 35 ans d'une partie des dépendances servant de logement au personnel de la maison de santé sous la Révolution). C'est au 157 qu'habitait Belhomme, qui y exerçait sa profession de menuisier avant 1768.

(2) « En 1815, la maison cessa de recevoir des jeunes gens en correction, on ne traita plus que les aliénés (sous la direction du Dr Bourdin). [*Notice sur l'origine de la maison du Dr Belhomme*, etc..., p. 6.]

(3) Le registre d'écrou de la maison Belhomme est conservé aux archives de la Préfecture de police. Le premier détenu inscrit est un nommé « Dalbeilard, 21 ans, sortant des Magdelonettes, par ordre des administrateurs de police, pour cause d'aliénation, pour être détenu et traité de sa maladie, entré le 5 août 1793 ». Le dernier pensionnaire, comme détenu politique, fut un nommé Montalban, entré le 29 pluviôse an III, « transféré chez lui par ordre du Comité de sûreté générale, dans la nuit du 25 pluviôse an 3, où il restera sous la garde d'un gendarme ». A la liste des prisonniers détenus chez Belhomme que nous venons de mentionner, nous pouvons encore ajouter : la veuve Cordier, les citoyens Lheureux, Cordier, Lagrelayt, Toustain, Taverne et l'Autrichien Hatzfeld (*Etat nominatif des détenus dans les Maisons d'arrêt de Paris, pendant l'an III*. Arch. nat. F7 3298).

Voici, à titre de spécimen de transfèrement, celui du citoyen Lheureux :

La Cenne pétion et Son fils

8.e DIVISION.

transféré a Belhomme le 15 vendémiaire

193

COMMISSION

des Administrations Civiles, Police et Tribunaux.

LE Gardien de la Maison de Port Libre remettra à la Gendarmerie près les Tribunaux et Prisons, les dénommés ci-après, pour être transférés en la Maison de Santé du C.n Belhomme Rue Charronne.

DIVISION DE SECRÉT. GÉN. (stamp)

SAVOIR:

La C.e Pétion et son fils — agé de 10. ans

Paris, le 14 Vendémiaire *an 3.e de la République Française, une et indivisible.*

Le Chargé provisoire
Dumont

ORDRE DE TRANSFÈREMENT A LA MAISON DE SANTÉ BELHOMME DE LA CITOYENNE PÉTION ET SON FILS.

(*Archives de la Préfecture de Police.*)

du Théâtre Français, Mlles Lange et Mezeray, qui conservaient en captivité des adorateurs opulents. Tous les soirs, des voitures nombreuses stationnaient devant la porte de la prison Belhomme ; dans l'intérieur, on jouait, on riait, on faisait de la musique. A la fin de chaque mois, il fallait pourtant régler ses comptes et fixer la pension du mois suivant, et les détenus venaient alors marchander leur vie dans le cabinet de Belhomme. C'était chose curieuse d'entendre le geôlier traiter d'affaires avec les grandes dames.

« — En vérité, Monsieur de Belhomme, lui disait un jour la duchesse du Châtelet, vous n'êtes pas raisonnable, et il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire.

« — Allons, ma grosse, répondit Belhomme, sois bonne fille ; je te ferai remise d'un quart.

« Même à ce taux, la duchesse du Châtelet ne put payer la pension : elle et son amie, la duchesse de Gramont, durent quitter l'établissement, et, peu de jours après, elles montaient sur l'échafaud. Cette catastrophe répandit la consternation chez Belhomme ; lui-même s'y montra sensible, tout en faisant remarquer, pour l'exemple, « que ces dames périssaient victimes d'une économie mal entendue (1). »

C'est que l'établissement avait poussé le mémoire mensuel à un degré de perfectionnement où la bourse des prisonniers ne permettait plus d'atteindre.

Le prix d'une très petite chambre, chez Belhomme, était de 1.000 livres par mois. En vingt jours, la citoyenne Breteuil déboursa 2.000 livres — il est vrai qu'il lui fut fourni « un bouillon, une crème et un lait de poule ». Le citoyen Pelletier-Morfontaine était taxé à trois mille livres par trimestre (2).

Ces mille livres, c'était le prix strict de l'existence, le droit de vivre ; tout le reste était porté en compte sur la note, le café, le perruquier, le chauffage, la bougie, le sucre, les meubles, car il n'y avait pas de meubles, et il fallait en louer. Sans oublier les quêtes pour la Section, l'offrande aux patriotes, etc... Il semble, cependant, que les prix aient varié quelque peu suivant la position du détenu, témoin cette lettre des administrateurs de police :

Commune de Paris, le 16 frimaire an 2.

Le concierge de la maison du Dr Belhomme fera rentrer dans l'intérieur de sa maison le citoyen Jourdain Vaux, qui est logé dans

---

Le 30 juin 1793.

Le citoyen Belhomme recevra le nommé Pierre Leureux qui est attaqué de folie pour le guerire à ses frais et dépant et le gardera jusqu'à nouvelle ordre et nous le representera à toute réquisition toute les fois que nous lui demanderons.

Les administrateurs.

Louvet, Marino.

(*Arch. de la Préfecture de police.* Fermiers généraux. Dossier Belhomme.)

(1) G. Lenotre, *Vieilles maisons, vieux papiers* : M. le comte de Folmon.

(2) *Id.*, dans le journal *le Temps.*

NOMS des Commissaires qui ont rédigé les Procès verbaux, ou signé les mandats d'arrêt.	LEURS SECTIONS	DATES des Procès-verbaux ou mandats d'arrêt	NOMS, SURNOMS, AGE, PAYS NATAL, Profession & Demeure des Prisonniers avant leur Arrestation.	SIGNALEMENS des PRISONNIERS	DATE de l'entrée des dénommés dans la prison	MOTIFS de leur ARRESTATION	TRANSFÉREMENS de la Prison d'où ils sortent à celle où ils entrent.	MORT NATURELLE ou par accident quelconque dans l'intérieur de la Prison.	SORTIE par jugement de mise en liberté, peines afflictives ou à mort.	OBSERVATIONS tendantes à informer jour par jour et sur-le-champ, des évènemens qui se sont passés dans la Prison, et de la conduite des Guichetiers
[illegible]	En vertu d'un arrêté du tribunal du 3e arrondissement du département de Paris	Le 31 août 1793	Victor Lambert Le Comte fils âgé de 16 ans natif de Versailles, employé au Bureau de l'administration des Créances pour la direction, demeurant Rue Geoffroy Langevin n° 25	Taille de 5 p 1 p 1/2, cheveux et sourcils blonds, barbe naissante, yeux bleus, nez moyen, bouche petite, visage et menton longs, front couvert	Entré le 31 août 1793	qui a été arrêté par sa famille			[illegible]	[illegible] Chevallier
Signé [illegible] et Cailleux	ordre des administrateurs au département de police	Le 2e 7bre 1793	Gabriel Jean Bte Gervais âgé de 13 ans natif de Rouen en Normandie, apprentif chapelier, demeurant Rue de Cléry chez le Cit. Brun chapelier	Taille de 3 p 4 p. cheveux et sourcils chatains, yeux gris, nez petit, bouche moyenne, visage et menton ronds, front bas	Entré le 2 7bre 1793	Suspect d'avoir fait une dénonciation contraire au salut public	Le 8e jour du 2e mois de l'an 2e de la République, le dénommé cy contre a été transféré de cette prison à celle de Bicêtre, de l'ordre des administrateurs au dépt de Police, signé [illegible]			
Signé Dangé [illegible]	En vertu d'un ordre du juge du tribunal de police correctionnelle	Le 3 id.	Ange Chirouze âgé de 37 ans natif de [illegible], chirurgien demeurant Rue St Victor n° 12	Taille de 5 p cheveux sourcils et barbe chatains, yeux bleus, nez gros et épaté, visage ovale, bouche moyenne, menton rond, front ordinaire	Entré le 3 idem	[illegible]			Le 28 7bre 1793 [illegible]	[illegible]
Signé Michel et Cailleux	ordre des administrateurs au département de police	Le 3e id.	La Citoyenne Lange attachée au Théâtre français	Cette Citoyenne est assez connue pour ne pas mettre son signalement	Entrée idem	arrêtée comme [illegible]	Le 28 7bre 1793 la citoyenne cy contre a été extraite de cette prison pour être transférée dans la maison de santé [illegible]			
Signé Marino [illegible]	Même ordre que dessus	Le 3e id	La Citoyenne Petit idem	id.	idem	idem			Le 16 Floréal l'an 2e de la République la dénommée cy contre a été mise en liberté de l'ordre du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, signé Dubarran, Jagot, Vadier, et autres	

NOMS des Commissaires qui ont rédigé les Procès verbaux, ou signé les mandats d'arrêt.	LEURS SECTIONS	DATES des Procès-verbaux ou mandats d'arrêt	NOMS, SURNOMS, AGE, PAYS NATAL, Profession & Demeure des Prisonniers avant leur Arrestation.	SIGNALEMENS des PRISONNIERS	DATE de l'entrée des dénommés dans la prison	MOTIFS de leur ARRESTATION	TRANSFÉREMENS de la Prison d'où ils sortent à celle où ils entrent.	MORT NATURELLE ou par accident quelconque dans l'intérieur de la Prison.	SORTIE par jugement de mise en liberté, peines afflictives ou à mort.	OBSERVATIONS tendantes à informer jour par jour et sur-le-champ, des évènemens qui se sont passés dans la Prison, et de la conduite des Guichetiers
Signé Marino [illegible]	ordre des administrateurs au département de Police	Le 3 7bre 1793	La Citoyenne Fleury attachée au Théâtre français	Cette Citoyenne est assez connue pour ne pas mettre son signalement	Entrée le 3 7bre 1793	arrêtée comme [illegible]			Le 10 Floréal l'an 2e de la République la dénommée cy contre a été mise en liberté de l'ordre du Comité de Sûreté générale de la Convention nationale, signé Voulland, Jagot [illegible]	
id.	id.	id.	La Citoyenne Joly idem	idem	id.	idem			Le 15 Floréal l'an 2e de la République la dénommée cy contre a été mise en liberté de l'ordre du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, signé Amar, Dubarran, Vadier, et autres	
id.	id.	id.	La Citoyenne Suin id.	id.	id.	id.			Le [illegible] Floréal l'an 2e de la République [illegible] signé Voulland, Dubarran, Jagot [illegible]	
id.	id.	id.	La Citoyenne Devienne id.	id.	id.	id.			Le 9 Floréal l'an 2e de la République [illegible] signé Voulland, Vadier, Dubarran, et autres	
id.	id.	id.	La Citoyenne Lachassaigne id.	id.	id.	id.			Le 18 id. la dénommée cy contre a été mise en liberté par le même ordre et mêmes signatures que dessus	
id.	id.	id.	La Citoyenne Raucourt	id.	id.		Le 8 Germinal [illegible]			
Signé [illegible]	idem	Le 3e id.	La Citoyenne Mézeray id.	idem	id.	idem	Le 28 7bre 1793 la citoyenne cy contre a été extraite de cette prison pour être transférée [illegible]			

Écrou des Comédiennes du Théâtre-Français, transférées de Sainte-Pélagie à la Maison de santé du Dr Belhomme.

(Archives de la Préfecture de Police.)

l'un des pavillons des jardins de ladite maison... et le traitera à raison de 250 livres par mois...

Les administrateurs de police :

Soulès, Heussée, Massée (1).

Toujours est-il que Belhomme, lié « aux hommes puissants de l'époque », les avait « intéressés dans sa spéculation, qui devint excellente pour tout le monde » (2) et, comme on peut penser, le propriétaire de cette geôle fortunée trouvait la vie bonne et la Révolution vraiment admirable. Depuis qu'il connaissait la *manière de s'en servir* et qu'il avait acquis le tour de main, son ambition ne voyait plus de bornes.

Bientôt l'hôtel ne suffit plus à héberger tous ses hôtes (3). Le menuisier, qui faisait des affaires d'or, annexa à son industrie un hôtel voisin, l'hôtel Chabannais, ancien rendez-vous de chasse de Mme de Pompadour, avec lequel on communiqua par de spacieux jardins. Les fous, véritables pensionnaires de la maison, furent relégués dans des galetas, au fond de la cour, et les deux cents prisonniers s'entassèrent, comme ils purent, dans des chambres privées de tout confort.

Un jour vint, cependant, où cette odieuse spéculation fut découverte, et Belhomme, « suspect de concussion et d'incivisme », fut condamné à six ans de fer. Sa femme seule administra dès lors la maison de santé.

Le 9 Thermidor, ce coup d'Etat de la modération, cette insurrection du dégoût, de la miséricorde et de la peur, vit s'envoler, pour ainsi dire, les derniers prisonniers (4). Belhomme revint du bagne après quatre ans, en 1798, et, dans son ancienne maison, ne retrouva du passé que le vieux Ramponneau, alors âgé de soixante-quatorze ans, enchanté que l'hôtel fût redevenu un peu plus calme !

Belhomme mourut le 17 septembre 1824 (5). Son fils, Jacques-Etienne, né en 1800, ancien interne des hôpitaux, qui venait de passer son doctorat, dirigea, pendant vingt-cinq ans après la mort de son père, l'établissement de la rue de Charonne (6).

Au nombre des personnages un peu notoires qui furent renfermés dans cette maison de Belhomme, dont le décor est demeuré impres-

---

(1) *Archives de la Préfecture de police*, Fermiers généraux, Dossier Belhomme.

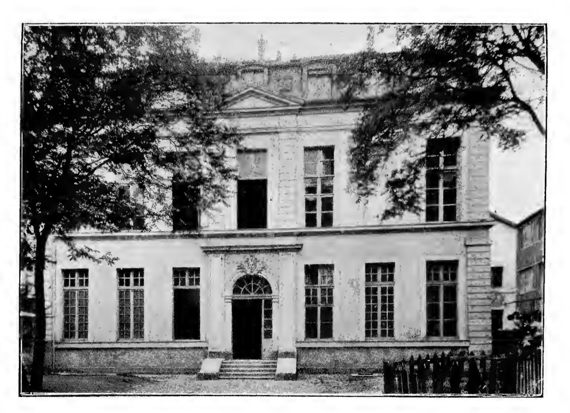
(2) Comte de Saint-Aulaire, *Portraits de famille*, 1879.

(3) Belhomme s'ingéniait à conserver sa clientèle : « Je certifie que le citoyen Mondion est hors d'état d'être transféré, rapport à des convulsions réitérées trop souvent et qui pourraient le mettre en danger de perdre la vie. » Signé : Belhomme (*Arch. de la Préfecture de police*, Fermiers généraux, Dossier Belhomme).

(4) Nous parlerons plus loin de la fermeture de la maison Belhomme, en tant que maison de détention politique.

(5) H. Lyonnet (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1912, col. 555).

(6) En 1852, la maison de santé fut cédée à M. Archimbault ; puis, après la mort de ce dernier, arrivée en 1863, dirigée par M. le Dr Mesnet, son gendre, médecin des hôpitaux, et par le Dr Motet.



Hôtel Chabannais.
(Dépendances, sous la Révolution, de la Maison de Santé Belhomme.)

sionnant et intact, nous devons encore signaler Jean-Marie-Martin-Léonard LE PICARD, avocat à la Cour de Cassation, président de la Section de la Place Vendôme, arrêté « pour cause de modérantisme », comme « ami de La Fayette et des Girondins », et aussi — le détail est curieux à noter — « comme dangereux pour ses talents comme ci devant avocat (?) (1). Le 8 novembre 1793, il entrait chez Belhomme et il y restait jusqu'au 24 décembre ; puis il passait dans les dépendances de la maison de santé tenue par le citoyen COIGNIART, à Picpus.

C'est cet hôtel aux nobles lignes, dont on voit encore rue de Pic-



MAISON DE SANTÉ DE PICPUS.
(Ancienne maison de campagne de Ninon de Lenclos.)

pus, à l'angle du boulevard Diderot, derrière d'épaisses murailles, les hautes fenêtres à fortes grilles, les belles terrasses ensevelies dans les profondeurs ombreuses d'un admirable jardin.

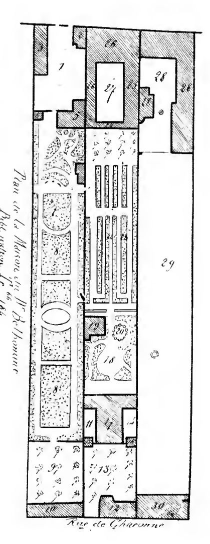
Cette demeure d'allure sévère, qui contraste étrangement avec les maisons neuves de ce quartier modernisé, est l'ancienne résidence de campagne de la belle NINON DE LENCLOS (2), entrée à dix-sept ans dans la carrière de la galanterie, dont la maison était devenue comme un petit hôtel de Rambouillet, pour laquelle les beaux esprits et les grands seigneurs aux bottes blanches et garnies d'éperons, qui tiraient l'épée pour un mot, se battaient en duel comme pour le sonnet d'*Uranie* contre le sonnet de *Job*.

On sait que les charmes de sa personne se conservèrent si long-

(1) Dr MAX-BILLARD, *Les Femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire*, p. 177.

(2) L'ancienne résidence de Ninon de Lenclos avait été achetée et transformée, par M de SAINTE-COLOMBE, en *Maison de santé*, en 1777. Elle passa ensuite entre les mains de M. CABIN-SAINT-MARCEL, puis de M. le Dr BOURDONCLE en 1845, de M. le Dr COUDERC en 1854, et plus tard de MM. les Drs MICHÉA et DASSONVILLE. L'établissement fut repris en 1889 par M. le Dr POTTIER, sous la direction duquel la *Maison de santé de Picpus* a été complètement transformée, suivant les exigences de l'hygiène et de la science modernes (*Communication de M. le Dr Azémar, médecin de l'établissement*).

1. Cour d'entrée.
2. Parloir.
3. Logement du Concierge.
4. Entrée d'un escalier du bâtiment des femmes.
5. Pavillon des femmes mélancoliques.
6. Latrines.
7. Jardin anglais et pelouse.
8. Jardin pour la promenade des femmes tranquilles.
9. Cour des femmes agitées.
10. Pavillon des femmes agitées.
11. Petite cour pour les femmes furieuses.
12. Pavillon *neuf* des hommes agités et gâteux.
13. Cour des agités et gâteux.
14. Cour pour un homme furieux.
15. Latrines.
16. Cellule de force.
17. Bâtiment *neuf* pour les hommes mélancoliques et monomaniaques.
18. Jardin anglais.
19. Salle de billard.
20. Kiosque.
21. Berceaux de tilleuls couverts.
22. Long berceau d'arbustes couverts.
23. Promenade des hommes tranquilles.
24. Bâtiment des hommes tranquilles et logement du directeur.
25. Cuisines.
26. Bâtiment des femmes convalescentes, dont l'entrée est par la cour n° 1, au rez-de-chaussée.
27. Cour de service et des cuisines.
28. Portion de la propriété réservée à l'agrandissement de l'établissement.
29. Jardin réservé.
30. Serre chaude.



temps, ils diminuèrent d'une manière si lente et si peu sensible, qu'elle prolongea le don de plaire et d'exciter le désir jusqu'à un âge où les autres femmes sont fort heureuses de ne pas exciter le dégoût. On prétend qu'*à quatre-vingts ans*, elle inspira une forte passion à l'abbé Gédoyn, un brave homme qui devait, sans doute, trouver que les coups de soleil sont plus capiteux en octobre qu'en juin, et que le fruit défendu, à l'instar des autres fruits, est plus savoureux au plus fort de l'automne que même à la fin de l'été.

C'est là, à Picpus, qu'au mois d'octobre 1786, — la maison était tenue alors par M. de Sainte-Colombe, — Saint-Just, à la suite du vol de tous les bijoux et de toute l'argenterie de sa famille, fut enfermé, à la requête de sa mère (1), et qu'il composa son lubrique poème d'*Organt*. « Sa mère, désolée, était malade, se privait de tout pour payer la pension de son fils, apprenait chaque jour quelque nouvelle fredaine ; elle sut ainsi qu'il avait fait argent de toute sa garde-robe ; elle cousait pour lui des chemises qu'elle envoyait, priant qu'on ne les lui remît que deux à la fois, « crainte, écrivait-elle, qu'il ne vende les autres » (2).

Enfin, Saint-Just sortit de prison le 30 mars 1787. La Révolution commençait : quelques années après cette honteuse escapade, l'écolier turbulent, assagi, beau comme un marbre antique, audacieux comme Danton, éloquent comme le tonnerre et comme l'Évangile, courageux comme un général de la République, faillit régner sur la Convention, sur la France, ~~sur~~ le monde !

A l'hôtel de la rue de Picpus fut annexé, sous la Terreur, le couvent de Picpus (3), près du mur d'enceinte de la barrière, dont le jardin avait été loué comme bien national, que la Commune reprit pour cause d'utilité publique et où furent inhumés les condamnés exécutés à la place du Trône.

Au nombre des prisonniers logés à Picpus, dans la maison du citoyen Coigniart, nous devons citer le colonel de Dampierre, transféré de la maison de santé Mahée ; l'avocat Desmarest, le sculpteur Lecomte, la dame Chabenas, transférée également de la maison de santé Mahée (4) ; les citoyens Mesnard, Bezard, Verdat, décédé à la maison de santé le 3 prairial, « des suites de la maladie » ; Perret, Buffon, Bechon-Darquin, Magon de la Blinay, « qui, en partant pour la Conciergerie, remit (au citoyen Coigniart), en présence du gendarme, 1.200 livres en trois billets de 400 francs » (5).

---

(1) A. Bégis, *Saint-Just, son emprisonnement sous Louis XVI*. Paris, 1892.

(2) G. Lenôtre, *Vieilles Maisons, Vieux Papiers* : Saint-Just à Blérancourt.

(3) La preuve de la coexistence de ces deux maisons nous est fournie par un *Etat des maisons d'arrêt supprimées et évacuées*, où on lit : Picpus, 5 brumaire ; Talaru, rue de la Loi, 24 vendémiaire ; Maison de Dreneux, 8 brumaire ; Santé Picpus, 2 brumaire ; Folie Renaud (*sic*), 9 thermidor ; Rue des Lions-Saint-Paul, 5 brumaire ; Maison de santé dite Mahay (*sic*) (date en blanc) (*Arch. nat.* F7 3297).

(4) Dossier *Picpus an III* (*Arch. nat.* F7 3300).

(5) *Inventaire des meubles et effets des citoyens qui étaient en la maison de Picpus, tenue par le citoyen Coigniart et qui ont été condamnés par jugement à la peine de mort* (Arch. nat. F7. 3300).



La princesse Lubomirska

(Cliché de la maison Perrin et Cie.)

De la maison de santé de Picpus, Le Picard, que nous semblons oublier, était transféré dans une autre maison de santé, celle de la Folie-Regnault (1), n° 3, section de Popincourt (2).

Elle avait été ouverte aux détenus politiques dès le 22 nivôse an II, et l'on vit bientôt arriver de toutes les geôles de Paris des prisonniers copieusement rentés, qui se procuraient, comme chez Belhomme, cette faveur à force de pourboires : des Bonneval, des Vannesson, des Muiron, des Marbeuf, des Magon, des d'Espagnac, des Pimodan, etc.

C'est là que fut également enfermée une belle étrangère, au regard langoureux et rêveur, d'une grâce exquise, la princesse Lubomirska, arrêtée et écrouée d'abord à la Petite-Force le 19 novembre 1793, « pour avoir entretenu avec la Dubarry une correspondance contre-révolutionnaire. » Elle y séjourna jusqu'au 20 janvier 1793. Tombée malade, elle fut transférée dans la « maison de santé et de sûreté » du citoyen La Chapelle, qui ne resta pas longtemps, comme celle de Belhomme, une oasis fortunée où l'ambition de tous les prisonniers de Paris était de se faire admettre : témoin cette lettre de Bayard, officier de santé du Tribunal, qui montre qu'à la fin de la Terreur, du moins, le désordre régnait en maître dans le service de la maison de santé de la Folie-Regnault :

Il y a dans cette maison environ 40 pensionnaires, dont quinze malades.

Cette maison, qui était bien organisée, est, depuis que l'administrateur Dupommier s'en est chargé, absolument désorganisée. Tous les vivres sont ôtés, point de bouillon pour les malades ; on leur a tout ôté jusqu'à la bougie qu'ils avaient à défaut de chandelle ; il leur a ôté leur argent, sans compter ni porter leurs différentes sommes au procès-verbal, malgré les représentations qu'on lui a faites à ce sujet ; il les traite, hommes et femmes, avec une insolence et une dûreté qui n'a point d'exemple en les menaçant, que c'étaient tous des coquins. QU'IL FERAIT METTRE UNE GUILLOTINE A LA PORTE ET QUE, MUNI DE SON ÉCHARPE, IL LES FERAIT TOUS GUILLOTINER, *il tient tout en arrestation, tous les gens de service, hommes et femmes, jusqu'au cuisinier ; si cela dure encore quelque temps, tout tombera malade dans cette maison, et tous attesteront les faits-ci-dessus, et qu'ils ont tous affirmé aujourd'hui.*

Signé : Bayard, *officier de santé du Tribunal révolutionnaire* (3).

Pour employer le style de Paris de Lépinard, Bayard était « l'ange tutélaire des détenus ». Sa femme et ses filles le secondaient, ajoute le même auteur, « prodiguant aux prisonniers malades les soins les

(1) Ouverte à la fin du XVIIIe siècle, la rue de la Folie-Regnault tient son nom d'un particulier qui y possédait une « folie », une « petite maison » : de *follia*.

(2) Le registre d'écrou de la maison de santé de la Folie-Regnault a aussi échappé à la destruction des archives de la Préfecture de police ; il porte, en tête de la première page, cette mention : *Livres pour inscrire les personnes qui seront reçues dans la Maison de santé et de sûreté du citoyen La Chapelle, sise rue Folie-Renault n° 3.*

(3) Dr Max-Billard, *Les Femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire*, p. 219, note.

plus assidus et versant sur leurs plaies le baume des plus douces consolations » (1).

Il fallait un grand courage pour résister, comme il le fit plusieurs fois, paraît-il, aux passions sanguinaires de l'accusateur public (2).

C'est lui qui parvint à sauver un certain nombre de femmes qui s'étaient déclarées enceintes et qu'on ne voulait pas reconnaître comme telles. Par malheur, Bayard ne resta pas longtemps attaché au sanglant tribunal, ses manières trop douces déplurent sans doute, et il ne figure plus sur l'état des appointements qui nous a été conservé pour le mois de thermidor (3).

Mais revenons au citoyen Le Picard, qu'on promenait à travers toutes les geôles de la capitale. Le 14 mars 1794, il était transféré de la maison de santé de la Folie-Regnault dans celle du citoyen Brunet, située rue Buffon. Ce fut sa dernière étape.

Mis en liberté le 21 thermidor, après onze mois de détention, Le Picard était de nouveau arrêté après les journées de vendémiaire, et traduit devant une commission militaire. Acquitté, il devint avocat à la Cour de cassation et secrétaire de la Chancellerie de France en 1814, conseiller à la Cour de Paris en 1815 et conseiller à la Cour de cassation l'année suivante. Il mourut en 1819.

A cinq cents mètres des maisons de santé de Belhomme et de La Chapelle, dans ce quartier alors si écarté, si paisible, *rue des Amandiers*, se trouvait la maison de santé du Dr Lemoine, sans cerbères farouches et sans grilles verrouillées, « une maison bourgeoise au fond d'une cour » (4), cachée sous des bouquets d'arbres dont l'ombre verte caressait sa façade blanche : c'était le silence, les senteurs, le calme des champs à deux pas de la place de la Bastille.

Il était logique que, sous la Terreur, les détenus aient cherché à se faire oublier dans ces demeures retirées et discrètes. Aussi fut-ce dans ces maisons de santé des faubourgs que le trop-plein des détenus riches, arrêtés comme suspects, trouvèrent l'asile qui leur permit longtemps d'échapper à l'échafaud.

C'est dans la maison de santé du Dr Lemoine que la fatalité révolutionnaire avait jeté deux membres de la famille Magon de la Balue, deux vieillards à qui Berryer a donné une place importante dans la galerie de ses *Souvenirs*, si curieux pour l'histoire du barreau.

Un matin, écrit le célèbre jurisconsulte, de bonne heure, je reçus dans

(1) *L'Humanité méconnue* ou les *Souffrances d'un prisonnier*. Paris, 1823.

(2) On voit, sous la signature de Bayard, le 22 ventôse an II, une liste de vingt-quatre malades (dont cinq femmes), « qui ne sont pas en état d'aller au tribunal. » *Arch. nat.*, W. 121, cité par M. Léon Le Grand, *L'Hospice national du Tribunal révolutionnaire*, p. 18.

(3) *Arch. nat.* F[16] 601. Cité par le même.

(4) N. Berryer, *la Vie au Barreau*, édition Savine, p. 100.

mon cabinet la visite d'un homme de quarante à quarante-cinq ans, qui m'était inconnu. Il était fort proprement vêtu ; il se recommandait par tout l'extérieur de l'honnêteté, quoiqu'il eût le verbe un peu sévère et sentencieux : « Tu es, me dit-il assez brusquement, le conseil de Magon de la Balue que tu as été visiter dans la maison de santé de Belhomme et qui est maintenant, avec son frère, dans celle du Dr Lemoine, rue des Amandiers. Je viens te proposer de les faire sortir tous les deux de cette prison... Il ne s'agit pour cela que d'un sacrifice d'argent qui leur est bien facile. Magon de la Balue a dans les doublures de sa robe de chambre 1.500.000 francs d'assignats qu'il y a fait coudre. Il prendra sur cette somme celle de 300.000 francs que je demande. Il te la remettra et, en échange, je te remettrai les trois passeports que voici. » L'inconnu, en achevant son allocution, m'exhiba, en effet, trois passeports en blanc, tous trois signés par les membres du Comité de Salut public... Puis, après que je les eus inspectés, non sans effroi, il continua : « Tu n'as vu ces passeports que pour que tu puisses affirmer à Magon qu'ils existent... Va, les portes de la prison te seront ouvertes sur la simple expression de ton nom.. Explique-lui bien ma proposition... Je reviendrai demain, à pareille heure, pour connaître sa détermination... »

Je me rendis, en effet, dans la soirée du même jour, dans la maison Lemoine. Au premier guichet sur la rue, je me nomme. A l'instant la porte m'est ouverte. Le premier guichetier m'indique, dans l'encoignure opposée, un second guichet... Il monte au premier étage, où Magon de la Balue se trouvait, enveloppé dans sa robe de chambre... Etourdi de mon apparition, il me demande quelle est la puissance qui m'a ouvert les portes de sa prison. Je lui expliquai mon entrevue de la veille. Quand j'en viens à l'assertion du visiteur, que, dans la doublure de sa robe de chambre, ont été cousus des assignats de 10.000 fr. s'élevant ensemble à 1.500.000 fr., M. Magon de la Balue tombe dans une sorte d'évanouissement subit et s'écrie : « Ah ! mon cher Monsieur Berryer, il n'y a donc plus rien de sacré sur la terre ! Les gens que l'on a le plus comblés de bienfaits et de confiance sont donc devenus nos ennemis les plus cruels !... Il m'avait bien été rapporté que mon cuisinier, en lavant mon argenterie et en la retournant, s'était fait un jeu de m'en priver par cette exclamation : *A la Monnaie, A la Monnaie !* Mais qui aurait cru que la malveillance brutale de ce mauvais serviteur serait imitée par une personne de ma confiance bien plus intime ! » Après ces tristes réflexions, nous en vînmes à l'objet spécial de ma démarche .. « Je ne veux pas prendre parti, ajouta-t-il, avant d'avoir consulté mon frère la Blinais. Permettez que je le fasse descendre. » M. de la Blinais descendit, en effet, d'un étage supérieur. C'était aussi un vieillard vénérable, âgé de 84 ans... Son unique réflexion fut que l'accepter serait s'avouer coupable : l'honneur le lui défendait... Je les conjurai de se séparer un moment de cette austérité de principes... Tous mes arguments furent inutiles ..

A l'heure dite, le lendemain, l'inconnu revient chez moi et me dit : « Je sais que tu as été fidèle à ta promesse d'aller trouver Magon de la Balue, que tu l'as vu ainsi que son frère... Qu'ont-ils résolu ? » Ma réponse fut : « J'ai trouvé dans ces deux détenus deux hommes paisibles qui sont irréprochables et qui sont loin de rien redouter de la justice. — Fort bien, dit l'inconnu, c'est-à-dire qu'ils ont refusé mes offres. En ce cas, leur compte est bon ; ils ne tarderont pas à subir le sort qui les attend... (1) »

(1) Le même, *loc. cit.*, pp. 99-103.

En effet, le 19 juillet 1794, M. Magon de la Balue — 81 ans, — son frère Magon de la Blinaye — 84 ans — et quatre membres de leur famille étaient immolés ensemble, le même jour, à la même heure, au même échafaud, les vieillards avec les enfants, les cheveux blonds mêlés aux cheveux blancs. Il n'était point d'âge pour l'impassible tribunal.

Quittons un instant la rive droite et ce quartier aujourd'hui noir d'usines et grouillant de cités ouvrières.

1466, rue Notre-Dame-des-Champs, une vieille et solide maison, une cour vaste et froide, un immense jardin : tel était le décor, fort banal, de la maison de Santé Desnos, ou du Dr Montprin.

C'est là que furent renfermés, avec le suspect étranger Werner-Dambach, les citoyens Dablesard, Lemoine, Durand, Bonne-Carrière, Faulieu, Cairser, Razay, Senard, Goullin, Lafosse (1), Saint-Pern (2), un poète, un orateur, un critique illustre, La Harpe, le comte de Pons, l'épicier Cortey, et une petite fille, âgée de cinq ans, mise sous les verrous le même jour que sa mère, la princesse Lubomirska.

Il n'est pas de document plus attristant que ce lugubre laissez-passer d'enfant, qui ne devait voir sa mère qu'à l'âge où la vie n'a point de souvenir et apparaît comme un songe immémorable :

DÉPARTEMENT DE POLICE
Commune de Paris.

Le concierge de la Maison de Montprin (rue Notre-Dame-des-Champs) recevra le prisonnier ci-après dénommé, savoir la citoyenne Labomirska (sic), âgée de 5 ans environ, qui lui est envoyée de la prison des Anglaises, rue Saint Victor, et il la gardera jusqu'à nouvel ordre.

Fait au département de la Police, Hôtel de la Marie, le 29 germinal de l'an second de la République.

Les administrateurs de police :
Bergot, Beauvoir (3).

La petite Alexandrine Lubomirska resta seule à la merci du geôlier de la prison. « Il la maltraitait et lui refusait presque le pain sec, qui était toute sa nourriture. » Le prince Lubomirski, alors en Pologne, ignorait le sort de son enfant. « Il l'apprit et la fit réclamer », lorsque sa mère eut livré sa tête au couteau ; « la personne qui fut

(1) *Etat nominatif des détenus dans les Maisons d'arrêt de Paris, pendant l'an III* (Arch. nat. F7 3298).

(2) Bonaventure Saint-Pern, « détenu en la maison de santé de Montprin, demande à ce que, sur les sommes à lui appartenant et consignées ès-mains du concierge, il lui soit accordé un acompte proportionné aux dépenses qu'il est obligé de faire pour se procurer les secours que son état valétudinaire exige... » Lettre au Comité de sûreté générale, Paris, 10 vendémiaire an III. (*Arch nat.* F7 3297).

(3) *Arch. de la Préfecture de police*, carton XVIII, pièce 116 ; cité par M. C. Stryienski, *Deux victimes de la Terreur*, pp. 38 et 39.

chargée de cette mission arriva trois jours avant celui qui était marqué pour mettre Rosalie (1) aux Enfants-Trouvés. Elle eût été perdue sans retour (2). »

La maison Desnos ou de Montprin fut une des dernières qui reçut les suspects riches à qui n'agréait pas le séjour d'une prison vulgaire. Elle survécut, sous ce rapport, à la maison Belhomme, dont la Commission nationale des administrations civiles, police et tribunaux, décida la suppression comme maison de détention par l'arrêté suivant :

Du 8 nivôse l'an 3e de la République Française une et indivisible.

La Commission, vu l'arrêté du Comité de Sûreté générale du 6 nivôse présent mois, qui l'autorise à supprimer l'une des deux Maisons de santé de Belhomme ou de Montprin, en examinant cependant celle qui réunit le plus d'utilité, soit par sa salubrité, soit par sa proximité...

Cependant, considérant que la Maison de santé de Desnos dite de Montprin a tous les moyens de salubrité et de sûreté qu'offre celle de Belhomme ;

Considérant qu'il résultera une économie dans la translation des malades en la maison de santé de Desnos dite Montprin par sa proximité des autres maisons d'arrêt ;

Considérant enfin que la Maison de santé de Belhomme, par son éloignement de plus d'une lieue de la Commune, rend presque nulle sa surveillance ;

Arrête qu'elle supprime la maison de santé de Belhomme, que les personnes qui y sont détenues seront transférées en celle de Desnos... et que copie du présent arrêté sera notifiée au citoyen Belhomme, afin qu'il ait à s'y conformer, et à ne plus recevoir à l'avenir des détenus malades ou en santé qui pourraient lui être envoyés.

Pour copie conforme:
Le chargé provisoire,
(Signé) : AUMON (3).

Et de fait, le 25 pluviôse an III, le dernier détenu, le citoyen de Montalban, quittait, à 11 h. 1/2 du soir, la fameuse maison de santé de la rue de Charonne, qui, aux heures sombres où tout était larmes et sang, avait été l'unique asile des plaisirs et même des tendres aventures (4).

Il nous faut revenir au quartier Popincourt, dans ce lacis de petites rues aux noms vieillots, au charme provincial.

(1) Alexandrine Lubomirska, qui prit, par la suite, le nom de sa mère, Rosalie, épousa en 1805, à Vienne, le comte Venceslas Rzewuski, et mourut à Varsovie le 20 janvier 1865 (Alex. KRAUSHAR, *Une victime de la Terreur*; Cracovie, 1897).

(2) *Souvenirs de la comtesse Golovine, née princesse Galitzine* (1766-1821). Plon, Paris, 1910, p. 423.

(3) *Archives de la Préfecture de police*, Fermiers généraux, Dossier Belhomme.

(4) Voir, à ce sujet, la romanesque liaison qui s'établit, chez Belhomme, entre la duchesse d'Orléans et le conventionnel Rouzet (G. LENOTRE, *Vieux Papiers, vieilles Maisons* : Le comte de Folmon).

Charles armand augustin Pons, Joseph Victor Cortey, et Joseph Le Moal, transférés maison de Mont-prin rue Notre-Dame des champs, le 23 Prairial l'an 2.

DÉPARTEMENT DE POLICE.

COMMUNE DE PARIS.



LE Concierge de Pelagie remettra aux Gendarmes porteurs du présent les nommés

Cortey

Lemoil

Pons ou Depons

pour être transféré à la maison de santé de mont prin ~~ou traité de et d'où réintégré après guérison~~

Fait au Département de Police, le 23 Prairial l'an second de la République

Guyot

Beccuieur

Ordre de transfèrement, a la Maison du Dr Montprix, des Citoyens Pons, Cortey et Le Moal.

(*Archives de la Préfecture de Police.*)

Au n° 13 de la rue du Chemin-Vert, dont Jean-Jacques Rousseau parle, en racontant son accident du 24 octobre 1776 avec le chien de M. de Saint-Fargeau, était la maison de santé tenue par la citoyenne Mahée, femme Reuche. Elle était entourée de vastes jardins, et des étages supérieurs on dominait la ville entière. Le panorama était magnifique ; les barreaux seuls assombrissaient la perspective.

Au nombre des prisonniers logés rue du Chemin-Vert, se trouvait un nommé Bacon de la Chevallerie, détenu depuis le 8 frimaire an II, qui, depuis qu'il était séparé du monde, crut bon d'occuper ses loisirs forcés ; et, comme il n'était pas sans lettres, il se plongea dans la composition d'une *Histoire de la Révolution aux Antilles*, qui lui semblait pleine d'actualité. Pourvu qu'on payât sa pension, il s'estimait le plus heureux des hommes. Le détenu ne réclamait point sa liberté. Un beau jour, cependant, il prit sa plume : il voulait rentrer en possession d'un certain nombre de petits bibelots qui manquaient à son parfait bonheur. Et c'est ainsi qu'il écrivit, de sa plus belle main, à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, pour réclamer certains objets indispensables, laissés à son domicile, rue du Faubourg-Franciade, n° 36. C'étaient : *1° son linge de corps, dans l'armoire de sa chambre ; 2° une table formant bureau ; 3° un étui contenant quelques instruments de chirurgie dont il a besoin pour l'entretien de ses pieds, sur son secrétaire ; 4° un couvre-pieds d'édredon qui se trouve dans l'armoire de son linge ; 5° une livre de chocolat renfermée dans le secrétaire de sa chambre à coucher ; 6° et tous les imprimés qui se trouvent épars dans son appartement... lesquels lui sont absolument nécessaires pour l'historique des faits qui concernent la révolution aux Antilles... ; cette dernière demande est, néanmoins, subordonnée à ce que la prudence et les instructions permettent aux autorités qui veulent bien procurer aux détenus un secours dont ils ont le plus grand besoin et qu'ils payent...*

Le 8e jour de la 3e décade du 1er mois de la 3e année de la République française.

(Signé) : Bacon de la Chevallerie (1).

Le 13 brumaire, le citoyen Labuissière, officier de paix, se rendait à l'ancien domicile du détenu, faisait lever les scellés sur les meubles et objets en question, et le citoyen Bacon de la Chevallerie, rentré en possession de ses précieux bibelots, continua à vivre en bon air et à s'estimer, dans la maison de santé de la rue du Chemin-Vert, avec son couvre-pieds et son chaud duvet, le plus heureux des hommes.

A la suite de l'évasion d'un pensionnaire, la maison de santé de la citoyenne Mahée, soupçonnée de complaisance dans la circonstance, fut fermée aux détenus politiques à partir du 1er vendémiaire

(1) *Arch. Nat.* F7 3299-1.

an III (1). Décision superflue, car les portes des prisons s'ouvraient déjà par toute la France. Avec le Directoire, la hache allait faire place à l'éventail, le châle et la *Danse du châle* remplacer la carmagnole et le *Ça ira*.

Nous avons peu de chose à dire de la maison de santé de Dreneux, située rue de Provence, qui semble n'avoir guère reçu en détention que des *otages* : les Prussiens Hompech, Wied et Hamburg, les Italiens Colloredo et Martinelli, les Espagnols Negretti, Guerrero et Raphanel, et aussi l'Anglais O'Harra (2). Signalons enfin la maison de santé des Lions-Saint-Paul, dans cette pauvre rue qui rappelle l'ancienne ménagerie royale, et la maison de santé Piquerault, qui remontait avant la Révolution : elle était située au Petit-Bercy, 48, faubourg Saint-Antoine (3).

A côté des maisons de santé dont nous venons de donner un aperçu, il était réservé au régime de la Terreur de créer un singulier établissement, l'hospice-prison de l'Archevêché, qui caractérise bien cette funeste époque, un asile à la formation duquel fut étrangère toute idée de bienfaisance et de philanthropie, où étaient généralement envoyées les femmes détenues dans les différentes prisons de Paris et qui avaient déclaré se trouver en état de grossesse, où les malheureuses mères, le lendemain de l'accouchement, passaient des mains du médecin dans celles du bourreau.

Est il besoin de rappeler aussi que, sous la Terreur, il existait, à l'instar des maisons de santé, une foule de maisons particulières, en faveur desquelles quelques puissants de l'époque avaient obtenu une sauvegarde tacite, où l'on écrouait les suspects riches par faveur et moyennant finance, où des subalternes de la Révolution, une horde de déclassés faméliques, disposaient et trafiquaient ouvertement de la vie des gens : citons seulement la *maison des Capucines* et le curieux *hôtel Talaru*, qu'on retrouve encore intact au n° 62 de la rue Richelieu.

« Le marquis de Talaru, premier maître d'hôtel de la reine, l'avait élevé à grands frais, au commencement du règne de Louis XVI. La Révolution lui inspirant forcément des goûts plus modestes, le marquis avait songé à tirer parti de sa maison et l'avait louée 6 600 livres à un spéculateur nommé Gence, qui se propo-

(1) *Lettre des administrateurs au Département de Police régénérée au citoyen Grand-pré, du 11 vendemiaire an III* (Arch. nat. F7 3297).

(2) *Etat nominatif des détenus dans les Maisons de Paris, pendant l'an III* (Arch. nat. F7 3298).

(3) Outre les maisons de santé dont nous venons de faire brièvement l'histoire, il en existait d'autres encore, à l'époque de la Révolution, qui ne servirent pas de geôles sous la Terreur. Citons la maison de santé du Dr Dubuisson, fondée vers 1730 qui ne devint une prison d'Etat qu'en 1810 : c'est là que furent enfermés Malet, Lafon, de Polignac, etc. ; la maison de santé Reboul, située d'abord rue du Chemin-Vert, puis rue Picpus, n° 90, ouverte en 1740 ; la maison de santé Baroot, rue Sainte-Geneviève, puis place du Trône, et enfin à Saint-Mandé, fondée vers 1767 ; la maison du Dr Esquirol, rue de Buffon, n° 7, ne date que de 1799.

sait de la transformer en hôtel garni. En peu de jours, les appartements regorgèrent de suspects riches... Ce qui, de l'avis général, fut trouvé très piquant, c'est qu'un des premiers suspects qui étrennèrent la prison Talaru, c'est Talaru lui-même ! Arrêté comme ci-devant noble, il obtint d'être incarcéré dans son propre hôtel ; mais comme, en raison de son âge et de ses infirmités, il témoigna le désir d'occuper une chambre à lui seul, on lui octroya un petit cabinet au prix de 18 livres par jour, — 6.600 francs par an, — de sorte que, pour être en prison chez lui, il remboursait à son locataire la totalité du loyer que celui-ci lui payait (1). »

Le propre de la Terreur, on le voit, avait été de transformer la France en une vaste geôle et de faire accepter à chaque détenu l'échafaud comme une mort naturelle qu'il était raisonnable de retarder le plus possible, mais à laquelle il eût été absurde de prétendre se soustraire définitivement.

A ces conditions, les maisons de santé, et particulièrement celles de la citoyenne Reuche et des Drs Lemoine et Belhomme, furent assurément les meilleures résidences qu'on pût choisir en France en 1793. Et c'est ainsi que Paris renfermait, sous le régime de la Terreur, trente-six vastes maisons d'arrêt, contenant en moyenne 8.000 prisonniers politiques ; sans compter quatre-vingt-seize maisons d'arrêt moindres, annexées aux comités révolutionnaires.

Voilà ce que la prise et la démolition de la Bastille avaient rapporté à la liberté !

Enigmes à déchiffrer (2)

Lecteurs qui voulez me connaître,
Songez que je n'ai point de corps,
Mais que sans lui je ne puis être.
Je suis préférable aux trésors.
Me posséder est bien facile,
On le peut, allant par la Ville,
Encore mieux courant les Rois
Avec grande magnificence.
Je suis plus chez le Villageois,
Et me trouve mieux quelquefois
De sa médiocre dépense.
Il est doux de me contenter ;
Mais quelque plaisir qu'on y sente,
On ne sçaurait jamais chanter
Au moment où l'on me contente.

Dr Yvon (Paris).

(1) G. Lenotre, *Vieilles Maisons, vieux Papiers* : La dernière incarnation de Figaro. p. 82. Voir, en outre, sur l'hôtel Talaru, Auguste Vitu, *la Maison mortuaire de Molière*, p. 200 ; l'*Hôtel Talaru*, dans *les Cachots de Paris sous la Terreur*, édition Savine, 1911.

(2) Le mot de la précédente énigme était « lavement ». Cf. *Chron. méd.*, 1911, 756.

Échos de la « Chronique »

Les méfaits de la jupe entravée.

S'il fallait en croire le Dr Frank, de Berlin, la jupe à la mode serait coupable d'un certain nombre de méfaits jusqu'alors insoupçonnés. « J'ai, dit-il, la conviction que la jupe collante rend les femmes cagneuses. Presque tous les enfants naissent avec des jambes plus ou moins arquées ; chez les garçons, ce défaut disparaît d'ordinaire vers l'âge de vingt ans. Chez les filles, il subsiste et s'aggrave, au point qu'à l'âge adulte quatre-vingt-dix pour cent des femmes quadragénaires ont les mollets en dehors et forgent des genoux. Cette difformité, inconnue des naïves sauvagesses, est propre à nos contrées : elle est donc le fait du vêtement. »

Mesdames et chères lectrices, vous voilà prévenues !

Pour se préserver de l'avarie.

Les Arabes, qui reconnaissent une sorte d'élément particulier dans la vérole, prétendent que *tahiar* est le nom du *djinn*, auteur de cette affreuse maladie. Il est un moyen vulgaire de se préserver de l'influence de ce génie morbifique : il consiste à faire, avec du *rssass* (plomb), un portrait plus ou moins grossier de sa femme ; écrire au bas son nom, celui de sa mère et celui du terrible *tahiar*. Cet objet est ensuite laissé quelque temps près du feu, puis on l'enterre dans un vieux cimetière. Le *djinn* ne peut plus alors « syphilitiser » ni vous-même, ni votre compagne (1).

Un médecin, fondateur de la colonie du Cap.

Van Riebeck, tel est le nom d'un chirurgien qui servait sur un vaisseau des États généraux, et qui aurait été le principal fondateur de la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance (2).

Il eut le commandement de trois navires pour en prendre possession, et fut aussi nommé gouverneur de la nouvelle colonie. Il attira au Cap, par la fidélité avec laquelle il remplit ses engagements, un grand nombre de cultivateurs et rendit en peu d'années cet établissement des plus florissants.

Nos confrères au Salon.

Nous avons plaisir à apprendre et à annoncer que M. le Dr Jules Dhotel a été admis au *Salon des Artistes français* (section de sculpture), avec le buste de son professeur R. L. Piron. C'est la seconde année que notre confrère est reçu au Salon.

A ce même *Salon des Artistes français*, salle 32, n° 754 du catalogue officiel, à voir un très beau portrait du Dr Georges Petit, le spécialiste da la tuberculose, conférencier et historien, par Charles Garry, élève de Ferrier.

---

(1) *Médecine et Hygiène des Arabes*, par le Dr Bertherand, p. 417.
(2) C'est, du moins, ce que nous apprennent les *Anecdotes historiques de la médecine* (t. Ier, p. 249-250), d'où nous extrayons les détails ci-dessus.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Destinées jumelles (XIX, 209). — J'ai eu, comme spécialiste des maladies du nez, des oreilles et de la gorge, l'occasion d'observer, au point de vue exclusivement médical, un cas pathologique intéressant. Il s'agit de deux jumeaux, ayant eu des lésions du côté des oreilles, consécutives à une rougeole. L'histoire de l'un est l'histoire de l'autre.

Ces deux jeunes gens, aujourd'hui âgés de 20 ans, sont fils de cultivateurs et cultivateurs eux-mêmes. Leur ressemblance physique est telle que le père (non la mère) fit souvent erreur, en les interpellant par leur prénom. Même caractère, mêmes goûts, mêmes désirs.

Ils eurent, l'un et l'autre, la rougeole vers l'âge de 10 ans : même durée d'incubation, d'éruption, de convalescence. Ceci, à la rigueur, peut se rencontrer chez des enfants vivant côte à côte. Mais, fait plus singulier, tous les deux eurent des complications du côté des oreilles et souffrirent d'otite double. Depuis cette époque, l'otite, mal soignée, ne guérit ni chez l'un ni chez l'autre. L'examen otologique révéla, le jour où ils vinrent me consulter, c'est-à-dire huit ans environ après la maladie initiale, les mêmes lésions dans les deux oreilles : perforation du tympan et otorrhée légère à droite ; otorrhée fongueuse à gauche.

Même traitement pour les deux frères, même amélioration après un certain temps. Entre temps, l'un et l'autre contractèrent une légère bronchite grippale, laquelle contribua peut-être au maintien des lésions otitiques.

Il y a là une superposition d'état constitutionnel, régi par les mêmes lois physiques et physiologiques, qui pourraient bien avoir certains rapports avec les lois psychiques présidant aux mêmes destinées de deux êtres complètement étrangers l'un à l'autre, au point de vue social et familial.

D[r] G. Royet (*Montluçon*).

La frigidité génésique de la femme : quelle en est la cause? (XVIII, 53, 197, 404, 635 ; XIX, 87.) — Je ne me rappelle pas si, parmi les citations qu'on a faites à ce sujet, on a parlé d'un livre qui épuise tout à fait la question, celui d'Havelock Ellis, *l'Impulsion sexuelle*. Le dernier chapitre, *l'Impulsion sexuelle chez les femmes*, pages 285 à 389, montre que, d'abord, les anciens auteurs soutenaient que les femmes étaient bien moins « frigides » que les hommes. Ce n'est que récemment qu'on a commencé à soutenir le contraire. Il y a, pourtant, des auteurs, tel Baunis, qui soutiennent l'égalité.

Havelock Ellis montre les caractéristiques de l'impulsion chez la

femme : passivité apparente plus grande ; difficulté, étant plus complexe, d'apparaître spontanément ; besoin d'être éveillée, mais tendance à devenir plus forte après l'établissement des rapports sexuels ; limite de l'excès moins facilement atteinte que chez l'homme ; tendance plus marquée à la périodicité, etc.

HAHL BOCQ HERCK.

La sorcellerie au Maroc (XVIII, 734). — Permettez-moi de relever une légère inexactitude étymologique, dans un passage de l'ouvrage d'Emile Mauchamp sur *la Sorcellerie au Maroc*, ouvrage dont vous avez donné un savoureux extrait dans le n° du 15 novembre de la *Chronique médicale*. Voici comment s'exprime l'auteur :

« Si une fille n'est plus vierge, on s'arrange pour que son indis-« position mensuelle arrive au moment du mariage, et on l'in-« terrompt pendant quelques heures. On compose aussi un sachet « avec du verre pilé, de la poudre de chaux, du Dem-el-Hkouâ (*le* « *sang du vide*), *cela ressemble à du corail* », etc.

La substance dont parle Emile Mauchamp, *et qui ressemble à du corail*, n'est autre chose que la résine du fruit du *Calamus draco* (Palmiers). C'est le sang du *dragon*, ou *sang-dragon*, dont le principe actif est la *draconine* et qui est indiqué, dans divers formulaires, et en particulier dans le classique Gilbert-Yvon, comme un astringent, et comme un *hémostatique* d'une assez grande puissance. Ces propriétés hémostatiques (*intus et extra*) sont traditionnellement connues et appréciées par tous les indigènes musulmans de l'Afrique du Nord (y compris l'Algérie), héritiers de la pharmacopée grecque, laquelle a puisé certainement ses notions dans une science empirique encore plus ancienne... Or, le nom du sang-dragon est, en arabe, ou *Dem-ettsaabâne*, qui, littéralement, signifie *sang du dragon* ; ou *Dem-el-Khaoua*, ce qui veut dire *sang des frères* (et non sang du vide, ce qui n'a absolument aucun sens). En arabe littéral, le nom est : *Dem-el-akhaouïne, le sang des deux frères*. Je n'ai encore pu découvrir quelle légende, quelle réminiscence plus ou moins nette de mythologie se cache sous cette appellation. Mais je tenais à vous faire part de cette petite rectification.

Dr TRENGA (*Alger*).

Le poisson humain (XVII, 688, 790). — Dans la *Chronique médicale* du 15 octobre 1910, a été reproduit un très curieux prospectus contenant la « description du poisson humain » avec gravure à l'appui, le tout provenant de la collection de M. Otto FRIEDRICHS.

A en croire le prospectus, le monstre avait été capturé en 1888 sur les côtes de Zanzibar, puis transporté vivant au Caire, à Port-Saïd, à Constantinople. Il mourut avant d'arriver à Budapest. On ramena le corps au Caire, où il fut momifié.

Je ne vois pas très bien pourquoi on se donna la peine de rame-

ner le monstre en Egypte pour y être momifié. D'après ce que je sais de ce pays, les embaumeurs y sont rares et n'ont aucune habileté spéciale. Cependant, il faut retenir qûe le monstre avait passé par l'Egypte et y revint après sa mort. N'aurait-il pas été originaire de ce pays ? Ne faudrait-il pas faire un rapprochement entre sa description et celle des poissons dont parle le P. S. François Paumier, dans ses *Relations du royaume d'Egypte*. Citons :

«... La pesche est très abondante sur les côtes de la Mer Rouge et il y a *une infinité de sortes de poissons; on en prend un entre autres qui approche de la figure d'une femme ayant deux mains, dont il se bat le sein quand il est pris, jetant des cris à peu près humains.* La peau de ce poisson est fort épaisse et l'on s'en sert en manière de souliers pour envelopper les pieds et les garantir de la dureté des rochers et de l'ardeur des sables sur lesquels il n'y a point d'homme qui puisse marcher en été un seul quart d'heure pied nud... »

Le P. S. François Paumier était en Egypte en 1710, 1711 et 1712. La sirène qu'il décrit n'a rien d'extraordinairement fantastique, et sa description répond assez fidèlement à la gravure appartenant à M. Friedrichs, comme s'en convaincront ceux qui voudront s'y reporter. Il serait peut-être sage de conclure que le prospectus accompagnant la gravure était l'œuvre d'un barnum ayant acquis un spécimen particulièrement net du poisson dont parle le P. Paumier.

Je tiens à ajouter que la citation reproduite plus haut — où j'ai souligné moi-même le passage essentiel dans le cas actuel — est empruntée à la *Revue d'Egypte* d'octobre 1896, où fut publiée la première partie des *Relations du Royaume d'Egypte*, d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, sous le nº 4787.

Paul Tribier (*Le Caire*).

Les pressentiments à la guerre (XIX, 49, 158). — « Les troupes du maréchal Canrobert, qui ont été avisées le matin qu'elles demeureront en place, s'occupent déjà d'installer leur cuisine, quand le maréchal Canrobert rentre chez lui et dicte ses ordres pour l'exécution des nouvelles prescriptions de l'empereur : d'abord il lui faut s'entendre avec son intendant pour le transport au Tessin des approvisionnements déjà réunis à Novare ; il faut ensuite courir après les généraux pour les aviser de se tenir prêts, ainsi que leurs troupes. Le planton à la recherche du général Bourbaki le trouva occupé à déjeuner, et ses officiers font de même. Deux d'entre eux, les capitaines de La Tour du Pin et Baligand, sont assis devant un magnifique saladier de fraises des bois qui embaument, lorsque l'avis de monter à cheval leur est remis. M. de la Tour du Pin veut se lever. Le capitaine Baligand, qui est plus ancien, le retient : « Vous n'avez pas encore fait autant la guerre que moi ; eh bien, croyez-en mon expérience, prenez encore quelques minutes pour goûter de ces délicieuses fraises : peut-être sont-ce les dernières que vous mangerez. »

Et, après avoir servi généreusement son camarade, il déguste le restant de ces jolies fraises rouges. A cinq heures du soir, il était tué (1). »
P. c. c. : Dr E. AUDARD (*Paris*).

Les Pidoux (XVIII, 384 ; XIX, 249). — Dans le récit de son *Voyage de Paris en Limousin*, La Fontaine a noté d'amusants détails sur la famille des Pidoux, auxquels il était, du reste, apparenté.

Son récit a de la verdeur, mais la gauloiserie dans l'expression n'est pas pour nous effrayer.

Je trouvai, écrit le bon fabuliste, à Châtellerault, un Pidoux, dont notre hôte avait épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez et abondamment. On nous assura de plus qu'ils vivaient longtemps et que la mort, qui est un accident commun chez les autres hommes, passait pour prodige parmi ceux de cette lignée. Je serais merveilleusement curieux que la chose fût véritable.

Quoi que c'en soit, mon parent de Châtellerault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il y a de particulier et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'écriture, et compose des livres de controverse ; au reste, l'homme le plus gai que vous ayez vu, et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme qu'il a maintenant est bien faite, et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec lui comme si c'était son galant ; et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les plaisirs, l'amour et les grâces tiennent compagnie jusqu'au bout ; il n'y en a guère, mais il y en a, et celle-ci en est une. De vous dire quelle est la famille de ce parent et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit peuple.
L. R.

Les définitions de la vie (XVIII ; XIX, 286). — « La vie est un rêve dans un sommeil éternel », telle est la très belle définition de la vie que nous donne le professeur DEBOVE. « Peut-être, nous contait ces jours derniers notre trop modeste maître, est-ce une réminiscence, ou une adaptation inconsciente ? Je crois bien avoir lu quelque chose d'analogue dans Shakespeare. »

En tout cas, A. de Musset a écrit quelque chose d'à peu près semblable, à cela près que c'est la vie qui est un sommeil... mais qui ne connaît l'adorable sérénade :

Ninon, Ninon, que fais-tu de la vie ?
. . . .
Quoi ! Tu n'as pas d'amour et tu parles de vivre !
Moi, pour un peu d'amour, je donnerais mes jours,
Et je les donnerais pour rien sans les amours.
. . . .
La vie est un sommeil, l'amour en est le rêve,
Et vous aurez vécu, si vous avez aimé.

A. C.

(1) Germain BAPST, *le Maréchal Canrobert*, III, 359. Paris, Plon, 1904.

Chronique Bibliographique

G. HOUZEL. — *Belgique et Hollande médicales.* Imprimerie de l'*Enseignement médico-mutuel international.* Paris, 1911.

Joli volume, agréablement illustré, qui nous met au courant de ce que sont les études médicales chez nos voisins, de leurs œuvres médico-sociales les plus importantes, de leurs services spécialisés les plus intéressants.

De bonne confraternité par-dessus les frontières, en somme, comme en fait l'Association des Études médicales internationales, à la collection de laquelle cet ouvrage appartient.

A. NAST. — *La Loi et l'Avortement,* étude critique. Paris, Georges Crès et Cie, édit.

Doublement compétent, comme médecin et comme docteur en droit, M. NAST nous expose le point de vue juridique d'un problème déjà vieux, mais que d'aucuns ont récemment rajeuni.

Lecture utile pour tous, quelle que soit leur opinion en la matière.

H. B.

La Révolution de 1848 en Alsace, avec une biographie des Parlementaires alsaciens, de 1789 à 1871, par Paul MULLER. — Un volume in-8°, 3 fr. 50. — Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.

Voici un ouvrage, nullement médical, que nous croyons cependant devoir signaler à nos lecteurs, parce qu'il intéressera tous les docteurs de la Faculté française de Strasbourg et, par conséquent, tous les médecins militaires aujourd'hui retraités. De nombreuses pages sont consacrées, dans le nouveau travail de notre collaborateur, M. Paul MULLER, au rôle politique du professeur Kuss, de 1848 à 1852. Chacun sait que Kuss fut l'initiateur de l'enseignement de l'anatomie générale en France ; que, dès 1847, il consacra la plus grande partie de son cours à l'étude de la cellule ; mais on ignore que, sous la seconde République, il fut un *rouge* militant, qu'il fut traduit en cour d'assises et acquitté, à propos de l'Affaire du 13 juin 1849.

Notre ami, M. Paul Muller, a dépassé les bornes de son titre ; il s'occupe accessoirement de la période de 1815 à 1848, et de celle de 1852 à 1870. Il raconte les luttes pour le plébiscite en 1870 ; le vote hostile à l'Empire des élèves de l'École du service de santé militaire ; l'expulsion de trois étudiants militaires qui furent condamnés à servir comme simples soldats, etc.

Cette évocation d'un passé vieux de 42 ans n'intéressera pas moins les docteurs de Strasbourg que ne les intéresseront les événements de 1888 à 1852.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE — N° 13 — 1er Juillet 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

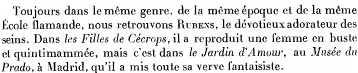
LA VIE DES SEINS

(Suite) (1)

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard Pluyette,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.



Toujours dans le même genre, de la même époque et de la même École flamande, nous retrouvons Rubens, le dévotieux adorateur des seins. Dans *les Filles de Cécrops*, il a reproduit une femme en buste et quintimammée, mais c'est dans *le Jardin d'Amour*, au *Musée du Prado*, à Madrid, qu'il a mis toute sa verve fantaisiste.

Le titre est déjà suggestif, mais la peinture l'est bien davantage. Un essaim de jeunes beautés échangent de galants propos, et si l'on ne s'embrasse pas plébéiennement, à bouche que veux-tu, comme dans sa *Kermesse* du Louvre, on y pratique du moins le flirt aristocratique et sélect. Les femmes ont des poses savamment séductrices, les hommes des attitudes plus entreprenantes, tous et toutes se chuchotent à l'oreille

Ces paroles sans nom, et pourtant éternelles,
Qui ne sont qu'un délire,

et de l'ensemble se dégage un enivrant parfum d'amour.

La terrasse d'un château sert de cadre à ces causeries amoureuses. A droite, se voit une fontaine d'une architecture appropriée à ce séjour du plaisir. Une femme, nymphe ou naïade, à califourchon sur un dauphin, comme jadis le poëte Arion, soulève dans ses mains ses puissantes mamelles, les exprime entre le pouce et l'index, pour en faire jaillir deux jets d'eau, et le murmure de l'onde se mêle à l'amoureux murmure.

Nous avons déjà signalé le tableau de C. G. Schutz, *le Marché sur le Römerberg*, à Francfort, où se trouve dessinée la *Fontaine de la Justice*.

Plus près de nous, nous devons citer le tableau que Charles-Antoine-Henri Baron peignit en 1848 : *Un enfant vendu par les pirates*.

Dans ma collection personnelle je possède la gravure de ce tableau avec le titre : *Acquisition* (fig. 20). On remarquera combien

(1) Voir la *Chronique* des 1er février, 1er mars, 15 avril et 15 mai 1912.

cette œuvre pleine d'actualité arrivait à son heure, car c'est en mars 1848 que Victor Schœlcher, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, faisait rendre le décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises.

Charles Baron, qui mourut à Genève en 1885, âgé de 71 ans, fut un des bons peintres de genre du milieu du XIX[e] siècle ; la gravure que nous reproduisons en est la preuve. On y doit admirer le groupement des personnages, l'expression des physionomies, le coloris des costumes.



(Fig. 20).
Ch. Baron, *Acquisition*.

Chargés de rapines et de butins, des pirates africains viennent de débarquer dans un port et s'empressent de vendre, pour quelques pièces d'or, un jeune enfant qu'ils ont enlevé dans leur expédition. A droite, sont les pirates ; une expression de douloureuse cupidité se lit sur le visage de celui qui marchande un dernier louis ; tandis que, derrière lui, son compagnon ne peut retenir un sourire sarcastique et féroce. A gauche, le groupe des acheteurs fait contraste par le chatoiement des étoffes et l'air compatissant des figures. Au centre, le pauvre petit vendu semble, par son attitude hésitante, douter encore de sa libération.

Mais ce qui nous intéresse dans cette œuvre, c'est une fontaine, que l'artiste, dans un but peu compréhensible, a placée au second plan. Cette fontaine est formée par le torse, puissamment modelé, d'une femme qui soutient ses seins, d'où s'écoule l'eau qui remplit le bassin. Maintes fois, dans le cours de cette étude, nous avons critiqué la pose antiphysiologique des mains soutenant et exprimant

les mamelles ; ici, le geste est encore plus anormal, car c'est entre le médius et l'annulaire qu'émerge le mamelon.



(Fig. 21).
Jules Garnier, *la Fontaine de l'abbaye de Thélème.*

C'est par la conception imaginaire d'un moine vénitien que nous avons commencé cette série de dessins d'un genre vraiment spécial ; c'est par une fontaine non moins fictive du curé de Meudon que nous la terminerons.

Nous allons reproduire *la Fontaine de l'abbaye de Thélème* (fig. 21), conçue par Maître François Rabelais et imagée par Jules Garnier, un de ses meilleurs illustrateurs.

Voici, d'abord, comment s'exprime Rabelais, au livre I, chapitre LV : *comment estoit le Manoir des Thélémites* :

Au milieu de la basse court estoit une fontaine magnifique de bel Alabastre. Au-dessus les trois Grâces, avecques cornes d'abondance. Et jectoient l'eaüe par les mammelles, beuche, aureilles, yeulx et aultres ouvertures du corps.

Jules Garnier, dont le pinceau a été maintes fois censuré, et qui n'a reculé ni devant *les Droits du Seigneur*, ni devant *les Orgies de Borgia*, semble avoir hésité devant les débordements rabelaisiens.

Au milieu d'un bassin arrondi, reposant sur un grêle piédestal, les trois Grâces sont fusionnées par les régions dorso-fessières, de façon à montrer au public la partie antérieure de leur anatomie. Au-dessus de leur tête, une vasque arrondie leur forme à volonté un parapluie de bronze ou un parasol d'airain. Ces belles personnes soupèsent leurs seins, d'où jaillit une onde abondante.

Jules Garnier n'a pas osé — et il a eu bien raison — perforer *les aultres ouvertures du corps*, ce qui eut transformé en écumoires ces appétissantes créatures. Ainsi limitée, la composition reste suffisamment suggestive.

CHAPITRE III

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS L'ALLÉGORIE.

A vrai dire, ce chapitre n'est qu'une subdivision du précédent; devant cette Babel de dessins infiniment variés, il nous a paru nécessaire, pour la clarté de cette étude, de grouper toutes les compositions à tendance allégorique ; leur rapprochement facilite la comparaison, et l'on nous concédera que, dans les pages précédentes, nous nous sommes efforcés de lier en faisceau les sujets similaires, pour les mieux comprendre et apprécier. Notre but, d'ailleurs, n'est pas de faire défiler de nombreuses images dans un kaléidoscope artistique, mais bien de voir comment les peintres ont interprété la physiologie du sein.

Le lait, et par extension les mamelles, qui en sont les glandes sécrétoires, ont toujours symbolisé la fécondité. La littérature abonde en métaphores de ce genre, et l'art graphique a, de tout temps, accordé une poitrine opulente aux déesses fécondes ; la polymastie exagérée — témoin la Diane d'Ephèse — n'a pas été créée dans un autre dessein.

La mythologie indienne représente Maia épanchant à jets continus le lait de ses mamelles, qui devient ainsi l'origine d'une mer de lait.

La *Chronique médicale* (1906, p. 55) a reproduit la gravure de cette divinité hindoue.

En Egypte, le Nil. avec ses crues périodiques, a été considéré comme le dieu fécondateur du pays, et l'on a retrouvé dans le temple d'Isis, à Philæ, — aujourd'hui les ruines de Boulak, — des pierres gravées représentant le dieu expulsant de son sein le liquide qui va fertiliser l'Egypte.



(Fig. 22).

PAUL MOREELZE, *la Femme aux pigeons.*

C'est dans le même ordre d'idées qu'il faut ranger la gravure que Witkowski a reproduite dans *les Seins à l'Eglise* (p. 262), sans nom d'auteur. On ignore, faute d'indication, s'il s'agit d'une sculpture, d'une peinture ou d'un dessin.

Une jeune femme est assise sur un tabouret, sa luxuriante chevelure tombant jusqu'au siège lui sert de vêtement protecteur en arrière ; sur ses cuisses, repose un globe terrestre, qu'elle arrose copieusement en faisant gicler ses deux seins.

Nous avons vu; dans le chapitre précédent, de jeunes mères et la Vierge elle-même trouver une jouissance toute maternelle à barbouiller de leur lait le visage de leur nourrisson ; nous allons voir d'autres femmes se livrer à ce même jeu innocent sur des animaux

et sur des fleurs. Faut-il ne voir là qu'un caprice artistique ou des sujets allégoriques ? Le doute est permis, les deux hypothèses étant plausibles.

On a trouvé, dans la collection des tableaux de Lebrun, une toile d'un peintre hollandais, Paul Moreelze, qui, suivant la manie latinisante de l'époque, était quelquefois désigné sous le nom de Paulus Moreelos. Il s'agit (fig. 22) d'une jeune femme appartenant à l'aristocratie, comme le révèle sa coiffure ornée de fleurs, ses vêtements somptueux et ses riches bijoux. Découvrant une poitrine superbe, elle presse son sein et en fait jaillir en pomme d'arrosoir cinq à six jets de lait, qu'elle dirige sur deux pigeons tenus dans sa main. Surpris par cette pluie bienfaisante mais inattendue, ceux-ci se débattent avec vigueur.

Elève de Michel Mireveelt, Paul Moreelze n'est guère connu que comme portraitiste. S'agit-il d'un simple portrait ? c'est très probable ; mais il est non moins vraisemblable que l'artiste a voulu symboliser l'amour de cette femme pour nourrir ses enfants.

Cette œuvre est magnifique ; nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses copies, retouches ou pastiches qui en ont été faits.

Dans *les Seins dans l'histoire* (p. 262), Witkowski en donne une gravure avec ce commentaire :

Une toile de notre galerie, qui rappelle les types flamands et l'éclat du coloris de Jordaens, semble avoir inspiré l'œuvre précédente.

Un simple examen laisserait croire que c'est la même reproduction ; il y a, pourtant, des différences.

Le sujet est d'abord retourné, c'est-à-dire que la femme incline sa tête à gauche, au lieu de l'incliner à droite, et c'est le sein gauche qu'elle exprime au lieu du droit. Tout cela n'est rien et s'explique par le retournement de l'image ; mais il y a des différences plus typiques. Le collier qui enveloppe le cou est à deux rangées de perles dans le tableau de Moreelze, à un seul dans la reproduction ; la boucle de cheveux qui descend jusqu'au milieu des sourcils dans le tableau, s'arrête à mi-front dans la copie ; il y a, encore, de légères variantes dans la coiffure et les passementeries du corsage, mais le sujet est tellement superposé qu'on ne peut y voir qu'une copie avec retouche.

Dans *la Nourrice* de Gaspard Mensch, les nuances sont plus tranchées encore ; la coiffure est transformée ; le collier n'a qu'un rang de perles ; la main gauche, qui presse le sein entre l'index et le médius, se trouve placée entre les deux seins et ne presse plus rien ; les pigeons ont une attitude plus adoucie ; bref, ce n'est plus une copie, c'est un pastiche.

Donner cette anormale becquée à des colombes peut, à la rigueur, se concevoir des caprices féminins, mais en faire de la pâtée pour les chiens, c'est ultra-fantaisiste. C'est pourtant ce qu'a fait César Ripa, un auteur qui nous est à tout fait inconnu.

Une jeune femme, à la robe constellée d'étoiles, fait gicler le lait de ses mamelles, et quatre chiens, d'espèces différentes, viennent le laper au passage.

Witkowski, qui a mis cette gravure dans *les Seins à l'Eglise* (p. 347), semble l'indiquer comme représentant la *Bénignité*, une vertu cardinale.

D'autres artistes, poussant l'antiphysiologisme plus loin que Moreelze et Ripa, ont transformé le sein en arrosoir aristocratique, comme on peut le voir à la Bibliothèque de Saint-Germain-en-



(Fig. 23).
JEAN-MARC NATTIER, *Flore.*

Laye, dans *la Flore* de Nattier. Jean-Marc Nattier a peint à foison des figures allégoriques, et sa Flore n'est pas la moins originale.

La déesse est debout (fig. 23), dans une pose académique ; son visage est souriant et sa tête n'est ornée que de sa chevelure naturelle ; elle tient dans sa main droite une urne qu'elle épanche sur une plante grasse, tandis que sa main gauche, pressant sa mamelle ivoirine, arrose de son lait une touffe de plantes contenues dans un vase de marbre.

Cette composition est froide, comme toutes les productions classiques du XVIIIe siècle ; le naturel en est banni, remplacé par la recherche et l'effort. Elle s'en distingue pourtant par la hardiesse du

geste, qui exprime à lui seul toute la vertu reviviscente de la déesse :

Ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée.

Combien plus naturelle, plus charmante, plus persuasive et plus compréhensible est *la Vigne régénérée* (fig. 24), d'E. Michel (Salon de 1895).

Quelle vie, quel mouvement dans ce groupe de jeunes assoiffés ! On dirait que ces enfants se précipitent vers cette femme qui, de son côté, semble accourir vers eux, et l'on croirait que les seins jaillissent du choc de cette rencontre.

N'est-il pas vrai que cette fiction imagée parle plus que *la Flore* de Nattier à notre entendement, encore plus qu'à nos sens ? Oh ! la belle allégorie !

Le phylloxera vient de ravager nos vignobles, semant dans nos campagnes la misère et la désolation ; et voilà que, soudain, apparaît, le front couronné de pampres, la Vierge de la Régénération. Elle accourt du Nouveau Monde, et, pressant ses mamelles sanglantes, verse à pleins jets l'espérance et la fortune.

Comme cette belle idée est admirablement rendue ! La régénératrice est une puissante créature, et sa nudité nous montre qu'elle est effectivement apte au rôle qu'elle va jouer. Aussi, cette nudité n'est-elle ni choquante ni égrillarde.

La feuille de vigne semblait, d'ailleurs, tout indiquée ici, pour masquer les régions pudiques ; or, les personnages sont si heureusement enlacés, qu'une seule a suffi à l'artiste. Il l'a placée sur les parties génitales d'un de ces jeunes bambins, qui s'efforcent de boire à la régalade le lait miraculeusement changé en vin. C'est une édition corrigée des *Noces de Cana*.

Nous nous permettrons cependant une légère critique. La jambe gauche est vraiment un peu longue, et l'attitude repliée de la jambe droite fait ressembler la femme à un échassier.

Passons à présent à des allégories d'un genre tout différent, et pour suivre l'ordre chronologique, commençons par un tableau de Van Veen, que nous avons trouvé à Cologne, au *Musée Wallraf-Richartz*.

Otto Van Veen naquit à Leyde en 1558, fut un des maîtres de Rubens, et mourut à Bruxelles en 1629. En France, nous le connaissons mieux sous le nom d'Otto Vœnius, parce que les peintres flamands de cette époque avaient la manie pédante de latiniser leur nom.

Ce tableau est intitulé : *Jugend*, c'est-à-dire « Jeunesse ». Le sujet est difficile à décrire, mais plus difficile encore à interpréter.

Une femme, jeune il est vrai, d'une beauté réelle, la gorge nue, les seins palpitants, — et le pinceau de l'artiste les a caressés avec joie, — se préci-

pite sur un jeune homme et l'inonde de son lait qu'elle fait jaillir du sein gauche.

Cet homme, à la figure mâle et expressive, tombe à la renverse, fondroyé par l'amour bien plus que par le jet de liquide; son attitude renversée a



(Fig. 24).
E. Michel, *la Vigne régénérée*.

permis à Van Veen d'étaler une musculature vigoureuse. Dans sa chute, il est soutenu par une Déesse, — Minerve apparemment, — qui est casquée et revêtue d'une cotte de mailles. Tandis que sa main gauche le soutient, sa droite semble le préserver du jet laiteux. Un petit amour, à l'air tout effaré, est également interposé entre le sein de la femme et le visage de l'homme.

(*A suivre*).

Informations de la « Chronique »

L'abaissement de la natalité.

Le mal est à peu près général, bien que nous en souffrions d'une manière plus intense que nos voisins ; mais ne nous le dissimulons pas, l'Allemagne, toute prolifique qu'elle soit, voit tout de même sa natalité s'abaisser, au point que ses gouvernants se préoccupent sérieusement de trouver un remède à la situation.

Entre autres projets dont est saisi le Reichstag, il en est un dont son auteur demande : qu'on restreigne ou même qu'on interdise la vente des « objets destinés à prévenir la conception chez les sujets de l'espèce humaine, ou à supprimer la grossesse ».

Mais, pour atteindre le but visé par le législateur, il faudrait, dit le Dr Max Hirsch, interdire jusqu'à la vente des tringles de rideaux, des aiguilles à tricoter, des épingles à cheveux, des plumes d'oie, des sondes en métal ou en toute autre matière ; des irrigateurs, des appareils à douche vaginale, des éponges et de bien d'autres objets ; sans parler des « préservatifs », tels que le condom, le pessaire occlusif. Que si ces prohibitions polymorphes aboutissaient à un résultat effectif, les couples, en quête de goûter les plaisirs de l'amour, sans courir les risques d'une conception redoutée, auraient toujours la suprême ressource du *coitus interruptus*, pour atteindre le but en question. Or, contre cette pratique anticonceptionnelle, de toutes peut-être la plus funeste à la santé, le législateur est complètement désarmé.

D'autre part, si l'on en croit le même Dr Max Hirsch, interdire l'emploi des moyens anticonceptionnels entraînerait comme inévitable conséquence la multiplication des avortements criminels. C'est précisément parce qu'aux Etats-Unis l'importation, la vente et la prescription des appareils et des remèdes anticonceptionnels sont prohibées par une loi, depuis 1873, que l'avortement criminel est beaucoup plus pratiqué, là-bas, que partout ailleurs.

Sans compter que la prohibition des appareils anticonceptionnels aurait un retentissement fâcheux sur la lutte contre la propagation des maladies vénériennes. Car le plus employé de tous, le condom, est aussi celui qui garantit le mieux les sujets du sexe masculin contre les risques d'une contamination.

C'est pourquoi la Société allemande pour la lutte contre les maladies vénériennes a fait parvenir au Reichstag une note. destinée à faire ressortir l'influence désastreuse que ne manquerait pas d'exercer sur la santé publique l'interdiction de l'emploi des moyens et des appareils anticonceptionnels. Cette influence se traduirait, à entendre les protestataires, par une extension énorme de la syphilis et de la blennorrhagie : par un accroissement de la mortalité chez les enfants et chez les adultes ; par une augmentation

de fréquence des maladies cérébro-spinales. Sans compter que la fécondité de la race y perdrait considérablement, car la syphilis et la blennorhagie sont des causes fréquentes de stérilité. L'Etat, qui tolère la prostitution, a le devoir de protéger les citoyens contre les funestes répercussions de cette tare de plus en plus envahissante (1).

Dangereux sophisme, mais aussi cruel dilemme !

Le budget du médecin.

Quels sont les frais indispensables à un praticien pour vivre ?

Après le Dr Chapon, qui a étudié la question pour Paris (2), le Dr Julien Noir vient, à son tour, d'ouvrir une enquête sur le même sujet, dans les différentes régions de la France. Son but, nous dit-il, était « d'établir le minimum de frais qu'un jeune médecin est tenu de faire dès son installation, en bornant ses dépenses au strict indispensable, pour exercer sa profession ; toutes les dépenses de luxe et de plaisir étant exclues de ce budget qui, cependant, doit permettre au jeune docteur de vivre sans privation ».

En prenant pour type du budget des dépenses du praticien celui d'un célibataire, on arrive à cette constatation: qu'une notable partie de nos confrères non mariés — et *a fortiori* ceux qui ont des charges de famille — ne couvrent pas leurs frais !

Mais alors, direz-vous, comment vivent-ils ? A quoi répond le Dr J. Noir : « les uns, petits propriétaires, ou petits rentiers, vivent sur leur patrimoine ; leurs revenus et ceux de la dot de leur femme servent d'appoint aux ressources qu'ils tirent de leur profession, quand ce ne sont pas les honoraires qu'ils touchent qui constituent l'appoint de leurs revenus... Les praticiens qui n'ont aucune fortune sont obligés de restreindre leurs dépenses, en s'imposant les plus dures privations... Ce n'est qu'avec des prodiges d'économie, dit un praticien bourguignon, que la famille du médecin arrive à tenir honorablement son rang dans les petits postes de campagne. »

La profession, dit un autre, est trop encombrée ; l'auto, écrit un troisième, est notre ruine. A part quelques rares privilégiés qui ne se plaignent pas de leur sort, la plupart avouent qu'ils ne joignent pas les deux bouts.

Et l'on parle du prolétariat ouvrier ! Est-ce que, par hasard, les prolétaires intellectuels ne seraient pas aussi intéressants, aux yeux de nos politiciens ? Un certain nombre de ceux-ci, il est vrai, sont des confrères ; mais, une fois revêtus de la dignité de législateur, prennent-ils souci de la profession qu'ils ont un temps exercée ?

Hélas ! leur réélection les préoccupe bien autrement !

---

(1) Cf. *Journal des médecins et des accoucheurs*, mai 1912.

(2) Le prix de revient de la visite médicale (*Bulletin officiel du Syndicat médical de Paris*, 1911).

Echos de la « Chronique »

L'histoire d'amour de Spinoza.

Dans le tome I[er] de son bel ouvrage, récemment paru (1), *Pages de critique et de doctrine*, M. Paul Bourget a recueilli une œuvre de sa prime jeunesse, où il est question tout à la fois de Spinoza et d'un médecin qui fut le professeur de langue latine du philosophe à Amsterdam.

Ce médecin, nommé François Van den Ende, dont nous entretenait il y a peu de temps (2) notre distingué collaborateur, le Dr Maljean, avait une fille unique, « qui possédait elle-même la langue latine si parfaitement, aussi bien que la musique, qu'elle était capable d'instruire les écoliers de son père en son absence, et de leur donner leçon. Comme Spinoza avait occasion de la voir et de lui parler très souvent, il en devint amoureux. »

Mais Spinoza avait un rival, un autre disciple de Van den Ende, qui s'aperçut bientôt qu'ils étaient deux à poursuivre la conquête du cœur de la jeune personne.

C'est d'après ce thème, simple en apparence, que M. Bourget a composé une nouvelle où s'affirme déjà sa pénétration psychologique, et où l'on sent en puissance cette méthode d'analyse que l'auteur de *Cruelle énigme* a depuis appliquée, on sait avec quelle maîtrise, dans ses *Essais* et romans.

Pour et contre Naundorff.

Les champions sont d'inégale envergure, mais quels terribles polémistes tous les deux !

D'une part, M. Frédéric Masson proclame que les prétentions de Naundorff-Louis XVII sont une « grotesque mystification » et il traite Naundorff d'escroc, d'incendiaire, de faux monnayeur...

D'autre part, Otto Friedrichs appelle l'académicien illustre, visionnaire... manquant d'éducation première, etc. ; j'en passe et de pires (3) !

Voilà pour la forme, voilà le diapason auquel s'est haussée, je veux dire rabaissée une polémique qui eût pu et eût dû demeurer courtoise.

Quant au fond, il est bien évident que M. Otto Friedrichs est autrement documenté sur la question en litige que M. F. Masson, lequel est plus ferré sur Napoléon que sur Louis XVII.

(1) Paris, Plon, 1912 ; 2 vol. à 3 fr. 50.

(2) Cf. la *Chronique médicale*, 1er avril 1912.

(3) La Question Louis XVII ; réponse à M. Frédéric Masson, de l'Académie française : *Petites Remarques de Otto Friedrichs, sur « Petites Histoires » de M. Frédéric Masson* ; Paris, H. Daragon, 1912.

Que M. Friedrichs soit convaincu, en toute conscience, de l'évasion de Louis XVII du Temple et de l'identité du fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette avec Naundorff, nous qui le connaissons depuis plus de vingt ans, nous n'avons, pas un instant, mis en doute sa bonne foi et son parfait désintéressement ; bien que ne partageant pas sa conviction, nous n'en rendons pas moins hommage à la loyauté chevaleresque d'un homme dont nous avons pu devenir l'adversaire, sans cesser d'être son ami.

Mais si Otto Friedrichs a eu parfois des écarts de plume, c'est un cœur ardent et généreux : de ceci nous pouvons nous porter garant.

Comment est mort Oscar Wilde.

La *Salomé* qui fait accourir le Tout-Paris dilettante au Châtelet, est, on le sait, inspirée du poème d'Oscar Wilde. A cette occasion, M. de Morsier a communiqué au *Temps* (n° du 11 juin) une version des derniers moments du poète anglais, mort à Paris le 30 novembre 1900, où se trouve indiquée la cause du mal auquel le poète a succombé.

Le diagnostic des médecins qui avaient soigné Wilde aurait été une *meningitis gummosa* (sic), maladie qu'il avait contractée à Oxford, quand il était étudiant. L'abus de l'alcool aurait précipité la catastrophe (1).

Mais le malheureux n'était pas seulement alcoolique, il semble qu'il ait été également morphinomane et fumeur invétéré ; et tous ces excès à la fois ont bien pu hâter sa fin.

Peut-être après tout n'avait-il songé qu'à s'inspirer de Poe, G. de Nerval, Baudelaire et Verlaine ; mais ceux-ci avaient puisé leur génie dans leurs excès ; nous n'oserions répondre que Wilde en ait tiré pareil bénéfice.

ERRATUM

Page 337, au lieu de boulevard Raspail (François-*Victor*), lire : François-*Vincent*.

Notre fidèle abonné, M. Paul Berner, qui nous signale l'erreur, nous fait remarquer en même temps, que le célèbre chimiste et naturaliste eut un frère du nom de *Victor*, qui fut capitaine dans la garde impériale et commandant de place à Novare, en 1812. La confusion a bien pu provenir de là.

(1) On connaissait, d'ailleurs, toutes ces particularités depuis longtemps (Cf. le *Mercure de France*, 1er janvier 1910, p. 182 et suiv.), et nous nous étonnons que le *Temps* ait accueilli comme des révélations des faits bien connus du monde littéraire.

Echos de Partout

L'hygiène à l'église. — Dernièrement, circulait, à New-York, le prospectus suivant :

Arrêtez-vous à l'église la plus moderne *in the world* : c'est le New Broadway Tabernacle. Venez voir sa chapelle, ses salles de catéchisme, ses ascenseurs, ses dix étages destinés au travail religieux. Toutes les inventions hygiéniques et scientifiques ont été appliquées là, en vue du sauvetage des âmes ! Le Broadway Tabernacle est unique dans la chrétienté.

Un rédacteur du *Matin*, ayant eu la curiosité de s'assurer de la véracité de l'annonce, a visité ce gratte-ciel évangélique et a rapporté de son excursion les impressions ci-dessous, qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

Plus de deux millions et demi de francs ont été dépensés pour qu'il ne cédât en rien comme luxe aux richissimes hôtels du Nouveau Monde.

Dans la chapelle, les sourds ont à leur disposition des appareils acoustiques, pour ne pas perdre un mot du sermon, et les aveugles suivent l'office grâce à des tablettes Braille.

Tout marche à l'électricité. En été, les ventilateurs distribuent des zéphyrs élyséens ; à tous les étages jaillit à volonté l'eau froide ou l'eau chaude ; les ascenseurs express vous emportent à travers l'édifice, qui comprend halls, salles de réception, bibliothèque. salons particuliers, restaurant, salle de douches, etc.

Il y a pour les dames un boudoir charmant, où elles arrangent leur toilette, se pomponnent, se poudrederizent, avant de venir dans le temple même offrir leurs dévotions au Tout-Puissant. D'accortes caméristes se tiennent à leur disposition pour rectifier tel pli maussade de leur robe...

Se sent-on en appétit ? Un buffet où l'on trouve sandwiches et fine pâtisserie permet de se restaurer. Rien n'empêche même de commander un déjeuner substantiel après le service divin et de convier ses amis à un banquet. Le « chef » du Broadway Tabernacle réussit à merveille les omelettes soufflées et la dinde rôtie.

Tout cela est fort précieux. En vérité le maître de céans dirige si bien ses ouailles sur terre, qu'il leur donne un avant-goût des béatitudes éthérées.

L'alcoolisme en Angleterre. — Le péril alcoolique en Angleterre est toujours menaçant et, jusqu'à présent, les ligues ont été impuissantes à l'entraver. Un rapport du chef de la police à Birmingham constate l'habitude, générale chez les femmes, de se rendre au cabaret à tout propos. Celles qui ont des enfants les font boire dans leur verre. Pendant deux semaines, dix tavernes ont été surveillées : 2.950 bébés y sont entrés sur les bras de leur mère. A Liverpool, en trente-trois heures, on a compté 1.145 femmes et 50 enfants ; à Londres, pendant quatre semaines, un seul établissement a reçu 4.175 hommes, 4.215 femmes et 1.450 enfants.

(*La Clinique de Montréal*, mars 1912.)

Actualités rétrospectives(1)

Sir Charles Bell à Waterloo.

Sir Charles Bell, ainsi qu'il le rappelle dans ses *Lettres*, ne laissa pas échapper l'occasion d'étudier les blessures par coups de canon après la bataille de Waterloo.

Durant trois jours, il opéra sur les soldats français dans leur hôpital, tenant le bistouri en main dès 6 heures du matin et poursuivant son travail jusqu'à 7 heures du soir. Mais laissons-le parler.

« Toutes les convenances dans l'accomplissement des opérations chirurgicales furent bientôt négligées. Pendant que j'amputais un homme de la cuisse, ils étaient treize en même temps à demander d'être le premier à opérer : l'un, plein de menaces ; l'autre, me rappelant ma promesse de m'occuper de lui ; un autre, pestant.

« C'était une étrange chose de sentir mes vêtements roidis par le sang et mes bras rendus sans force par la fatigue de l'emploi du couteau et, ce qui était plus extraordinaire encore, c'était de retrouver mon esprit calme au milieu d'une telle diversité de souffrances... »

Bell fit des croquis des blessés, d'une puissance et d'un effet remarquables. Ils ont été reproduits plus tard à l'aquarelle. Beaucoup de ces croquis, ainsi que des peintures à l'huile, ont été placés au Collège royal des chirurgiens d'Edimbourg, et lady Bell fit présent de dix-sept autres, ainsi que du carnet de notes de son mari, à l'hôpital royal de Netley, en 1867.

Bell visita le champ de bataille. Le souvenir de ce qu'il vit est rapporté par le Dr W.-H. Fitchett, dans un article intitulé : « Une des énigmes de Waterloo », publié dans le dernier numéro du *Cornhill Magazine*.

L'énigme a trait à un échafaudage, dont se serait servi Napoléon, représenté par une peinture grossière, mais dont le Dr Fitchett n'a pu trouver mention ailleurs.

Il avait tout d'abord considéré cette peinture comme apocryphe, jusqu'à ce qu'il eut la confirmation de son existence, en confrontant la relation de Bell, lequel avait grimpé un peu au-dessus de la première plate-forme. Voici, au surplus, la relation de Bell :

« La vue était magnifique. Je n'étais monté qu'à un tiers de cette machine, et cependant c'était une hauteur étourdissante. C'est ici que Buonaparte se tenait pour surveiller le champ de bataille. »

La machine avait été installée sur le côté de la route, mais Napoléon ordonna de la déplacer : un exemple, dit Bell, « de la puissance de confiance et de résolution de l'homme ».

Bell, bien que haïssant le despote, était rempli d'admiration pour un homme qui pouvait se tenir perché à une hauteur de 65 pieds au-

(1) La bataille de Waterloo fut livrée le 18 juin 1815.

dessus de toutes choses, contempler, voir et diriger une telle scène !

Le Dr Fitchett se demande s'il y montait, ou si l'élévation faisait partie d'un observatoire. Il est également intrigué sur l'origine de cet échafaudage et sa disparition complète de l'histoire.

Nous avons quelque tendance à partager son doute, au sujet de l'ascension de Napoléon sur l'échafaudage. A Waterloo, l'énergie physique que l'empereur avait déployée dans tant de batailles antérieures avait presque disparu. Nombre de témoins l'ont dépeint assis, pendant des heures, devant une table, quelquefois la tête penchant en avant, rapidement assoupi. Mais, évidemment, il y eut un échafaudage où, s'il faut en croire Bell, Napoléon grimpa.

Le Dr Fitchett est anxieux de voir le mystère éclairci (1).

Quelqu'un de nos lecteurs s'efforcera sans doute de nous donner la clef de l'énigme.

Sappho réhabilitée.

Antérieurement au IVe siècle (avant J.-C.), les anciens parlent de Sappho avec admiration, estime et respect. Socrate la traite de déesse, Platon la décore du titre de sage ; et son compatriote et contemporain Alcée ne craint pas de la qualifier de pure et de chaste.

Mais, à partir du IVe siècle, le ton change : on la ravale aussi bas qu'on l'a élevée haut jusqu'alors. On la confond avec une Sappho, femme publique, qu'on charge de toutes les obscénités et de toutes les infamies ; on la vilipende sur la scène ; on la calomnie, par ordre des hommes au pouvoir qui, pour enrayer un mouvement féministe, ont recours à la comédie parodique. Plus tard, on fera remonter jusqu'à la prétendue courtisane des habitudes très postérieures à sa mort et qui ne se développèrent qu'après que Lesbos eut perdu son autonomie.

Déjà, du temps d'Aristophane, appeler une femme « lesbienne » était suffisant pour la déshonorer. Quant aux amours de Sappho et de Phaon, ce serait, selon le Dr Bascoul, dont nous résumons la thèse (2), une pure légende, qui aurait pris naissance de 150 à 200 ans après la mort de celle qui en fait l'objet ; c'est une fiction, ou, pour employer le terme exact, un mensonge d'Ovide.

Maintenant, peut-on soutenir que la femme qui fit le saut de Leucade pour Phaon était Sappho ? Aucune preuve ne nous en est fournie par les auteurs sérieux ; seul, le poète des *Fastes* doit être rendu responsable de l'invention de ce mythe fabuleux, qui ne repose sur aucune réalité, du moins en ce qui concerne Sappho.

Voilà, en quelques lignes, l'argumentation élaborée à grand renfort de textes savants, par notre très érudit confrère, le Dr Bascoul. A. C.

(1) *British medical journal*, 8 juin 1912 ; traduit, pour la *Chronique médicale*, par M. Am. Jourdain.

(2) *La Chaste Sappho de Lesbos et le mouvement féministe à Athènes au IVe siècle avant J.-C.*, par J.-M.-F. Bascoul, D.M.M. Paris, Welter, 1911.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les médecins au Salon.

Nous croyions en avoir fini avec cette rubrique ; mais voici qu'on nous signale toute une floraison d'effigies médicales (1), dans le domaine de la sculpture, au Salon des artistes français, qui devient ainsi une succursale du salon d'Esculape.

Tenons-nous-en à une rapide et sèche énumération, et parcourons ce palmarès, qui comprend beaucoup d'appelés et peu de vus.

Le Dr Branly a été « bustifié » par Bernstamm ; le Dr Camus, par Charles ; le Dr Gasne, par Combescat ; le Dr Albert Mougeot, par Coutin ; le Dr J. Cazaux, par Geneste ; le Dr Pégot, par Geoffroy ; le Dr Mesny, par Jean Boucher ; le professeur Bergonié, de la Faculté de Bordeaux, par Leroux-Neunevot ; le Dr Paul Brousse, par Mme Lwoff ; le Dr Bazy, par Marqueste ; le Dr Roux, directeur de l'Institut Pasteur, par Mme Ernesta Robert-Mérignac, qui a déjà fait le portrait du Dr Vaillard, du mathématicien Désiré André, etc. ; le Dr Burlureaux, par Picaud ; le Dr Victor Pauchet, d'Amiens, par Roze ; le Dr H. Barth, par Verlet ; le Dr Chevallereau, par Zeitlin ; le Dr Lutaud, par Patriarche.

Puis vient le professeur Armand Gautier, président de l'Académie des sciences, buste de Theurnissen.

Rabelais est représenté par deux monuments : l'un, dont la maquette est de M. Magron ; l'autre, œuvre de Villeneuve, doit être érigé à Montpellier.

Le Dr Paul Richer expose le modèle du monument Cornil, destiné à la cour de l'Ecole pratique de la Faculté.

Enfin, le toujours regretté Cazalis (Jean Lahor) a son buste, surmontant une stèle, au pied de laquelle pleure la Poésie, du moins le supposons-nous, tout endeuillée. L'auteur de cette belle œuvre est le sculpteur Maurice Faure.

Douzième V. E. M. — Voyage de 1912 (du 1er au 14 septembre).

Stations du centre de la France et de l'Auvergne.

Point de concentration : Lamotte-Beuvron (sanatorium).

De Lamotte-Beuvron à Pougues, les voyageurs visiteront La Roche-Posay, Néris, Evaux, le Mont-Dore, Saint-Nectaire, la Bourboule, Vic-sur-Cère, le Lioran, Royat-Durtol (sanatorium), Châtel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues.

Le voyage d'études médicales de 1912 est placé sous la direction scientifique du professeur Landouzy, *Doyen de la Faculté de Médecine de Paris*, qui fera, sur place, des conférences sur la crénothérapie, ses indications et ses applications.

Prix à forfait : 230 fr. par personne.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris, VIIIe ; pour souscription, envoyer mandat de 230 francs à M. le Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

(1) Cf. *Paris médical*, chronique de M. Henri Roché.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Les inconvénients des bandes molletières (XIX, 210). — Quand les journaux illustrés ont reproduit les nouveaux uniformes dessinés par le peintre Edouard Detaille, je fus étonné qu'on ait multiplié l'emploi des bandes molletières ; c'est qu'en effet, j'en ai depuis plusieurs mois éprouvé les inconvénients sur moi-même, inconvénients justement signalés dans la *Chronique médicale* du 1er avril, et qui me paraissent suffisamment importants pour me permettre de vous envoyer les observations que j'ai relevées.

Interne à l'asile de Bassens, près de Chambéry, depuis environ six mois, je fais plusieurs fois par semaine de longues excursions dans les montagnes si pittoresques de la Savoie ; ayant voulu prendre pour cet usage un costume pratique, je ne pensais mieux faire que d'imiter celui des chasseurs alpins, et je me mis à porter des bandes molletières ; mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que cet usage était déplorable ; en effet, quoique déjà très habitué à la marche, je rentrais de ces excursions, non pas à proprement parler fatigué, mais je ressentais des crampes dans les mollets, j'avais une sensation pénible de lourdeur et d'engourdissement, les pieds étaient douloureux et je ressentais des fourmillements dans tout le membre inférieur. Ces symptômes s'accentuaient à mesure que je faisais des promenades plus longues ; bientôt même, j'avais, après la marche, le cou-de-pied gonflé, et plusieurs fois je fus obligé de délacer mes chaussures ; je ne tardais pas, enfin, à m'apercevoir de la présence de quelques varices superficielles, au niveau du tiers inférieur des deux jambes, et qui disparaissaient après quelques heures de repos allongé.

A n'en pas douter, ces courses en montagne provoquaient donc chez moi des varices profondes et superficielles, et comme plusieurs fois déjà j'avais fait des excursions en montagne dans d'autres régions, mais en costume de ville, que même ici, si je mettais des pantalons ordinaires et non des culottes et des molletières, je ne ressentais pas ces symptômes, il était tout naturel de penser que ces accidents étaient provoqués par le port même de ces bandes molletières.

J'eus la curiosité d'interroger plusieurs chasseurs alpins à ce point de vue, et tous, ou presque tous, ont été unanimes à me dire qu'ils ressentaient les mêmes symptômes que moi, et qu'en outre, ce que du reste j'avais moi-même remarqué, ils éprouvaient, après une marche même très longue sur une route, une sensation bien moins pénible qu'après la moindre excursion en montagne, à travers des rochers ou des sentiers très escarpés. Et ceci se comprend très bien, car les muscles extenseurs du pied, les muscles essentiels de la

marche, travaillent bien plus en montant qu'en marchant sur un terrain plat ; ce sont eux, en effet, qui se contractent lorsque, le pied placé sur un rocher élevé, on appuie de tout son poids sur ce pied pour hisser tout le reste du corps ; le soléaire et les jumeaux forment à ce moment une masse volumineuse, dans laquelle pénètrent, pour ainsi dire, les bords de chaque tour de bande, qui gênent ainsi considérablement la circulation du sang.

Il me semble que les bandes molletières n'ont qu'un avantage, celui de protéger les jambes contre les broussailles épineuses : c'est évidemment un avantage appréciable ; mais ne serait-il pas possible de trouver quelque chose qui protège aussi bien les mollets, qui soit plus facile à mettre, et qui surtout n'aurait pas le gros inconvénient de produire rapidement des varices ?

Voilà une question qui a bien son importance et qui mériterait une solution pratique.

Beurnier,
Interne à l'asile de Bassens, près Chambéry (Savoie).

— Ayant, de l'emploi des bandes molletières, une expérience longue déjà de vingt années, je crois pouvoir apporter ma contribution à la question soulevée par le Dr X... dans la *Chronique médicale* du 1er avril 1912.

J'ai passé mon enfance dans un centre d'alpinisme, à Grenoble ; et j'avais à peu près une dizaine d'années, je crois, lors de l'organisation des troupes alpines et de l'adoption de la bande molletière.

Les touristes grenoblois l'utilisèrent immédiatement d'une façon très générale, et je me rappelle très bien l'avoir employée pour mon compte depuis l'âge de dix ou douze ans.

Je m'en suis toujours bien trouvé, et cependant j'échappe à l'objection du Dr X..., récusant l'opinion des touristes qui ne portent la bande molletière que par intermittences. J'ai fait mon service militaire dans les chasseurs alpins, et j'étais parmi les plus alpins, puisque j'ai passé huit mois d'hiver, comme médecin auxiliaire, il y a dix ans, dans le plus haut poste de chasseurs de la frontière des Alpes, le poste de Sollières (2.680 mètres d'altitude).

L'hiver ayant été très beau, j'étais toute la journée dehors, parcourant en ski les environs du poste. Les huit mois d'hiver passés, je suis resté dans la haute Maurienne, soit à Lanslebourg, soit au poste de la Turra, marchant beaucoup tantôt pour les besoins de mon service, tantôt pour me promener. Tout cela pour vous dire que, pendant près d'un an, les bandes molletières ont fait partie de mon costume habituel. Je les mettais le matin, même quand je ne devais pas quitter le poste, pour ne les enlever qu'à la fin de la journée. Je ne m'en abstenais que lors des jours de tourmente, quand il était impossible de sortir du poste.

Eh bien ! je ne m'en suis jamais mal trouvé, je n'en ai jamais

éprouvé le moindre inconvénient. Il me semble, au contraire, que j'aurais beaucoup moins bien marché, si je n'en avais pas été muni, et je vous avoue que je n'ai jamais eu l'idée d'essayer de ne pas m'en servir.

Depuis, je n'en ai pas perdu l'habitude. J'ai fait toutes mes périodes de réserve dans les Alpes, je passe tous les ans mes vacances à la montagne, et les molletières constituent pour moi un accessoire indispensable de l'alpinisme.

Mais le tout est de savoir s'en servir. Je comprends parfaitement que le mauvais emploi de la bande molletière puisse être gros d'inconvénients.

Le meilleur modèle, à mon avis, est le modèle réglementaire des troupes alpines. J'aurais cependant une préférence pour un modèle un peu plus long. C'est d'ailleurs une tendance générale parmi les chasseurs alpins. La plupart des officiers portent un modèle plus long que celui de la troupe, et bien souvent les hommes rallongent leurs bandes avec des morceaux de vieilles paires déclassées.

Le drap de ces bandes, surtout le drap noir de la bande d'officier, est parfait. En revanche, je ne saurais trop condamner les bandes plus ou moins perfectionnées que l'on vend à Paris, ou dans les grandes villes éloignées des Alpes, bandes spirales par exemple, construites en vertu d'une idée *a priori*, et non d'après les données de l'expérience. Que de stations ai-je faites sur les sentiers des Alpes, pour permettre de se rééquiper à quelque malheureux compagnon pourvu de ces bandes perfectionnées ! Souvent il perdait patience et finissait par les mettre dans son sac.

Quand ces bandes spirales sortent du magasin, elles tiennent bien ; mais, dès qu'elles ont été mouillées, dès qu'elles sont un peu usées, dès qu'on fait une course un peu longue, elles deviennent inutilisables. Au contraire, la bande réglementaire, tant qu'elle n'est pas trop effilochée, est d'autant meilleure qu'elle est plus vieille !

Comment faut-il la mettre ? Il y a deux méthodes principales. L'une consiste à faire un tour et demi autour du bas de la jambe, puis à monter progressivement en faisant *trois* ou *cinq* croisés (suivant la longueur de la bande), pour terminer par un tour et demi autour du jarret. L'autre, plus délicate, comporte, après l'enroulement autour du bas de jambe, deux ou trois huit de chiffre autour du mollet. Ce procédé serait trop long et trop difficile à décrire théoriquement ici. Je dirai seulement qu'il nécessite l'emploi d'une bande plus longue que le premier, qu'il est excellent pour les individus qui ont la jambe courte et le mollet très saillant, mais qu'il est à peu près inutilisable pour les mollets de coq.

Une bande molletière bien mise doit tenir toute la journée sans être trop serrée. Il faut serrer assez énergiquement le premier tour d'enroulement autour du bas de jambe, et ce tour doit être fait, pour la plus grande part, sur la *tige de la bottine*. Le brodequin de l'armée est détestable à ce point de vue, et l'idéal de la chaussure alpine, c'est le modèle à tige haute et souple, lacée sur le côté. Ensuite, on

doit serrer d'autant moins qu'on s'élève sur la jambe, et l'enroulement autour du jarret doit être presque lâche.

Seulement, pour que la molletière tienne, il faut utiliser toute la *ficelle*.

La *ficelle* de la molletière, c'est le ruban large de 2 centimètres environ, long de 1 mètre 50 à peu près, qui permet de la fixer autour du jarret. Or, le premier soin du troupier qui touche une paire de bandes neuves, c'est de réduire d'un coup de ciseaux la longueur de la *ficelle* à 40 ou 50 centimètres. La pose de la molletière demande un peu moins de temps, mais on est obligé d'opérer une constriction assez énergique, ce qui est tout à fait déplorable au point de vue physiologique.

Quand on veut bien faire tenir une bande molletière, il faut laisser au ruban toute sa longueur (au moins 1 m. 50) et le tenir soigneusement repassé. Une fois la bande enroulée autour du jarret, on doit continuer l'enroulement avec le ruban, en l'appliquant bien à plat sur la bande, chaque tour dépassant soit en haut, soit en bas, le tour précédent, si bien qu'en fin de compte, les tours de ficelle doivent former autour du jarret un bracelet large au moins de 5 ou 6 centimètres. En tout cas, on doit pouvoir facilement passer deux doigts entre le haut de la molletière et la culotte.

Avec un peu d'habitude, et en observant ces principes, on conservera ses molletières toute une journée sans la moindre gêne et sans qu'elles se détachent.

Mais il y a d'autres points à considérer. L'emploi des molletières comporte celui de la culotte. Il n'y a pas d'erreur plus grossière que de chercher à mettre la molletière par-dessus une jambe de pantalon. Par souci d'esthétique et pour pouvoir faire tenir la molletière autour de la cheville, on retrousse son pantalon, puis on le pelotonne au niveau du mollet et on enroule la bande par-dessus. Le résultat, c'est que l'on a contre les muscles du mollet une ou plusieurs pelotes de compression, qui présentent les plus grands inconvénients.

Les militaires procèdent habituellement de la façon suivante : ils relèvent leur pantalon au-dessus du genou et enroulent la molletière sur la peau nue, ou plutôt sur leur caleçon, et au moment de l'attacher, comprennent le bas de leur pantalon sous les tours de ficelle, au niveau du jarret. Ensuite, l'ampleur longitudinale du pantalon est rabattue par-dessus la molletière, descendant jusqu'au tiers supérieur du mollet. Ce procédé aboutit à un résultat moins esthétique que le précédent, mais il est moins défectueux.

Pourtant il est loin d'être parfait au point de vue hygiénique.

Le mieux, c'est d'avoir une culotte dans le genre de la culotte de cheval, un peu plus lâche cependant autour du genou, mais serrée et boutonnée autour du jarret et du mollet, descendant, en épousant exactement la forme de celui-ci, jusque vers la tige de la bottine, qui doit monter assez haut, nous l'avons déjà dit. La partie de la culotte qui est serrée autour de la jambe doit porter des

coutures aussi peu saillantes que possible ; les boutons doivent être très plats.

La jambe, ainsi moulée en bas par la tige de la bottine, en haut par la culotte, présente une surface très unie, très régulière, autour de laquelle il est facile d'enrouler une bande molletière dans les meilleures conditions d'hygiène et d'esthétique.

La molletière bien mise doit donner une sensation de compression très douce, très légère, uniforme et élastique, qui doit disparaître dès le premier kilomètre.

Au bout d'un quart d'heure de marche, la molletière ne doit absolument plus se rappeler à votre attention ni par une sensation de gêne ou de douleur, ni par sa chute.

Après l'avoir conservée toute la journée, on ne doit relever sur ses jambes absolument aucune empreinte de vêtement.

Notre confrère reproche encore aux bandes molletières d'être très chaudes en été et de ne pas protéger contre le froid en hiver. Evidemment, quand on porte des molletières, la jambe n'est pas ventilée, mais je n'en ai jamais souffert pour mon compte. Aussi bien est-on protégé en revanche contre l'introduction des poussières, du sable, des petits cailloux, contre les plantes piquantes, les chardons, les orties, etc.

Quant au froid, je puis répondre qu'elles en protègent parfaitement. D'ailleurs, ne le feraient-elles pas, qu'on pourrait, avant de les mettre, se garnir la jambe d'un nombre indéterminé de bas de grosse laine.

Les paysans du Dauphiné et de la Savoie, ajoute notre confrère, sont restés réfractaires aux bandes molletières ; il ne croit pas que ce soit par esprit de routine. Non, ils n'y sont pas restés réfractaires ; mais c'est bien par routine qu'ils ne les emploient pas d'une façon plus générale. Les vieux n'en portent pas, parce qu'ils n'en ont jamais porté, mais j'en connais beaucoup qui s'y sont ralliés. Quant aux jeunes, ils en portent tous, parce qu'ils en ont pris l'habitude au régiment.

Et si l'on ne voit pas plus de paysans porteurs de bandes molletières, quand on parcourt la montagne, c'est, au fond, que cela ne répond chez eux à aucun besoin réel. Le paysan ne se promène pas dans la montagne, il ne fait pas de grandes courses, il travaille autour de son chalet, il va visiter ses coupes de bois, il descend au bourg une ou deux fois par semaine, pour aller à la messe ou au marché.

Parmi les paysans, il n'y a que les guides qui fassent de l'alpinisme, et jusqu'à présent je n'en ai guère rencontré qui fussent hostiles à la bande molletière.

En résumé, ayant eu l'occasion de me servir, depuis longtemps et d'une façon suivie, de la bande molletière, ayant vécu au milieu de touristes et de militaires qui l'employaient d'une façon constante, je ne lui trouve que des avantages, à condition que l'on sache s'en servir. Elle est économique, légère, propre, facile à nettoyer, facile

à sécher, facile à caser. Quand on veut prendre la peine de la mettre convenablement, elle est parfaite au double point de vue de l'hygiène et de l'esthétique.

Georges GENIL-PERRIN.

— M. W. SERIEYX, ayant repris, dans *l'Eclair* (1), le sujet des bandes molletières, a reçu à ce propos, émanant de médecins et d'alpinistes autorisés, des renseignements qui confirment ceux que nous avaient déjà fait connaître nos collaborateurs.

Un médecin militaire, qui a longuement guerroyé au Maroc, déclare :

« Si l'on n'a pas un mollet *schématique*, les bandes se détachent avec la plus grande facilité, et ce, au moment critique... *au feu, par exemple, comme je l'ai constaté à maintes reprises dans la Chaouïa...* »

D'autre part, un alpiniste distingué exprime ces considérations, qui paraissent marquées au coin de la compétence :

« La bande molletière produit *l'étranglement* de la jambe, qui, dans cet étau, ne peut ni respirer ni transpirer.

« Le *régime* de la jambe change, au cours d'une marche prolongée. Elle tend à se gonfler pendant les heures de chaleur et de plein exercice. Au repos et à la fraîcheur du matin et du soir, elle se rétracte. *Il faut donc*, pour que la bande *ne se défasse pas* en route, la *serrer à bloc* au départ, et compléter le serrage (ceci est très important) par une tresse ou courroie faisant plusieurs tours au-dessous du genou, et gênant à elle seule la circulation entière.

« Qu'on n'oublie pas aussi : que le drap des bandes est *imperméable*, roulé en double épaisseur, empêchant par conséquent toute évaporation ; — que ce drap est *inextensible* (les essais qu'on a faits en tricot souple ont dû être abandonnés, parce que la bande ne *tient* pas, quand elle est extensible).

« Et l'on comprendra comment peut se comporter, sous cette carapace, un membre qui travaille, se gonfle sous l'effet de la chaleur, transpire, toutes fonctions rendues impossibles par une disposition qui aboutit forcément à l'étranglement des veines.

« La vogue de la bande s'explique : 1° parce qu'elle est élégante, avantageuse à l'œil, facile à mettre, solide et pas chère ; 2° parce que chez les jeunes gens, elle ne produit pas d'effets *immédiats* ; 3° parce que surtout on ne la porte qu'accidentellement, pour une excursion ou un voyage, ce qui n'occasionne que les malaises passagers dont vous avez parlé.

« Mais je ne crains pas d'affirmer que le port *habituel* de la bande, s'il se généralisait dans l'armée, deviendrait un *fléau...* »

Au moment où les troupes s'apprêtent à défiler à la revue du 14 juillet, munies des nouvelles bandes, voilà, comme le dit fort bien notre excellent confrère W. Serieyx, des observations qui semblent dignes de retenir l'attention de M. le ministre de la guerre.

(1) Cf. *l'Eclair*, 13 juin 1912.

— M. W. Serieyx a bien voulu nous communiquer, d'autre part, la lettre suivante, qui lui a été adressée à la suite des articles qu'il a consacrés, dans ce journal, à la question posée dans cette revue et qui nous a valu les réponses intéressantes que nous avons déjà publiées et que nous publions aujourd'hui :

« Je lis votre article du 13 juin sur la bande molletière. J'ai appartenu pendant deux ans, comme médecin chef de service, à un bataillon de chasseurs alpins, et j'ai dû abandonner bien vite l'usage de cette bande, tellement je souffrais dans le mollet droit.

« Il y a un fait certain, que M. le Ministre peut contrôler : c'est que les cas de varices sont très nombreux parmi les chasseurs alpins et que, 75 fois pour 100, ces varices apparaissent pendant la campagne alpine. Comment peut-il en être autrement ? La bande molletière serre fortement la cheville ou le bas de la jambe. Elle gêne la circulation en retour des veines superficielles du pied. — Les hommes de bonne foi n'en veulent plus. »

D[r] Ronyer (*Belley*),
Médecin-major au 133[e] régiment d'infanterie.

— Nous prions ceux de nos confrères et lecteurs qui voudraient désormais correspondre sur cette question, de vouloir bien adresser les communications à M. le D[r] Antony Lathurez, 3, cité Falguière, Paris, qui centralisera les éléments de l'enquête.

L. R.

Un préjugé sur le noyer (XVII, 585 ; XIX, 31). — Moi qui suis « né natif » en un humble village de la Beauce beauceronnante, je me rappelle comme d'hier la terreur qu'exerçait dans mon entourage l'ombrage des noyers. « Mange des noix tant que tu voudras, me disait-on, mais ne séjourne pas sous les noyers et surtout n'y dors jamais... tu ne serais point sûr de te réveiller. »

Je n'ai pas eu l'occasion de faire l'expérience à mes dépens, mais aucun fait, à ma connaissance, n'a justifié cette crainte partagée par tous nos villageois. C'était comme un dicton, qu'on se répète de confiance, sans avoir oncques songé à en vérifier la justesse, ni pouvoir le baser sur aucun fait avéré. Je n'ai donc jamais dormi sous l'ombre mortifère des noyers... Mais ce que j'ai mangé de « calots » ! ô mes seigneurs !

D[r] Calot (*de Beauce*).

Descendants dégénérés de grands hommes (XVII ; XVIII, 268, 363). — Une de mes arrière-grandes-tantes, Félicité Didot (fille de François Didot et d'Anne Travers), épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui, du reste, la fit mourir de chagrin. Elle eut une fille, Virginie, qui épousa le général Gazan, et un premier fils, Paul, qui mourut fou vers 12 ans ; puis un deuxième fils, nommé Paul comme le premier, qui mourut également fou vers 18 ans.

Caldine.

Chronique Bibliographique

Professeur Albert Robin. — *Thérapeutique usuelle du praticien*, 3e série. Traitement de la Tuberculose. Vigot frères, éditeurs, Paris.

Pour qui connaît la méthode de travail et d'exposition si nette et si lucide du professeur Albert Robin, ce volume, entièrement consacré à la tuberculose, devait être ce qu'il est : un traité complet, détaillé, mais d'une belle largeur de plan et d'idées, de la thérapeutique de cette maladie.

Tout en suivant une ligne d'études d'une rectitude parfaite, en traçant du malade et de la maladie un tableau admirablement éclairé par d'innombrables investigations cliniques, l'auteur, en effet, pourchasse la « grande Faucheuse » jusque dans les plus petits détails de sa néfaste action.

Dans une première partie, M. Albert Robin étudie le terrain tuberculeux et les grandes manifestations de l'infection bacillaire : accélération des échanges respiratoires, déminéralisation organique.

Suivent les grandes lignes, indications directrices du traitement.

Nous entrons, avec la seconde partie, sur le terrain véritable de la clinique thérapeutique : l'hygiène et l'alimentation montrent leur importance, leur valeur de base de traitement.

Celui-ci occupe toute la troisième partie, où nous passons tour à tour en revue la médication d'épargne, la reminéralisation, la médication antiseptique, la révulsion, la question, de pleine actualité, de la tuberculinothérapie, la médication antitoxique. Pénétrant enfin dans le détail de cette thérapeutique, l'auteur nous fait connaître le traitement des symptômes, des accidents évolutifs, des complications ; le rôle thérapeutique de l'hydrothérapie, du climat, des eaux minérales. Enfin, dans la quatrième partie, il envisage les modifications de traitement suivant les âges ; et dans la cinquième il passe en revue les localisations du mal dans le tube digestif, les reins, le péritoine, les synoviales, etc.

C'est là un livre de tout point excellent de clinique pratique, permettant à tous les praticiens de conduire, avec le maximum de chances heureuses, le traitement d'un tuberculeux, de retrouver à chaque instant les soins spéciaux que réclame tel cas particulier, telle alliance morbide, telle complication imprévue.

M. le professeur Albert Robin s'affirme une fois de plus comme le guide incontesté du praticien, celui que l'on ne consulte jamais en vain et qui, à toutes les questions, aux plus courantes comme aux plus exceptionnelles, aux plus banales comme aux plus complexes, donne toujours l'exacte, la juste réponse.

A. C.

J. Audrain. — *La Syphilis obscure*. Paris, O. Doin etfils, édit. 1911.

Il y a deux sortes de syphilis obscures : celle qu'on n'avoue pas et souvent celle qu'on ignore. D'où les deux obstacles trop infranchissables, qui empêchent le médecin de soigner et de sauver son malade : l'inconscience et les préjugés.

M. J. Audrain a écrit là-dessus un bon livre, un livre original

d'excellent clinicien, qui s'est imposé la tâche très noble de renverser ces obstacles et de projeter la lumière dans toute cette obscurité. Dépister la syphilis lorsque le malade la nie ou l'ignore, voilà le but poursuivi.

Quinze ans de recherches cliniques ont permis à l'auteur de nous guider dans cette lutte contre un ennemi qui n'est redoutable que parce qu'il est caché.

C'est un volume que tous doivent lire et relire, lecture dont le praticien sortira plus fort et mieux armé, contre un adversaire dont les attaques sont à la fois brutales, sournoises et souvent d'une si terrible gravité.

E. Monin, — *L'Hygiène de la Beauté*. 14e édition. Paris, O. Doin et fils, édit. 1911.

Faire l'éloge d'un volume qui atteint un pareil chiffre d'éditions peut passer pour superflu et surérogatoire. Il faut se borner à constater le succès. Mais il est facile de l'expliquer par les qualités bien connues de notre confrère Monin, son savoir, son style alerte, son remarquable talent de vulgarisation. Et puis apprendre aux femmes à être belles ou, tout au moins, plus belles encore, c'est courir à coup sûr vers la quatorzième édition... et au-delà.

A la cour du Grand Roi. — Paris. Emile-Paul, édit. 1912.

Faire des mémoires de Saint-Simon un extrait qui pût être mis dans toutes les mains, contenant les principales scènes du célèbre ouvrage et qui en gardât l'intérêt, tout en supprimant les innombrables pages illisibles pour les jeunes gens, tel est le but difficile que s'est proposé et qu'a pleinement atteint Mme la comtesse d'Arjuzon, qui dirige avec un tact si éclairé la nouvelle collection historique due à l'initiative intelligente de M. Emile-Paul. L'orner de figures bien choisies, bien présentées, qui doublent l'intérêt du livre aux yeux des jeunes lecteurs et lectrices, est une heureuse idée dont l'éditeur, lui aussi, doit être remercié et félicité.

Albert Savine. — *Le Maroc il y a cent ans* (*Souvenirs du chirurgien W. Lemperière*). Paris, Louis-Michaud, édit. — J. de Lecussan. — *Notre droit historique au Maroc*. Paris, H. Daragon, édit.

Un volume et une plaquette sur le Maroc, sujet à l'ordre du jour s'il en fut. Le premier nous montre le Maroc d'hier et nous fait pénétrer, à la suite d'un de nos vénérés ancêtres, dans l'intimité de la vie de ces populations qui, en un siècle, ont si peu changé, à tel point que bien des pages pourraient avoir été écrites ces derniers mois.

Une documentation iconographique curieuse complète le réel intérêt de ces mémoires et de cette véritable évocation.

La seconde nous fait voir notre action dans l'empire du Moghreb depuis plus de cinq siècles, alors que les premiers, nous débarquions sur ces rivages.

Des commentaires peu amènes sur les événements et les traités récents sont la conclusion de l'auteur et rattachent le passé à l'heure présente. H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Lépinois (S. E.), *Nicolas Houël*, étude de l'artiste, de l'écrivain, du savant et du philanthrope. Dijon, E. Jacquot, 1911.

Pr Régis, *Opiomanie et opiumisme*. Bordeaux, Gounouilhou, 9-11, rue Guiraude.

Finot (Jean), *Préjugés et problèmes des sexes*. Paris, F. Alcan. 1912.

Tissier (Paul) et Blondin (P.), *Traitement de la syphilis*, Paris, A. Maloine, éditeur, 1912.

Witkowski (Docteur G.-J.), *l'Art chrétien, ses licences*. Paris, J. Schemit, libraire, 1912.

Mann (G.-A.), *Le prêtre peut-il faire des miracles ?* Paris, G. A. Mann, éditeurs.

Courtepaille, *Anthologie hospitalière et latinesque*. Paris, chez Bichat, porte à droite.

Viaud-Bruand, *L'arbre de vie*. Paris, Figuière.

Noir (Dr Julien), *Conditions économiques de la vie du médecin français*. Daix frères, Clermont (Oise).

Carton (Dr Paul), *Les trois aliments meurtriers*. Paris, A. Maloine, éditeur (1 fr. 25) (1912).

Sanat (Jean), *De l'infanticide dans ses rapports avec les psychoses transitoires des femmes en couche*. Lyon, 23, rue Claudia, 1911.

Vermalle (Dr Paul), *L'Anthropométrie des dégénérés*. Lyon, Imprimerie A. Rey.

Gaubert (Léo), *Héloïse Bion* (roman). Paris, Bernard Grasset.

Foveau de Courmelles, *L'année électrique, électrothérapique et radiographique* (1911). Paris, Béranger.

Lambeau (Lucien), *Le Prieuré de la Madeleine de Traisnel (1653-1911)*. Paris, 1911.

Osmond et Provins, *La légende de Naundorff*. H. Daragon, Paris. 1912.

Lematte et Stassano, *Nouvelle méthode de séro-diagnostic des affections typhiques et paratyphiques avec des émulsions de bacilles tués par des rayons ultra-violets*. Clermont, Daix et Thiron, 1911.

Botte (Dr G.), *Le suicide dans l'armée*. Bordeaux, Imprimerie de l'Université (1911).

Bernheim (Dr Samuel), *Nouvelles recherches sur l'iodo-radiumthérapie dans la tuberculose*. Tours, E. Arrault, 1912.

Rouxeau (Alfred), *Laënnec avant 1806*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1912.

Brucker (Dr), *Aérothérapie*. Paris, Mercereau, 1909.

Farez (Dr Paul), *Un méryciste, avaleur de grenouilles*. Paris, A. Maloine, éditeur, 1912.

MONIN (Dr E.), *Les désordres nerveux et nutritifs*. Paris, O. Doin et fils, éditeurs.

MARSAN (Jules), *Gérard de Nerval : Correspondance 1830-1835*. Paris, Mercure de France.

RÉVILLET (Dr L.) (de Cannes), *La faculté d'abstraction et de distraction de Napoléon Ier*. Paris, Société d'imprimerie et de librairie, 1912.

CHARPENTIER (L.), *Restif de la Bretonne, son fétichisme*. Bordeaux, imprimerie A. Destout, 1912.

DELOCHE (Maximin), *La maison du cardinal de Richelieu*. Paris, H. Champion, 1912.

FLEURY (Maurice de), *Bréviaire de l'arthritique*. Paris, Félix Alcan.

PAYENNEVILLE (Dr J.), *Marat, spécialiste des maladies vénériennes*. Rouen, Lecerf fils, 1912.

WELLS (H.-G.), *Anne-Véronique*. Paris, Mercure de France.

MERKI (Charles), *La marquise de Verneuil et la mort d'Henri IV*. Paris, Plon-Nourrit, 1912.

DELORME-SIMON (Jules), *Plutôt souffrir*. Paris, Calmann-Lévy, 1912.

COCHERET (Dr Frédéric), *Estomac, intestin, peau, cuir chevelu*. Paris, A. Maloine.

PETIT (Dr Georges), *Les « Petit » médecins*. Nevers, imprimerie centrale Vincent, 1912.

WIGGISHOFF (J.-C.), *L'affaire Boccador-Chambiges*. Paris, Mâcon, Protat frères.

LÉVY (Dr I.-J.), *Maladies sociales*. Alexandrie, F. Mizrahi, 1912.

COLARD (Armand), *Léonard de Vinci et les sciences médicales*. Bruxelles, Weissenbruch.

HAMEL (Françoise), *Une grave question de l'éducation des jeunes filles : la chasteté*. Paris, Perrin et Cie.

PITON (Dr H.), *La culture de la santé*. Paris, J. Rousset, 1912.

PICQUÉ (Lucien), *Psychopathies et chirurgie*. Paris, Masson et Cie.

DELAUNAY (Dr Paul), *Vieux médecins sarthois*. Le Mans, A. de Saint-Denis, 1912.

REUTTER (Dr Louis), *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ*. Paris, Vigot frères.

BARDET (G.), *Formulaire des nouveaux remèdes* (21e édition). Paris, O. Doin, éditeurs, 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 14 15 Juillet 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Eugène CHASSAING

Lorsqu'en 1894 (bientôt vingt ans !), j'eus l'idée de fonder cette revue, destinée à étendre le domaine des connaissances du médecin, en agrandissant son horizon intellectuel, un des premiers à qui je fis part de mon projet fut mon très affectionné camarade Georges Prunier, qui s'empressait de le présenter à son beau-frère Eugène Chassaing, chef de l'importante maison dont tous nos confrères connaissent et apprécient l'honorable marque. Ainsi, et tout simplement, s'établirent des relations qui se sont poursuivies, de part et d'autre, avec une entière loyauté et sans qu'un nuage les ait jamais obscurcies.

La mort vient de brutalement dénouer un de ces liens : Eugène Chassaing s'est éteint dans sa soixante-dixième année.

C'est une grande intelligence et un cœur très bon qui ont sombré dans la nuit éternelle.

Qui l'avait approché, fût-ce dans une circonstance unique, conservait à jamais le souvenir de cette courtoisie, de cette aménité, de cette distinction, qui révélaient, à première impression, une forte et rare personnalité. Mais, ceux-là seuls qui vivaient à ses côtés ou qui entretenaient avec lui des relations suivies, ont pu

savourer le charme exquis de son commerce, apprécier la valeur et la qualité de ses bienfaits.

Il prenait manifestement plaisir à faire le bien. Quelle que fût l'œuvre charitable pour laquelle il fût sollicité, quelque infortune qu'on lui signalât, sa main était toujours prête à s'ouvrir, et avec quelle bonne grâce et aussi quelle discrétion délicate il savait dispenser ses générosités !

Si la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, Eugène Chassaing eut, incontestablement, la *manière :* on était doublement payé, et par le don que l'on recevait et par le sourire charmant dont il l'accompagnait.

Combien peu nombreux sont-ils ceux qui savent se faire pardonner les faveurs de la destinée ! Eugène Chassaing fut un de ces privilégiés du sort, qui se considèrent comme les dépositaires et les dispensateurs des biens qu'ils ont acquis par un labeur persévérant, et n'oublient jamais ce qu'ils doivent au concours de ceux, fût-ce les plus modestes, qu'ils ont associés à leur entreprise.

A voir la foule recueillie et douloureusement émue qui se pressait à ses obsèques, on mesurait l'étendue des regrets laissés par Eugène Chassaing. Mais si avec lui on a perdu un philanthrope généreux, un chef aimé, adoré, devrais-je dire, de tout son personnel. on se console à la pensée que la tradition qu'il a établie sera conservée et, quel que soit le chef désigné pour remplacer le regretté disparu, qu'il aura l'autorité, rehaussée de bonne grâce, qui a conquis à la maison Chassaing et Cie la faveur et l'estime du corps médical.

Docteur Cabanès.

Actualités rétrospectives

J.-J. Rousseau, jugé par Paul Bourget.

Le portrait mental de Rousseau a été fixé dans ses lignes profondes, avec une précision si justifiée qu'elle ne laisse plus de place au doute. Ce prétendu révélateur de la justice sociale, comme dit M. Viviani, fut un déséquilibré de la plus classique espèce.

L'Allemand Krœpelin a repris le mot grec de *paranoïa*, pour définir ce trouble initial des facultés qui confine au délire systématique. Il consiste à déformer sans cesse la réalité, si bien qu'aucune impression n'étant tout à fait exacte, aucune adaptation efficace n'est possible. Le paranoïaque, ainsi placé dans un univers auquel il ne peut pas accommoder son activité, devient, par définition, un persécuté persécuteur. Sa vision étant viciée par essence, ses actes ne sont qu'une suite d'erreurs et de douleurs. Il cherche la cause de ses déceptions constantes, non pas où elle est, dans son désaccord avec les nécessités ambiantes, mais où elle n'est pas, dans la volonté hostile des autres.

Le professeur Régis a défini ainsi ce *processus* morbide, dans son excellent *Traité de Psychiatrie* (1) :

> Les idées délirantes de persécution sont celles qui font croire aux malades qu'ils sont tracassés, calomniés, poursuivis, frustrés, dépouillés, en un mot attaqués dans leur bonheur, leurs intérêts, leur personne, leur santé, leur existence. Elles vont de la simple idée de défiance, de suspicion, jusqu'au thème délirant le plus net, le mieux organisé et le plus précis.

Toute l'existence intime de Rousseau est résumée dans ces quelques lignes, qui ne visent qu'un type schématique.

M. Régis s'est occupé ailleurs, et dans un mémoire plus spécial, de la manie de Jean-Jacques Rousseau. Il en a recherché l'étiologie. Le professeur Poncet, de Lyon, a étudié le même problème et proposé une autre hypothèse.

Les médecins peuvent différer d'opinion sur la lésion qui fut l'origine du désordre. Ils sont d'accord sur ce point qui seul importe : l'auteur des *Confessions* fut un malade mental et il le fut toute sa vie. C'est un malade mental que les pouvoirs publics se proposent d'honorer comme un des prophètes de la Révolution, le plus efficace peut-être. Ils n'aperçoivent pas qu'ils jugent ainsi la nature de ce mouvement. Ce véritable accès de psychose collective devait avoir pour initiateur un psychopathe caractérisé...

Comme tous les dégénérés de son espèce, Rousseau est à la fois un égoïste et un émotif. Il ne voit que lui, ne connaît que lui. Son

(1) Un vol., chez Doin, page 61 de l'édition de 1909.

« moi » hypertrophié ne lui permet pas de se représenter dans sa réalité concrète une autre créature que lui. Mais qui dit *égotiste* ne dit pas *égoïste*, au sens où le langage ordinaire prend ce terme.

Un égotiste peut être infiniment sensible, et Rousseau l'a été au plus haut degré. Seulement, c'est sensible, d'une sensibilité sans amour, sans tendresse, sans dévouement, celle des névropathes, chez lesquels une sécheresse de cœur littéralement monstrueuse s'associe à tous les spasmes de la constitution émotive : exaltations et dépressions soudaines, alternatives déconcertantes d'enthousiasme et de désenchantement.

Quand vous fermez les *Confessions*, pouvez-vous dire, d'un seul des personnages qui traversent ce livre, pourtant si passionné, que Rousseau l'ait vraiment aimé ? Non. Et pas un dont il n'ait plus ou moins souffert, à l'occasion duquel il ne se soit construit un drame imaginatif, quelquefois d'engouement, le plus souvent de défiance.

Le pathétique de ces pages est là, dans la plainte inconsciente et continue qui s'en dégage. La vie fait saigner cet homme par trop de plaies. Vous l'approchez, vous l'écoutez, vous le prenez en pitié. Il vous parle et c'est lui qui cherche à vous prendre dans sa logique de maniaque. Nous nous en défendons, parce que nous le savons ; ses contemporains l'ignoraient. Quelques-uns disaient bien : « C'est un fou ! » Quelle signification ce mot avait-il pour eux ? La plus indéterminée, la moins scientifique. Quant à établir un lien entre la valeur des idées d'un esprit et les tares de cet esprit ; quant à dire : un délirant ne peut produire qu'une systématisation délirante, comment eussent-ils franchi ce passage de l'effet à la cause, alors que la psychologie en était encore au tout premier stade de son développement ?

Suivez maintenant notre maniaque égotiste dans sa dialectique morbide, et voyez son étrange rapport avec certaines utopies de son temps. On a souvent cité le mot de Talleyrand : « Qui n'a pas vécu avant 89 n'a pas connu la douceur de vivre. » On n'en a pas assez souligné la vérité profonde. La France du XVIII[e] siècle était si heureuse, si comblée, — je parle dans ses classes hautes et moyennes, — qu'elle avait perdu la notion vraie de la société. Elle ne se rendait pas compte que notre civilisation est une conquête toujours continuée sur une barbarie toujours renaissante. Pour les Français d'alors, l'homme raisonnable était un fait de nature. Il naissait tel. Il n'était pas un résultat, mais une donnée première. Que cet homme raisonnable fût l'aboutissement d'une hérédité longuement élaborée, qu'il ne pût se maintenir tel qu'en fonction d'un milieu de mœurs, et que ce milieu lui-même fût un produit instable, une réussite fragile et précieuse à ménager, à ne pas modifier, sinon avec une extrême prudence, — où nos ancêtres d'avant la Terreur eussent-ils appris ces quelques vérités, élémentaires, croirait-on ? Elles supposent l'histoire, et cette science ne s'est, elle aussi, constituée que de nos jours. Gens du monde et philosophes ignoraient également, au XVIII[e] siècle, que la créature humaine fût condition-

née. Le problème politique et social qui nous apparaît, à nous, les élèves des Le Play, des Taine, des Fustel, comme la recherche de ces conditions, se posait pour eux avec une simplicité tout autre, comme une question abstraite de législation rationnelle. Un maniaque du type de Rousseau, pour qui la réalité n'est qu'un prétexte à de spécieuses et imprudentes constructions logiques, nous révèle aussitôt son mal par cette seule prétention. Cette extravagance n'étonnait pas ses contemporains. Ils ne s'étonnaient pas davantage de cette audace dans l'affirmation, où nous démêlons encore un des stigmates du candidat à l'aliénation. Ils ne discernaient pas non plus, dans l'homme sensible — comme on disait alors — de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, le névropathe irrémédiablement sec, implacablement personnel, en dépit de toute son éloquence et de toutes ses effusions. Cette crudité même et ce cynisme, qui tiennent du plébéien sans doute, mais encore plus de l'impulsif et de l'anormal, les intéressaient, les subjuguaient par le contraste avec l'atmosphère tout artificielle où ils se mouvaient. En faut-il plus pour expliquer l'équivoque extraordinaire, si logique pourtant, qui fit prendre par toute une époque un infirme moral, d'ailleurs artiste littéraire de premier ordre, pour le législateur de la Cité nouvelle, l'annonciateur de la justice et l'apôtre de l'avenir !

. . . .

En célébrant Jean-Jacques Rousseau, les politiciens qui se posent comme les derniers tenants du jacobinisme se croient habiles. Ils sentent la religion des faux dogmes de 89 s'en aller de toutes parts. Ils s'efforcent d'en restaurer la liturgie. Ils viennent, je le répète, de définir cette affreuse période de notre histoire, en lui reconnaissant, comme patron, un malheureux, atteint — c'est le diagnostic de la science actuelle — de « neurasthénie spasmodique obsédante (1) ». Traduisez ces trois mots dans leur réalité simple, vous avez la formule clinique de ce que M. Cabanès a si justement appelé la névrose révolutionnaire.

Neurasthénie, c'est l'excitabilité folle et qui a perdu tout contrôle d'elle-même : relisez les comptes rendus des séances de la Convention, ou le récit de la nuit du 4 Août.

Spasmodique, c'est la réaction violente et sauvagement animale de l'instinct qui frappe et qui tue avant que la conscience ait pu être avertie : relisez le détail du 14 Juillet et des massacres de Septembre.

Obsédant, c'est la hantise involontaire, anxieuse, irrésistible d'une phobie qui s'insinue dans toutes nos conceptions, pour les incliner dans une même direction de chimérique défense ; relisez les discours de Marat, de Robespierre et de Saint-Just ; rappelez-vous la loi des suspects et le Tribunal de Fouquier-Tinville.

Il y a dans Paris un certain nombre de locaux tout désignés

(1) Conclusion du professeur Régis, à la fin de sa brochure : *le Testament de J.-J. Rousseau.*

pour les cérémonies qui consacrent les anniversaires de cette sanglante tragi-comédie et ses protagonistes : ce sont les préaux de la Salpêtrière, de Bicêtre et de Sainte-Anne (1).

PAUL BOURGET, *de l'Académie française.*

Le squelette de Rousseau est-il incomplet ?

C'est ce que nous annonce, et il paraît parfaitement renseigné, un Rousseauphile de vieille date, M. PONSIN, le distingué conservateur du *Musée J.-J. Rousseau* à Montmorency. Mais laissons-lui la parole.

En 1897, le prince Constantin Radziwill, propriétaire du domaine d'Ermenonville, voulut faire restaurer le tombeau de J.-J. Rousseau, situé dans la célèbre petite île des Peupliers. Comme on ne pouvait faire ce travail sans démonter tout le sarcophage et mettre le caveau à découvert, le prince eut le bon esprit de convoquer, à Ermenonville, tous les rousseauphiles qu'il pouvait connaître, au moins de nom. Le 19 novembre, nous nous réunîmes donc une dizaine et partîmes anxieux, il faut le dire.

Le cénotaphe et les bas-reliefs de Lesueur étant déposés, nous vîmes un libage en pierre de roche, puis un massif en grès et mortier affleurant le niveau de l'eau, soit à 0 m. 70 en contre-bas du sol de l'île. Une équipe d'ouvriers pompait sans relâche, sous la direction de M. F. Bourgeois, architecte du prince, ce qui mit à découvert des dalles de grès de 0 m. 25, sous lesquelles était gravé : *Hic jacent ossa J.-J. Rousseau.* Ces dalles étant déposées, apparut alors le caveau, de dimensions ordinaires, en grès et mortier, avec un enduit de ciment de tuilots.

Le caveau était vide ! Une de ses extrémités avait été démolie pour le passage du cercueil, et Ginguené avait donc bien rempli la mission que la Convention lui avait confiée en 1794. Le cercueil avait été posé sur un grillage en longrines de chêne, qui pourrissaient là depuis seize ans ; mais, pour être convaincus qu'on ne l'avait pas enfoui plus profondément, il fut pratiqué une sonde de 1 m. 10 ; il n'y avait que de la tourbe. Ainsi s'évanouit la vieille légende de substitution si invétérée à Ermenonville et surtout à Montmorency, où on prétendait que le cortège, qui passa dans cette ville la nuit du 18 au 19 vendémiaire an III (9 octobre), ne nous avait ramené qu'une fausse bière remplie de cailloux.

. . . .

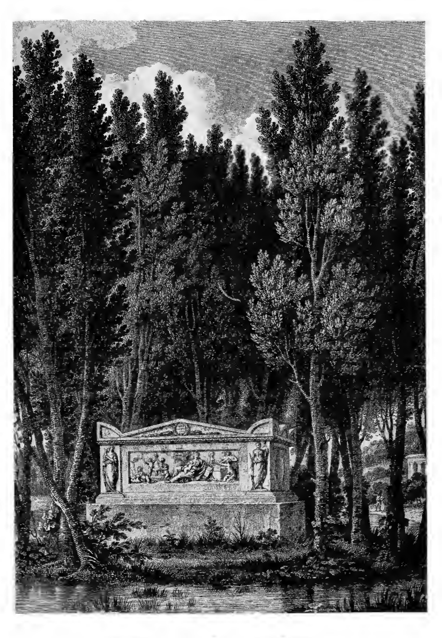
Nous quittâmes donc Ermenonville, après avoir consigné notre visite sur le registre du château. Il faisait un brouillard intense ; Hamel était rêveur et Grand-Carteret, plein de feu, ne cessait de dire : « Nous irons jusqu'au bout ! »

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique et ami de la vérité, nomma une commission, composée de MM. Ernest Hamel, Georges Berger, député ; Pascal, inspecteur général des bâtiments civils ; Le Deschault, architecte du Panthéon, et Grand-Carteret, à l'effet de faire ouvrir les cercueils de J.-J. Rousseau et de Voltaire, pour vérifier s'ils étaient vides.

Suivant la légende, et suivant Victor Hugo, les tombeaux avaient été profanés sous la Restauration ; l'architecte du Panthéon et le gardien-chef ne manquaient jamais de l'affirmer.

Un mois seulement après les recherches faites à Ermenonville, toutes les notabilités de Paris étaient convoquées au Panthéon, le 18 décembre 1897,

(1) *Revue critique des Idées et des Livres*, 1912, 641 et suiv.



TOMBEAU DE J.-J. ROUSSEAU, A ERMENONVILLE.

(D'après une estampe ancienne.)

par un simple *laissez-passer*, signé par J. Grand-Carteret. La foule était énorme et s'impatientait, car le commissaire du quartier prétendait n'être chargé d'aucune mission, et l'architecte n'avait pas eu la précaution de faire venir des ouvriers avec les étais indispensables. Enfin, tout s'arrangea, grâce à la fermeté d'Ernest Hamel et de Grand-Carteret.

Pendant que Berthelot, de l'Académie des sciences, et Jules Claretie, de l'Académie française, présidaient aux recherches dans le tombeau de Voltaire, j'aidai les ouvriers à étayer et soulever un peu le sarcophage de J.-J. Rousseau au moyen de bastings. Puis, en attendant les membres de la commission, je me couchai sur le sol, en allongeant le bras, mais ma main fut arrêtée par un très épais tapis de toiles d'araignées ; ayant alors enfoncé ma canne et sentant de la résistance, je me relevai en criant : « Il y est ! ». Comme on le pense, j'étais couvert de poussière, et Philippe Gille me nettoya comme il put ; il semble me rappeler qu'il se fit aider par le docteur Cabanès et Georges Cain, du musée Carnavalet.

Enfin, les ouvriers procèdent à l'ouverture du cercueil, qui se compose d'une épaisse bière en chêne insérée entre deux fortes enveloppes en plomb soudé. M. de Girardin avait bien fait de prendre ces précautions, puisque Jean-Jacques fut inhumé dans l'eau, comme je l'ai expliqué plus haut.

Le squelette était admirablement conservé, les bras croisés sur la poitrine et la tête légèrement inclinée à gauche ; seuls, les petits os des mains et des pieds étaient tombés dans le fond ; il manquait quelques dents, celles du fond étaient très cariées ; enfin, des poils de favoris adhéraient encore en assez grande quantité à la peau située sous les oreilles. Du linceul, il ne restait plus qu'un très fin réseau formant un quadrillage, qui tomba tout de suite en une invisible poussière. Le crâne avait été scié, pour l'autopsie, mais ne portait aucune trace de fracture ou de perforation : constatation fort importante.

Les nappes de plomb étant rabattues, le cercueil fut entouré avec un ruban de fil, sur lequel l'architecte du Panthéon apposa un sceau de cire avec la tête d'un boulon... tout simplement.

La commission se réunit alors dans une des salles du Panthéon, pour rédiger un procès-verbal, que signèrent tous les membres. Ce procès-verbal doit être déposé dans la bibliothèque Sainte-Geneviève ou de l'Arsenal.

Il faisait un froid horrible dans cette salle, où on n'avait certainement pas fait de feu depuis Soufflot ou Rondelet. Ernest Hamel fut très indisposé et mourut peu de temps après, le 7 janvier 1898.

Peu de temps après ces événements, je me trouvai avec un de nos bons amis, qui a joué un rôle très prépondérant pour les monuments élevés près du Panthéon, à Asnières, à Montmorency et à Ermenonville.

« Sur mon testament, me dit-il, je vous lègue, pour votre musée, un des os de la main droite provenant du squelette de celui qui écrivit l'*Emile*. » — « Mais, lui dis-je, vous savez bien que les reliques ne sont plus vénérées, même dans les églises. »

. . . .

Suivant un procès-verbal du 10 octobre, tenu secret, l'os qui avait été pieusement dérobé au Panthéon a été déposé non moins pieusement dans le piédestal du monument d'Ermenonville, inauguré avec solennité le 18 octobre 1908.

Et voilà pourquoi est incomplet le squelette de J.-J. Rousseau qui est au Panthéon.

J. PONSIN,
Conservateur du Musée J.-J. Rousseau, à Montmorency.

Echos de la « Chronique »

Fantaisies de millionnaires.

A propos du Dr baron de ROTHSCHILD, qui s'est offert le luxe de payer plus de 600.000 francs un pastel de La Tour, on a rappelé les fantaisies de cet autre multi-millionnaire, le duc de DEVONSHIRE, qui, dit-on, possédait dans son salon un cadre renfermant un billet de la Banque d'Angleterre de la valeur d'*un million*.

En réalité, il n'y a point de billets de banque valant un million. La vérité est que le duc de Devonshire désirait vivement, en 1847, un tableau de Raphaël, qui lui échappa pour aller à la *National Gallery ;* qu'il comptait sur sa possession à ce point que, dans un nouvel aménagement de son hôtel, il avait fait disposer une place pour recevoir le fameux tableau, — qui fut accroché ailleurs !

Le bruit courut alors que, dans son dépit, le duc avait fait encadrer la somme destinée au Raphaël en billets de banque, placés à côté les uns des autres, et formant un tableau — ou plutôt des gravures de grand prix.

En 1862, on attribuait au même duc de Devonshire l'offre de 25.000 francs, faite à Garibaldi pour la balle extraite de son pied.

Si Garibaldi avait dû se séparer de la balle d'Aspromonte, il est à croire qu'il l'aurait offerte plutôt à Nélaton, pour ses honoraires.

Un médecin, président du Conseil général de la Seine.

Le nouveau président du Conseil général de la Seine est notre sympathique confrère le Dr POIRIER de NARÇAY, entré à l'hôtel de ville en 1900.

Particularité notable, le Dr Poirier de Narçay est membre de la Société des Gens de Lettres, où il eut pour parrain le toujours regretté François Coppée, qui professait pour ses vers et ses romans la plus littéraire estime.

Monument au Dr Hamy.

Les Boulonnais ont célébré, le 30 juin, la mémoire d'un de leurs plus illustres compatriotes, le Dr E. HAMY, de son vivant, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, ethnographe et américaniste, mais qui s'était aussi beaucoup occupé d'histoire médicale.

Le monument élevé à sa mémoire se compose d'une stèle en granit, surmontée du buste du savant, œuvre du sculpteur Fagel.

Une femme, tenant dans ses mains un crâne humain et un compas, symbolise, paraît-il, l'anthropologie.

Héroïsme professionnel.

Le Dr BONJOUR, médecin de l'hospice de Saint-Florentin (Yonne),

qui contracta un phlegmon infectieux en donnant ses soins à un enfant atteint de scarlatine, compliquée d'angine diphtéritique, et ne put exercer sa profession pendant trois mois, vient de recevoir, sur le fonds Carnegie (*heroe's found*), une subvention (ou une médaille), destinée à récompenser son acte d'héroïsme professionnel. Nos félicitations sincères à notre confrère.

Congrès de monstres.

Il a dû se réunir, ce mois-ci, à Berlin, un congrès de « phénomènes de la foire ». On annonçait l'arrivée, dans la capitale allemande, de l'homme-tronc et de la femme à barbe ; de l'homme-caoutchouc et de la femme-torpille. Ces débris humains ne parlaient de rien moins que de se syndiquer ! Diminution de travail et augmentation de salaire, tels sont les deux articles principaux de leur cahier de revendications.

Seront-ils parvenus à s'entendre ? C'est ce que nous apprendront sans tarder, espérons-le, les gazetiers berlinois.

Voyage d'études.

Le voyage d'études de la IX[e] session de *l'Association internationale de perfectionnement scientifique* patronnée par le gouvernement français, est ainsi arrêté par le Conseil central :

Concentration le 8 août à Besançon. — Itinéraire : *Salzburg, le Königsee, les Salines de Berchtesgaden, Reichenhall, les Tauern, les Karawankes, la Wochein, les Grottes d'Adelsberg, Agram, le Danube, les passes de Kazan, les Portes de Fer, Bucarest, Constantinople* (Pera-Stamboul, Scutari, Sofia, Belgrade, *Fiume, Abbazia* (la Nice de l'Adriatique), *Trieste,* la presqu'île de *Miramare, Venise.*

Dislocation le 30 août à Aix-les-Bains.

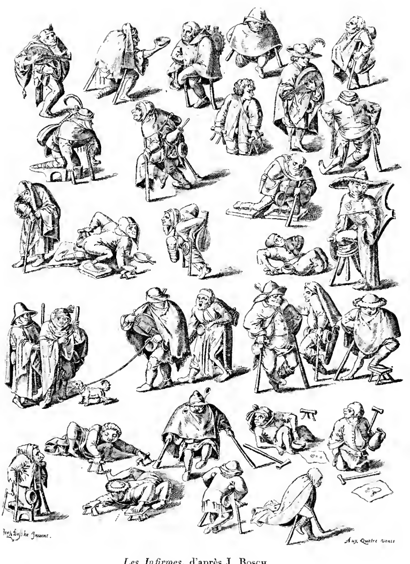
Il est nécessaire de s'inscrire *le plus rapidement possible.* Le voyage s'accomplira dans les meilleures conditions à tous les points de vue et sans aucun heurt, les sections de l'A. P. M., dans les Balkans et à Constantinople, ayant préparé l'organisation avec le plus grand soin.

Le programme illustré et détaillé et les conditions ont paru dans le numéro de juin de la revue de l'Association (envoi franco recommandé contre 0 fr. 60).

Pour tous renseignements, écrire au siège de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVI[e] ; ou s'y adresser directement *le mercredi et le samedi de 3 à 4 heures.*

Nouveaux journaux.

Bienvenue cordiale aux *Archives de Plasmologie générale,* dont le fondateur-administrateur est notre toujours vaillant confrère, le P[r] D[r] J. Félix. La revue, dont vient de paraître le premier fascicule, est éditée par la librairie Henri Lamertin, de Bruxelles.



Les Infirmes, d'après J. Bosch.

(Collection du Dr Cabanès.)

Trouvailles curieuses et documents inédits

Le tableau de « Napoléon blessé devant Ratisbonne » et la « lune de miel » de l'Empereur.

(Document inédit.)

Par M. le Dr MAX-BILLARD.

Une des toiles les plus connues, inspirées par les tragiques événements de cette courte, mais meurtrière campagne de 1809, est celle où GAUTHEROT (1), l'élève et l'ami de David, a représenté *Napoléon blessé devant Ratisbonne* (2), composition d'un effet théâtral très propre à frapper l'imagination populaire, cette olympienne image de l'Empereur, impassible au milieu de l'affliction générale, pendant que le chirurgien YVAN (3), à genoux sur le sol, panse le talon de l'auguste blessé, impatient de remonter en selle (4).

Rarement un tableau eut plus de reproductions que celui de GAUTHEROT ; burinistes, aquatintistes, lithographes, aquafortistes semblaient s'être donné le mot en 1810, époque où cette composition figura au Salon, pour traduire l'œuvre du peintre que David avait jeté, dès le commencement de la Révolution, dans de fâcheux écarts, qui fut l'un des fondateurs de la société des Jacobins d'Auxerre, qui ne fut pas étranger aux scènes sanglantes qui présidèrent à l'élection de Bourbotte, de Maure, de Turreau à la Convention et dans l'assemblée électorale de Sens, qui se réunit dans la journée du 13 vendémiaire aux terroristes pour défendre la Convention et fut atteint d'une balle sur la terrasse des Feuillants.

Ayant concouru, en 1798, pour le prix de Rome, avec un tableau représentant la *Condamnation* de Manlius, GAUTHEROT ne fut point admis. Le *Convoi d'Atala*, qu'il exposa en 1800, bien qu'inférieur à celui de Girodet, commença sa réputation.

Toujours est-il qu'en 1810 le tableau de *Napoléon blessé devant Ratisbonne* fut acquis par l'Empereur, pour figurer au musée du Louvre dans la galerie de Diane.

En 1810, tout paraissait achevé : la France était à ses genoux, l'Europe à ses pieds, les frontières de la patrie baignées par ces mers lointaines qui portaient les vaisseaux de Scipion, et par ces mers reculées que ne vit pas Germanicus. Le soldat couronné obtenait la seule chose qui lui manquait : la fille des Césars était la palme rem-

(1) GAUTHEROT *Claude* (1765-1825).

(2) Il y a quelques semaines, deux personnes se présentaient à l'hôtel des Invalides et demandaient à parler au gouverneur. Ils déclinèrent leurs noms et exposèrent leur généalogie : c'étaient les héritiers d'un des aides de camp de Napoléon, le commandant LAMEAU, qui se trouvait aux côtés de l'empereur quand, le 23 avril 1809, il fut atteint par un biscaïen. Il ramassa précieusement le morceau de fonte, le serra dans sa ceinture et le garda. A son lit de mort, il transmit la glorieuse relique à une de ses nièces, Mme Girard. Et c'étaient le fils et le gendre de cette dernière, MM. Girard et Leboury, qui venaient faire hommage au musée des Invalides du biscaïen de Ratisbonne, conservé dans le mobilier familial.

(3) Et non LARREY ou DESGENETTES, comme on l'écrit communément.

(4) On doit à GAUTHEROT un autre tableau *médical*, qu'il fut chargé de peindre pour la chapelle de Louis XVIII : *Saint Louis pansant les malades*.



Napoléon blessé devant Ratisbonne, d'après Gautherot.

(Musée de Versailles.)

portée de ses victoires. Le conquérant aux éperons roturiers confondait la dernière race avec la race des grands rois; le passé se réunissait à l'avenir.

On sait que ce fut une succession de lunes de miel, que l'empereur s'ingénia à être galant, empressé, à conquérir sa femme ; qu'il n'était pas de prévenances qu'il ne témoignât pour elle.

Sachant combien Marie-Louise était attachée à son père, rien ne lui coûte pour atténuer le souvenir des revers et des traités si funestes qu'il a fait subir à l'Autriche. Défense est faite par celui qui deux fois était entré à Vienne en conquérant, qui avait contraint la *Sacrée Majesté impériale* à venir à son bivouac mendier la paix, de « continuer les tableaux qui commémorent quelque épisode peu flatteur pour l'orgueil autrichien (1) ». Il commande même qu'on enlève tout ce qui est défaite de l'Autriche et, pour orner les appartements, « on en est réduit aux batailles d'Egypte et aux entrées à Berlin (2) ».

Au nombre des tableaux qui, dans la galerie de Diane, évoquaient le souvenir de toutes ses victoires, il y en avait un qui rappelait la prise de Ratisbonne, ceinte de vieilles murailles, enlevée d'assaut. Un de ses quartiers avait été incendié. Les Autrichiens avaient perdu beaucoup de monde, en essayant de le défendre; ils avaient laissé en se retirant plusieurs milliers de prisonniers. D'ailleurs, dans la toile de Gautherot, le nouveau César trouvait sans doute que l'idée dynastique était insuffisamment symbolisée dans cet appareil chirurgical et cette figure à l'accoutrement moderne.

Toujours est-il que le 10 décembre 1811, le duc de Frioul, Grand Maréchal du Palais, adressait cette lettre au duc de Cadore (3), ministre d'Etat, intendant des domaines de la couronne :

Monsieur le Duc,

Il y a dans la galerie de Diane du Palais des Tuileries un tableau de la dernière exposition, représentant l'empereur au moment où S. M. a été blessée devant Ratisbonne ; ce tableau placé là déplaît à S. M., *et elle désire qu'il soit changé le plus tôt possible. Il sera peut-être difficile d'en trouver un de pareille dimension dans le musée ; mais on pourrait en prendre un de ceux qui sont destinés à être copiés aux Gobelins de manière à opérer le changement que S. M. désire.*

Je vous prie, Monsieur le Duc, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Duc de Frioul.

Paris, le 10 décembre 1811 (4).

Ce qu'il y a de certain, c'est que le tableau de Gautherot disparut de la galerie de Diane et n'eut pas à offusquer plus longtemps les regards de l'impératrice.

Mais Napoléon avait beau pousser les prévenances à l'extrême, loin d'acquérir un allié dans le chef d'une monarchie altière, il

(1) F. Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, p. 209.
(2) Id., *loc. cit.*
(3) Champagny (Jean-Baptiste Nompère de), à qui l'on doit l'établissement des prix décennaux, le concours des antiquités nationales et la création de l'école des Chartes.
(4) Correspondance de Mgr le Grand Maréchal du Palais en 1811. (*Arch. nat.* O² 6).

s'était donné un ennemi et un ennemi d'autant plus dangereux qu'il était profondément humilié de l'union domestique à laquelle il s'était vu contraint par une suite non interrompue de désastres militaires.

Le grand empereur d'Occident, en épousant la fille de François Ier, oubliait qu'on avait demandé à Marie-Louise son avis pour la forme, que les archiduchesses n'ont d'opinion que celle de leur père, et que les rois n'ont point de parents.

L'embaumement du maréchal Lannes (1)

MINISTÈRE
DE
LA GUERRE
—
BUREAU
DES
Opérations militaires.

Rapport à S. M. l'Empereur et Roi (2)
Du 14 mai, an 1810.

Sire,

J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les corps du feu duc de Montebello et du général Saint-Hilaire étaient arrivés à Strasbourg sans que leur embaumement, commencé à l'armée par M. Larrey, eût été entièrement achevé.

D'après l'ordre de Votre Majesté, je pris des mesures pour que cette opération fût terminée ; et le Dr Fortin, pharmacien de la garde impériale, demeuré à Strasbourg, pour la conservation de ces corps, acheva l'embaumement du corps du feu duc de Montebello, d'après un procédé qui lui fut indiqué par M. Larrey lui-même.

J'apprends aujourd'hui par une lettre du maire de Strasbourg, que le corps du duc de Montebello, déposé dans un des caveaux de l'hôtel de ville, avait donné des signes manifestes de putréfaction, et qu'il était menacé d'une décomposition totale.

On a été obligé, en conséquence, de transporter sur-le-champ ces restes dans un nouveau cercueil de bois, auquel l'on a ajouté un autre en plomb, afin de prévenir, avec le danger des émanations, une dissolution prochaine, inévitable par une longue attente et dans la saison actuelle.

Il paraît que cet accident est dû à la tentative qui a été faite d'embaumer le corps du duc de Montebello, suivant un procédé nouveau dont l'effet n'a point répondu à ce qu'on s'en était promis ; car le corps du général de Saint-Hilaire, qui a été embaumé d'après les anciens procédés, est dans un état parfait de conservation.

Cet état de choses mettra Votre Majesté à portée de décider s'il n'y a pas lieu à renoncer à l'exécution de l'article du programme qui ordonne l'exposition aux Invalides, pendant trois jours, du corps du duc de Montebello...

Le ministre de la guerre,
Duc de Feltre.

---

(1) Il a été question à maintes reprises, dans la *Chronique*, de l'embaumement du maréchal Lannes : nous-même avons consacré quelques pages à l'événement, dans notre ouvrage : *Napoléon jugé par un Anglais ;* mais le Dr Billard nous apporte une contribution nouvelle qui, outre son intérêt propre, présente tout l'attrait de l'inédit.

(2) *Arch. Nat.* AFIV 1108.

Echos de Partout

La médecine au théâtre. — Le théâtre de l' « Œuvre » vient de donner une pièce dont le sujet, tout au moins, est intéressant pour le médecin ; il s'agit, en effet, de la psychologie du cardiaque.

La pièce, qui est la première œuvre dramatique de M. Maurice Prozor, s'intitule *Morituri* : l'action se passe à Royat, dans un hôtel où fréquentent plusieurs sortes de baigneurs. Les uns sont des cardiaques avancés, plus ou moins dyspnéiques et angineux, voire gâteux et traînés dans de petites voitures. D'autres sont de vagues artérioscléreux, proie toute désignée pour les électriciens, assez bien portants en somme, et qui représentent les cardiaques amateurs. Ce sont les malades de la première catégorie que l'auteur a surtout étudiés, et c'est à leurs souffrances physiques et morales qu'il a voulu nous intéresser.

(*Paris médical.*)

Aberrations esthétiques. — Ces aberrations attristantes sont nées de la poussée de snobisme qui, depuis plusieurs années, a mis à la mode les Primitifs.

On n'a pas pris garde que Hans Memmling, Lucas Cranach — pour ne citer que les moins « primitifs » — n'avaient que des notions anatomiques fort rudimentaires. Uniquement préoccupés d'interpréter l'âme calme et vertueuse, ils ont traduit la nature d'après leurs sensations personnelles. D'où ces fantaisies quasi caricaturales, ces extrémités trop longues sur des bustes trop courts, et inversement, ces détails de charpente qui ne sont pas « d'ensemble », ces déformations choquantes.

Il est temps que les femmes se décident à repousser avec horreur les modes directement issues de ces linéaments et dont elles sont actuellement les serves naïves. Qu'elles reviennent à l'esthétique des Grecs, « de ceux qui ont fait le plus beau rêve sur la terre », aux modèles de Praxitèle et de Scopas, hommages à l'éternelle beauté.

Tournez les yeux vers la divine Aphrodite.

(*Le Matin*, 20 juin.)

Les médecins dans l'antiquité égyptienne. — Ce n'est pas de nos jours seulement que certains malades sont venus en Egypte recouvrer la santé. Sharpe, dans son *History of Egypt*, rapporte que, dans l'antiquité, les médecins égyptiens jouissaient auprès des Romains d'une grande réputation. Les Romains riches venaient souvent à Alexandrie prendre leur avis.

Pline l'Ancien, qui parle de ce fait, marque cependant quelque

peu de scepticisme. Il pense que les invalides qui se rendaient en Egypte pour leur santé étaient plutôt guéris par leur voyage en mer que par les médecins à leur arrivée. On n'est pas plus ironiquement rosse...

L'un des médecins de Cicéron était un Egyptien.

Pline le Jeune, lui, n'avait rien trouvé de mieux pour payer son oculiste égyptien, Harpocrates, que de lui donner un rescrit de l'empereur le faisant citoyen romain. Mais la démarche était illégale et il fallut demander d'abord que le médecin fût nommé citoyen d'Alexandrie.

Il y a longtemps, comme on voit, que les gens en place paient leurs médecins avec des compliments et des honneurs.

(*Revue égyptienne*, 20 juin.)

A propos d'hygiène sanitaire. — Notre éminent collaborateur, le Pr Debove, nous fournit les renseignements suivants qu'il tient d'une notabilité de l'Amérique centrale.

Les travaux du canal de Panama seront bientôt terminés. Il est intéressant de constater, à la fin de cette œuvre gigantesque, que les médecins et les hygiénistes en sont les véritables auteurs. Durant l'entreprise française, les travaux furent rendus impossibles par des épidémies incessantes de paludisme et de fièvre jaune. Les hygiénistes américains commencèrent par dessécher les étangs et les lacs du centre, en vue d'obtenir la destruction des moustiques. Ces mesures d'hygiène réduisirent tout d'abord les cas de fièvre, puis les firent disparaître. De la sorte, les travaux revinrent à bien meilleur marché et l'entreprise put être conduite à bonne fin.

(*Journal des praticiens.*)

Les martyrs ignorés. — La ville de Conakry va prochainement inaugurer un monument bien modeste. Il s'élève en face de l'hôpital, et commémore la victoire, patiente autant que certaine, du jeune docteur breton Lemoal, sur la fièvre jaune.

Lemoal ? Qui connaît Lemoal ? On a bien entendu parler des médecins X..., Y... et Z..., de Cuba, d'Ismaïlia, de Rio-de-Janeiro, qui sont censés avoir vaincu, eux aussi, le terrible bacille.

Mais Lemoal, qui en a triomphé vraiment ; Lemoal, dont l'œuvre n'est connue que des savants ; Lemoal n'est pas populaire. Son nom ne dit rien aux foules.

Apprenons à qui l'ignore que ce fut grâce à lui que fut établie l'hygiène actuelle de notre Afrique occidentale ; qu'il mourut jeune, ayant accompli une tâche admirable, et dans des conditions encore entourées d'un mystère étrange.

(*Eclair*, 6 juillet 1912.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un pseudo-Louis XVII : Morin de Guérivière. — Je désire vivement avoir des renseignements précis sur un point particulier de l'histoire de la période révolutionnaire. Je ne saurais trouver un avis plus autorisé que le vôtre et, d'autre part, je vous connais assez obligeant pour excuser mon indiscrétion.

Voici, résumée, la question que je désire éclaircir.

Je me suis marié, le 5 octobre 1904, à M[lle] Noury de Mauny. Le père de ma femme avait été marié, en premières noces, avec M[lle] Morin de Guérivière, petite-fille d'un Morin de Guérivière qui a joué un certain rôle dans l'histoire de la mort de Louis XVII.

En effet, dans la succession de mon beau-père, nous avons recueilli, entre autres objets, le portrait de cet ancêtre. On dirait une sépia ; le dessin est signé : Auguste Flaméron et, au-dessous, il y a cette inscription :

A. E. Morin de Guérivière.
Arrêté le 14 juin 1795 à Thiers en Auvergne, pour le fils de Louis XVI soi-disant mort au Temple et en août 1833, détenu à la Force, pour la cause du duc de Normandie.

Je ne connais rien ou presque rien de la question Louis xviii, je n'ai pas eu à ma disposition les travaux écrits sur ce sujet, pas même le rapport de M. Boissy d'Anglas. Cependant, j'ai eu, un jour, entre les mains un livre ayant pour titre : *la Survivance du Roi-martyr*, par un ami de la vérité (Toulouse, L. Sistac et J. Boubée, libraires-éditeurs, 14, rue Saint-Étienne) et, à la page xxiii, j'ai noté :

M. Morin de Guérivière était alors âgé d'environ 10 ans, et voyageait sous la conduite de M. Ojardias, agent du prince de Condé. A Thiers (Puy-de-Dôme), il est arrêté comme étant le dauphin ; l'autorité locale dresse procès-verbal et le sieur Barge-Réal est constitué son gardien responsable. Quelques jours après, M. Ojardias ayant justifié de l'état civil de l'enfant, obtint sa mise en liberté et reçut à cet effet un acte dont voici la teneur :

Liberté — Justice
Du Puy, le 22 messidor an III.
Egalité — Humanité

J.-P. Chazal, représentant du peuple, délégué par la Convention nationale dans les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère, au procureur-syndic du district de Chiers.



— A. E. Morin de Guérivière —

Arrêté le 17 juin 1799 à Thiers en Auvergne,

pour le fils de Louis XVI se disant mort au temple

et en août 1833 détenu à La Force, pour la cause

du Duc de Normandie.

J'ai entendu Ojardias ; il a justifié de sa conduite ; le fait qui lui était imputé est faux. Je vous autorise à lever les ordres qui retenaient l'enfant dans la maison de Barge-Réal, ainsi que ceux qu'on aurait pu donner contre la liberté d'Ojardias.

Salut et fraternité,

Signé : J.-P. CHAZAL.

Certifié conforme :

Le procureur du district de Thiers,

Signé : BRUYÈRE-BARAUTE.

(Voir ce document dans la plaidoirie de J. FAVRE, page 236.)

A la page LXXXVIII du même livre, j'ai noté :

Dans une brochure intitulée « *Quelques souvenirs*, Paris, 1382 », Morin de Guérivière, un des meneurs de l'intrigue des faux dauphins, dit en parlant de cet acte : « J'ai fait enregistrer, en 1823, l'expédition originale de cet acte, et j'en ai fait faire une copie collationnée par M. Guiffrey et Esnée, notaires à Paris. »

L'épisode rappelé par l'inscription de mon portrait est donc connu ; il a dû être commenté et étudié, car il me semble assez important. Si on arrête, le 11 juillet, un enfant qu'on croit être le dauphin, c'est donc que ce dernier n'était pas mort le 8 juin, mais qu'il s'était évadé.

Je voudrais bien pouvoir rétablir l'incident d'une façon complète et précise et, dès à présent, bien des questions sont soulevées par les quelques lignes que je viens de vous transcrire.

Tout d'abord, pourquoi le jeune Morin de Guérivière a-t-il été arrêté ? Est-ce à cause de sa ressemblance avec Louis XVII ? C'est ce que j'ai entendu répéter par mon beau-père et la famille.

Est-ce à cause du nom de celui qui l'accompagnait ? Les époux Simon n'avaient-ils pas été aidés par un autre Ojardias, lors du déménagement au cours duquel ils auraient fait évader l'enfant royal ?

Qu'était, au juste, cet Ojardias qui accompagnait le jeune Morin de Guérivière, et que signifient ces mots : *agent du prince de Condé* ?

Pourquoi accompagnait-il le jeune de Guérivière et où allaient-ils ensemble ? Pourrait-on se procurer la brochure publiée par M. Morin de Guérivière en 1832 ? Je ne l'ai pas retrouvée dans la bibliothèque de mon beau-père ; mais il doit y avoir raconté l'affaire en détails. En tous cas, peut-être retrouverait-on, chez le titulaire actuel de l'étude indiquée, mention de l'acte enregistré.

Pourquoi l'auteur de la petite brochure appelle-t-il M. Morin de Guérivière « un des meneurs de l'intrigue des faux dauphins » ?

Quel rôle exact a-t-il joué ?

Pourquoi et comment M. Morin de Guérivière a-t-il été enfermé à la Force, pour la cause du duc de Normandie, ainsi que le dit l'inscription de notre portrait ?

En même temps que ce portrait, et venant de la même source, nous avons recueilli, dans la succession de mon beau-père :

1° Une petite table qu'il disait avoir appartenu à Marie-Antoinette ; 2° une petite boule de bois. creusée tout autour de petits trous circulaires peu profonds : dans chaque trou, est inscrite une lettre de l'alphabet.

J'ai entendu répéter bien souvent à mon beau-père, que ces objets lui venaient du comte de Guérivière, son beau-père, à lui ; que la boule servait à Louis XVII pour lui apprendre à lire, mais je n'ai pas d'autre précisions. Comment ces deux objets précieux étaient-ils en la possession de M. de Guérivière ; est-ce à la suite du rôle qu'il aurait joué dans l'affaire de Louis XVII ?

En parle-t-il dans sa brochure ? Je sais aussi qu'à un moment donné, on en avait offert une forte somme à mon beau-père qui avait refusé de s'en dessaisir.

Voilà bien des questions à résoudre. Sans doute, pourrez-vous me guider au milieu de ces difficultés ?

Dr Léon Cerf (*Angers*).

La folie du général Bertrand. — « J'ai toujours considéré, écrit le maréchal de Castellane, le général Bertrand, même du temps de l'Empereur, et malgré l'éloge qu'on en fait aujourd'hui, comme un courtisan doucereux et médiocre. Il avait dès lors d'étranges distractions. Mme de Castellane me mande de Paris à ce sujet :

« Ceux qui avaient toujours connu le général Bertrand pour un homme silencieux, modeste, réservé, s'inquiétaient de le voir, depuis quelque temps, bruyant, bavard, irascible, donnant enfin des signes non équivoques de quelque dérangement dans ses facultés mentales. Hier, la folie s'est déclarée, mais malheureusement c'est la tribune qu'il a choisie pour cet exploit. Il était question de la proposition de M. de Briqueville. Il demande la parole pour un fait personnel, il marmotte un préambule et puis dit qu'il faut éclairer la Chambre sur la différence qu'il y a entre dîner et coucher, qu'on peut dîner chez un proscrit, qu'on ne peut pas y coucher. A chaque fois qu'il revenait sur ces mots, il faisait un grand geste de son bras, tapait sur la tribune comme un sourd et faisait résonner les *r*.

« L'Assemblée s'étonne, puis s'égaye, lorsque le général Bertrand s'écrie qu'il requiert la peine de mort contre tous ceux qui coucheraient avec Charles X. Alors M. Laffitte, son ami, s'élance à la tribune et dit que la Chambre est satisfaite des explications de l'honorable général... mais lui ne veut pas descendre de la tribune, rudoie M. Laffitte, recommence ses explications sur la différence qu'il y a entre dîner et coucher, et cite à l'appui tous les proscrits depuis le cardinal d'York jusqu'à Bonaparte. Il paraît qu'il est complètement fou (1). »

A-t-on parlé ailleurs de cette algarade du brave général Bertrand ?

Dr E. Audard (*Paris*).

(1) *Journal du maréchal de Castellane*, II, 462 ; Paris, Plon, 1900.

Réponses

Arbres à clous et arbres-fétiches (XVI). — Le numéro du 15 juillet 1910 contenait un article concernant les *arbres à clous*, témoins d'une coutume ancienne, qu'on trouve en Belgique, et qui consiste à enfoncer des clous dans certains arbres, pour *y enclouer sa fièvre ou sa maladie, ou quelque mauvais sort qu'une sorcière vous aurait jeté.*

Dans ce même ordre d'idées, je trouve, signalé dans le livre de M. Chalon, intitulé les *Arbres remarquables de la Belgique*, 2e série, un tilleul à Ixelles, faubourg de Bruxelles, tilleul dit *l'Arbre béni.*

La rue de la Croix aboutit près d'un arbre célèbre, l'*Elterken* ou *Arbre béni*, déjà cité en 1227 et en 1300 et pour lequel le peuple avait autrefois une vénération toute particulière. Après la pluie, *on déposait sous son ombrage les enfants malades de la fièvre* ; les gouttes qui tombaient de ses feuilles *avaient, dit-on, la propriété de les guérir.*

Le mercredi des Rogations, le clergé de l'église Sainte-Gudule, après avoir rendu visite à la chapelle d'Ixelles, se rendait à l'*Elterken* (arbre béni).

On peut hardiment admettre que la vénération pour le tilleul de l'Elterken remonte au temps du paganisme ; sa situation isolée sur une hauteur, à proximité de la forêt de Sonna ou du Soleil (la forêt de Soigne) l'aura fait choisir par nos ancêtres pour être consacré au culte. (Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* ; Bruxelles, 1855, III, p. 283).

Cette méthode pour combattre la fièvre me semble être proche parente de nos méthodes hydrothérapiques actuelles, et même de l'enveloppement humide.

Dr G. Wets-Hecq (*Namur*).

— Parmi les arbres remarquables de la Belgique, 2e série, M. Chalon cite, outre l'arbre béni dont nous venons de parler, le chêne d'Erbaut. C'est un arbre fétiche, au sujet duquel M. Jean Houzeau de Lebraie a rédigé la curieuse notice suivante :

J'ai fait hier la connaissance d'un vieux chêne célèbre à Erbaut. (De la gare de Jurbise, une demi-heure de marche.) Il se nomme le chêne de Saint-Antoine et l'on vient de loin l'implorer. Tout auprès, il y a une petite chapelle contenant une statue de saint Antoine.

Voici la légende qui se rattache à l'arbre.

Il y a longtemps, le propriétaire de ce chêne, vénérable reste d'une forêt depuis longtemps disparue, donna l'ordre à ses serviteurs d'aller abattre l'arbre qui nuisait à la production de son champ. Les bûcherons partent, se mettent à l'ouvrage ; mais voici qu'à chaque coup de cognée, le maître sent pousser sur son corps une gourme, un bouton, un clou. Bientôt au supplice, il pense à son arbre, fait bien vite seller un cheval et envoie un serviteur arrêter le travail des bûcherons. Aussitôt ses douleurs diminuèrent, les clous séchèrent et disparurent.

La nouvelle se répandit rapidement et depuis l'on ne cesse de venir implorer l'arbre et de lui demander la guérison de clous, boutons, dartres, maladies de la peau.



Un chêne-fétiche.
(Document communiqué par le Dr G. Wets-Hucq).

Le tronc de l'arbre est *constellé de clous enfoncés* par ses fidèles adorateurs; des ex-voto de tous genres, mais consistant surtout en chiffons, coiffes d'enfants, foulards, lambeaux d'étoffes, ayant servi à panser les plaies purulentes, sont suspendus *au tronc et aux branches*.

A quelle époque remonte la légende? Je n'ai pu le savoir, mais elle semble antérieure au christianisme. Quant à l'arbre, je ne puis en déterminer l'âge. Il apparaît très vieux, caduc, décrépit. Il est bien probable que la légende est encore antérieure à sa naissance, et que plusieurs de ses aînés ont été adorés avant lui.

A quatre kilomètres à l'ouest du chêne d'Erbaut, il reste un vieux chêne perché au haut d'un talus, donnant lieu aux mêmes pratiques que celui d'Erbaut. Il sert de support matériel aux manifestations des mêmes croyances et donne lieu aux mêmes manifestations rituelles. C'est le chêne appelé *arbre à miel*.

Dans la partie nord-ouest de la vaste forêt de Mormal (France, département du Nord), il existe *un chêne cloué* servant aux mêmes rites religieux que ceux que nous venons d'énumérer. Cet arbre est jeune encore. C'est une institution récente, ayant eu lieu au cours du siècle dernier.

M. Jean Houzeau de Lebraie a recueilli de nouveaux détails concernant les chênes de Herchies :

Le chêne d'Herchies, surnommé l'arbre à miel, est mort. L'autre est à deux kilomètres environ du premier et se nomme le *Chêne de la folie*. Il est fort décrépit, mais vit encore.

Il y a *une distinction à faire entre celui d'Erbaut et les deux autres*, qui pourraient ne pas avoir la même origine religieuse. On me dit, en effet, *qu'ils* ne sont pas *cloués, au vrai sens* du mot, et que s'ils portent parfois des clous, ce n'est que pour attacher les ex-voto. Ceux-ci consistent surtout en linges, bandes ayant enveloppé des plaies, langes d'enfants et *spécialement sur le chêne de la Folie, en coiffes de femmes !*

D[r] G. Wets (*Namur*).

Les médecins, parrains de rues parisiennes (XIX). — Dans le curieux article paru dans la *Chronique médicale*, n° 11, 1[er] juin 1912, intitulé : « Des médecins, parrains de rues parisiennes », sous la signature de M. le D[r] M. Legendre, on lit : 4, rue Poulletier, de la Salle (François, Paul, Lyon) fonda trois hospices, et fit des recherches médicales (1719-1787).

Sans critiquer en rien, nous croyons que notre honoré confrère fait erreur.

L'île Saint-Louis actuelle, jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, était formée de deux parties : une grande, l'île de Notre-Dame, vers l'ouest; une autre bien plus restreinte, vers l'est, l'île aux Vaches, séparée de la première par un petit bras de la rivière. Ce bras fangeux fut comblé, lorsque l'on entreprit de construire des immeubles importants : une rue remplaça la rivière étroite et bourbeuse ; on lui donna le nom de l'un des premiers constructeurs dans l'île, Poulletier, plus exactement de Poulletier, qui était associé de Marie, parrain lui-même

du pont qui donne accès à la rive droite. Ce de Poulletier était, en outre, trésorier des Cent-Suisses.

Par corruption verbale, ce qui était fréquent alors que les plaques indicatrices étaient fort rares, cette rue porta successivement les noms de Poultier, Pouleltcrie, Poulletiere, Poultière, Florentine. On peut encore voir au n° 9 une plaque avec l'inscription : rue Poultier.

Le plan de Turgot (1734-1739), planche VI, porte rue Poultiere.

A l'époque où parut ce plan, le Dr Poulletier avait donc de 15 à 20 ans, étant né en 1719. Il eût fallu qu'il possédât une renommée bien extraordinaire pour, à cet âge et de son vivant, être gratifié du parrainage d'une voie publique.

Si nous consultons le plan de Gomboust (1653), planche II, nous rencontrons, sur l'emplacement de la rue actuelle, une voie dénommée rue Pouleltcrie.

Nous pensons donc qu'il y a confusion de la part de M. le Dr Legendre, à moins que les édiles n'aient mué ces divers noms anciens en celui que nous rencontrons de nos jours ; on agit de même à diverses époques pour un assez grand nombre de rues.

Rue d'Enfer, devenue Denfert-Rochereau ; rue de la Saunerie, dénaturée en rue de la Sonnerie (disparue) ; là étaient des greniers à sel ; rue du Pélican, qui, si l'on en croit les chroniques, se nommait... (jetons un voile sur cette dernière).

L'erreur de notre honoré confrère n'est pas grave, mais elle frappe tout de suite l'attention des curieux des choses du temps passé.

Dr L. Taurin (*Paris*).

Les circonstances de la mort du Dr Le Goff (XIX, 311). — J'ai connu Romain Le Goff ; une bonne amitié nous unissait.

En 1876, au cours de ma deuxième année d'études médicales, j'étais entré comme élève au Laboratoire d'histologie zoologique ; j'y devins bientôt préparateur particulier de Georges Pouchet, sous-directeur du laboratoire, le directeur nominal étant Charles Robin. Le préparateur en titre était F. Tourneux, depuis lors professeur d'histologie à Lille, puis à Toulouse.

Les élèves étaient peu nombreux, le laboratoire de Ranvier au Collège de France étant alors en pleine vogue. Parmi les plus réguliers, se trouvaient Mme Berladsky (de Sofia), Mme Dames (de Berlin), A. Lesur (de Port-Louis, île Maurice), F. Ledé (de Paris).

Notre modeste laboratoire occupait alors les deuxième et troisième étages d'une maison portant le n° 8 de la rue du Jardinet ; le rez-de-chaussée et le premier étage étaient occupés par un atelier de brochage. A cette époque, le philosophe Th. Ribot venait assidûment y étudier l'histologie du système nerveux, en même temps que le Norvégien Armauer Hansen, qui devait s'illustrer par la découverte du bacille de la lèpre, venait y faire ses premières études d'histologie. Parmi les élèves figuraient encore Le Goff et Ramo-

nat, qui étudiaient la structure des tendons et préparaient quelques autres travaux.

Le Dr Ramonat existe toujours ; il pourrait donner des renseignements précis sur son ancien collaborateur et ami. Il l'a connu avant la fatale transfusion, pour laquelle Le Goff avait offert son sang, avec une générosité et une confiance qui devaient lui coûter la vie.

Quand j'ai connu Le Goff, le mal avait commencé son œuvre lamentable. Le jeune aide-major, non encore docteur, sortait de l'hôpital du Val-de-Grâce, où il avait passé de longs mois. La tuberculose pulmonaire s'était déclarée ; il n'était pas guéri, loin de là, mais avait pu, par un effort d'énergie morale, recouvrer la liberté et reprendre le cours de ses travaux de laboratoire. C'était impressionnant au possible, de voir ce jeune homme généreux, ardent à l'étude, animé des plus nobles sentiments, chaque jour miné davantage par un mal implacable.

En août 1877, je partis pour les universités d'Autriche et d'Allemagne ; j'en revins un an plus tard, pour entrer en qualité de préparateur au laboratoire du professeur Paul Bert, à la Sorbonne. Le Goff vivait encore, mais quel changement il avait éprouvé pendant cette année de séparation !

On venait de fonder les Facultés de Bordeaux, Lille et Lyon ; il était question de réorganiser les Ecoles préparatoires de médecine, et celle d'Alger était comprise dans ce plan de réforme. Le doux climat de l'Algérie devait convenir à un tuberculeux ; aussi Robin demanda-t-il qu'il fût créé pour Le Goff, à Alger, un enseignement de l'histologie. En attendant les événements, Le Goff alla s'installer à Alger ; si j'ai bonne mémoire, c'est là qu'il est mort au commencement de 1880.

Bien loin de relâcher nos liens d'amitié, son éloignement ne fit que les rendre plus intimes ; les dernières lettres que je reçus de lui en sont la preuve ; elles portent les dates du 29 octobre et du 23 novembre 1879.

Paul Bert réunissait chez lui, tous les mercredis soir, ses amis et ses élèves. Je ne manquais pas ces réunions familiales, où régnait la plus franche cordialité. J'ai vu défiler dans le modeste appartement de la rue Guy de la Brosse toutes les illustrations de la science et de la politique : Gambetta, Spuller, Jules Ferry et tant d'autres. C'est là aussi que j'ai fait la connaissance du père de Le Goff.

C'était un petit vieillard sans barbe, à la voix éteinte ou enrouée; une auréole de longs cheveux blancs entourait sa tête et lui donnait un certain air de noblesse. Il vivait de sa plume et, si mes lointains souvenirs sont exacts, il publiait dans des journaux des Etats-Unis des articles sur la politique générale. Je le vois encore, apportant à Paul Bert un volume en langue anglaise, cartonné en bleu marine, qu'il venait de faire paraître.

Me sachant ami de son fils, M. Le Goff m'avait fait l'honneur de me présenter à sa femme. Mme Le Goff avait, dans les écoles de la ville de Paris, une fonction assez importante ; elle était quelque

chose comme inspectrice du travail manuel ou des écoles maternelles. Le ménage habitait avec ses deux fils, rue Monge, 29, à l'entresol ; la maison fait le coin de la rue du Cardinal-Lemoine. Le fils aîné était professeur au lycée Charlemagne.

Professeur Raphaël BLANCHARD.

Le prix d'un dîner fin sous Louis-Philippe (XIX, 311). — Dans un de ses écrits les moins connus et les plus amusants, *Histoire de mes bêtes*, Alexandre Dumas narre, avec la verve qu'on devine, comment certain dand tint et gagna le pari de dîner pour 500 francs, au *Café de Paris*. En quelle année, il ne le dit pas, mais ce ne pouvait être qu'avant 48, et le fait lui apparaît à lui-même tellement inouï qu'il se croit tenu de reproduire l'addition :

Huîtres d'Ostende, 24 douzaines	30 »
Soupe aux nids d'hirondelle	150 »
Bifteck aux pommes	2 »
Faisan truffé	40 »
Salmis d'ortolans	50 »
Asperges (on était en hiver)	15 »
Petits pois	12 »
Ananas	24 »
Fraises	20 »
Johannisberg, 1 bouteille	25 »
Bordeaux, grands crus, 2 bouteilles	50 »
Constance, 1/2 bouteille	40 »
Xérès retour de l'Inde, 1/2 bouteille	50 »
Café, liqueurs	1 50
Total	509.50

Encore, Dumas oublie-t-il un « ferra du lac de Genève », salmonide amené du lac dans son eau, et qui précéda le bifteck !

FAGUS (*Paris*).

Accouchements debout (XVII ; XVIII ; XIX, 280). — Le Dr KÉRAMBRUN (Guingamp) écrit :

« Si la délivrance ne se fait pas rapidement, on donne à la parturiente une bouteille vide et on lui recommande de souffler dedans de toutes ses forces : il est rare que ce remède ne réussisse pas, quelquefois même au delà des espérances, et *j'ai vu nombre d'inversions utérines* uniquement dues à ce procédé un peu primitif. »

Or, pour Ribemont-Dessaignes et Lepage, « on ne connaît guère plus de 228 observations (CRAMPTON) d'inversion survenue pendant la puerpéralité. Cet accident est donc *fort rare*. On en compterait en effet *un cas sur 180.000 à 200.000 accouchements.* »

Dans ces conditions, il nous paraît intéressant de demander au Dr Kérambrun si, dans les cas qu'il a observés, il s'agissait bien d'inversion proprement dite ; combien approximativement de faits de cette nature il peut bien avoir vus ; quels furent la thérapeutique mise en œuvre et les résultats obtenus ?

Dr AUDARD (*Paris*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BERNARD (Jean), *La vie de Paris*. Paris, A. Lemerre, éditeur (MDCCCCXII).

DUPRÉ (Dr S.-N.), *Les doctrines de F.-V. Raspail sur l'infection de l'organisme par les parasites, les ferments et les miasmes, exposés en vers*. Paris, Asselin et Houzeau, 1912.

BLANCHARD (R.), *Simon-Noël Dupré, 1814-1885*. Paris, Asselin et Houzeau, 1912.

PERGAUD (Louis), *De Goupil à Margot*. Paris, Mercure de France, 11e édition.

DETANNE (C.-M.), *Sourions*. Paris, E. Rey, 1911.

MONTALLIE (Rémy), *Les fous*. Paris, E. Figuière (MCMXII).

CHEVRAU (Dr Abbé), *Un grand chirurgien au XVIIe siècle ; Frère Côme*. Eure, Aquigny.

PHELIP (Gaston), *Voix d'Alsace et de Lorraine*. Paris, 40, rue de Seine.

FOVEAU DE COURMELLES (Dr), *La vivisection. — Erreurs et abus*. E. Basset, Paris (Ve), 1912.

PIÉPAPE (Général de), *Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle, les trois premiers descendants du grand Condé*. Paris, Plon-Nourrit et Cie (VIe), 1911.

MURAT (Dr L.), *Les merveilles du corps humain*. Paris, Pierre Tequi, 1912.

GOURDON (Dr J.), *Le traitement de la luxation congénitale de la hanche chez les sujets âgés*. Bordeaux, G. Delmas, 1911.

AMBROSINI (Jean), *Notice biographique sur la famille Sébillot* (1800-1912), Paris, E. Flammarion.

GUELPA (Dr), *L'acidose diabétique*. Clermont (Oise), Daix et Thiron, 1911.

LÉVY (Dr P.-Emile), *Psychothérapie et traitement général dans la sciatique*. Poitiers, M. Bousrez, imprimeur, 1912.

BRISARD (Dr Charles), *Un voyage au Sahara, d'Alger à Fort-Mac-Mahon*. La Chapelle-Montligeon (Orne), imprimerie de Montligeon, 1912.

ANTON HOESSLI, *Geschichte und Stammbaum der Bluter von Tenna*. Basel, Universitäts-Buchdruckerei, 1885.

MARIEL (Jean), *L'œuvre de Jean Lahor*. Niort, imprimerie G. Clouzot.

MICLESCO (Dr J.), *Ecce Mulier ou l'éternelle blessée*. Paris, G. Ficker, 1911, tome I (3 fr. 50),

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 15 1er Août 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA VIE DES SEINS

L'excrétion lactée dans l'Art,

(*Suite*) (1)

par M. le Dr Edouard Pluyette,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.

Autour de ces sujets principaux, gravite une foule de personnages accessoires. A la droite du tableau, deux jeunes enfants, servant de canéphores, portent sur leur tête une corbeille de raisins ; à gauche, deux adultes : l'un, ayant l'aspect et le costume d'un Arabe, retient le jeune homme par les vêtements; l'autre, couronné de feuillages, tient dans sa main une coupe pleine de raisins, dont le jus se renverse sur le vaincu. Au second plan, un faune aux oreilles allongées, la tête ceinte de feuilles de vigne; plus loin, deux colombes, emblèmes de l'Amour ; au milieu et au fond, un homme avec la faulx, emblème de la Mort.

Que représente un tel sujet ? S'agit-il d'une scène mythologique ? C'est possible, mais nous ne connaissons rien qui puisse s'y rapporter. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une fin de bacchanale, puisque nous y trouvons mêlés les attributs divers de Bacchus, de l'Amour et de la Mort ?

Grisée par les vapeurs du vin, la jeune femme poursuit son adorateur et lui jette au visage le trop-plein de son sein ; l'homme lui-même, peu solide après tant de libations, perd l'équilibre et tombe à la renverse.

Dans les *Seins à l'Eglise*, de Witkowski (p. 233), on trouve une gravure qui a un air de parenté avec la toile de Van Veen. Et, en effet, un examen plus prolongé ne tarde pas à démontrer que c'est le même tableau, avec de nombreuses modifications. « C'est, dit Witkowski, une ancienne estampe anonyme, avec cette légende : *Sur un libertin, Vénus, accompagnée d'Eros, arrose de son lait Bacchus, sans doute protégé par Minerve.* Nous ne savons à quel épisode cette estampe se rattache. »

La femme — Vénus si l'on veut — est d'abord beaucoup plus inclinée ; sa tête, son cou, sa poitrine, sont plus penchés en avant ; elle se précipite vrai-

(1) Voir la *Chronique* des 1er février, 1er mars, 15 avril, 15 mai et 1er juillet 1912.

ment sur l'homme, — Bacchus si l'on veut. Comme conséquence forcée de cette attitude, le bras droit est plus déjeté en arrière ; la coiffure est légèrement modifiée et l'air de jeunesse — *Jugend* — fait surtout défaut. Le jet de lait est, par contre, bien plus net.

La pose renversée du jeune homme est la même, mais sa chevelure est frisotée ; il n'a plus ce caractère de jeunesse qui semble bien la dominante



(Fig. 25.)
OTTO VAN VEEN. — *Jeunesse.*

dans l'esprit de Van Veen ; il tient de plus dans sa main droite un long bâton, hampe de lance ou de drapeau, qui fait défaut dans le tableau de Cologne.

Minerve est encore plus dissemblable : son casque est ailé en arrière ; sa cuirasse est décolletée en pointe, en avant et non en cercle ; enfin, son bras droit soutient un bouclier orné d'une tête de Méduse. C'est sur le bord de ce bouclier que vient s'éclabousser le jet laiteux de la femme.

Les deux Amours canéphores font défaut ; par contre, la perspective du

fond est remplie par une vallée, et des anges, porteurs de couronnes, descendent de la nue ; l'homme à la faulx porte sa tête très inclinée sur le côté.

Ces variantes sont effectivement très caractéristiques et modificatrices, mais elles n'apportent aucune clarté au sujet et ne donnent point la clef de l'énigme. Peut-être, parmi les lecteurs d'élite qui constituent la clientèle de la *Chronique médicale*, s'en trouvera-t-il un pour solutionner ce problème ; nous lui en serons reconnaissant.

Après le maître, l'élève ; après Otto Van Veen, Pierre-Paul Rubens. Lui ! encore lui !! toujours lui !!! Dans l'admirable tableau de la galerie du marquis de Stafford, *la Paix et la Guerre*, qu'on désigne aussi quelquefois sous le nom de *la Famille de Rubens*, l'allégorie est plus transparente, mais pour la bien comprendre il faut se remémorer la vie de ce grand peintre.

Ses relations artistiques avec Buckingham le firent choisir par les Provinces-Unies, pour aller, comme ambassadeur à Londres, négocier les conditions de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Et voilà Rubens discutant les intérêts divers de Charles Ier, de Louis XIII, de Philippe IV, et causant diplomatiquement avec le comte d'Olivarez et le cardinal de Richelieu !

Quoiqu'il en soit, préoccupé de sa mission, Rubens voulut, avant son départ, opposer, du moins sur la toile, les horreurs de la guerre aux bienfaits de la paix, et du même coup immortaliser une fois de plus Isabelle Brant, ses enfants et lui-même (fig. 26).

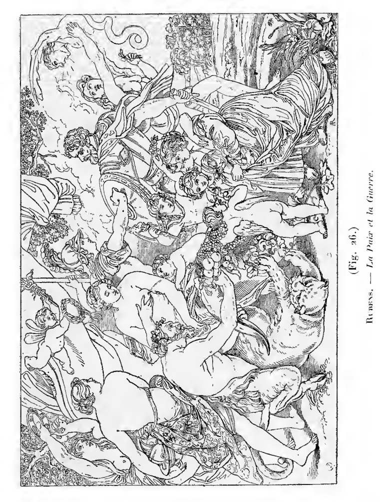
Rubens s'est représenté en chevalier ceint de la cuirasse, tenant le glaive dans la main droite et le bouclier dans la main gauche. Sur le point de partir, stimulé par les furies guerrières, il se retourne une dernière fois et jette un regard de regret sur les joies familiales et pacifiques qu'il abandonne.

Trois personnages symbolisent la guerre : une superbe Bellone, qui semble le chasser, en repoussant son bouclier ; une jeune Furie, qui l'incite par ses appels belliqueux ; enfin, un monstre chimérique, ayant le buste d'une femme, des ailes en guise de bras, un corps de serpent en place de tronc, et dont la bouche vomit la flamme et la fumée.

La Paix est plus largement représentée par le foyer domestique d'abord, et par de multiples attributs ensuite. C'est d'abord Isabelle Brant, — ce n'est que l'année suivante que Rubens épousera Hélène Fourment, — qui trône au milieu du tableau, tandis qu'un jeune Amour vient la couronner pour sa fécondité. L'artiste l'a vêtue du costume d'Eve avant le péché, pour repaître encore ses yeux aussi épris d'amour que d'esthétique. Elle presse avec douceur son sein charmant et le lait qui s'en échappe vient frôler les lèvres de son Benjamin. Les autres enfants, groupés avec un art exquis, restent émerveillés devant les produits de Pomone et de Flore, qui débordent d'une corne d'abondance.

Ceux-ci leur sont présentés par un vieux Faune aux oreilles anguleuses, au nez busqué, à la lèvre lippue, qui a troqué sa lascivité et son indolence

pour la plus servile soumission. Entre ces personnages, un tigre, devenu agneau, se roule sur le sol et, avec une grâce toute féline, s'amuse à effeuiller des fleurs. Plus loin, une fille à la puissante carrure, étalant un de ces dos charnus que l'artiste aime à modeler, apporte dans cet Eden terrestre une coupe remplie de bijoux et d'objets précieux.



(Fig. 26.)

RUBENS. — *La Paix et la Guerre.*

Mais Rubens n'oublie pas qu'il est l'envoyé de Philippe IV, et, dans l'angle gauche de la toile, il a campé une danseuse espagnole, qui chante en s'accompagnant, aux accords nationaux du tambour de basque et des castagnettes.

L'allégorie est encore plus compréhensible dans cette vieille peinture que Witkowski a dénichée à Vienne, sans nous préciser

l'endroit, et qu'il a reproduite dans les *Seins à l'église* (p. 259). C'est une divinité présidant à l'union des deux époux. D'après notre confrère, c'est Cybèle unissant un jeune souverain catholique, hongrois ou polonais, à une princesse levantine ; ce serait une allégorie célébrant l'alliance de la croix et du croissant.

Le jeune homme a la physionomie assez inexpressive ; sa tête est coiffée d'une couronne seigneuriale, surmontée d'une croix ; l'ensemble du corps est un peu gros et courtaud, un manteau tombe de ses épaules jusqu'à terre, et il tient un sceptre dans sa main gauche. C'est, évidemment, un seigneur chrétien.

La jeune fille a un air plus décidé, et c'est bien volontairement qu'elle met sa main dans celle de son futur époux ; sa chevelure flottant au vent est surmontée d'un croissant, emblème de sa race et de sa religion ; sa robe, largement ouverte, découvre sa poitrine et elle tient une clef provinciale dans sa main gauche.

La divinité qui va les unir est entre eux deux ; est-ce Cybèle ? La couronne murale qui orne sa tête a, en effet, été souvent attribuée à cette déesse, et une étoile d'où partent des rayons brille au-dessus d'elle. Son corps est entièrement nu, sauf un lambeau d'étoffe qui voile le bassin à la manière d'un pagne.

Deux particularités nous intéressent dans cette peinture : ce sont d'abord les trois mamelles que présente cette femme ; la troisième est médiane et se trouve placée au-dessus des deux autres. C'est, ensuite, son geste bénisseur, qui est essentiellement féminin ; sa main gauche, en effet, presse sa mamelle gauche et la fait gicler, de façon que son jet de lait vienne frapper le sein de la jeune fille pour lui imposer la fécondité.

Nous pourrions encore signaler, dans le genre allégorique, la toile que Victor Koos a exposée au Salon de 1902 : *Non omnis moriar*. C'est une mère faisant jaillir son lait dans la bouche d'un enfant, pendant que deux autres se disputent pour avoir cette gourmandise.

CHAPITRE IV

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS LA NUMISMATIQUE.

La numismatique est un art plastique, qui tient à la fois de la statuaire et du dessin. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez elle de nombreuses productions — qu'on me pardonne le néologisme — galactoboles. La raison principale de cette rareté, c'est qu'à l'origine et pendant de nombreuses années, les médailleurs se sont limités à l'effigie des dieux et des monarques ; ce n'est que beaucoup plus tard que leur burin est descendu des lignes du cou à celles de la gorge et même beaucoup plus bas. Aussi, nous estimons-nous heureux d'avoir pu en recueillir deux cas.

(La fin au prochain numéro.)

La Médecine dans l'Histoire

Comment les femmes de Bonifacio (Corse), pendant le siège de cette ville (13 août 1420-2 janvier 1421), par Alphonse V, roi d'Aragon, soutinrent *avec leur lait* les forces des combattants et contribuèrent à sauver la ville,

Par M. le Dr A. Bartet.

Rien de banal dans l'histoire de ce pays si pittoresque et encore si particulier au xxe siècle (par quelques-unes de ses mœurs, persistance de celles du moyen âge) qu'est l'île de Corse, notre grand département méditerranéen : entre autres choses, on trouve dans son passé une longue série de faits militaires et héroïques des plus intéressants à lire et à commenter.

Le Corse a toujours été et est encore plus soldat que cultivateur. Il aime les armes, plus pour la gloire qu'elles rapportent que pour le profit qu'il en tire : parce qu'il est amoureux d'honneur et de domination et qu'elles peuvent être l'instrument de ce double but, et aussi. parce que, sans elles, on ne peut conserver la *liberté*, qui est un de ses rêves et son principal idéal.

Cette liberté, que le geste si plein d'à-propos de la Révolution française à ses débuts sut lui accorder, en faisant de son pays une partie intégrante du sol français, le Corse l'avait vainement cherchée de tout temps. De là, l'histoire si tourmentée de l'île, tour à tour en lutte contre les Romains, les Carthaginois, les Sarrasins, les Pisans, les Génois, et malheureusement aussi en proie bien souvent aux divisions intestines, à la guerre civile. Il fallut le rattachement de l'île à la France, pour, du même coup, apaiser ce malheureux pays et lui faire connaître plus longtemps qu'il ne les avait jamais éprouvés, jadis, les bienfaits de la paix.

Et je ne parle pas, évidemment, du lien moral le plus puissant qui, plus que tout autre, attachera à jamais la Corse à la France, je veux dire le fait d'avoir donné naissance à l'un des plus grands hommes des temps modernes, à celui qui sera toujours considéré comme le génie de la guerre, et qui, quel que soit le jugement que l'on pourra porter sur son compte, n'en restera pas moins, ne serait-ce que par ses qualités civiles, l'empereur Napoléon le Grand.

On est donc frappé, en parcourant l'histoire de la Corse, de trouver, presque à chaque page, des traces de son belliqueux passé et de rencontrer les noms de ses hommes célèbres : Sampiero-Corso, Gaffori, Paoli, etc..., pour ne citer que les principaux.

En feuilletant le *Guide de l'île de Corse*, par Marcaggi, ouvrage que l'on trouve couramment dans le commerce, j'ai été attiré, à la lecture d'un chapitre concernant Bonifacio, par un épisode que j'ai cru de nature à pouvoir intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*. Cet épisode ne se trouve mentionné, évidemment, dans ce livre, qu'en deux ou trois lignes, et il m'a frappé si fort que je me suis, d'abord, demandé s'il ne s'agissait pas là d'un roman et que j'ai voulu ensuite remonter à ses sources mêmes, pour en contrôler la véracité. Or, on le trouve décrit effectivement dans une chronique du XVI[e] siècle, considérée comme l'un des ouvrages les plus précieux et les plus consciencieux qui aient été écrits sur la Corse.

L'ouvrage est intitulé : *Petri Cyrnœi clerici Aleriensis de rebus Corsicis. Libri Quatuor*, c'est-à-dire : Chronique corse de Pietro Cyrnœo [traduite en français par l'abbé Letteron, professeur au lycée de Bastia]. (Bastia, imprimerie Veuve Ollagnier, 1884.)

C'est dans les deuxième et troisième livres de cette chronique que Pietro Cyrnœo raconte, en quatre-vingts pages (p. 134-214), le siège de Bonifacio, resté célèbre dans les annales de son pays.

D'aucuns trouveront ce récit un peu long ; je n'y contredis pas ; mais il n'est pas fatigant à lire. Il est écrit avec sincérité et est des plus intéressants, tant au point de vue de l'art de la guerre que par les détails de toute sorte qu'il contient.

J'en ai extrait les passages les plus saillants, susceptibles de nous intéresser, en y joignant, à l'appui des points principaux, le texte latin.

1° *Page 148* : « On dit que, pour donner le change, les assiégés, du haut « des murs, jetèrent sur plusieurs points du pain dans les postes ennemis, « et envoyèrent au roi un fromage frais, fait avec du lait de femme (*et caseus « recens, ex mulierum lacte coagulatus, Regi dono missus esse*) » ;

2° *Page 164* : « Les femmes de Bonifacio, donnant un exemple sublime « de charité, nourrirent de leur lait leurs parents, leurs frères, leurs pro- « ches, leurs enfants et leurs voisins. Il n'y eut pas un Bonifacien qui, « pendant ce siège, ne suçât les mamelles de quelque femme. (*Lac enim « suum sponte parentibus, fratribus, liberis, consanguineis, et vicinis Bonifa- « cienses mulieris pientissimæ prœbuerunt ; nemo enim fuit Bonifacii qui non « suxerit mammas alicujus mulieris ea in obsidione* ».

. . . .

Les Bonifaciens étant décimés par la famine et par l'ennemi, et ne voulant toujours pas se rendre, envoyèrent aux Génois (alors leurs alliés) une députation pour leur demander secours. Ces députés gagnèrent Gênes sur un brigantin, qu'ils durent descendre du haut des falaises crayeuses de 60 mètres de hauteur, qui surplombent le détroit de Bonifacio du côté de la Sardaigne et qui donnent à la ville son aspect si impressionnant (on se demande comment elle ne s'écroule pas dans les flots), si étrange et si unique en Europe.

Ces députés étaient au nombre de vingt-quatre. La ville était si réduite en vivres, qu'ils n'en emportèrent pas et ne purent s'en

procurer qu'à leur première relâche, *Palo*, dans la nuit qui suivit leur départ. D'ici là, ils ne furent soutenus que de la façon rapportée par Pietro Cyrnœo.

« 3° *Page 166 :* « Les femmes s'étaient disputé l'honneur de soutenir avec « leur lait les forces de l'équipage, car il n'avait pu emporter aucune pro- « vision. (*Mulieres certatim eos lactavere, nihil enim cibi secum detulerant*) ».

. . . .

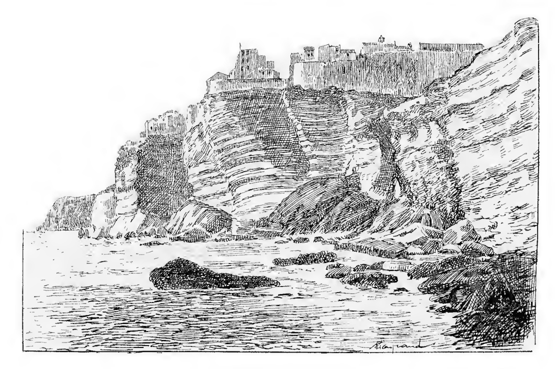
Les Génois répondirent à l'appel des Bonifaciens par l'envoi d'une petite flotte qui, après quelque hésitation, due à la disproportion de ses forces avec celles du roi d'Aragon, se décida cependant à l'attaque. Les Génois parvinrent à forcer l'entrée du port, malgré une estacade, et purent ravitailler leurs alliés en vivres et en munitions. Pour reprendre la mer, ils durent rompre la ligne des vaisseaux aragonnais, en se faisant précéder d'un *brûlot*, et parvinrent à sortir du port à la faveur du trouble et de la confusion qui résultèrent de cette manœuvre hardie et encore peu usitée à l'époque, si l'on en croit Pietro Cyrnœo : « ... Ils recoururent à un engin nouveau et inconnu jusqu'alors, pour s'ouvrir un passage à travers les ennemis. Ils prennent une barque vermoulue et la remplissent de bois sec, sur laquelle ils jettent de la poix et du soufre broyé, en grande quantité ; ils y font monter quelques soldats pour manœuvrer les voiles et le gouvernail à travers les sinuosités du canal, et attachent à la poupe un esquif, afin qu'au moment du danger, les soldats puissent s'y réfugier et gagner les vaisseaux génois... Lorsque la barque se fut rapprochée des ennemis, les soldats jetèrent sur le soufre des matières enflammées et sautèrent dans l'esquif. Presque aussitôt le vaisseau était en feu et vomissait de tous côtés de longues flammes ; les voiles flambaient, mais la barque, obéissant à l'impulsion reçue, continuait d'avancer. Les Aragonnais, affolés, confondent leurs rangs, se dispersent et gagnent le point du rivage où ils croient trouver le plus de sûreté. »

Quelque temps après, le roi d'Aragon, découragé et comprenant qu'il ne pourrait jamais s'emparer d'une ville si bien défendue par sa position et par le courage de ses habitants, se décida à en lever le siège.

. . . .

Il faut ajouter que les femmes de Bonifacio ne se bornèrent pas à nourrir occasionnellement les hommes de leur lait, à certains moments. Très souvent, en lisant le récit de ce siège, on les trouve sur la brèche, apportant de la terre et des pierres pour réparer les murs, *se battant elles-mêmes, emportant les blessés et les soignant.* Voici quelques lignes ayant trait aux secours chirurgicaux que reçurent les éclopés pendant le siège :

4° *Page 152 :* « L'emploi du *mille-feuilles* leur rendit les plus grands « services ; il n'y avait pas de blessure que cette plante trempée dans l'huile



LES FALAISES DE BONIFACIO.

« ne cicatrisât en moins de cinq jours. Les magistrats avaient décidé que « les soins des médicaments et les remèdes seraient donnés gratuitement ; ils « devaient être mis à la charge de la ville, ainsi que la sépulture de ceux « qui auraient succombé en défendant la liberté. »

Les détails fournis par Pietro Cyrnœo sur le siège de Bonifacio devaient lui avoir été fournis en grande partie par son grand-père maternel, Guaracco Serto, qui, dit-il, page 166, « accorda aux Bonifaciens (députés à Gênes pour chercher du renfort) une généreuse hospitalité et leur donna tous les soins que réclamait leur état (1) ». C'est donc de leur bouche que son grand-père apprit la conduite des Bonifaciennes ayant tenu à les nourrir de leur lait.

En admettant que, emporté par un peu d'orgueil, Pietro *ait grossi un peu les faits, il n'en reste pas moins très vraisemblable que ceux-ci contiennent une part de vérité,* et c'est pourquoi il m'a semblé intéressant de raconter ici ce geste digne de l'antique et qu'à l'occasion les femmes de Lacédémone et de Rome n'auraient pas désavoué. Il est possible qu'en parcourant l'histoire de tous les grands peuples, on y trouve des exemples analogues.....

Quelques lignes, en terminant, sur l'intéressant auteur de cette chronique.

Il naquit le 13 novembre 1447 à *Felee d'Alesani*, dans le diocèse d'*Aleria* (qui n'existe plus aujourd'hui). Son nom, comme cela est très fréquent en Corse, était celui de son village, mais lui-même ne s'appelle que Pietro et ne parle toujours de lui qu'à la troisième personne. Il joignit cependant à son nom de Pietro l'épithète de *Cyrnœo* (le Corse, du grec *Cyrnos*, ancienne dénomination de l'île).

Ayant perdu son père de bonne heure, il eut une enfance pleine de vicissitudes. Etant passé en Italie, il s'y fit ordonner prêtre.

Désireux de revoir sa mère, il revint en Corse, pour y remplir aussi les devoirs de son ministère et ouvrir une école. Il essaya d'éteindre les nombreuses inimitiés qu'il voyait autour de lui, ce qui ne lui réussit pas et le fit, au contraire, mal voir. Il retourna en Italie, revint encore en Corse, et ainsi de suite à plusieurs reprises.

Il habita notamment à Venise, qu'il aimait, et où il composa cette chronique. Avant celle-ci, il publia : *Commentarius de bello Ferrariensi*, consacré à la guerre qui éclata entre les Vénitiens et le duc de Ferrare (1482-84), ouvrage qui fut publié par Muratori, dans sa collection des : *Rerum Italiearum Scriptores* (tome XXIe). — La chronique corse fut publiée pour la première fois en 1732, par le même Muratori, dans le XXIVe volume de sa grande collection.

Les écrivains qui ont publié des notes sur Pietro Cyrneo reconnaissent que l'amour de l'étude était le trait saillant de son caractère et que ses ouvrages sont écrits avec véracité et impartialité.

(1) Ils avaient dû se réfugier à terre, sur la côte orientale de Corse, pour échapper à des vaisseaux aragonais.

C'est à la Bibliothèque nationale, sous le règne de Louis XV, que Muratori eut connaissance du manuscrit 5918, qui contenait le travail de Pietro Cyrnœo. L'abbé Letteron pense que ce n'était pas l'original, car autrement les fautes y seraient moins nombreuses et surtout les noms des localités et des familles y seraient rapportés avec plus d'exactitude. Une mauvaise copie de ce manuscrit est inscrite sous le numéro 5919 ; elle faisait partie de la bibliothèque de Du Cange.

L'ouvrage dans lequel j'ai puisé les matériaux de ce petit travail a été définitivement mis au point par les soins du *Comité de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*, en accompagnant le texte latin d'une traduction française. Il n'y a donc plus à craindre aujourd'hui la perte du récit de l'un des plus anciens écrivains de l'île de Corse, qui cessa, d'ailleurs, d'écrire en 1506. Je n'ai pu trouver la date de sa mort.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Maurras (Ch.), *Trois idées politiques, Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve*. Paris, H. et E. Champion, 1912.

Bratli (Charles), *Philippe II, roi d'Espagne, étude sur sa vie et son caractère*. Paris, H. Champion, éditeur, 1912.

Delattre (Louis), *Les carnets d'un médecin de village, Dr J.-P. Rose*. Bruxelles, Dechenne et Cie, 1910.

Stenger (Gilbert), *L'imperturbable silence* (récit d'un infirme). Paris, Perrin et Cie.

Revillet (Dr L.), *Le myxœdème endémique dans les Alpes dauphinoises*. Paris, A. Poinat.

Guillemin (Dr), *La tuberculose n'est pas une maladie contagieuse*. Paris, Jouve et Cie, 1912.

Ledoux-Lebard (Dr R.), *La gravure en couleur dans l'illustration des ouvrages médicaux depuis les origines jusqu'à 1800*. Paris, H. Champion, 1912.

Bourget (Paul), *Pages de critique et de doctrine* (2 vol., 7). Librairie Plon, Paris, 1912.

Hardy (G.), *Malthus et ses disciples*. Paris, édition de « Génération consciente », 1912 (0 fr 50).

Saint-Yves (P.), *Les reliques et les images légendaires*. Paris, Mercure de France.

Fournier (Dr Henri), *La désinfection du champ opératoire et des mains du chirurgien par la teinture d'iode sans lavage préalable*. Paris, Jules Rousset, 1912.

Informations de la « Chronique »

Les signes extérieurs de la virginité.

Existe-t-il un signe extérieur de la virginité ? Il en existe même deux, à entendre notre érudit confrère, le Dr Félix CHAVERNAC.

Un oculiste avisé reconnaît de loin un *cataracté* à son attitude, la tête penchée vers le sol, fuyant la lumière ; il le distingue de l'*amaurotique* qui, au contraire, relève la tête, cherchant la clarté.

De même, le chirurgien reconnaît un *coxalgique*, « rien qu'en l'entendant marcher », suivant l'expression imagée de Marjolin ; le médecin signale à distance un *ataxique*, qui s'annonce par sa démarche saccadée, etc. Pourquoi ne reconnaîtrait-on pas la virginité ?

Le Dr Chavernac est prudent, toutefois : si, après une pratique cinquantenaire, il croit pouvoir, à première vue, faire un diagnostic, qu'il sait délicat entre tous, il s'empresse d'ajouter, « pour la tranquillité du genre humain », que son signe n'est ni constant ni infaillible.

Mais ce signe, quel est-il ? C'est le *parallélisme podalique* : « le sacrifice consommé, nous dit-il (1), se traduit immédiatement à l'extérieur par un écart très prononcé de la pointe des pieds, c'est-à-dire par la disparition rapide du parallélisme podalique. »

Hélas ! de nombreuses, très nombreuses causes, viennent souvent, de bonne heure et aussi plus tard, dans la vie, modifier le parallélisme, peut-être même le détruire, tout au moins nous plonger dans le doute et l'incertitude sur sa valeur.

Ainsi, au moment de la naissance en présentation des pieds, une traction maladroite ou intempestive sur les membres inférieurs peut occasionner une luxation de la tête du fémur, qui aura pour effet de dévier la pointe des pieds en dehors de l'axe du corps.

Le maillot mal exécuté produira le même résultat. Un coussin trop lourd, posé dans le berceau sur les pieds de l'enfant, amènera un commencement de déviation.

Mais c'est surtout à l'école que cette déviation prendra naissance : si la jeune fille ne se trouve pas bien assise, elle prend tout de suite une attitude vicieuse, qu'elle trouve plus agréable ou plus commode : par exemple, elle croise les pieds l'un sur l'autre, la pointe en dehors ; les muscles qui président à ce mouvement d'abduction ne tardent pas à prendre une supériorité sur leurs antagonistes et l'habitude contractée reste définitivement acquise.

La jeune fille est, naturellement, portée à écarter les genoux : elle conserve, pendant l'adolescence, la difformité congénitale ou acquise de bonne heure à l'école, et souvent aggravée par une chaussure trop étroite : ni les soins de la toilette ni les exigences de la coquetterie n'arrivent à la corriger, car elle passe inaperçue.

(1) *Les Signes extérieurs de la virginité*, par le Dr Félix CHAVERNAC. Aix, imprimerie S. Bourély, rue Thiers, 10. 1911.

Une autre cause de déviation podalique, l'eussiez-vous cru, c'est la danse, les professeurs recommandant en effet à leurs élèves d'écarter la pointe des pieds ; et ce que nous disons de la danse peut également se dire des autres sports auxquels s'applique la jeunesse féminine.

Mais il est un certain nombre d'états pathologiques qui peuvent donner au pied une déviation vicieuse : nous ne ferons que citer les fractures mal consolidées de la jambe ou de la cuisse, les luxations mal réduites, la fièvre typhoïde, etc.

Ces réserves faites, sachez que l'écartement des pieds annonce que... le sacrifice est consommé !

Mais voici une autre observation, qui ne manque pas de piquant : « Dans le mariage, écrit le bon Dr Chavernac, la conjonction des sexes détermine chez la femme un écartement des pieds, dont les extrémités ne sont pas à égale distance de l'axe du corps. L'une d'elles s'en éloigne beaucoup plus : *c'est celle qui est du côté du conjoint dans le décubitus dorsal*. Ce signe est précieux pour reconnaître la place des époux et pourrait être utilisé en médecine légale.

« D'une manière générale, c'est le pied droit de la femme qui est le plus dévié, parce que le conjoint se place à sa droite ; quand c'est le pied gauche, ce qui est plus rare, il y a beaucoup de probabilités pour que le conjoint soit gaucher. »

La grossesse et les tumeurs de l'abdomen altèrent la déambulation et détruisent le parallélisme podalique : « La femme, quand le ventre la gêne, par le poids intra-abdominal qui augmente sans cesse, cherche, en écartant la pointe des pieds, à déplacer le centre de gravité et agrandir l'aire ou la base de sustentation. Chez les multipares, les pieds forment entre eux un angle presque droit, quelquefois obtus, et la déambulation devient lourde, pesante et désagréable à la vue. » L'anatomie en fournit une explication, qui trouvera mieux sa place ailleurs (1).

Si, du rez-de-chaussée anatomique où nous avons rencontré le parallélisme podalique, nous nous élevons jusqu'au faîte de l'édifice humain, nous y constaterons le deuxième signe indiqué par le Dr Chavernac, mais qui nous paraît un peu plus contestable que le premier.

La jeune vierge présenterait, sur les joues, les lèvres et le menton, une fine inflorescence, un imperceptible duvet, plus ou moins apparent ou touffu, suivant la nature du tégument cutané. Car il y a des peaux qui sont réfractaires au développement duveteux : *c'est ce qui fait que ce signe n'est pas constant*.

Il y aurait, cependant, une corrélation physiologique et peut-être une suppléance entre les fonctions de la peau et celle des organes générateurs : ainsi, le duvet disparaîtrait rapidement après la conjonction des sexes, tandis qu'une abstinence prolongée le fait réapparaître : « à tel point que les veuves dans ce cas et les vieilles femmes deviennent très duveteuses. » Le signe est donc loin d'être infaillible.

(1) V. l'opuscule précité, p 11.

Messieurs les candidats au mariage, vous voilà donc prévenus : si votre fiancée marche les pieds écartés, et que son teint vous paraisse, comment dirais-je, dévelouté, méfiez-vous et, sans prononcer une condamnation sans appel, prenez vos informations : si vous n'aimez pas les surprises, ce ne sera pas la « précaution inutile ».

Un évadé de la pharmacie : Ballande.

Nous parlions récemment (1) du professeur de déclamation Ballande, que ses élèves avaient surnommé « Pitanchard, » et dont les leçons ont été profitables à tant de générations d'artistes. Un détail que nous avons omis nous revient en mémoire.

Ballande avait débuté par l'officine : il avait commencé par être pharmacien dans le Midi de la France, où il était né, d'ailleurs.

Esprit inventif, il avait découvert un produit chimique pour effacer l'encre ; et, pour placer son produit, il opérait de la façon suivante : il se faisait annoncer gravement chez un client, et lorsque celui-ci venait au-devant de lui pour le recevoir, Ballande sortait vivement un encrier de sa poche et en répandait le contenu sur le vêtement de son hôte ! Le premier geste de celui-ci était naturellement d'administrer une correction à son agresseur...

« Ne bougez pas ! » s'écriait l'inventeur avec autorité : « Tout à l'heure, vous me direz merci. J'ai le remède ! » Et il sortait de sa poche un petit flacon rempli d'un liquide, à l'aide duquel il frottait le vêtement souillé jusqu'à complète disparition de la tache. Puis il reculait de trois pas, souriait, faisait la révérence comme un danseur, et disait au client ébahi, en lui tendant son flacon : « C'est trois francs !... C'est pour rien ! n'est-ce pas ? »

Un jour il se présente chez un colonel qu'il ne connaissait point. Celui-ci vient à lui, vêtu précisément d'un dolman neuf et d'un pantalon rouge flambant. Ballande procède selon sa méthode habituelle. Un ruisseau d'encre inonde le pantalon du colonel. Celui-ci, qui était un mauvais coucheur, se fâche tout rouge. « J'ai le remède ! » crie Ballande. Et de frotter consciencieusement. Mais, hélas ! Ballande a beau frotter..., frotter : comme dans *Macbeth*, la tache persiste ! L'encre, tenace, ne s'efface point... Alors, Ballande, regardant l'étoffe de plus près, dit en guise d'excuse : « Pardon !... ce n'est donc pas tout laine ?... Mon produit n'est efficace que sur cette étoffe... Vous auriez dû me prévenir, colonel... » Mais, sans plus en vouloir entendre, le colonel voulait jeter Ballande par la fenêtre !

A la suite de cette mésaventure, Ballande se sentit dégoûté de la chimie ; piqué de la tarentule théâtrale, il vint à Paris. Il passa à l'Odéon, puis au Théâtre-Français, qu'il quitta pour fonder « les Matinées Ballande ».

Désormais, il avait trouvé sa voie.

(1) *Chronique médicale*, 1912, p. 297.

Echos de la « Chronique »

Tournoi de violons.

Le 20 juin, se disputait, par l'initiative du *Monde musical*, le tournoi entre violons modernes et violons anciens. Deux violons, tous deux de la même école, construits d'après les principes du Dr CHENANTAIS, de Nantes, l'un en 1911 et l'autre en 1912, ont été proclamés supérieurs à six violons anciens, de grandes marques ; Stradivarius, Guarnerius del Gesu, Joseph Guarnerius, fils d'André, Grancino, Maggini et Gand Père.

Comme les années précédentes, les instruments étaient joués dans l'obscurité, par des artistes qui ne les connaissaient et ne les voyaient pas ; les violons étaient désignés au public par un numéro d'ordre tiré au sort, et le jugement résulta d'un vote, sur numéros, de l'assistance, composée d'artistes professionnels, de violonistes amateurs et de luthiers.

C'est un grand succès pour le lauréat, M. Auguste FALISSE, virtuose belge réputé, bien qu'il n'ait pas encore atteint la trentaine ; c'en est un plus grand encore pour notre distingué confrère, le Dr CHENANTAIS (de Nantes), dont les spécialistes ont depuis longtemps apprécié l'invention ; nous n'en voulons pour preuve que cet extrait du *Monde musical*, entre tous autorisé :

> Au lieu de copier l'école italienne, comme l'ont fait presque tous les luthiers depuis un siècle, le Dr Chenantais s'est appliqué à rechercher les meilleures formes des arcs et des voûtes et à en déterminer le *pourquoi*.
>
> Il s'est montré rigoureux dans ses épreuves de vérification et d'observation acoustique ; il a compris toute l'importance du réglage et, sans accorder un grand rôle au vernis, comme facteur de sonorité, il a cherché un produit d'un bel aspect et assurant la bonne conservation du bois, sans gêner ses vibrations.

Un concours doit avoir lieu à Bruxelles en juin 1913 ; plus tard, à Berlin, Londres, New-York. Nous ne doutons pas que le Dr Chenantais y moissonne de nouveaux lauriers, et, très confraternellement, nous le lui souhaitons.

Du bistouri à la rampe.

Deux des « premiers prix » du Conservatoire, Mlle LUBIN, premier prix de chant et premier prix d'opéra-comique ; Mlle HEMMERLÉ, premier prix d'opéra-comique, si nous en croyons notre confrère l'*Intransigeant*, qui paraît s'être renseigné à bonne source, ont failli devenir doctoresses en médecine.

Peut-être vaut-il mieux, après tout, qu'elles aient préféré lâcher le bistouri pour la rampe ; elles récolteront certainement plus de succès — et de bank-notes — dans la carrière vers laquelle les entraînait, du reste, une vocation décidée.

Une cure wagnérienne.

On mettait en vente, il y a quelques mois (1), une lettre du peintre et sculpteur Gérôme à son ami Reyer, où le maître de l'ébauchoir et du pinceau se montre quelque peu irrévérencieux à l'égard du Dieu Wagner.

« La musique, écrit Gérôme, produit des désordres inattendus et quelquefois étranges. Le docteur Menière, qui soigne les maux d'oreille, avait un malade complètement sourd ; il a eu l'idée de l'envoyer faire une cure à Bayreuth, lui prescrivant 21 jours de musique de Vagner (*sic*). Quand il est revenu, il était guéri de sa surdité, mais complètement idiot. »

A coup sûr, cet artiste abhorrait la musique !

La culture littéraire des médecins.

Dans sa très belle leçon inaugurale, le Dr Héresco, de Bucarest, a fait une profession de foi qu'il nous est particulièrement agréable d'enregistrer.

« Je suis, a dit ce maître éminent, de ceux qui pensent que le médecin doit être un savant, qu'il doit posséder des connaissances très étendues et qu'il ne jouira pleinement du prestige et de l'autorité morale nécessaires à son emploi, que s'il possède une très forte culture générale. »

Voici, du reste, ce qu'a dit, à ce sujet, René Doumic, président de la Société des Gens de Lettres :

« Les savants joignent leur témoignage au nôtre. Les plus grands, ceux devant l'autorité de qui chacun doit s'incliner, les Pasteur et les Claude Bernard, voyaient dans la littérature la source des idées générales, et reconnaissaient, suivant le mot de Berthelot, que la haute éducation de l'esprit, due à la culture classique, était nécessaire à la poursuite de leurs travaux. »

Nous n'avons jamais dit autre chose.

A la porte, les non-bacheliers !

Un décret du 24 juillet 1899, non modifié sur ce point par le décret du 22 juillet 1902, stipule que, pour prendre la première inscription de médecine, il faut produire : « soit..., soit, avec la

(1) Catalogue Noël Charavay.

dispense du baccalauréat, les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des sciences : physique, chimie, botanique, zoologie ou physiologie générale, ou embryologie générale. »

Les conditions d'accès dans les Facultés des sciences sont donc, par cette voie, les conditions d'accès dans les Facultés de médecine. Or, voici les titres qui permettent aux Français non bacheliers l'accès des Facultés des sciences : « certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) ; certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire ; certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures (sciences) ; le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles obtenu avec 77 points et le brevet supérieur de l'enseignement primaire ou le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles ; titre d'ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole navale, de l'Ecole de Saint-Cyr, de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, de l'Ecole des mines de Paris, de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, de l'Ecole des ponts et chaussées, de l'Ecole supérieure des postes et télégraphes (2e section), de l'Institut agronomique ; grade de contrôleur des mines, grade de conducteur des ponts et chaussées. »

Il est facile de voir le danger, pour les études médicales et pour le recrutement de nos futurs médecins, de ces dispositions, qui permettent de devenir docteur en médecine, non seulement sans grec, sans latin et sans philosophie, mais sans aucun baccalauréat, avec le *certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles* (sciences), *le brevet supérieur de l'enseignement primaire, ou le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles, le grade de contrôleur des mines ou de conducteur des ponts et chaussées !*

Ce danger, le professeur Grasset le dénonce avec une éloquente indignation, que nous partageons entièrement.

Avec l'éminent maître de Montpellier, nous demandons que l'article du décret du 24 juillet 1899, relatif aux conditions à remplir pour obtenir le diplôme de docteur en médecine, modifié par le décret du 22 juillet 1902, soit remplacé par celui-ci :

Les aspirants au doctorat en médecine doivent tous produire, pour prendre la première inscription, le baccalauréat de l'enseignement secondaire, institué par le décret du 31 mai 1902 (série A, B ou C de la première partie et série Philosophie de la seconde partie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Alors que tous les bons esprits demandent le retour aux « humanités », il serait étrange qu'on autorisât les non-bacheliers à forcer les portes d'une Faculté où celles-ci ont toujours été en honneur ; qu'on les laissât poursuivre des études qui réclament comme base fondamentale la culture classique.

Echos de partout

L'odyssée du crâne de Schiller. — Nous avons dit, dans un précédent numéro (1), comment on avait réussi à identifier le crâne de SCHILLER ; notre excellent confrère, le *Lyon universitaire* (du 7 juin), nous apporte quelques précisions, sur l'extraordinaire odyssée de cette relique macabre.

On vient de trouver le vrai crâne de Schiller. Celui qu'on gardait précieusement dans la sépulture des princes de Weimar usurpait le culte de tout un peuple. Il était faux.

Comment s'expliquer l'erreur dont a été victime l'immortel écrivain ?

C'était une vieille coutume à Weimar de porter, la nuit, au cimetière, sans pompe et pour ainsi dire dans l'intimité, les morts qui avaient droit à de belles funérailles. La cérémonie religieuse et d'apparat était célébrée le lendemain ou quelques jours après.

A l'enterrement nocturne prenaient part seulement les amis, les familiers, les serviteurs du défunt. Pour éviter que des personnes salariées ne touchassent au cercueil, on confiait ce soin pieux aux maîtres-ouvriers, aux patrons qui avaient travaillé pour le disparu ou sa famille. C'est ainsi qu'un ami de Schiller, C.-L. Schwabe, qui devait plus tard être bourgmestre de Weimar, réunit à la maison mortuaire une vingtaine d'hommes, et ce petit groupe, par une claire nuit de mai — le 11 mai 1805 — conduisait Schiller à sa dernière ou plutôt à son avant-dernière demeure.

En effet, vingt et un ans après, le caveau où il reposait allait être démoli ; le terrain en appartenait à une société qui reprenait son bien. Schwabe, alors bourgmestre, se chargea de recueillir les restes de Schiller, à qui le grand-duc de Weimar voulait faire les honneurs de sa sépulture.

Le 13 mars 1826, Schwabe, avec quatre personnes, descendit dans le caveau. Ses recherches furent infructueuses : il ne réussit pas à reconnaître le cercueil de Schiller. Obligé de poursuivre son travail, il revint au cimetière la nuit, mystérieusement. Nous arrivons ici à des détails qui rappellent la scène macabre d'Elseneur.

Schwabe mit dans un sac vingt-trois crânes, qu'il emporta chez lui. Il convoqua les amis personnels de Schiller, afin de découvrir la « chère tête », comme disaient les Grecs...

Schwabe avait disposé les crânes sur une table et les avait numérotés. Pour se prémunir contre les erreurs d'appréciation du jury improvisé, il établit que chacune des personnes convoquées passerait seule devant la blanche et muette rangée et donnerait son opinion par écrit. Il voulait obtenir de la sorte un vote ; les électeurs ne s'influenceraient pas les uns les autres.

C'était une espèce de conclave rapide et laïque, d'où il sortirait un représentant non pas de Dieu, mais des Muses éternelles. Il ne s'agissait pas de placer une tiare sur une tête vivante, mais de poser sur quelques ossements un laurier immortel. Le résultat fut plus surprenant : l'unanimité se fit sur un « candidat ». Deux témoignages vinrent corroborer et

(1) V. la *Chronique* du 15 mai 1912, p. 298.

valider l'élection : celui d'un ancien serviteur de Schiller, nommé Fœrber, et celui de Gœthe. Le serviteur déclara qu'il ne manquait à son maître qu'une dent. Le fait se trouva vérifié.

Gœthe n'était pas seulement l'ami de Schiller. Il passait pour être très versé dans les études ostéologiques. On sait, d'autre part, sa marotte scientifique. Il se piquait de connaissances géologiques. Un soir d'automne de l'année 1826, Gœthe reçut une caisse et un billet avec ces mots : « Vous trouverez ci-inclus un squelette complet, moins quelques os des mains et des doigts de pied, que nous n'avons pas jugé bon de remplacer par des éléments étrangers. » C'était le squelette de Schiller. Gœthe le reconnut et le considéra avec quelle émotion, on le devine ! Son imagination s'enflamma ; il prit le crâne dans ses mains ; des pensées élevées, religieuses, animèrent son esprit. Il sentit naître et grandir un chant poétique ; et le même soir, son inspiration lui mettait la main à la plume : il composait son fameux hymne au crâne de Schiller : « Vase mystérieux qui répand des oracles, combien je suis indigne de te tenir dans ma main, ô toi, inestimable trésor !,.. » Nuit mémorable, nuit sublime où le divin poète éprouva autant de joie amère que Faust tenant dans sa main tremblante la coupe de ses aïeux ! Quel tête-à-tête plein de grandeur ! Quelle rencontre entre ces deux crânes, gloires de l'Allemagne, l'un rempli de radieuses. d'éclatantes images, l'autre à jamais peuplé d'ombres.

Hélas ! le crâne que Gœthe élevait dans ses mains comme un ostensoir, n'était pas celui de Schiller. Sinistre méprise ! La méditation, l'invocation du grand vieillard ne s'adressaient pas au poète frère. Il avait pris dans ses mains le crâne de quelque brasseur, de quelque « commerzienrath, » ou de quelque « professor, » qui ne se doutera probablement pas de l honneur qui lui a été fait. Quelle page eût pu écrire Henri Heine sur cette scène ! Quel dialogue il aurait imaginé entre Gœthe et le Béotien inconnu !

L'aventure posthume de Schiller n'est pas un cas isolé. Il paraît que le crâne de Haydn, pieusement conservé à Eisenstadt, n'est pas l'authentique. Il en serait de même aussi pour Mozart.

Mais a qui se fier, qui croire dans toutes ces histoires de crânes célèbres ? Si des personnages manquent de « vrai » crâne, d'autres en ont plusieurs, ce qui justifierait la fière parole du cicerone guidant les visiteurs et leur présentant « le crâne de M. de Voltaire », et, quelques pas plus loin, « le crâne du même à l'âge de quatre ans » !

Ex-voto thérapeutiques. — Les *ex-voto* en cire « représentant des membres normaux de sujets non difformes » se rencontrent dans les sanctuaires les plus renommés de la Touraine méridionale. Généralement, ces *ex-voto* représentent des jambes ou des bras de petits enfants, et, plus rarement, des mains.

Pour un enfant malade, on met un *enfant de cire ;* pour un bras cassé ou pour une jambe, on *expose* un bras ou une jambe.

Ces *ex-voto* sont attachés, à côté d'un autel privilégié, à une plaque spéciale. en marbre ou en bois. On rencontre ces *ex-voto* notamment à Saint-Ours de Loches et à Notre-Dame-des-Anges, près de Ligueil.

Les figurines sont, le plus souvent, en *cire blanche*. Cependant, les *corps d'enfant* sont aussi en *cire rose chair*.

(*Gazette médicale du Centre.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

Comment Diderot courut les risques de Vénus.

Dans une lettre adressée à Mlle Volant en 1762, DIDEROT raconte ainsi son aventure :

J'avais une petite chambre au coin de la rue de la Parcheminerie, je la vois d'ici. Au-dessus de moi logeait une fille entretenue par un officier : elle s'appelait Desforges. Son amant partit pour la campagne de 44 (1744).

Je fis connaissance avec elle, un jour qu'il faisait chaud. Je la trouvai étalée sur une bergère dans le plus grand déshabillé ; je m'approchai des pieds du lit et des siens ; je pris les bords de la gaze qui la couvrait, et je les levais : elle me laissa faire.

Je lui dis qu'elle était belle ; et à ma place et à mon âge, il était trop difficile de ne pas la trouver telle. Je me disposais à appuyer mon éloge, lorsque, interposant sa main entre ses charmes et mon désir, elle m'arrêta tout court par ce discours étrange :

— Voilà, mon ami, qui est fort beau (ou fort bien, je ne sais lequel des deux elle a dit) ; mais je ne suis pas sûre de moi ; et je ne sais, ajouta-t-elle, pourquoi je serais désespérée que tu eusses à te plaindre de ma complaisance. Il y a là, de l'autre côté de ma porte, un grand benêt qui me presse ; la première fois je le laisserai aller, et nous saurons si tu peux accepter sans conséquences fâcheuses ce que je ne suis que trop disposée à t'accorder.

L'expérience se fit ; le grand benêt voisin en fut malade à mourir ; et j'échappai, par une grâce spéciale de la Providence, qui ne m'a jamais fait que le bien de me sauver du mal, à un accident dont les libertins se rient, mais qui me fait frissonner.

J'ai recherché, à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les *Archives de la Bastille*, si Meusnier, l'inspecteur de police, avait consacré un de ses dossiers, toujours si piquants, à la biographie de la Desforges. Je n'ai rien trouvé.

Apparemment, cette « femme du monde », comme on appelait alors les filles, n'occupait qu'une place infime dans les rangs de la galanterie parisienne ; et Meusnier réservait l'honneur de ses fiches secrètes aux courtisanes de haut vol, qui d'ailleurs distribuaient, aussi libéralement que leurs sœurs moins fortunées, à la fleur des pois de la *gentry* française, les « faveurs cuisantes de Vénus », pour nous servir de la périphrase que la rhétorique du temps appliquait à la désignation de la grande et de la petite avarie.

D'E.

Ch. Dickens et la pédiatrie.

Dans le nº 4 de la *Chronique médicale* de 1912, je lis un fort intéressant article du Dr Schotte, sur « la médecine et les médecins dans la vie et l'œuvre de Ch. Dickens ». Je ne vois pas mentionnées, dans cet

article, les relations de DICKENS avec le pédiatre bien connu WEST.

Pendant nombre d'années, ce dernier n'eut à sa disposition, pour ses études cliniques, qu'un dispensaire où l'on n'hospitalisait pas les enfants, où l'on ne pratiquait pas d'autopsies : il déplorait cette situation.

West déploya la plus grande activité pour obtenir la fondation d'un hôpital spécial pour enfants, semblable à ceux qui fonctionnaient déjà sur le continent. Dickens s'intéressa à cette création philanthropique et contribua, avec West, à la faire accepter par le public et à établir le premier hôpital pour enfants en Angleterre : « *Hospital for Sick Children, Great Ormond street* », à Londres, en 1855.

Les pédiatres anglais sont donc redevables en grande partie à l'illustre romancier Dickens du premier hôpital ouvert pour les enfants.

Dr G. VARIOT,
Médecin de l'hôpital des Enfants assistés.

Science et Religion.

M. Lucien LAMBEAU, archiviste du conseil municipal, a rendu compte à la commission du vieux Paris de la découverte de sarcophages de hauts personnages, trouvés au 102 de la rue de Charonne, sur les ruines de ce qui fut *le Prieuré de la Madeleine de Traisnel.*

Je n'en veux relever qu'un trait, c'est que les bénédictines réformées de Traisnel, en Champagne, vinrent à Paris en 1552, où d'abord elles s'établirent au faubourg Saint-Antoine, proche Reuilly, *en la maison du sieur* FRÉMIN, *maistre chirurgien.*

Dans ces temps éloignés, la science et la religion, comme on le voit, vivaient en bonne intelligence.

Dr GRELLETY (*Vichy*).

Douches de sang.

Dans les *Souvenirs et Campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, le commandant Parquin raconte les péripéties de son premier duel, alors qu'il était jeune brigadier. Il reçut au cou-de-pied une blessure profonde, d'où le sang jaillit en abondance. Ses camarades le transportèrent à l'hôpital civil de Lannion, où le chirurgien sutura les nerfs et les muscles sectionnés. Il dut rester six semaines sur le dos sans bouger.

Après la levée de l'appareil, « pour rendre la force aux nerfs du pied, j'allais, dit-il, tous les jours que le boucher de l'hôpital tuait un bœuf ou une vache, *recevoir sur ma blessure le sang que répandaient ces animaux*. Ce remède, que je continuai même après ma sortie de l'hôpital, *me réussit parfaitement.* »

Pour un jeune grognard, pouvait-on trouver un plus noble traitement ?

P. BONNETTE (*Toul*).

Revue biblio-critique

(*Suite et fin*) (1).

Histoire de la Médecine.

La phtisie tuberculeuse est-elle une maladie récente ? Quoi qu'on en ait dit (2), il semble bien qu'elle ait existé dès l'antiquité la plus reculée.

Sans doute l'a-t-on longtemps confondue avec des affections qui en présentaient l'apparence : mais dès Hippocrate, elle était nettement individualisée.

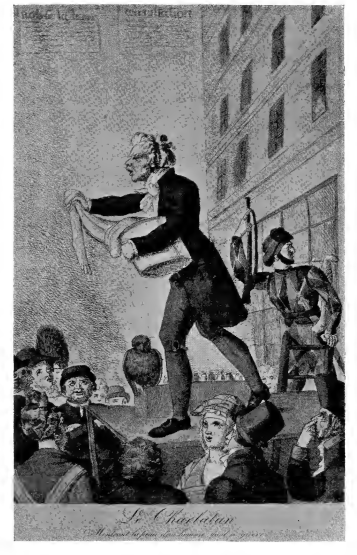
Comment l'a-t-on soignée, c'est ce que nous apprennent, avec force documents à l'appui, MM. Piéry, A. Rémy, L. Sarrazin et J. Roshem, dans une série de monographies, d'une érudition très poussée et qui portent pour titres : la *Phtisiothérapie dans l'antiquité* (Orientaux, Grecs, Arabes) ; la *Phtisiothérapie en Occident*, pendant le moyen âge et les temps modernes ; la *Phtisiothérapie au XIX*e *siècle* (de la saignée au sanatorium) (3). Sommes-nous plus avancés aujourd'hui que nos pères ; réussissons-nous à guérir une maladie qu'ils tenaient pour incurable ? Disons seulement que nous n'avons pas lieu d'être fiers des résultats jusqu'à présent obtenus.

On sait que, d'après la loi mosaïque, les Hébreux étaient astreints, quant à leur régime, à une réglementation précise et sévère ; certaines viandes et certaines parties des corps d'animaux leur étaient interdites, sous peine de mort. Aujourd'hui encore, les Juifs pratiquants ne mangent pas de porc. Pour quelles raisons ? C'est ce que recherche le Dr J. M. Grandjean, de la Seyne (Var), dans son opuscule d'une agréable lecture, sur les *Interdictions alimentaires chez les Hébreux* (Montauban, 1911). Ces interdictions étaient, en résumé, basées sur « un ensemble de données utilitaires et de prescriptions d'hygiène ».

Un écrivain florentin du XVIIIe siècle rapporte, que l'on voyait à Venise, vers 1660, une vieille enseigne ornant la boutique d'un marchand de bésicles, avec cette inscription : « *San Girolamo, inventor delle occhiali.* » Comment a pu se former la légende, c'est ce qu'a essayé de fixer le Dr A. Bourgeois, dans un travail présenté à l'Académie de Reims, sur *Saint Jérôme et l'invention des lunettes* (t. CXXIX des *Travaux* de cette Académie).

On n'ignore plus, à l'heure actuelle, que l'invention des lunettes est due à Roger Bacon, qui vivait au XIIIe siècle ; donc, les tableaux représentant saint Jérôme avec un binocle sont des *anachronismes*,

(1) V. le numéro du 15 mai 1912.
(2) Cf. l'article de Lauvergne (*Union médicale*, 1894).
(3) *Revue de médecine* (Extraits), 10 sept., 10 nov. et 10 déc. 1911. F. Alcan, éditeur.



Caricature contre l'inventeur du *Rob* Boyveau-Laffecteur.

(Cliché du Dr Payenneville.)

puisque le saint a vécu au IVe siècle, c'est-à-dire neuf cents ans avant l'apparition des bésicles. Encore une légende à détruire.

Singulière destinée que celle de certains hommes! Tandis qu'on a immortalisé les noms de Paré, de Bernard Palissy, leur contemporain *Nicolas Houel*, fondateur du Jardin et de l'Ecole des Apothicaires de Paris, savant encyclopédique, amateur d'art éclairé, poète et historien, philanthrope aux idées généreuses, est presque complètement oublié. Grâce à un concours favorable de circonstances, notre biconfrère, le Dr Lépinois (1), a réussi à éclairer d'un jour tout nouveau la vie, à la fois professionnelle et privée, de cet ancêtre trop méconnu. Il nous montre ce « curieux épris d'art, plutôt qu'un commerçant », qui fréquente les artistes, se plaît au commerce des littérateurs, et ne se contente pas d'avoir la passion de la peinture, de la poésie et aussi de la tapisserie, mais publie des traités techniques des plus estimables, sur la peste, la thériaque et le mithridate, etc. ; enfin, fonde plusieurs œuvres charitables, dont une seule, celle de la *Charité chrétienne*, contenait en germe quatre des plus belles institutions dont s'enorgueillisse notre siècle : celle des *Dispensaires ;* celle d'un asile ouvert aux voyageurs souffrants et qui, grâce à Henri IV, donnera naissance à l'établissement des *Invalides ;* celle du *Jardin des Simples*, qui inspirera la création du Jardin des Plantes; et, pour couronner le tout, on doit encore à N. Houel le premier enseignement public, régulier, de la pharmacie, d'où sortira l'*Ecole de pharmacie*. N'y a-t-il pas là plus de titres qu'il n'en est nécessaire, pour valoir à Nicolas Houel un peu de ce bronze qu'on dispense avec tant de prodigalité à des politiciens d'arrondissement et autres batteurs d'estrade ? Avec M. Lépinois, nous réclamons un monument destiné à perpétuer la mémoire du véritable savant et du parfait homme de bien que fut Nicolas Houel.

Le professeur Laboulbène, de sympathique mémoire, avait eu l'idée heureuse de faire écrire, par une phalange d'élèves, plus soucieux de passer rapidement leur thèse que de consacrer leurs veilles à l'histoire de la médecine, une série de monographies sur les hôpitaux de Paris. Certaines d'entre elles méritent encore d'être consultées, si d'autres sont notoirement insuffisantes.

Depuis la mort du regretté professeur, l'historique de nos établissements hospitaliers avait été quelque peu négligé; le Dr Dogny vient de renouer la tradition interrompue, en écrivant l'*Histoire de l'hôpital Saint-Louis* (J.-B. Baillière, 1911).

Dans ce travail inaugural, notre jeune confrère ne s'en est pas tenu à reprendre les notes de Feulard, dont la mort devait brutalement briser les projets, il a élargi notablement le sujet : après la description de l'hôpital actuel, il nous montre son fonctionnement, ses diverses phases, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Entre

(1) Dijon, 1911.



Caricature contre Boyveau-Laffecteur.

(Cliché du Dr Payenneville.)

temps, il expose les moyens d'assistance dont disposait la société parisienne des xve et xvie siècles, pour le soulagement des indigents et des malades, et note, à chaque apparition des terribles endémies qui désolaient alors le monde, telles que la peste, la syphilis et la lèpre, les efforts tentés par les pouvoirs publics pour en enrayer le développement. C'est ainsi que fut fondé, par un édit de Henri IV, de mai 1607, l'hôpital Saint-Louis, destiné spécialement à *soigner les contagieux*, jusqu'alors entassés pêle-mêle dans les salles de l'Hôtel-Dieu, et mêlés aux autres patients.

C'est l'histoire d'un spécifique de l'avarie aux xviiie et premières

LAFFECTEUR,

Co-propriétaire et Compositeur du véritable ROB anti-syphilitique (propre à la guérison, *sans mercure*, de toutes les Maladies vénériennes), dont les Domiciles antécédens ont été rues de Bondy et d'Angoulême, demeure maintenant RUE DES PETITS-AUGUSTINS, N.° 1276, faubourg Saint-Germain.

Etiquette du *Rob* anti-syphilitique, de Boyveau-Laffecteur.

(Collection du Dr Payenneville.)

années du xixe siècle, que le Dr J. Payenneville (Laval, 1910) a entendu nous raconter ; le xviiie siècle, époque bénie entre toutes, par les inventeurs de remèdes contre la « grosse vérole », qui sévissait alors cruellement.

De tous les remèdes, celui dont la fortune fut la plus durable est assurément le *Rob Boyveau-Laffecteur*, qui reçut l'approbation d'un Roi, d'une République, voire d'un Empereur !

A quoi attribuer pareille vogue ? D'abord à la « phobie » du mercure dont nombre de personnes étaient atteintes : le médicament nouveau n'en contenait pas, au dire de son inventeur ; et aussi, et surtout, à ce que le fameux Rob était composé selon une formule restée secrète, ce qui est presque toujours une garantie de succès.

Quoi qu'il en soit, Boyveau acquit une fortune énorme, due pour la plus grande partie, à la vente de sa drogue.

Quelle était, au juste, la composition de celle-ci ? M. Payenneville en a recueilli plusieurs formules ; ce qu'on en doit retenir, c'est qu'il s'agissait d'un *dépuratif végétal*, dont une réclame adroite avait favorisé la diffusion en tous lieux ; les inventeurs modernes de produits pharmaceutiques trouveraient, à cet égard, dans la brochure de M. Payenneville, d'utiles suggestions.

Egalement du Dr Payenneville, la traduction que nous appelions de nos vœux, dans la 2e édition de notre *Marat inconnu*, de *An Essay on Gleets* (1), dont il a été longuement question dans notre volume et, auparavant, dans cette revue même.

Le « pamphlet » de Marat, sur le traitement de la blennorrhée par l'usage des bougies, dont nous nous étions borné à donner une analyse, à la vérité assez détaillée, nous est restitué intégralement par un médecin épris de l'histoire de son art ; et cette publication fait honneur autant à sa connaissance de la langue anglaise qu'à ses goûts de bibliophile, car la plaquette est, typographiquement, des plus soignées et ne saurait manquer, en raison de son tirage restreint, d'être recherchée par les amateurs et collectionneurs, principalement les « maratisants », dont, nous le savons pertinemment, le nombre s'accroît sans cesse.

Par contre, ils sont de plus en plus clairsemés, ceux qui ont connu, à l'ancienne Ecole pratique, le « père Dupré ». C'est, en effet, en 1843 que « ce petit homme, trapu, la tête ronde… rarement rasé de frais, la moustache coupée court et saupoudrée de tabac à priser, tenant dans la main gauche sa tabatière d'argent et dans la droite un large mouchoir rouge à carreaux », inaugurait son enseignement.

Paul Bert avait été, entre bien d'autres, son élève, et c'est dans le laboratoire du physiologiste, devenu plus tard ministre et gouverneur de notre colonie indo-chinoise, que le rencontra le professeur R. Blanchard, qui nous a fait de cet original un croquis des mieux réussis (2).

Dupré, au dire de son biographe, était un chansonnier non dépourvu de mérite, tout en étant un « enseigneur » tout à fait hors pair. On a dit qu'il fut doyen de la Faculté sous la Commune : M. Xavier Raspail, qui le fréquenta beaucoup, s'élève formellement contre pareille assertion, et nous ne demandons pas mieux que de l'en croire. Au demeurant, le « père Dupré » était un très brave homme, dont la fin fut des plus tristes : il se pendit au ciel de son lit !....

---

(1) Marat spécialiste des maladies vénériennes : *An Essay on Gleets* (Londres, 1775), traduit de l'anglais par le docteur J. Payenneville, médecin des hôpitaux de Rouen. Rouen, imprimerie Lecerf fils, 1912. En vente chez Lehec, rue Saint-André-des-Arts, et Ch. Boulangé, 14, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

(2) *Les doctrines de F. V. Raspail sur l'infection de l'organisme par les parasites, les ferments et les miasmes, exposées en vers*, par le Dr S. N. Dupré ; Notices biographiques : *Simon-Noel Dupré* (1814-1885), par le professeur R. Blanchard ; tirage à part des *Archives de Parasitologie*, t. XV, p. 182. Paris, Asselin et Houzeau, 1912.

Dans les fresques de l'amphithéâtre de l'École de médecine de Paris, où toute l'histoire de la médecine et de la chirurgie est évoquée, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard, un personnage, vêtu d'une robe de moine, retient l'attention : c'est le *Frère Côme*, dont le docteur-abbé A. Chevreau, un des rares prêtres qui se soient livrés, de nos jours, à l'étude de notre art, vient de reconstituer la biographie, dans une thèse (1) qui a reçu de la Faculté le plus favorable accueil. Nous n'en retiendrons que quelques traits.

Frère Côme avait été, nous dit son biographe, en relation avec Piron, et vraisemblablement avec Diderot ; il avait opéré des hommes illustres, tels que J.-J. Rousseau ; d'autres moins notoires, comme le duc de Béthune, Joly de Fleury, procureur général du Parlement, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont : c'est même à l'occasion de ce dernier opéré qu'un nouvelliste, qui ne manquait pas d'esprit, imagina ce bon mot : que le prélat refusait de payer son chirurgien, parce que, disait-il, le clergé ne paie pas la taille.

Frère Côme n'était pas seulement expert à « tailler » ; on peut dire qu'aucune branche de la médecine ne lui était inconnue.

Nos modernes hydrologues peuvent le compter au nombre de leurs précurseurs. D'autre part, il s'était attaché à rechercher un remède du cancer et il avait imaginé, à cet effet, la formule de sa *pâte arsenicale*, inscrite au Codex. Il s'est également occupé du traitement des maladies des yeux et aurait même réussi à opérer la cataracte, par la méthode de l'extraction, très longtemps avant Daviel, à qui l'on a coutume de faire honneur de cette invention.

Il semble que le Frère Côme ait été le premier à introduire dans la thérapeutique oculaire le nitrate d'argent ; mais il ne s'en servait que « pour la guérison des petits ulcères calleux, qui surviennent au bord des paupières après la petite vérole ».

On voit, par ce rapide aperçu d'une monographie qui a coûté, nous le savons, plusieurs années de recherches à son auteur, quel intérêt elle offre, non seulement pour ceux que passionne l'histoire de notre art, mais pour quiconque place au-dessus de tous les titres celui, de beaucoup le plus glorieux, de bienfaiteur de l'humanité.

A. C.

---

(1) Typographie Firmin-Didot et Cie, Mesnil-sur-l'Estrée (Eure), 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr. Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE | No 16 | 15 Août 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Comment est mort Jean-Jacques Rousseau ?

par M. le docteur Julien RASPAIL.

I. — HISTORIQUE.

Jean-Jacques Rousseau est mort à Ermenonville, le 2 juillet 1778.

Le matin de sa mort, il s'était levé de très bonne heure, selon son habitude, et avait été faire sa promenade coutumière dans le parc du château ; il rentra chez lui vers huit heures, sans avoir éprouvé le moindre malaise ; il déjeuna, puis s'enferma avec Thérèse LEVASSEUR. Vers dix heures, M. de GIRARDIN, son hôte, fut attiré par des cris qui partaient de l'appartement de Rousseau ; il y pénétra et vit le corps du philosophe étendu à terre, immobile ; Thérèse était à côté, toute *couverte de sang* (1).

On crut d'abord que Jean-Jacques avait succombé à une attaque d'apoplexie séreuse. Les récits successifs de Thérèse LEVASSEUR (2), le seul témoin qui ait assisté aux derniers moments de Rousseau ; ceux de LE BÈGUE DE PRESLE (3) et de M. de GIRARDIN (4), ainsi que

(1) Lettre adressée à CORANCEZ, le 27 prairial an VI, par Th. LEVASSEUR.

(2) Le premier est le récit rapporté par CORANCEZ, dans le *Journal de Paris*, an VI ; on connaît, en outre, la relation d'un voyage fait par l'architecte Pâris à Ermenonville, publié par M. Georges GAZIER, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (numéro de janvier 1906) ; la lettre dictée par Th. LEVASSEUR à M. CHARRIOT, commissaire-priseur, à Paris, le 30 octobre 1790 : cette lettre, destinée à la Société Jean-Jacques Rousseau de Saint-Pétersbourg, a été publiée par le baron MORAND, dans le *Gaulois du Dimanche*, du 21 septembre 1907 ; la lettre adressée par Thérèse, le 21 septembre 1791, à M. CHARRIOT, publiée également par le baron MORAND ; enfin la lettre adressée à CORANCEZ, le 27 prairial an VI.

(3) LE BÈGUE DE PRESLE, lettre adressée le 12 juillet 1778 aux éditeurs du *Journal de Paris*, reproduite dans la correspondance de Grimm, cahier de juillet 1778 : LE BÈGUE DE PRESLE, *Relation des derniers jours de M. Jean-Jacques Rousseau, circonstances de sa mort et quels sont les ouvrages posthumes qu'on peut attendre de lui* ; Londres et Paris (daté du 25 août 1778).

(4) Lettre à Sophie, comtesse de X..., par René de GIRARDIN, sur les derniers moments de Jean-Jacques Rousseau, datée d'Ermenonville, juillet 1778 ; lettre adressée par René de GIRARDIN à Marc-Michel Rey (août 1778), *in* Lettres inédites de Jean-Jacques ROUSSEAU à Marc-Michel REY, publiées par J. BOSSCHA ; Firmin DIDOT, 1858, Paris.

les procès-verbaux du décès et de l'autopsie du corps, concluaient tous à une mort naturelle.

Mais bientôt des rumeurs étranges commencèrent à circuler : dès le 21 juillet, on parlait ouvertement des *bruits sinistres* (1), que l'on avait fait courir au sujet de cette mort. Ces bruits avaient pris naissance, aussitôt après la catastrophe, dans la population même d'Ermenonville. CORANCEZ (2) en a donné la preuve, en rapportant les propos que lui avait tenus le maître de poste de Louvres, quand il vint rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de son glorieux ami, le 4 juillet 1778. On parlait ouvertement de suicide ; on disait que Rousseau avait mis fin volontairement à ses jours, en se tirant un coup de pistolet dans le front. Cette supposition était d'autant plus vraisemblable, que tous ceux qui avaient été admis à contempler le cadavre de Rousseau — domestiques du château ou habitants d'Ermenonville — avaient pu remarquer sur son front la trace d'une large blessure. Thérèse, LE BÈGUE DE PRESLE et M. de GIRARDIN affirmèrent que cette lésion était le résultat de la chute que Rousseau avait faite, en se laissant tomber de sa chaise sur le plancher de sa chambre, au moment où il rendait le dernier soupir ; mais tous les argunents qu'ils purent accumuler pour dissiper les bruits de suicide furent incapables de modifier le jugement du public.

« *L'opinion généralement établie sur la mort de Jean-Jacques Rousseau, n'a pas été détruite par la lettre de* LE BÈGUE DE PRESLE » (3), et l'on persista à croire que le philosophe avait mis fin volontairement à ses jours.

Pendant tout le XIXe siècle, les partisans du suicide et ceux qui croyaient à une mort naturelle ne cessèrent de discuter.

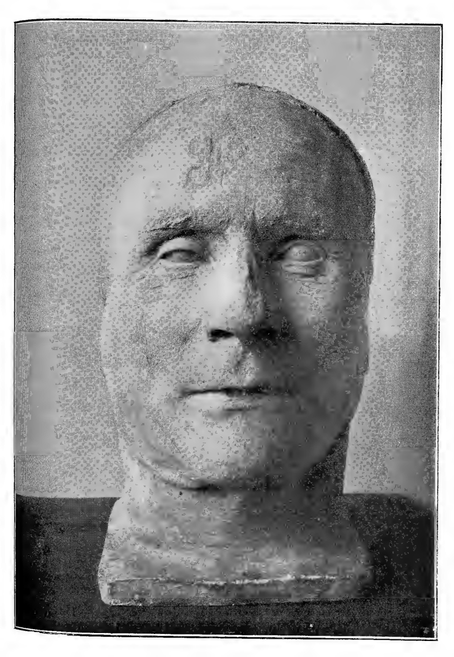
Le 18 décembre 1897, un nouvel élément d'information vint influencer le débat. Les restes de ROUSSEAU avaient d'abord été inhumés dans le parc du château d'Ermenonville ; la Convention décréta que le Panthéon serait consacré à la sépulture des grands hommes et le corps de Rousseau y fut transféré solennellement, le 20 vendémiaire de l'an III. Quand les Bourbons rentrèrent en France après la chute de Napoléon, le Panthéon fut détourné de cette glorieuse destination et rendu à l'exercice du culte catholique, sous le nom d'église Sainte-Geneviève. A plusieurs reprises, on accusa les prêtres de Sainte-Geneviève d'avoir profané les tombes de VOLTAIRE et de ROUSSEAU (4), et d'avoir retiré leurs ossements des cryptes du Panthéon. En 1897, le ministre de l'instruction publique nomma une commission, qui eut pour mission de s'assu-

(1) *Mémoires secrets*, 21 juillet 1778.

(2) CORANCEZ, *loc. cit.*

(3) *Correspondance de Grimm*, cahier de juillet 1778.

(4) Voir, notamment, la question posée au ministre de l'Interieur, par Stanislas de Girardin à la Chambre des députés, dans la séance du 25 mars 1822, et *l'Intermédiaire des Chercheurs*, année 1864.



Masque mortuaire de J.-J. Rousseau, moulé par Houdon.
(Cliché J. Raspail.)

rer si les restes de VOLTAIRE et de ROUSSEAU étaient encore au Panthéon ; les tombeaux de ces grands hommes furent ouverts le 18 décembre, en présence des membres de la commission, et l'on trouva :

Le squelette de Jean-Jacques ROUSSEAU en parfait état de conservation, les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement inclinée à gauche, comme un homme endormi... Le crâne était intact, sans trace de perforation, ni de fracture (1).

Ces constatations semblaient confirmer d'une façon éclatante l'hypothèse de la mort naturelle par apoplexie séreuse et écarter définitivement la version du suicide. Il n'en fut rien, car la commission n'avait procédé à aucune identification scientifique du squelette de ROUSSEAU. Au lendemain même de cette cérémonie, le Dr HAMY, le savant professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, publiait, dans les journaux, une lettre, dans laquelle il mettait en doute l'authenticité du squelette trouvé dans le tombeau de Rousseau ; la polémique continua aussi passionnée et le mystère qui entoure la mort de ROUSSEAU demeura aussi obscur. On s'en convainc facilement, en lisant les célèbres conférences que M. Jules LEMAITRE (2) a consacrées à Jean-Jacques, en 1907 :

Et c'est à Ermenonville, dit-il, que Jean-Jacques meurt quarante-deux jours après. Et l'on ne saura jamais avec certitude s'il s'est suicidé ou s'il est mort naturellement.

Le problème est si peu résolu que deux médecins, les docteurs CABANÈS (3) et Fabien GIRARDET (4) ont récemment consacré de longues études à la mort de ROUSSEAU ; tous deux ont conclu à la mort naturelle par apoplexie séreuse ; mais, à la même époque, un des professeurs éminents de la Faculté de médecine de Paris, le Dr ACHARD (5), qui avait étudié la question sur la demande même du Dr CABANÈS, se voyait obligé de reconnaître que :

Nous pouvons bien dire de quoi Rousseau n'est pas mort, mais nous ne pouvons décider quelle maladie l'a tué.

II. — LE MASQUE MORTUAIRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Un document de la plus haute importance, qui est susceptible de venir jeter un jour tout nouveau sur la question, a échappé à presque tous les auteurs (6) qui ont pris part à cette longue contro-

(1) Procès-verbal officiel.

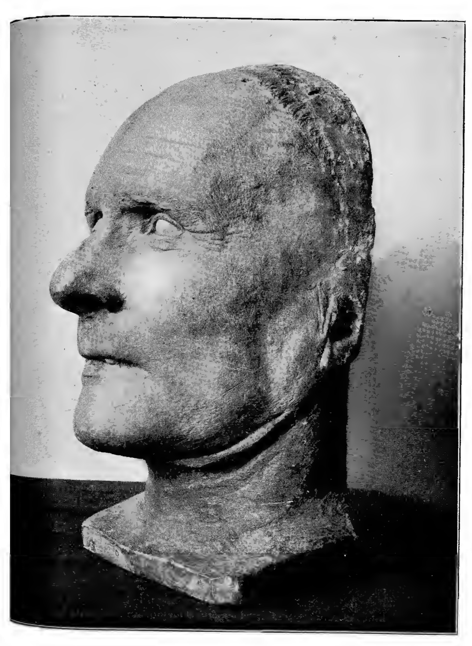
(2) Jules LEMAITRE, *Jean-Jacques Rousseau*, 1907.

(3) CABANÈS, *les Indiscrétions de l'histoire*, 6e série : Jean-Jacques Rousseau s'est-il suicidé ?

(4) Fabien GIRARDET, *la Mort de Jean-Jacques Rousseau*. Paris et Lyon, 1909.

(5) In CABANÈS, *loc. cit.*

(6) Le Dr MORIN (*Essai sur la vie et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*, 1861), et F.-V. RASPAIL (*Almanach météorologique*, 1870), ont déjà étudié ce moulage.



Profil du masque de J.-J. Rousseau, par Houdon.
(Cliché J. Raspail.)

verse : c'est le masque mortuaire de Jean-Jacques Rousseau ; il a été moulé le lendemain même de la mort du philosophe par Houdon, le célèbre sculpteur. J'ai le bonheur de posséder ce document incomparable, qui appartient à ma famille depuis le 14 mai 1861 (1) ; une étude minutieuse de cette pièce si précieuse m'a permis de faire des constatations extrêmement importantes, d'où découlent des aperçus nouveaux et absolument inattendus sur les causes de la mort de Rousseau ; je vais les exposer dans les pages qui vont suivre.

Le masque de Houdon ne porte aucun des stigmates que la mort imprime souvent aux traits du visage. En le regardant, on croirait être en présence du moulage d'une personne vivante, dont les traits n'auraient pas été immobilisés un seul instant par le travail du mouleur, dont la pensée toujours agissante fait entr'ouvrir les lèvres, pour se manifester par la parole à l'auditoire, dont les paupières grandes ouvertes laissent filtrer le clair regard. Si on examine les yeux, on y distingue parfaitement la saillie naturelle que fait la cornée transparente sur le reste du globe oculaire : ce petit détail contribue à donner une sorte d'intensité au regard. Les lèvres entr'ouvertes laissent presque deviner la langue dans l'intérieur de la bouche ; elles mettent à découvert l'extrémité inférieure de la seconde incisive supérieure gauche ; cette dent soulève un peu la lèvre supérieure qui est, au contraire, plutôt affaissée du côté droit. Un autre détail donne encore une expression plus intense de vie au moulage : ce sont les nombreux cils qui sont incrustés dans le plâtre sur le bord libre des paupières ; on distingue également quelques productions pileuses adhérentes au bord des narines et de la joue gauche.

Je disais, il y a un instant, que la mort ne semblait pas avoir imprimé sa griffe fatale sur le masque mortuaire de Rousseau ; elle a plutôt répandu sur ses traits un air de sérénité calme et de majesté. On voit que l'infortuné philosophe est débarrassé pour jamais des soucis et des tracas qui l'ont harcelé sans cesse, pendant sa vie. Son admirable génie, enfin délivré des entraves terrestres, semble rayonner sur son visage.

Après avoir examiné l'ensemble de la physionomie, si l'on se met à détailler les traits, on est immédiatement frappé par l'existence d'une large blessure qui rompt l'harmonie du front.

Cette lésion commence à 12 millimètres au-dessus du sourcil droit ; elle s'étend un peu obliquement de bas en haut et de dehors en dedans, sur une longueur de 42 millimètres, elle présente un léger étranglement au niveau de la seconde ride frontale, à 22 millimètres au-dessous du bord supérieur de la plaie ; la partie la plus

(1) Un autre masque mortuaire de Rousseau avait été signalé par le professeur Hamy, dans la collection de moulages de Gall au Muséum ; j'ai démontré que cette attribution était erronée. (Voir H. Buffenoir, *Mercure de France*, 1er juillet 1912 : Jean-Jacques Rousseau et Houdon.)

large est située au-dessus de l'étranglement ; elle mesure 30 millimètres ; alors que, dans la partie inférieure, la largeur de la blessure ne dépasse pas 22,5 millimètres. Les bords de la plaie sont découpés irrégulièrement et ils sont nettement séparés des tissus restés sains. Il s'agit bien ici d'une plaie contuse et non d'une simple contusion ; lorsqu'on en étudie attentivement les détails, on voit que la peau a été fendue verticalement sur la partie médiane de la blessure ; les deux lambeaux latéraux ont été profondément désorganisés par le traumatisme.



PLAIE DU FRONT.

L'existence de cette blessure avait été reconnue par Thérèse Levasseur, Le Bègue de Presle, M. de Girardin et Houdon. Le Dr Morin (1) et F.-V. Raspail, mon grand-père, qui tous deux ont pu examiner à loisir le masque de Houdon, avaient signalé sa présence ; ce qui va suivre est absolument inédit.

A côté de cette plaie avérée, reconnue par tout le monde, l'examen attentif du moulage en révèle deux autres.

La première altération épidermique qui attire l'attention, après celle du front, est située près de l'œil droit : elle commence à 9 millimètres au-dessous de la commissure externe des paupières ; sa partie interne s'étend jusqu'au-dessous du milieu de l'œil ; elle dépasse un peu le bord de l'orbite en dehors ; sa forme est allongée dans le sens horizontal ; ses dimensions sont de 28 millimètres sur 17.

La blessure du front donne l'impression d'un enfoncement des plans profonds avec désorganisation très marquée des parties molles

(1) Dr Morin et F.-V. Raspail, *loc. cit.*

superficielles ; ici, au contraire, la lésion est limitée extérieurement par un sillon et la partie médiane fait saillie sur le niveau de l'épiderme environnant, resté sain ; cette disposition indique, d'une façon très nette, qu'on se trouve en présence d'une contusion avec ecchymose.

Quand on examine la lésion sous un jour frisant favorable, on voit partir du milieu de son bord inférieur une étroite dépression verticale, limitée de chaque côté par une légère élévation de l'épiderme bordant ; ce sillon s'élargit rapidement à mesure qu'il



LÉSION DE L'ŒIL.

s'éloigne de son point d'origine et il se prolonge sur l'apophyse malaire, où il forme un enfoncement triangulaire. La longueur totale de cette double lésion, mesurée dans le sens vertical, est de 40 millimètres environ.

Il s'agit bien ici d'une contusion ecchymotique récente ; si l'on considère, en effet, les deux yeux du moulage, on voit qu'ils sont très dissemblables. Les paupières de l'œil gauche sont bien plus ouvertes ; la paupière inférieure de cet œil forme un bourrelet très marqué.

L'œil droit est tout différent, les paupières sont beaucoup moins ouvertes, la fente palpébrale est plus allongée, et l'angle palpébral externe semble avoir été attiré en dehors par le traumatisme ; le bourrelet inférieur a presque complètement disparu et la paupière inférieure laisse voir un léger degré d'ectropion. Cette déformation si marquée des parties externes de l'œil s'explique très bien par la contusion voisine de l'angle oculaire externe. Elle n'existait pas à l'état normal chez Rousseau, car on n'en trouve aucune trace sur le superbe pastel que le peintre Latour a fait de lui ; dans ce portrait,

l'ouverture des deux fentes palpébrales est la même, les deux bourrelets formés par les paupières inférieures sont également prononcés ; il n'existe aucun ectropion de la paupière droite.

Une dernière blessure se voit sur le nez. A 10 millimètres au-dessous de la racine du nez, on aperçoit une petite dépression de la peau ; elle est située exactement à cheval sur la partie médiane de l'arête nasale ; son contour supérieur affecte la forme d'un fer à cheval ; cette dépression se prolonge ensuite en descendant sur la partie latérale gauche du nez, en dehors de l'arête nasale ; son bord droit est nettement marqué jusqu'à la limite inférieure du squelette osseux du nez ; il forme une crête vive, qui est dessinée par la saillie des os fracturés et mis à nu.



LÉSION DU NEZ.

Au-dessous, dans la partie cartilagineuse, les bords deviennent moins nets ; on constate cependant que la lésion est beaucoup plus large dans cette région. Nous avons déjà vu que les deux premières blessures présentaient un étranglement vers leur partie moyenne ; il en est de même ici. Le point le plus étroit se trouve situé à 18 millimètres du sommet. La longueur totale de cette plaie est d'environ 42 millimètres.

L'origine traumatique de cette lésion ne peut pas non plus être mise en doute. Dans le pastel de Latour, le dessin du nez est ferme et d'une netteté absolue ; aucune déformation ne vient en altérer la pureté de forme ; et, dans le portrait très vivant que Bernardin de Saint-Pierre (1) a donné de Rousseau, il dit que Jean-Jacques Rousseau avait *le nez très bien fait.*

(1) *Œuvres posthumes de F.-H.* Bernardin de Saint-Pierre, Paris : Essai sur J.-J. Rousseau.

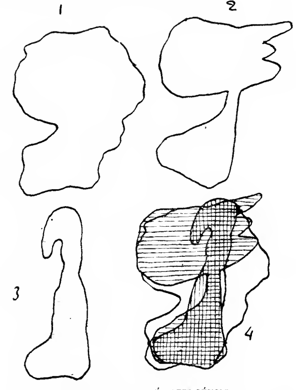
Ainsi, les portraits et les témoignages des contemporains s'accordent à reconnaître la pureté de ligne du nez de Rousseau. Dans le moulage, au contraire, l'arête du nez, à quelque distance de son point d'origine, se trouve marquée par une brisure caractéristique ; plus bas, on voit que les os propres du squelette du nez font une saillie aiguë au-dessous de la partie gauche de l'arête nasale ; leur bord tranchant a été mis à découvert à ce niveau, et il surmonte une dépression qui résulte de l'enfoncement partiel de cette partie de l'ossature de la face, si fragile en cet endroit. Inférieurement, les contours de la lésion sont moins nettement accentués, mais la finesse du moulage est telle, que l'on se rend parfaitement compte de l'altération de l'épiderme.

La première particularité qui frappe l'esprit, quand on considère ces trois lésions, est leur direction parallèle ; la seconde est leur situation respective. Si — comme l'ont avancé Thérèse Levasseur et M. de Girardin — Rousseau s'est fait ces blessures en tombant de la garde-robe sur le plancher, au moment où il rendait le dernier soupir, les parties saillantes de la figure auraient seules porté ; or, ni les arcades sourcilières, très accentuées chez Jean-Jacques, ni l'arête nasale, dans sa partie proéminente, n'ont été lésées. Ce sont, au contraire, des régions en retrait qui ont été atteintes (front, partie latérale gauche du nez) ; ou même, des parties très enfoncées (région inférieure de l'orbite, racine du nez). Cette disposition si particulière prouve que ces trois blessures n'ont pas pu être produites par une chute sur le plancher ; d'autant plus que deux d'entre elles (plaie du front, blessure de l'œil) sont situées sur la partie *droite* de la figure ; alors que la troisième se trouve, au contraire, sur la région latérale *gauche* du nez. Il ne faut pas oublier que, dans tous les récits de la mort, on a déclaré qu'après être tombé la face sur le plancher, Rousseau est resté immobile et n'a fait aucun mouvement avant de rendre le dernier soupir ; il n'aurait donc pas pu vulnérer les deux côtés de sa figure en se débattant.

La forme générale des trois traumatismes est également caractéristique ; si on relève leurs contours respectifs et si on les superpose, on est tout d'abord frappé par la similitude de forme de celui du front et de celui de l'œil : partie transversalement ovale en haut, région étranglée vers le milieu, partie inférieure allant en s'évasant vers le bas, mais restant toujours moins large que la moitié supérieure.

Les différences de contour présentées par ces deux blessures s'expliquent par la nature des tissus lésés et par la violence inégale avec laquelle les coups ont été portés. Sur la région frontale, la surface atteinte est à peu près plane, les tissus mous sont très minces (4 millimètres environ) ; au-dessous, se trouve un plan osseux résistant ; le coup a été porté violemment, l'empreinte est large et nettement marquée : il s'agit d'une plaie contuse avec écrasement des parties molles et enfoncement du plan osseux — je le démontrerai plus loin. Le coup, qui a frappé la région de l'œil, a été appliqué

avec bien moins de force, la lésion est plus superficielle : c'est une simple contusion avec ecchymose dans la partie supérieure, c'est-à-dire dans un territoire où l'infiltration des chairs se produit très rapidement ; l'altération des tissus est encore plus légère dans la partie inférieure, dans la région malaire.



CONTOURS DES DIFFÉRENTES LÉSIONS.
1. Plaie du front. — 2. Lésion de l'œil. — 3. Lésion du nez.
4. Superposition des trois contours.

La différence de forme, qui existe entre la blessure du nez et les deux précédentes, s'explique de la même façon ; les deux premières ont été occasionnées par un instrument contondant, qui a frappé des plans larges et relativement résistants. La partie du nez atteinte a une disposition très différente ; elle se compose : 1° de l'arête du nez : elle a été à peine lésée vers son sommet et a été préservée dans la plus grande partie du reste de sa longueur ; 2° d'un plan très oblique, la face latérale gauche du nez. Le bord droit de l'instrument a donc pu seul frapper les tissus ; de plus, la moitié supérieure de la lésion se trouve située dans un territoire osseux progressivement saillant, depuis la racine du nez jusqu'à la limite de la portion cartilagineuse ;

tandis que la moitié inférieure a atteint une région encore plus saillante par rapport à la première, mais constituée par des tissus bien moins résistants. En sorte que la partie supérieure de la plaie est étroite, à bords nettement limités à droite ; la partie inférieure est, au contraire, plus large, mais ses contours sont bien moins accusés. On voit très bien, sur le moulage, que les os du nez ont été brisés vers leur extrémité inférieure.

Ces remarques permettent de conclure que les trois traumatismes ont été produits par un même instrument contondant, dont il est difficile de préciser la nature : peut-être était-ce une panne de marteau déformée et mâchurée par un long usage ?

Quelle a été la gravité de ces lésions ?

La blessure de l'angle de l'œil droit était bénigne ; celle du nez était un peu plus profonde ; elle a produit des altérations du squelette osseux, mais elle ne pouvait pas non plus provoquer des troubles graves en dehors d'une hémorragie très abondante. La plus dangereuse a été incontestablement la blessure du front. A-t-elle été limitée aux parties molles ? Ou a-t-elle aussi intéressé le squelette du crâne ? S'il s'agissait d'une légère écorchure épidermique, comme l'ont déclaré Thérèse Levasseur, M. de Girardin et les signataires du procès-verbal d'autopsie, les contours de la plaie seraient assez flous ; ils sont, au contraire, dessinés d'une manière très arrêtée ; les bords de la plaie sont formés de plusieurs saillies anguleuses, qui séparent d'une façon très précise les parties osseuses enfoncées par le traumatisme, de celles qui sont demeurées intactes.

Un second argument permet d'être très affirmatif sur ce point : lorsqu'on examine le moulage de Houdon par en haut, en le plaçant de façon que les deux bosses frontales se profilent et que leur silhouette passe par le milieu de la blessure, on voit d'une manière évidente *qu'il y a une dépression, un enfoncement, un effondrement de la bosse frontale droite* à l'endroit de la blessure. Cet effondrement de la bosse frontale droite est bien dû au traumatisme ; car, si l'on examine le pastel de Latour, qui est d'une construction si solide et si vigoureuse, on constate l'égalité parfaite des deux saillies frontales. Cette blessure du front a donc défoncé la boîte crânienne ; elle a, par conséquent, intéressé le cerveau ; elle a un degré d'extrême gravité ; la substance cérébrale a été lésée, une hémorragie intra-cérébrale en est résultée ; cette lésion suffit à elle seule à expliquer la mort rapide de Rousseau.

J'ai tenu à soumettre les observations que je viens d'exposer à un spécialiste, dont la compétence en matière d'expertise médico-légale est unanimement reconnue : j'ai prié M. le professeur agrégé Balthazard de bien vouloir étudier le moulage de Houdon et je tiens à lui exprimer ici ma profonde gratitude pour la complaisance qu'il a mise à le faire. Après avoir procédé à un examen prolongé et très minutieux du document que je lui soumettais, le Dr Balthazard a été absolument du même avis que moi, relativement à l'origine traumatique indiscutable des trois lésions qui viennent d'être décrites ;

c'est même lui qui me fit remarquer combien l'enfoncement de la bosse frontale droite était évident, quand on examinait le masque à jour frisant.

Les trois blessures que l'on relève sur le masque mortuaire de Jean-Jacques ne sont pas situées sur les régions saillantes du visage, elles sont disposées les unes sur la partie droite de la figure, l'autre sur la région latérale gauche du nez ; leur grand axe à toutes trois est vertical, leur forme est parfaitement comparable et leurs contours sont superposables : tous ces caractères prouvent qu'elles n'ont pu résulter de la chute faite par Rousseau au moment de sa mort ; dans ce cas, les parties saillantes du visage auraient *seules* été lésées et un *seul* côté de la figure aurait été vulnéré ; puisque leurs contours sont superposables, il faut qu'elles aient été produites par un même instrument contondant, qui a dû frapper le visage de Rousseau à trois reprises différentes ; cet instrument a été nécessairement manié par une main criminelle.

En résumé, après avoir étudié d'une manière approfondie le masque mortuaire de Rousseau, on est obligé de conclure qu'*il est mort assassiné*. C'est, au reste, à cette conclusion que mon grand père F.-V. Raspail (1) est arrivé, après avoir étudié minutieusement la blessure dont la trace est bien visible sur le masque, au niveau du front.

III. — Les différentes versions de la mort de Rousseau.

L'étude, jusqu'ici négligée, d'un document d'une aussi grande importance que le masque mortuaire de Rousseau, montre que la mort de ce grand homme peut être attribuée à trois causes différentes : la mort naturelle, le suicide, l'assassinat. Il est nécessaire d'envisager successivement ces trois hypothèses et de voir celle qui reste seule acceptable.

La version de la mort naturelle, nous l'avons vu, s'appuie sur les récits de Thérèse Levasseur, de Le Bègue de Presle, de M. de Girardin, sur les deux procès-verbaux officiels et sur les constatations faites au moment de l'ouverture du cercueil de Rousseau en 1897.

Thérèse Levasseur a été l'unique témoin des derniers moments de Rousseau : ses déclarations devraient seules compter aux yeux des historiens ; mais si l'on prend la peine de lire les quatre récits successifs qu'elle a faits de la mort de son bienfaiteur, on ne tarde pas à acquérir la certitude qu'ils ne peuvent émaner d'elle. Cette femme était absolument incapable de retenir et de coordonner les longs discours qu'on y fait prononcer par Rousseau expirant ; il lui était impossible d'observer et de raconter correctement tous les menus incidents qui ont précédé la mort de Jean-Jacques. En effet, tous les contemporains qui ont pénétré dans l'intimité du

---

(1) F.-V. Raspail, *loc. cit.*

philosophe et qui ont été à même de juger Thérèse, s'accordent sur la stupidité de cette femme. ROUSSEAU, lui-même, a tracé d'elle, dans les *Confessions*, un portrait qui ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Elle était donc incapable d'imaginer et de rédiger à elle seule les différents récits qu'elle a faits. Le scénario du drame a été inventé et enchaîné par M. de GIRARDIN ; il le « serina » à Thérèse ; il le dicta ensuite à LE BÈGUE DE PRESLE ; il en fit enfin son profit personnel.

Avant d'accorder créance aux assertions de M. de GIRARDIN et de Thérèse, il convient de savoir si la véracité de ces deux personnages peut être acceptée sans réserve.

BOOSCHA (1), l'éditeur des lettres de ROUSSEAU à Marc-Michel REY, libraire à Amsterdam, a pris M. de GIRARDIN à plusieurs reprises en flagrant délit d'inexactitude, lorsqu'il parlait de ROUSSEAU. « M. de GIRARDIN, dit-il, *en parlant des affaires de* ROUSSEAU, *n'a pas toujours dit la vérité* » ; et il prouve que, sur deux points, au moins, le châtelain d'Ermenonville a fait des déclarations qu'il savait être contraires à la vérité.

La sincérité de Thérèse est encore beaucoup plus sujette à caution ; sa moralité a toujours été négative, elle n'a jamais eu le moindre attachement sincère pour ROUSSEAU ; le mensonge, la bassesse et la cupidité ont été les seuls mobiles de son existence.

Jules Levallois (2) a brossé un portrait magistral de cette mégère ; il y met bien en relief l'ignominie du modèle : *elle était quémandeuse, brutale, susceptible, médisante, buveuse, libertine, prompte au mensonge et portée à inventer de grossiers artifices.*

Je n'insisterai que sur un point de la conduite de Thérèse, car il semble avoir eu une influence considérable sur le drame qui détermina la mort de ROUSSEAU. Thérèse eut toujours une conduite immorale et ROUSSEAU ne put pas se dispenser de le constater au cours de leur vie commune, pendant son séjour à Monquin ; Grimm (3), dans sa *Correspondance*, écrit que ROUSSEAU

> A quitté la casaque arménienne et repris l'habit français. On fait à cette occasion un conte impertinent, qui calomnie la vertu de Mme Jean-Jacques, et encore plus le goût de celui qui aurait péché avec elle. On prétend que son mari l'ayant surprise *in flagranti* avec un moine quitta l'habit arménien sur-le-champ...

En rapprochant cet entrefilet d'un passage de l'admirable lettre que Jean-Jacques écrivit le 12 août 1769, à Thérèse, cette lettre où il dévoilait pour la première fois les véritables sentiments qu'il éprouvait pour sa triste compagne et où il lui signifiait son intention de cesser la vie commune, on voit que Grimm ne s'est pas

(1) BOOSCHA, *loc. cit.*

(2) Jules LEVALLOIS, in *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, 1865 ; Introduction.

(3) *Correspondance de Grimm*, édit. de 1812, t. VII, juillet 1770.

borné à lancer une calomnie, mais qu'il s'est contenté de raconter un scandale intime que tout le monde se répétait sous le manteau. Voici ce passage :

Qu'aucun moine ne se mêle à vos affaires en quelque façon que ce soit ; je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne, mais n'importe, profitez de cet avis ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur ou calamité sur le reste de votre vie.

Pendant le séjour de Rousseau à Ermenonville, Thérèse recommença son commerce infâme ; Mme de Stael (1) nous l'apprend en ces termes :

Peu de temps avant sa mort, Rousseau s'était aperçu des vilaines inclinations de Thérèse pour un homme de l'état le plus bas ; il parut accablé de cette découverte et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde.

Les membres de la famille de Girardin sentirent combien était grave cette accusation ; elle prouvait qu'un mystère planait sur les derniers moments du philosophe ; aussi s'empressèrent-ils d'accumuler les démentis pour essayer de la détruire. La fille de René de Girardin, Mme la comtesse de Vassy (2), répondit d'abord à Mme de Stael, sans donner aucun argument convainquant ; un peu plus tard, le frère aîné de Mme de Vassy, Stanislas de Girardin, dans une lettre adressée à Musset-Pathay, essaya, lui aussi, de prouver l'invraisemblance de l'accusation de Mme de Stael, en précisant l'âge des personnages mis en cause :

Rousseau avait alors 66 ans, sa femme plus de 60, et l'homme de l'état le plus bas pour lequel on lui supposait de vilaines inclinations, cinquante et tant ; or, lorsqu'il faut placer l'amour et la jalousie dans un pareil cadre, on voit qu'il ne peut nullement leur convenir.

Malheureusement pour la thèse soutenue par Stanislas de Girardin, M. Georges Lenôtre (3) a récemment démontré qu'en écrivant ce passage, le défenseur de la vertu de Thérèse avait altéré la vérité ; il a montré que le valet de M. de Girardin, sur lequel Thérèse avait jeté les yeux, s'appelait Jean-Henry Bailly : il était âgé de 33 ans au moment de la mort de Rousseau. Cette inexactitude enlève toute valeur à la démonstration de Stanislas de Girardin.

Enfin, l'inconduite de Thérèse a été confirmée publiquement par Lakanal (4), ministre de l'instruction publique, dans la séance de

(1) Mme de Stael, *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*. 1788.
(2) Lettre de Mme la comtesse Alexandre de Vassy, à Mme la baronne de Staël, sur le livre intitulé : *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*.
(3) Georges Lenôtre, *le Temps*, 19 mai 1909.
(4) Lakanal, in : *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, t. XXII, p. 772.

la Convention où on discuta de la translation des restes de Jean-Jacques ROUSSEAU au Panthéon. Certains Conventionnels demandaient que la veuve de Jean-Jacques fût invitée à assister à la cérémonie. LAKANAL monta à la tribune et répliqua en ces termes :

D'après les renseignements que j'ai pris dans les lieux où J.-J. Rousseau a passé ses dernières années, et d'après les sentiments qu'il paraît avoir éprouvés dans les derniers jours de sa vie, je crois que la Convention a assez fait pour la veuve de Jean-Jacques en lui accordant une pension.

Les témoignages de Thérèse LEVASSEUR et de M. de GIRARDIN, qui ont été presque totalement reproduits par LE BÈGUE DE PRESLE, sont donc des plus suspects. Nous allons voir que, même si on les prenait à la lettre, ils ne s'accorderaient pas avec les hypothèses que l'on a étayées sur eux.

La version de l'empoisonnement ne nous arrêtera pas ; elle n'a pas rencontré beaucoup de partisans et personne ne la défend plus maintenant.

Le suicide par un coup de pistolet au front ne peut pas non plus se soutenir, après l'étude détaillée du masque mortuaire de ROUSSEAU : la lésion frontale, dont l'empreinte est si nettement reproduite sur un moulage, ne présente aucun des caractères, très tranchés, très faciles à reconnaître, d'une plaie par arme à feu faite à très courte distance ; dans ce cas, l'orifice d'entrée du projectile est à contours nets, coupés comme à l'emporte-pièce ; la forme de l'ouverture est circulaire, si la balle a pénétré perpendiculairement à la surface osseuse ; elle est, au contraire, ovalaire, si le trajet du projectile a été oblique. On n'a qu'à se reporter à la description du masque de ROUSSEAU, pour voir que la plaie du front a des caractères tout différents.

Si l'on veut, pour un instant, admettre l'hypothèse de la mort naturelle, on voit également qu'elle fourmille d'invraisemblances.

Les symptômes de l'apoplexie séreuse, comme on disait au XVIII[e] siècle, ont été ainsi décrits par DUBOIS d'Amiens (1), qui a longuement étudié les derniers moments de ROUSSEAU ; la maladie commence brusquement par :

Une perte de connaissance, une abolition de la sensibilité avec pouls irrégulier ; la face est vultueuse ou pâle ; la respiration stertoreuse ; les yeux sont fixes, les pupilles dilatées.

Ce qui la distingue de l'apoplexie sanguine, c'est que, dans cette forme, il y a le plus souvent hémiplégie ; tandis que, dans l'apoplexie séreuse, il y a presque toujours résolution générale, car il n'y a pas un épanchement localisé, mais disséminé dans toutes les cavités du cerveau.

L'apoplexie séreuse a disparu de la pathologie, telle qu'on la comprend à l'heure actuelle ; elle a été rattachée à l'urémie aiguë. Si

(1) DUBOIS d'Amiens, *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XXXI.

on rapproche la description de DUBOIS de la définition de la crise d'urémie aiguë donnée par les auteurs modernes, on voit que les symptômes caractéristiques sont demeurés identiques :

> Les malades sont pris subitement au milieu de leurs occupations d'un grave malaise ; ils éprouvent une céphalalgie intense avec étourdissements, vomissements et bientôt tombent anéantis. A partir de ce moment, ils resteront sans connaissance dans la prostration la plus complète, sans aucun répit jusqu'à la dernière heure... Il est impossible de les tirer de leur torpeur, mais on n'observe pas au milieu de cet état de véritables paralysies (1).

ROUSSEAU ne ressentit jamais rien de semblable. Thérèse et M. DE GIRARDIN, dans leurs récits, ont glissé sur les malaises éprouvés par Jean-Jacques avant de mourir ; seul, LE BÈGUE DE PRESLE en a parlé ; mais il les a décrits d'une manière différente dans ses deux récits successifs.

Dans le premier, il dit que Jean-Jacques éprouva d'abord *une grande anxiété et des douleurs de colique*, puis *un frisson dans tout le corps* ; il sentit bientôt *augmenter ses douleurs de coliques* ; ensuite apparurent, *dans la poitrine, des épingles aiguës, qui lui causaient des douleurs très violentes* ; il ressent, enfin, *dans sa tête, un coup affreux... des tenailles qui le déchirent*, et il est mort.

Dans le second récit, LE BÈGUE décrit en ces termes les phases de la maladie ; elle commença par :

Un état de malaise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit successivement de picotements incommodes à la plante des pieds, d'une sensation de poids le long de l'épine du dos, comme s'il y coulait un fluide glacé, de quelques douleurs à la poitrine et surtout, pendant la dernière heure, de douleurs de tête d'une violence extrême, qui se faisaient sentir par accès ; il les exprimait en portant les deux mains à sa tête, en disant qu'il semblait qu'on lui déchirait le crâne. Ce fut dans un de ces accès que sa vie se termina.

Je n'insisterai pas sur les différences qui existent entre ces deux versions ; elles sont pourtant essentielles.

Dans la première, LE BÈGUE insiste particulièrement sur les coliques ; dans la seconde, il ne les mentionne même pas. Dans l'une, les picotements sont localisés dans la poitrine ; dans l'autre, ils sont descendus dans les pieds ; le frisson qui parcourt tout le corps se transforme en une sensation de froid le long de l'épine du dos.

Ces symptômes se rapportent-ils à ceux de l'apoplexie séreuse, ou de l'urémie aiguë ? *Céphalalgie intense, étourdissements, vomissements et bientôt perte de connaissance ; prostration complète, sans aucun répit*, disent les auteurs modernes. Retrouve-t-on rien de semblable chez ROUSSEAU ? Non, si ce n'est *des douleurs de tête d'une violence extrême, qui se faisaient sentir par accès*. Mais ces douleurs de tête *intermittentes* n'ont aucun des caractères de la céphalée urémique,

(1) *Traité de médecine*, de CHARCOT-BOUCHARD.

qui est continue ; cette céphalée ne fait que précéder une période comateuse, pendant laquelle le patient reste plongé dans une insensibilité complète ; or, de l'aveu même de Le Bègue de Presle, jusqu'à son dernier soupir, Rousseau se plaignit des douleurs de tête qui lui *déchiraient le crâne ;* la mort ne fut donc pas précédée d'une période de coma. Thérèse et M. de Girardin vont même plus loin : ils font tenir à Rousseau des discours interminables, contre lesquels Le Bègue de Presle se voit obligé de protester dans son second récit ; et ils le font se promener dans sa chambre, pour aller tantôt se jeter sur son lit, tantôt se rendre à la garde-robe. Ces quelques rapprochements suffisent à montrer que les malaises que l'on prête à Rousseau sont absolument différents de ceux qu'il aurait dû présenter, s'il avait succombé à une apoplexie séreuse.

Les renseignements consignés dans le procès-verbal d'autopsie ne sont pas plus convaincants ; on y trouve, en effet, cette phrase :

L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne nous ont fait voir une quantité considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la couvrent. Ne peut-on pas attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou la substance de tout le système nerveux ?

Ces renseignements sont incomplets et contradictoires. Si la sérosité était épanchée entre la substance cérébrale et les méninges, elle ne pouvait être infiltrée dans le tissu nerveux et dans ses enveloppes ; dans le cas où l'infiltration de ces organes aurait existé, il aurait été, du reste, impossible de mesurer la quantité du liquide épanché. Dans l'urémie aiguë, ce que l'on trouve, c'est l'œdème de la substance cérébrale et des méninges, avec une hydropisie ventriculaire. Mais jamais on ne rencontre une quantité de liquide aussi exagérée que celle mentionnée dans le procès-verbal : plus de 250 centimètres cubes !

Le Dr Pétroz, ami de Musset-Pathay, avait déjà montré l'invraisemblance de cette constatation. Les auteurs modernes qui défendent le plus ardemment l'hypothèse de la mort naturelle ont été aussi profondément troublés par l'affirmation du procès-verbal d'autopsie, et ils ont été obligés de reconnaître qu'elle était fortement entachée d'exagération. Le Dr Cabanès avoue que :

Sans doute, leurs constatations ne sont pas à l'abri de toute critique. On peut admettre avec le Dr Petroz que la quantité de sérosité trouvée dans le cerveau est notablement supérieure à celle qui se rencontre d'ordinaire dans le cas d'apoplexie séreuse. Mais pourquoi ne pas admettre que les experts ont apprécié la quantité d'épanchement *de visu* et, selon l'expression commune, n'y ont pas regardé de si près ?

Le Dr Girardet arrive à une conclusion analogue :

Et si l'on fait valoir, dit-il, que son abondance semble bien dépasser les

limites de l'œdème cérébral, nous répondrons que l'évaluation donnée par les experts ne *fut certainement qu'approximative*.

Si l'examen auquel se sont livrés les opérateurs qui ont autopsié le corps de Rousseau n'a été fait qu'*approximativement* ; si les constatations qui ont été consignées dans le procès-verbal d'autopsie ont été appréciées *à vue de nez ;* si certains passages sont manifestement entachés d'exagération, de l'aveu même de ses plus chauds défenseurs, comment veut-on que nous puissions lui accorder le moindre caractère de sincérité ? Un procès-verbal d'autopsie ne peut et ne doit contenir que des faits rigoureusement constatés, il n'y a aucune place pour l'interprétation.

Le suicide est inacceptable ; la mort naturelle par apoplexie séreuse devient impossible à admettre ; il ne reste donc plus de possible qu'un assassinat. Quel en aurait été l'auteur et quel aurait été le mobile qui l'a fait agir ?

On a déjà vu que Thérèse mena une conduite scandaleuse à Ermenonville ; Rousseau en fut informé et il résolut de mettre à exécution le projet qu'il avait déjà formé, en 1769, dans une circonstance analogue ; il résolut de se séparer définitivement de Thérèse ; c'est pour lui annoncer cette décision qu'il s'enferma avec cette femme dans la matinée du 2 juillet 1778. Au cours de cet entretien, Thérèse, voyant sa situation à jamais compromise, perdit la tête et frappa Rousseau.

La déclaration faite par Mme de Girardin à Corancez confirme pleinement cette hypothèse. Elle dit à l'ami de Rousseau :

Qu'effrayée de la situation de Rousseau, elle s'était présentée chez lui et y était entrée. Que venez-vous faire ici, lui dit Rousseau, votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille et de la catastrophe qui doit la terminer ? Il la conjura de le laisser seul et de se retirer. Elle sortit, en effet ; à peine avait-elle le pied en dehors de la chambre, qu'elle entendit fermer les verrous ; ce qui l'empêcha, dit-elle, de se représenter.

Cette démarche fut faite par Mme de Girardin, au moment où Rousseau rentrait de sa promenade matinale ; à ce moment, il ne se plaignait d'aucun malaise ; Mme de Girardin ne pouvait donc pas être effrayée par son état de santé. Elle se *présentait* sans être appelée, parce qu'elle était déjà au courant du drame intime qui allait s'accomplir entre Rousseau et sa compagne ; elle était au courant de la *scène* qui allait se dérouler entre Jean-Jacques et Thérèse ; elle était au courant de la détermination du philosophe et elle connaissait la *catastrophe* qui allait terminer cette explication. Elle était venue offrir ses bons offices de médiatrice, et voyant qu'ils n'étaient pas acceptés, elle se retira simplement, car elle ne redoutait rien de fâcheux pour son ami. Si, au contraire, elle avait trouvé Rousseau sérieusement malade, elle se serait empressée de lui envoyer l'assistance d'un médecin ; si elle avait supposé qu'il eût l'intention de se tuer, elle aurait tout tenté pour l'empêcher de réaliser son dessein.

Quand M. de Girardin accourut après le drame, l'irréparable était accompli ; il songea à la lourde responsabilité que la postérité ferait peser sur lui ; il mit tout en œuvre pour étouffer le scandale épouvantable que l'aveu de la vérité ne manquerait pas de faire éclater, et il imagina la mise en scène que nous connaissons.

IV. — Le squelette de Rousseau est-il au Panthéon ?

Rousseau est mort assassiné ; son crâne a été défoncé par un instrument contondant ; comment expliquer, dès lors, que le squelette trouvé au Panthéon dans son cercueil ait laissé voir un crâne intact ? Par une substitution de cadavre.

Cette substitution est démontrée par plusieurs indices ; l'un des principaux est l'absence de fractures osseuses, alors qu'il devrait en exister deux, l'une au niveau du front, l'autre sur la partie latérale du nez.

Un autre argument doit être tiré de l'état général du squelette. Rousseau est mort en 1778, en plein été ; son corps n'a pas été embaumé et il a été enseveli seulement 60 heures après le décès ; le cercueil fut exhumé en 1794 et transporté au Panthéon, après avoir parcouru, sur de mauvaises routes, une cinquantaine de kilomètres ; il fut déplacé, par deux fois, dans les cryptes du Panthéon, en 1821 et en 1830 ; ce dernier transbordement fut accompli 52 ans après la mort du philosophe, à une époque où toutes les parties molles du cadavre, capables de maintenir en place les différentes pièces osseuses, avaient depuis longtemps disparu. A chaque déplacement, il a fallu monter ou descendre des escaliers ; les différentes pièces du squelette ont donc fatalement dû être dérangées de leur situation normale ; or, le procès-verbal officiel de l'exhumation de 1897 et les affirmations de tous les témoins oculaires certifient le contraire : aucun os, si petit fût-il, n'était déplacé. Cet ordre impeccable est absolument inadmissible.

Pour ne pas donner à cette étude une étendue trop longue, j'ai été obligé de négliger de nombreux arguments, qui étaient susceptibles de confirmer la théorie que je soutiens, et je me suis borné à en indiquer plusieurs autres sans les développer. J'espère cependant être parvenu à montrer que l'examen du masque mortuaire de Rousseau permet de jeter une lumière toute nouvelle sur les causes, demeurées jusqu'ici énigmatiques, de la mort du philosophe, et rend invraisemblables les hypothèses précédemment émises. Cet examen soulève également une grave question d'authenticité, relative au squelette trouvé dans le tombeau de Rousseau au Panthéon ; il fait voir combien les résultats obtenus par la commission réunie dans les cryptes du Panthéon, le 18 décembre 1897, sont incomplets et dépourvus de bases scientifiques.

Au moment où l'Univers entier vient de rendre un si éclatant hommage à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau, au moment où la France a enfin donné à cette pure gloire française un tombeau

digne d'elle, tous les nombreux admirateurs de Jean-Jacques doivent demander qu'une nouvelle commission, composée de médecins, d'anthropologistes et de savants, procède à une seconde étude du squelette au Panthéon et à un examen comparatif du moulage de Houdon, afin d'établir d'une manière définitive le sort que le destin a réservé à la dépouille mortelle de Jean-Jacques ROUSSEAU.

Tribune de la « Chronique »

J.-J. Rousseau jugé par les médecins.

Par M. le professeur E. RÉGIS (*de Bordeaux*).

Le professeur E. RÉGIS, de Bordeaux, dont les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié les remarquables articles sur J.-J.-Rousseau, veut bien nous faire part des réflexions suivantes, auxquelles nous souscrivons entièrement, est-il besoin de le dire ? Comme nous l'avons écrit ailleurs (1), et nous n'avons pas changé d'avis à cet égard, « loin de jeter la pierre au philosophe de Genève..., nous devons juger ses défaillances avec d'autant plus d'indulgence, que, par ses multiples infirmités, il a racheté plus cher la rançon de son génie. » Notre ami Régis, le professeur Grasset et tous ceux qui jugent sainement, ont-ils tenu, pouvaient-ils tenir un autre langage ?

A l'occasion des fêtes du bicentenaire de Jean-Jacques ROUSSEAU, on a rappelé à maintes reprises les opinions des médecins, sur les misères physiques et nerveuses du grand homme.

Les commentaires qu'on a faits de ces opinions se sont naturellement ressentis de la passion du moment et, d'un côté comme de l'autre, on y a vu, semble-t-il, ce qui n'y était pas.

Ainsi que vous l'avez si souvent proclamé, l'étude médicale d'un personnage historique n'a d'autre but que de mieux faire connaître, en face de son œuvre, sa personnalité, et cela impartialement, scientifiquement, sans aucune arrière-pensée d'hostilité ni d'irrespect.

Le médecin qui examine un malade, mort ou vivant, est loin pour cela de le détester. Le plus souvent, au contraire, il s'attache à lui en raison même de ses souffrances, et parfois il arrive à l'aimer, en lui-même plus encore qu'en ses idées, au fur et à mesure qu'il le comprend mieux et qu'il pénètre plus avant dans son intimité physique et morale.

Nul auteur, plus que Jean-Jacques, ne s'est attiré cette indulgence médicale et n'a gagné la sympathie des commentateurs de son état pathologique. Comme les autres, j'ai subi cette influence attractive et je puis dire que je suis devenu rousseauiste, en étudiant cliniquement Rousseau.

(1) *Cabinet secret de l'Histoire*, t. III.

Laissez-moi rappeler les quelques lignes par lesquelles je terminais, en 1900, dans la *Chronique médicale*, la série de mes articles sur l'auteur des *Confessions* :

« Pauvre Jean-Jacques ! je ne sais ce que pensent de toi, à ce jour, tes ennemis de l'Oratoire ! Mais quant aux médecins, rassure-toi. Voilà longtemps qu'ils te plaignent et qu'ils t'admirent, comme ils plaignent et comme ils admirent ton génial prédécesseur Molière, qui, plus que toi cependant, leur voulut du mal. Et lorsque, comme je viens de le faire, ils se permettent de t'étudier dans ton organisation, dans ta santé et ta maladie, ce n'est point, ô grande âme, pour te poursuivre à travers la tombe et insulter à ta mémoire ; c'est parce que tu le voulus ainsi toi-même, en t'offrant délibérément aux fouilles du scalpel dans ton entière nudité. Tu le voulus et tu fis bien. Car t'étudier en ton essence intime, dans la vie de ton corps, de ton cerveau et de ton cœur, c'est voir en toi ce que tu fus : le plus humain, le plus délicat et le plus douloureux des génies. »

S'il ne faut voir dans les études des médecins sur Rousseau aucune idée d'injure, aucun sentiment d'antipathie pour l'homme, il n'y faut pas voir davantage la preuve de la totale aberration de l'auteur et de son œuvre. On ne saurait oublier, en effet, que, de façon générale, les imperfections psychiques peuvent coexister et coexistent souvent avec le talent ou le génie, dont elles représentent en quelque sorte la *rançon*, suivant le mot si juste de Grasset.

On ne saurait oublier non plus que, chez Rousseau, ces imperfections, si évidentes qu'elles aient été, ne sont jamais allées, comme je l'ai montré avec Delasiauve, Möbius et avec vous-même, jusqu'à la folie complète et ne lui ont jamais enlevé l'incomparable puissance de sa pensée (1).

Même au temps troublé de ses *Dialogues*, Jean-Jacques reste encore un grand écrivain et, cet orage passé, lors de l'apaisement final de sa vieillesse, il redevient, dans ses *Rêveries*, le plus éloquent interprète de la Nature, qui ait jamais existé.

C'est pour rappeler la neutralité, naturellement bienveillante, des médecins vis-à-vis des grands hommes qu'ils étudient et, tout particulièrement, vis-à-vis de Jean-Jacques Rousseau, que je me suis permis de vous écrire ces quelques lignes, sûr d'avance, mon cher Cabanès, que vous pensez tout comme moi en ces matières.

L'exécution du Maréchal Ney.

Nous ressentirions du scrupule à revenir sur le débat, si la *Chronique médicale*, grâce à celui qui en est l'âme, n'attestait que la

(1) « Voilà qui diminue singulièrement le degré de son trouble mental. Ce qui le diminue encore, c'est la lucidité et la conscience de soi qu'il a conservées, en même temps que la puissance créatrice de son esprit, au milieu même de ses maladives conceptions. » (E. Régis, Etude médicale sur J.-J. Rousseau, *in* La *Chronique médicale*, juillet 1900.)

médecine mène à toutes les « curiosités de l'histoire », et si d'autre part la courtoisie de notre contradicteur ne faisait de notre réponse un devoir de politesse élémentaire.

Le Dr Ravarit (1) présume que Labédoyère se rallia au gouvernement de la Restauration, parce qu'il le jugea stable (cela est vraisemblable), stabilité possible « sans les fautes commises » et le mécontentement général provoqué.

Fautes ? La matière prête tant à controverses, qu'un volume n'y suffirait point... et Louis XVIII pourrait répondre tout d'abord : J'aurais voulu vous y voir !

Mécontentement général ? Nous croyons que près d'un an de « profonde paix », après vingt-cinq ans de convulsions, devait disposer tout le monde, ou presque, à une volupté de repos. Bref, Labédoyère se rallia.

Fut-il ensuite « suggestionné » par « l'extraordinaire nouvelle » ?

Mais, lui apparut-elle tant extraordinaire ? Pouvait-il ignorer que les officiers de Napoléon l'appelaient, l'escomptaient ? Bien plus : M. F. Masson, dont nul ne niera la compétence ni la fougue napoléonienne, a récemment établi, de façon irréfutable, que le retour fut fomenté, préparé par la Franc-Maçonnerie, et que l'âme en fut la loge *de Grenoble*, où Labédoyère commandait, pour Louis XVIII, un régiment, dont la manifestation à Vizille décida du succès de l'entreprise.

Au reste, Napoléon n'était pas homme à se lancer à l'aveugle dans quelque équipée ; il savait ce qu'il faisait : le choix de l'itinéraire le démontre. Lavisse, si partial, avoue « la conspiration des Jacobins et des généraux ». Labédoyère en fut-il ? Nous l'ignorons ; mais nous ne pouvons empêcher de rappeler son mot à Waterloo : « Si les Bourbons reviennent, je serai fusillé le premier. »

Louis XVIII pouvait-il raisonnablement, en 1815, amnistier, (réamnistier) Labédoyère et Ney, qui lui représentaient des récidivistes, et dont rien n'assurait qu'ils n'auraient pas récidivé encore ? Pouvait-il surtout décemment « implorer la clémence » des Alliés, dire aux Alliés : « Vous m'avez replacé sur le trône de mes pères ; » alors que, le haineux Vaulabelle ler econnaît, *il prit soin de de ne leur rien devoir*, qu'eux ne le désiraient point, et qu'il se replaça tout seul, ou du moins grâce au dévouement avisé de M. de Vitrolles, de Mlle de Coigny (la « Mlle Monk » de Charles Maurras) et de quelques autres ? Car elle est enterrée définitivement, la trop fameuse légende des fourgons de l'étranger.

On avait bien pardonné à Fouché ? Pardon ! Ce coquin de génie sut s'imposer grâce à Metternich (il intriguait depuis 1809). Louis XVIII le subit (l'utilisant d'ailleurs avec adresse), le subit tout comme Napoléon, mais moins longtemps ; destitué dès septembre 1815, il était banni trois mois après.

Quant à Ney, ce grand impulsif, n'est-ce pas lui qui, le 31

(1) Cf. la *Chronique médicale*, 15 mai 1912, p. 302.

mars 1814, contraignit, et brutalement, Napoléon à abdiquer, puis accabla le roi de protestations de fidélité, qu'on ne demandait point, mais qu'on rétribua : ordre de Saint-Louis, entrée au Conseil supérieur de la Guerre, gouvernement de la 6e division, commandement en chef de la cavalerie, *titre de pair de France?* Hélas ! c'est ce titre qui suggérera à ses défenseurs trop subtils, Dupin et Berryer, de récuser le Conseil de guerre (qui, c'est vrai, ne demandait pas mieux), pour en appeler à la cour des Pairs, comme il était légal du reste : il s'agissait non exactement de crime militaire, mais d' « attentat contre la sûreté du royaume » : là, l'arrêt était fatal, et il faut le dire régulier.

Louis XVIII ne désirait qu'une chose (et l'intérêt politique le lui indiquait) : que Ney se fît oublier. Ney obligea qu'on l'arrêtât, disons-le par absurde ostentation ; or, Labédoyère venait d'être fusillé, comment épargner Ney ? Et Labédoyère, en s'allant exhiber à Paris (pour embrasser sa femme ? conspirer ?) ne tenta-t-il pas le destin ? Et répétons que ce ne fut pas la faute du roi, si son évasion rata. Nous concéderons à M. Ravarit qu'acheter les agents de Fouché était facile... Mais Fouché ? Fouché qui ne pouvait se maintenir qu'en se montrant indispensable au roi... et au besoin en le compromettant ? Nous avons des raisons pour rester persuadé que Fouché connut l'évasion avant qu'elle ne fût essayée.

Pour « l'honnête maréchal Brune, » rappelons, simplement, le proverbe soldatesque sur ceux qui volaient « en plein jour » et ceux qui volaient *à la brune*. Gouverneur de la Provence aux Cent Jours, Brune y réorganisa la Terreur : d'où les représailles ; et s'il demeure douteux qu'il ait (ce fut le prétexte de son meurtre) participé à l'assassinat de la princesse de Lamballe, il est sûr qu'aux temps du 10 août, du 2 septembre, il était l'âme damnée de Danton. Ajoutons que sa veuve obtint la condamnation du meurtrier, Guindon dit Roquefort, et que si l'arrêt imputa les dépens à la maréchale, c'est légalement, Guindon étant contumace et insolvable.

L'homme exemplaire fut Suchet, le héros d'Albuféra, l'appui précisément de la veuve de Brune. Apprenant en Espagne que Napoléon a abdiqué, il ramène ses troupes inutiles, il se rallie sans phrases à Louis XVIII. Napoléon le retrouve à son retour de l'île d'Elbe : « Maréchal Suchet, vous avez beaucoup grandi depuis que nous nous sommes vus. » Il l'envoie en Piémont, contre les Autrichiens. Napoléon abattu, Suchet continue à servir, toujours sans phrases, la France.

Un dernier mot. Blücher n'est nullement « le véritable vainqueur de Waterloo ». Il n'y eut là de vainqueur que le destin, ou pour mieux dire, que la logique. Entre Napoléon épuisé, Wellington écrasé, Blücher intervint en troisième larron. De tous ceux qui participèrent à la boucherie, les Prussiens furent les seuls qui n'eurent aucun mérite.

FAGUS.

Échos de la « Chronique »

Legs macabre.

Il y a quelques mois, le savant professeur Aug. Reverdin, de Genève, apprenait, non sans surprise, qu'un de ses anciens camarades d'enfance, mort sans héritier, lui avait légué, avec toute sa fortune, sa peau ! Comme l'acceptation du second legs était la condition du premier, le Dr Reverdin, assez ennuyé, se décidait enfin à prélever, sur la poitrine du défunt, un lambeau de peau grand comme la main.

Il voulut la faire tanner ; mais aucun ouvrier suisse ne consentit à s'en charger. Un tanneur d'Annecy accepta la besogne, moyennant, du reste, une assez grosse somme. Quand notre éminent confrère rentra en possession du morceau de chair, teint en noir, terne, huileux, d'aspect, pour tout dire, assez répugnant, il en fut si dégoûté, qu'il fut tout heureux quand un de ses amis, M. Marcellin Pellet, lui proposa de l'en débarrasser. M. Marcellin Pellet, actuellement ministre de France à La Haye, s'empressa d'en revêtir un volume de sa collection révolutionnaire ; comme notre diplomate est un fervent collectionneur, ce n'est pas sans quelque fierté qu'il montre à ses visiteurs un exemplaire de l'*Almanach des Prisons*, daté de 1793, offrant cette particularité d'être relié en peau humaine !

N'allez pas croire, au moins, que l'histoire que vous venez de lire soit un conte ; elle est tout ce qu'il y a de plus authentique ; et c'est M. Marcellin Pellet lui-même qui en a confirmé la véracité à notre ami Jean-Bernard, dont nous en tenons le récit.

L'hydropisie de Mme de Staël.

En 1812, — il y a cent ans — Mme de Stael, alors à Genève, entrait en relations avec un officier de hussards, qui s'y soignait d'une blessure reçue à la guerre. Le beau militaire n'avait que 23 ans, elle en avait 36. L'occasion, l'herbe tendre et, selon l'expression heureuse de M. Léonce Grasilier, une coquetterie d'arrière-saison... on devine le reste.

Bientôt circulait le bruit que la célèbre bas-bleu était atteinte d'hydropisie ; le 17 avril, la tumeur disparaissait comme par enchantement, et le baron de Melun envoyait au duc de Rovigo ce rapport... diplomatique, dont l'*Intermédiaire* (1) nous offre la primeur :

Ne doutant pas de l'intérêt que V. E. prend à la santé de Mme la baronne de Stael, j'ai l'honneur de lui apprendre que l'hydropisie dont cette dame était très incommodée depuis plusieurs mois, s'est heureusement dissipée, et que le résultat de cette fâcheuse maladie est un garçon

(1) 30 juillet 1912.

fort bien portant. On attribue cette cure merveilleuse à un Genevois, nommé ROCCA, officier de hussards, très bel homme, mais boiteux, ce qui ne lui ôte rien des qualités nécessaires... Cette production du génie et du courage a reçu le jour au milieu d'une fête que Mme de Staël donnait à sa fille...

On en glosa beaucoup dans toute la contrée et les épigrammes se mirent à pleuvoir ; nous ne retiendrons que celle-ci, qui n'est pas parmi les moins piquantes :

LA CURE MERVEILLEUSE.

De nos littérateurs et la gloire et l'envie,
Une veuve célèbre, encor chère aux amours,
Tremblait pour ses illustres jours,
Menacés par l'hydropisie ;
Mais de l'art de guérir les soins miraculeux
Au monde ont conservé la moderne Aspasie,
En quelques mois l'ont rendue à la vie,
Aux lettres, à nos vœux.
D'une cure aussi propice,
Ah ! bénissons le résultat heureux !
IL est près de Rolle (1) en nourrice.

Pour l'Eugénique.

Le Dr CARRET, qui vient de mourir à Chambéry, laisse toute sa fortune à cette ville, à charge par elle de distribuer, tous les trois ans, un prix de dix mille francs à une jeune Savoyarde, « la mieux constituée au point de vue physique et moral. »

Voilà, au moins; de l'eugénique pratique.

Hommages posthumes à des médecins.

Le 16 juillet, a été inauguré, à Uriage, dont il fut longtemps le médecin, le buste du Dr DOYON. Divers orateurs, entre autres le professeur LACASSAGNE, de Lyon, les Drs BALZER, THIBIERGE (de Paris), AUBERT (de Lyon), TEULON (d'Uriage), ont rendu hommage au défunt et rappelé sa vie de labeur et de dévouement.

D'autre part, le Conseil municipal de Paris a renvoyé à l'examen de la commission spéciale, une pétition tendant à donner à une rue de Paris le nom du Dr PIETTRE, qui fut, de son vivant, sénateur et directeur d'un asile d'aliénés.

Nouveaux journaux.

Vient de paraître la *Renaissance physique*, qui se propose d'étudier les sports au point de vue médical. Les deux premiers numéros sont luxueusement présentés et la rédaction en est très soignée. La nouvelle revue est rédigée par MM. les Dr BOUCARD, DAUSSET, LAGARDE, etc. Le prix de l'abonnement est de 15 francs.

(1) Petite ville du canton de Vaud (Suisse).

Echos de Partout

Dénicheurs de malades. — C'est une « profession bizarre », qui vient d'être créée, et que Privat d'Anglemont aurait pu enregistrer.

Un médecin vient de recevoir, d'une agence spéciale, une lettre où celle-ci offre de lui livrer les noms de vingt poitrinaires, vingt épileptiques, vingt cancéreux, vingt avariés au choix, moyennant un cachet qui varie de cent à cinq cents francs. Au médecin à proposer ensuite ses services.

Et l'agence ajoute : « Nous puisons nos renseignements aux meilleures sources, notamment en province, auprès de MM. les avoués et notaires... »

(*Journal*, 21 juillet.)

L'aviation et les médecins. — C'est un de nos confrères, le Dr Espanet, qui a gagné, le 17 juin, le grand prix d'Anjou (avec passager), exploit qui lui fait le plus grand honneur.

Le Dr Gabriel Espanet, originaire de Marseille, est âgé de 30 ans.

Il est chirurgien à Montpellier et se livre à l'aviation depuis deux années. Pour ses débuts en course, il a justifié la confiance qu'on avait en son habileté et en son expérience.

Il pilotait un monoplan Nieuport à quatre places, muni d'un moteur Gnome de 80 HP.

(*Bulletin de l'Union des Syndicats* et *Courrier médical*.)

Colis postal peu ordinaire. — Un paquet peu banal vient d'être découvert, parmi les colis postaux venant de New-York, à destination de la France et débarqués ce matin par le transatlantique *Philadelphie*.

Une Française, mariée en Amérique, ayant perdu dernièrement son mari, le fit incinérer et plaça ses cendres dans une cassette.

Ayant décidé de revenir en France, elle expédia, avant son départ, plusieurs objets auxquels elle tenait beaucoup et, notamment, la fameuse cassette.

Les employés de la douane, étonnés de ne pas voir sur le colis la désignation du contenu, l'ouvrirent. Grande fut leur stupéfaction, en constatant qu'il contenait des cendres !

Le commissaire spécial fut prévenu et, comme aucun colis funèbre ne peut circuler sans enregistrement spécial, le colis fut saisi ; la sous-préfecture, informée du fait, a avisé la préfecture de la Seine, car les cendres étaient envoyées à Paris.

(*Petit Journal*, 18 juillet.)

Superstition et anthropophagie. — Tout récemment, on a signalé de Tunis un cas d'anthropophagie particulièrement curieux.

A Nabeul, depuis plusieurs jours, avait disparu une jeune fille arabe de quatorze ans, nommée Mincia Skandigi. Toutes les recherches étant restées infructueuses, on fit demander le commissaire Antonini, chef de la brigade mobile de Cap-Bon, qui reprit l'enquête avec le caïd.

Il partit ensuite avec un agent pour le village de Birchallouf, où il reprit toutes les recherches déjà faites, particulièrement dans une propriété appartenant à la famille Najar. Il arriva ainsi jusqu'à la tabonna, sorte de four arabe où les indigènes ont coutume de faire cuire le pain. Il l'examina et aperçut des traces suspectes ; il fit sortir toutes les cendres et les braises froides qui se trouvaient à l'intérieur et découvrit, à sa grande stupéfaction, des ossements humains calcinés, des tibias, un maxillaire, une clavicule, un fémur, puis un petit sac couvert de taches que l'on croit être du sang.

Le Dr Provotelle examina les débris, qui sont certainement les restes du corps de la jeune fille.

L'enquête a ensuite fait connaître que la famille Najar avait eu un jeune garçon très malade et qu'un sorcier indigène, consulté, avait donné une ordonnance, conseillant aux Najar de faire manger à leur fils de la chair humaine, comme seul moyen de guérison.

(*Gazette médicale de Paris*, 2 juillet.)

Le sixième sens. — Existe-t-il ou n'existe-t-il point ? *That is the question*, commenterait Shakespeare.

La question (puisque question il y a) a été posée encore tout récemment. Cependant, voilà cinq ans, un professeur de l'Université de Chicago, M. Watson, réussit une opération qui excita un intérêt énorme dans le monde médical et scientifique. Au moyen de la vivisection, il avait, sans le tuer, détruit les cinq sens d'un rat. L'animal fut ensuite remis en liberté, et il trouva seul son chemin vers de la nourriture. Ceci, déclara alors le professeur Watson, prouverait l'existence d'un sixième sens, commun aux hommes et aux animaux. Il l'appelait le *sens de la direction*.

Déjà, bien des années auparavant, le professeur Alex. Bain, de l'Université d'Aberdeen, en Ecosse, écrivait : « Les sensations se rapportant au mouvement du corps ou aux actions des muscles doivent être reconnues comme une classe distincte, et certains métaphysiciens les font provenir d'un sixième sens, ou sens musculaire. »

(*Excelsior*, 18 septembre 1911.)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE — N° 17 — 1er Septembre 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA VIE DES SEINS

(Suite et fin) (1)

L'excrétion lactée dans l'Art,

par M. le Dr Edouard PLUYETTE,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.

La naissance de Louis XIII fut accueillie avec joie par la France entière. Parmi les manifestations qui se produisirent à cette époque, nous devons signaler la frappe d'une médaille commémorative, dont le revers rentre justement dans notre sujet (fig. 27).



(Fig. 27.)

Médaille commémorative de la naissance de Louis XIII (2).

(1) V. les nos des 1er février, 1er mars, 15 avril, 15 mai, 1er juillet et 1er août.
(2) Le jet de lait n'est pas représenté par suite d'un défaut du cliché.

Au milieu de la médaille, est un vase amphorique, d'où s'élève un lis qui personnifie, à n'en pas douter, l'innocence du nouveau-né. Au-dessus de lui, une figure humaine, entourée de rayons, représente un soleil qui vient échauffer la jeune plante : c'est l'amour ardent de la nation pour son jeune roi.

De chaque côté est une femme : celle de droite, nonchalamment allongée, tient dans sa main droite une corne d'abondance, remplie de fleurs et de fruits, présage d'une royauté pacifique et féconde. Celle de gauche est debout, c'est Junon accompagnée de son paon fidèle ; cette déesse, dont le chef est coiffé — je me demande pourquoi — d'une couronne seigneuriale, a une tunique entr'ouverte jusqu'au pubis, ce qui est bien le record du décolletage antérieur. Aussi exhibe-t-elle un abdomen ombiliqué et deux tétons hémisphériques ; celui de droite, soutenu par la main du même côté, expulse par une contraction digitale un jet laiteux, qui vient asperger la plante, comme dans la *Flore* de Nattier. Dans le centre supérieur de la médaille, est gravée cette légende :

ORITVR ET LACTE VIRESCIT.

Contraste instructif de l'Histoire ! Dans nos recherches numismatiques, nous n'avons rencontré que deux médailles ... galactoboles : l'une a été fondue pour se réjouir d'un avènement monarchique ; l'autre a été ciselée pour fêter l'effondrement de la royauté. Il y a donc des flux et des reflux dans le domaine des idées artistiques, comme dans la destinée des peuples.

Nous avons rapporté, au chapitre premier de ce travail, comment, sur les débris de la Bastille, on avait élevé, d'après les plans du peintre David, la fontaine monumentale de la *Régénération*. Nous ne reviendrons pas sur cette fête de la période révolutionnaire, mais nous dirons que l'enthousiasme fut tel qu'on voulut la commémorer par la frappe d'une médaille. Nous l'avons reproduite (fig. 10), malgré son caractère peu esthétique et à cause de sa seule originalité.

On y voit la Nature entre deux lions, faisant jaillir de ses puissantes mamelles l'onde régénératrice, tandis qu'à ses pieds, Hérault de Séchelles, président de la Convention, élève un rameau d'olivier, et qu'un vieillard, courbé par les années et portant la bannière des départements, vient lui donner le baiser de paix. En exergue : 10 août 1793 ; en légende : *Régénération française.*

CHAPITRE V

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS LA TAPISSERIE.

La tapisserie, au moins autant que la numismatique, est pauvre en pareils sujets ; peut-être cela tient-il à la difficulté d'observer ces immenses panneaux, qu'on ne feuillette pas aussi facilement qu'un album et qu'on ne manie pas avec la même aisance qu'un médaillier.

Nous avons eu la bonne fortune d'examiner une tapisserie des Flandres, du commencement du XVIIe siècle, qui rentre entièrement dans notre sujet ; nous la devons à l'amabilité de M. Paul Borelli Plagniol, un Mécène marseillais qui en est le possesseur, et auquel nous adressons nos sincères remerciements.

Il s'agit, très vraisemblablement, d'un épisode de l'*Odyssée*, dans lequel le dessinateur a placé une fontaine ubérale, comme nous l'avons vu faire à Rubens, Baron, etc... Je dis qu'il s'agit d'un épisode de l'*Odyssée*, parce que cette tapisserie a un pendant, qui représente Circé changeant en pourceaux les compagnons d'Ulysse. Je suppose que l'artiste a voulu reproduire, avec des variantes sur la tradition homérique, le moment où Pénélope — c'est un vrai sujet de tapisserie — hésite et ne veut pas croire qu'après vingt ans d'absence Ulysse est enfin devant ses yeux.

En tout état de cause, voici le sujet de cette tapisserie :

Un guerrier, à la stature imposante, le chef couvert d'un casque, la poitrine ceinte d'une riche cuirasse recouverte d'un opulent manteau, les jambes mi-nues au-dessus de brodequins de cuir, se tient debout devant une femme agenouillée ; sa main gauche s'appuie sur l'épaule de la femme, tandis que sa main droite est élevée, le glaive tendu et menaçant.

La femme, drapée dans un manteau soyeux, dont les bleus se nuancent en une gamme variée, a l'attitude d'une suppliante ; prosternée devant le héros, ses mains se tendent en avant, comme pour implorer sa clémence.

A côté de ces deux personnages principaux, en existent trois autres. L'un, une vieille femme, — sans doute Euryclée, la nourrice d'Ulysse, — s'appuie d'une main sur une balustrade ; tandis que son autre main se porte en avant, pour élever un rempart entre l'épée meurtrière et le corps de sa maîtresse. Les deux autres personnages sont deux servantes : l'une, à côté d'Euryclée, tient en main une aiguière d'or qu'elle retient avec effroi ; l'autre, à la droite du panneau, contemple cette scène.

Mais les accessoires ont pour nous plus d'attraits que la scène elle-même. L'artiste l'a placée dans un jardin, qu'il peuple anachroniquement de perroquets et de dindons, animaux dont Homère ne parle pas. Il y a aussi un énorme dogue, qui ne saurait être Argus, le vieux chien d'Ulysse, puisqu'il mourut quelques instants à peine après avoir vu et reconnu son maître.

Enfin, à la gauche du panneau, est une fontaine ultra-fantaisiste. Au-dessus d'une énorme conque, se voit une Vénus agenouillée, ayant à ses côtés un jeune Amour, qui tient en main l'arc classique. Les deux seins de la Déesse, comprimés, l'un par sa propre main, l'autre par le bras de l'enfant, projettent dans la conque deux jets liquides, dont celui de gauche est happé au passage par un perroquet. Enfin, au-dessous de la coquille, un enfant nu expulse, sans émotion, le trop-plein de sa vessie. C'est encore une fontaine à la fois ubérale et uréthrale.

CHAPITRE VI

L'EXCRÉTION LACTÉE DANS LA CARICATURE.

Le mot « caricature » doit être pris ici dans son acception la plus large. Nous comprenons sous ce vocable les dessins qui fustigent les vices, ridiculisent les grotesques, censurent les mœurs, et exercent

sur toutes choses une verve satirique. Nous ne rencontrerons dans cet ordre d'idées que des sujets français, sauf un, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ces sujets, en effet, voisinent avec la grivoiserie, et demandent, sous peine de tomber dans la trivialité, à être estampés d'une touche légère ; or, on peut dire, en parodiant un mot célèbre : le crayon français est le plus spirituel du monde.

La variété des motifs ne nous permet pas d'établir un classement méthodique, et notre beau désordre sera autant un effet de l'art que des circonstances.

Nous commencerons, — *Messieurs les Anglais, tirez les premiers!* — par signaler un personnage fantastique, que le caricaturiste anglais James Gillray a campé dans son *Apothéose de Hoche*.

C'est une mégère furieuse, personnifiant la dévastation. A ce titre, nous eussions pu en parler au chapitre ALLÉGORIE ; mais les traits sont tellement poussés jusqu'à la charge, qu'il nous paraît plus juste de la faire figurer ici.

C'est une harpie incendiaire, qui fend l'espace en de folles enjambées, semant sur ses pas la terreur et le carnage ; son corps est un squelette silhouetté à la diable, son crâne est recouvert d'une chevelure méduséenne, et de sa bouche, démesurément ouverte, s'exhalent des vapeurs incandescentes.

Sa main droite brandit une épée flamboyante, sa main gauche verse à flots l'huile bouillante, qui s'échappe également en jets brûlants de ses deux seins décharnés et flétris. L'ensemble est sinistre, hideux, apocalyptique.

Tournons vite le feuillet et passons à des sujets plus badins. Voici, justement, les *Jeux de l'Amour*, que le crayon malicieux de MALLET offre à nos regards (fig. 28).

Les jeux de l'Amour, ah ! certes ! ils sont nombreux et combien variés ! L'artiste s'est pourtant tiré avec beaucoup d'esprit de ce sujet scabreux et, en quelques coups de pinceau, il a créé un poème anacréontique.

Deux jeunes femmes, fraîchement initiées au doux mystère, égarent sous la charmille leurs rêveries amoureuses ; dans un coin ombragé du jardin, se dresse la statue du petit Dieu qui a fait battre leur cœur ; elles s'assoient sur un banc, face à lui, et devisent entre elles sans le quitter des yeux. Quelles pensées intimes soulèvent leur poitrine ? Sont-elles venues dans ce lieu solitaire, poussées par un sentiment de reconnaissance ou par un désir de vengeance ? Je ne sais. Mais, tout d'un coup, l'une d'elles, dégrafant son corsage, presse son sein droit et lance un jet de lait à l'enfant de Cythère. Est-ce un jeu de l'amour, est ce un jeu du hasard, le jet de lait vient frapper le Dieu polisson à l'endroit où... l'on est puni par où l'on a péché.

Ce dessin sans légende est d'un charme exquis, parce qu'il laisse toute liberté d'interprétation au spectateur, qui, selon son imagination, y voit ou plus ou moins ; de la sorte,

Vous ne faites rougir personne,
Et tout le monde vous entend.

La même réflexion peut s'appliquer à l'*Alma Mater*, qu'Ulysse Roy a dessiné pour l'*Écho du Boulevard*. C'est encore une romance sans parole, sur un air différent.



(Fig. 28.)

MALLET. — *Les jeux de l'Amour.*

Une aphrodisiaque jeunesse, aux pieds de biche, aux regards aguichants, verse avec largesse le lait de ses mamelles et se fait la mère nourricière du monde énigmatique où l'on s'amuse ; tandis qu'à sa droite, c'est une fille comme il en faut, à la croupe provocante, qui reçoit dans sa bouche le jet écumeux ; à sa gauche, c'est un diable en rupture de bénitier qui tend, en suppliant, la coquille où le lait s'éclabousse.

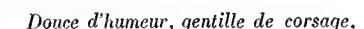
Abordons un sujet plus risqué et qui fleure un parfum d'anti-

cléricalisme. Nous le rapportons impartialement, répétant ce que le bon La Fontaine disait à la gent encapuchonnée de son époque :

ROMANCE SANS PAROLE

Ce n'est pas moi qui le souhaite ainsi ;
Si vous teniez toujours votre bréviaire,
Vous n'auriez rien à démêler ici.

Donc il s'agit d'un jeune moine (fig. 29), descendant sans doute de ces fameux cordeliers de Catalogne dont il est parlé dans les *Cent nouvelles nouvelles*, qui, talonné par l'aiguillon de la chair, s'est épris d'une beauté facile,


Douce d'humeur, gentille de corsage.



(Fig. 29.)
Le galant entretien.

L'histoire ne dit pas combien de temps dura le siège de la citadelle ; mais, à en juger par la faiblesse de la défense, ce dut être très court. Quoi qu'il en soit, l'ennemi est déjà dans la place, et tandis que, d'un côté, la résistance mollit, de l'autre, les assauts sont plus entreprenants :

Puis une main dans le pays s'avance,
L'autre s'en va rechercher ces deux monts
Qu'en nos climats des gens nomment tétons ;

alors, dans un spasme plus voluptueux, les doigts pressent trop fort, le sein se dégonfle en fusées inoffensives : c'est la dernière cartouche de la résistance ; toutes les barricades sont renversées, il n'y a plus qu'à subir le joug du vainqueur.

En vérité, tout cela n'est pas bien méchant, mais étant donnés le costume et le personnage, le froc et le frocard, c'est tout de même salé.

Dans les œuvres de Boccace, La Fontaine et aultres joyeux conteurs, on trouve des dessins beaucoup plus suggestifs, mais, à ma connaissance, il n'y en a pas avec l'excrétion lactée.



(Fig 3o.)
Louis Morin. — *Menu de banquet.*

L'humour de nos artistes ne s'est pas cantonné dans l'*Anti-moine*. Beaucoup sont, même, plus épicuriens que rabelaisiens. L'un d'eux, et non des moindres, Léo Dehaisne, ayant été prié, par la Société des amis *le Bon Bock*, d'illustrer le menu d'un de leurs dîners mensuels, transforma avec esprit une jouvencelle en fontaine de Jouvence.

Une accorte beauté s'offre à nos regards

En un habit que, vraisemblablement,
N'auraient pas fait les tailleurs d'un couvent,

car elle n'a pour tout vêtement qu'une couronne de lauriers sur la tête et un lambeau d'étoffe sur les genoux ; sa poitrine en plein vent, elle presse avec une rigoureuse correction ses deux seins, — jolies ballottes de plaisir, comme disait Béroalde de Verville, — et les vide dans un bock, mariant ainsi l'écume de son lait à la mousse de la bière. C'est un double hommage rendu simultanément à Vénus la blonde et au non moins blond Gambrinus.

Louis Morin a, lui aussi, d'un crayon léger, fait une illustration pour menu de banquet (fig. 30). Cette composition pourrait servir de réclame à ces nombreux laits pasteurisés, qui recherchent avec



(Fig. 31.)
Le choix d'une nourrice.

tant d'avidité une estampille médicale. Sans doute, on ne saurait affirmer que ce lait soit stérilisé ; mais il n'est pas téméraire de préjuger que la laitière n'est pas stérile. Son produit est tonique, apéritif, diurétique et aphrodisiaque. Quelle est, de ces vertus médicamenteuses, celle que recherche le jeune Hercule, vêtu d'une peau de lion, qui, dans une pose plus donjuanesque qu'indolente, n'a qu'à ouvrir la bouche pour contenter ses désirs ? C'est, vraisemblablement, la dernière, car il a tout l'air de filer aux pieds d'Omphale..... le parfait amour.

Pour clore cette étude nous donnerons une de ces boutades à l'emporte-pièce, une de ces charges pleines d'esprit gaulois, qui pourrait être signée aussi bien Cham que Daumier, aussi bien Forain qu'Abel Faivre : c'est le choix d'une nourrice (fig. 31).

Pendant qu'au fond, le médecin esquisse un sourire narquois, le Monsieur qui prétend s'y connaître dit à la grosse Normande qu'on lui présente : « Mais, ma bonne enfant, vous n'avez pas assez de lait. » — Pas assez de lait ! Vlan ! et, pour toute réponse, notre campagnarde, comprimant ses réservoirs, asperge copieusement le malin,

qui, surpris par cette douche rafraîchissante, fait d'amères réflexions sur le danger des ballons explosifs.

Depuis la publication de ce travail dans la *Chronique médicale*, j'ai reçu de divers lecteurs de ce journal plusieurs communications, dont je les remercie cordialement ; je crois devoir, dans l'intérêt de la documentation, en résumer ici quelques-unes.

Le Dr Gallavardin (de Lyon) m'a envoyé le calque d'une gravure représentant une fontaine ubérale. Cette fontaine, en marbre et cuivre doré, est formée d'un piédestal rectangulaire, que surmonte la statue d'un César romain. Aux quatre angles du soubassement, sont des enfants tenant des dauphins qui crachent de l'eau ; tandis que, sur les faces, se voient des bustes de femme, dont les seins projettent du liquide dans le bassin qui entoure la fontaine. Pas plus que le Dr Gallavardin, je ne saurais dire si c'est la reproduction d'une fontaine ou le projet d'un artiste. Au bas de la gravure, se trouve l'écrit suivant : *Fons Ampliss : ex Marmore et Aurichalco Reipubl : August : ante ipsam curam positus, Opus Huberti Gerardi. Franc Aspruk delineavit.*

A propos du sacre de Henri II à Reims en 1547, le Dr Octave Guelliot (de Reims) me communique le passage suivant de Guillaume Marlot (*le Theatre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des Roys. — Reims, 1643*) :

A peine le Roy a-t-il passé en théâtre, qu'il rencontre au bout de la rue un jardin de plaisance bati sur un échaffaut où croit un lys à trois fleurons qui portoient chacun un enfant vêtu de drap d'argent et de taffetas... Proche du lys, principalement fleur du jardin de plaisance, étoit une fille richement parée, laquelle jettoit en abondance du lait par ses mammelles et representoit la Charité, Reine des Vertus, par laquelle Dieu même a souvent été figuré par les Anciens.

Enfin, à propos de l'allaitement d'Héraclès, le Dr Finot (de Troyes) m'a communiqué un dessin de Lebrun, qui semble bien être un projet de peinture pour plafond. Ici, c'est Minerve elle-même qui tient Héraclès sur le flanc de Junon, mais comme l'enfant tète avidement, l'excrétion lactée fait défaut.

Si, arrivé au terme de cette étude, nous voulons en dégager en quelques mots l'idée dominante, nous voyons que le phénomène physiologique de l'excrétion lactée a été connu et étudié par les artistes, qui se sont évertués à le reproduire avec le plus de vérité possible.

Tandis que les sculpteurs ont été obligés de se cantonner dans la fiction des fontaines ubérales, les peintres, dont le pinceau a plus de liberté que l'ébauchoir, ont élargi le cercle de leur conception : les uns l'ont suivi pas à pas dans l'histoire et la légende ; les autres l'ont utilisé pour des images allégoriques ; quelques-uns s'en sont servis pour émoustiller les sentiments grivois. Ne blâmons pas trop ces derniers : les artistes ne partagent-ils pas avec les corsetières le privilège de faire... des niches aux seins ?

Informations de la « Chronique »

Pour guérir la malice des femmes.

Nous faisions connaître, il y a quelques mois, dans une revue de curiosité(1), un singulier instrument, que nous avions découvert dans un musée de province et qui servait à la baignade des femmes adultères. Nous rappelions, à ce propos, que pareil châtiment avait été appliqué, en Angleterre, aux femmes grondeuses, avec cette variante, qu'au lieu d'une cage en fer, comme celle que nous avions décrite, on se servait, à Londres, d'un fauteuil placé à l'extrémité de deux poutres parallèles, longues d'une douzaine de pieds.

Le fauteuil se trouvait suspendu par un axe entre les deux poutres. L'appareil était disposé de telle sorte, que l'on pouvait élever ou abaisser le fauteuil, sans jamais lui faire perdre la position normale.

On fixait un poteau au bord d'un étang ou d'une rivière : sur ce poteau, était placée, en équilibre, la double pièce de bois, au bout de laquelle, du côté de la rivière, se balançait le fauteuil. On y faisait asseoir la femme, qui faisait autant de plongeons que la sentence le prescrivait.

On a, depuis longtemps, renoncé, en Europe du moins, à ces pratiques moyenâgeuses ; mais elles auraient encore cours en Amérique, si nous en croyons M. Jean Barès, qui, pour faire pendant au « bain de Cahors », nous apporte de très curieuses révélations sur le « bain du Rio Colorado ». Son récit (2) est trop humoristique, pour que nous résistions au plaisir de le reproduire.

Un des locataires de ma propriété de Pichi Mahuida (Petite montagne) était très travailleur et voyait son troupeau de moutons augmenter avec rapidité, ainsi que le produit de la laine. Aussi, son commissionnaire, lui ayant annoncé qu'après vente de ses produits, une somme assez rondelette restait à sa disposition, laissa-t-il son troupeau à la garde d'un domestique et s'en fut-il passer quelques jours à Bahia-Blanca, avec sa femme.

Or, cette dernière se trouva très bien du séjour de la ville, qui la déchargeait de tous les soins du ménage et lui donnait tout le temps qu'elle voulait pour voir les couturières, faire d'amples commérages et assister au théâtre. Aussi, ne revint-elle au bord du Rio Colorado, où se trouvait leur maison, qu'avec le cœur serré, et ne se remit-elle à ses travaux antérieurs qu'avec une contrariété de tous les instants.

Elle n'aimait plus à travailler au jardin, ni à tendre dans la luzernière les lacets auxquels venaient se faire prendre les perdrix à aigrette. Elle n'aimait pas davantage à placer sur le Rio Colorado les lignes auxquelles de belles truites venaient s'amorcer. Enfin, sa cuisine était mauvaise, ses coutures étaient abandonnées et elle passait dans son lit une vie languissante.

Ayant observé ce prodigieux changement, son mari lui en demanda la cause, et elle répondit qu'elle ne la connaissait pas elle-même, mais qu'elle

(1) *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.*
(2) Paru dans le *Réformiste*, du 15 juillet 1912.

pensait que le changement d'air, que le séjour à Bahia-Blanca, où elle avait vécu si heureuse, lui serait profitable. Elle partit donc pour Bahia-Blanca, où, pendant deux ans, elle se porta à merveille, grâce à l'air de la ville qui combat la tristesse.

Or, si elle se portait mieux, grâce à ce séjour en ville qui était très coûteux, les affaires de son mari n'étaient pas dans la même situation, et son correspondant lui écrivait qu'il ne pouvait plus faire face aux dépenses que sa femme faisait en ville. Le mari écrivit donc à cette dernière de revenir à la campagne, tant qu'ils n'auraient pas de l'argent à dépenser en ville ; et elle revint au foyer, où la tristesse ne tarda point à la reprendre. Elle ne faisait que gémir, que se plaindre des airs champêtres qu'elle ne pouvait supporter, étant d'un tempérament trop délicat pour cela.

Le mari se plaignait de la chose à tout le monde, lorsqu'un rebouteur des environs, un nommé Georges Jerdeu, lui offrit de guérir sa femme contre un don de 50 brebis. L'affaire ayant été convenue, Jerdeu restait dans la maison, et le lendemain matin au point du jour, il conduisait la malade au sommet d'une roche qui surplombait le Rio Colorado, et après lui avoir fermé un *lasso* sous les bras, il la poussait brusquement dans le goufre tourbillonnant qui se trouvait au pied.

Tombant dans le vide et plongeant dans ce gouffre sans fond, la pauvre femme laissait évanouir toutes ses malices. Aussi, lorsqu'à l'aide du lasso qui la tenait enchaînée, on la remonta sur la roche, n'avait-elle plus qu'une partie de ses caprices.

En présence de cet heureux résultat, le malin Jerdeu prétendit qu'il fallait tous les jours, et de bien grand matin, continuer le remède jusqu'à complète guérison ; et, malgré l'avis de la malade, qui prétendait qu'il valait mieux voir dans quelques jours le résultat produit, les deux jours suivants on recommençait l'opération et on décidait de continuer. Aussi, le quatrième jour, lorsque l'aube allait poindre et qu'on vint dire à la malade de se préparer pour l'obligatoire plongeon de chaque jour, se déclara-t-elle complètement guérie et entièrement capable d'entreprendre à nouveau le travail du ménage.

Son mari remit à Jerdeu les 50 brebis qu'il lui devait pour cette radicale guérison ; et depuis, il disait à ses voisins : les médecins de Bahia Blanca m'ont fait dépenser la valeur de cinq mille moutons pour rendre malade une femme partie très saine de la Pampa ; au contraire, Jerdeu, pour 50 brebis, a radicalement guéri cette malade, pour laquelle ils n'avaient pas de remède.

Ces choses-là ne se voient plus — qu'en Amérique : nous doutons qu'en Europe, ce traitement singulier eût été aussi aisément applicable.

L'Esprit d'autrefois.

Le 26 août 1774, pendant l'audience de la Grand'Chambre, on voit tout à coup arriver plus de quarante médecins, marchant deux à deux, en habit de cérémonie.

Des clameurs se font entendre dans la salle. Les uns crient : « Ils « viennent tâter le pouls à ce nouveau Parlement. » Les autres disent : « Peine perdue : il est à l'agonie et n'en reviendra pas. » Les autres : « Après la mort, le médecin ! » Informations prises, c'est une cérémonie que font tous les deux ans les étudiants en médecine : ils viennent inviter le Parlement à leurs paranymphes.

Aujourd'hui, magistrats et médecins font moins bon ménage.

Echos de la « Chronique »

Divinités pathologiques.

Les divinités pathologiques s'observent chez les sauvages, sous forme de statuettes qui sont, pour eux, des fétiches, des amulettes.

A un stade où l'homme ne sait pas encore écrire, écrit le Dr Jules Regnault (1), ces bonshommes grossiers nous fournissent les premiers résultats de l'observation médicale. Pour les sculpter, les artistes primitifs s'inspirèrent du principe *similia similibus curantur*, chaque divinité guérissant la maladie dont elle est atteinte.

Ainsi, pour traiter la consomption et la phtisie, les Goldes du fleuve Amour ont des poupées en bois, longues et maigres, sur lesquelles sont marquées les vertèbres et les côtes.

Les anciens Péruviens se préservaient des maladies de la peau au moyen de statuettes en terre cuite, représentant un homme couvert de pustules.

Chez les Giliaks de la Sibérie, la figurine d'un homme au ventre ouvert est souveraine contre le dévoiement et contre les rhumatismes, les douleurs articulaires, les raideurs : ces mêmes Giliaks possèdent des bonshommes dont les reins et les membres sont articulés, mobiles.

Il suffit, d'ailleurs, de feuilleter l'excellent livre du Dr Max Bartels, sur « la Médecine chez les peuples sauvages » (2), pour y trouver maints exemples de ce genre.

Jambe de bois municipale.

Chacun sait que les mendiants de profession, pour qui la « pauvreté » est un « métier lucratif », savent transmuer en monnaie les dons et secours divers dont ils sont gratifiés. Bons de pain, de viande, de logement, bandages et appareils variés... tout se négocie, se vend et s'achète.

Les jambes de bois elles-mêmes pourraient trouver preneur, si l'on s'en rapporte à l'entrefilet suivant, découpé dans le journal *la Presse* du 4 avril 1912, par notre fidèle collaborateur, M. F. Bargallo :

Il peut y avoir, dans le monde, des milliers de jambes de bois, mais il est douteux qu'on en trouve plus d'une marquée d'une inscription officielle. Cette curiosité existe à Manchester, dans l'État de Connecticut, aux États-Unis, et cet objet rare est porté par un individu qui, depuis quelques temps, est à la charge de la municipalité.

L'inscription gravée sur cette jambe de bois est ainsi rédigée :

« *Cette jambe est la propriété de la ville de Manchester. Elle est prêtée à William... et ne peut être échangée ou vendue, qu'avec le consentement de la majorité du conseil municipal.* »

Il paraît que le conseil mit comme condition au prêt de cette jambe qu'elle serait ainsi estampillée. Dans d'autres cas, en effet, les infirmes avaient cédé contre argent la jambe municipale, ou l'avaient engagée au Mont-de-Piété, d'où il avait fallu la dégager.

(1) *Œsculape*, novembre 1911, p. 251.
(2) Max Bartels, *Die medicin der naturvolker*, Leipzig, 1893.

Vieux-Neuf Médical

Les origines de l'embaumement.

Les pratiques de momification ne datent pas, comme on l'enseigne couramment, des premiers temps de l'histoire de l'Egypte. Les hommes de l'époque prédynastique se contentaient d'ensevelir leurs morts couchés sur le côté dans une fosse peu profonde, le climat, le sol très sec du pays se chargeant à eux seuls de les conserver.

Peu à peu on en vint à chercher des procédés assurant une conservation plus parfaite, de sorte qu'on les enveloppa dans des sacs en toile ou en cuir, déposant près d'eux des urnes contenant les aliments et les boissons nécessaires à leur subsistance, diverses armes de chasse et de guerre, des engins de pêche : ce qui se pratiquait, d'ailleurs, chez tous les peuples primitifs.

Petit à petit, les idées religieuses s'étant transformées, les prêtres cherchèrent, au moyen de résines, à conserver au Bion, âme égyptienne, sa dépouille mortelle et à lui assurer ainsi la tranquillité dans la vie de l'au-delà, ne jugeant pas la terre digne et capable d'être la dépositaire des corps de ceux qui l'avaient foulée de leur vivant : ainsi fut institué l'embaumement, au sujet duquel les écrivains d'alors, à l'exception d'Hérodote, restent muets, et pour lequel le Dr Reutter, un jeune docteur suisse, vient d'écrire un livre très documenté, intitulé : *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ* (1).

L'art de conserver les corps à l'abri de la putréfaction se perfectionna naturellement avec les années et parvint à la perfection, si nous en jugeons par les momies splendides qui ont résisté jusqu'ici aux attaques du temps et de ces infiniment petits dénommés microbes. Cette sortie du tombeau, après plus de 4.000 ans, nous laisse toujours confus et pénétrés d'admiration.

Non seulement les Egyptiens, mais aussi les Incas de l'Amérique, les Carthaginois de la vieille et puissante Phénicie, les Guanches sauvages, se sont adonnés à cette coutume si curieuse et pourtant toujours si actuelle. Car de nos jours encore, nos célèbres praticiens cherchent, par tous les moyens mis à leur disposition, à conserver, soit dans un but d'affection survivant à la mort, la dépouille d'un parent mort aux colonies, soit dans un témoignage de profonde vénération, celle d'un homme illustre mort au service de la patrie.

Nous estimons, avec le Dr Reutter, qu'en combinant l'embaumement égyptien, dont ce jeune savant est parvenu à découvrir la formule, avec l'embaumement dit moderne, l'on parviendra, de nos jours encore, à mettre en défaut la phrase biblique : *Et in pulverem reverteris*, si tristement décourageante.

(1) Vigot frères ; Paris, 1912.

Échos de Partout

Comment on tue les centenaires. — Quand CHEVREUL eut bouclé son siècle, il vit sa paisible retraite du Jardin des plantes envahie par des braillards et des orphéons, hurlant les chants nationaux, français et russe (dont le tremblant vieillard dut écouter « debout » les rugissements trissés). Après l'écoulement de la populace, Chevreul dit à ses enfants : « Ces sinistres gens sont donc venus pour me dire : « C'est extraordinaire que vous ne soyez pas encore « claqué » ! ! (*Historique.*)

Ce souvenir me rappelle le centenaire que, musique en tête, le sous-préfet vint arracher à son fauteuil, pour lui apporter la Légion d'honneur de la part du gouvernement, ayant appris, au bout de quatre-vingt-cinq ans, que le brave homme avait été transpercé par un biscaïen à la bataille de Trafalgar.

— Ouais ! Ouais ! balbutia le vieux soldat.

On le coucha avec la fièvre. Le lendemain, il était mort.

Laissez donc vivre les centenaires !

(*Le Matin.*)

Othello était-il épileptique ? — L'excellent artiste Ermete ZACCONI joue en ce moment *Othello* à Naples, et la critique l'a accusé d'avoir arbitrairement introduit cette particularité de l'épilepsie, dans l'interprétation du rôle d'Othello. Zacconi a déclaré, dans une longue lettre à la presse, que la traduction choisie par lui, — celle de Pasqualigo, — fait bien allusion à l'épilepsie du More de Venise. Nous est-il permis de dire que nous n'avons pas trouvé trace de la terrible maladie dans les traductions de Shakespeare et chez aucun de ses commentateurs?

La jalousie frénétique dégrade Othello, nous le montre livré à la passion, dominé par elle, incapable de conserver la direction de sa pensée ; mais les sentiments qu'il éprouve après la mort de sa femme lui inspirent des paroles dignes de ses premières actions nobles et héroïques. Othello éclate d'abord en sanglots, puis reprenant ses sens, il comprend toute l'étendue de sa faute, il se condamne lui-même sévèrement, il ne permet pas aux hommes de s'instituer ses juges et d'attenter à sa liberté. Othello se fait justice. La loi morale est satisfaite : celui qui a commis le crime meurt, puni par lui-même.

(*Le Monde artiste.*)

Un portrait de Dupuytren. — Le petit-fils de DUPUYTREN, M. Louis de Beaumont, ancien ministre plénipotentiaire, vient de léguer à l'État un portrait de l'illustre chirurgien. Ce portrait est une des plus belles œuvres d'Horace Vernet.

(*Gazette médicale* de Paris, 10 juillet 1912.)

La " Chronique " par tous et pour tous

L'antidote des champignons vénéneux.

Une catastrophe, occasionnée récemment par des champignons vénéneux, a fixé de nouveau l'attention sur ces dangereux cryptogames et sur les moyens de les rendre comestibles. On a cité, entre autres, le procédé décrit par l'illustre naturaliste de Serignan, J. H. FABRE, dans le 10e volume de ses « Souvenirs entomologiques », page 318.

Dans mon village, dit Fabre, et bien loin à la ronde, il est de règle de faire blanchir les champignons, c'est-à-dire de les faire cuire dans l'eau bouillante, légèrement salée. Quelques lavages à l'eau froide achèvent le traitement. Ils sont alors préparés de telle façon que l'on veut. De la sorte, ce qui pourrait être dangereux au début devient inoffensif, parce que l'ébullition préalable et les lavages ont éliminé les principes actifs.

Et Fabre ajoute que son expérience personnelle a confirmé l'efficacité de la méthode rurale.

D'autre part, on a cru devoir rappeler que Fabre n'est pas l'inventeur du procédé en question, et qu'il y a de longues années déjà, un aide-naturaliste au Muséum, M. Girard, a démontré qu'on peut rendre inoffensives les amanites les plus toxiques, en les faisant macérer à froid 24 heures, ou bouillir pendant quelques heures dans de l'eau légèrement salée ou vinaigrée.

Mais il faut remonter plus haut encore, et jusqu'aux premiers siècles de notre ère, ainsi que l'a montré Raspail, dans la *Revue complémentaire des sciences*, 1er vol., pages 123 à 125 :

Cælius Apicius, qui vivait, dit-on, vers la fin du règne de Trajan, a écrit dix livres ou chapitres sur l'art de la cuisine : *Apicii Cœli de opsoniis et condimentis, sive de arte coquinaria, libri decem.*

Apicius ne préparait les champignons, ces grands traîtres de l'art de manger, il ne les préparait qu'après les avoir fait cuire à grande eau et exprimés : *elixi calidi, exsiccati* ; et il les embaumait ensuite, par une nouvelle cuisson de vinaigre, leur antidote, de vin cuit, d'huile, de poivre et de sel. C'est, je crois, ainsi que les paysans russes les préparent, ce qui leur permet de manger impunément les espèces qui sont chez nous les plus mortelles (1).

(1) Au dire de Pline, le champignon qui aurait provoqué la mort de l'empereur Claude serait de la famille des bolets, l'agaric orange (*agaricus aurantius*), désigné par Cicéron sous le nom d'*helvella*, et que Néron appelait *cibus Deorum*. Le bolet était réservé aux tables des grands :

Vilibus ancipites fungi ponentur amicis :
Boletus domino (JUVÉNAL, sat. 5.)

D'après Suétone, Agrippine et Locuste y auraient introduit du poison, *boleti medicati*, pour faire périr l'imbécile empereur. On accuse, en outre, les champignons d'avoir causé la mort de la femme et des enfants d'Euripide, de l'empereur Tibère,

J'ai pensé que ces renseignements pouvaient rentrer dans le cadre de la *Chronique médicale* et qu'ils intéresseraient quelques-uns de ses lecteurs.

Ce sont les raisons qui m'ont engagé à vous les transmettre.

Paul Berner.

Une légende sur les champignons.

Une foule de journaux sont en train de faire un sort à une recette soi-disant destinée à permettre de manger impunément n'importe quels champignons, fût-ce même « l'amanite phalloïde », ou « le bolet satan ». Cela consisterait à faire bouillir à grande eau les champignons suspects. Après quoi, à dire de légende, tout le poison étant parti dans l'eau de cuisson, il n'y aurait plus de risque. Rien n'est plus faux, proteste, avec sa verve coutumière, Emile Gautier, dans le *Journal.*

Sans doute, en faisant bouillir longtemps, dans l'eau salée et vinaigrée, des champignons vénéneux, on arriverait à les transformer en une sorte d'amadou, probablement inoffensif, mais insipide, indigeste, immangeable. A ce point de vue extraculinaire, le procédé aurait peut-être du bon, s'il était supposable que les amateurs pussent consentir jamais à se donner tant de mal pour un si piètre résultat. Mais encore, faut-il poser en principe, qu'un seul lessivage à l'eau bouillante ne saurait suffire. L'expérience a été faite, et il en appert que, même après un premier passage à l'eau bouillante, il restait encore dans les champignons assez de poison pour rendre franchement toxique le second court-bouillon ! Combien faudrait-il donc d'ébullitions successives pour extraire des tissus cryptogames tout ce qu'ils peuvent dissimuler de sucs dangereux ? Mieux vaut sans doute ne pas tenter l'épreuve.

Pour les médecins parlant espagnol.

Un intéressant groupement vient de se former, qui réunit les médecins installés en France et parlant l'espagnol ou le portugais.

Cette *Union médicale franco-ibéro-américaine*, plus brièvement *U.M.F.I.A.*, se propose de contribuer, autant que possible, à la diffusion de l'influence française dans les pays de langue espagnole ou portugaise.

Elle a pour président : le Dr Dartigues ; pour vice-présidents : les Drs Manrique, E. Delaunay et Bandelac de Pariente ; pour secrétaire général : le Dr Gaullieur l'Hardy ; pour trésorier : le Dr Kolbe.

---

du pape Clément VII, du roi Charles VI et de la veuve du tsar Alexis ; mais, dit un historiographe de la table, aucun de ces illustres personnages n'ayant démenti ces assertions, et pour cause, les champignons sont restés chargés de crimes dont ils ne sont peut-être pas responsables. (*N. de la R.*)

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le cinquième orteil serait-il à la veille de disparaître (XVIII, 759) ?

Dans deux des volumes que j'ai consacrés à l'étude des variations anatomiques, M. le docteur Albert VIDAL, de Grasse, trouvera un certain nombre de lignes, ayant trait à la question qu'il a posée dans la *Chronique médicale* : *le cinquième orteil serait-il à la veille de disparaître ?*

Dans le *Traité des variations du système musculaire de l'homme*, que j'ai publié en 1897, j'ai écrit :

L'anatomie comparée et l'embryologie s'accordent pour montrer que la loi qui semble, dans la série des *Vertébrés*, présider à l'évolution musculaire de l'avant-bras et de la main vers une organisation plus parfaite, consiste à diviser, à dissocier des masses primitivement fusionnées, pour arriver à en former de secondaires. C'est également ce qui ressort de l'étude des vices de conformation qu'offrent le plus souvent les agents actifs des mouvements de l'extrémité libre du membre supérieur humain.

La plupart des malformations des muscles de l'avant-bras et de la main de l'homme consistent, en effet, soit dans la fusion de deux ou trois entre eux ou la réunion de deux ou trois entre eux par des trousseaux de fibres (*variations réversives*) ; soit dans leur segmentation plus accusée, ou leur augmentation de nombre (*variations progressives*). Après le pouce, dont les tendons sont tous indépendants les uns des autres, l'index est celui des doigts dont nous nous servons le plus, c'est aussi celui dont le tendon provenant de l'extenseur commun des doigts est le plus fréquemment libre.

Les avantages qui résulteront pour le jeu des doigts humains du morcellement de l'extenseur commun des doigts en quatre faisceaux destinés, chacun, à un doigt et qu'on ne rencontre qu'accidentellement aujourd'hui, mais qui sera peut-être la règle dans un temps lointain, ne sont pas ignorés des artistes. Certains pianistes, pour donner plus de liberté à l'annulaire, font sectionner par un chirurgien la bride fibreuse qui, sur le dos de la main, rattache le tendon extenseur de ce doigt à celui du médius. On découvre fortuitement, enfin, au milieu des muscles auxquels le poignet est redevable de son mouvement de rotation, un ou plusieurs muscles insolites qui rendent ce mouvement plus aisé, le radial intermédiaire, le court cubital antérieur, etc.

Ce travail de morcellement des muscles flexo-pronateurs et des muscles extenso-supinateurs de l'extrémité distale du membre supérieur de l'homme et, conséquemment aussi, des vaisseaux qui les nourrissent et des nerfs qui les animent, est l'inverse de celui qu'on remarque dans les parties molles sous cutanées de l'extrémité distale du membre inférieur. Là, toutes les masses charnues sont compactes, solides de structure ; la subdivision du travail musculaire n'est plus nécessaire ; tout y est dirigé vers un but unique, le soutien du corps et la marche. Aussi assistons-nous à l'absorption des os, des muscles des vaisseaux et des nerfs l'un par l'autre.

Dans mon *Traité des variations de la colonne vertébrale de l'homme*, qui vient de paraître, j'ai ajouté à ces lignes les suivantes :

Dans une thèse soutenue en 1905, devant la Faculté de médecine de Paris (*l'Artère poplitée et ses branches terminales : variations anatomiques et morphogénie*), et couronnée par elle, un de mes anciens élèves, le Dr Dubreuil-Chambardel, a prouvé que les artères des membres inférieurs humains, surtout celles des jambes et des pieds, tendent également à diminuer de nombre par fusion entre elles ou par disparition, alors que c'est l'inverse pour celles des membres supérieurs humains, surtout pour celles des avant-bras et des mains. Dans son *Traité d'anatomie descriptive de l'homme* (Angéiologie), le professeur Poirier a défendu, en ce qui concerne les mains de l'homme, — et sans me citer, — la même théorie dont je l'avais entretenu maintes fois.

Dans la race blanche, la dernière phalange du petit orteil est souvent soudée à la seconde ; elle fait défaut sur près de 38 o/o des blancs, et, contrairement à ce qui existe dans les *Espèces simiennes*, le second métatarsien devient de moins en moins indépendant du premier, à mesure que le fœtus humain européen avance en âge. Pfitzner a constaté la fusion de la phalangine et de la phalangette du petit orteil sur 40 o/o des fœtus allemands âgés de plus de 5 mois et des enfants allemands âgés de moins de 7 ans. J'ai noté la proportion de 42 o/o sur 100 fœtus tourangeaux âgés de plus de 5 mois (40 du sexe masculin et 60 du sexe féminin) et 120 enfants tourangeaux, âgés de moins de 7 ans, dont 72 garçonnets et 48 fillettes.

Sappey a objecté qu'il s'agit là d'une anomalie transmise par hérédité et engendrée par les chaussures dures et trop étroites que nous portons. Je lui ai dit et je maintiens qu'il n'en est rien. Le même vice de conformation se retrouve, dans une proportion équivalente, chez les anciens Egyptiens (Wiedersheim), les Patagons (Martin), les Japonais (Pfitzner), les Nègres (Black, l'auteur), les mulâtres (l'auteur), qui allaient et vont toujours pieds nus. Les parties dures de l'extrémité distale du membre pelvien de l'homme sont donc, comme les parties molles, en voie d'évolution pour s'adapter mieux à la station bipède.

N'est-il pas vraiment curieux de voir la nature, pour mieux adapter les mains et les pieds de l'homme au but poursuivi, procéder comme il convient, et d'une façon inverse aux membres supérieurs et aux membres inférieurs ?

A. F. Le Double (*Tours*).

A défaut de thermomètre (XIX, 42, 185, 282). — Les notes parues sur cette question m'ont suggéré quelques réflexions que je vous demande la permission de communiquer aux lecteurs de cette Revue. Ces réflexions sont d'ordre plutôt philosophique, mais je crois qu'on néglige trop la philosophie de nos jours. Il y a même des matérialistes qui prétendent que, du moment qu'il y a des localisations cérébrales, il ne peut plus être question d'âme immatérielle... comme si la connaissance plus approfondie de nos organes, nerveux ou autres, ne faisait pas autre chose que reculer les limites du problème de l'inconnu et de l'immatériel, sans en aucune façon le résoudre !...

Or, je considère qu'on ne saurait comprendre ni l'anatomie ni la physiologie, ni même la plupart des choses de ce monde, si on n'admet l'existence d'une providence, c'est-à-dire de causes premières permettant aux rouages complexes des organismes et des forces naturelles de fonctionner et d'évoluer normalement vers un but déterminé.

A ne considérer que l'individu, il est évident que toute sa conformation, toutes ses réactions physiologiques, ont pour but la conservation de la vie, la résistance et la défense contre les causes offensives. La sensibilité périphérique est une fonction physiologique destinée à le protéger, en l'avertissant de toutes les agressions extérieures susceptibles de compromettre son existence normale. Les points de localisation de la sensibilité périphérique maximum doivent être tels que l'individu soit protégé efficacement suivant son mode d'existence.

Or, ce qui caractérise la catégorie des êtres vivants à laquelle l'homme appartient, c'est la déambulation. Il faut donc qu'à chaque changement de lieu ou d'attitude, l'homme soit instantanément averti des objets nouveaux et des forces nouvelles avec lesquels il entre en conflit.

Or, l'homme vivant sur le sol dans la position debout et se déplaçant à l'aide des membres inférieurs, c'est par ceux-ci, c'est-à-dire par la plante du pied, par l'extrémité des orteils, qu'il devra être averti : c'est là que devra se trouver le maximum de la sensibilité périphérique. Voilà, à mon avis, l'explication des phénomènes signalés par M. P. Tribier. Cet auteur signale également « le geste, cent fois observé, des repasseuses de France, qui, pour savoir si leur fer n'est ni trop froid ni trop chaud, l'approchent de leur joue ». Ici, je crois qu'il y a lieu de tenir compte de plusieurs circonstances : tout d'abord, il y a là une question de commodité ou de nécessité : la blanchisseuse qui approche le fer de sa joue doit sans doute avoir la main gauche occupée à maintenir son linge. Elle n'a donc à sa disposition que sa joue, pour contrôler la température de son instrument. Mais il est évident que la joue, comme les autres parties du visage, doit avoir une sensibilité encore plus vive que le pied, parce que les offenses atteignant les organes de la face ont des conséquences encore plus dangereuses pour l'individu que celles atteignant ses membres inférieurs. Il faut donc que l'individu soit averti de l'approche du danger encore plus rapidement.

Quant à l'autre procédé, qui consiste à plonger l'avant-bras jusqu'au coude dans l'eau du bain, pour constater sa température, voici, je crois, ce qu'on peut dire à son sujet :

Le corps humain, comme tous les corps de la nature, est conductible, non seulement pour l'électricité, mais pour la chaleur. Quand on met la main dans un liquide, il se passe deux choses différentes, suivant que ce liquide est d'une température supérieure ou inférieure au corps. S'il est plus chaud, la main s'échauffe, naturellement, mais la chaleur ne reste pas cantonnée dans la main, elle se

diffuse en remontant (ce serait la même chose s'il s'agissait du pied, et, à ce propos, nous croyons pouvoir affirmer que, si les bains de pieds chauds amènent généralement une réaction si salutaire, ce n'est pas seulement comme révulsifs et par leur action sur la circulation, c'est aussi, pour une bonne part, à cause de l'action physique de la chaleur provenant de l'eau du pédiluve, la chaleur se transmettant, par conduction, à la jambe et au corps tout entier).

Donc, si on se contente de plonger rapidement la main dans l'eau du bain et qu'on la retire aussitôt, la chaleur, diffusant dans l'avant-bras, ne peut pas donner sur les extrémités nerveuses une impression aussi vive que lorsqu'on y plonge l'avant-bras tout entier.

Si on veut bien réfléchir quelques instants sur ce que nous venons d'exposer (le développement de la question demanderait de longues pages), il me semble qu'on conviendra que c'est bien là la véritable explication des faits signalés dans la *Chronique* du 1er mai.

Cependant, j'ai omis une chose : cette accoutumance signalée pour la plante du pied par notre confrère du Caire : « aux heures chaudes, dit-il, il m'était impossible de marcher pieds nus sur le sable surchauffé... Mon petit garçon... mit quelque temps à supporter la brûlure du sable, mais après un peu d'accoutumance, il y parvint le plus naturellement du monde ; » cette accoutumance est un phénomène d'ordre général, qui ne présente ici rien de particulier. Peut-être joue-t-elle aussi un rôle dans ce fait, que le coude est plus sensible que la main à la chaleur de l'eau du bain ? Peut-être aussi est-ce le nerf cubital qui réagit pour son propre compte à la chaleur ? (Pourquoi pas ? En ce qui concerne le froid, qui n'est qu'une modalité thermique, est-ce que tout le monde n'admet pas la sensibilité exquise des troncs nerveux ?)

Dr L...

Pots de pharmacie à identifier (XIX, 155). — P. G. R. Thur. — Poudre de gomme-résine d'encens, produite par le *Boswellia Carteri*. Roxb.

R. Imperato. — Racine d'impératoire, ombellifère qui fut employée comme cordiale, stomachique et sudorifique ; on l'attribue à l'*Imperatoria Ostruthium*. L.

Spic. Nart. — Spicanard, nard Indique, ou nard indien. On l'identifie au *Valeriana jatamansi*, qui croît dans l'Inde. On en trouvera une bonne étude dans le traité classique des « Drogues simples » de Guibourt et Planchon. La pharmacopée américaine emploie, sous le nom analogue d'*American spikenard*, une plante de la famille des Araliacées, l'*Aralia racemosa* ; nous la trouvons décrite et mentionnée dans le traité de matière médicale de John Maisch et dans le tout récent ouvrage du professeur H. Kærmer, de Philadelphie. Cette espèce n'a rien de commun, que le nom, avec le spicanard de l'ancienne pharmacopée française.

O. Rui. — Désignerait peut-être (?) l'huile essentielle de rue ; aucune indication ne nous permet d'identifier ce titre abrégé.

Georges Renaudet (*Vibraye*, Sarthe).

— Même réponse, moins complète, de M. le docteur Cuguillère, de Toulouse.

R. Imperato. — Id est Radix imperatoriæ — Peucedanum Ostruthium.

Impératoire, espèce d'angélique. On ne se sert que de la racine. « Elle est singulière à résoudre les ventosités de l'esthomac, des intestins et de la matrice, Et qu'aussi elle est fort bonne aux coliques, passions Et aux trenchées du ventre, qu'elle provoque l'urine Et les mois, qu'estant cuite en gros vin, elle est fort bonne au mal de dents... que beüe en vin, elle est singulière aux étouffements de la mère, qu'elle ayde les femmes à concevoir, lesquelles ne peuvent concevoir à cause de leur froideur.... Et que pour conclusion elle eschauffe toutes les parties du corps occupées de froidure : Et qu'enfin, veu ses grandes proprietez, il ne faut pas s'estonner si elle a mérité le nom et le titre d'Imperatoire, comme réservée aux Roys et aux Empereurs. » — *Dictionnaire pharmaceutique*, par de Meuve. Paris, MDCLXVIII.

Spic. Nart. — Ne serait-ce point Spic-Nard, pour Nardus ? Je ne trouve nulle part Nart, à moins qu'on ait voulu désigner le Narthex ; mais celui-ci ne serait sans doute pas précédé du mot Spica. Je tends à croire que le pot en question était destiné à contenir le Nard indien, ou Spicanard, déjà apprécié comme aromate par les Romains.

« Spica nardus, id est Nardus Indique, grandement amy du foye Et de l'estomach, qu'il provoque l'urine, guérist les rongements du ventricule Et dessèche merveilleusement les humidités superflües du mésentère, etc. » Galien, 8, *Livres des simples*, cité dans les Œuvres pharmaceutiques du Sieur Jean de Renou. Lyon, 1637.

« Il ya trois sortes de Spica, à scavoir le Sp. comm. dit Pseudo-Nardus, qui n'est autre chose que la Lavende ; le Sp. indica Et le Sp. celtica....... Spica Indica ou Nardus Indica, ou Spica Nardi Off. plante qui croit dans les Indes, dont la racine est fort petite Et fort menüe : d'où sortent plusieurs espics dessous. Et à fleur de terre qui pousse une tige Longue Et mince. » — De Meuve, *ibid.*

O. Rui. — Ne serait-ce pas O. Rut, Rutaceum, huile de rue ?

Dr Tuvache (*de la Flèche*).

Le voile des parricides (XIX, 216). — En France, le droit positif n'édictait pas de peine précise. D'après les arrêts, le fils était condamné à faire amende honorable, à avoir le poignet coupé et à être rompu vif : son corps était brûlé et les cendres jetées au vent.

La loi du 6 octobre 1791 (titre Ier, art. 3) dit : « Tout condamné

aura la tête tranchée... » Et l'article 4 : « Le parricide aura la tête et le visage voilés d'une étoffe noire ; il ne sera découvert qu'au moment de l'exécution. »

L'article 13 du Code pénal du 12 février 1810 avait aggravé la peine : « Le coupable condamné à mort pour parricide sera conduit sur le lieu de l'exécution en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir. Il sera exposé sur l'échafaud, pendant qu'un huissier fera au peuple lecture de l'arrêt de sa condamnation ; il aura ensuite le poing droit coupé, et sera immédiatement exécuté à mort. »

Pour justifier cette disposition, l'exposé des motifs disait : « Puisqu'une funeste expérience force le législateur à prévoir le crime, il a fallu en entourer la punition de tout l'effroi propre à en augmenter l'horreur. »

La loi du 28 avril 1832 a supprimé la mutilation du poing, et son article 13 du chapitre 1er est le suivant : « Le coupable condamné à mort pour parricide sera conduit sur le lieu de l'exécution en chemise, nu-pieds, et la tête couverte d'un voile noir. Il sera exposé sur l'échafaud, pendant qu'un huissier fera au peuple lecture de l'arrêt de condamnation, et il sera immédiatement exécuté à mort. » C'est la procédure qui est actuellement en vigueur.

F. DES CILLEULS (*Nancy*).

Familles médicales (VI ; VII ; VIII ; IX ; XI ; XIII ; XVI, 534). — Le Dr LELONG, à qui le général Hugo adressait la lettre que la *Chronique* a reproduite dans son numéro du 1er mars, était apparenté à un grand nombre de médecins, dont tous ont honoré à des titres divers la profession.

Son fils, qui fut président du tribunal de Saint-Michel, épousa Mlle Reberotte-Labesse, fille d'un médecin, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut maire de Rethel et dont le nom a été donné à une rue de cette ville. Le Dr REBEROTTE-LABESSE était lui-même gendre du Dr CHAPIOTIN, dont le nom fut longtemps populaire à Rethel.

La fille du Dr Lelong épousa un autre médecin, le Dr Jean LABARTHE, qui mourut chirurgien-major de l'armée.

Ajoutons enfin que M. Léon Labarthe, fils du Dr Jean LABARTHE et petit-fils du Dr Lelong, a marié récemment sa fille adoptive avec notre confrère le Dr MALLET.

M.

Médecins à doctorat multiple (XVIII, 265, 362, 668, 763). — Le grade de docteur en chirurgie, créé par la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) et aboli par la loi du 30 novembre 1892 (article 8), n'a jamais été très recherché. Il n'en a guère été délivré plus de 300.

Il nous paraît intéressant de citer les noms des quatre derniers confrères qui ont été — depuis 1870 — titulaires des deux diplômes de docteur en médecine et de docteur en chirurgie :

Mazery (Louis-Elisée), né le 17 avril 1830, quartier de Pamplemousse (Ile Maurice). Thèse de docteur en médecine, Faculté de Montpellier, 24 janvier 1870 : « Quelques considérations sur l'œdème de la glotte, envisagé surtout au point de vue de l'étiologie » (n° 7) ; thèse de docteur en chirurgie, Faculté de Paris, 4 juillet 1870 : « De l'anus artificiel chez l'adulte » (n° 161).

Gilbert (Théodore-Hyacinthe), né le 21 avril 1830, à Saintes (Charente-Inférieure) Faculté de Montpellier, thèse de docteur en médecine, 10 août 1872 : « Considérations cliniques sur la pneumonie à quinquina » (n° 83). Thèse de docteur en chirurgie, 26 mai 1874 : « Etude clinique sur les fistules vésico-vaginales » (n° 29).

Allais (Guillaume, *dit* Chéri), né le 21 mars 1853, à Castelmoron-d'Albret (Gironde). Thèse de docteur en médecine, Faculté de Paris, 12 juin 1878 : « De l'anesthésie dans le croup » (n° 228). Thèse de docteur en chirurgie, Faculté de Montpellier, 31 juillet 1878 : « De l'influence des diathèses dans le traitement des maladies chirurgicales » (n° 54).

De Madec (René-Augustin-Marie), né le 26 janvier 1839, à Penhars (Finistère). Faculté de Paris, thèse de docteur en médecine, 27 décembre 1881 : « Des abcès du sinus maxillaire » (n° 458). Thèse de docteur en chirurgie, 22 décembre 1886 : « Traitement chirurgical du cancer de l'utérus ; indications et manuel opératoire de l'hystérectomie vaginale » (n° 56).

Mazery et Allais étaient à la fois docteurs de Paris et de Montpellier. Le second avait soutenu ses deux thèses à sept semaines de distance.

Phélippeaux (Marie-Victor-Adrien), né le 20 mai 1833 à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), soutint, le 8 janvier 1881, devant la Faculté de Montpellier, une thèse en vue du diplôme de docteur en chirurgie : « Dissertation sur les présentations de la face, à propos d'un cas de répétition de cette présentation sur la même femme » (n° 1) ; mais il n'obtint que le grade de docteur en chirurgie et ne rechercha jamais celui de docteur en médecine.

Le dernier diplôme de docteur en chirurgie a donc été obtenu à Paris le 22 décembre 1886.

Nous croyons qu'il n'existe plus actuellement aucun titulaire du diplôme de docteur en chirurgie.

Dr Darras.

— J'ai beaucoup connu le docteur Jallay, professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine de Poitiers, et qui a été le maître de plusieurs de mes amis ; il était docteur en médecine et docteur en chirurgie.

C'était le beau-frère du docteur Léveillé, qui a découvert, en 1862, les ateliers de silex taillés et polis du Grand-Pressigny et a réuni une très belle collection d'instruments préhistoriques.

Les médecins docteurs en droit sont nombreux ; je crois que tout le monde en connaît.

Dr CHAUMIER (*Tours*).

— Au cours de la dernière année scolaire, plusieurs confrères, déjà titulaires d'un diplôme de docteur, ont obtenu le diplôme d'État de docteur en médecine :

LABBÉ (Henri-Emile), né le 21 août 1874, à Montmorency (Seine-et-Oise). Faculté de Paris, docteur ès sciences physiques, 25 juin 1909 : « Contribution à l'étude du métabolisme des composés ammoniacaux ». — Docteur en médecine, 19 juillet 1911 : « Le métabolisme d'un chien partiellement dépancréaté ».

DESMOULIÈRES (Théophile-Albert-Jean), né le 14 mai 1875, à Trouy (Cher). Docteur en pharmacie (*diplôme d'Université*) : Paris, 1902 : « De la présence normale d'acide salicylique dans diverses substances alimentaires d'origine végétale. Causes d'erreurs qui peuvent en résulter dans les expertises légales ». — Docteur en médecine, Faculté de Paris, 14 juin 1911 : « La cystinurie ».

RONCERAY (Paul-Louis), né le 23 juin 1875, à la Motte-Beuvron (Loir-et-Cher). Docteur en pharmacie (*diplôme d'Université*) : Paris, 1904 : « Contribution à l'étude des lichens à orseille ». — Docteur en médecine, Faculté de Paris, 29 juin 1911 : « Néphrites et viscosité urinaire ».

Dr DARRAS.

— Parmi les médecins à doctorats multiples, je suis heureux de vous signaler le docteur Gabriel COLIN, professeur d'arabe à la Faculté des lettres d'Alger, qui vient de soutenir brillamment, devant la Faculté des lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres.

Le Dr G. Colin, ancien élève de l'École des langues orientales, est breveté pour l'arabe littéral, l'arabe vulgaire, le turc et le persan ; licencié en droit, licencié ès lettres, agrégé d'arabe, docteur en médecine. Il était plus qualifié que tout autre pour étudier dans ses détails l'histoire si peu connue de la médecine arabe.

On a trop souvent perdu de vue, à notre époque, les services éminents que les Arabes du moyen âge rendirent à la médecine en Europe, soit en lui transmettant les résultats acquis par les savants grecs, soit en augmentant le patrimoine galénique de l'apport persan, hindou ou même purement arabe.

Ces faits ont été mis en lumière, d'une manière particulièrement saisissante, par la principale thèse que le Dr G. Colin présentait à la Faculté des lettres, sous le titre d' « Avenzoar, sa vie et ses œuvres ».

La seconde thèse, intitulée « La Tedkirà d'Abrî'l-Alâ », venait confirmer cette démonstration, en présentant au public savant un texte médical des plus intéressants, dû au père du grand Avenzoar.

Une traduction et un index fort commode accompagnent le texte arabe et fixent la valeur d'un grand nombre de termes

techniques, inconnus ou mal compris jusqu'ici par les lexicographes.

Dr Pigeaud
(*13, rue Le Verrier*, Paris).

Un dernier mot sur les bandes molletières (XIX, 210, 404). — L'article que j'ai publié, le 1er avril 1912, dans la *Chronique médicale*, et auquel M. W. Séryeix, rédacteur à l'*Eclair*, a bien voulu, dans deux numéros de ce journal, donner la consécration de la grande Presse, m'a valu, de la part de divers confrères, un certain nombre de communications épistolaires, dont je les remercie. Il m'est impossible, faute de place, de les rapporter, même en résumé. Je me bornerai à reproduire les conclusions qui s'en dégagent.

La bande molletière, tolérable, à la rigueur, chez les individus maigres et élancés, dont la circonférence jambière est à peu près uniforme et peu développée, est néfaste chez ceux qui ont la jambe courte, de gros mollets volumineux et saillants. Chez ceux-ci, elle ne se maintient en place que grâce à une constriction très préjudiciable à la circulation veineuse ; elle empêche la ventilation et la respiration cutanées dans tout ce segment du membre inférieur ; elle est un facteur sinon de varices définitives, au moins d'état congestif pré-variqueux, avec son cortège symptomatique de fourmillements, névralgies, crampes, etc. Elle est donc condamnée au nom de la physiologie et de l'hygiène.

Si, en raison de certains services, qu'elle peut rendre, on consent à lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes, il convient de la considérer comme un expédient de fortune, passable chez certains, mauvais chez d'autres, nécessitant une surveillance attentive et dont l'emploi devra toujours être limité à *quelques heures de la journée*.

N. B. — Un de mes honorables correspondants, M. le Dr Symon de Villeneuve (1), de Quintin (Côtes-du-Nord), dont la circonscription médicale, très accidentée et d'une vicinalité rudimentaire, se prête malaisément à l'usage de la voiture et de l'automobile, utilise, pour ses marches pédestres, une molletière à boutons, dont il m'a envoyé la description détaillée ; c'est une gaine de forte toile écrue, épousant la forme du mollet, pouvant être taillée et fabriquée à la mesure du marcheur. Cette molletière, d'un prix de revient minime, d'un entretien facile, d'un aspect esthétique satisfaisant, a rendu de très réels services à notre confrère.

Dr Lathuraz.

(1) Elève de l'ancienne Faculté française de Strasbourg, ancien médecin militaire en Algérie, M. le Dr Symon de Villeneuve a publié un intéressant volume : *Mes années militaires* (1856-1868).

Chronique Bibliographique

Léo Gaubert. — *Héloïse Bion*, roman. Paris, Bernard Grasset, éditeur.

Le curieux roman, si attachant par l'étude fouillée d'une famille de paysans visionnaires et dégénérés, d'une pauvre fille, dont le mysticisme pathologique de ses proches veut faire une sainte et ne réussit qu'à exaspérer l'hystérie ; par la peinture, aussi, d'un coin étroit du terroir de l'Ouest, aux savoureuses légendes !

Médecin, psychologue, romancier, M. Gaubert est aussi un délicat artiste, qui écrit d'un style original et coloré, auquel le patois régional prête, par instants, une étrangeté heureuse.

Je souhaite à cette œuvre tout le succès de bon aloi qu'elle mérite.

Dr P. Aubert. — *Sonnets et vers du Docteur*. Paris et Lyon, Maloine, édit. 1912.

Le volume de vers d'un amateur s'ouvre toujours avec une certaine défiance, celui-ci se ferme avec regrets. Notre confrère P. Aubert est bien doublement fils d'Apollon, et comme médecin et comme poète. Il continue dignement la lignée lyonnaise, qu'illustrent les noms de Symphorien Champier, de Charles Spon, de Marc-Antoine Petit et plus récemment de Levrat-Perroton, de Chavanne et de Sabatier. Beaucoup de ces petits poèmes prennent comme sujet des menus faits de notre profession ; d'autres se haussent jusqu'aux plus sereines philosophies. Malgré quelques licences poétiques que, pour ma part, je regrette, ce sont toujours de bons vers, souvent de beaux vers et aussi de belles pensées.

Nous extrayons, du volume loué par notre collaborateur, la piécette ci-dessous, qui n'est pas dépourvue de charme :

INSOMNIE

Par le Dr P. Aubert (1).

Causes de tristesse et d'ennui,
Papillons noirs, oiseaux de nuit,
Vont se heurtant dans la pensée
Par les souvenirs oppressée.
Souvenirs d'un être imparfait,
Souvenirs du mal qu'on a fait
Et du bien qu'on n'a pas su faire.
Au matin, la tiède atmosphère
Du lit donne enfin le sommeil,
Et les gais rayons du soleil,
Rayons où dansent les atomes,

(1) Extrait des *Sonnets et vers du Docteur*. Maloine, édit., 1912.

Viennent cnasser les noirs fantômes
Et réjouir notre réveil.
Des nerfs inutile dépense,
Et cercle vicieux dont on est bientôt las,
Penser parce qu'on ne dort pas,
Ne pas dormir parce qu'on pense.

Dr Paul Carton. — *Les trois aliments meurtriers*. Paris, A. Maloine, édit. 1912.

Notre confrère, à qui nous devons déjà un travail original et qui fut très goûté sur la Tuberculose par arthritisme, déclare que l'humanité souffre de trois plaies : l'alcoolisme, que tous nous combattons, depuis longtemps, dans la mesure de nos moyens personnels ; le carnivorisme, qui a évidemment une mauvaise presse chez les hygiénistes actuels (pour ma part, j'aime mieux le terme d'albuminisme, que nous devons à Bardet) ; enfin, le sucrisme. Il n'est nul besoin d'expliquer ce que dénonce ce néologisme.

Cette brochure est écrite avec conviction, ce qui ne veut pas dire qu'elle convaincra tout le monde ; sa documentation est ample, ce dont il nous faut féliciter l'auteur.

Foveau de Courmelles. — *L'Année électrique*, 12e année. Paris, Ch. Béranger, édit. 1912.

Inlassablement, notre excellent confrère poursuit la publication de cet ouvrage, qui est un résumé, clair et bien classé, de tous les travaux nouveaux qui, en 1911, ont touché, de près ou de loin, à l'électricité.

Parmi les plus sensationnelles nouveautés qu'enregistre et expose, avec un talent qui n'est plus à louer, le dernier volume, citons : les nouveaux éclairages (tubes au néon, lumière Moore), l'endoscopie médicale, la maturation électrique des bananes, la radiotélégraphie marine, les maisons électriques, les plus récentes acquisitions de la radiographie et de la radiothérapie, les applications thérapeutiques de la lumière colorée, l'utilisation médicale du radium, etc. Tout y est, jusqu'à la jurisprudence spéciale au sujet.

La documentation, comme toujours, est d'une richesse remarquable. Cet ouvrage reste le guide sûr et tenu à jour de tous ceux que la Fée électricité intéresse. Inutile d'ajouter qu'à l'heure actuelle nous sommes tous plus ou moins de ceux-là.

Dr G. Botte. — *Le suicide dans l'armée*. Thèse de Lyon, 1911.

Inspiré par le Pr Lacassagne, ce très sérieux travail comprend une partie statistique, où pourront puiser utilement, étant donnée sa documentation, ceux qui étudieront ultérieurement tout ou partie de ce problème ; et une partie prophylactique, qui intéressera à la fois médecins et moralistes.

Dr Henri Bouquet.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Gamel (Dr Raymond), *Chiqueurs, mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium*. Montpellier, Coulet et fils.

Percepied (Dr Elie), *L'isolement des contagieux*. Paris, *Gazette des eaux*, 1912.

Raspail (Xavier), *Perception à distance, par la mouche bleue* (musea vomitoria. Linn), *du passage de la vie à la mort chez les animaux*.

Majenvski (Erasme de), *La théorie de l'homme et de la civilisation*. Paris, H. Le Soudier, 1911 (8 fr.).

Gassicourt (F. Cadet de), *Le diascordium de Fracastor*. Paris, 8, rue Sédillot (VIIe), 1912.

Bonjean (Georges), *Congrès des typhlophiles et exposition de la préservation de la cécité*. Paris, E. Figuière et Cie.

Lancelin (Charles), *Le dédoublement personnel* (Extérioration de la neurieité). Non mis dans le commerce.

Vaissière (Pierre de), *De quelques assassins*. Paris, Emile-Paul, 1912 (7 fr. 50).

Ségré (Adrien), *L'inceste légitime*. Paris, Eugène Figuière, 1912 (3 fr. 50).

Lancelin (Charles), *Histoire mythique de Shatan* (de la légende au dogme). Paris, H. Daragon, 1903.

Lams (Dr H.), *Comment on traitait les noyés, il y a cent cinquante ans*. Gand, A. Hoste, 1912.

Potiquet (Dr), Chateaubriand et l'hystérie, *La sylphide de Combourg*. Sceaux et Paris, Laisney, 1912.

Geoffroy (H.) et Levassort (Dr C.), *Les sérums et la loi*. Clermont, Daix frères et Thiron, 1912.

Broda (R.), *La fixation légale des salaires*. Paris, Giard et Brière, libraires-éditeurs, 1912.

Longnon (H.), *Pierre de Ronsard ; les ancêtres ; la jeunesse. — Essai de biographie*. Paris, H. Champion, 1912.

Gibault (Georges), *Histoire des légumes*. Paris, Librairie horticole, 1912.

Letulle (professeur Maurice), *Leçon d'ouverture*, 1912.

Bouchard (Henri), *Le monument élevé à la mémoire du Dr E.-J. Marey*. Avize, Wiris-Debret.

Doumer (E.), *Traitement de l'ostéite tuberculeuse par l'effluvation de haute fréquence*. Paris, Gauthier-Villars, imprimeur-libraire, 1912.

Dartigues (Dr L.), *Le duel au point de vue chirurgical*. Paris, imprimerie L. Pochy.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 18 15 Septembre 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Philologie Médicale

Trois rapports médico-légaux du XVIe siècle,

par M. le Dr P. Albarel (*de Névian*).

Laurent Joubert, l'auteur des *Erreurs populaires touchant la médecine et le régime de santé,* donne, dans son ouvrage, l. V, c. iii, trois curieux rapports de sages-femmes : l'un en béarnais, le second en français et le dernier en languedocien carcassonnais.

Dans le premier, les sages-femmes certifient que la défloration d'une jeune fille n'a pas été consommée ; dans le second, que l'acte a eu lieu ; de même dans le troisième. Il m'a paru intéressant d'étudier ces trois rapports et de chercher à identifier les divers termes médicaux populaires employés au xvie siècle. La tâche a été très ardue et difficile. J'ai fait appel à de nombreux confrères, à des savants, et la plupart sont restés muets. Voilà pourquoi je me verrai obligé de rester souvent dans le domaine de l'hypothèse. Si mon travail pouvait donner à quelqu'un de plus autorisé l'idée de le reprendre et d'arriver ainsi à un meilleur résultat, je croirais ne pas avoir perdu mon temps et me déclarerais satisfait.

Voici le texte des trois rapports :

RAPPORT BÉARNAIS.

Nous Ioanne del Mon et Ioanne Verguire et Beatrix Laurade de la parroqui d'Espoire en Bearn, matrones et meyroulières, interrogades et esprouvades. Certifican a tous et a toutes que appartiendro, que par ordonnance de iustice et commandement du haut magistrat, monsieur lou Juge del dit loc d'Espoire, que lon quinzième iour del mes de May, l'an mil cinq cens quarante cinq, nous matrones suddites, aven trouvade, visitade et reguardade Mariette de Garigues, de l'aage de quinze ans environ, sus asso, que ladite Mariette disie, que era forçade, desflorade e depuiselade. De là ou nous meyroulières suddites, aven tout visitat et regardat, dam tres candelous alucats, toucat dab las mas, et espiat dab lous oueils et arremirat dab lous digts. Et aven trouvat que nou eron pas lous 1o broquadès podads, ny lou 2o haillon delougat, ny la 3o barbole abaissade, n'y 4o l'entrepe ridat, ny lou 5o reffiron ubert, ny lou 6o gingibert fendut, ny lou 7o pepillon recoquilhat, ny la 8o dame dau miech retirade, ny lous 9o tres desviades, ny lou

10° vilipendis pelat, ny lou 11° guillevard alargat, ny la 12° barrevidau desviade, ny 13° l'oz bertrand romput, ny lou 14° bipendix aucunement escorgeat. Lou tout nous matrones et meyroulières suddites ainsi disen per nostre rapport et jugement adrect.

RAPPORT FRANÇAIS.

Nous Marion Teste, Iane de Meaux, Iane de Guigans et Magdaleine de la Lippue, matrones Jurées de la ville de Paris, certifions a tous qu'il appartiendra, que le quatorzième jour de juin, mil cinq cens trente deux, par l'ordonnance de monsieur le Prévost de Paris, ou son lieutenant, en ladite ville, nous sommes transportées, en la rue de Frepant, ou pend pour enseigne la pantouffle, ou nous avons veue et visitée Henriette Pelicière, ieune fille, aagée de quinze ans, ou environ, sur la plainte par elle faicte a iustice, contre Simon le Bragard, duquel elle a dit avoir esté forcée et déflorée. Et le tout veu et visité au doigt et à l'œil, nous trouvons qu'elle a les 1° barres froissées, le 2° haleron demis, la 3° dame du milieu retirée, le 4° pounant debissé, les 5° toutons desvoyez, 6° l'enchenart retourné, la 7° barbolle abbatue, 8° l'entrepend riddé, 9° l'arrière-fosse ouverte, le 10° guilhoquet fendu, le 11° lippion recoquilhé, le 12° barbidant tout escorché, et tout le 13° lipandis pelé, le 14° guillevard eslargi, les 15° balunaus pendans et le tout veu et visité fueillet par fueillet, avons trouvé qu'il y avoit trace de vit. Et ainsi nous dittes matrones certifions estre vray, à vous monsieur le Prévost, au serment qu'avons à ladite ville.

Après avoir donné ces deux rapports, Laurent Joubert, dans un tableau, compare les signes des matrones béarnaises à ceux des matrones parisiennes.

1° *Brocadès podads*	Ponnant debissé
2° *Haillon delougat*	Haleron démis
3° *Barbole abayssade*	Barbolle abbatue
4° *L'entrepi riddat*	Entrepend ridé
5° *Reffiron ubert*	Arrière-fosse ouverte
6° *Gingibert fendut*	Guilloquet fendu
7° *Pepillon recoquillat*	Lippion recoquillé
8° *Dame dau miech retirade,*	Dame du milieu retirée.
9° *Tres desviades*	Toutons devoyez
10° *Vilipendis pelat*	Lippendis pelé
11° *Guillevar alargat*	Guillevar élargi
12° *Barrevidau desviade*	Enchenart retourné
13° *L'os Bertrand romput*	Barres froissées
14° *Bipendix escorgeat*	Barbidant escorché.

RAPPORT CARCASSONNAIS.

Nous autras Guillaumine et Iano Juradas de la ville basse de Carcassonne, pressas d'ofici per Monsieur l'official del dit Carcassonne, per visitar Marguerite d'Astorguin, si elle ero desflorado et desvierginado, disen et attesten à tous aquels et aquellos que aquestas lettras veyran et legiran, que lou jour de huey, nous hen transportadas en la maison de ladite d'Astorguin et l'aven

trouvado colcado sus un liech et après aver fech allucar tres candelos de cero, l'aveu regardado en lous yols, palpado et tocado en lous digts. Aven trouvat que l'os Bertrand es romput et fendut, la domno del miech es revirado, lous tres pels desviades, lou quinqueral tout esquinsat, lous intrans et pindourlets escoussendus, lous bons dah constats plamaserats, lous pels de dessus tous recoquillats. Per so disen que ladite Margarite, per y aver estat passat lou bout del mescle, es ben desflorade et desvierginade, atal disen et attesten.

Pour les confrères non familiarisés avec le béarnais et le languedocien, je vais donner la traduction des deux rapports en question.

RAPPORT BÉARNAIS.

Nous Jeanne de Mon et Jeanne Verguire et Beatrix Laurade de la paroisse d'Espoire en Béarn, matrones et accoucheuses, interrogées et éprouvées. Certifions à tous et à toutes qu'il appartiendra, que par ordonnance de justice et commandement du haut magistrat, monsieur le juge dudit lieu d'Espoire, que le quinzième jour du mois de mai, l'an mil cinq cent quarante-cinq, nous matrones susdites, avons trouvé, visité et regardé Mariette de Garigues, âgée de quinze ans ou environ, sur ceci, que ladite Mariette disait qu'elle était violentée, déflorée et dépucelée. De là, nous accoucheuses susdites avons tout visité et regardé avec trois petites chandelles allumées, touché les mains, regardé dans les yeux et examiné les doigts. Et nous avons trouvé que n'étaient pas 1o les *brocades* abîmés, 2o ni le *haillon* démis, 3o ni la *barbole* abaissée, 4o ni *l'entrepé* ridé, 5o ni le *reffiron* ouvert, 6o ni le *gingibert* fendu, 7o ni le *pepillon* recroquevillé, 8o ni *la dame du milieu* retirée, 9o ni les *tres* déviés, 10o ni le *vilipendis* pelé, 11o ni le *guillevard* élargi, 12o ni la *barrevidau* déviée, 13o ni *l'os bertrand* rompu, 14o ni le *bipendix* nullement écorché. Le tout nous matrones et accoucheuses susdites ainsi disons par notre rapport et jugement loyal.

RAPPORT CARCASSONNAIS.

Nous autres Guillaumine et Jeanne, Jurées de la ville basse de Carcassonne, prises d'office par monsieur l'official dudit Carcassonne, pour visiter Marguerite d'Astorguin, si elle était déflorée et dépucelée, disons et attestons à tous ceux et celles qui ce rapport verront et liront, que le jour d'aujourd'hui, nous nous sommes transportées en la demeure de ladite d'Astorguin et l'avons trouvée couchée sur un lit et après avoir fait allumer trois chandelles de cire, l'avons regardée dans les yeux, palpée et touchée dans les doigts. Nous avons trouvé que *l'os bertrand* était rompu et fendu, la *domno del miech* est retournée, les *tres pels* déviés, le *quinqueral* tout lacéré, les *intrans et pindourlets* écorchés, les *bons dals coustats* très abîmés, les *pels de dessus* tout recroquevillés. Pour cela nous disons que ladite Marguerite, pour y avoir été passé le bout du mâle, est bien déflorée et dépucelée, ainsi nous disons et attestons.

Si nous nous en rapportons aux écrits de l'époque, nous nous rendons compte que les contemporains de Laurent Joubert accueillirent ces trois rapports avec un sourire sceptique : on alla jusqu'à lui reprocher de les avoir inventés de toutes pièces. Nous trouvons l'écho de ces polémiques dans : *l'Epistre de B. Cabrol, maistre juré en la faculté de Chirurgie, de l'Université, Cité et Ville de Montpellier,*

chirurgien ordinaire du Roy. Au-dessous de ce titre on lit : *Repulsive des envieux et venimeux propos tenus contre l'Auteur des Erreurs populaires*. Cette épître se trouve en tête du second volume des *Erreurs populaires*, publié en 1579.

La publication du premier volume avait soulevé de multiples objections et l'auteur avait été en butte aux attaques de nombreux adversaires. Il fut tellement piqué au vif, qu'il décida de ne pas faire paraître la seconde partie de son travail. Son collègue B. Cabrol put s'emparer d'une partie de ses manuscrits et les publia, en les faisant précéder de l'épître en question.

Après avoir fait le plus grand éloge de Joubert et avoir répondu aux calomnies des envieux, il en arrive aux fameux rapports qui nous occupent. Voici ce qu'il en dit :

Il y a bien un autre poinct, duquel M. Joubert est fort absurdement calomnié : c'est pour les dépositions des sages-femmes que aucuns osent dire avoir esté inventées par luy-mesmes. Il réfute bien cela en l'Epistre *à ses amis et bien disans*, nommant celuy qui luy a fourni celles de Paris et de Béarn. Quant à celle de Carcassonne, je sçay bien qu'il l'a eüe d'un qui estoit principal secrétaire de Monseigneur Mareschal Dampuille, qui la récitoit souvent pour plaisir. Et M. Joubert est bien empesché d'entendre seulement les termes desquels usent ces sages-femmes : pour les sçavoir accommoder aux diverses parties du membre qui distingue le sexe. Car il n'est pas en peine d'y trouver autant de pièces qu'en mettent les matrones. Nous en demonstrons ès publiques Anatomies seize ou dix-sept : que je réciteray de l'ordre qu'elles se présentent 1° C'est l'oz Bertrand ou Barré, autrement dict l'oz Pubis ou du penil ; 2° le poil qui couvre la susdite partie ; 3° la motte, de quelques-uns appelée Mont de Vénus ; 4° les deux lèvres ou babines, qui font la bouche ou emboucheure ; 5° les deux pterigomes ou aislerons grands, nommez vulgairement landies ; 6° les deux moindres aislerons dessous les grands, qu'on appelle Nymphes, d'un mot grec ; 7° le Tentigo ainsi nommé de Fallope qui est comme une verrue au haut de la motte, couvert des grands aislerons. C'est la teste et balane ou gland du Clitoris, lequel rapporte au membre viril ; 8° ledit Clitoris, composé de deux nerfs caverneux ; 9° deux muscles qui le bendent et font dresser ; 10° l'orifice de la vescie qui est une valve charnue ; 11° cinq ou six caruncules ou carnositez, semblables à verrues ; 12° le grand canal respondant à la longueur du membre viril, ayant force rides circulaires : 13° le hymen qu'on nomme la Dame du milieu ; 14° la bouche ou entrée de la matrice ou amarry, aspre et comme dentelée, ressemblant à la bouche d'une lamproye ; 15° le col de l'amarry ; 16° l'orifice interne qui est l'entrée dans l'amarry ; 17° le fonds et corps de l'amarry, sans aucune distinction de sellules ou logettes. Je taise les testicules et les aisles qui les soustiennent avec les vaisseaux spermatiques ; d'autant que ces parties-là sont par-derrière, cachées à nostre veüe si on ne fend le ventre. Tout le demeurant est manifeste et voyable en la femme entière, sans luy faire aucune incision. Le miroir matrical nous les descouvre toutes Et qui en voudra avoir le passe-temps, pour plus grande asseurance de mon dire, je les luy monstreray volontiers (qu'il me pourvoye seulement d'un subject) comme je les ay monstrées publiquement aux escoles de l'Université en médecine de Paris. Il ne faut donc pas se mettre en fantasie, que ce soyent choses feinctes et controuvées.

mais je confesse bien, avec M. Joubert, que je n'entends pas les termes des matrones et que par conséquent je ne les sçay appliquer aux susdites parties. Ainsi ce sont toutes calomnies, maudites et impostures et detractions, que l'Envie pasle et transie a eslancé contre ce bon Docteur et maistre, voyant la grand vogue et depesche qu'avoit le traité des *Erreurs populaires*.

Si nous nous en rapportons à l'auteur des lignes qui précèdent, nous devons tenir pour sincères les trois rapports en question. Pour ma part je ne les crois pas apocryphes et cependant il est bien surprenant que L. Joubert et son ami Cabrol n'aient pas pu identifier les termes qui se rapportent aux parties génitales. Puisque les sages-femmes de Paris employaient les termes que nous avons vus plus haut, il est plus que probable qu'ils étaient entendus par les magistrats·; comment se fait-il que L. Joubert, si au courant des mots populaires, n'ait pas eu connaissance de ceux-là? D'autre part, on a beau consulter les anciens auteurs, fouiller les glossaires et les dictionnaires, tant français que languedociens, à peine si on rencontre quelques indications. De tout cela il résulte un peu de scepticisme et on se demande si L. Joubert n'a pas été berné par les personnes qui lui ont procuré ces rapports.

Malgré ces apparences défavorables, je persiste à croire que les rapports ont été vraiment remis à la justice. Dans certains glossaires érotiques j'ai pu retrouver certains mots, d'autres ont été employés avant L. Joubert, comme j'en donnerai la preuve ; enfin, les termes carcassonnais sont véritablement du cru et s'expliquent très aisément, à part un seul qui reste obscur. Si mes recherches avaient été plus étendues, peut-être serais-je arrivé à dénicher, dans les vieux auteurs, des indications précieuses ; ce sera le travail de confrères chercheurs et curieux.

Nous allons passer maintenant à l'explication des termes béarnais, français et carcassonnais.

Lous brocadès podads. — Le ponnant debissé.
Lou quinqueiral tout esquinsat.

Je n'ai pu trouver la moindre indication sur le mot *brocadès*, le *Trésor du Félibrige* de Mistral est muet à ce sujet. Mais comme il est synonyme de *ponnant*, on peut supposer qu'il vient du mot *brochus*, saillant, *brochitàs*, saillie. Le mot *ponnant*, d'après les *Erotica Verba* de de l'Aulnay, s'applique au derrière. D'après cela, *lous brocadès* ne seraient autre chose que les fesses.

Podad est le participe passé du verbe *pouda*, tailler la vigne en languedocien ; rompre, abîmer en béarnais. *Lous brocadès podads* signifierait donc les fesses abîmées.

Nous avons vu plus haut la signification de *ponnant*. *Debissé* a le sens de *en mauvais état* et a été employé une autre fois par L. Joubert.

Certainement j'ai vu plusieurs personnes maigres, transies et *debissées* qui par l'usage de ceste viande en peu de temps ont acquit un enbompoint merveilleux. (T. I, l. III, c. VIII.)

Le *quinqueiral* désigne le derrière, en particulier la saillie des ischions, on dit aussi *quisquairolo*. Quant à *esquinsat*, c'est le participe passé du verbe *esquinsa*, qui signifie déchirer, lacérer, rompre.

Ces trois expressions font donc allusion à diverses blessures qui pouvaient s'observer sur les fesses de celles qui avaient été victimes d'un viol.

Lou haillon delougat. — *Le haleron démis.*
Lous intrans escoussenduts.

Le mot *haillon* est le diminutif de *alo*, aile, et signifie *aileron*, il désigne les grandes lèvres.

Si on consulte les vieilles anatomies, on voit que les grandes lèvres sont souvent désignées sous le nom de *ailes* ou *ailerons*. Bartholin, dans son Anatomie, les appelle *alæ ;* Dionis dit à ce sujet :

> Les Grecs ont nommé les grandes lèvres *pterigomata*, de *pterux* qui veut dire *aile*, à cause de la ressemblance.

Nous avons vu plus haut J.-B. Cabrol parler « des deux pterigomes ou aislerons grands nommez vulgairement *landies* ».

Delougat, du verbe *delouga* qui vient de *de*, hors de. et de *loc*, lieu, textuellement hors de sa place, c'est-à-dire démis. L'expression française correspondante n'est que la traduction intégrale de *haillon delougat*.

Intrans, qui sont à l'entrée, qui forment l'entrée, du verbe *intra*, entrer. Ce mot se rapporte aux grandes lèvres. Cette identification est indiscutable : en effet, dans le rapport carcassonnais, *intrans* et *pindourlets* sont accolés et. comme on le verra plus bas, ce dernier désigne les petites lèvres.

Les sages-femmes de Carcassonne ne font allusion qu'aux lésions trouvées au niveau des grandes lèvres. *Escoussenduts*, du verbe *escoire*, au participe présent *escosent* ou *escousent*, signifie *rendus*, *cuisants*, excoriés. On dit aussi *escousegut*.

Les lésions observées sur les grandes et petites lèvres sont très connues et sont signalées par la plupart des auteurs qui ont écrit sur la virginité ; on les retrouve dans les rapports contemporains, principalement lorsque le viol a été commis chez une jeune fille peu âgée.

Nicolaus Venette, dans son livre *de la Génération*, a bien mis en relief ces lésions :

> Si la défloration vient d'être commise, si l'homme qui en est l'auteur est bien fourni de ses parties et enfin si la fille est naturellement étroite, il n'y a rien, à ce qu'ils disent, de plus aisé à connaître que la perte de la virginité. Les lèvres et les nymphes de ses parties naturelles, toutes rouges de sang et toutes enflées de douleur. sont les témoins de son impudicité.

Il est incontestable que les matrones de Carcassonne ne pouvaient mieux rendre l'état de la vulve, qu'en employant le mot *escoussendut*,

qui exprime bien les lésions observées et les douleurs cuisantes survenant après le viol, surtout quand l'entrée du vagin est étroite et resserrée.

La barbole abayssade. — La barbole abbatue.
Lous pindourlets escoussendats.

L'expression française est la traduction exacte de l'expression béarnaise.

Godefroy, dans son grand Dictionnaire des termes du vieux français, cite le mot *barbolle*.

Barbolle, parties naturelles de la femme ; — *part of a woman*, COTGRAVE.

Ce n'est pas tout à fait exact ; il est certain que, souvent, la partie est prise pour le tout ; mais ici, dans le cas qui nous occupe, *barbole* désigne les nymphes ou petites lèvres.

Barbolo (lat. *barbula*). Barbe ou fraise de coqs, membrane rouge qui leur pend sous la tête. (MISTRAL.)

Bartholin (ch. XXXV de son Anatomie) dit, en parlant des nymphes :

Color est rubeus instar cr'stægalli sub Gutture.

Zacchias, dans ses *Questiones medico-legales*, dit que les petites lèvres ressemblent à la crête des coqs, et enfin Palfin, anatomiste du XVIIIe siècle, est plus explicite :

Leur figure est triangulaire et semblable à cette excroissance ou crête qui pend au-dessous du gosier des coqs.

D'après ce qui précède, l'identification de la *barbole* avec les nymphes paraît indiscutable.

Abayssade, participe passé du verbe *abaissa*, signifie abaisser, abattre.

Les anciens anatomistes s'entendent tous pour parler de la fermeté des nymphes.

Les filles ont ces parties si fermes et si solides que l'urine sort d'entre leurs nymphes avec sifflement. Les femmes les ont molles et flasques. PALFIN. — Les nymphes sont comme les grandes lèvres, plus fermes chez les jeunes femmes que chez celles qui sont mariées depuis longtemps. BAUDELOCQUE.

Un passage de Zacchias nous donne la signification du terme *abayssade* :

Nymphæ sunt etiam in virginibus magis tensæ, in corruptis laxiores et tanto axiores quanto frequentiori coitu usæ fuerint.

La *barbole abattue* fait allusion à la perte d'élasticité des petites lèvres après le coït.

Pindourlet signifie textuellement : ornement qui pend ; par extension, on l'a appliqué à la fraise des coqs et il est devenu ainsi un synonyme de *barbole*. Je ne reviens pas sur le mot *escoussendut*, qui a été expliqué plus haut.

L'entrepé ridat. — L'entrepend ridé.

Le rapport carcassonnais ne donne pas d'équivalent.

Le dictionnaire de Godefroy fournit *entrepau*, *entrepète* et *entreipeite*. *Entrepau* ne nous intéresse pas, il désigne la partie du corset près de la gorge, l'intervalle qui sépare les deux côtés. Il n'en est pas de même d'*entrepète*.

Entrepète, *entreipeite*, la membrane appelée hymen ? Godefroy prend la précaution d'ajouter un point d'interrogation. Il donne comme exemple les vers suivants :

Aprenez a mengier Joute
Vous qui ne goustes de pois,
Aprenez a mengier Joute
Qu'en son cul ne vous engloute
La marrastre des III rois.
Qui a l'*entrepète* route
Pour une culaine goute
Qui la tient au trou brenois.

WATRIQUET, *Fastrasie*, *I*, *Scheler*.

Si on examine avec soin ces vers, on en conclut facilement qu'il ne s'agit pas de l'hymen. D'ailleurs, nous retrouverons cette membrane plus bas. Le poète fait allusion à une vieille femme, à une *marrastre* ; il y a fort à parier que son hymen a disparu depuis longtemps. De plus, ici, le mot *cul* se rapporte très probablement aux parties génitales de la femme, puisque au dernier vers nous trouvons le synonyme d'anus : *le trou brenois* (de *bren*, matière fécale).

L'auteur parle d'engloutissement, il fait donc allusion à une grande ouverture, et l'on sait que le diamètre de la vulve est surtout augmenté par la rupture de la *fourchette*, qui entraîne la déchirure du périnée. Dans le cas actuel, c'est une *culaine goutte* qui, après avoir rongé le périnée, est venue ronger la fourchette.

L'*entrepé* ou *entrepend* est donc la *fourchette* ; la membrane hymen aurait été déchirée ou renversée. Ce qui le prouve, c'est le mot *ridat* ou ridé, c'est-à-dire relâché.

Bartholin nous donne l'explication désirée. Voici ce qu'il dit, au sujet de la fourchette :

Inferna labiorum commissura in virginibus tensa est, constricta ac velut ligamentosa, in corruptis laxa.

Laxa est synonyme de *ridat*.

Palfin exprime la même idée dans son Anatomie et remarque que la fourchette est une peau ligamenteuse, tendue chez les jeunes filles. La dilatation de la vulve par le membre viril entraîne l'allongement de cette membrane, qui ne reprend pas sa tonicité première.

A l'appui de cette thèse, je puis encore citer d'autres témoignages, car les auteurs anciens ont particulièrement insisté sur la tension de la fourchette et sur son relâchement après le coït.

Gaspard Bauhin dit :

Labiorum commissura in virginibus densa, constricta, in corruptis laxa.

Philippe Verheyen :

Hoc frenus in virginibus primo pubescentibus maxime tensum, in puerperis laxissimum esse consuevit.

Riolan ajoute :

Membrana inferior nympharum adhuc tensa est, sed in defloratione e frequenti coitu deprimitur.

De même, de Graaf :

Frenuli hujus laxitas summaque depressio vel abolitio, inter alia, perditæ virginitatis signum quodammodo tantum exhibere credatur.

Il est inutile d'allonger la liste des auteurs qui ont noté la laxité de la fourchette après le coït. Tout ce qui précède semble prouver de façon indiscutable que les mots *entrepé* et *entrepend* désignent bien la fourchette.

(*A suivre.*)

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins.

Dans un livre du XVI[e] siècle, *Metodus terapeutica* (1578), qui a pour auteur Georgius Cornutius (G. Cornu, Lyonnais, médecin parisien), après la table des matières, qui, au lieu de suivre, précède l'ouvrage, nous avons relevé la curieuse note manuscrite ci-après :

Ce jourdhuy xxiiij le Roy est arrive a Paris et moy estant dedans la cour du Louvre je l'ay veu arriver dedans le carrosse de la Royne sa mere. Il estoit à la portiere du coste droit seul, les deux Roynes au fonds M[r] frere du Roy à l'aultre portiere. Dieu luy fasse la grace de fayre un Daufin ceste nuit nostre bonne Royne et luy vivants si sainctement et innocemment, ce que nous debvons esperer assurément leurs vies et meurs estants si agréables à Dieu si cela n'estoit je croyrois plustot que se seroit pour punition du luxe et des péchés qui sont si fréquents que du vice l'on faict maintenant vertu. Dieu par sa grâce nous regarda en pitié (1).

(1) Bibliothèque de l'Institut, 8° AA 1356A.

Informations de la « Chronique »

L'os pénien.

Vous l'avez entendue certainement conter, la bonne histoire.

Un chirurgien, renommé pour sa dextérité, a pratiqué le matin même, chez un de ses malades, une amputation du pénis. On en cause *inter pocula* chez le Dr X. La femme du docteur, très intéressée par le récit de l'opération, se montre friande des moindres détails : — « Est-il arrivé jusqu'à l'os ? » dit-elle ingénument. Tous les convives se lèvent alors comme un seul homme et complimentent chaleureusement l'époux de la dame.

Le narrateur de l'histoire ne manque jamais son effet ; mais que dirait-il, si on lui faisait observer qu'après tout, le pénis a un os ! L'os pénien, *os priapi*, existe, en effet, et non pas seulement chez les singes, les chiens, les rongeurs, les chauves-souris, les baleines.

Au commencement du siècle passé, un anatomiste allemand Mayer, a décrit une formation analogue chez l'homme. Chez des hommes vigoureux, il aurait observé au centre du gland, à l'extrémité antérieure du corps caverneux, une sorte de cartilage prismatique, d'une longueur d'environ deux lignes, beaucoup plus développé chez les nègres que chez les Européens.

Hyrtl, dont le *Traité d'anatomie* compte parmi les livres classiques, a voulu vérifier cette assertion : il est arrivé à la conclusion que ce prétendu cartilage pénien était simplement un épaississement ne contenant pas une seule cellule cartilagineuse. Cependant, les quelques cas authentiques d'ossification partielle du pénis qui existent dans la littérature ont été considérés par certains auteurs comme un retour à l'état ancestral.

Au point de vue clinique, cette ossification s'observe chez les malades ayant dépassé la quarantaine et dont l'âge est compris entre quarante et soixante-quatorze ans. Toutefois, dans un cas, elle a débuté au moment où le malade n'avait pas encore vingt ans.

Le plus souvent, les patients se présentent quelques mois après le début de cette affection, dont les symptômes, toujours les mêmes, consistent essentiellement en douleurs se manifestant pendant les érections. Les troubles de la miction sont rares ; dans quelques cas, on a noté l'état cordé du pénis, à concavité dirigée du côté de l'ossification.

L'étiologie de ces ossifications partielles est encore obscure. Comme état général, on a noté chez ces malades la goutte (Kaufmann), la cystite chronique avec suppuration rénale (Rey), la syphilis, le traumatisme (Stromeyer). Mais, dans la plupart des cas, aucun état pathologique ne peut être invoqué.

On a encore voulu considérer l'ossification partielle du pénis comme une manifestation de la sénilité. Mais un observateur qui

avait examiné un grand nombre de pénis chez des vieillards, n'y a jamais rencontré de phénomènes de calcification ou d'ossification. Au reste, les malades chez lesquels on a constaté cette ossification sont loin d'être des vieillards.

La pathogénie de l'ossification partielle du pénis, conclut le Dr Romme (1), reste donc aussi obscure que celle des productions osseuses qu'on a signalées dans quelques autres organes. En tout cas, il n'y a pas lieu de la considérer comme un phénomène d'atavisme. C'est dommage !

Comment fut inventée l'Eau des Carmes.

C'est dans l'apothicairerie du monastère des Carmes, (lequel occupait alors un vaste enclos, que bornaient à l'est, la rue Cassette ; à l'ouest, la rue du Regard ; au nord, celle du Chasse-Midi (aujourd'hui Cherche-Midi) ; et, au sud, le chemin de Valgirard (actuellement rue de Vaugirard), que fut trouvée la formule de l'Eau de mélisse, dite des Carmes.

Les religieux de ce couvent laissaient entendre qu'ils recueillaient, dans leurs jardins, toutes les plantes qui entraient dans la composition de leur produit, alors qu'ils s'approvisionnaient, chez des herboristes, d'une bonne part des ingrédients nécessaires (2).

Quoi qu'il en soit, la vente de la liqueur était très productive, trop même au gré des pharmaciens, qui s'en émurent. La difficulté ne fut aplanie qu'au moyen d'une transaction, par laquelle les Carmes Déchaussés s'engageaient à payer au Collège de pharmacie une somme annuelle de mille livres. Le texte de cette convention, passée en l'étude de Me Lefebvre, notaire, rue de Condé, le 4 octobre 1780, mérite d'être rappelé :

1° Messieurs les prévosts des maistres en pharmacie et leurs successeurs n'apporteront aucun trouble, empêchement à l'exécution des brevets et permissions que les religieux Carmes obtiendront de Sa Majesté pour la composition, vente et distribution de leur eau de mélisse, dite des Carmes ;

2° Les religieux Carmes se renfermeront dans la composition, vente et distribution de ladite eau, et payeront chacun an au Collège de Pharmacie, entre les mains des prévosts dudit collège, la somme de 1.000 livres en deux payements égaux, dont le premier se fera six mois après le jour où le brevet de Sa Majesté, confirmatif des précédents, a été accordé aux Carmes, et les autres payements continueront d'être faits de six mois en six mois, tant que les Carmes jouiront de ladite permission.

Il serait curieux de savoir si cette redevance est encore acquittée par les propriétaires de l'Eau de mélisse dite des Carmes.

---

(1) *Presse médicale*, 7 décembre 1907.

(2) M. Alexandre Sorel a découvert, aux Archives de l'Hôtel de Ville de Paris, une facture d'un sieur Bourlier, herboriste, établissant que, du 22 novembre 1788 au 9 mai 1790, celui-ci avait fourni aux Carmes pour 75 l. 16 s. de plantes médicinales. (*Le Couvent des Carmes et le Séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur*, 2e édition ; Paris, Didier et Cie, note 2 de la p. 10.)

Échos de la « Chronique »

Les mots « parasitologie », « parasite », leur origine.

Pour le terme de *parasitologie*, il semblerait bien que nous en devions la paternité à M. Railliet, le savant professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie de médecine ; il est juste, cependant, d'ajouter que le professeur Perroncito avait employé auparavant le mot italien de *parassitologia*.

Quant au mot *parasite*, c'est tout simplement... Rabelais, qui l'a imaginé ; encore ne lui attachait-il pas le sens que nous lui prêtons aujourd'hui.

Dans le livre III de *Pantagruel*, au chapitre III, maître François met en lumière tous les avantages que procure la possession de nombreux créanciers, et c'est à ceux-ci qu'il applique le nom de parasites.

Cuidez-vous, dit Panurge, que ie suys ayse, quand, tous les matins, autour de moy, je voy ces crediteurs tant humbles, seruiables et copieux en reuerences ?... Ce sont mes candidatz, mes *parasites*, mes salueurs, mes diseurs de bons iours, mes orateurs perpétuelz.

M. Railliet (1) opine que c'est là le premier emploi du mot ; il convient que l'application zoologique en est bien postérieure.

La susceptibilité d'Auber et ses ripostes.

Si sceptique qu'il fût ou qu'il voulût paraître, Auber était extrêmement sensible à la fortune de ses pièces.

« Je le vois encore, dit son biographe, à la première représentation de *Marco Spada*, tressaillir et blêmir tout à coup pendant le finale du second acte, quand, fort heureusement, quelqu'un qui se trouvait derrière lui, dans la coulisse, appuyant sa main sur son épaule, lui souffla à l'oreille : « Mais, calmez-vous donc, cher maître, « c'est la petite flûte. » Il croyait avoir entendu un sifflet.

*
* *

Une très illustre dame, un soir que le maestro l'agaçait par ses indiscrétions, lui faisait cette remontrance, en le frappant de l'éventail sur le bout des doigts : — « Voyons, Auber, vous n'en finirez donc jamais ? Quoi ! pas un retour vers la religion, pas une pensée du ciel, à votre âge : car, songez-y, vous avez quatre-vingt-huit ans sonnés. » Auber se mordit la lèvre et, se souvenant du mot d'Anacréon : « C'est possible, en effet, qu'ils aient sonné ; mais, quant à moi, je n'en ai rien entendu. »

(1) *Archives de Parasitologie*, t. XIV, n° 3 (8 juillet 1911), p. 501.

Histoire de la Médecine

L'Hygiène de l'Ecole de Salerne,

par M. le docteur Aug. Blind.

Un client reconnaissant — parfaitement ! cela existe — m'a offert un joli petit volume de 1749, relié en maroquin, édité chez Pierre-Alexandre Le Prieur, rue Saint-Jacques, à la Croix d'Or. Il traite de « L'Art de conserver sa santé, composé par l'Ecole de « Salerne, avec la traduction en vers français par M. B. L. M. »

Ce M. B. L. M., lui aussi un malade reconnaissant, le dédie à son médecin, le docteur Du Perron. de la Faculté de médecine de Montpellier.

Voici son exorde :

Ami, dont le sçavoir, fruit de vos longs travaux.
Pour moi de la cruelle Parque
Vient de suspendre encor les funestes ciseaux,
De ma reconnaissance acceptez cette marque.

Je n'avais jamais lu les travaux des Salernitains, — j'ose l'avouer, car je ne suis pas le seul — et j'eus la curiosité de le parcourir ; car je suis du temps où l'on apprenait le latin. et j'ai préféré le texte original aux mauvais vers de M. B. L. M. Evidemment, je n'y trouvai point de renseignements sur la fixation du complément et autres sensibilisatrices ; mais, parmi quelques renseignements culinaires — recette pour les sauces, le conseil de dépouiller les pois de leur membrane — ce qui prouve l'antiquité de la purée — je vis figurer les statuts principaux de l'hygiène du corps et de l'alimentation qui sont toujours vrais. L'aseptisation des mains y revient même deux fois, l'une après manger, très importante parce qu'il n'y avait pas de fourchettes :

Lotio post mensam tibi confert munera bina
Mundificat palmas et lumina reddit acuta.
Si fore vis sanus, ablue sæpe manus.

La seconde doit se faire avec le reste de la toilette :

Lumina mane, manus gelida mulcens lavet unda
Hac illac, modicum pergat ; modicum sua membra
Extendat, crines pectat, dentes fricet ; ista
Confortant cerebrum, confortant cætera membra.

Cela ressemble beaucoup à la gymnastique suédoise !

La respiration, non plus, n'est pas négligée :

Aer sit purus, sit lucidus, et bene clarus,
Infectus per se, nec olens fœtore cloacæ,
Alteriusque rei corpus nimis inficientis.

Ajoutons tout de suite le vers célèbre :

Septem horas dormire sat est, juveni senique.

Néanmoins, l'hygiène alimentaire domine, ce qui permet de conclure que c'était la moins suivie ; d'abord, le conseil de modération :

Non bibe non sitiens et non comedas saturatus
Est sitis atque fames moderata bonum medicamen
Si super excedunt, importan sæpe gravamen.

Donc, pas d'abus des cures de Guelpa !

Une longue campagne médicale, vulgarisée surtout par Huchard, a vaincu les dîners du soir. Eh bien, nous avions des précurseurs :

Ex magna cœna stomacho fit maxima pœna
Ut sis nocte levis sit tibi cœna brevis,
Cœna brevis vel cœna levis sit raro molesta.
Magna nocet, medicina docet, res est manifesta.

Dans les vers suivants, M. Fiessinger sera heureux de retrouver la réduction des liquides, à moins qu'il ne soit jaloux de se voir enlever la priorité. La voici :

Potus aquæ sumptus, comedenti incommoda præstat;
Hinc friget stomachus, crudus et inde cibus.

Parfaitement, trop boire augmente la tension artérielle ; ne dirait-on, d'ailleurs, pas les vers suivants, cueillis sur l'ordonnance d'un artérioscléreux :

Persica, poma, pyra, lac caseus et caro salsa
Et cervina caro, et leporina, caprina, bovina
Atra hæc bile nocent suntque infirmis nocitura.

à moins que le Pr Gilbert ne les ait faits pour un cholémique familial!.

Et cette viande salée ? Quel succès pour Achard et Widal! Il n'y a que sur le lait que nous ne soyons pas d'accord ; il est, du reste, encore mal traité ailleurs, mais rappelons-nous qu'il n'était pas stérilisé ; il n'est bon que pour ceux qui vont vers le tombeau :

Lac Ethicis sanum caprinum, post camelinum,
Ac jumentinum plus omnibus est asininum.
Plus nutritivum vaccinum, sic et ovinum.
Si febriat, caput aut doleat non est bene sanum.

La douce ironie de prescrire du lait de chameau aux phtisiques ! Il ne finissait pas d'arriver et le malade avait le temps de mourir avec l'espoir de la guérison lointaine. Tant qu'à celui des juments, c'est notre koumys pour les cancéreux. Il faut bien leur ordonner quelque chose.

Les pruneaux et les épinards sont recommandés, tout comme chez nous, et :

> Frigida sunt, laxant, multum prosunt tibi pruna.
> De cholera læso Spinachia convenit ori

« Cholera » ne signifie pas choléra, mais épanchement biliaire, de χολος : bile.

> Et stomachis calidis ejus valet esus amari.

Peut-être trouvons-nous la source de deux superstitions populaires dans les vers suivants : « Le verre de vin blanc du matin, après de très copieuses libations du soir ».

> Si nocturna tibi noceat potatio vini,
> Matutina hora rebibas et erit medicina.

et le coup du médecin, le verre de vin bu comme apéritif ou, d'après Debove, un verre d'eau :

> Ut vites pœnam de potibus incipe cœnam.

L'hygiène n'est pas passée sous silence, mais elle est exclusivement traitée dans ses rapports avec les aliments. La figue et les panets sont aphrodisiaques, le vinaigre est le contraire :

> ... sed plus dessiccat acetum
> Infrigidat, macerat, melanch dat : sperma minorat.

Le saule a les curieuses propriétés suivantes :

> Hujus flos sumptus in aqua frigescere cogit
> Instinctus Veneris cunctos acres stimulantes
> Et sic desiccat, ut nulla creatio fiat.

Tandis que la rue diminue l'ardeur des hommes, mais excite les passions des femmes, en lotion, elle vous protège contre la morsure des puces :

> Coacta facit ruta de pulicibus loca tuta.

Enfin, nous trouvons le remède toujours cherché pour une misère affligeant les voyageurs, le mal de mer, et c'est l'absinthe :

> Nausca non poterit quemquam vexare marina
> Antea commixtam vino qui sumpserit istam.

La prochaine fois que je quitterai les rivages de France, j'en essaierai, malgré mon maître Lancereaux ; il ne sera pas difficile d'en trouver sur le quai du port.

Parfois, quand je viens de lire ou de rédiger une belle ordonnance bien complète, mettant un client en garde contre les voies dangereuses et réglant son genre de vie — son boire, son manger, son sommeil, son mouvement, son travail — je me demande si le médecin n'empiète pas trop sur la liberté individuelle de son prochain. Que le passage suivant de nos vieux précurseurs nous console de telles circonstances :

> Quale, quid et quando, quantum, quoties, ubi dando
> Ista notare cibo debet medicus bene doctus ;
> Ne male conveniens ingrediaris iter.

Voilà les notions qui m'ont le mieux plu, dans cet antique guide de la santé, qui date de l'an 1100 environ.

Vieux-neuf Médical

La contagion de la phtisie ; son ancienneté.

On lit dans Aristote, *Des Problèmes*, section VII, traduction Barthélemy Saint-Hilaire :

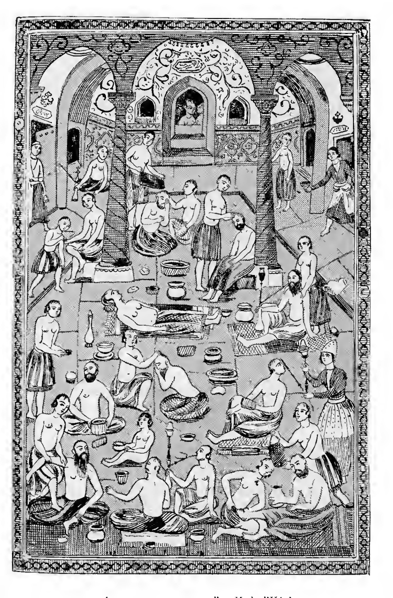
Pourquoi, lorsqu'on approche de phtisiques, de gens qui ont une ophtalmie, ou de galeux, contracte-t-on leur mal, tandis qu'on n'est pas atteint ni d'hydropisie, ni d'apoplexie, ni de tant d'autres maux ?

L'action de la phtisie tient à ce que l'haleine est mauvaise et lourde. Toutes ces maladies se contractent d'autant plus vite qu'elles viennent de quelque corruption, comme cela se voit dans les cas de peste. En s'approchant du malade, on respire cet air pernicieux. On prend la maladie, parce qu'il y a dans cet air quelque chose de morbide ; et on ne souffre absolument qu'à cause de l'haleine qui a été expirée.

Les gens ne sont pas atteints lorsqu'ils respirent un autre air. On contracte la même maladie, parce qu'on respire près du malade le même air qu'on expirerait soi-même, si l'on était malade. La gale, ainsi que la lèpre, se contracte parce qu'elle est superficielle, et que la matière qui sort alors de la peau est visqueuse. On prend ces maladies par le toucher, précisément parce qu'elles sont à la surface de la peau, et qu'elles sont visqueuses.

Quant aux autres maladies, on ne les contracte pas justement parce qu'elles ne sont pas superficielles.

Passe pour l'explication, mais il n'est pas moins intéressant de constater qu'Aristote avait fait plus que pressentir la contagiosité de la phtisie.



UN INTÉRIEUR DE HAMMAM, en l'an II de l'Hégire.

Le massage au dix-huitième siècle.

Le massage, qui était connu des Romains et qui nous vint de l'Orient, fut — on le sait — remis en vogue il y a quelque trente ans, et est resté depuis d'un usage constant.

Il avait eu des adeptes au dernier quart du dix-huitième siècle.

Un médecin français, le docteur Maillard, qui exerçait à Spa, durant la saison des eaux, préconisait le massage à ses malades, dans un petit ouvrage publié sous le voile de l'anonyme et intitulé *Avis aux buveurs d'eaux minérales, affligés de maux de nerfs, précédé de l'éloge de Spa et de ses avantages*. A Liége, 1776. Avec cet épigraphe : *Sanaberis, si volueris*.

Après avoir indiqué, entre autres choses, les bons effets de la transpiration, il nous parle des moyens les plus propres à la rétablir : « Rien ne la facilite davantage que les frictions légères et longtemps continuées. » Il ajoute en note : « Il y a une sorte de friction orientale ; la voici : « On est couché sur un sopha, et celui qui est « chargé de l'opération vous pétrit tous les membres les uns après « les autres, comme si c'était de la pâte, il en tire ensuite toutes les « extrémités, sans occasionner de douleurs, mais avec assez de force « pour en faire craquer toutes les jointures des poignets, des ge- « noux, et même du col. Dans les colonies de l'Amérique, quand on « a bien baigné les enfants dans l'eau froide, on les traite à peu « près de même, et on en voit peu de contrefaits. »

Ajoutons, pour être complet, que les mots de *massage*, ou *masser*, ne sont pas employés dans les pages du volume, quoi qu'ils l'eussent été déjà par un écrivain contemporain de notre auteur, dans le sens médical.

Albin Body (*Spa*).

La méthode de Bier, au temps d'Ambroise Paré.

Voici la singulière manière que conseille ce bon A. Paré, au chapitre des venins, pour faire de l'hyperémie par aspiration :

« On pourra aussi mettre sur la playe le cul des poulailles, et entre autres, des poulles qui pondent, parce qu'elles ont le cul plus grand et plus ouvert ; ou en lieu d'icelles, prendre des coqs ou poulles d'Inde, parce qu'elles ont plus de vigueur d'attirer que les communes, et leur faut mettre un grain de sel dedans le cul, et leur clorre le bec, et l'ouvrir par intervalles, et si elles meurent, en remettre d'autres ».

En ce temps-là, les leucocytes, il faut l'avouer, n'étaient pas difficiles.

Dr J.

Echos de partout

La précaution inutile. — M. Seguin, dans une fort intéressante communication à la Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine, a montré quels fâcheux résultats pouvaient produire des mesures prophylactiques mal appliquées. Comme les eaux de rivière et de puits sont facilement souillées par les déjections, on donne aux tirailleurs tonkinois du thé comme « boisson hygiénique » réglementaire. C'est là mesure louable. Or, l'examen bactériologique montra dans ce thé la présence de nombreux bacilles typhiques. Enfin, la « boisson hygiénique », mise dans des jarres à la disposition des militaires, offrait encore moins de garantie, et le bacille typhique y fut également décelé. Ce dernier résultat ne peut surprendre, quand on sait de quelle façon sont trop souvent préparées les infusions constituant les boissons hygiéniques du soldat. A Mon-Bay, il était d'usage, pour n'avoir point à faire bouillir de grandes quantités d'eau, de diluer une infusion concentrée de thé avec de l'eau ordinaire, c'est-à-dire, en l'espèce, avec de l'eau souillée, et cela dans une proportion d'environ une partie de thé pour trois ou quatre parties d'eau. Il est évident que cette addition à de l'eau polluée d'une petite quantité d'infusion, même bouillante, ne pouvait la stériliser. En revanche, par son apport de matières organiques, l'infusion augmentait, faiblement, il est vrai, mais augmentait à coup sûr, la valeur nutritive du mélange, et on obtenait en définitive ce résultat, au moins inattendu, qu'on transformait en milieu de culture pour le bacille d'Eberth une boisson hygiénique employée comme moyen préventif de la fièvre typhoïde.

(*Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine*, 1910, n° 3, et *Presse médicale*, 8 octobre 1910.)

Une étiologie inconnue des bassins rétrécis. — Parmi les causes déterminant le rétrécissement du bassin chez la femme, M. Oreste Rigamonti (*Gazz. degli Ospedali*, n° 30) en signale une, peu ou pas connue, et qui aurait une certaine importance : il s'agit de l'habitude, commune à tous les paysans des hautes montagnes, de porter la hotte. Le port de cette dernière, depuis l'âge de sept à huit ans, pendant de longues heures, le long des sentiers sinueux et difficiles de la montagne, et cela avec une charge pouvant atteindre jusqu'à 50 kilogr., ne peut manquer d'exercer une pression continuelle préjudiciable sur les régions lombaires et sacrées : d'où des altérations consécutives du bassin, consistant surtout dans une diminution du diamètre antéro-postérieur.

L'auteur cite des chiffres à l'appui de sa thèse : sur 399 accouchements qui eurent lieu dans un village de montagne de 3.500 ha-

bitants, pendant une période de deux ans, 54 fois le praticien eut affaire à un bassin rétréci, soit une proportion de 13.53 %. Ce chiffre est évidemment très élevé, si on le compare au pourcentage de la maternité d'une grande ville comme Milan, où pendant les 10 années séparant 1894 de 1907, il y eut 36 sténoses pelviennes sur 10.681 accouchements, soit une proportion de 0,33 0/0.

Pour terminer, l'auteur établit les points suivants. 1° toutes les femmes chez lesquelles il rencontra un rétrécissement du bassin avaient porté ou portaient la hotte ; 2° les rétrécissements les plus accentués ont été trouvés chez les personnes qui avaient porté la hotte le plus souvent ou pendant le plus long temps. Les deux bassins les plus étroits appartenaient à des femmes qui, depuis l'âge de onze ans, exerçaient la profession de porteurs et marchaient tous les jours avec leur fardeau pendant cinq à six heures ; 3° enfin, les rétrécissements les moins accusés ont été constatés chez les femmes qui, par leur situation de fortune, ou pour tout autre motif, avaient porté très peu la hotte, ou ne l'avaient portée que depuis l'âge adulte. (*Bulletin médical*, 25 mars 1911.)

La destruction des moustiques au Japon. — MM. Dyé et Jumentié ont communiqué au Congrès des sociétés savantes une étude sur la destruction des culicides. Nous y lisons ceci :

« Au Japon, on emploie des sortes de bougies dans lesquelles on fait brûler lentement une poudre végétale enveloppée dans une gaine de papier. Cette bougie, entourée d'un cylindre en tôle muni de petits orifices à ses deux extrémités, est allumée par son bout inférieur ; la fumée, peu irritante, s'échappe par les orifices supérieurs. Van der Heyden a employé avec succès ce chasse-moustiques dans des localités du Japon où les moustiques abondaient : l'appareil fonctionne les fenêtres ouvertes. »

Les trappistes établis au Japon ont donné à MM. Dyé et Jumentié les renseignements complémentaires suivants, sur quelques-unes des plantes employées avec succès dans ce pays pour combattre les moustiques ;

a) *Artémise commune* ou *armoise* : un jour après l'avoir coupée, on la met avec des branches de pin sur un réchaud ardent ; la fumée dégagée chasse immédiatement les moustiques. — b) *Chrysanthème à fleurs blanches* et *chrysanthème à fleurs roses* : l'usage de ces deux espèces de plantes permet non seulement de chasser les moustiques, mais aussi de les tuer. A cet effet, on ferme préalablement portes et fenêtres, et on projette sur un brasier la graine pulvérisée et les bourgeons florifères desséchés de ces plantes. Au bout de très peu de temps, les moustiques sont tués ; on peut alors ouvrir portes et fenêtres ; la fumée dégagée s'échappe, et l'odeur qui reste dans la pièce empêche les moustiques du dehors d'entrer.

Il est très probable que l'armoise et les deux chrysanthèmes cités plus haut entrent dans la confection des bougies employées au Japon par Van der Heyden (*Le Caducée.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La chanson du Dr Guillotin. — Il existe une chanson sur le Dr Guillotin et sa machine. Elle a été publiée (Parenteau, *Inv. arch.*, 1879, p. 122), mais elle doit être peu connue. En voici le premier couplet, qui se chantait sur l'air de *La Bonne aventure* :

Le Député Guillotin
Dans la Médecine
Très expert et très malin,
Fit une machine
Pour purger le corps françois
De tous les gens à projets.
C'est la Guillotine, ô gué !

Une carte postale, actuellement en vente à l'île d'Oléron (Charente-Inférieure), reproduit la maison de famille de Guillotin, ce qui explique sans doute pourquoi cette chanson a été recueillie dans l'Ouest ? M. B.

La force physique des poilus. — On sait que la force physique du célèbre Samson résidait tout entière dans la luxuriance de ses cheveux.

Le baron Larrey, à la légendaire chevelure, prétendait qu'il devait sa résistance et son énergie physique à ses longs cheveux, qui retombaient en arrière sur le col de son uniforme. Par son exemple, il contribua d'ailleurs beaucoup, sous le premier Empire, à faire disparaître cette mode absurde, qui imposait aux femmes le port de cheveux courts.

On sait aussi que les fauves et les satyres sont des « poilus » et voluptueux ; or, Larrey était un chaste et resta fidèle à sa douce Laville, malgré les tentatives des bayadères égyptiennes.

En résumé, comment peut-on expliquer la vigueur physique des « *poilus* » ? Dr Bonnette (*Toul*).

La première publication de Fagon. — Répondant à une question que j'avais posée, M. H. Duval dit, dans *la Chronique* (1er septembre 1908), que le volume publié par Fagon sur le quinquina est intitulé : *Les admirables qualités du quinquina confirmées par plusieurs expériences, et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres, pour toute sorte d'âge, avec des réflexions.* Paris, 1703, in-12. L'auteur ajoute : « Doit se trouver à la Bibliothèque Nationale. »

Or, je lis dans P. G. Werlhof un passage ayant trait à cette question : « *Les admirables effets du quinquina, libellus Parisis editus 1689, auspiciis* Fagonii *comitis archiatrorum.* »

Quelqu'un pourrait-il me donner une indication précise sur cette première publication de Fagon ? Dr Emile Legrain (*Bougie*).

Réponses

L'Observatoire de Waterloo (XIX, 401). — Dans le n° 13 de la *Chronique médicale*, du mois de juillet, à propos des lettres de Sir Charles Bell, sur la bataille de Waterloo, vous citez l'article du Dr H.-W. Fitchett, « Énigmes de Waterloo », paru dans le *Cornhill Magazine*. Cette énigme a trait à une tour ou échafaudage utilisé par Napoléon pour suivre et observer la bataille. Le Dr Fitchett dit avoir vu une reproduction grossière de la peinture à l'huile de cet observatoire, mais sans en avoir jamais trouvé mention ailleurs.

Dans un grand et gros volume de 400 pages environ, que je possède, sur cette bataille, et qui contient une vingtaine d'estampes coloriées à la main, comme cela se faisait souvent alors, une de ces planches donne un dessin de l'échafaudage en question. Il est fait de troncs d'arbres, non équarris, solidement établi, quoique rapidement édifié, pourvu de trois étages ou plates-formes (comme la tour Eiffel) et muni de trois échelles, pour accéder aux différents étages, ce qui correspond à l'observation du Dr Fitchett, qui dit s'être élevé jusqu'au tiers de cette machine, sans oser aller plus haut.

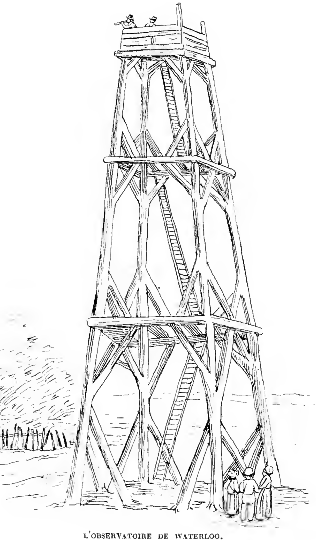
J'ai fait un dessin de cet observatoire, calqué sur l'estampe même contenue dans ce volume, et je vous l'adresse. Les petits bonshommes qui sont aux pieds de la tour offriront un terme de comparaison pour juger de la hauteur de cette construction (65 pieds environ, au dire du Dr Fitchett). Le dessin original montre assez que cette construction ne devait être que temporaire et grossièrement établie. Malheureusement, mon talent de dessinateur n'est pas assez grand pour vous transmettre cette impression, comme sur la planche du volume, je le regrette.

Sur une carte, que contient le même ouvrage, l'observatoire est placé à peu de distance des routes de Louvain et de Bruxelles, sur les confins des bois de Nouvecour, juste en face de la ferme d'Hougoumont, peu éloigné des dernières lignes de l'armée française pendant la bataille.

L'ouvrage où j'ai puisé ces renseignements a été publié à Londres en 1817 et est intitulé : *Historical account of the campaign in the Netherland in 1815, under his Grace the duc of Wellington and Marchal prince Blucher, comprising Quatre-Bras*, etc., etc. *Drown up from the first authorities*, by William Mudford, etc. *Embellished with a series of plates, from drawings made on the spot*, by James Roux E. S.-Q. London, Colburn conduct street, Hanover square, 1817.

Dr W. Willy (*Nice*).

L'étymologie du mot « castrat » (XVIII ; XIX, 186, 286). — A propos de la question soulevée dans la *Chronique médicale*, *l'Appétit sexuel chez les châtrés*, permettez-moi de rappeler que, dans un ou-



L'OBSERVATOIRE DE WATERLOO.

(D'après un calque du Dr WILLY.)

vrage intitulé *De l'Epididymite blennorrhagique dans les cas de hernie inguinale, de varicocèle ou d'anomalies de l'appareil génital*, et que j'ai publié en 1878, ouvrage couronné par l'Institut (Académie des Sciences, prix Godard : 1.000 fr.) et la Faculté de médecine de Paris (prix Chatauvillard : 2.000 fr.) et dans lequel j'ai prouvé, le premier, la tendance qu'ont à devenir plus souvent malades que les autres les organes mal conformés, j'ai écrit ceci (pp. 140, 141, 142) :

B. *Anorchidie double.*

Gruber, dans son mémoire, en note huit cas qu'il regarde comme sûrs. Chose étrange, le premier est celui d'un soldat pendu pour avoir violé une jeune fille. L'autopsie faite avec soin prouva que les glandes séminales n'existaient pas.

« Les testicules n'auraient-ils donc aucune influence sur les appétits vénériens. Les individus atteints d'anorchidie double ne seraient donc pas comparables aux eunuques ?..... »

Un trait d'observation très curieux est celui-ci : la castration n'est une cause d'impuissance que lorsqu'on la fait dès le jeune âge. Si les eunuques châtrés dans l'âge adulte sont forcément stériles, ils restent très souvent aptes au coït, double particularité connue depuis longtemps, et qui, d'après Juvénal, était très appréciée de certaines dames romaines :

Sunt quas eunuchi imbelles, ac mollia semper
Oscula delectant ac desesperatio barbæ
Et quod abortivo non est opus...

Qu'on oppose au castrat de l'âge adulte l'eunuque privé de ses testicules dès le jeune âge, les plus recherchés dans les harems, et on jugera de la différence. — Chez l'eunuque privé de ses testicules dès le jeune âge, le membre viril reste atrophié ; les érections manquent absolument ou sont très rares ; si le coït est quelquefois possible, il n'est jamais terminé par une éjaculation de nature quelconque. Les caractères généraux sont ceux du féminisme.

Tous les traits de ce tableau se retrouvent presque constamment chez l'individu atteint d'anorchidie double. Voilà pourquoi l'observation que nous citons plus haut est remarquable...

C'est là une de ces surprises comme on en éprouve quelques-unes, lorsqu'on approfondit la question encore si débattue de l'action des testicules sur le sens génésique.

Le vieillard débile ne peut plus faire entendre un chant d'amour quand l'heure de l'atrophie testiculaire a sonné. — Le microrchide est impuissant dans les combats de Vénus... Bizarre exception, l'anorchide pourrait rester un sectateur fidèle du dieu Priape !

Si nous osions proposer une explication, ce serait la suivante :

En physiologie, on a été trop conduit à attribuer aux instruments exécuteurs ce qui appartient aux organes législateurs. Pourtant, des faits pathologiques ou accidentels nombreux auraient dû montrer que, normalement, il fallait reporter à l'activité d'une partie du cerveau tous les actes relatifs à l'instinct sexuel, partie du cerveau dont les organes génitaux peuvent bien susciter l'action lorsqu'ils sont dans un état déterminé, mais qui détermine elle-même l'action spéciale de ces organes, par suite de

pensées suscitées par la vue d'objets ou l'audition de paroles qui s'y rapportent.

Pour ne pas sortir des bornes que nous nous sommes imposées, nous renvoyons à Gall, pour l'étude des différents ordres d'idées relatives à cet instinct et pour celle de l'influence de ces idées sur les organes ou des organes sur celles-ci.

« Conclusion : dans l'anorchidie simple, il y a *potentia copulandi* et *potentia generandi*..; et seulement pour ce dernier point, si l'autre glande existe et est saine. Dans l'anorchidie double, il y aurait seulement *potentia copulandi*. »

C'est — trente-quatre ans avant la lettre — la thèse soutenue, aussi habilement que savamment, dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, par mes confrères, les Drs E. Lardy, de Genève, et R. Millant, de Paris.

A.-F. Le Double (*de Tours*).

De quelle maladie mourut La Mettrie? (XIX, 279). — En réponse à cette question posée par le Dr Rosaime (*Chronique médicale*, 1er mai 1912), je ferai observer que les ouvrages de Julien Offray de La Mettrie ne sont pas aussi rares que le dit votre érudit correspondant, bien qu'un grand nombre aient été détruits par les flammes, en Hollande, en 1748, d'où l'auteur dut fuir précipitamment et se réfugia à Berlin ; là, il fut renié par les philosophes, qui prétendirent qu'il les avait déshonorés pendant sa vie et *à sa mort*.

Un de ses amis écrivit de Berlin « qu'il avait quitté la vie, comme un acteur quitte la scène ». Le marquis d'Argens et Voltaire en parlent sans enthousiasme : ce dernier le considère comme « un fou qui n'écrivait que dans l'ivresse ».

Il était sujet à des crises d'exaltation et semble avoir vu des ennemis dans tous ceux qui brillaient d'un certain éclat, Haller, Boerhaave, Astruc, Winslow, Sylva.

En 1749, il est membre de l'Académie de Berlin et lecteur du roi.

En 1751, il fut pris d'indigestion, prit des bains, se fit saigner et mourut à la huitième saignée.

Il fut plus utopiste que matérialiste. Ses ouvrages ont été recueillis, après sa mort, en deux titres : 1° Œuvres philosophiques ; 2° Œuvres de médecine, dédiées au roi de Prusse, éditées à Berlin en 1755, in-4°, avec figures.

Je possède son ouvrage : *Commentaire sur les institutions de médecine* en trois volumes, édité à Paris en 1743. J'ai également dans ma collection une épreuve avant la lettre d'un fort curieux portrait de La Mettrie, par Notté et gravé par Beljambe.

Dr Georges Petit (*Paris*).

— Je n'ai pas vu citer la thèse, inspirée par Lacassagne, et qui a pour auteur M. le Dr P. de Vezeaux de Lavergne (Lyon, imp. A. Rey, 1907). Elle porte pour titre : *Du caractère médical de l'œuvre de La Mettrie.*

Sur la mort de ce dernier, voici ce que nous relevons :

« Quelle est exactement la maladie dont il (La Mettrie) est mort ? Avait-il une *néphrite chronique* et les toxines du pâté l'ont-elles fait rapidement mourir ? Ou plutôt, ne serait-ce pas un accident de *botulisme* ; ou une infection d'origine alimentaire par le bacille de Gartner ou d'Acrtrich ? »

Mais l'auteur ne conclut pas plus dans un sens que dans l'autre et s'attache, d'ailleurs, à étudier l'œuvre plutôt que la vie du héros de son choix. L. R.

— La Mettrie avait commencé par être janséniste, avant de devenir professeur d'athéisme. Plus tard, il fit de l'anatomie sans relâche, et se fit recevoir docteur à Reims en 1728.

Cinq ans après, il quittait la Bretagne, son pays, pour aller étudier à Leyde, sous Boerhave.

Il écrivait, dans ses loisirs, l'*Aphrodisiaque*, puis une dissertation sur les maladies vénériennes.

Morand et le Dr Sidobre le placèrent auprès du duc de Grammont, qui lui conféra le brevet de médecin aux Gardes. Il assista, en cette qualité, à Dettingen, au siège de Fribourg et à Fontenoy.

Il se présenta, un jour de carnaval, en domino, au chevet de son malade (*Machiavel en médecine*, supplément avec clef, p. 27).

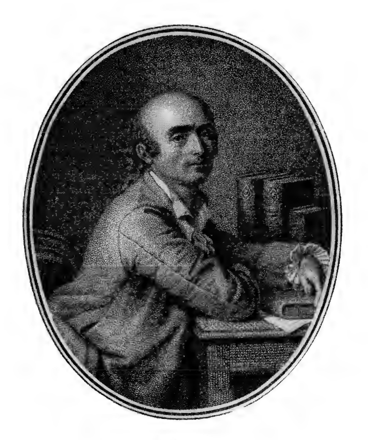
Il fut nommé médecin en chef des hôpitaux militaires de Lille, Gand, Anvers, etc. Il a publié la *Politique du médecin de Machiavel ou le Chemin de la fortune ouvert aux médecins*, qui fut condamné à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, etc., etc.

On peut consulter, sur La Mettrie, outre les ouvrages de Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, pp. 30 et suiv., *Essai sur La Mettrie, sa vie et ses œuvres*, par Nérée Quépat (Paris, 1873) et le *Monde médical parisien au XVIIIe siècle*, de notre confrère Delaunay, du Mans, un très intéressant article du Dr Bonnette, sur « La Mettrie, physiologiste et pamphlétaire, médecin militaire attitré des Gardes françaises », article publié dans le *Bulletin médical*, du 18 janvier 1908 ; enfin, dans un tout récent numéro (1912, p. 327-328) du *Centre médical*, le Dr Félix Bremond a conté la mort de La Mettrie, à la suite d'une indigestion de pâté d'aigle, d'après l'amusant récit de Voltaire. A. C.

— Le Dr Rosaime demande, dans le n° 9 de la *Chronique*, de quelle maladie mourut La Mettrie.

Ce philosophe, ex-médecin des Gardes-françaises, serait mort d'une indigestion, à la suite d'un trop plantureux repas. Dans son livre, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, chap. XIV, Dieudonné Thiébault écrit :

La Mettrie devait moins résister à ses passions que la plupart des hommes ; et comme il était assez replet, et médecin, on peut bien s'imaginer qu'il était fort gourmand. C'est ce défaut qui a terminé sa carrière bien avant



LA METTRIE.

(Collection du Dr Cabanis.)

la vieillesse. Un pâté lui fut servi ; il le trouva excellent, il en mangea avec excès et de là une indigestion, dont il mourut au bout de 24 heures.

D[r] H. DONIOL (*Le Puy*).

Bourreaux-rebouteurs (XVII, 240). — Le bourreau de Lyon, nous apprend le D[r] Jules DRIVON, dans un opuscule récemment paru (1), devait être tout à la fois rebouteur, médicastre, mais surtout apothicaire ; car, pour certains remèdes, il ordonnait la graisse humaine, il possédait un véritable monopole.

« L'office de bourreau fut exercé, pendant longtemps à Lyon, par une femme ; quand elle fut reconnue, elle avoua qu'elle n'avait rempli ces fonctions que pour se venger sur l'humanité des perfidies qu'elle avait éprouvées de la part de plusieurs hommes (2). » L'exécuteur de haute justice, en 1559-1560, nous parlons de celui de Lyon, touchait 72 livres d'appointements par an ; mais il avait d'autres revenus, tels que des droits sur les boutiques installées le long de l'église, etc. A Grenoble, le bourreau n'avait pas, comme à Lyon, un traitement fixe, mais était taxé d'après les arrêts exécutés : tant pour la question, tant pour le fouet, tant pour la potence, tant pour la roue, etc.

L'office de bourreau était généralement héréditaire ; en certains cas, il pouvait exercer un droit régalien : le droit de grâce : mais il devait épouser la femme qu'il retirait des prisons et qui échappait à la mort, en acceptant de s'unir au bourreau. Un des derniers bourreaux qui fonctionnèrent à Lyon se nommait CHRÉTIEN ; il employait ses loisirs aux soins d'une nombreuse clientèle, car il avait, à l'entendre, trouvé la recette d'un baume héroïque contre le rhumatisme : la graisse de Chrétien jouit, pendant longtemps, d'une vogue que l'heureux nom de son créateur n'avait pas peu contribué à répandre.

En supprimant les exécuteurs de province, la loi de 1871 a mis du même coup un terme à un commerce qui, tout fructueux qu'il fût, était quelque peu scandaleux. L. R.

Médecins à doctorat multiple (XVI ; XVIII ; XIX, 255). — J'ai l'honneur de vous informer que la situation signalée par M. DEBUSSCHER, de Gand, n'est pas exceptionnelle. Pour ne parler, comme lieux d'origine, que de localités du Tournaisis, MM. DELECOEUILLERIE, de Blondain, ISBECQUE, de Froyennes, et MARIAGE, de Templeuve, après avoir terminé leurs études en Belgique, ont conquis leur diplôme de docteur en médecine, etc., en France ; ils pratiquent actuellement à Roubaix. Et je suis persuadé que cette liste des « Médecins à doctorat multiple » est loin d'être complète !

DELANGRE (*Tournai*).

(1) D[r] Jules DRIVON, *Histoires de Bourreaux*. Lyon, A. Rey, 1912.
(2) VÉRICEL, *Lyonnaisiana*. Lyon, 1879.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Philologie Médicale

Trois rapports médico-légaux du XVIe siècle

(*Suite et fin*) (1).

par M. le Dr Albarel (*de Névian*).

Lou reffiron ubert. — L'arrière-fosse ouverte.

Le rapport carcassonnais a laissé ce signe dans l'ombre.

Le mot *reffiron* a échappé complètement à toutes mes investigations. Nous nous en rapporterons à Laurent Joubert lui-même, qui a consacré un long développement à l'ouverture de l'arrière-fosse :

Il y a un autre cloistre ou closture (*reffiron* et *arrière-fosse*, l'appellent les matrones) qui n'est de moindre importance que l'hymen, sinon plus, à mon advis. Car les susdites peaux et valves peuvent estre ouvertes et escartées de la fille mesme, y mettant souvent le doigt comme font quelques unes peu chastes de cœur, et qui recevroient bien dans leur enfer le diable du bon hermite, si elles en avoyent telle commodité et n'estoyent tenues en crainte et en subjection ; filles qui ont mauvais commencement, d'une meschante inclination à paillardise, ou pour estre oisives, ou adonnées à folles compagnies, à la lecture des livres de l'amour et autres causes de lasciveté. Mais il y a un autre fort et ravelin plus en arrière, que la fille ne peut toucher de ses doigts, au moins ne le peut ouvrir : ou ce seroit par un autre moyen. C'est l'antichambre que nous avons dit, proprement appelé le col de la matrice qui est fendu de travers, au contraire de l'hymen et de la partie honteuse, que l'on rencontre premièrement. Car il y a trois portes jusques a la matrice : deux en formes de valves et la troisième fendue de travers. Ce col de matrice est rond et dur, ressemblant à une teste de lamproie, ainsi fendu et aspre, comme s'il estoit garni de dents. Il faut que ce conduit s'ouvre pour la conception. Car que la semence soit jettée au grand canal tant qu'on voudra, sans entrer en ce destroit, il n'y a rien de faict. Ce passage est le plus difficile et qui s'ouvre le plus tard. On aura joui d'une fille quelquefois bien longtemps avant que le col de sa matrice ait esté ouvert. Dont on la peut encore dire pucelle, d'un second pucellage ; en tant que la copulation charnelle a pour fin et principal but la génération. Et que d'ailleurs, le plus grand plaisir qu'on prend à l'acte vénérien est en cest endroit là. Parquoy tout le demeurant peut estre pour la follastrie, et non à bon escient. C'est là (à mon advis) le principal cloistre, ou

(1) V. le n° du 15 septembre.

l'arrière-fort de la virginité ; et ne faut tenir une fille pour bien desflorée ou depucellée, tant que ceste arrière-fosse n'a point esté ouverte. C'est comme la fauce braye que vous rencontrez ayant franchi le grand fossé. Il faut encore donner là-dedans, si vous voulez entrer au fort et planter l'enseigne. Or on peut recognoistre que ce *reffiron* ou *arrière-fosse* (qu'appellent les matrones) a esté quelquefois ouvert, par deux moyens. L'un est en dilatant et eslargissant avec un miroir matrical les deux autres passages. Si on a bonne veuë, on peut voir le col de la matrice, avec sa fente qu'on jugera assez facilement si elle a esté ouverte ou non. Car ayant esté une fois eslargie, elle n'est jamais tant rejointe, qu'on ne puisse bien remarquer la trace de son ouverture. Mais pour plus grand confirmation, que l'on y présente une chandelette. Si elle y rentre facilement, le passage y a esté fait. Car ce n'est pas comme nous disions du grand canal charnu et mol : ce col est dur et de substance moyenne entre chair et cartilage. Dont ayant une fois cédé et presté, il est tousjours depuis aucunement béant : sinon lors que la femme est enceinte. Car adonc, comme toute la matrice se presse contre l'enfant, ainsi son col est fort rentré et contraint. Voilà une des preuves qui est oculaire et manuelle. Je viens à l'autre plus honneste et secrette : mais non pas si certaine. Faites entrer dans les susdites valves, par le moyen d'un entonnoir matrical, du parfum de Jayet, ou mettez un peu de son huile dans la nature d'une fille. Si vous en sentez l'odeur à sa bouche, ou à son nez, de l'air qu'elle expirera, il y a grande apparence et probabilité, que son arrière cloistre est ouvert. Toutesfois elle pourroit bien avoir la matrice tant espaisse, que l'odeur n'en parviendroit en haut, jaçoit que son col fut ouvert ; comme il advient à des femmes, suivant la preuve qu'en fait Hippocras en l'aphorisme 59 du cinquième livre.

Tout commentaire me paraît superflu ; contentons-nous d'admirer la naïveté de notre grand confrère.

Lou gingibert fendut. — Le guilhoquet fendu.

Le mot *gingibert* m'est complètement inconnu. Cependant il me paraît possible de l'identifier avec l'entrée du vagin.

La vulve a été comparée à une bouche, on lui a même donné de grandes et de petites lèvres ; on a reconnu à son intérieur une ressemblance avec l'intérieur de la bouche :

Les grandes lèvres présentent deux faces, l'une externe, qui se couvre de quelques poils à l'âge de la puberté et ne diffère d'ailleurs en rien des tégumens ordinaires ; l'autre interne, rougeâtre chez les jeunes filles et plus pâle chez les femmes qui ont eu des enfants, est formée d'une peau très mince, semblable à celle de l'intérieur des lèvres de la bouche. (Baudelocque.)

Cela semblerait un argument en faveur de l'hypothèse qui ferait venir *gingibert* du mot languedocien *gingibo*, gencive. L'entrée du vagin ressemble bien à une bouche sans dents, aux gencives rougeâtres.

Guilhoquet paraît avoir été formé du mot *guilhe*, diminutif de *aiguille* et qui, en vieux français, a le sens de *fausset*. Ce mot, comme

son synonyme *douzil*, cher à Rabelais, s'applique, dans le langage érotique, au membre viril. Dans ce cas, le *guilhoquet* ne serait que l'endroit où passe la *guilhe*.

L'entrée du vagin étant resserrée chez les vierges, sa fente s'élargit lors du passage du membre. Melchior Subizius fait de cet élargissement un signe de défloration :

Hanc angustiam vaginæ obstetrices dicunt tantam esse, ut vix ovum columbinum admittat. Nam amplitudo si fuerit major, corruptionis signum esse dictitant.

Lou pepillon recoquilhat. — Le lippion recoquillé.
Lous pels de dessus tout recoquilhats.

Pepillon, pepilhou, pavillon, dais, dôme. C'est le pénil ou mont de Vénus, dont la saillie, plus ou moins proéminente et recouverte de poils, couvre comme d'un dais les parties génitales. C'est, en somme, l'idée qu'exprime Bartholin :

Pili sunt in mulieribus..... a natura producti, partim ad tuendas partes, partim ad velandas.

Le mont de Vénus a été aussi appelé *motte* par les anciens anatomistes, à cause de la graisse qui le compose en grande partie, ce qui rend cette éminence « molle et épaisse » (Palfin). *Lippion* n'est, en somme, qu'un synonyme de *motte* ; il est fort probable qu'il a été formé du grec λιπος, graisse.

Recoquilhat, recoquillé, recroquevillé, frisé. Ce signe est jugé très peu important par Joubert :

Depuis que les filles et femmes ont apprins de chevaucher à l'Italienne, le jarret contre l'arçon, leur poil n'est si bien rengé, ainsi un peu recoquillé ; et la motte plus en platte forme, qu'aux autres femelles, qui chevauchent les cuisses bien serrées.

Ce signe se retrouve dans Riolan et dans Zacchias :

Notat præterea Riolanus in virginibus, neque præterit id ipsum Pinæus lib. 1, cap. 7, quod habeant pilos pubis promissos ac planos; ex autem quæ virum expertæ frequenter fuerint magis crispos.

Ajoutons que Zacchias traite ce signe de très léger, *leviusculum*.

La dame dau miech retirade. — La dame du milieu retirée.
La domno del miech revirado.

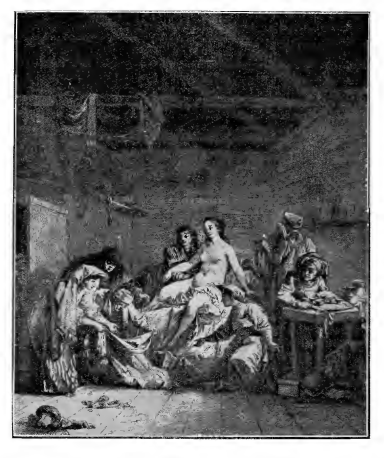
Nous arrivons, enfin, au signe principal sur lequel Joubert s'est longuement étendu. *La dame dau miech, la dame du milieu, la domno del miech*, n'est autre chose que la membrane *hymen*. Je transcris ce que dit notre auteur là-dessus :

Laissons les autres signes et venons au principal qui, de tout temps, a esté renommé pour vraye marque de pucellage. C'est *la dame du milieu*, que les anciens ont appelée *hymen*, ceinture ou zone, ou cloistre de virginité : sçavoir est, une peau tendue au travers du passage, qu'il faut rompre au depouillement. Et pour ce on appelle Hymenée, le Dieu qui préside aux nopces, et lequel on invoquoit pour estre favorable aux pucelles à ce combat, aux fins qu'elles n'en mourussent. Plusieurs estiment que c'est une fiction poétique, et une erreur des gens peu versez en l'anatomie, soyent médecins ou chirurgiens, qui ont reçeu et tenu jusques a présent, qu'il y a au devant du col de la matrice, presque au milieu du passage dédié au membre viril (comme la gaine au couteau) une peau tissue de veines et artères en façon de haye, que l'on rompt en la défloration. Dont les pauvres fillettes ont grand douleur, et rendent quelque sang vermeil. Les modernes Fernel, Sylvies, Vassé et autres tiennent cela pour fable, affirmant qu'il n'y a aucun obstacle, ou diaphragme, haye ou mur metoyant (comme on le voudra appeler) en ce passage là, non plus que dans le gros boyau, trop connu des Sodomites abominables. Si cela estoit vrai, la douleur que sent une pucelle en sa défloration, ne seroit que l'extention et dilatation du conduit (lequel jusques adonc estoit demeuré contraint et serré) qu'on eslargit maintenant par force : comme quand on met le doigt au fondement d'un petit enfant, pour le sonder, à cause de la pierre. Car la nature de la fille est ainsi dilatable, sauf le plus ; dont il ne faut trouver estrange ce qu'on dit quelques unes avoir esté deflorées à six ou à sept ans (et plus jeunes encore) par des vilains infames.

Tout le chapitre serait à citer ; pour ne pas trop allonger mon article, je vais me contenter d'en donner un autre passage, très intéressant :

Revenons à la dame du milieu qui est comme une case-matte dans le fossé, laquelle doit estre rompue du premier qui fera le passage. Nous avons dit que plusieurs nient ceste closture ou deffense : et j'ai esté long temps de leur advis ; mais enfin, adverti de Fallope, j'y ai regardé de plus près, et recognu encores plus exprès ce qu'il en escrit en ses curieuses observations anatomiques. Je trouve que derrière le conduit de la vessie, par lequel l'urine se verse au grand canal, il y a de chasque costé une peau charnue, qui fait un demi-cercle et que toutes deux se joignent pour fermer le conduit : leur conjonction estant faite de certaine viscosité, comme est la chassie qui agglutine et colle ensemble les paupières. Ce n'est pas une peau continue, ainsi que plusieurs ont pensé, ains (1) deux membranes contigues et connexes de quelque glu ; dont le passage est mollement bouché. De sorte que advenant la nécessité des menstrues, il s'y fait un petit passage au beau milieu, par où distille et dégoutte le sang dit menstrual. Mais quand la fille vient à estre desflorée, le membre viril fait totale ouverture, en renversant ces deux membranes deçà et delà, contre les costez du canal, où depuis elles demeurent ainsi retirées et applaties, sans se plus tourner, conjoindre ou agglutiner. Et c'est ce que les matrones disent, la dame du milieu retirée. On en voit encor des vestiges aux vieilles femmes, jaçoit qu'elles ayent fait beaucoup d'enfants. Mais ce n'est qu'un petit filet charnu en chasque costé ; le reste s'estant perdu et (comme l'on diroit) usé pour avoir esté frayé et refrayé infinité de fois. Or la douleur que sent la

(1) Mais



LA CONSTATATION DE LA VIRGINITÉ DANS L'ANCIENNE RUSSIE.
(D'après une estampe de SAINT-AUBIN, gravée par R. LE PRINCE.)

vierge au depucellement est que la mantule ne sépare pas ces membranes de peu a peu, ains les force tout à coup de sa teste qui est plus grosse que le demeurant. Car les maris qui pensent de n'y estre jamais à temps, et encor plus les paillards, violateurs du sacré pucellage, y vont à l'estourdie et veulent entrer dedans tout à un coup. Si on taschoit à séparer de peu à peu ces deux peaux, et premièrement d'un petit membre, puis d'un moyen, et enfin d'un plus grand (si on en avoit trois, comme feignoit le compagnon, de qui l'espousée craignoit fort le gros manche, et puis le trouva trop menu) certainement la fille n'endureroit pas douleur. Tout ainsi que sans douleur, on desfait petit à petit les paupières chassieuses, lesquelles si on veut ouvrir tout à coup, outre ce qu'on y sent grand douleur, quelquesfois l'une ou l'autre s'escorchent, ou toutes deux, ceste-cy en un endroit et ceste-là en un autre. Parce que la viscosité les retient fermement attachées : et il faut détremper la chassie au préallable et puis retirer bellement chasque paupière de son costé. Ainsi plusieurs filles endurent violence et dilacération à l'ouverture de ce passage là et une des membranes emporte quelque pièce de l'autre. Ce qu'advient plus à celles qui sont d'aage, que aux jeunes fillettes, d'autant que la cole se rend plus ferme, comme le corps se desseiche et par conséquent elle tient plus. Aux jeunes filles encore mollasses, ce n'est que mucosité et bave, dont si on y va sagement, il n'y a tant de difficulté : supposant tousjours que le sujet soit de taille requise, et qu'il n'y ait sinon à séparer et renverser lesdites peaux. Qui sont vraiment valves, c'est-à-dire portes fendues en deux parts ; qui se renversent en dedans. Et de là peut estre dit *Vulve*, le canal qui donne entrée et conduit à la matrice ; laquelle est comme une chambre préparée au lict de l'enfant : ayant encor son antichambre entre elle et le grand canal. C'est le vray col de la matrice. Or de cela on peut entendre comment et de quoy plusieurs filles rendent du sang en leur défloration ; sçavoir est pour la dilacération de cest hymen, surtout en celles qui sont aagées. Les plus jeunes en peuvent rendre aussi, mesmes si elles ont eu quelquefois leurs menstrues. Car au derrière desdites peaux se retient quelque matière de sang qui a flué des parties supérieures. Et lorsque l'ample ouverture est faite. ce reliquat se vuide au premier assaut par la nouvelle bresche. Voilà comment toutes peuvent avoir quelque saignée en leur défloration, pourveu qu'elles soyent en puberté, capables de leurs menstrues. Comme il est bien raisonnable qu'on ne marie plustost les filles, selon la loi de nature escrite dans nos cœurs et je crois que la loi de Dieu ne le permet autrement. Dont non sans cause il est dit au *Deutéronome*, que si la femme est accusée par son mari, de n'avoir esté trouvée pucelle, le père et la mère d'elle présenteront aux anciens de la ville, les vestemens, ou linges. esquels seront les signes de sa virginité. De quoy on peut entendre que les parens estoyent curieux de garder les linceux et la chemise de la première nuict, pour tesmoigner et respondre de la virginité de leurs filles en temps et lieu. Encores aujourd'hui les Espagnols, grands observateurs de cérémonies, font que le lendemain des nopces, les matrones monstrent en public. et avec grande acclamation, les draps du lict nuptial : pour voir les taches de la défloration, crians par plusieurs fois d'une fenestre qui responde à la rue : *Virgen la tenemos*. Mais il s'y fait beaucoup de tromperies ; comme aussi, dit le proverbe, qu'on est plus trompé en femmes et en chevaux, que en tout autre animal.

Nous reprendrons ci-dessous la question à propos des caroncules myrtiformes.

Lous tres desviades. — Les toutons devoyez. — Lous tres pels desviades.

Nous devons rester ici en pleine hypothèse. Je n'ai trouvé d'indications nulle part, au sujet des mots qui nous occupent. Je suis persuadé, pour ma part, que *lous tres, les toutons, lous tres pels,* désignent les caroncules myrtiformes.

La première objection qui se présente à l'esprit est celle-ci : puisque les sages-femmes mentionnent l'hymen, il paraît impossible qu'elles fassent allusion aux caroncules myrtiformes qui sont un reliquat de cette membrane.

Au sujet de l'hymen, les anciens anatomistes se divisent en trois catégories. La première comprend ceux qui admettent l'existence de la membrane ; la deuxième, ceux qui la nient et n'admettent que les caroncules myrtiformes ; la troisième, enfin, groupe ceux qui admettent à la fois l'hymen et les caroncules.

Au nombre des premiers citons, d'après Bartholin, Vesale, Fallope, Fabrice d'Aquapendente, Casserius ; Zacchias y ajoute Riolan, Colombus, Séverin Pinœus ; n'oublions pas Laurent Joubert lui-même.

Les seconds comprennent Vassæus, Ambroise Paré, Angenius, Ulmus, Laurentius, Zacchias et, parmi les anatomistes plus récents, Dionis et Palfin.

Tu noteras pour conclusion qu'on ne trouve pas dedans la cavité cette tunique (comme quelques-uns veulent) que l'on appelle hymen, ou panicule virginal, lequel au premier coït les femmes disent qu'il se rompt et déchire. (A. Paré, l. III, c. xxxiv.)

Plusieurs anatomistes ont supposé une membrane transversale dans le col de l'utérus, à laquelle ils ont donné le nom d'hymen ; et parce qu'ils ont vu en quelques sujets les caroncules jointes par une membrane, ils ont établi pour certain qu'elle se trouvoit dans toutes les filles, et ils en faisoient la véritable preuve de la virginité, persuadez que quand elle n'y étoit point, il falloit que la fille eut été déflorée par quelque chose qui étoit entré dans son vagin. J'ai cherché cette membrane dans plusieurs filles que j'ai ouvertes à tout âge et qui assurément avoient été sages. Je ne l'y ai jamais trouvée. (Dionis, *IIIe Démonstration.*)

Plusieurs anciens anatomistes admettaient l'existence des caroncules et de l'hymen. Zacchias ne cite pas de noms, mais dit explicitement :

Hymenem autem, quem alii describunt, dicunt esse membranam tenuissimam ultra prædictas carunculas in ductu interiore muliebris sinus positam, atque in sui medio pertusam.

Ce texte ne laisse aucun doute à cet égard. Mais l'anatomiste le plus fameux qui ait admis les caroncules et l'hymen, c'est Bartholin, qui, dans son Anatomie, consacre le chapitre xxi du

Ier livre à l'hymen et le chapitre XXXIII aux caroncules myrtiformes.

Il n'est donc pas étonnant de voir des matrones, donnant des signes de virginité plus ou moins extraordinaires, admettre avec certains anatomistes l'existence simultanée des deux parties qui nous occupent.

Les caroncules varient de nombre suivant les auteurs. Certains en admettent cinq et même six, la plupart en comptent quatre, d'autres enfin en ramènent le nombre à trois.

Ces caroncules sont au nombre de trois pour l'ordinaire. (Baudelocque.)

Il est fort probable que *lous tres, lous tres pels*, désignent les trois petites membranes. Le mot *pel*, en carcassonnais, a deux significations ; s'il est au masculin, il désigne le *poil*, le *cheveu ;* s'il est au féminin, il doit se traduire par *peau*. Dans le cas présent, bien que nous ayons l'article masculin pluriel *lous*, je reste persuadé que le mot *pel* signifie *peau* et non *poil*. Les fautes d'impression abondent dans l'ouvrage de L. Joubert, certains mots changent d'orthographe d'une page à l'autre, et nous devons ici en avoir un exemple.

En effet, *lous* étant au masculin pluriel, *desviades* devrait être orthographié au masculin et être remplacé par *desviats*. Les participes passés des verbes en *a* en languedocien prennent un *t* et font *at*, comme *pelat, recoquilhat ;* le pluriel masculin s'obtient en ajoutant un *s*, comme dans l'exemple suivant : *lous bons dals coustats plamaserats*. *Desviades* est au contraire une terminaison féminine ; c'est ce qui m'amène à dire qu'on doit substituer l'article féminin *las* à l'article masculin *lous* et lire *las tres pels desviades* : les trois peaux dévoyées.

Le mot *toutons* m'est resté complètement inconnu, et je ne vois pas l'hypothèse qu'on pourrait faire à son sujet.

Lou vilipendis pelat. — Le lippendis pelé. — Lous bous dals coustats plamaserats.

J'avoue n'avoir rien trouvé au sujet de ces mots ; ils sembleraient désigner la partie externe des grandes lèvres. La plupart des anciens anatomistes décrivent la partie externe des grandes lèvres, qu'ils appellent *lèvres*, et la partie interne ou muqueuse, à laquelle ils donnent le nom d'*ailes, ailerons*. Bartholin, énumérant les diverses parties des organes génitaux de la femme, nomme : « *pili pubis, labia et monticuli ipsi, rima magna exterior, alæ*, etc. ». Nous avons vu plus haut que J.-B. Cabrol, après avoir nommé « les deux lèvres ou babines qui font la bouche ou emboucheure », cite immédiatement après « les deux pterigomes ou aislerons grands, nommez vulgairement landies ».

Le mot *lippendis* pourrait avoir la même origine que *lippe*, lèvre. Quant au mot carcassonnais *bous*, il est à supposer qu'il n'est pas pris ici dans son sens littéral. *Boun* signifie *bouton, furoncle* ; par extension, on lui fait signifier *élevure, saillie*.

Lous bous dals coustats s'appliqueraient donc aux deux saillies que font les grandes lèvres à la partie supérieure ; il est fort probable que les « *monticuli* » de Bartholin font allusion à ces éminences.

Maserat, du verbe *masera*, a le sens de pressé, abîmé.

Lou guillevar alargat. — Le guillevar eslargi.

Le mot *guillevar* semble avoir la même origine que *guilhoquet* et doit venir de *guille*. C'est l'endroit qui doit recevoir la *guille*, la gaine pour le couteau, le *vagin*. Les anciens anatomistes s'étendent sur l'étroitesse de ce canal chez les vierges :

Immediate post carunculas, quæ conjunctæ hymenem constituunt, cavitas quædam succedit intro progrediendo, quæ sinus pudoris appellantur, hæc veluti fossicula quædam est, et in virginibus angustior visitur et exucca, in corruptis multo capacior et humidor (Zacchias.)

Le passage du membre viril, d'après les matrones, laissait le vagin dilaté.

La barrevidau desviade. — L'enchenart retourné.

Le mot *enchenart* permet d'émettre une hypothèse sur sa signification et sur celle de *barrevidau* que j'ai cherchée en vain. Le vieux français *enche* désigne un robinet ; *enchevenart*, dérivant probablement de lui, pourrait bien se rapporter au méat urinaire. Pourquoi les matrones le qualifient-elles de dévié ou de retourné ?

Les anciens anatomistes supposaient que le méat urinaire était fermé par une valve, provenant d'un repli de la caroncule myrtiforme supérieure :

L'orifice de la vescie qui est une valve charnue. (J.-B. Cabrol.) — *Foramen cervicis vesicæ cum valvula carnosa. ... Una (caruncula) quidem anterior est in ambitu foraminis meatus urinarii, ad claudendum.* (Bartholin.)

Les matrones devaient faire allusion à cette valve, que le coït avait retournée.

L'oz Bertrand romput. — Les barres froissées. — L'os Bertrand romput e fendut.

L'os Bertrand ne désigne pas, comme on le croit communément, le *sacrum*, mais le *pubis*.

L'ignorance de l'anatomie est cause de plusieurs propos absurdes et ridicules. Comme de dire que l'oz Bertrand (c'est du penil, en latin *os pubis*) se ouvre et eslargit pour le passage de l'enfant. (L. Joubert.)

L'auteur ajoute plus bas :

Un signe très faux est celuy de l'oz Bertrand rompu : car nous avons remonstré au premier chapitre du quatrième livre, que mesmes par l'enfantement (qui est un bien plus grand esfort) il ne s'ouvre ni froisse.

Il est certain qu'il fallait de la bonne volonté pour trouver l'os du pubis rompu après un coït.

Lou bipendix escorgeat. — Le barbidant escorché.

En procédant par élimination, on arrive à supposer que *bipendix* et *barbidant* désignent le clitoris.

Les glossaires sont muets au sujet de ces deux mots.

Le préfixe *bi* fait peut-être allusion aux deux parties qui forment cet organe.

Il est formé de la réunion de deux autres corps également cylindriques, appelés corps caverneux. (BAUDELOCQUE.)

Bartholin, dans sa description, emploie le verbe *propendere*, qui se rapproche de *bipendix* :

In aliis vero major est vel minor : in nonnullis propendet instar penis virilis.

Les balunans pendants.

Les matrones françaises sont les seules à employer ce terme, qui, comme certains autres, est resté introuvable. Je ne vois pas à quelle partie des organes génitaux on peut l'appliquer, je me demande même s'il ne faut pas aller chercher ailleurs. Dans le glossaire érotique de l'Aulnay, les seins sont appelés *ballotes*, mot qui se rapproche de *balunans;* or Zacchias, dans ses *Quæstiones medico-legales*, donne comme signe de la défloration le ramollissement des seins, *mammas laxas*.

Après avoir passé en revue ces divers signes du dépucellage, il me reste, pour être complet, à en examiner d'autres, auxquels font allusion les matrones.

Aven tout visitat e regardat dans tres candelous alucats, toucat dab las mas et espiat dab lous oueils et arremirat dab lous digts.....

Apres aver fach allucar tres candelas de cero, l'aven regardado en lous yals, palpado et tocado en lous digts.

Ces trois chandelles allumées devaient procéder d'un rite quelconque, qui nous échappe maintenant. Je n'en ai trouvé trace nulle part, et cependant j'ai feuilleté beaucoup d'anciens ouvrages.

De même, je n'ai pas trouvé mention des signes observés dans les

mains et dans les doigts. Martinus Schurigius, qui est très complet là-dessus, ne parle que des signes des yeux.

Voici ce qu'il en dit :

Virginum quippe oculos modestia dejici, pœne immobiles; at ejus puellæ, quæ de viro gustaverit, oculos vibrantes et flagrantes indicium ejus rei facere.

Il ajoute plus loin :

Nonnulli etiam ex oculis integram aut amissam virginitatem colligere volunt, qui a prævio coitu tam feminis, quam masculis, modo subsident, modo intumescunt, modo luneolam lividam circa palpebras assumunt.

Comme on le voit, les signes des yeux ne pouvaient guère donner de renseignements.

D'ailleurs, tous les signes donnés par les sages-femmes ne sont pas plus positifs, et les auteurs qui ont écrit sur la virginité s'accordent à dire qu'il est très difficile, dans la plupart des cas, d'être affirmatif. Ce que pensaient les anciens peut se résumer dans cette phrase de Nicolas Venette :

« A moins qu'une fille aist été trouvée entre les bras d'un homme et qu'on ne l'examine au même instant, il n'y a guère de moyen de connoître sa défloration. Car si l'on attend quelque temps, tous les signes, qui l'accuseroient alors, ne paroîtront plus, et l'on n'oseroit, sans lui faire injustice, la taxer d'impudicité. Si bien que je conclus ardiment que puisque la nature ou l'artifice peut cacher aux yeux des plus savans médecins et des plus adroites matrones, les marques de la virginité, on ne peut avec certitude connoître véritablement la défloration ou le violement d'une fille. »

Vieux-Neuf Médical

L'enseignement médical en 1808 ; une opinion de Cuvier.

Page 330 du « Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789, et sur leur état actuel, présenté au gouvernement le 6 février 1808 », Cuvier écrit de l'enseignement médical en France :

... On peut dire, sans hésiter, que, de toutes les parties de l'instruction publique, c'est peut-être à celle-ci qu'il y a le moins à désirer : elle deviendra parfaite, si l'on arrive à rendre les réceptions des médecins, et surtout celles des chirurgiens un peu moins faciles ; et le moyen en est bien simple, car il suffit pour cela de ne pas faire dépendre la fortune des examinateurs de leur indulgence.

Dr E. Derriex (*Montpellier*).

Actualités rétrospectives

Meyerbeer aux eaux de Spa.

Nice a élevé cet hiver une statue en l'honneur de la reine Victoria, pour rappeler les séjours que la défunte souveraine avait faits en cette ville ; à son tour, Spa vient d'inaugurer un modeste monument à la mémoire d'un de ses visiteurs les plus illustres et les plus assidus : MEYERBEER.

Il y fut, pour la première fois, en 1829, avec sa mère et sa femme, et depuis y revint à maintes reprises.

Marié en 1827, il avait perdu coup sur coup deux enfants, malheur qui l'affecta profondément. Après avoir vécu loin du monde pendant deux ans, passant presque tout son temps solitairement, dans une campagne près de Berlin, il sentit le besoin de refaire sa santé ébranlée par le chagrin, de retremper ses forces pour la tâche qu'il méditait. C'est alors qu'il mit la dernière main à l'œuvre capitale qui devait l'immortaliser, *Robert le Diable*.

Méthodique en toutes ses actions, le grand homme, qui se rendait presque chaque année à Paris, n'y allait qu'après avoir fait sa cure à Spa.

Le Meyerbeer qui est resté dans la mémoire des rares Spadois qui le connurent, est celui des dernières années de sa vie (1864). C'est celui-là dont il nous faut reproduire la physionomie, telle que l'a donnée un de nos concitoyens :

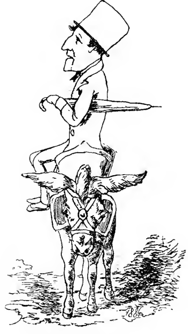
> La figure glabre, le visage long, osseux, aux traits accusés, qu'on eût dit moulé sur un masque antique ; le front large, l'œil noir, brillant, d'une intelligence excessive ; la bouche d'un dessin correct, d'un modelé parfait ; une face, enfin, qui semblait faite pour le marbre ou le bronze.
>
> Quant à la mise du grand homme, elle était toujours la même. Uniformément vêtu de noir, il portait une redingote assez étriquée, mal ajustée, au collet assez long ; une cravatte de soie noire, faisant plusieurs fois le tour du cou, laissait passer un mince bout du col empesé, lui tenant la tête haute et raide ; un pantalon à sous-pieds, trop étroit. Des gants trop larges, et un chapeau de soie haut de forme, planté dans la nuque, constituaient son costume.

Complétons par ce détail nécessaire : Meyerbeer ne sortait jamais, quelque temps qu'il fît, que muni d'un parapluie soigneusement enroulé, ce qui avait amené de la part de l'auteur des *Mémoires de Bilboquet* cette boutade :

> Meyerbeer n'a qu'un ennemi au monde, c'est le soleil ; aussi, pour en éviter les atteintes, il a un grand chapeau de paille sur la tête, un large parasol au-dessus de son chapeau et je ne suis pas bien sûr qu'il ne porte pas une tente par-dessus son parasol.

A dire vrai, c'était bien plutôt la pluie que craignait le grand homme, sous notre climat fort variable. Une de ses préoccupations constantes, en effet, à l'heure de sa quotidienne promenade, était de savoir si le temps serait beau ou non.

Nous avons dit qu'il avait, pour les détails de l'existence matérielle, la manie de la méthode ; il l'avait, surtout pour les occupations de chaque jour. Ce nous est l'occasion de parler surtout de Meyerbeer



MEYERBEER SUR SON ANE.
(D'après une eau-forte de G. GERVAY.)

« curiste », un néologisme à la mode, correspondant au qualificatif allemand *Kurgast*.

Les soins à donner à sa santé étant le motif principal de son séjour aux bords des fontaines Spadoises, il consacrait à sa cure les premières heures du jour. Au saut du lit, à 6 heures, il passait dans une pièce voisine de sa chambre, pour y prendre une douche froide, qui lui était donnée tout simplement à l'aide d'un arrosoir, par son domestique. Ce serviteur, aidé d'un garçon d'hôtel, le frictionnait ensuite vigoureusement, après quoi le maestro se rendait à la source du Pouhon, pour y ingurgiter son eau minérale, un verre de six onces qu'il voulait plein jusqu'au bord. Cette dose absorbée, il prenait les trois feuilles de sauge qu'on lui présentait sur une soucoupe et dont il se frottait consciencieusement les dents ; puis il se livrait

à l'exercice prescrit : un quart d'heure de promenade entre chaque verre.

Après cela, il rentrait à l'hôtel pour y déjeuner. Il y ordonnait en même temps le menu de son dîner, qu'il prenait, à la façon allemande, vers une heure.

Il était extrêmement sobre, et en dehors de ce repas, ne prenait plus rien le reste de la journée, si ce n'est, vers le soir, un biscuit trempé de vin de Château-Lafitte.

Après avoir déjeuné, son fidèle domestique Karl lui endossait sa robe de chambre et introduisait le coiffeur chargé de lui mettre chaque matin les cheveux dans des papillotes, qu'il gardait jusqu'à l'heure de midi.

Meyerbeer était taciturne, peu communicatif, en général, et il ne souffrait guère les bavards. Il avait en horreur les fâcheux, et il n'en manquait généralement pas dans le monde cosmopolite dont se compose une ville comme la nôtre. Maintes fois, il aurait pu dire, à l'imitation du personnage de Molière :

> Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je sois né ?
> Pour être de fâcheux toujours assassiné !

La promenade au grand air étant prescrite par la Faculté, l'excellent homme qu'était notre hôte ne se dérobait pas à ce devoir. Mais peu enclin à se livrer à cet exercice pédestre, il préférait se servir d'un âne pour aller respirer l'air des bois, qu'il affectionnait et dont les environs de la ville d'eau belge abondent.

Ajoutons, pour être exact, qu'il ne montait pas son âne à califourchon, mais à la manière des enfants, c'est-à-dire en cacolet.

Pour tous ceux qui connurent Meyerbeer à Spa, le souvenir qu'ils en gardent est inséparable de celui de son aliboron. L'âne de Meyerbeer est resté légendaire. Ce fut un sujet qui excita la verve des feuilletonistes de l'époque.

Plus d'un d'entre les écrivains qui publièrent des pages spirituelles et pleines d'humour à propos du célèbre compositeur, n'omirent pas d'y parler de la monture du maestro. Hetzel et de Cherville, deux conteurs charmants, hôtes accoutumés de Spa, en firent autant.

Au nombre des *bobelins* (1) que Meyerbeer retrouvait d'ordinaire à Spa, il faut citer, en premier lieu, Jules Janin, l'écrivain disert, jovial et bon enfant, qu'on avait surnommé le prince des critiques. Des liens d'amitié l'unissaient à Meyerbeer, et l'on put voir, pendant plusieurs étés consécutifs, les deux aimables compagnons se promener et deviser sous les vieux ormes aux puissantes frondaisons de l'avenue de Sept heures (2).

(1) C'est le nom donné, dès le XVIe siècle, dans le pays, aux étrangers qui fréquentaient nos fontaines.

(2) Janin vint à Spa de 1845 à 1860. La ville lui avait conféré le droit de bourgeoisie, en reconnaissance de ses bienfaits.

C'est l'époque où Hetzel, — en littérature, P.-J. Stahl, — exilé à la suite des événements de décembre 1851, vint passer ses étés en notre ville. La proscription fit de Spa, à cette époque troublée, le lieu d'élection de bon nombre d'écrivains et d'hommes marquants venus de France. Tels furent Et. Arago, Deschanel, Thoré, (William Burger), Bedeau, Charras, Jouvencel, Géruzez, nous en passons, et des plus éminents, pléiade à laquelle Spa s'honorait de donner asile.

Ma mémoire, hantée de souvenirs de ces années florissantes, pourrait en évoquer d'autres et non moins attachants peut-être, mais il faut savoir se borner...

Albin Body,
Archiviste à Spa (*Belgique*).

Quelques anecdotes sur Meyerbeer.

Pour faire suite à l'article de notre érudit collaborateur, glanons quelques anecdotes dans la vie du maestro, dont la coquette ville de Spa vient de célébrer la mémoire.

Rossini et Meyerbeer vécurent ensemble très longtemps à Venise.

Rossini, dans toute la fougue de sa jeunesse et de ses passions, gouaillait impitoyablement son ami sur la rigidité de ses mœurs, Il était incroyable de verve et de grosse gauloiserie, lorsqu'il raconta ce qui suit :

— Moi qui ai écrit en huit jours le *Barbier de Séville*, et ce, en galante compagnie, je ne pus jamais déterminer Meyerbeer à faire comme moi. Il ne consentit même pas une fois à venir voir ma belle Vénitienne, dont je raffolais et dont la beauté était autrement célèbre que celle de la fameuse courtisane de Rousseau. « Etudiez les mathématiques, Monsieur, et laissez là les femmes », lui dit-elle, parce que, ajouta Rossini, en riant aux éclats, Rousseau avait découvert qu'elle avait un sein plus bas que l'autre. Quand on est aussi piètre amoureux, on fait la musique du *Devin du Village*. Il faut être un passionné comme Mozart pour créer celle de *Don Juan*.

*
* *

Le roi de Prusse aimait beaucoup la famille de l'illustre maître. Le docteur Schoenlein, son médecin, devint le médecin et l'ami de Mme Meyerbeer, nature fragile mais nerveuse et qui, sa vie durant, se plaignait d'être affligée de tous les maux qu'elle n'avait pas. Sa seule maladie grave fut sa jalousie, d'autant plus profonde et dangereuse, qu'elle s'allia chez elle à une pureté de mœurs digne de respect. C'était, ajoute Alexandre Weill, qui conte l'histoire, moins de l'orgueil qu'une dignité extrême, avivée par le sentiment de sa vertu.

*
* *

Après l'apparition des *Huguenots*, on raconta, dans le monde artistique, que M[lle] Falcon avait inspiré au célèbre musicien une affection profonde, affection payée de retour.

La vérité est que Meyerbeer admirait sa *Valentine* et ne se lassait pas de lui témoigner son admiration. Meyerbeer ne dissimulait pas sa prédilection pour la grande cantatrice, mais de là à une déclaration d'amour, il y avait loin.

Meyerbeer était timide auprès des femmes, les comblait de compliments, de prévenances et de politesses, mais il n'osa jamais oser.

— C'est une femme que j'aimerais, si j'osais aimer, disait-il un jour, parlant d'une dame alors dans tout l'éclat de la jeunesse et qui fit plus tard les beaux jours de la République athénienne, au temps de Gambetta ; mais je n'en ai jamais eu, je n'en aurai jamais le temps, occupé et préoccupé que je suis de mon travail et de mon art.

— Vous n'avez donc jamais eu, repartit son interlocuteur, une muse inspiratrice ?

— La femme prolonge l'art, répondit Meyerbeer ; mais elle raccourcit la vie !

*
* *

Meyerbeer fut toujours d'une sobriété exemplaire.

Sa femme, se croyant affligée de toutes sortes de maladies nerveuses, les dîners de la maison s'en ressentaient et brillaient par leur simplicité primitive. On le savait si bien dans la famille, que le banquier Beer, son frère, avait l'habitude de convier régulièrement, pour le même soir, les rares invités du maître à souper chez lui. Ces soupers étaient renommés pour leur luxe et leur franche gaieté.

*
* *

Meyerbeer eut cinq enfants : trois filles et deux garçons. Ceux-ci moururent fort jeunes, et le dernier, à la suite d'un dramatique événement : son père, voulant l'embrasser, le souleva et le prit dans ses bras.

Fut-ce la faiblesse des muscles ou le trouble que l'enfant lui causa en poussant un cri ? Le maître laissa tomber son fils sur le parquet, et l'enfant en mourut.

Ce malheur, dont il ne put jamais bien démêler les causes, ne contribua pas peu à lui rendre le séjour de Berlin insupportable. Il n'y résida plus que pendant quatre mois de l'hiver et passa le reste de l'année, alternativement à Bade, à Venise et à Spa, qui vient de lui en témoigner, un peu tardivement peut-être, sa gratitude.

Echos de la « Chronique »

La recette de Massenet.

Qui donc a dit que les maladies sont les congés du pauvre ? On pourrait aussi bien dire qu'elles ont cet avantage, de nous reposer des importuns.

L'anecdote suivante, que nous contait ces jours derniers P. Ginisty, peut servir de thème à cet apophtegme. Nous lui cédons la parole :

Alors que je dirigeais l'Odéon, j'avais obtenu qu'il (Massenet) écrivît la musique de scène d'une comédie tirée de Dickens, *le Grillon du foyer*, et cette petite partition, dont je conserve précieusement l'autographe, avec sa dédicace, est un pur bijou. Pendant les répétitions, un billet de lui me convia à l'aller voir, car il ne pouvait venir ce jour-là. Je le trouvai les épaules enveloppées d'un châle et une couverture sur les genoux ; il était grippé. Sans me laisser le temps de m'informer de sa santé, il me fit quelques recommandations relatives aux études de l'œuvre qu'il avait confiée à un théâtre qu'il aimait, parce qu'il y avait fait en quelque sorte, quelque trente ans auparavant, ses premières armes, et il me dit :

— Je suis bien content d'être souffrant, aujourd'hui : je vais pouvoir travailler tranquillement !

Il considérait une indisposition, quelque gênante qu'elle fût, comme une bonne fortune, parce qu'elle l'affranchissait de toute obligation extérieure et lui permettait de concentrer sa pensée sur son rêve d'artiste, avec une raison légitime de s'isoler, de se refuser à toute visite, à toute réception, voire à toute interview. .

Combien qui voudraient, parfois, pouvoir user de la recette de Massenet, pour écarter les fâcheux !

Un descendant de Valot.

Il est mort, à Berlin, il y a quelques semaines, un personnage d'origine française, qui comptait parmi ses descendants un des médecins de Louis XIV.

M. Wallot, qui avait légèrement modifié le nom qu'il tenait de ses aïeux, en substituant un W au V, pour lui donner un cachet plus germanique, nous avait écrit, il y a quelques années, à la suite d'une étude publiée, dans la *Chronique*, sur son illustre ancêtre ; et, par là, nous avions appris sa filiation.

La famille Valot, qui était protestante, s'était réfugiée en Prusse, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes.

M. Wallot, qui vient de mourir, était l'architecte du Reichstag allemand.

Le médecin de Moulay-Hafid.

Parmi les personnalités qui ont accompagné Moulay-Hafid à Vichy, où le sultan détrôné est venu faire une cure, dans la deuxième quinzaine d'août, on se montrait avec curiosité l'une d'elles, que son

costume oriental rouge, soutaché de broderies, faisait prendre, par ceux qui n'étaient pas initiés, pour un Oriental.

Or, la personnalité en question n'était autre que notre distingué confrère, le Dr Verdon, qui, en dépit de la consonance française de son nom, est un Anglais, originaire d'Australie.

Le Dr Verdon, qui parle admirablement notre langue, est attaché à la cour chérifienne depuis environ quinze ans.

Un apothicaire du Roy, au Maroc.

Il s'appelait Jean Mocquet et était né à Meaux, en 1576. D'humeur vagabonde, il s'embarquait à Saint-Malo, le 9 octobre 1601, sur un bateau transportant le sel, et abordait, en février suivant, à Lisbonne. Il était de retour à Saint-Malo, le 1er août.

Trois ans plus tard, Jean Mocquet partait de Lisbonne pour le Maroc. A Safi, où il fit escale le 8 août, il dut descendre à terre, pour donner des soins au secrétaire du chérif régnant, qui y était tombé subitement malade. Mais écoutons-le narrer son aventure (1) :

Le secrétaire, dit-il, me mena en son camp qui estoit hors Saffy, dans sa tente qui estoit très belle et en broderies de belles figures à la moresque. Là il fit venir un juif pour servir de truchement... et m'ayant fait le discours de sa maladie, je me résolus à ce qui me semblale meilleur pour sa guérison, et pour ce m'en vins à bord de nostre navire querir des drogues propres. Somme que je le purgeay de telle sorte que je luy fis jeter par bas comme de petits serpentaux, ce qui me mit en grande admiration, car c'estoient vers fort gros, larges et longs, et tels qu'on ne pourroit presque s'imaginer que si vilaine et horrible chose peut estre dans le corps d'un homme. Depuis cela, il se porta bien et fusmes fort grands amis, et luy et ses alcaydes me faisoient la meilleure chere du monde.

Le malade, en quittant Safi pour revenir à Marrakech, proposa à notre apothicaire de l'emmener avec lui et lui prêta, pour le voyage, un excellent cheval, « un barbe fort viste », qui faillit le précipiter dans une de ces *feggara* ou fosses d'eau, qui rendent parfois si dangereuse pour les cavaliers la campagne des alentours de Marrakech.

Mocquet arriva dans cette dernière ville le 2 septembre 1606 ; il y séjourna jusqu'au 22 octobre ; le 25 mars suivant, après maintes péripéties dont nous vous faisons grâce, il faisait son entrée à Paris.

De là, raconte-t-il, je fus à Fontainebleau faire la révérence au roy, luy rendre compte de mon voyage et luy porter les plantes et autres singularitez que j'avois apportées, dont Sa Majesté fut fort contente, s'enquérant fort curieusement de toutes choses, à quoy je luy respondis au mieux qu'il me fut possible.

L'apothicaire voyageur semble d'ailleurs avoir eu ses grandes et ses petites entrées à la cour, car il se vante, à un endroit de son *Journal*, d'avoir été reçu par Henri IV, dans son cabinet, en robe de chambre, un jour que le roi avait pris purgation !

(1) Cf. le *Journal de Pharmacie d'Anvers*, 1912, p. 74.



Moulay-Hafid et son médecin, le Dr Verdon.
(D'après un croquis de notre dessinateur G. Payraud.)

Échos de Partout

Le professeur Truc au Cambodge. — Le roi Sisowath souffre d'une grave maladie d'yeux, et malgré tous les conseils des vieux Cambodgiens effrayés, il a résolu de se faire opérer. Et sur les conseils du gouverneur Sarraut, c'est à la Faculté de médecine de Montpellier, d'antique renommée, qu'il s'est adressé pour trouver un opérateur.

M. le professeur d'ophtalmologie Truc s'est donc embarqué, il y a quelques jours, pour Pnom-Penh, mais il n'est pas sans inquiétude sur les suites de l'opération, en songeant aux soins bizarres que pourront ordonner au roi ses médecins asiatiques.

(*L'Opinion*, 7 septembre.)

Les femmes-médecins en Allemagne — Le nombre des femmes exerçant la profession de médecin, et celui des étudiantes en médecine, a considérablement augmenté en Allemagne au cours de ces dernières années.

En 1900, l'Allemagne ne comptait que 12 femmes-médecins.

En 1908, leur nombre était déjà de 68. En 1910, il y en avait 70, et en 1911, leur nombre a encore augmenté et a atteint 102.

C'est Berlin qui possède le plus de femmes-médecins : 32.

Munich, Francfort et Dresde en comptent chacune 6.

Dix autres villes allemandes comptent 2 femmes-médecins et vingt-huit localités en ont une.

Quant au nombre des médecins allemands, il est de 32.499.

La ville des Charlatans. — Berlin compte 3.584 médecins et pas moins de 1.349 charlatans ! Ce fait est cité par une publication, décrivant les diverses phases de l'éducation médicale en Europe et envoyée comme rapport au fonds Carnegie, pour l'avancement de l'enseignement.

Ce rapport, rédigé par M. Abraham Flexner, contient, sur la charlatanerie, un intéressant chapitre, d'après lequel l'empirisme a atteint en Allemagne des proportions insoupçonnées. Les charlatans y font une concurrence très sérieuse aux médecins diplômés, et le public crédule a beaucoup à souffrir de pratiques qui n'ont que de lointains rapports avec les méthodes de la Faculté.

(*La Meuse*, 19 juin 1912, édit. du soir.)

Correspondance médico-littéraire

Questions

Léonard Chastanet. — Je vous serais très obligé si, par l'intermédiaire de la *Chronique médicale*, vous pouviez me faire obtenir



Ex-libris du chirurgien CHASTANET.
(Collection du Dr CABANÈS.)

quelques renseignements sur Léonard CHASTANET, né à Mussidan (Dordogne) en 1715 et qui fut, dit-on, un chirurgien renommé à Lille. Dr L. CHASTANET (*Paris*).

Question de nosographie. — Je fais appel à mes érudits confrères de la *Chronique médicale*, en leur posant cette question : « Pourquoi la pathologie interne ne comprend-elle pas l'étude des maladies

de la vessie, et pourquoi ces maladies sont-elles du ressort de la pathologie externe ? »

Je cherche vainement à comprendre en quoi les cystites sont plutôt des affections chirurgicales, que les cancers des divers organes et l'appendicite, par exemple. Cependant, le beau traité de Dieulafoy, tout comme ses ancêtres, étudie copieusement ceux-ci, et dédaigne celles-là...

Cette exclusion me paraît arbitraire et injustifiée, mais je suis prêt à m'incliner, si l'on me donne de bonnes raisons.

Dr La Bonnardière (*Les Arcs*, Var).

Trépanation préhistorique. — Auriez-vous l'obligeance de solliciter de vos aimables et savants lecteurs des réponses aux questions suivantes :

1° Quel peuple ancien avait l'habitude d'enlever une rondelle d'os dans la région occipitale ? Est-il vrai qu'on se pendait cette rondelle au cou en guise d'amulette ?

A Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), dans le port de Saint-Pair, existait naguère un cimetière. Les têtes de squelettes trouvées avaient subi cette trépanation. Ce n'étaient pas des perforations ayant donné la mort, puisque leur pourtour s'était épaissi, formant bourrelet ; l'os s'était « renourri », laissant passer à peine le doigt d'un enfant. Détail à retenir : les squelettes dépassaient la moyenne et étaient, on peut dire, gigantesques.

2° A quelques cents mètres de là, sur l'endroit dit la *Cité d'Aleth*, autre trouvaille singulière, en fait de sépulture :

Il y a une dizaine d'années, près de la chapelle Saint-Pierre, on trouva une dizaine de squelettes placés en rond, avec au centre un squelette *plus grand*, accompagné de deux cornes « qui pouvaient être de taureau » (*sic*). « Le propriétaire n'en parla pas » (*sic*) ou plutôt avertit un vicaire décédé depuis. Il fit réenterrer les ossements et garda les cornes. Celles-ci furent exhibées, en 1902, à la Société archéologique de Saint-Malo par M. l'abbé M., de Rennes.

Il ne s'agit, évidemment, pas ici d'une sépulture chrétienne, si nous nous en rapportons à M. de la Borderie : la tête était toujours à l'orient et les pieds à l'occident. Qu'est-ce alors ?

J. Dault, pharmacien (*Dinan*).

Les diverses appellations des cinq doigts de la main. — Dans certains villages de l'Hérault, voici comment on désigne en patois les cinq doigts de la main : *pichiot nanet* (petit nain) : auriculaire ; *pus gran qué tu* (plus grand que toi) : annulaire ; *gran gueusas* (grand gueux) : médius ; *leco plats* (lèche plats) : index ; *tuo pézouls* (tueur de poux) : pouce.

Mes confrères connaissent-ils, dans leurs provinces, des appellations aussi cocasses et aussi peu ragoûtantes que celles-ci, surtout si l'on remarque le voisinage de *lèche-plat* et *tueur de poux* ?

Dr H. Marquès (*Montpellier*).

Réponses

Appel aux latinistes (XIX, 122, 218). — A propos du mot *bidellus*, notre distingué confrère le Dr Perdrigeat veut-il me permettre d'estimer, contrairement à son avis, que, dans le texte latin soumis aux lecteurs de la *Chronique médicale*, le mot *bidellos* ne doit pas être remplacé par *libellos* ? Le Dr Berchon indique que *bidellus* a été fait par corruption de *pedellus*, ceci paraît d'autant plus exact que le Cartulaire du collège d'Harcourt parle de bedeaux et de sous-bedeaux, qu'il nomme *bedelli* et *subbedelli*. Pour m'autoriser de contredire le Dr Perdrigeat et d'approuver le Dr Berchon, voulez-vous lire les notes suivantes, qui se trouvent tant *in codice Harc.*, que *in actis Nationis Normanorum* ?

L'Université de Paris, qui date de la fin du XIIe siècle et qui eut pour berceau le cloître de Notre-Dame, forma bientôt une puissante corporation composée des Facultés, comme on disait officiellement en 1221. Ces groupes sont : la Faculté de théologie, ou *sacratissima Facultas* ; la Faculté de décret, ou *consultissima Facultas* ; la Faculté des arts, ou *præclara Facultas*, et enfin, dernière venue, la Faculté de médecine, ou *saluberrima Facultas*.

Ces diverses Facultés constituèrent bientôt, par association de membres, des sous groupements qui portèrent le nom de nations. C'est ainsi que la Faculté des arts comprenait quatre nations : de France, ou *honoranda natio* ; de Picardie, ou *fidelissima natio* ; de Normandie, ou *veneranda natio* ; d'Angleterre (plus tard d'Allemagne), ou *constantissima natio*.

Je laisse de côté les subdivisions de nations en provinces ou tribus, pour indiquer quels étaient les fonctionnaires de chaque nation ; par ordre d'importance, il faut indiquer le procureur, *procurator ornatissimus*, puis le doyen, le censeur ou réformateur et le plus ancien maître (*magister antiquior*).

Puis venaient le *quæstor* ou *receptor*, c'est-à-dire l'économe et le trésorier ; puis l'électeur rectoral, dit *intrans* ou *quadrumvir* ; puis les examinateurs, appelés soit *examinatores*, soit *temptatores*, — puis quatorze grands et petits messagers.

Enfin, « la nation comptait deux bedeaux et sous-bedeaux, *bedelli* et *subbedelli*, ou gardiens des clefs des écoles, *clavati*, *clavigeri*, ou sergents jurés, garçons de la nation, *servientes jurati*, autrement dit huissiers, appariteurs, qui convoquaient les tributaires, faisaient connaître les congés, les jours de leçons, les décisions de la compagnie et portaient la masse d'argent ou la verge à bout d'ivoire des huissiers, dans les processions et solennités académiques.

Il est aussi question des bedeaux et sous-bedeaux ou massiers de la Nation dans plusieurs statuts du XIVe siècle.

On exigeait des bedeaux quatre serments : 1° exercer leur charge honorablement ; 2° observer les statuts, privilèges, droits, libertés et coutumes de l'Université, de la Faculté et surtout de la Nation ; 3° obéir au recteur et aux procureurs ; 4° entretenir de bons rapports avec les maîtres, les écoliers et leurs collègues.

Quant aux sous-bedeaux, on leur fait jurer, en outre, de ne pas accepter de robe ou d'épitoge d'un maître ou d'un étudiant sans le consentement du grand bedeau, qui doit avoir d'abord sa part, à moins qu'il n'y ait plusieurs objets de ce genre offerts le même jour. Ces serments n'étaient pas de vaines précautions, car parfois des bedeaux se rendirent complices de fraudes, en procurant des lettres de maîtrise à des candidats qui n'avaient pas satisfait aux examens.

Ces règles concernant les bedeaux se trouvent indiquées au chapitre du Cartulaire du collège d'Harcourt : *Articuli quos tenentur jurare bedelli in sua institutione;* quant aux sous-bedeaux, il suffit de lire dans ce même Cartulaire : *Juramentum speciale subbedelli cum prædictis juramentis.*

Dr O'FOLLOWELL (*Paris*).

— Nous avons oublié de mentionner le nom du Dr LEBEAUPIN, de Moisdon-la-Rivière, parmi ceux de nos collaborateurs qui ont donné une réponse satisfaisante à la question posée par M. Guillaume. Nous le prions de vouloir bien excuser cette involontaire omission.

M. le Dr Ch. de GHELDERE, membre de l'Académie royale Flamande, de Couckelaere (Flandre occidentale), nous a transmis également une réponse conforme à celles antérieurement reçues.

— Permettez-moi encore quelques mots sur le mot « Bidell », tant discuté dans votre *Chronique médicale*, très intéressante.

Aux universités, en Allemagne, on nomme « pedelle » les serviteurs des Facultés. Autrefois, quand les Universités avaient encore la juridiction indépendante, les « pedelle » étaient aussi les serviteurs de la justice académique, autrement dit les gendarmes, mais naturellement sans armes.

C'étaient des hommes fort redoutés, quand l'étudiant allait sur le terrain. Alors il fallait poser des sentinelles, pour ne pas être surpris les armes à la main. Car cela coûtait six semaines de cachot, nommé « carcer ». C'était une chose très gaie que d'y être emprisonné quelques jours. On recevait ses amis, on y jouait, chantait, buvait à discrétion, on décorait les parois avec des inscriptions et des tableaux, mais à la longue cela devenait assez ennuyeux.

Les « pedelle » devaient aussi surveiller l'heure de la clôture des cabarets. Mais là ils étaient assez indulgents. Un verre de bière les faisait rester parmi les convives quelque temps. Enfin partis, ils ne revenaient ordinairement plus, pour exhorter les buveurs de nouveau à se rendre chez eux, ou même à dénoncer les pénitents chez le juge académique.

A présent, la poésie de la justice académique a complètement disparu. Aujourd'hui, il n'y a plus de juge de l'Université pour condamner les étudiants malfaiteurs au « carcer » et l'on n'est plus au temps où le nom du juge même était inscrit aux parois du « carcer », parce que lui-même avait été un joyeux étudiant autrefois et un hôte gai de cet hôtel amusant.

Les « pedelle » existent bien encore, mais ils ne sont que de simples serviteurs des Facultés ; et les gendarmes et la juridiction, avec la prison publique en vue et les amendes élevées, n'ont absolument rien de séduisant, pour risquer des excès nocturnes.

Dr Volland (*Davos-Dorf*).

Pièges à puces (XVII, 818 ; XVIII, 443). — A propos des pièges à puces, dont se servent quelques peuplades chinoises et dont il a été question dans la *Chronique* il y a déjà quelque temps, j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant, pour ses nombreux lecteurs, de leur signaler un moyen beaucoup moins compliqué et peut-être plus sûr, qui est ou qui était en usage en Alsace, je parle de quelque 60 ans.

C'était à l'époque où peu de femmes à la campagne, même dans les classes aisées, portaient l'indispensable dessous que l'on peut appeler le prolongement de la chemise.

Un carré de molleton, le plus doux et le plus poilu possible, voilà l'instrument désigné sous un nom allemand qui signifie chiffon à puces : *Flohlumpen*.

Dans une réunion de femmes occupées à des travaux de couture, cet instrument, telle une guillotine en permanence, est placé de façon à être à la portée de tout le monde ; à la moindre alerte, la victime s'en empare et, soulevant ses jupes, le promène *loco dolenti*. Il est rare que la petite bête ne soit pas ramenée se débattant, mais en vain, au milieu du fouillis dans lequel elle est emprisonnée et où elle trouve une mort certaine.

Dr J. Klée (*Compiègne*).

Médecins à doctorats multiples (XVI ; XVIII ; XIX, 255, 580). — Le Dr Le Madec, qui a été aide de Magitot étant docteur en médecine, a passé son doctorat en chirurgie, il y a une vingtaine d'années environ.

Dr Bx.

Le « Père Lutz » (XIX, 462). — A rapprocher du cas de Ballande, rapporté dans la *Chronique* :

Le Dr Henri Delage, qui fut interne de Lutz, du « Père Lutz », comme on avait coutume de l'appeler, non sans une nuance de respect, le Dr Delage a conté que « Lutz, petit paysan alsacien, avait débuté par faire du cirage, puis avait été garçon de laboratoire, élève en pharmacie, pharmacien, docteur en médecine, agrégé de chimie. Il avait bien fallu le recevoir, car dans l'épreuve d'analyse chimique, il racontait qu'il avait « *enfoncé* » ses concurrents et présenté au jury, isolés sur un filtre, les 30 corps, objets de l'analyse » !

Lutz avait un esprit universel. A 50 ans, il avait appris les mathématiques et l'astronomie, pour lire les œuvres de Laplace, qu'il avait achetées sur le quai pour quelques sous !

L. R.

La " Chronique " par tous et pour tous

L'Elite et l'Eugénique.

Le Congrès eugénique, qui vient d'avoir lieu à Londres, a montré que les questions concernant l'amélioration de l'espèce humaine, au physique et au moral, préoccupent sérieusement les biologistes et les sociologues, dans les pays où la civilisation est la plus développée. Toutefois, la science nouvelle qui se révèle ainsi sous le nom d'*Eugénique*, semble être surtout celle de la procréation consciente, exécutée par des sujets exempts de tares qui seraient transmises à leurs produits.

Ainsi définie, l'*Eugénique* constitue la science de l'accouplement humain, dont les bases ont été tracées par le fondateur de l'Association l'*Elite*, et qui ont fait l'objet d'une enquête ouverte dans la *Chronique médicale* du 1er mai 1906. C'est, en somme, une des branches les plus importantes de la vaste association philanthropique pour la conservation de la vie et l'amélioration de l'espèce humaine, association déclarée le 8 novembre 1905, et dont le but est ainsi défini, à l'article premier des statuts :

« L'*Elite* a pour but de réaliser, par l'application des connaissances « biologiques et des principes de morale, la conservation et la pro- « longation de l'existence de ses membres, ainsi que l'amélioration « physique et morale de l'humanité. »

L'*Eugénique* y est déjà prévue dans le paragraphe suivant, qui fait suite à celui qui vient d'être reproduit :

« Elle (l'*Elite*) se propose de faire appel, à cet effet, aux lumières « des membres du corps médical et des savants en général (1). »

Il y a donc une distinction fondamentale à établir entre ces deux éléments : l'*Elite* et l'*Eugénique*.

En fait, l'Elite est conçue comme une association composée de membres titulaires sains, physiquement et moralement, qui, sans attendre de l'Etat une intervention, qui serait d'une exécution souvent difficile, sinon impossible, consentent à appliquer, à eux-mêmes et à leur descendance, les principes qui leur seront enseignés dans chaque groupe cantonal, conformément aux données de la science *eugénique*, dont les progrès se trouvent dès lors liés à ceux de l'Association l'*Elite*.

Cette distinction entre une réunion d'hommes de science, biologistes et sociologues, qui doit former la Société *eugénique* et créer la science de l'accouplement humain, et, d'autre part, l'association des sujets auxquels cette science sera appliquée, était nécessaire. Elle fait le départ entre la partie *active* et la partie *passive* de cet ensemble, destiné à réaliser les plus grands progrès dans l'avenir de l'humanité.

A. P.

(1) V. L'*Elite*, par Alfred Pichou. Giard et Brière, éditeurs, 1909.

Reliques et accouchements

M. Lacour-Gayet, de l'Académie des sciences morales et politiques, dans une conférence donnée au *Foyer*, le 11 novembre 1911, sur l'*enfance de Louis XIV*, dit, à propos de la grossesse d'Anne d'Autriche : on apporta à Saint-Germain plusieurs saintes reliques, « entre autres la ceinture de la Vierge, gardée à Notre-Dame du Puy-en-Velay, qu'on ceignit à la reine avec prières et cérémonies ».

M. Lacour-Gayet fait erreur : ce n'est pas du Puy-en-Velay, où il n'y a pas semblables reliques, mais bien du Puy-Notre-Dame (1), en Anjou, que cette ceinture fut envoyée à la reine Anne d'Autriche, le 27 janvier 1688, et revint au Puy le 26 mars, « dans une châsse d'argent vermeil doré, à jour, ornée d'une image de la Vierge, en haut d'icelle, avec une petite cassette d'argent », don du roi Louis XIII reconnaissant, qui, de nouveau, l'empruntait, le 7 août suivant, aux approches de la délivrance de la reine, et encore deux ans plus tard, pour la naissance d'un second fils.

La reine Anne de Bretagne, en septembre 1495, alors en mal d'enfant, avait déjà eu recours à cette relique.

Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, auquel j'emprunte ces détails, en donne la description suivante : « C'est une bande de tissu de lin et de soie, longue de 1 m. 60, large de 4 centimètres, dans un filet à mailles serrées, qu'on entrevoit par deux ouvertures, munies de chatons convexes en cristal, sous une enveloppe d'étoffes et de moire d'argent à galon d'or. Aux extrémités, deux ferrets plats en vermeil et d'un travail très délicat, de la fin du xv[e] siècle, portent gravées d'un côté les armes de France et celles du chapitre ; de l'autre, *la Salutation de la Vierge* et *la Nativité du Christ*. ».

D[r] Lepage (*Angers*).

La cité des fous.

Si nous en croyons M. J. Arren, de l'*Eclair* (2), d'ordinaire très bien informé, la province de la Prusse rhénane vient de construire et d'inaugurer à Bedburg, près de Clèves, un immense asile de fous, qui renfermera 2.200 malades. Si, à cela, on ajoute 1 directeur, 1 directrice, 13 infirmiers chefs, 10 infirmières en chef, 168 infirmiers, 110 infirmières, 29 employés, on dépasse 2.500 habitants pour l'asile. La construction de ce gigantesque asile a coûté 13.750.000 fr.

Les bâtiments, avec cours et jardins, couvrent 45 hectares ; mais à l'asile appartiennent encore 21 hectares de forêt et 120 hectares de terre, que cultivent ceux des malades à qui leur état de santé permet cette occupation. En général, tous les malades travaillent dans les bâtiments de l'asile, comme dans une grande exploitation agricole. Ils sont logés dans des pavillons, qui en renferment chacun de 80 à 100. Seuls, les « agités » sont dans des pavillons à part, entourés d'un grillage.

(1) Petite ville de 1.500 habitants, appelée, en 1120, *Ecclesia de Podio beatæ Mariæ*

(2) 31 juillet 1912.

L'asile possède, outre les bâtiments agricoles, un abattoir, une fabrique de glace, un petit chemin de fer à voie étroite, une église. Une usine y produit l'électricité et fournit en même temps le chauffage de tous les bâtiments : c'est la plus grande organisation de chauffage central du continent. Une salle des fêtes, avec théâtre, peut tenir 600 personnes; il y a une salle de danse, un pavillon pour la musique.

C'est, comme on voit, toute une ville, c'est la Cité des fous.

Un exemple à suivre.

On vient d'élever à Saint-Paul, *Minn.*, pour l'usage exclusif des médecins et des dentistes, un « Office Building » de douze étages, ayant coûté plus d'un million de dollars. C'est un carré, mesurant cinquante pieds de large sur autant de profondeur. Sur le toit, se trouvent un laboratoire et une chambre pour opérations urgentes.

L'édifice, à l'épreuve du feu, est pourvu de tout le confort moderne : air comprimé, nettoyage par le vide, lumière et force électriques dans chaque pièce. Il y a un laboratoire médical et bactériologique, une pharmacie et tout ce qui est nécessaire pour développer des épreuves de rayons X.

Les corridors sont plus larges qu'à l'ordinaire : parois et plafonds sont établis de façon très hygiénique. Les portes sont entièrement lisses, pour ne pas retenir les poussières. Un système de ventilation spécial, une disposition et un arrangement particuliers fournissent, en abondance, lumière et air pur. Chaque étage est pourvu des commodités nécessaires pour la toilette des hommes et des femmes.

A quand pareils avantages pour le corps médical de Paris ?

D[r] Marcel NATIER.

Le casque antimigraineux en Palestine.

Dans nos campagnes, nous écrit le D[r] MALJEAN, un remède populaire contre la migraine consiste à entourer la tête d'une casserole en cuivre. D'autre part, contre la céphalalgie des neurasthéniques, CHARCOT a, il y a quelques années, préconisé l'emploi de son fameux casque vibrant. Les femmes de la Palestine se servent d'un procédé qui rappelle les deux précédents et qui produit peut-être un effet moral supplémentaire.

A Bethléem, au dire de M. G. CHARMES (1), les femmes, généralement belles, portent jour et nuit une espèce de casque couvert de médailles et de pièces d'argent. On les habitue dès l'enfance à ce lourd fardeau. Il paraît, d'ailleurs, qu'elles finissent par le trouver léger, car on raconte qu'elles regardent leur casque comme un remède contre la migraine ; lorsqu'elles éprouvent quelques pesanteurs de tête, elles augmentent le nombre des médailles et des pièces de monnaie, dans l'espoir de se guérir plus rapidement.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1881.

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 20 15 Octobre 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Le médecin Le Melletier et la fille de Louis XVI au Temple,

par M. le Dr Max-Billard.

Il y avait une prison dans Paris, un sombre bâtiment de cinquante mètres de haut et sept pieds d'épaisseur, à petites fenêtres grillées, aux quatre angles munis de tourelles, un bâtiment solennel, silencieux, terrible, où ne pénétraient, depuis cinq mois, ni le bruit du dehors, ni les consolations de l'amitié, ni les derniers sourires de la vie : tombe scellée avant la mort. C'était le Temple, le sinistre donjon de Jacques Molay, ce cadavre de pierres, dressé, comme un spectre des âges anciens, dans le quartier le plus grouillant de Paris.

Depuis l'heure où ses portes s'étaient ouvertes pour laisser marcher, roulée dans un vieux châle, la fille des Empereurs à l'échafaud, l'orpheline du Temple vivait avec sa tante, Mme Elisabeth, dans une ignorance absolue de tout ce qui croulait ou s'élevait autour de sa prison, privée de soleil, d'espace, de grand air, d'amusements, séparée de cet enfant, comme elle orphelin, qui vivait et souffrait à quelques pas d'elle, et qui était son frère et son roi. Et cette étroite et morne captivité ne passionnait plus personne.

Paris, d'ailleurs, ne s'intéresse aux incidents des Révolutions qu'autant qu'ils forment spectacle, et, depuis que le peuple avait vu, sur une place publique, un souverain, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos, abaisser sa tête sous le glaive au son du tambour, il avait le droit d'être blasé. Et puis, la grande ville, légère, versatile, qui n'a d'immuable que son éternelle insouciance, avait pris son parti de la Terreur : au jardin des Tuileries, on s'amusait comme dans les fêtes de Callot et de Téniers, on allait au théâtre le soir, et l'on ne s'émouvait plus que lorsque la chose en *valait la peine*.

Pourtant il restait bien quelques cœurs tendres, d'anciens sujets encore attachés à leurs maîtres, qui suivaient avec émotion la douloureuse odyssée des survivants de la famille royale, recluse dans l'antique et sombre forteresse, ou qui venaient contempler aux fenêtres

des maisons voisines l'espace étroit qui renfermait l'agonie de la monarchie ; sans doute, il y avait, cachés dans Paris, des amis des jours heureux, au temps du rêve vécu de Versailles ou des bergeries et des bergerades de Trianon, qui se lamentaient en secret sur le sort de leurs princes — deux femmes et un enfant en deuil — ; mais il faut reconnaître qu'à part ces fous sublimes de Rougeville et de de Batz, qui cherchèrent à pénétrer dans la prison royale ou la Conciergerie et y parvinrent, d'ailleurs, à coups de guinées ; qu'en dépit de la haine vouée à Pitt et à Cobourg, certains patriotes préférèrent encore au papier-monnaie de la République, ils se lamentaient platoniquement. Ceux qui s'indignèrent, ceux qui se compromirent, ceux qui risquèrent leur vie, avec un certain fanatisme qui fait penser à la foi des premiers martyrs, furent — chose touchante — non pas des nobles, des grands seigneurs, des courtisans de jadis, mais des artisans grossiers, des boutiquiers sans lumières, des officiers de santé sans ressources, des domestiques sans crédit, sans relations, des pauvres, des humbles qui n'avaient rien à attendre de la monarchie, et, n'était la peur qui fut la grande maîtresse de ces temps troublés, bien des municipaux de service au Temple et des fonctionnaires attachés à la sombre forteresse auraient ouvert la porte et fermé les yeux.

Ecoutons là-dessus l'histoire d'un pauvre officier de santé, qui voulut chanter, comme Blondel, serviteur d'un autre souverain captif, des paroles consolatrices à la fille de son roi.

Le 25 ventôse an II, vers une heure de l'après-midi, on avait vu un particulier rôder autour de la rotonde du Temple (1), comme s'il attendait quelqu'un. C'était un homme frisant la quarantaine, avec une certaine distinction de mise et de manières. Puis, il était entré chez *le père Massy*, un estaminet situé enclos du Temple, n° 5 (2), et tenu alors par le citoyen Dusser (3). Il s'approcha du

(1) Cette rotonde avait été construite en 1787, pour servir de marché dans l'Enclos.

(2) L'*Enclos du Temple* était un vaste domaine, fermé de murs, ayant une superficie de 125 hectares environ. Aussi y avait-on autorisé la construction d'immeubles où s'étaient établis des artisans qui pouvaient échapper, dans cet enclos privilégié, aux ordonnances et règlements de leurs corporations. Peu à peu s'élevèrent des hôtels particuliers ; l'enclos forma une sorte de petite ville, ayant ses portes, ses gardes, sa juridiction, un marché, et qui comptait, vers 1789, 4.000 habitants. (MERCIER, *Tableau de Paris*.) Le Temple était un *lieu d'asile*. Les banqueroutiers et toutes personnes menacées de la prison pour dettes y devenaient inviolables. D'autre part, le commerce, affranchi du contrôle des jurandes et des maîtrises, y jouissait de la liberté la plus illimitée, en sorte qu'il n'était pas rare de voir tel marchand ruiné en sortir avec une fortune dix fois supérieure à celle qu'il possédait avant sa chute... Mercier, dans son *Tableau de Paris*, cite, entre autres, un épicier failli qui, durant son séjour au Temple, s'était triomphalement relevé par une *tisane purgative* et *confortative*, qu'il avait inventée et dont il vendait jusqu'à douze cents pintes par jour, « car elle faisait beaucoup de bien, » au nez et à la barbe des *guérisseurs* et des apothicaires de profession, qui ne pouvaient arguer dans l'enceinte du Temple de leur privilège pour s'opposer à ce débit phénoménal, car le privilège expirait au seuil de cet enclos.

(3) Devenu commissaire de police de la section du Temple après Thermidor, il figura comme témoin au procès-verbal d'inhumation du Dauphin.

comptoir, « pour se faire servir un café ». Seul, se trouvait là un petit commis de quatorze ans, nommé Bergeret, qui lui dit « qu'il n'en avait pas », et là-dessus l'inconnu se retira discrètement.

A la nuit tombante, après avoir encore rôdé autour de la rotonde, ce personnage singulier franchissait de nouveau, en coup de vent, le seuil de la porte et venait s'installer à une table du petit bouchon. A ce moment même, le petit commis Bergeret rentrait dans l'estaminet.

L'inconnu lui demanda, à brûle-pourpoint, « d'où il venait ». L'employé, quelque peu ahuri, lui répondit « qu'il venait du Comité civil. Sur quoy ledit particulier lui demanda s'il voulait se charger de porter une lettre à la Tour du Temple et un paquet », qui semblait plein « de gros sols et de louis d'or, et qui était noué d'un cordon blanc ».

Le jeune Bergeret, toujours interloqué, s'excusa, comme il put, de ne pouvoir lui rendre ce service, en lui conseillant de s'adresser, pour cette commission, « au beudot (1) ou au vicaire (2) ».

Notre homme n'insista pas.

Or, sur ces entrefaites, entrait un habitué du restaurant, le citoyen Thomassin, monteur en cuivre, demeurant rue de Charonne, n° 157, de garde au Temple ce jour-là, en qualité de caporal.

Le personnage étranger se dérangeait de son impassibilité ; peu à peu il s'était levé, avait fait un pas, puis deux ; il s'avança près du garde national, le prit à part et lui demanda tout bas s'il voulait porter une lettre et un paquet « à la fille du cy-devant Capet ». Il offrit une *tournée* de quelque chose, puis une seconde. On s'assit et on causa. Au bout d'une heure de conversation, la franchise, arrosée par les libations d'un petit bleu qui contenait plus de gaieté que de raisin, avait poussé notre homme aux plus intimes confidences. Il raconta à ce brave Thomassin, que « c'estoit l'amour qu'il avait pour la fille de Capet qui le portait à ce point ». Le caporal en resta interdit : il regardait le nouveau client fixement, hésitant à comprendre :

— « Vous êtes donc noble ? » lui dit-il.

— Non, je suis comme vous, un sans-culotte.

— Comment, alors, pouvez-vous songer à épouser la fille d'un Roy ? »

On continua à causer. Thomassin, devenu plus communicatif, demanda au particulier « s'il aimait les pieds de veau fricassés ».

— « Comment donc ! » fit notre homme.

---

(1) Répartie plaisante et réponse évasive. L'église du Temple fut désaffectée et fermée en 1791, mais elle resta debout tant que dura, dans la tour voisine, la captivité de la famille de Louis XVI. Le domaine national n'en prit possession que le 19 août 1796 ; elle fut achetée, pour 187.000 livres en assignats, soit *4.008 francs d'or*, par le citoyen Carlet, ancien perruquier, habitant l'Enclos, qui la démolit pour vendre les matériaux.

(2) *Interrogatoire de Bergeret* (*Arch. nat.* W. 354, n° 737, 2e partie).

— « Eh bien, attendez-moi un instant, je vais faire la commande..., je reviens tout de suite. »

Et, de ce pas, Thomassin alla dans le fond de la salle, poussa une porte vitrée et disparut. C'était pour prévenir le limonadier « qu'il avait chez lui un homme suspect, qui voulait lui remettre cinquante louis en or et une lettre à l'adresse de la fille Capet (1) ». Et là-dessus le municipal engagea l'honnête débitant à aller au plus vite « chercher la garde (2). »

Dusser sortit, et quelques instants après, une patrouille entrait dans l'estaminet, saisissait le client de passage et l'emmenait au Comité révolutionnaire de la section du Temple.

Les membres du Comité prenaient immédiatement connaissance de la lettre mystérieuse dont la suscription était ainsi conçue :

A Madame
Madame fille du
cy-devant Roy dans la Tour du Temple
a Paris.

Cette lettre est demeurée au dossier, avec ses plis, ses caractères menus, à peine lisibles, son petit cachet de cire, que viola la main brutale du président de la section du Temple. Elle est écrite presque sans orthographe, dans un style à phrases contournées et solennelles. aromatisé de tout le musc et de tout le benjoin d'une galanterie à 80 degrés Richelieu. C'est à se demander vraiment si cette missive galante, adressée à l'orpheline du Temple, la fille des Empereurs qui sanglotait dans son cachot, n'est pas l'œuvre d'un déséquilibré ou d'un fou, un de ces hommes dont les grandes catastrophes de la Révolution avaient troublé la tête.

En voici le texte :

De Paris, le 25 ventôse 1793.

Madame,

L'amour armé de ses ailes, son carquois garni de nombreuses flèches, complètement aveugle, reçut des ordres pour courir à l'aventure faire des conquettes. Arrivé dans l'isle de Cithère, maintes beautés le séduisirent. Le champ libre, partout il vit des appas où il reconnut sa mère, se jeta dans ses bras. S'il parut inconstant, ce ne fut que pour grossir son escorte. A l'ombre de ses lauriers, lui surprennant une arme en main dont il faignit de se saisir, d'un vol se porta à sa hauteur, sourit

(1) *Interrogatoire de Thomassin* (*Arch. nat* W 354, n° 737, 2e partie).

(2) Outre les postes établis au rez-de-chaussée de la grosse et de la petite Tour, le principal corps de garde se trouvait au Palais du Temple, attribué jusqu'en 1789 au comte d'Artois. « Il comprenait un commandant général, un chef de légion, un sous-adjudant major, un porte-drapeau, 20 artilleurs avec deux pièces de canon en batterie dans la cour du Palais, et environ deux cents à deux cent cinquante hommes. » G. Lenotre, *la Captivité de Marie-Antoinette*, p. 42.



MADAME ROYALE AU TEMPLE.

Portrait dit « au télescope ».

(Dessinée, d'après nature, par un artiste placé à la fenêtre d'une des maisons voisines de la prison.)

de se trouver son égal. S'entrejurant, ils promirent de ne former qu'un, de faire partager leur sort à ceux qui voudraient en jouir. Mon récit vous égaye. Recevez-le en bouquet ; pour cadeau je vous envoye ce que je possède de plus cher. S'il est quelque chose de plus noble, il n'en est point à ma disposition, vous connaissez mes intentions.

COUPLET.

L'on dit qu'à quinze ans l'on plaît, l'on se marie,
J'ai plus de trente ans, c'est bien éloigné de quinze ans !
Dites-moi, je vous prie, comment on abrège le temps,
Car j'aurais grande envie de presser les instans.
Je suis,
Votre frère de cœur, d amour.

MELLETIER (1).

Il était onze heures du soir. On convoqua aussitôt le commis du marchand de vins, Bergeret, et la petite fille du patron de l'établissement, Marie-Marguerite-Hélène Dusser, âgée de dix ans, qui raconta naïvement « que ledit particulier était venu à la maison et lui avait demandé où estoit sa mère et répondit qu'elle était sortie... et qu'à l'instant était entré le jeune homme », Bergeret, avec qui l'étranger se mit à « causer ».

Puis l'on procéda à l'interrogatoire du prévenu, qui répondit avec assurance. Il déclina ses noms, ses titres, et donna son adresse : Claude LE MELLETIER, officier de santé, demeurant à Trévoux, et actuellement de passage à Paris, où il était domicilié rue Helvétius, hôtel Sainte-Anne.

— *A lui demandé quelle raison il avait cherché à surprendre un homme de garde au Temple pour faire remettre à la fille Capet 50 louis et une lettre.*

— *A répondu que s'intéressant à son malheur, il voulait lui faire sa cour, comme tout homme a droit de faire à une femme.*

— *A lui demandé s'il avait précédemment cherché à lui écrire.*

— *A répondu que oui et qu'il ne savait pas si les lettres lui étaient parvenues.*

— *A lui demandé quels étaient les moyens qu'il s'était servi pour lui faire parvenir.*

— *A répondu, par la voye de la poste... qu'il s'informait tems en tems à la sentinelle ce qui se passait* (2).

— *A lui demandé ses moyens d'existence.*

---

(1) *Arch. nat.* W. 354, n° 737, pièce 58, 1re partie.

(2) Pour couper court à toute tentative d'évasion et isoler absolument la prison du Temple, le patriote Palloy avait été chargé, au mois d'août 1792, « d'abattre un certain nombre de bâtiments et de baraques, et d'établir, à leur place, une sorte de préau entouré d'un mur élevé, soutenu par de nombreux contreforts intérieurs. Le mur de Palloy n'avait qu'une porte, donnant sur le jardin du Temple, en regard de la façade sud de la grosse Tour. On y construisit tout d'abord un premier corps de garde. Bientôt, pour la facilité des communications, on perça dans le côté ouest du mur une autre porte, faisant face au perron du Palais, et l'on y établit un second corps de garde. » G. LENÔTRE, *loc. cit.*, p. 40.

— *A répondu que c'estoit le fruit de ses épargnes comme officier de santé.*

— *A lui demandé depuis combien de tems il était à Paris.*

— *A réponda cinq à six jours.*

— *D'où il vient ?*

— *A répondu : de Montpellier où il était demeuré un mois.*

D. *S'il n'a pas employé tous ses soins pour faire remettre à la fille du tyran détenu au Temple une lettre datée du 25 ventôse ?*

A répondu : Oui.

D. *S'il n'a pas également fait ses efforts pour lui faire remettre avec cette lettre 24 louis de 48 livres chacun et deux de 24 livres ?*

A répondu : Oui, dans un gant de couleur violette.

D. *Si cet envoi n'avait pas pour objet de mettre la fille du tyran dans le cas de corrompre ses gardiens et de lui procurer son évasion ?*

A répondu : Oui, si cela avait été possible.

D. *S'il n'avait pas l'intention, en supposant la réussite de ses projets, de conduire la fille du tyran aux puissants coalisés contre la République ?*

A répondu que, pensant que la République n'était pas l'ordre de chose qui pût convenir aux Français, il l'aurait fait.

D. *Quelles sont les personnes qui lui ont donné le conseil de tenter l'exécution de ce projet ?*

A répondu qu'il a pris le conseil de lui-même, mais qu'il a cru voir que c'était l'intention des personnes qu'il fréquentait.

D. *Si le nommé Gabet ne la pas aidé dans ses desseins et tentatives ?*

A répondu : Oui.

D. *S'il a un conseil ?*

A répondu que non, pourquoi lui avons nommé le citoyen Cerile (1) *pour conseil* (2).

Toutes ces réponses de Le Melletier signaient son arrêt de mort.

Une perquisition opérée à son domicile avait appris que notre officier de santé était lié assez intimement et entretenait une correspondance suivie avec le nommé Jean-Marie-Angélique Gabet, âgé de 34 ans, cultivateur demeurant à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants (3), maison de Varsovie. C'était un ancien membre du tribunal de Trévoux, qu'il avait quitté six mois avant le début de la Révolution.

Arrêté à son tour et interrogé par Fouquier-Tinville, Gabet ne cacha pas qu'il était, en effet, en relations avec le médecin Le Melletier, qu'il prétendait « ne connaître, d'ailleurs, que parce qu'il avait accouché sa femme en 1791 » ; qu'ils se réunissaient souvent pendant la belle saison dans sa propriété de Trévoux, pour y goûter les innocents plaisirs de la campagne ; mais, quand on voulut préciser l'interrogatoire, il se défendit énergiquement d'avoir « participé en rien aux faits imputés à ce citoyen ».

---

(1) Sans doute Sézille, « un des plus honorables membres de l'ancien barreau qui parvinrent au tribunal révolutionnaire ». G. Lenôtre, *le Tribunal révolutionnaire*, p. 206. Les plaidoiries étaient courtes, toujours improvisées, jamais bien courageuses. Les actes d'accusation et les réquisitoires avaient seuls gardé toute leur amplitude.

(2) *Interrogatoire du 4 floréal an II* (*Arch. nat.*, W. 354, n° 737).

(3) De la rue des Bons Enfants à la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Toujours est-il que, le 27 ventôse, Le Melletier et Gabet étaient écroués à la Conciergerie.

Le 9 floréal, Fouquier-Tinville avait sous la main de quoi confectionner une fournée présentable.

Au premier rang des victimes désignées figuraient Le Melletier et Gabet. On leur adjoignit trente et un malheureux prisonniers soupçonnés d'intrigues, de corruption ou de tiédeur républicaine, les plus beaux noms de France : Lamoignon, Nicolaï, Latour-Dupin, Villeroy, Béthune-Charost. L'accusateur public réunissait dans une même affaire et inculpait comme complices des gens qui, au tribunal, se rencontraient pour la première fois.

Le greffier lut l'acte d'accusation qui, bref sur chacun des accusés, était long à cause de leur nombre. Il exposait à grands traits des complots fomentés avec l'or de l'étranger, par ces émissaires de Pitt, ces complices de Cobourg, pour noyer la République dans le sang des représentants de la nation et du peuple de Paris, et faisant la part de Le Melletier et de Gabet, il disait :

Le Melletier et Gabet sont, à ce qu'il paraît, les agents de contre-révolutionnaires cachés. Le Melletier a cherché, en différentes occasions, à faire parvenir des lettres aux détenus du Temple. Dans le mois de ventôse dernier et du 20 au 25, il a fait plusieurs tentatives pour faire remettre à la fille du tyran une lettre et une somme de douze cents livres en or..., et chercher à faire évader la fille du tyran et la conduire, s'il eût été possible, aux tyrans coalisés (1).

Le Melletier, Gabet et trente et un malheureux *contre-révolutionnaires*, même les vieillards de soixante-quinze ans, étaient condamnés à la peine de mort. Les jurés la votèrent d'une parole, d'un signe de tête et par acclamation.

L'exécution devait avoir lieu l'après-midi. Les condamnés, la toilette faite, les cheveux coupés, la chemise échancrée, attendirent le bourreau, parqués comme un troupeau de bétail marqué pour la boucherie, dans la petite salle séparée du greffe, où ils devaient attendre le moment de partir pour l'échafaud.

Vers la fin du jour, les cinq charrettes, qui les conduisaient à la guillotine, fendirent, non sans peine, la foule qui se pressait sur les quais et dans les rues. A sept heures du soir, elles arrivaient au pied de l'échafaud. Les victimes furent descendues et se rangèrent devant les bancs de bois établis, en vue des fournées nombreuses, autour de la guillotine. Tous moururent, sinon résignés, du moins sans révolte ; à la nuit, leurs corps furent portés au parc de Monceaux, où on les jeta pêle-mêle dans la fosse commune.

Ainsi finit ce petit roman de la Révolution, où l'on trouve comme un écho lointain de l'amour du *chevalier de l'œillet* pour la mère de la pauvre enfant restée seule pour pleurer toute sa race, sous les voûtes d'une prison pire qu'un sépulcre.

---

(1) *Jugement du 9 floréal an II* (*Arch. nat*, W. 354, n° 736, 2e partie).

Informations de la « Chronique »

L'hygiène de Victor Hugo.

Dans les *Souvenirs* de M. Ed. Lockroy, que publie le *Temps* (1), nous glanons de curieux renseignements sur le règlement de vie qu'observait Victor HUGO, durant son exil à Guernesey.

Sa vie était réglée comme un papier à musique, et sauf de légères variantes, la même à Guernesey qu'à Paris. Il se levait à six heures, avalait deux ou trois œufs crus, buvait une grande tasse de café noir et se versait une grande cruche d'eau froide sur le dos. Il montait ensuite tout en haut de Hauteville-House, dans ce qu'il appelait son *look-out*, une sorte de petite serre où, habillé de rouge, la tête nue, debout devant une planche au milieu de cette cloche de verre, il écrivait jusqu'à midi. Il déjeunait, remontait écrire, et à trois heures et demie sortait en calèche avec Mme Drouet, qui avait reçu de lui un petit billet doux le matin. Jamais, jusqu'au jour de la mort, ce billet n'a fait défaut

La promenade était toujours exactement la même et durait le même temps : deux heures. Victor Hugo faisait mentalement des vers et ne disait rien. Mme Drouet pensait à je ne sais quoi et ne disait rien non plus. Cependant trois phrases, lentement prononcées, toujours les mêmes et toujours dites aux mêmes endroits, coupaient cet absolu silence. En passant devant le mur d'une habitation placée à droite de la route et où sont percées l'une à côté de l'autre deux portes, une grande et une petite, Victor Hugo disait, en montrant la grande :

— Porte cavalière, madame.

Mme Drouet répondait, montrant la petite :

— Porte piétonne, monsieur.

La troisième phrase était prononcée non loin du chemin qui conduit au Gouffre, devant deux vieux arbres qui entremêlaient leurs branches. Victor Hugo disait :

— Philémon et Baucis.

Mme Drouet ne répondait rien.

Cela s'est passé ainsi, tous les jours, pendant dix-sept ans, et encore après. J'ai fait plusieurs fois cette promenade sur la banquette de devant de la voiture. J'ai respecté le silence, j'ai entendu les phrases, et cela m'a paru tout simple.

. . . .

On sait, par ailleurs, que Victor Hugo était d'une voracité extrême. N'est-ce pas Th. Gautier qui a rapporté, que le grand poète faisait dans son assiette « de fabuleux mélanges de côtelettes, de haricots à l'huile, de bœuf à la sauce tomate, d'omelette au jambon, de café au lait, relevé d'un peu de vinaigre, d'un peu de moutarde, et de fromage de Brie » — pouah ! — « qu'il avalait indistinctement, très vite et très longtemps ? »

(1) 24 août 1912.

Par contre, V. Hugo était très sobre : jamais de sa vie, nous confie M. Lockroy, il ne but une goutte de liqueur, ni fuma un cigare.

Il buvait du vin sucré — et Dieu sait ce qu'il y avait de sucre dans son vin — comme il aurait bu de l'eau, parce qu'il avait soif. Et peu lui importait que le vin fût du vin de Bordeaux ou du vin d'Argenteuil : il n'en sentait pas la différence.

Plus gourmand que gourmet, même en matière de femmes : son appétit génésique est resté proverbial.

« Mon cher ami, disait-il un jour à M. Lockroy, parler une heure, c'est aussi fatigant que de fournir à trois rendez-vous d'amour dans la même nuit. »

Et il avait alors 72 ans !

Divertissants quiproquos.

Le *Cri de Paris* relevait, ces temps derniers, cette enseigne, à la devanture d'un magasin du boulevard Saint-André, à Gignac (Hérault) :

Marius M..., fermier du domaine de Saint-Espire, céderait, de suite, sa maîtresse (modèle 1902), fonctionnement garanti, graissage automatique, très légère (un enfant peut la traîner).

Ne rougissez pas trop vite : en Languedoc, une maîtresse, c'est un pressoir pour la vigne.

Ceci nous rappelle une bonne histoire, que conta naguère le *Bulletin international des téléphones*.

Un abonné du réseau parisien demande au bureau central à être mis en communication avec son médecin.

L'abonné. — Ma femme se plaint d'une violente douleur à la nuque et d'une sorte de pesanteur d'estomac.

Le médecin. — Elle doit avoir la malaria.

L'abonné. — Que faut-il faire ?

(A ce moment, l'employé du bureau change par erreur la communication et l'infortuné mari reçoit la réponse d'un mécanicien, qui donne une consultation au propriétaire d'un moulin à vapeur).

Le mécanicien. — Je crois qu'à l'intérieur elle est couverte d'excoriations de plusieurs millimètres d'épaisseur. Laissez-la refroidir pendant la nuit, et le matin, avant de la chauffer, prenez un marteau et frappez-la vigoureusement. Munissez-vous ensuite d'une lancette d'arrosage à forte pression et lavez-la énergiquement.

A son grand étonnement, le médecin n'a jamais revu son client.

Echos de la « Chronique »

La maternité meurtrière.

Encore un nom à ajouter au long nécrologe des « martyrs de la maternité ».

Une sœur d'Alphonse XIII, l'infante *Marie-Thérèse*, fille de la reine Christine, est morte subitement le 23 septembre dernier, à Madrid, dans les circonstances suivantes :

> L'infante, qui était accouchée récemment, avait obtenu de ses médecins l'autorisation de se lever quelques instants. Elle fit sa toilette avec l'aide d'une doctoresse ; mais à peine avait-elle touché le sol qu'elle pâlit affreusement et tomba sans connaissance. Le prince Ferdinand de Bavière, qui se trouvait dans une pièce voisine, accourut aussitôt, accompagné de plusieurs médecins, auprès de sa femme, mais tous les efforts tentés pour ranimer l'infante furent vains : l'infortunée princesse avait succombé à une embolie.

Coïncidence à noter : la sœur aînée de la défunte, l'infante *Mercédès*, était morte dans des circonstances analogues, le 17 octobre 1904, au lendemain de la naissance de sa fille, l'infante Isabelle (1).

Une fin aussi cruellement imprévue rappellera au souvenir de quelques-uns celle de la charmante *duchesse de Nemours*, qui succomba dans la matinée du 10 novembre 1857, au château de Claremont, dans toute la maturité brillante de sa beauté, sans avoir pu proférer un mot d'adieu, sans qu'aucun accident, soit ancien, soit récent, eût jamais fait craindre pour elle une fin si funeste.

Elle avait mis au monde une fille quatorze jours auparavant ; sa santé était si complètement rétablie, que le docteur Alexis Moreau, son chirurgien, était de retour à Paris.

La duchesse de Nemours était seulement âgée de 35 ans.

Les dangers de la vulgarisation.

Lisez-vous les journaux de modes ? Leur lecture est parfois des plus réjouissantes ; nos modernes thérapeutes y pourraient puiser leur inspiration et renouveler par ce moyen un bagage de formules surannées.

Récemment, l'une de ces revues, et non des moins accréditées, ne conseillait-elle pas l'huile de petits chiens ? A un autre moment, la même publiait cette recette contre les crampes :

> Posez sur le lit, par-dessus les couvertures, des ustensiles en cuivre, casseroles, couvercles. Couchez-vous comme de coutume avec cette quincaillerie sur les jambes, vous n'aurez plus de crampes. *Expérimenté.*

(1) Cf. la *Chronique médicale*, 1904, p. 702.

Jusque-là, rien que d'inoffensif ; mais l'extrait de correspondance qui va suivre laisserait supposer que ce procédé de vulgarisation peut avoir ses inconvénients, pour ne pas dire ses dangers : voici, en effet, ce que l'un de nos confrères a relevé dans un de ces périodiques destinés à nos épouses, à nos filles et à nos mères :

L'Aunction del Paraguay prévient les Glaneuses de ne pas prendre l'infusion de fleurs de genêt, préconisée par une Glaneuse comme guérissant les rhumatismes, sans consulter un médecin. *Elle a subi un commencement d'empoisonnement* pour en avoir bu deux verres, un le soir, l'autre le lendemain avant le déjeuner de midi, et a été très malade. Consultant ses livres, elle a vu que ces fleurs contiennent de la spartéine, qui est un poison violent.

Gageons que celle-là, au moins, à sa prochaine crise, courra tout droit chez son docteur. Et elle ne s'en trouvera pas plus mal.

Le mal marocain.

On disait jusqu'ici le *mal français* ou le *mal napolitain*, pour désigner l'avariose ; faudra-t-il dénommer désormais *mal marocain* la neisserose ou petite avarie ? Voici, en effet, ce que rapporte un de nos indiscrets confrères :

Le malheureux sultan — il s'agit de Moulay-Hafid — souffre, depuis quelques semaines, d'une affection aiguë, qu'il avait contractée en dehors de son harem. Lorsqu'il a été forcé de révéler cet état de choses à l'un des médecins qui étaient venus le voir à Versailles, on s'est demandé avec anxiété si cette indisposition, heureusement passagère, était d'origine française ou marocaine. Renseignement pris, elle avait passé la mer.

Encore une cause de complication extérieure qui nous est évitée ; bénis en soient les Dieux !

Le Club des laides.

C'est en Amérique, naturellement, qu'il devait prendre naissance. Et les adhérentes sont déjà, paraît-il, en nombre !

Les représentantes du beau sexe ne mettent guère d'ordinaire, cependant, d'empressement à avouer leurs disgrâces physiques, et il y faut une certaine crânerie. Nous ne savons guère, parmi les personnages notoires, que la duchesse d'Orléans, mère du Régent, qui ait eu ce rare courage.

La Palatine, encore jeune, a tracé d'elle-même ce portrait, qui montre qu'elle savait se résoudre assez philosophiquement à cette déconvenue naturelle.

J'ai toujours été laide et je le suis devenue encore plus des suites de la petite vérole ; ma taille est monstrueuse de grosseur, je suis aussi carrée qu'un cube ; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune ; mes che-

veux deviennent tout gris ; mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues ; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage.

Un pareil aveu n'équivaut-il pas à un acte d'héroïsme ?

Un Annamite à l'Institut Pasteur.

La distinction dont a été gratifié notre confrère, le Dr Lê Quang-Trinh, par Sa Majesté l'Empereur d'Annam, fait le plus grand honneur à celui qui vient d'en être l'objet. Nous en reproduisons le brevet, traduit en français à notre intention :

PROTECTORAT
DE L'ANNAM ET DU TONKIN

Résidence Supérieure
En Annam

N° 720

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BREVET DE KIM-TIEN

TRADUCTION

Grand Empire d'Annam.

Nous, grands Mandarins Membres du Conseil de Régence de l'Empire, avons l'honneur de notifier que, par ordonnance en date de ce jour de Sa Majesté l'Empereur d'Annam, il a été conféré à M. J. Lê-Quang-Trinh, docteur en médecine, attaché à l'Institut Pasteur à Paris, une décoration en or, dite *kim-khanh de 2e classe*.

La 6e année de règne de Duy-Tân, 6e mois, 12e jour (25 juillet 1912).

(Grand sceau officiel du Conseil.)

Pour copie conforme à la traduction,

L'Administrateur. Chef de Cabinet,

Signé : Servoise.

Sauvons nos enfants !

Sous ce titre, le préfet de la Charente vient de faire paraître une affiche résumant les principaux soins à donner aux enfants du premier âge. Cette affiche a été adressée aux maires, pour être placardée dans toutes les communes du département et être ainsi mise sous les yeux des pères et mères de famille. Une pareille initiative mérite d'être connue et encouragée.

Le plus jeune médecin de France.

Le plus jeune Docteur en médecine français, nous écrit notre confrère et ami Darras, est actuellement M. Labat (*Jean-Pierre*), né le 15 avril 1890, à Bordeaux (Gironde), qui a soutenu sa thèse (*Des parotidites post-opératoires*) devant la Faculté de médecine de Bordeaux, le 15 décembre 1911, à 21 ans et 8 mois. Qui va battre ce record enviable ?

PETITS RENSEIGNEMENTS

Orchestre médical.

L'Orchestre médical, qui a encore remporté cette année de nombreux succès, en organisant de superbes concerts au profit d'œuvres d'assistance professionnelle, se réunira dans la seeonde quinzaine d'oetobre.

Rappelons que, pour faire partie de cette phalange médico-artistique, il faut être de la famille médicale (médecin, femme, fils ou fille de médecin).

On s'inscrit chez les Drs Richelot, 3, rue Rabelais; Vaucaire, 52, rue la Boétie ; Destouches, 4, rue Thénard, Paris.

Médecin dramaturge.

Aux dernières fêtes d'Orange, fut représentée une pièce très remarquable de M. René Berton, *Oreste*, d'après *l'Iphigénie en Tauride*, d'Euripide. M. René Berton, proclame un critique autorisé, « éerit une langue claire, élégante, précise et harmonieuse. Il y a, dans cette adaptation, des morceaux charmants, pleins de grâce prenante et de délieieuse souplesse. »

M. René Berton n'appartient-il pas à notre docte corps ? Nous serions heureux d'en recevoir la confirmation.

Exposition rétrospective de pathologie.

Au 1er *Congrès international de pathologie comparée*, qui se tiendra à la Faculté de médecine de Paris, du 17 au 23 octobre prochain, sera annexée une exposition comprenant :

1° *Une section purement scientifique*, consistant en une exposition de pathologie comparée, où seront réunis des livres, brochures, journaux, revues, mémoires, ouvrages de pathologie comparée, d'anatomie pathologique, documents divers ;

2° *Une section artistique*, où seront réunies des œuvres d'art (seulptures, peintures, gravures, ete.,) inspirées aux artistes contemporains par les sujets se rattachant aux sciences médicales et à l'art vétérinaire ;

3° *Une section rétrospective*, qui sera l'histoire du développement des études de pathologie comparée.

Les médecins vétérinaires et les collectionneurs sont invités à prendre part à cette exposition. L'inscription est gratuite. Eerire au secrétariat général : *42, rue de Villejust, Paris.*

Le *Prix Nobel* (médecine) pour 1912.

Le *Prix Nobel* (médecine), pour 1912, vient d'être décerné à notre très distingué eonfrère et compatriote, le Dr Alexis Carrel, bien connu par ses travaux sur la suture des vaisseaux et la transplantation d'organes. Le Dr Carrel va toucher, de ce fait, la coquette somme de 195.000 franes. C'est un triomphe pour la médecine française ; nous sommes heureux et fier de l'enregistrer.

Echos de Partout

Le Premier Aviateur. — Qui fut le premier aviateur ? Ce fut, paraît-il, un Arabe d'Espagne du IXe siècle, IBN-FIRNAS, médecin du quatrième kalife ommiade Abderrahman II (821-852).

Ibn-Firnàs avait acquis, dans son temps, non seulement la réputation d'un médecin très savant, mais celle d'un constructeur remarquablement habile et d'un inventeur de génie. Il avait imaginé « un mécanisme d'horlogerie », dit un très vieux livre arabe, adapté à un appareil, au moyen duquel il se flattait de s'élever dans les airs, comme les oiseaux. Ce qu'était au juste son appareil, on l'ignore. Ce qu'on sait, c'est qu'un jour Ibn-Firnàs voulut soumettre son invention au jugement du peuple de Cordoue.

Le peuple s'assembla, et l'on vit Ibn-Firnàs s'élever dans les airs, comme il l'avait dit. Mais il ne put s'y soutenir qu'un instant, et bientôt il retombait à terre, au milieu des éclats de rire de la foule.

Précisons : le vieux livre où cette histoire est contée s'appelle *la Senteur du rameau frais de l'Espagne.*

(*Archives de Thérapeutique*, d'après la *Correspondance d'Orient.*)

L'Homme en or. — Ces jours derniers, était de passage à Washington un certain William PETERS, riche négociant en bois, qui réside habituellement au Canada. Et le *World*, de New-York, raconte comment William Peters se trouve bel et bien l'unique possesseur au monde d'un squelette d'or.

Il y a quelques années, pour sauver un ami, Peters, sautant dans le Saint-Laurent, se brisa tous les os. A l'hôpital, on ne vit qu'un remède possible, et l'opération chirurgicale fut merveilleuse : aux os émiettés furent substitués des analogues en or, les reproduisant rigoureusement ; les os moins abîmés furent consolidés avec des fils et des bandelettes d'or. Jusqu'au sommet de la calotte cranienne qui, sur un diamètre de plusieurs centimètres, fut remplacé par une plaque d'or fin. Comme le dit le *Matin*, qui reproduit l'écho du journal américain, cet homme, du crâne à la plante des pieds, est en or.

Cela vaut toujours mieux que d'avoir les pieds nickelés.

Un fou qui s'improvise médecin. — Un malade, se présentant chez un médecin célèbre de Berlin, fut reçu par un jeune homme qui se dit l'élève du praticien. Il examina le patient, mais se livra à de si bizarres pratiques et prescrivit des remèdes si étranges, que celui-ci prit peur et appela au secours. On découvrit alors que le soi-disant élève était un fou, sorti récemment d'un asile, et qui avait déjà été traité par le célèbre professeur.

Le malade s'estime heureux de s'en être tiré à si bon compte.

(*Journal*, 4 août 1912.)

Quel sujet de pièce pour le Grand Guignol !

Une guérison merveilleuse. — L'abbé Garnier vient d'adresser au journal *l'Eclair* (de Paris) la lettre ci-dessous :

Un jeune homme, Pierre de Beaumont, originaire de Villenave-d'Ornon (Gironde), faisait partie du récent pèlerinage à Rome. Il a vingt et un ans ; il est sourd depuis l'âge de deux ans, à la suite d'abcès dans les oreilles qui ont crevé les deux tympans. Trois spécialistes l'ont soigné longtemps et lui ont appliqué, sans succès, toutes sortes de remèdes.

Il venait avec nous à Rome, uniquement pour demander au Pape de prier pour sa guérison.

Il obtint une audience mardi dernier, 10 septembre, à onze heures et demie, et s'y trouvait avec sa mère. Quand le Souverain Pontife passa, il lui dit son désir d'être guéri.

— Avez-vous bien la foi ? dit Pie X.

Le jeune homme ne répondit pas, puisqu'il n'entendait pas ; mais sa mère répondit :

— Oui, Saint-Père, il a bien la foi.

Le Pape lui frappa trois petits coups sur la tête en disant : « Oui, oui, oui. »

A l'instant même, M. de Beaumont entendit et se mit à pleurer.

Voilà trois jours de cela, je l'ai vu plusieurs fois et je viens encore de le voir. Il m'entend même quand je parle tout bas.

Qu'en vont penser nos spécialistes ?

Le bon Samaritain. — En se promenant dans une forêt d'Autriche, un Viennois sensible, voyant un jeune pendu se balancer aux branches, coupa en hâte la corde et réussit à ramener le désespéré à la vie. Le sauveteur *vient d'être poursuivi en correctionnelle*.

Le suicidé, en tombant sur le sol, s'était luxé quelque membre, et avait subi, de ce fait, un préjudice, dont le parquet demanda raison au bon Samaritain. Celui-ci n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires dans l'accomplissement de sa mission. En vertu de l'article 335 du Code pénal autrichien, qui punit d'une amende et de dommages-intérêts les blessures par imprudence, l'humanitaire trop zélé fut l'objet d'une instruction et comparut devant les magistrats correctionnels.

Plus cléments que le Parquet, ceux-ci l'acquittèrent, mais avec des attendus tels, qu'il ne sera plus jamais tenté de porter secours à ses semblables.

(*L'Opinion*, 7 septembre.)

Tribune de la " Chronique "

J. J. Rousseau, jugé par Pinel.

Puisque l'on recherche les jugements portés par les médecins sur J.-J. Rousseau, permettez-moi de vous donner, si vous ne la connaissez déjà, l'opinion de Philippe Pinel.

Arrivé à Paris peu de mois après la mort du philosophe de Genève, il ne manqua pas de se rendre en pèlerinage à Ermenonville. « Comme il était, nous dit Pariset, idolâtre du talent de Rousseau, on raconte qu'en 1778, étant allé avec M. Chaptal visiter la cendre de ce grand écrivain, il passa cinq jours et cinq nuits sans dormir, ne prenant de repos que pour prendre quelques aliments ; et que, de retour à Paris, loin de céder à la fatigue, il alla donner ses leçons avec la même facilité qu'à l'ordinaire. »

Inutile d'insister sur l'invraisemblance de ces détails. La visite de Pinel à Ermenonville eut lieu vers la fin de l'année 1778, quelques jours seulement après son arrivée à Paris, et il avait à peine eu le temps de voir le géomètre Cousin, qui devait lui procurer ses premières leçons de mathématiques. Nous savons, du reste, que Pariset se complaisait à exalter, parfois jusqu'au ridicule, les qualités de ceux dont il avait à prononcer l'éloge. C'est ainsi qu'il nous montre Pinel et Savary s'entretenant un soir, à table, de Sappho et de ses infortunes, et finissant par sangloter éperdus, en étendant « leurs mains pour arracher la victime aux fureurs de la mer ».

Certes, Pinel était sensible, mais la sensiblerie à la mode lui était inconnue ; il fut toujours vrai et naturel dans ses impressions.

Familier du salon de Mme Helvétius, et pénétré des doctrines des Encyclopédistes, il devait forcément admirer en ses œuvres l'homme dont l'esprit inquiet et le génie maladif avaient si profondément remué les masses. Mais il était pondéré en toutes choses et ne manquait jamais de juger sainement, et avec un parfait sens critique, ceux-là même pour qui il professait la plus grande vénération. Le culte qu'il vouait à Hippocrate, n'avait point dégénéré en une aveugle superstition et il en était de même pour l'auteur du *Contrat social*. « Rousseau, dans un accès d'humeur caustique, invoque la médecine, et lui dit de venir sans le médecin ; il eût bien mieux servi l'humanité s'il eût fait tonner sa voix éloquente contre l'impéritie présomptueuse, et appelant le vrai talent à l'étude de la science qu'il importe le plus d'approfondir et de bien connaître. »

Voici enfin le jugement de Pinel sur l'état mental du grand écrivain : « J.-J. Rousseau manifeste assez, dans les deux dernières parties de ses *Confessions* et dans les *Rêveries du promeneur solitaire*, combien il est persuadé que *tous les hommes sont ses ennemis*, et il est tourmenté par des défiances et des craintes continuelles. »

En 1794, les habitants de Saint-Paul-Cap-de-Joux, le berceau des

Pinel, avaient débaptisé leur cité au nom trop clérical, pour l'appeler Agout-Rousseau. Inutile d'ajouter que le médecin de Bicêtre ne fut pour rien dans cette substitution ridicule, qu'il eût été le premier à combattre, malgré son amour pour Jean-Jacques.

René SEMELAIGNE.

Ballade du médecin d'hydropole (1).

On ne dit plus : un tel, médecin aux eaux de ....
mais, un tel, crénothérapeute en l'hydropole de...
(*Les Journaux médicaux.*)

Charmants séjours, ô villes d'eaux,
Paradis rêvés de la femme,
Un homme en mal de mots nouveaux
Vous baptisa d'un nom infâme.
Depuis lors, c'est officiel,
Du pôle nord à l'autre pôle,
Jusqu'au pays du fils du ciel,
Je suis médecin d'hydropole.

En maints endroits de nos journaux,
Ils me mettent la mort dans l'âme,
Quand je les vois, ces infernaux,
Néologismes de dictame !
Déjà, pour mon goût personnel,
Crénothérapeute était drôle,
Landouzy le veut, c'est formel :
Je suis médecin d'hydropole.

Illustres guérisseurs de maux,
Dont chaque source ici proclame
Les noms, les titres, les travaux,
Vous n'eûtes pas cette réclame.
Et toi, grand Max Durand-Fardel,
Crois-tu pas qu'en ton auréole
Ces mots manquent à ton lambel :
« Je suis médecin d'hydropole » ?

ENVOI

Prince, arrêtez ce jeu cruel
Ou bien, — croyez-moi sur parole, —
Je vous douche ! Et c'est naturel :
Je suis médecin d'hydropole.

Dr ALQUIER (*de Vichy*), l'hépatopole.
15 septembre 1912.

(1) A la suite de la visite du V. E. M. à Vichy, où le professeur LANDOUZY conférencia avec son talent habituel et au cours de son éloquente palabre laissa échapper deux néologismes, un de nos distingués confrères de la station a composé la ballade ci-dessus, enfantillage sans malice, comme il nous le dit lui-même, et dont le destinataire sera, nous en sommes certain, le premier à rire.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Les Nains à la cour du grand Roi.

Nous tenons de l'obligeance toujours empressée de M. Léon GAUTHIER, archiviste aux Archives nationales, le très suggestif document qui va suivre ; il vient apporter une heureuse contribution aux recherches que nous avons entreprises sur le rôle des nains à la cour de France (1), recherches dont nous avons consigné le résultat dans un de nos ouvrages (2).

A Monsieur,
Monsieur le Conte de Brienne, Consellieur et secretaire hereditaire de Sa Majesté très crétienne le Roy de France.

[*sans date*]

Monsieur le Conte,

Je ne doute pas que vous n'ayés receu ma lettre que je vous escrivi de Konigsberg par le chevallier Mons. Treslon (3), *qui alors estoit auprès ce tout honeste Monsieur d'Avancourt* (4) ; *depuis je vous ay escrit par nostre foconier* (5). *Cecy e[s]t mon petit serviteur qui m'a servy quelques en* (sic) *et desire de voir les païs et m'importune tant pour quelque adresse vers quelqu'un. J'entreprend une hardiesse que de vray je doit bien escuser ; mais m'assenrant tant de vostre bonté, après longes dispute en moy mesme, j'ay hasardé à vous le recommander s'il pouvoit par vostre recommendation avoir la grace d'estre en service ché le tallieur de la Royne pour apprandre à faire les abis et comme il faut servir à la court, car* estant un nain, *je m'en serviray à l'atvenant pour tailleur ou valet de chambre. S'il y a derechef quelque chose en quoy je vous peu servir en ces quartiers, il tiendra à vous de m'en faire ouverture où vous voyez en effet que je fay profession d'estre*

Monsieur le Conte
Vostre affectionnée amie à vous servire
LOUISE-CHARLOTTE, D. DE C. (6).

Je vous diray encor que j'ay eu ce bien de voir vostre maitre d'ostel Mons. Blondel à Konigsberg ; nous avons bien parlé de vous : il m'a dit que vous estié marié. Je seray aise d'avoir de vos nouvelles ; vous les pouvez adresser au sieur Fukfort, qui est résident de mon frère l'Electeur.

(Original autographe papier scellé de cire noire, *Archives nationales*, KK 1358, fol. 285.)

(1) Et aussi dans les cours étrangères, notamment en Espagne. (Cf. à ce sujet le savant ouvrage de Ch. BRATLI, sur *Philippe II*, paru chez Champion et sur lequel nous nous proposons de revenir.

(2) *Mœurs intimes du passé*, 3e série.

(3) Hugues, chevalier de Terlon, ambassadeur de France en Suède après d'Avaugour, mort vers 1690.

(4) Charles de Bretagne Dubois, baron d'Avaugour, ambassadeur de France en Suède et Danemark, mort à Lubeck, le 11 septembre 1657.

(5) La fauconnerie était très en honneur à la cour de Courlande. Le duc faisait fréquemment présent de faucons à Louis XIV.

(6) Louise-Charlotte de Prusse, sœur de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, mariée à Jacques, duc de Courlande.

Médecins et chirurgiens étrangers, décorés de la Légion d'honneur en 1814.

M. Léonce Grasilier, qui fait toujours de fructueuses fouilles dans nos Archives, veut bien nous communiquer le très curieux rapport, adressé le 15 septembre 1814 à Louis XVIII, par les souverains alliés, à l'effet de décorer les médecins et chirurgiens, Russes et Prussiens, qui avaient soigné nos militaires blessés, dans les diverses campagnes auxquelles ils avaient pris part. C'est une page glorieuse de l'Epopée, dont nous sommes redevables à l'obligeance de notre érudit collaborateur.

LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse ont récompensé les médecins et chirurgiens français, qui ont donné des soins aux militaires russes et prussiens qui ont été soignés par eux dans les hôpitaux, en leur accordant des décorations de leurs ordres.

J'ai l'honneur de proposer au roi de récompenser de même le zèle et le dévouement des médecins et chirurgiens russes et prussiens, qui dans les dernières campagnes ont prodigué leurs soins aux militaires français blessés ou malades et de leur accorder la décoration de la Légion d'honneur.

J'ai l'honneur d'en soumettre l'état à Votre Majesté.

Officiers de la Légion d'honneur.

Le Dr Wylie, conseiller d'Etat, premier médecin, médecin-chirurgien de l'empereur de Russie.

Le Dr Görcke, premier chirurgien général des armées du roi de Prusse.

Le Dr Wiebel, l'un des chirurgiens généraux des armées du roi de Prusse.

Le Dr Woettzecke, l'un des chirurgiens généraux des armées du roi de Prusse.

Le Dr Gessling, conseiller d'Etat, médecin-chirurgien-Inspecteur des hôpitaux militaires de Russie.

Le Dr Crichton, médecin-chirurgien des armées russes.

Le Dr Seki, médecin-chirurgien supérieur des armées russes.

Le Dr Lewkowiez, chirurgien-major des troupes polonaises qui étaient au service de France, maintenant au service de Russie.

J'ai l'honneur de proposer également au roi d'accorder la décoration de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr Petelenz, chirurgien-major du régiment autrichien de Rotulinski, lequel a sauvé la vie à un grand nombre de militaires français en Champagne et sur la rive gauche de la Marne.

Louis (1).

---

(1) Arch. Nat., O3 533-38.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le hara-kiri (XIX, 308). — Le 13 septembre dernier, les journaux annonçaient le suicide du général Nogi et de sa femme, selon tous les rites traditionnels de « l'honneur japonais ». Le général a fait *hara-kiri* avec le sabre court, réservé à cet acte ; sa femme s'est frappée d'un couteau ; la mort est survenue au moment où des salves d'artillerie annonçaient la cérémonie funèbre du Mikado. Le général et sa femme, après avoir revêtu leurs costumes de cérémonie, burent le saké d'adieu dans des coupes dont l'empereur défunt leur avait fait don, et en face d'un portrait, drapé de deuil, de Mutsuhito. Le général a légué son corps à l'Ecole de médecine et ordonné que ses dents, ses cheveux et ses ongles soient seuls ensevelis.

Voici, d'après un ouvrage japonais devenu rare, comment se pratiquait autrefois le *hara-kiri*.

On désigne sous le nom de *seppuku* (de *setu* « couper » et *fuku* « ventre ») et plus communément *hara-kiri* (en langue vulgaire *hara* « ventre », *kiru* « couper ») le mode de suicide adopté par les samouraï (c'est-à-dire nobles guerriers) japonais.

Pour que le *hara-kiri* fût exécuté dans toutes les règles de l'art, il était nécessaire que la victime, les témoins, bref tous ceux qui avaient un rôle à jouer dans la lugubre cérémonie, fussent bien au courant de tout ce qu'ils avaient à faire. Ce sont ces règles d'étiquette dont nous allons donner une description fidèle et complète. Nous laissons la parole à l'auteur japonais, nous contentant d'abréger quelques passages démesurément longs dans l'original.

Les témoins. — Sont là pour voir et être à même de vérifier le suicide.

Les seconds. — Doivent être des hommes d'un certain rang, parfaitement au courant des choses militaires.

Préparatifs. — *Lieux d'exécution.* — *Cérémonies préliminaires.* — Dans le vieux temps, le *hara-kiri* avait lieu généralement dans un temple. Dans des temps plus modernes, la cérémonie se faisait de nuit, soit dans le palais, soit dans le jardin du *Dai-myau* (seigneur féodal), à la garde duquel le condamné avait été remis. Quant à l'exécution, elle se faisait également suivant le rang du condamné, soit dans le palais, soit dans le jardin du *Dai-myau*.

Les *Dai-myau*, les *Hata-moto* (vassaux ou feudataires du Syau-gun) et les personnes de la suite du Syaugun, d'un rang élevé, pratiquaient le *hara-kiri* dans le palais du *Dai-myau*. Les autres *Samouraï*, moins élevés en grade, dans le jardin.

Pour les autres vassaux des princes, voici quelle était la règle généralement suivie.

Tous ceux qui étaient au-dessus du rang de capitaine accomplissaient la

cérémonie dans le palais, et tous les autres inférieurs, dans le jardin du palais. On ne cite que fort peu d'exceptions à cette règle.

Quand le *hara kiri* s'accomplissait dans l'enceinte d'un palais, on préparait la place soit dans un endroit inoccupé, soit dans le jardin. Mais si le condamné devait être exécuté le jour même ou le lendemain de la remise au *Dai-myau* à la garde duquel il était confié, la cérémonie se faisait dans la salle de réception, le temps manquant pour faire les préparatifs nécessaires.

Dans les temps plus modernes, la place réservée pour la cérémonie affectait la forme d'un carré de 18 *syaku* de côté, le condamné s'asseyait au centre, faisant face aux témoins. Quelquefois cependant, les témoins étaient placés de côté. Dans quelques cas, les seconds tournaient le dos au témoin ; mais il s'agirait de savoir si ce n'était pas là un manque d'étiquette. Les témoins devaient être consultés sur les dispositions à prendre, et s'ils ne faisaient pas d'objection, le condamné leur faisait face. Les témoins s'asseyaient à plus de douze *syaku* du condamné. L'endroit choisi pour lire la sentence ne devait pas être éloigné du lieu d'exécution. Si cette dernière avait lieu dans une chambre, une pièce de coton blanc ou une couverture était mise par terre. Deux couvertures en feutre rouge étaient placées sur le tout (l'une sur l'autre), car si l'on n'avait mis que du coton blanc, le sang aurait passé à travers et mouillé les nattes.

Lors d'une exécution nocturne, des chandeliers devaient être placés, un à chaque coin de la chambre, afin que les seconds pussent s'acquitter convenablement de leurs fonctions. Il fallait éviter toutefois d'avoir une lumière trop vive (ce qui était considéré comme un manque de convenance).

On dressait deux paravents couverts de papier blanc. Derrière ces paravents, étaient cachés un poignard posé sur un petit plateau, un seau pour recevoir la tête du décapité, un brûle-parfum et un bassin.

Ce qui vient d'être dit s'appliquait également au cas où la cérémonie avait lieu dans le jardin. Dans ce cas, l'emplacement était entouré par des rideaux blancs. Deux nattes, une pièce d'étoffe blanche et un tapis étaient étendus par terre. Si l'exécution avait lieu la nuit, on fixait des lanternes en papier blanc à l'extrémité des bambous placés aux quatre coins de l'enceinte.

On lisait la sentence à l'intérieur du palais, puis les personnes qui devaient assister à l'exécution se rendaient à l'endroit où elle devait avoir lieu. La lecture de la sentence pouvait, toutefois, être faite sur la place de l'exécution ; des nattes grossières recouvraient entièrement le chemin qui y conduisait.

Les paravents blancs et les autres objets nécessaires étaient disposés dans le jardin, suivant le cérémonial usité dans l'intérieur de la maison.

La place, généralement choisie pour le *hara-kiri*, était un endroit couvert, près du manège.

Quand, au cours d'un voyage, un homme d'armes recevait subitement l'ordre de s'ouvrir le ventre, on choisissait un temple pour la cérémonie. On se servait alors de nattes quelconques. Si le condamné était d'un rang tel qu'il eût droit à un homme pour porter son armure, il était nécessaire d'avoir un tapis de peau de bête pour la cérémonie, à moins qu'il fût impossible d'en trouver un.

Cérémonies à observer pour le hara-kiri *d'une personne remise à la garde d'un Dai-myau.* — Quand un homme avait été condamné par le gouvernement à s'ouvrir le ventre, les censeurs publics nommés témoins écrivaient

au prince chargé de la garde du condamné qu'ils se rendaient à son palais pour *affaire publique*. Cette lettre était portée au prince par un des aides du censeur. Avant la cérémonie, les témoins envoyaient un de leurs aides examiner l'endroit choisi, dresser le plan de la maison et la liste des personnes qui devaient être présentes. Cet envoyé avait une entrevue avec les seconds et s'assurait qu'ils remplissaient les conditions voulues. Les préparatifs terminés, il allait chercher les censeurs. Ceux-ci se rendaient en corps à l'endroit désigné, revêtus de leur costume de cérémonie (en *asa*, c'est-à-dire, chanvre). Tous les hommes d'armes se réunissaient à la grande porte d'entrée du palais pour les honneurs à leur rendre. Le prince allait au-devant des censeurs et les conduisait à la salle de réception. Le premier censeur annonçait alors au prince qu'il était venu pour lire la sentence de M. X., condamné à pratiquer le *hara-kiri*, et que le second censeur l'avait accompagné pour être témoin de l'exécution de cette sentence.

A ce moment, le prince demandait s'il devait, en personne, assister à l'exécution, et s'il était permis aux parents ou amis d'enlever le corps, puis il quittait la salle pour aller donner les ordres nécessaires. L'usage voulait qu'on offrît alors aux censeurs du thé et des gâteaux, mais ceux-ci ne devaient accepter qu'après accomplissement de leur mission.

Quand tous les préparatifs étaient terminés, que les censeurs avaient examiné la place de l'exécution, le maître de maison les conduisait à l'endroit où la sentence devait être lue. L'étiquette exigeait que les censeurs portassent le poignard et le sabre. Le prince prenait place. Les aides censeurs s'asseyaient de côté et d'autre, à distance respectueuse ; aux places les plus éloignées. étaient les intendants et autres officiers du palais. Un des intendants, s'adressant aux censeurs, leur demandait s'il devait faire amener le prisonnier. Auparavant, des hommes d'armes du palais s'étaient rendus dans la chambre du condamné pour l'informer de l'arrivée des censeurs. Il devait alors revêtir des vêtements particuliers, que des domestiques apportaient sur un large plateau. Sa toilette finie, le condamné était amené. Il devait être précédé d'un officier du grade de *monogasira* (officier de quatrième rang), portant le petit sabre, non le grand. Six autres officiers de cinquième ou sixième rang marchaient de chaque côté du condamné ; en arrière était un autre officier (un intendant de deuxième classe).

Arrivés sur le lieu d'exécution, l'officier de tête se plaçait d'un côté, les six autres officiers se plaçaient en face de lui, de l'autre côté du condamné. L'intendant prenait place derrière le condamné.

Le premier censeur lisait alors la sentence. La lecture terminée, té condamné quittait la salle et allait procéder à une nouvelle toilette. Le premier censeur sortait alors du palais. Le second censeur se rendait à la salle de réception, attendant que la victime eût changé de vêtement. Quand le condamné avait pris place au lieu d'exécution, les intendants annonçaient au second censeur que tout était prêt. Celui-ci prenait place, ainsi que le prince. Les aides censeurs et les intendants s'asseyaient en face du censeur.

Le second aide censeur apportait un petit sabre sur un plateau à pieds (c'est ce petit sabre avec lequel le condamné doit, en principe, s'ouvrir le ventre, mais on ne lui en laisse généralement pas le temps, et il est d'usage général, à moins que le condamné ne soit un personnage d'un certain rang, de lui couper la tête avant qu'il ait pu s'en servir) ; puis, l'ayant déposé devant le condamné, il se retire. Quand le condamné portait sa tête en avant pour recevoir le plateau, un des seconds lui coupait la tête, qui était immédiatement montrée au censeur. Ce dernier disait au prince qu'il était satisfait et s'excusait de l'embarras qu'il lui avait causé. On plaçait ensuite

devant le corps, pour le cacher, un paravent blanc et l'on faisait brûler de l'encens. Le censeur et ses aides quittaient alors la place, le prince les accompagnait jusqu'à la porte du palais et les hommes d'armes les saluaient, comme lors de leur arrivée.

Les gens du palais qui devaient assister à l'exécution étaient : un ou deux intendants, deux ou trois *Yonin* (intendants de 2e rang), deux assistants et un *Samouraï* de n'importe quel rang, chargé de porter l'encens.

Pendant tout le temps que duraient ces préparatifs, les hommes d'armes, revêtus de leurs habits de cérémonie, veillaient à ce que nul ne fût admis dans le palais. Règle : depuis l'arrivée du premier censeur jusqu'à son départ, nul n'est admis dans le palais.

De certaines règles que les témoins doivent observer. — Quand la cérémonie a lieu en dehors de la maison, les témoins doivent toujours porter leurs



LE *hara-kiri*, AU JAPON.

habits de cérémonie et relever leur *hakama* (sorte de large pantalon de cérémonie assez semblable à celui de nos zouaves). Ils ne doivent porter ni le grand ni le petit sabre. (Ceci fait allusion à l'époque où les Samouraï portaient deux sabres), mais ils ont un petit poignard dissimulé sous les vêtements. Ce sont eux qui s'assoient à côté du condamné pendant la lecture.

Quand les seconds sont au nombre de six, au moment où ils accompagnent le condamné à la place d'exécution, quatre restent en dehors pour monter la garde et les deux autres s'assoient derrière le condamné.

Il y a trois seconds, quand l'exécution est faite suivant le cérémonial d'usage, mais deux peuvent suffire. Voici quel est leur rôle quand il y en a trois. Le premier coupe la tête, le deuxième apporte le plateau sur lequel est le petit sabre, en prenant bien garde, ce faisant, de ne pas gêner les mouvements du premier ; le troisième prend la tête pour la porter au censeur ; il doit de plus, suivant les circonstances, aider les deux autres. Les seconds ont encore pour devoir d'empêcher tout ce qui pourrait déshonorer le corps du condamné.

Le sabre qui sert à l'exécution est celui du condamné. S'il y a quelque objection, le maître de la maison en donne un. Si le condamné est un homme

qui a été remis par le gouvernement, les seconds revêtent leurs habits de cérémonie. Si c'est un homme de leur *clan*, il suffit qu'ils revêtent le *Hakama*. Quelques auteurs affirment que pour le *hara-kiri* d'un noble de haut rang, les seconds doivent être habillés de blanc et que la poignée du sabre doit être couverte de soie blanche. Si l'exécution a lieu dans l'intérieur du palais, les seconds doivent relever un peu leur *Hakama* ; si elle a lieu en dehors, ils doivent le relever entièrement. Le second répond à toutes les questions que lui pose le condamné. Si ce dernier lui demande si on lui coupera la tête au moment même où il recevra le poignard, le second lui répondra : non, pas à ce moment, mais quand vous vous poignarderez. Si le condamné demande expressément qu'on lui permette de s'ouvrir réellement le ventre, on peut faire droit à sa demande, suivant les circonstances, mais dans ce cas il ne faut pas perdre de temps, et lui trancher la tête aussitôt après qu'il s'est poignardé (1).

Quand la victime a pris place, le second dégage son épaule droite de l'habit de cérémonie, et tirant son sabre, laisse par terre le fourreau, ayant soin de ne pas laisser voir son arme au condamné.

Quand le premier second voit son collègue apporter le plateau sur lequel se trouve le petit sabre, il doit s'armer de courage et maintenir les battements de son cœur. Quand le plateau est déployé à terre, il doit se placer dans la position voulue pour frapper. Quand le condamné écarte son vêtement supérieur, le second doit balancer son sabre : le moment exact pour frapper est quand le condamné étend la main pour attirer vers lui le plateau qui contient le poignard, car, en ce moment, il penche un peu la tête en avant.

Il y a trois règles pour le moment de frapper : 1° lorsque le sabre est placé sur le plateau ; 2° quand le condamné regarde le côté gauche de son ventre, avant d'y introduire le poignard ; 3° quand le condamné enfonce le poignard.

Il existe une autre tradition d'après laquelle il y aurait quatre moments favorables : 1° quand le second se retire après avoir déposé le plateau sur lequel est le poignard ; 2° quand la victime attire le plateau vers elle ; 3° quand elle saisit le poignard ; 4° quand elle se fait des blessures au ventre.

Les trois dernières de ces règles sont les plus constamment appliquées,

Si la tête a été tranchée d'un seul coup, le premier second a soin de ne pas relever son sabre : il le tient la pointe abaissée vers le sol, se retire en arrière, et essuye la lame en s'agenouillant. Ayant remis le sabre au fourreau, il réajuste son habit et s'assied en arrière.

Lorsque la tête tombe, le troisième *second* s'avance, la prend et la présente au censeur.

S'il n'y a qu'un second au lieu de trois, celui-ci, après avoir tranché la tête, portant son sabre renversé dans la main gauche, prend aussitôt la tête dans la main droite, en la prenant par la mèche de cheveux, s'avance vers le censeur, en passant par la droite du corps, et montre le profil droit de la tête, appuyant le menton de celle-ci sur la poignée de son sabre, en s'agenouillant sur la gauche, puis il retourne en passant par la gauche du corps. S'agenouillant alors encore une fois, il prend la tête dans sa main gauche, et l'appuyant sur le sabre, montre le profil gauche au censeur.

Lorsque la tête a été coupée, il arrive fréquemment que les yeux cli-

(1) La coutume de couper la tête, sans laisser au condamné le temps de terminer le *hara-kiri*, date d'environ 200 ans.

gnotent, que la bouche se meut, comme si elle voulait parler, et qu'elle mord la terre, ce qui est horrible à voir...

Si le prisonnier est un homme violent, indiscipliné, au lieu du poignard, on mettra sur le plateau un éventail. S'il réclame, on lui dira que c'est une ancienne coutume. S'il fait un mouvement, soit pour se sauver, soit se jeter sur ses gardiens, les deux seconds placés près de lui ont pour mission de le poignarder. Dans le cas où la tête aurait été mal coupée, il est de leur devoir d'achever la victime, afin de lui épargner des souffrances trop grandes.

Si la tête est chauve, le second perce l'oreille gauche avec le petit couteau (*ko-duka*) qui se trouve joint au sabre, et la porte ainsi au censeur. Après vérification de ce dernier, il place la tête dans le seau préparé à cet effet.

Suicide d'un Dai-myau à la suite d'une disgrâce. — Quand un Dai-myau s'est rendu coupable envers le *Syau-gun* d'une trahison ou d'une offense telle que sa famille soit mise en disgrâce, et que des excuses ne puissent être ni offertes ni acceptées, il est condamné à pratiquer le *hara-kiri.*

Réunissant ses *Karau* (intendants), il leur confie ses dernières volontés et son testament, qu'ils devront remettre au Syau-gun, puis revêtant son costume de cour, il s'ouvre le ventre et se coupe lui-même la gorge. Les intendants rapportent le fait au gouvernement, qui envoie alors un officier pour s'en assurer. Cet officier reçoit le testament du Dai-myau, il le remet au *Gorau-dyu* (Grand Conseil des Ministres), qui le transmet au Syau-gun ou *Taï koun.*

Du hara-kiri *d'un « Hata-moto »* (vassal d'un Dai-myau), *dans une prison.* — La cérémonie est faite en grand secret, six nattes sont étendues dans la grande cour de la prison. Deux ou trois *O me tuke* (espions) font fonctions de témoins. Le condamné, revêtu de son costume de cérémonie, est assis juste au centre de la cour ; à chaque coin se trouve un officier. Deux officiers du gouvernement de la ville servent de seconds et viennent s'asseoir à droite et à gauche de la victime.

Celui qui est à gauche se nomme et dit : « J'ai l'honneur de vous assister ; avez-vous, *second*, quelques derniers vœux à m'exprimer ? » Le condamné le remercie, et, suivant le cas, accepte ou refuse, puis il salue le premier témoin; on place devant lui, à 90 centimètres, un petit poignard à poignée de bois, enveloppé de papier et posé sur un de ces plateaux à pied qui servent dans les temples pour les offrandes. Au moment où le condamné se penche en avant, pour saisir le manche de bois du poignard et tend le cou, le second, placé à sa gauche, tire son sabre et lui tranche la tête. Le second, placé à sa droite, prend la tête et la montre aux témoins. Le corps est remis aux parents du défunt, pour être enterré ; ses biens sont confisqués.

Cérémonial pour le hara kiri *du Samourai d'un Dai-myau* (seigneur). — Quatre *tatami* (nattes) sont placées dans la cour du palais. Le condamné se place au centre. Un officier du palais fait fonction du premier témoin, et un autre de deuxième témoin. Deux officiers remplissent l'office de *seconds* et se tiennent à droite et à gauche du condamné. Le premier *second* demande à la victime si elle a à lui confier ses dernières volontés. On apporte devant le condamné un petit sabre de 22 centimètres sur un plateau à pied. Dans ce cas, le poignard est un véritable poignard, que le condamné prend et avec lequel il se frappe à gauche, au-dessous du nombril, et qu'il ramène ensuite lentement à droite à travers le ventre. Alors seulement, au moment où le condamné se penche en avant, en proie à des souffrances atroces, le *second* de gauche lui coupe la tête. Son collègue de droite la prend et la montre aux témoins.

Le corps est remis à la famille pour être enseveli. Le plus souvent, les biens du condamné sont confisqués.

— D'une correspondance adressée par M. Ch. Pettit au *Journal* (11 octobre), nous extrayons cet intéressant passage ;

Des pétitions ont circulé dans certains milieux de Tokio, pour demander au médecin qui a soigné l'empereur défunt de bien vouloir être assez correct pour commettre le *hara-kiri*. Mais cet honorable praticien, aux idées déplorablement modernes, a refusé énergiquement de donner satisfaction au désir de l'opinion publique. On lui a fait savoir qu'on le considérerait comme déshonoré, s'il ne s'ouvrait pas le ventre, et qu'on ne pouvait admettre qu'un médecin, qui avait laissé mourir le Meiji Tenno, continuât à jouir honteusement de l'existence. Mais on eut beau être aussi éloquent que persuasif, le médecin ne voulut se rendre à aucune raison.

Doucement têtu à l'origine, il finit même par se révolter et fit déclarer publiquement, dans certains journaux, qu'après tout, ce n'était pas de sa faute si le Meiji Tenno avait si fâcheusement succombé.

Il affirma qu'il n'avait pu le soigner comme il aurait fallu, à cause de l'étiquette de la cour. Et il ajouta que, si l'empereur avait suivi ses conseils et s'était abstenu de boisson alcoolique, il serait encore en vie.

La triste conduite de ce médecin et l'incorrection de ses explications ont soulevé une véritable indignation et une réprobation générale. C'est, à l'heure actuelle, un des hommes les plus méprisés par une certaine partie du Japon.

I. R.

Le Poisson humain (XVII, 688, 790 ; XIX, 379). — Je me permets de conseiller, à tous ceux que la question du *poisson humain* intéresse, la lecture d'un article du Dr Marcel Baudouin, intitulé : *Un journaliste médical de province avant la Révolution : le Dr Pierre Dosion, médecin du Bas Poitou* (1742-1776).

Ils y liront l'histoire extraordinaire de l'*Homme marin*, qui a fait tant parler de lui en France en 1741, et qui n'était qu'un... vulgaire canard du Marais de Mont (Vendée) : on dirait aujourd'hui un canard nantais ! M. E.

Les coqs pondent-ils des œufs à deux jaunes ? (XIX, 31, 191, 312.) — L'article sur les œufs — paru dans votre *Chronique médicale* du 15 mai — m'a vivement intéressé ; il faut vous dire que je suis amateur d'aviculture et amateur passionné.

Si les quelques lignes qui suivent vous paraissent intéressantes, je vous les adresse comme observations inédites.

J'avais à Besançon (où je suis resté vingt et des années), un colombier assez bien garni de gros mondains et de carnaux du Nord.

Or, une de mes pigeonnes me pondait, chaque année et plusieurs fois par an, des œufs à double jaune ; un seul, toutefois, avait cette particularité, sur les deux œufs réglementaires de la ponte mensuelle.

Or, plusieurs fois, j'ai pu constater que l'œuf à deux jaunes contenait très bien deux petits pigeons tout prêts à éclore.

Pourquoi l'éclosion n'avait-elle pas lieu ? Je me le demande.

En tout cas, puisque la chose vous paraît intéressante, je vais faire couver des œufs de poule, remplissant les conditions requises : car j'ai la bonne fortune de posséder en ce moment une poule pondant des œufs à deux jaunes.

Je vous donnerai le résultat de cette incubation, à laquelle je vais donner tous mes soins. Dr M. Vérette (*Jouy-en-Josas*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DOUBLE (A. F. LE) et HOUSSAY (François), *Les Velus, contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme.* Paris, Vigot frères, éditeurs, 1912 (15 fr.).

SEGOND (Paul), (*Discours dc*). Paris, Association de chirurgie.

MIREUR (Dr H.), *Œdipe-Roi, Œdipe à Colone, Antigone* (2e édition). Nice, Chini et Cie (1912).

LEDOUX-LEBARD (M. R.), *Documents pour servir à l'étude du Charlatanisme du cancer au XVIIIe siècle.* Librairie F. Alcan, Paris (VIe), 1912.

LOEPER (M.) et ESMONET (Ch.), *Pourquoi certains entéritiques deviennent tuberculeux.* Extrait du *Progrès médical* (4 mai 1912).

SAINTYVES (P.), *La simulation du merveilleux.* Paris, E. Flammarion, éditeur, 1912. (3 fr. 50).

LEROUX (Jules), *Une fille de rien.* Paris, E. Figuière et Cie, éditeurs (MCMXI).

LORÉDAN (Jean), *Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle. L'Abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670).* Perrin et Cie, 1912 (5 fr.).

ROBIN (Albert), *Traitement de la tuberculose* (IIIe série). Paris, Vigot frères, éditeurs, 1912 (8 fr.).

AVÈZE (André), *L'École du mariage.* Paris, A. Fayard.

PERIER, Ch. (Dr), *Accidentés, Médecins, Assureurs.* Paris, Asselin et Houzeau, 1912.

NICEFORO (Alfredo), *Le génie de l'argot.* Paris, Mercure de France (3 fr. 50), 1912.

LEREDDE (Dr), *La stérilisation de la syphilis.* Paris, A. Maloine, 1912.

DRIVON (Dr Jules), *Histoires de bourreaux.* Lyon, A. REY. 1912.

BROUSSOLLE (Dr) de Dijon, *Le chirurgien de campagne.* Masson et Cie, Paris (VIe).

LE DOUBLE (Pr A. F.). *Traité des variations de la colonne vertébrale de l'homme et de leur signification au point de vue de l'Anthropologie zoologique.* Paris, Vigot frères, 1912.

VALLERY-RADOT (Introduction par), à la *Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*, III (*1859-1864*). Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912.

VALLON (Chs) et GENIL-PERRIN (Ges), *La psychiatrie médico-légale dans l'œuvre de Zacchias (1584-1659).* Paris, O. Doin et fils, 1912.

PONCET (A.) et LERICHE (R.), *La tuberculose inflammatoire.* Paris, O. Doin et fils, 1912. (*A suivre.*)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

Les moyens de parvenir en médecine,

par M. le Dr A. Courtade.

A cette période de la fin de l'année scolaire et celle, prochaine, de la fin de l'année civile, un essaim de jeunes confrères va prendre son vol dans les régions les plus diverses ; la plupart vont se demander comment ils s'y prendront pour que leur diplôme ne reste pas stérile. Un auteur, resté anonyme, a publié, il y a 70 ans, exactement *en 1843*, un ouvrage en vers, indiquant les moyens, non pas seulement de vivre modestement de sa profession, mais encore de faire fortune.

Il indique nettement dans le prologue le but qu'il vise :

Je viens vous apprendre à vous illustrer et à amasser de grands biens, dans la pratique de votre art et sans le secours de la science !... ; fussiez-vous les plus ignorants de tous vos confrères, je veux vous en rendre bientôt les plus riches et les plus renommés.

On vous a enseigné, j'en conviens, à guérir ou à soulager les malades, et cela est fort beau, sans doute ; mais les moyens de les attirer, de les captiver, d'en retirer de gros salaires, vous les a-t-on indiqués ?... dites !... et c'est là cependant une science bien autrement importante pour vous que celle que vous avez acquise...

Au XIXe siècle, la science seule ne suffit pas pour se créer une nombreuse clientèle, il faut encore quelque chose de plus :

C'est l'art d'éblouir, sans lequel cette science est méconnue, délaissée et condamnée à languir dans l'obscurité.

L'auteur, qui ne dévoile pas son nom, et qui est aussi l'auteur de la *Physiologie philosophique*, a-t-il mis ses préceptes en pratique ? Nous l'ignorons. C'est de ce poème, divisé en trois chants et qui n'a pas moins de 110 pages, que nous allons extraire les notions les plus importantes.

Il est, tout d'abord, conseillé au médecin de ne pas pâlir nuit et jour sur les livres :

Craignez d'un vain savoir les trompeuses amorces
Et dirigez ailleurs votre esprit et vos forces ;
Il est, pour captiver les faciles humains,
Et des moyens plus sûrs et de plus courts chemins.
Si donc, pour la fortune et pour la renommée,
D'une brûlante ardeur votre âme est enflammée,
Pour voir à vos désirs les destins asservis,
Suivez de point en point mes utiles avis.

Comme ses conseils ne sont pas toujours très orthodoxes et peuvent révolter certaines âmes droites, il répond :

Certes, ces beaux discours seraient du plus haut prix,
Si la saine raison éclairait les esprits ;
Si l'on ne voyait point l'orgueilleuse ignorance
Eclipser si souvent la modeste science,
Et si le vrai mérite, en tous lieux honoré,
Partout au faux savoir se voyait préféré.

Ceci dit, il entre dans le cœur de son sujet.
Où le jeune confrère doit-il, ou plutôt, ne doit-il pas s'installer ?

Gardez-vous d'habiter le lieu qui vous vit naître !
C'est, de tous mes conseils, le plus sage peut-être.
Quel que soit le savoir qu'un docteur ait acquis,
Il ne sera jamais prophète en son pays.

Le poète regrette l'époque où le médecin, vêtu de la robe longue et du bonnet carré, inspirait une grande vénération :

Marchez à pas comptés et rappelez-vous bien
D'avoir l'air de penser, en ne pensant à rien.
Mêlez, dans vos habits, le luxe à l'élégance ;
Qui pourrait dire ici leur magique influence ?
Ils peuvent tenir lieu du plus profond savoir.
. . . .
Parfumez vos cheveux, soignez votre coiffure,
Et de riches bijoux ornez votre parure.
. . . .
Joignez à ces moyens l'élégant équipage.

L'extrême élégance est un moyen d'attirer l'attention, mais son opposé ne réussit pas moins bien :

La parure, sans doute, est un dehors utile,
Puisqu'elle fait d'un sot un médecin habile.
Toutefois, il existe un autre ajustement
Qui pourra vous servir d'heureux déguisement :
C'est dans les vêtements un air de négligence,
Une malpropreté qui tient à la science,
Car il est des docteurs chez qui la saleté
Exprime les degrés de leur habileté.

Il ne partage point l'avis d'Hippocrate, qui conseille de parler peu, car le silence appartient au vrai sage :

Ne vous montrez donc point avares de paroles,
Et, pour donner du lustre à vos raisons frivoles,
Des grands mots de votre art parsemez vos discours ;
Vous verrez les effets d'un si puissant secours.

Le médecin doit se produire, car, quel que soit son mérite, il restera inconnu s'il ne va dans le monde.

Vous êtes fort savant ; mais suffit-il de l'être ?
Je vous dirai tout net qu'il vaut mieux le paraître.
L'ignorant qui se vante est toujours préféré
Au savant trop modeste et qui vit ignoré.
. . . .
La fortune sourit à qui sait se conduire :
L'art de la captiver est l'art de se produire.
Montrez-vous au grand jour, partout, à tout instant

Le jeune médecin doit écrire quelque ouvrage sur un sujet déjà traité par un auteur illustre, mais mort ; il montrera que ce dernier a commis de grossières erreurs, mais que, grâce à ses savantes recherches personnelles, tout cela est rectifié. Il faut que l'ouvrage soit plein d'érudition et qu'il fourmille de noms d'auteurs :

..... En débutant, écrivez quelque ouvrage,
Et pour le moindre objet faites-vous imprimer.
. . . .
Que l'érudition dans vos pages fourmille ;
C'est par cet ornement surtout qu'un auteur brille.

Le comble de l'habileté, c'est d'employer des néologismes :

Usez, dans vos écrits, de ce charlatanisme
Qui puise ses succès dans le néologisme ;
Art magique où l'objet du mot tire son prix ;
Où ce mot, quoique obscur, éblouit les esprits.
Combien de médecins, tous fameux dans l'histoire,
Ont, par cet art trompeur, su rehausser leur gloire !
. . . .
Dans vos citations, pour acquérir du lustre,
Appelez *votre ami* quelque écrivain illustre,
Bien que vous lui soyez à peu près inconnu.

Pour faire réussir l'ouvrage :

Achetez, s'il le faut, la voix du journaliste,
Et votre heureux écrit, par leur plume vanté,
Se verra, chez Germer (1), par la foule acheté.

(1) Germer-Baillière, probablement. (A. C.)

Si le sort capricieux ne favorise pas de pareils efforts, il faut en accuser la nature, quelque élément nuisible et même le malade, à l'exemple de tel

Qui n'a su prospérer, qu'en cachant ses bévues.

Hippocrate dit que le médecin ne doit jamais mentir ; l'auteur est d'un avis tout opposé :

Laissez, laissez bien loin sa morale importune,
Si votre âme en secret brûle pour la fortune !
. . . .
Je pourrais vous citer mille exemples heureux
De docteurs qu'enrichit un mensonge fameux.

Et il cite des moyens déjà indiqués dans le *Dictionnaire de médecine*.

Un médecin, d'une misère extrême, va, toutes les nuits, réveiller les portiers du faubourg Saint-Germain, pour leur demander si le célèbre Dorval n'est pas dans la maison : on réclame ses soins pour une princesse. Or, le célèbre Dorval n'est autre que le pauvre hère lui-même. Et tel autre, cité aussi par Gassicourt, qui se fait remettre, quand il dîne en ville, un billet pour se rendre d'urgence auprès d'un malade qui n'existe pas.

Il y a encore le moyen de faire savoir sa présence dans une ville où l'on est de passage, afin d'attirer les clients : faire « tambouriner » dans la ville, qu'on promet 600 francs à qui ramènera un chien que l'on est censé avoir perdu :

Six cents francs pour un chien ! la chose est peu commune.
Ce docteur doit avoir une immense fortune,
Il doit. par conséquent, être aussi fort savant,
Car l'or suit le savoir, du moins le plus souvent.

Dans le chant deuxième, l'auteur indique les petits moyens de réussir ; il craint, non sans raison, qu'ils révoltent la droiture de plus d'un confrère ; mais la soif de l'or lève tous les scrupules :

Toutefois, à quoi sert la sagesse importune ?
Est-elle préférable aux dons de la fortune ?
Avez-vous oublié qu'au siècle d'aujourd'hui,
Avec l'or on est tout et qu'on n'est rien sans lui ?
Il est vrai, j'en conviens et ne saurais le taire,
Qu'il faut, pour acquérir ce métal salutaire,
Mentir, feindre, tromper, perdre toute pudeur
Et se montrer sans cesse en guerre avec l'honneur.

Quelle que soit l'épithète, lâche, menteur, impudent, fourbe, imposteur, que l'on vous applique :

Hé ! qu'importe, après tout, qu'ainsi l'on vous dénomme ?
Soyez riche, et bientôt vous serez honnête homme.

On peut faire sa réputation par les femmes :

Voulez-vous prospérer ? fréquentez les ruelles :
C'est un puissant secours que la faveur des belles.
Choisissez, s'il se peut, une femme d'esprit
Et qui, dans le grand monde, ait beaucoup de crédit.
. . . .
Bientôt vanté, prôné par la voix de l'amour,
Vous pourrez éclipser tous les docteurs du jour.

Il faut fréquenter le monde, à l'exemple de Damon, qui a réussi par ce moyen :

On le voit voltiger, élégant papillon,
Le jour dans les boudoirs, la nuit dans le salon.
. . . .
Malgré son ignorance, il séduit, il enchante,
Tant des propos galants la douceur est touchante !

Tandis que Lycidas, pétri de savoir et d'expérience, végète ; la raison ?

Hélas ! il a du sexe encouru la disgrâce ;
Son esprit sérieux n'eut jamais cette grâce
Qui sait sur la beauté prendre tant de pouvoir
Et donne à l'ignorance un vernis de savoir.
. . . .
Il croit que le savoir ne doit point s'embellir.
Etrange aveuglement !... Dans le siècle où nous sommes,
N'est-ce pas les dehors qui captivent les hommes ?
Un docteur aujourd'hui devrait-il ignorer
Que dans l'art d'éblouir gît l'art de prospérer ?

Il est encore un moyen d'établir sa réputation, c'est d'être au mieux avec certaines classes de citoyens : gens d'affaires, juges, avocats et notaires ; mais les plus précieux panégyristes sont les artistes et les hommes de lettres,

Dont le renom illustre, autant que mérité,
Donne à leurs jugements beaucoup d'autorité.

On peut encore, avec moins de frais, obtenir ces mêmes avantages en cultivant, comme Clysis, *les amis du Caveau* :

Chacun de ces buveurs sera pour vous un frère,
Qui, poussé par son zèle, ira de tout côté
Vanter votre science et votre habileté.

Il est d'autres moyens d'acquérir la clientèle rebelle ; l'auteur indique le suivant :

Faites-vous des amis dans les hôtelleries,
Et dans celles, surtout, qui sont le mieux servies,
Où l'étranger abonde. Etrennez les valets ;
Comme un adroit chasseur disposez vos filets.
. . . .
Vous rougissez ! l'avis pourrait-il vous déplaire ?
Mais qu'importe, après tout, la source d'un salaire ?
. . . .
Ne vous suffit-il pas, quels qu'en soient les moyens,
D'acquérir des clients et d'amasser des biens ?

L'uromancie a permis à Cléobule d'avoir une nombreuse clientèle ; la complicité du domestique permet, à bon compte, au maître de deviner la maladie :

On voit dans l'antichambre un domestique habile
Qui fait adroitement jaser chaque imbécile,
Et qui, leur arrachant ce qu'ils voudraient céler,
Court prévenir son maître et lui tout révéler.

La flatterie est encore un moyen de réussir :

Milon est, sur ce point, un modèle accompli.
. . . .
Il sait, pour se créer des clients en tous lieux,
Jeter sur les défauts un voile ingénieux
Et donner même au vice une couleur aimable.
. . . .
. . . .
Milon voit tous les jours grossir sa clientèle ;
Chacun se laisse prendre à son discours flatteur
Et recherche les soins de notre heureux docteur.

Les consultations gratuites sont aussi un appât des plus utiles :

Par la voix des journaux annoncez à grand bruit
Que vous donnez au pauvre un secours gratuit.
Cette feinte bonté vous sera profitable.

Il est vrai que cette ostentation paraîtra méprisable à tout cœur généreux, car le vrai philanthrope rend les mêmes services sans bruit, sans éclat ; mais ce dernier ne fera jamais fortune.

Un moyen de donner l'illusion d'une nombreuse clientèle, c'est de payer des gens pour garnir votre salon :

Voyez avec quel art le médecin Clysanthe
Met tous les jours en jeu cette ruse innocente.
Son antichambre est pleine ; on y voit le concours
De cent faux patients implorant son secours.
Celui-ci, gros et gras, joue l'hydropisie ;
Celui là, maigre et sec, simule la phtisie.
. . . .

Chacun, bientôt guéri de son affection,
Fait du rusé docteur la réputation.

L'auteur aborde ensuite la question de la politique ; en cela. comme dans le reste, la fin justifie tous les moyens. Sa conscience est d'une élasticité telle, que le caoutchouc, auprès d'elle, n'est que de l'acier chromé :

Joignez avec votre art un peu de politique.
Aimez tantôt le roi, tantôt la République.
Toujours flottant au gré de votre ambition,
Suivez chaque client dans son opinion.
N'allez pas, sottement, à vos serments fidèle.
D'un parti qui succombe épouser la querelle.
. . . .
. . . .

Si le docteur, piqué par la tarentule politique, aspire à l'avantage d'être député :

Employez sans rougir la cabale, la brigue,
Supplantez vos rivaux par la ruse, l'intrigue,
Mentez, calomniez, tout doit vous être bon,
Pourvu que vous ayez place au Palais-Bourbon.
Mais là n'agissez pas avec moins de mystère,
Montrez-vous en secret l'ami du ministère ;
Tout promettre au pays et trahir son devoir,
Se dire indépendant et se vendre au pouvoir,
En un mot, ne penser, n'agir que pour lui plaire.
D'un adroit député tel est le caractère.
Telle est la route, aussi, que vous devez tenir,
Si quelque haut emploi vous voulez obtenir.
Et vous pourrez, pour prix de vos honteux suffrages,
Aidé de la faveur des plus grands personnages,
Devenir professeur de quelque Faculté,
Ou peut-être inspecteur de l'université.

On peut encore se faire connaître par le moyen des bateleurs :

Ayez sur le Pont-Neuf des serviteurs alertes
Annonçant au public toutes vos découvertes,
Et, sur un grand placard peint de vives couleurs,
Nommez-vous hardiment le premier des docteurs.

Aujourd'hui, ce moyen démodé est remplacé par un article plus ou moins habilement rédigé et inséré, moyennant finance bien entendu, dans les grands journaux quotidiens. Plus simple et moins coûteux est le moyen qui a réussi à Cliton :

Du matin au soir il rôdait dans la ville,
L'air pensif, inquiet et surtout affairé,
Comme un rentier qu'appelle un quartier expiré ;
C'est par là qu'il a su grossir sa clientèle.

Non moins efficace est le procédé suivant :

C'est d'ouvrir quelque cours et de faire jouir
Un public empressé du droit de vous ouïr.
L'art, traîné par vos mains hors de son sanctuaire,
Viendra de son éclat éblouir le vulgaire ;
Chacun, émerveillé de vos discours brillants,
Recherchera l'honneur d'être de vos clients.

Le doute sur les nouvelles conquêtes de la science a pu donner aussi de bon résultats :

Simulez, dans votre art, un savant pyrrhonisme ;
Plusieurs ont prospéré par ce charlatanisme.

Une originalité affectée a aussi réussi, quelquefois. L'auteur cite l'exemple d'un docteur :

Quoique plein de savoir, de clients dénué,
Il était souffreteux, sec, pâle, exténué.
. . . .

Sur les conseils d'un de ses amis, il va au café de la Régence, alors en vogue et de bon ton ; tous les soirs,

Il marche à pas comptés, garde un profond silence,
Prend son café, se lève et, d'un air imposant,
Dans *une papillote* il offre son argent.

Cette particularité attire l'attention des autres consommateurs, et l'ami du docteur le défend :

L'homme que vous raillez est un fruit de science.
C'est un docteur célèbre, et, dans les environs,
Vous n'entendez parler que de ses guérisons.
On le cite partout ; mais il a sa manie,
Et c'est, vous le savez, l'attribut du génie.

Le succès couronna son subterfuge ; on dit même qu'à la cour il eut bientôt accès.

Dans le chant troisième, l'auteur continue l'exposition des moyens, petits et grands, pour acquérir ou agrandir la clientèle.

Il y a d'abord le moyen classique d'exagérer la gravité du pronostic :

Ainsi, lorsqu'un malade à vos soins se confie,
Feignez adroitement de trembler pour sa vie ;
S'il meurt, vous l'aviez dit ; qui peut vous condamner ?
S'il guérit, quel éclat va vous environner !

Une pareille conduite peut, sans doute, en effrayant le malade, aggraver la maladie, jeter l'alarme dans l'entourage ; mais cela importe peu et ne touche point le médicastre, car

L'objet essentiel, et qui doit vous suffire,
C'est qu'on vous croie habile et que l'on vous admire ;

Car vous devez savoir que, dans l'art de guérir,
C'est du renom surtout qu'il convient d'acquérir.

Il faut gagner la confiance par une complaisance outrée et toute de surface :

Témoignez au client beaucoup d'affection,
Préparez la tisane, ayez soin du bouillon,
Servez-lui ses boissons, et même, pour lui plaire,
Descendez jusqu'au soin de donner un clystère.
Avec non moins d'ardeur flattez les assistants ;
Donnez à pleines mains des bonbons aux enfants,
Un bouquet à la mère, aux valets un sourire,
Une caresse au chien...

Il faut aussi flatter les commères qui donnent leur avis sur le cas du malade :

Applaudissez, flattez ces belles raisonneuses,
Et vous n'aurez jamais de meilleures prôneuses.
Il faut, auprès du sexe, être doux et galant ;
Un médecin aimable a toujours du talent.

Les avantages de chaque caractère sont aussi exposés avec méthode et précision. Chez l'un :

Rien ne peut altérer son humeur pacifique ;
Au lieu de s'irriter des traits de la critique,
Il les reçoit gaîment et poursuit son chemin.
. . . .
Il veut être appelé le docteur débonnaire.

A la bonté on peut allier un esprit gai et caustique :

Joignez à la bonté que je viens de décrire
L'esprit facétieux : un malade aime à rire.
Ayez, pour l'amuser, quelque conte plaisant,
Et même, s'il le faut, montrez-vous médisant.

A l'opposé de ce dernier, il y a le caractère grave, sentencieux, qui a de grands avantages :

C'est celle des docteurs empesés, sérieux,
Dont les discours sont lents, graves, sentencieux.
Ce langage imposant voile leur ignorance.

Du plus profond savoir leur donne l'apparence,
Et, par le seul appui de cette gravité,
Ils s'élèvent sans peine à la célébrité.

Il y a encore les médecins silencieux, qui ne laissent échapper que de rares paroles, recueillies comme des oracles et qui

. . . . . affectent ce silence,
Signe toujours certain d'une haute science;

les médecins bavards, qui

Apportent tous leurs soins à ne jamais se taire.
. . . .
Et les sots, qu'éblouit ce pompeux étalage,
Prennent pour du savoir un brillant bavardage.
Tous ces moyens sont bons ; vous pourrez à loisir
Méditer sur celui que vous devez choisir.

L'auteur passe ensuite à la conduite à tenir devant certaines maladies :

Cultivez avec soin les longues maladies,
Surtout les maux de nerfs, vapeurs, hypocondries,
Maux rebelles à l'art, et qui, par leur lenteur,
Ont l'heureuse vertu d'enrichir un docteur.

Si la maladie est grave, au moins en apparence :

Dissimulez, feignez d'être sans espérance.
Affirmez que le mal est au-dessus de l'art,
Que l'on a réclamé vos soins beaucoup trop tard,
Qu'en un mot, si le ciel ne vient point à son aide,
Le malade mourra.

On prescrit alors quelque médicament qui ne contrarie pas les efforts de la nature et, si le malade guérit, on a l'honneur de la cure.

Si on est obligé d'appeler un autre médecin en consultation, il faut tâcher que ce soit un docteur étranger, qui, lui, ne peut vous nuire, tandis qu'un concitoyen,

. . . . par un brillant succès,
Auprès de vos clients pourrait avoir accès.

On peut encore tirer parti du savoir du docteur étranger et bénéficier des avantages de son intervention, en ajoutant à sa prescription une substance inerte qui semble contribuer à la guérison.

Si on est appelé à soigner un malade, déjà vu par un confrère, il faut dire des médicaments

. . . . qu'en mille cas semblables,
Ceux que vous prescrivez ont été favorables,
Et qu'aux soins du docteur qui vous a précédé,
Ce mal, qu'il connaît peu, n'aurait jamais cédé.
Mais si la maladie est fâcheuse, au contraire,
Vous l'abandonnerez aux mains du cher confrère.

Si, cependant, sur votre renommée, les parents viennent vous supplier d'accorder vos soins,

Vous vous plaindrez alors d'un retard trop funeste.
. . . .
. . . .
Alors vous aurez soin de vanter hautement
Quelque nouveau remède, un nouveau traitement,
Efficace, héroïque, heureux fruit de vos veilles,
Et qui, dans mille cas, a produit des merveilles.
Après, si le client va voir les sombres bords,
Le confrère l'aura relégué chez les morts ;
Tandis que, s'il guérit, votre puissant génie
Aura seul ranimé le flambeau de sa vie.

Les formules très compliquées exercent une influence avantageuse sur l'esprit du malade :

Il faut qu'une formule offre, aux yeux étonnés,
Au moins dix éléments finement combinés.
. . . .
. . . .
A leur nombre, à leur nom, à leur brillant aspect,
Un client, tout surpris, est saisi de respect,
Et, pour son médecin rempli de confiance,
Il vante, à tout propos, sa profonde science.

Et, parmi les médicaments,

. . . . . choisissez les plus rares,
Les plus coûteux surtout, comme les plus bizarres,
Ceux qui d'un nom brillant se trouvent revêtus ;
C'est d'après tout cela qu'on juge leurs vertus.

Il faut surtout se garder d'imposer, quelle que soit son efficacité, un remède que le malade refuse ; car, si la mort survenait, on en accuserait le médecin.

Si, après examen, vous pensez que le malade ne peut guérir, il faut vous abstenir de le soigner, pour ne pas compromettre votre réputation.

On peut encore réussir, en acceptant de nouvelles doctrines :

Suivez donc le sentier de l'*homœopathie*,
Ce système est nouveau ; sa singularité
Peut aussi vous conduire à la célébrité.
. . . .

. . . .
Un champ non moins fécond, c'est la *phrénologie.*
Attachez-vous aux pas de Broussais ou de Gall
Et parmi nos docteurs vous serez sans égal.

Mais dans l'application aux clients, il faut bien se garder de trouver chez eux les bosses du vice ; chez la femme,

Ne découvrez ici que des bosses aimables,
Celles des qualités qui rendent estimables.
. . . .
. . . .
Puis-je oublier ici le fameux mesmérisme
Qui revit aujourd'hui dans votre *magnétisme* ?
. . . .
Il est pour Théagès une source féconde
De gloire et de profit, surtout dans le grand monde.

Si une jeune femme vient vous consulter pour des vapeurs,

N'allez pas sottement les traiter de chimères ;
Elle veut qu'on la plaigne et soutient que son mal
Parmi les maux divers ne trouve point d'égal.
Sachez entretenir cette heureuse manie ;
Vouloir la réprimer serait pure folie.

Et vous ferait perdre cette bonne cliente.

On feindra de prendre pour réelles les fausses vapeurs dont une femme, brillante de santé, se plaindra.

Quant à la jeune mère qui, pour ne pas nourrir son enfant,

. . feint d'éprouver des maux de nerfs cuisants,

alors qu'en réalité,

. . . . elle lui préfère
Les plaisirs, sa fraicheur, ses appas séduisants,

il faut

. . favoriser sa touchante imposture.

On doit se garder d'imiter la conduite d'Hippocrate, qui a refusé les présents d'Artaxercès pour soigner les Perses :

L'amour de la patrie est un vain préjugé
Dont un docteur prudent doit être dégagé.
Ainsi, chez l'ennemi, si Plutus vous appelle,
Gardez-vous à sa voix de vous montrer rebelle.
. . . .
Pour un être idéal que l'on nomme Patrie,
Vous n'imiterez point cette étrange folie.
La Patrie est partout ; elle est, sans contredit,
Aux lieux où l'on rencontre et fortune et crédit.

Lorsqu'un client

Viendra de tous vos soins vous offrir le salaire,

gardez-vous bien de le refuser et de n'accepter que la reconnaissance pour tout honoraire.

Mais, pour bannir ici tout sujet de litige,
D'un riche ameublement employez le prestige ;
Un client, quelque prix qu'on pût lui demander,
Dans un salon doré n'oserait marchander.

Pour inciter à suivre ses perfides conseils, l'auteur montre ces docteurs

Qui n'ont qu'un seul objet, rempli de charité,
Celui de soulager la triste humanité ;
Dites ! les voyez-vous jouir d'un sort prospère ?
Hélas ! dans un état voisin de la misère...
. . . .
. . . .
Tandis que, *de l'honneur franchissant les limites,*
En observant les lois que ma muse a prescrites,
Usant adroitement des plus honteux moyens,
On acquiert du renom, on regorge de biens.
Ainsi donc, choisissez ; fixez vos destinées.

Il faut reconnaître, pour la justification de l'auteur, que, dans ces derniers vers, il ne dissimule pas au néophyte la nature des deux voies où il peut s'engager ; libre à celui-ci de choisir celle de la droiture, de l'honnêteté, où il acquerra, à défaut de fortune, l'estime et la considération.

Parmi les moyens de parvenir indiqués par l'auteur, il en est un certain nombre qui n'ont rien de répréhensible et qui peuvent se concilier avec une parfaite probité scientifique.

A-t-il indiqué tous les trucs, les ficelles, les roublardises du métier ? Certainement non. Plus d'un lecteur pourra ajouter à cette liste, déjà longue, un moyen, un procédé dont il aura été le témoin, sinon l'inventeur.

A côté de ce guide pour réussir à faire fortune, il y aurait place pour d'autres guides : moyens d'arriver au concours des hôpitaux et de l'agrégation, moyens de se faire décorer, moyens d'arriver à l'Académie. A propos de ce dernier desideratum, la question, croyons-nous, a déjà été traitée autrefois ; il y aura peut-être lieu d'y revenir.

Quant aux autres sujets, il y a de quoi tenter la plume spirituelle de beaucoup de nos confrères ; nous déclinons toute compétence en ces matières.

Échos de la « Chronique »

Cuirasse providentielle.

Vous avez pu voir, dans les quotidiens, que M. Roosevelt, victime de l'attentat criminel que vous connaissez, n'a dû son salut qu'au discours qu'il allait prononcer en réunion publique et sur lequel la balle de l'assasin est venue s'amortir. On aurait pu rappeler, à ce propos, que l'académicien Viennet, l'auteur d'*Arbogast*, fut sauvé à Wagram par le manuscrit de cette tragédie célèbre, bien qu'elle n'ait pas été jouée, et dont les feuillets avaient servi de cuirasse contre le projectile qui l'avait atteint (1).

Médecin explorateur.

Notre confrère P. Reinburg, chargé d'une mission par le ministère de l'instruction publique et par la Société de Géographie, va prochainement partir pour Iquitos, d'où il commencera un voyage d'un an de durée environ. Le but en est l'exploration géographique et anthropologique de quelques affluents de l'Amazone, situés dans le contesté péruano-équatorien.

Bonne chance à notre confrère explorateur, qui reviendra par les Andes et l'Equateur.

Le bal de l'Internat.

Il a eu lieu le 21 octobre dernier. Mû par des considérations dont on appréciera la délicatesse, notre dévoué collaborateur, Henry-André, en ajourne le compte rendu ; mais, pour prendre date, il nous a fait tenir ce bref entrefilet :

En ce numéro de la *Chronique*, consacré au grave souvenir des morts, il ne serait pas très séant de faire paraître un article sur le joyeux Bal. Et cependant... le premier cortège, celui de l'*Hôtel-Dieu*, est expliqué au programme, comme suit :

« Après une lutte pénible pour la sauvegarde des traditions, les survivants pleurent leurs morts et fêtent le retour dans la mère patrie. »

Que l'on ne s'émeuve point, toutefois. Les traditions furent bien sauvegardées ; seules, les bouteilles de vin de Champagne pleurèrent, et la saine et franche gaieté française resta triomphante de la sombre cabale.

Ajournons donc au prochain numéro, selon le désir de notre correspondant, la description qu'il veut bien nous promettre et qui, sous la plume d'Henry-André, ne manquera, nous nous en portons garant, ni d'humour ni de sel gaulois.

---

(1) Mme de La Fayette rapporte, dans ses *Mémoires*, que le comte de Guiche, amoureux de Madame (Henriette d'Angleterre), portait son image dans une boîte d'or, attachée à son cou. Ce portrait, si cher au comte, lui sauva la vie : étant à l'armée, une balle, qui devait être mortelle, vint frapper sur la boîte et s'y amortir, après avoir percé ses vêtements. (Cf. *Le livre des collectionneurs*, par Alph. Maze-Sencier, p. 161.)

L'infirmière automate.

Un externe de nos hôpitaux parisiens est un véritable Vaucanson. Grâce à des connaissances en mécanique, qui datent de son jeune âge et qu'il a développées depuis, M. Herdner est parvenu à réaliser de véritables tours de force et d'adresse ; son ingéniosité est, dit-on, sans pareille.

Il y avait, il y a peut-être encore à l'hôpital Bretonneau, une infirmière assez revêche, mais très dévouée, au demeurant, pour ses



L'INFIRMIÈRE AUTOMATE, DE L'HÔPITAL BRETONNEAU.
(Croquis de notre dessinateur G. Payrard).

petits malades. M. Herdner paria un jour qu'il fabriquerait un automate, qui remplirait l'office de la jeune personne au mauvais caractère.

Il se mit donc à l'œuvre et le jouet fut bientôt fabriqué. On le baptisa du nom d'Alice.

Mlle Alice, commande M. Herdner, venez avec vos instruments ; nous allons travailler.

Très obéissante, Mlle Alice part au signal, poussant devant elle une petite table à roulettes, chargée d'un plateau qui contient divers instruments professionnels.

Mlle Alice, donnez-moi un bistouri !

Mlle Alice saisit sur le plateau un bistouri, que M. Herdner prend en remerciant.

Mlle Alice, je désirerais l'aiguille de Reverdin.

Mlle Alice présente l'aiguille de Reverdin demandée. Mlle Alice tend successivement des ciseaux, des pinces à disséquer, une mèche iodoformée, plusieurs compresses. Puis M. Herdner, satisfait, dit à l'infirmière, d'une voix aimable :

Mademoiselle Alice, vous pouvez disposer.

Et Mlle Alice s'en va, droite, ses cheveux soigneusement plaqués en noirs bandeaux. Le plus drôle, c'est que la poupée automate ressemble d'une manière frappante à l'original ; l'illusion est, paraît-il, complète !

Le coin de l'orthopédiste.

Un de nos confrères Belges, rendant compte d'un ouvrage consacré à *l'Œuvre de Béchamp*, écrit ces lignes savoureuses :

« Il fallait un homme du talent et de l'érudition du Dr H. G. pour rassurer le monde scientifique à propos des œuvres *génitales* de Béchamp. »

Voilà, nous souffle un redresseur de « tors », une lettre *t* bien malencontreuse.

Vieux-neuf Médical

La première transfusion du sang.

Cette opération, qui était depuis longtemps abandonnée, a, en ce moment, un regain de faveur. Dès le mois d'août 1911, les Drs M. Guillot et G. Dehelly, anciens internes des hôpitaux de Paris, la reprenaient avec succès, au Havre, et quelques mois plus tard, les Drs Carrel et Tuffier rendaient publiques leurs propres observations.

On a, maintes fois, disputé sur la date de la première transfusion. Notre confrère J. Noir, bien documenté à son ordinaire, nous fait connaître cet intéressant passage d'un livre du regretté Emile Gebhart, intitulé : *Moines et Papes*.

Lors de l'agonie du pape Innocent VIII, « son médecin juif tenta, « pour le sauver, une expérience criminelle : il fit passer dans les « veines du pontife le sang de trois jeunes garçons.

« Les enfants moururent, dit Infessura (un chroniqueur de « l'époque) ; le Juif prit la fuite et le pape ne guérit point. Mais il « laissait au monde chrétien une interprétation inattendue du *Sinite* « *parvulos ad me venire* de Jésus et l'impression douloureuse d'un « règne flétri par le trafic éhonté des choses saintes. »

Ceci se passait en 1492, et la plupart des traités classiques, conclut J. Noir, font remonter les premières tentatives de transfusion du sang seulement à la deuxième partie du XVIIe siècle.

La " Chronique " par tous et pour tous

Le couvre-chef de Napoléon en Russie.

A notre connaissance, trois auteurs, dont une femme, ont parlé



Napoléon Ier en Russie.
(Lithographie de Verestchaguine, d'après son tableau, *La Retraite.*)

du singulier couvre-chef de l'empereur, lors de la retraite de Moscou, depuis Mojaïsk (avant Smolensk au retour) jusqu'à Varsovie : l'abbé de Pradt, notre ambassadeur en Pologne, qui vit

Napoléon à son passage en traîneau ; Mme Armand DOMERGUE, qui fit la retraite dans les équipages de l'empereur et passa derrière lui le pont de la Bérésina ; enfin, DUVERGER (*Mes aventures dans la campagne de Russie*). Ces trois auteurs sont d'accord pour nous dire qu'outre sa pelisse de fourrures à la polonaise, que portait l'empereur sous sa légendaire redingote grise, il avait sur la tête un bonnet fourré, en velours vert, attaché sous le menton par de longs rubans noirs, avec un énorme gland d'or pendant en arrière. Ces rubans noirs semblaient de bien triste augure à Mme Armand, une des comédiennes du Théâtre français de Moscou.

Il faut ajouter que l'empereur se trouvait très bien sous ce costume, qui ne lui allait pas du tout, à cause de son obésité précoce et de sa petite taille ; tandis que ces fourrures allaient admirablement aux officiers polonais, généralement sveltes et élancés. Aussi, en arrivant à Smolensk, faisant la queue au milieu des soldats débandés, qui se pressaient pour entrer, fut-il bousculé par des gens qui ne le reconnaissaient pas, sous ce déguisement tout nouveau pour eux ; et la vérité nous oblige à reconnaître qu'il apostropha fort incivilement les officiers qui se permettaient de le bousculer un peu fort, bien qu'ils se confondissent en excuses.

Dr BOUGON.

Rachel sur son lit de mort.

RACHEL mourut au Cannet, en avril 1858.

Prodigue de son génie comme de son corps, elle s'était, bien jeune encore, littéralement consumée, moralement et physiquement. Aussi le bacille de Koch trouva dans cet organisme épuisé un terrain particulièrement favorable à son développement, et la tuberculose évolua avec une marche suraiguë.

Malheureusement, Rachel ne fut pas du nombre de ces tuberculeuses privilégiées, optimistes jusqu'à l'heure ultime, qui se font encore des illusions au moment de rendre leur dernier soupir, et qui souvent passent de vie à trépas sans s'en apercevoir. Son agonie fut lente et atroce. Elle succomba, luttant désespérément dans une interminable crise de dyspnée.

Elle se rendait compte de sa situation : « C'est mon dernier acte que je joue, répétait-elle, et j'en connais le dénoûment ! »

Depuis deux ans, elle avait pour amant en titre le comte WALEWSKI, président du Sénat, et fils naturel de l'empereur Napoléon Ier et de la belle Polonaise, comtesse Walewska. Dans le cours de l'existence désordonnée de la grande tragédienne, ce fut la seule liaison sérieuse et durable.

Quelques heures après la mort de Rachel, une artiste de véritable talent, Mme O' Connell, qui passait l'hiver à Cannes, fut mandée au Cannet par le comte Walewski, pour faire le portrait de *Rachel sur son lit de mort*. C'est la reproduction de cette dernière image, d'une



Phot. V. De Buisson.

RACHEL SUR SON LIT DE MORT.
(Par Mme O'CONNEL, 1858.)

si impressionnante et dramatique beauté, que nous adressons aux lecteurs de la *Chronique médicale*.

Couronnée par la « majesté de la souffrance humaine(1) », Rachel fut belle jusque dans la mort. Quel enseignement vécu pour toutes les artistes qui ont à mimer la mort de Marguerite Gautier, au v[e] acte de la *Dame aux Camélias !*

Rachel eut du comte Walewski un fils, qui fut reconnu par son père. Nous avons eu, il y a une vingtaine d'années, l'occasion de soigner ce fils de Rachel et du comte Walewski.

Il avait alors 45 ans environ. Son impériale origine était indéniable et indiscutable. Par le masque, la taille et la tournure, il ressemblait bien au grand empereur, au même âge, déjà épaissi et alourdi, tel qu'on le représente à l'époque de la campagne de Russie.

M[me] O' Connell, le dernier peintre de Rachel, eut, elle aussi, une fin tragique, intéressante au point de vue médical.

Remarquable par sa beauté, en même temps qu'artiste de grand talent (le vieux père Ingres, qui était si difficile, la tenait en estime particulière), elle devint, trois mois après la mort de Rachel, folle par amour contrarié. Elle fut internée et soignée dans une maison de santé d'Auteuil, où elle mourut à la fin de la même année 1858.

« On meurt donc parfois d'amour », ainsi que le dit le vieux Balthazard, dans l'*Arlésienne*.

D[r] L. Revillet (*de Cannes*).

Les dangers de l'inhumation précipitée.

Si nous nous en rapportons à un journal contemporain de la mort de Rachel, il paraît établi que le télégramme annonçant cet événement aurait été expédié à Paris avant que la grande tragédienne fût réellement morte. Elle était tombée dans une syncope profonde, et sa mort était tellement apparente, que ceux qui étaient auprès d'elle s'y trompèrent et envoyèrent la fatale dépêche.

Le soir, le médecin chargé de faire l'embaumement, en touchant le cou de Rachel, crut sentir un léger battement dans l'artère et un reste de chaleur. Il mit une glace devant sa bouche et la glace ne fut ternie par aucun souffle. Il mit la main sur le cœur, le cœur battait encore.

Rachel ne mourut que le soir vers onze heures, lorsque la nouvelle de sa mort était déjà parvenue à Paris depuis plusieurs heures.

Un mot d'Auber.

Un joli mot d'Auber, bien de circonstance un jour de Toussaint :

C'était dans les dernières années de sa vie. Il suivait jusqu'au cimetière le convoi d'un de ses vieux amis :

— N'est-ce pas scandaleux, disait-il, à mon âge, d'oser encore venir ici en amateur !

---

(1) Alfred de Vigny, *la Maison du berger*.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le préjugé sur le noyer (XVII, 585 ; XIX, 31, 412). — La croyance que l'ombre de cet arbre peut provoquer la mort, ou tout au moins la maladic, est répandue par toute la France et probablement ailleurs. Aucune explication rationaliste n'a pu et ne pourra en être donnée ; cc préjugé présente, en effet, toutes les caractéristiques d'une défense magico-religieuse à l'état de survivance : bref, c'est un *tabou* et qui dut être très sévère au début, puisque sa violation reste encore aujourd'hui une cause de mort (D[rs] NATIER, CALOT, LOMBARD).

Son origine, comme celle de tous lcs tabous en Europe, est préhistorique. A titre de *tabou*, Salomon Reinach dirait que c'est une défense *non motivée*. Je ne le crois pas, mais la raison primitive en est maintenant oubliée. La sciencc comparative des religions la retrouverait-elle ? Peut-être.

En tous cas, nombre de sociétés totémiques actuelles, en Australie, en Amérique, en Asie, connaissent des tabous analogues : dans une tribu du Bengale, le clan Oraon, dont le totem est l'arbre Kujrar, *ne s'assoit jamais à son ombre*, sous peine de mort (FRAZER). Les demi-civilisés de l'antiquité classique offrent des cas semblables : par exemple, à Rome, le Flamen Dialis ne devait toucher ni *lierre* ni *fèves*, et il ne devait point passer sous une *treille*, sous peine de calamités pour la ville (LOISY). Je ne prétends point, d'ailleurs, que les tabous latins et les nôtres d'aujourd'hui soient d'origine totémique : les interdits religieux ou magiques ont des causes multiples.

Aristote, dans ses *Problèmes* (éd. Didot, t. IV, p. 326), se demande « pourquoi on plante de préférence des *noyers* sur les tombes ? « Est-ce parce que le fruit de ces arbres rappelle la forme des cer- « cueils ? Ou bien parce que, de tous les arbres, le noyer est celui « qui répand le plus de larmes, hommage que nous rendons nous- « mêmes aux morts ? !! »

Explications absurdes, comme toutes les explications *a priori* en matière de coutumes religieuses ou sociales.

Du passage d'Aristote, il faut retenir seulement que le noyer était, pour les Grecs, un arbre funèbre ; ce caractère se rapproche de celui que lui reconnaissent nos paysans actuels, et il n'est pas impossible que l'un et l'autre ne dérivent du même tabou préhistorique, probablement très répandu en Europe dès les temps les plus reculés.

Sur l'origine des tabous en général, on pourra lire *The Golden Bough*, de FRAZER, 1[er] vol., Londres 1900, où l'auteur propose une explication ingénieuse, sinon entièrement vraie.

D[r] Henry DROUET (*Paris*).

Le clocheteur des trépassés (XVIII, 682).— Je lis, dans la *Chronique médicale* du 1[er] novembre 1911, un article sur le « clocheteur des trépassés », à Abbeville. La coutume d'annoncer le décès à son de cloches existait autrefois dans notre région. A Châteaubriant (Loire-Inférieure), on l'appelait *l'échelette* ; j'ignore d'où venait ce nom.

L'échelette n'existe plus depuis l'an dernier, m'écrit mon ami M. Chapron, le dernier sonneur d'échelette étant mort en 1910 n'a pas été remplacé. On payait un franc par annonce : c'était un petit revenu pour l'hôpital de la ville, cette somme étant versée à l'économat. Le crieur disait après sa sonnerie :

« Ceux ou celles qui veulent gagner les œuvres de Miséricorde se « trouveront à la porte de X... On fera la sépulture de son corps « le... »

En certaines paroisses de notre contrée, à Sion notamment, il y a encore *l'échelette* des processions, sonnée en tête des cortèges par un ou plusieurs sonneurs qui agitent leur cloche en cadence.

D[r] A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

— Edouard Fournier, dans son livre intitulé *les Lanternes, histoire de l'ancien éclairage de Paris*, parle de cet usage, à Paris.

A la suite du tintement lointain des *gare feu*, tout est rentré dans le silence et l'obscurité ; parfois, la nuit muette est troublée par quelque clarté traversant rapidement son ombre.

Parmi celles-ci, le clocheteur des trépassés, avec sa robe blanche parsemée de têtes de morts et d'ossements en croix et sa clochette, psalmodie :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

C'est lui dont Arnaul a, dans sa pièce intitulée *la Nuit*, dit :

Le clocheteur des trépassés,
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend les corps glacés,
Bien que le corps en sue ;
Et mille chiens oyant sa triste voix.
Lui répondent à longs abois.
Lugubre courrier du destin,
Effroi des âmes lasches,
Qui si souvent, soir et matin,
Et m'esveilles et me fasches,
Va faire ailleurs, engeance de démon,
Ton vain et tragique sermon.

D[r] Yvon (*Paris*).

— J'extrais les détails ci-dessous, d'un curieux article paru dans la revue *la Mosaïque*, 1874, p. 171 :

« La nuit, plusieurs fois l'an, dans les hameaux les plus isolés, on entendait une voix qui disait :

Gens qui dormez, réveillez-vous,
Petits et grands, écoutez tous,
Pensez une heure de la nuit
A la passion de Jésus-Christ !

C'était le *réveilleur* qui passait. Il venait quelquefois de loin, le réveilleur. Il parcourait un rayon de trois ou quatre lieues autour de sa résidence. Muni de sa sonnette, il allait sonnant et chantant :

La sonnette que j'ai en main
Ne sonne pas pour d'autre fin,
Sonne que pour avertir
Que de ce monde il faut sortir.

Son chant, en même temps qu'il invitait à prier pour les défunts, montrait aux vivants la constante imminence de la mort et l'inflexible justice du jugement dernier :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés,
Pour vos parents, pour vos amis,
Que Dieu les mette en paradis, etc., etc.

C'est le « réveilhez » de Chamalières. Un pauvre l'y chantait, il y a quarante ans. Tous les quinze jours, la nuit, il chantait ses couplets dans le bourg ; le lendemain matin, il faisait sa cueillette, et il n'est personne qui ne lui donnât menue monnaie ou comestibles.

Au hameau d'Orsignac, quand une personne mourait, six jeunes filles veillaient le corps, et, la nuit qui séparait le décès de l'enterrement, à minuit, quatre d'elles quittaient la chambre mortuaire, faisaient quelques pas en silence par respect pour le mort, et à une certaine distance entonnaient le réveilhez, qu'elles allaient répétant de porte en porte. On ne les laissait pas achever; le maître de la maison leur criait : « Merci ! » et se mettait à dire un *De profundis*.

Il y a environ trente ans que cet usage a cessé. C'est à peu près à la même date que, dans le Velay, voisin ou peu distant du Forez, s'éteignaient les derniers réveilleurs des campagnes.

Au reste, les bourgs et les villes avaient leurs réveilleurs en titre, qui n'étaient point des mendiants. Ils remplissaient régulièrement une sorte de service public, rémunéré par l'église ou la municipalité. D'ordinaire, le réveilleur était ou le sonneur ou le fossoyeur, quelquefois le sacristain.

Le réveilhez se chantait d'abord au cimetière, puis dans les rues, à chaque coin, et sur les places, au pied des croix. Il se composait d'un ou de deux couplets ; en certains lieux, il en avait quatre ou cinq, et n'était qu'une variante des chants ci-dessus donnés.

Il se chantait toujours la nuit : à Saint-Galmier, une fois l'an, du 1er au 2 novembre ; à Saint-Rambert-sur-Loire, la nuit qui précédait chaque grande fête ; à Saint-Didier-la-Séauve, la nuit qui précédait les quatre fêtes d'âmes, célébrées en Velay ; au Puy, un couplet unique se chantait toutes les semaines, la nuit du dimanche au lundi. En un bourg du Lyonnais, Saint-Symphorien-le-Château, le réveilhez se chantait aussi chaque huitaine, au même moment qu'au Puy.

A Saint Rambert-sur-Loire, le réveilleur était costumé. Il l'était aussi à Ambert d'Auvergne. Ici et là, il portait bonnet carré blanc et dalmatique noire, rayée d'ossements de morts.

Le réveilhez a disparu, en quelques villes ou bourgs, à la fin du siècle dernier : en d'autres, aux environs de 1830. On le chante encore aujourd'hui, dans la soirée de la Toussaint, aux hameaux de Margouton et du Moulin-du-Prieur, tous deux dépendant de la paroisse de Saint-Anthème, en Auvergne.

Médicis, en ses *Mémoires* (I, 265), donne l'année 1484 comme la date où fut créé, au Puy, par le Consulat de la ville, le service de l'*Uche des âmes du purgatoire* ; c'était le nom sous lequel on désignait le réveilleur. »

V. S.

Rue des Morts et Pont des Morts (XVII, 733 ; XVIII, 701). — Si, à Colmar, il existait une *Rue des Morts* et un *Rempart des Morts*, à Metz il existe un *Pont des Morts*, construit sur celui du bras de la Moselle qui se trouve sur la partie nord de la ville. Avant de le franchir, quand on vient de l'intérieur de Metz, on suit la *Rue du Pont des Morts*, et quand on a franchi ce pont, pour sortir de la ville, on arrive à la *Rue de Paris et des Morts*. Il y avait, sans doute, un cimetière de ce côté, et ce pont ne fait que communiquer avec le cimetière actuel de l'Ile Chambière, où reposent les morts de 1870, et qui se trouve loin du centre de la ville et même de sa sortie du côté de l'est.

Dr Yvon (*Paris*).

Epitaphes-diagnostic et... anecdotiques (XVII ; XVIII ; XIX, 59, 255). — En 1858, succombait à Portsmouth une femme, nommée Mary Berry, qui avait été délivrée dans son septième enfantement, par le docteur Rolph.

Le décès fut imputé à la négligence du docteur Rolph. Une enquête fut ouverte, et un verdict peu favorable au docteur fut prononcé. Mary Berry fut enterrée au cimetière et, par l'ordre du jury d'enquête, *la pierre tumulaire reçut une épitaphe, sur laquelle lesdits reproches étaient énoncés.*

Le docteur en fut informé ; il se rendit au cimetière, tout proche de sa demeure, lut l'inscription et rentra chez lui dans un si déplorable état qu'il dut se mettre au lit. Quelques heures après, il était mort.

Le docteur Rolph était, cependant, un des plus habiles praticiens de l'endroit et très aimé des pauvres.

Lector.

— Au dire de Witkowski (*L'Art profane à l'Eglise*, France, p. 235), Millin a décrit le tombeau de l'hypocondriaque Montaigne, atteint de néphrophobie, *dont l'épitaphe fait allusion à la lithiase rénale et aux coliques néphrétiques qui le torturèrent si longtemps et si cruellement, surtout au moral.*

Notre confrère Montaignophile, Armaingaud, connaît-il cette particularité ? L. R.

— Un de nos aimables correspondants nous adresse la copie d'une épitaphe, qu'il a recueillie dans un cimetière du département des Vosges. Nous lui conservons sa fantaisiste orthographe :

« Ci-gi, justement regretté dame C. P., épouse de M. S. P. Cette dame né pour le commerce à l'âge de dix-neuf ans avant son mariage tenait seule la partie des draperies. Peu de temps après elle y réunit d'autres branches qui n'ont cessé qu'avec elle son état l'occupant nuit et jour ses désirs à acquérir par sa conduite l'estime et la confiance de tout le monde. Sa vie a été courageuse dans ses voyages, inébranlable dans ses entreprises, ardie dans ses expéditions, mais trop sensible aux circonstances aggravantes, abrégé ont été ces jours et elle fini sa carrière le 6 juin 1822 sans avoir fait un faux pas dans sa vie. »

— L'épitaphe que Clément Marot composa pour « De Guion Le Roy, qui s'attendoit d'être pape avant que de mouryr », porte le diagnostic général d'intempérance :

Ci-gist Guion, pape jadiz, et roy ;
Roy de surnom, pape par fantaisie :
Non maryé, de peur (comme je croy)
D'estre cocu, ou d'avoir jalousie.
Il préféra bon vin et malvoisie,
Et chair salée à sa propre santé.
Or est-il mort la face cramoisie :
Dieu te pardoint, povre *pater sancte.*

Paul Tribier (*Le Caire*).

— Maurice Donnay, dans une fantaisie qui s'intitule « Cimetières » — probablement un article de journal pour la Toussaint — écrit, parlant de l'héroïne de l'histoire : « Ils allèrent d'abord au classique Père-Lachaise ; mais elle n'y trouva pas la tristesse qu'elle cherchait. Sans atteindre au fou rire qui l'avait tordue dans le Campo Santo de Gênes, devant un monument où un homme, tout en marbre et tenant un chapeau melon à la main, est représenté avec la tumeur dont il mourut, cette cité des morts lui laissa une impression de ridicule... »

La statue à la tumeur est-elle de l'imagination de Donnay, ou bien existe-t-elle vraiment ? Dans ce second cas, elle ne déparerait pas la collection des épitaphes-diagnostic... et anecdotiques.

Paul Tribier.

— Le *Globe* de 1858 cite l'épitaphe suivante d'un horloger, dans le cimetière de Dydford près Dartmoor :

« Ci-gît dans la *position horizontale* le corps de George Roukeigh, horloger, dont le talent honora la profession.

« L'intégrité fut le *ressort* principal de sa vie, et la prudence servit de *régulateur* à ses actions. Tous ses *mouvements* étaient si bien *réglés* que jamais il ne désobligea que les gens non initiés à la *clef* de sa conduite. Il savait si bien disposer son temps que ses *heures* glissèrent sur un *cadran* perpétuel de plaisir et d'agrément, jusqu'à ce qu'une *minute* fatale mît un terme à son existence.

« Il est mort âgé de 57 ans, ayant l'espérance d'être le bien venu auprès du Créateur, et de se trouver parfaitement *réparé* et *mis à neuf* dans l'éternité. »

C. D.

— Bien qu'elle ne rentre pas dans la catégorie des épitaphes-diagnostic, celle que nous allons reproduire mérite d'être conservée dans votre recueil, parce qu'elle est en fort beaux vers, ce dont on ne s'étonnera pas quand on saura que leur auteur est, tout simplement, LAMARTINE.

Au cimetière de Laeken (Belgique), on lit ces quatre beaux alexandrins servant d'épitaphe :

Beauté, génie, amour, furent son nom de femme,
Inscrit dans son regard, dans son cœur, dans sa voix.
Sous trois formes au ciel appartenait cette âme,
Pleurez, terre !... et vous, cieux, recevez-la trois fois.

Ce quatrain, signé Alphonse de Lamartine, est gravé en lettres d'or sur la tombe d'une grande illustration artistique, Mme MALIBRAN.

L. R.

— En 1882, GUÉNIOT disait à l'Académie de médecine :

« Elever avec succès des enfants, sans le secours du sein, constitue un art véritable, pour l'exercice duquel des bons artistes manquent généralement. » Il ajoute que cet art n'est pas nouveau et, à ce propos, dit que l'on peut voir à Besançon une tombe avec l'épitaphe suivante :

« *Ci-gît Madeleine X... qui, par son intelligence, son dévouement et des soins tout maternels, sut élever avec succès, à l'aide du biberon, plus de soixante enfants.* (Dr A. LESAGE, *Maladies du nourrisson.*)

Voilà une épitaphe qui méritait d'être conservée.

L. R.

Chronique Bibliographique

A. Poncet et R. Leriche. — *La tuberculose inflammatoire.* — (Bibliothèque de la Tuberculose.) Paris, O. Doin et fils, édit. 1912.

Combien je regrette que la place, en cette rubrique bibliographique, soit, obligatoirement, restreinte ! Un livre comme celui-ci ne peut, en effet, s'analyser en quelques lignes. Il faudrait montrer avec quelle rectitude et quelle logique, sur quelles bases documentaires et scientifiques peuvent s'édifier des théories comme celle que MM. Poncet et Leriche soutiennent depuis plusieurs années déjà.

C'est un très gros et très important chapitre de pathologie générale qu'ils ont renouvelé, et l'on sait quelles véritables luttes, récemment encore, il leur a fallu soutenir à son propos.

Je n'entrerai donc pas dans le vif du sujet, quoique le désir m'en tienne. Mais je voudrais, au moins, dire quelles sanctions pratiques de tout premier ordre découlent de la conception nouvelle des auteurs. Beaucoup ont pu croire qu'il n'était question ici que de science pure, de théories transcendantales, alors qu'à ces idées se rattachent les problèmes les plus courants de prophylaxie sociale et de traitement individuel.

Livre de pensée et de savoir, livre de clinique et de haute portée médicale et sociale, voilà ce que l'on peut dire du fond même de l'ouvrage. Quant à la forme, il est regrettable infiniment que les livres médicaux ne soient pas plus souvent écrits dans une langue aussi châtiée et aussi littéraire. Lecteurs et auteurs y gagneraient.

Dr A. Lesage. — *Maladies du nourrisson.* — Paris, Masson et Cie.

La puériculture est à la mode et elle n'y sera jamais assez. Nous avons fini par nous rendre compte que l'avenir d'une race était dans ses enfants, et que mieux valait préparer des hommes résistants que de les soigner, plus tard, malades. Et l'on a enseigné la puériculture.

Mais il y a, dans la façon dont cet enseignement est donné, quelques points qui ne manquent pas d'être défectueux. On a pris l'habitude fâcheuse de considérer le nourrisson comme une machine dont on peut et doit régler mathématiquement les rouages. C'était faire trop bon marché des individualités et surtout du facteur personnel et des éléments héréditaires. Lorsque l'on veut mettre ces dogmes et ces lois de puériculture en pratique, on s'aperçoit vite de la différence considérable qui sépare la théorie, fût-elle magistrale, de la pratique, à laquelle, cependant, tout aboutit.

Parmi ces éléments de variabilité, sur lesquels il serait aisé de longuement discourir, les variations pathologiques ne sont pas les moindres à envisager. Le nourrisson normal est un être rare, et ce

que le médecin a le plus de chances de rencontrer, c'est un sujet déjà taré par ses ascendants et dont les appareils ont mille raisons de ne pas fonctionner comme nous voudrions qu'ils le fissent. Ou bien encore, nous avons affaire à des bébés que des fautes hygiéniques ont mis en état de vie défectueuse. D'un côté comme de l'autre, c'est toute une pathologie spéciale qu'il faut connaître, si l'on veut remplir à souhait ses fonctions de puériculteur et de médecin.

Or, cette pathologie du nourrisson est mal étudiée en général. Il la faudrait aller chercher dans les traités de médecine infantile où elle forme des sous-chapitres, non reliés les uns aux autres, ou dans quelques pages insuffisantes des traités d'obstétrique. Il était donc de la plus haute utilité que quelqu'un vînt en réunir les éléments épars, pour en former un tout homogène et complet. C'est l'œuvre que M. Lesage a accomplie.

Je ne veux pas analyser le livre en détail. Il peut avoir ses défauts, comme toute œuvre humaine, mais, pris dans son ensemble, c'est un volume qui nous manquait, qui est écrit avec une science parfaite du sujet traité et une compétence contre laquelle personne ne peut élever la voix.

Remercions son auteur de nous faire profiter des connaissances que sa longue pratique et ses études spéciales lui ont permis d'acquérir. Le succès le plus légitime devait venir à ce Précis. Il ne lui a pas manqué.

D[r] Henri Bouquet.

D[r] Lucien Graux. — *Le divorce des aliénés.* — Maloine, éditeur. Prix : 6 francs.

Problème délicat entre tous, et qui a fait l'objet d'une très intéressante enquête, dans la *Gazette médicale de Paris*. C'est le résultat de cette enquête que nous livre notre distingué confrère, le D[r] Lucien Graux, qui a eu l'heureuse fortune de recueillir les avis des personnalités les plus autorisées.

Aliénistes et juristes semblent d'accord, pour demander que le lien soit rompu, quand l'un des deux conjoints est atteint d'une affection mentale incurable ; il en est, toutefois, et non des moindres, comme le D[r] Magnan, qui estiment que l'aliéné est un malade et qu'on lui doit assistance : c'est la solution humaine et combien généreuse !

Mais il faut bien reconnaître qu'en fait, elle est difficilement applicable. Il y a bien d'autres arguments qui sont exposés et développés dans le livre de Graux, mais c'est un ouvrage qu'il faut que vous lisiez et que vous conserviez pour le consulter, le cas échéant : il intéresse autant, du reste, le sociologue que le médecin.

A. C.

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La blennorrhagie du cardinal de Retz.

par M. le Professeur Debove (*de l'Académie de médecine*).

Les *Mémoires* du cardinal de Retz sont dédiés à Mme de Caumartin.

Voici leur première phrase :

Madame, écrit le cardinal, *quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez demandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation.*

Il tint scrupuleusement sa promesse ; il raconta ses aventures amoureuses et les désagréments qu'elles lui causèrent, notamment l'histoire d'une blennorrhagie, que M. de Brissac aurait intentionnellement donnée à sa femme, et que celle-ci aurait intentionnellement transmise au cardinal.

Nous reproduisons le passage des *Mémoires* qui a trait à cet incident de la vie d'un prince de l'Eglise. Les détails de ce récit sont si pleins de saveur, que nous ne voulons en rien retrancher.

Je prêchai, le jour de Noël, dans Saint-Germain-l'Auxerrois. J'y traitai particulièrement ce qui regarde la charité chrétienne. Toutes les bonnes femmes pleurèrent, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque, qui n'avait que de la tendresse pour ses propres ennemis. Je connus, au sortir de la chaire, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un bon effet. Il fut incroyable et il passa de bien loin mon imagination.

Il arriva, à propos de ce sermon, un incident très ridicule pour moi, mais dont je ne puis m'empêcher de vous rendre compte, pour avoir la satisfaction de n'avoir rien omis.

Mme de Brissac, qui était revenue depuis trois ou quatre mois à Paris, avait une petite incommodité que Monsieur son mari lui avait communiquée à dessein, à ce qu'elle m'a dit depuis, et par la haine qu'il avait pour elle. Je crois, sans raillerie, que, par le même principe, elle résolut de m'en faire part. Je ne la cherchais nullement : elle me rechercha, je ne fus pas cruel.

Je m'aperçus que j'eusse mieux fait de l'être. Mon médecin ordinaire se trouvant par malheur à l'extrémité, et un chirurgien domestique que j'avais venant de sortir de chez moi, parce qu'il avait tué un homme, je crus que je ne pouvais mieux m'adresser qu'au marquis de Noirmoutiers, qui était mon ami intime, et qui en avait un très bon et très affidé ; et quoique je le connusse assez pour n'être pas secret, je ne pus pas m'imaginer qu'il pût être capable de ne l'être pas en cette occasion.

Comme je sortais de chaire, Mlle de Chevreuse dit : « Voilà un bon sermon. » Noirmoutiers, qui était près d'elle, lui répondit : « Vous le trouveriez bien plus beau, si vous saviez qu'il est si malade à l'heure qu'il est, qu'un autre que lui ne pourrait pas seulement ouvrir la bouche. » Il lui fit entendre la maladie à laquelle j'avais été obligé, l'avant-veille, parlant à elle-même, de donner un autre tour. Vous pouvez juger du bel effet que cette indiscrétion, ou plutôt cette trahison, produisit.

Le cardinal tenait de sa famille un tempérament amoureux, qui fut cause de mésaventures analogues. Voici en quels termes Tallemant des Réaux parle de son oncle Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris :

Il a vécu toujours licencieusement pour ce qui est des femmes... il avait une fine v... qui le rongeait (1).

Beautru a la même opinion sur les mœurs de l'archevêque. A propos d'une chapelle, que ce prélat avait dédiée à une sainte :

Je ne croyais pas, écrit-il, qu'elle dût être dédiée à une autre qu'à sainte Rène (qu'on invoquait contre les maladies galantes) (2).

Le cardinal de Retz était donc le digne neveu de son oncle, son digne coadjuteur. Ses confessions le montrent avec évidence.

Il fut éloquent en parlant de la charité chrétienne, il l'eût été davantage en parlant de la chasteté : de cuisants remords eussent excité sa chaude parole et il eût provoqué un flux de larmes, chez les bonnes femmes qui écoutaient religieusement, dans Saint-Germain-l'Auxerrois, le jour de Noël, le sermon de leur pieux évêque.

Dédicaces de thèses.

A Strasbourg, avant 1870, une thèse était devenue légendaire, à cause de sa dédicace : « De la blennorrhagie chez la femme. A ma mère ! A mes sœurs ! »

Dr Rosaime.

(1) Voici le texte, tel que nous l'extrayons d'une édition non expurgée, des *Historiettes* : « Nonobstant la fine v... qui le rongeait, il n'a pas laissé de vivre assez longtemps. Depuis quelques années, le vice l'avait quitté absolument ; il n'y avait plus moyen de rire. » *Historiettes*, de Tallemant des Réaux, édition Monmerqué, de Chateaugiron et Taschereau ; Bruxelles, 1834, p. 181, t. IV.

(2) Sainte Reine (*Regina*), martyre à Alise, IIIe siècle, patronne des charpentiers ; invoquée contre la gale, la teigne, la rogne et les maladies honteuses ; et, en général, contre toutes les affections caractérisées par des éruptions de boutons et de pustules. (Cf. *les Saints, patrons des corporations*, etc., par Du Broc de Segange, t. II, p. 233-234.)

Variétés médico-littéraires

Hommes et choses.

Par M. le Dr Grellety (*de Vichy*).

Ceux d'entre nous qui ont appris à admirer le grand peintre Eugène Fromentin, auront une raison de plus de s'intéresser à ses œuvres, en apprenant qu'il aimait beaucoup notre profession, ce que je lui ai moi-même entendu dire de sa propre bouche, vers 1875, ayant eu l'honneur de lui être présenté par Jules Barbier et d'apprécier l'aménité de son caractère et le charme de sa conversation.

Ses prédilections s'expliquent par ce fait que son père, Pierre-Samuel-Toussaint Fromentin-Dupeux, a exercé à la Rochelle. Ses connaissances techniques le mirent en vue. Après s'être spécialisé dans l'étude des maladies mentales, il organisa, près de la Rochelle, l'établissement d'aliénés de Lafond, dont il conserva la direction pendant trente-trois ans, jusqu'à la fin de sa vie. Il fit ausssi de la peinture et dessinait avec assez de précision, mais ce n'était pour lui qu'un passe-temps d'amateur.

Le fils aîné de ce confrère, *Charles*, d'un caractère paisible et pratique, d'humeur taciturne, suivit la voie de son père, auquel il ressemblait ; tandis que *Jules*, son cadet, né le 24 octobre 1820, avait surtout hérité de la grâce de sa mère : « Sa physionomie expressive, écrit M. Pierre Blanchon, à qui j'emprunte ces détails, s'illuminait de grands yeux noirs, veloutés par moment des douceurs du rêve ou des caresses du sentiment. »

*
* *

L'étude du corps humain nous a appris à connaître les perfections et aussi la fragilité de notre organisme. Elle est confirmée par la page tout à fait imprévue de Victor Hugo, que j'ai découverte dans *Napoléon le Petit*. Voici comment il analyse le prétendu roi de la création :

L'homme si petit, si débile, si incertain, si ignorant, si inquiet ; l'homme qui va dans le trouble et dans le doute, sachant d'hier peu de chose et de demain rien, voyant sa route juste assez pour poser le pied devant lui, le reste ténèbres ; tremblant s'il regarde en avant, triste s'il regarde en arrière ; l'homme enveloppé dans ces immensités et dans ces obscurités, le temps, l'espace, l'être, et perdu en elles ; ayant un gouffre en lui, son âme, et un gouffre hors de lui, le ciel ; l'homme qui, à de certaines heures, se courbe avec une sorte d'horreur sacrée sous toutes les forces de la nature, sous le bruit de la mer, sous le frémissement des arbres, sous l'ombre des montagnes, sous le rayonnement des étoiles ; l'homme qui ne peut lever la tête le jour sans être aveuglé par la clarté, la nuit sans être écrasé par l'infini ; l'homme qui ne connaît rien, qui ne voit rien, qui n'entend rien ; qui peut être emporté demain, aujourd'hui, tout de suite, par le flot qui passe, par le vent qui souffle, par le caillou qui tombe, par

l'heure qui sonne ; l'homme, à un jour donné, cet être frissonnant, chancelant, misérable, hochet du basard, jouet de la minute qui s'écoule, se redresse tout à coup devant l'énigme qu'on nomme vie humaine, sent qu'il y a en lui quelque chose de plus grand que l'abîme, l'honneur ; de plus fort que la fatalité, la vertu ; de plus profond que l'inconnu, la foi ; et, seul, faible et nu, il dit à tout ce formidable mystère qui le tient et l'enveloppe : fais de moi ce que tu voudras, mais moi je ferai ceci et je ne ferai pas cela ; et fier, serein, tranquille, créant avec un mot un point fixe dans cette sombre instabilité qui emplit l'horizon, comme le matelot jette une ancre dans l'océan, il jette dans l'avenir son serment !

*
* *

La raillerie ne désarmera jamais devant la médecine, et nous sommes assez tolérants pour rire de ses traits, pourvu qu'ils ne soient ni méchants ni injustes. C'est ce que nous avons de mieux à faire, à propos de la boutade de Tristan Bernard, sur les médecins spécialistes.

Il s'agit de *Siméon*, un ami de l'auteur, qui veut maigrir.

Après s'être soumis à des marches prolongées et à un régime approprié, il trouve qu'il a les chevilles un peu faibles pour son corps et se confie pendant trois mois à un médicastre d'origine autrichienne, qui guérit les affections de ce genre par des bains de boue ; mais, s'il est soulagé de ses douleurs aux pieds, il a contracté des maux de gorge. En quelques mois, son affection du larynx disparaît, grâce à l'électricité ; mais il est devenu nerveux, et le docteur Langlevent lui fait prendre du bromure. Or, le bromure dissipe ses crises, mais détraque son estomac et lui donne une humeur chagrine, d'où l'intervention du confrère Biridoff, qui le remet en une saison.

Il mange trop de farineux, ce qui le fait grossir de nouveau. Lerenchéry, consulté, prescrit l'équitation, dans des conditions si spéciales que le patient diminue de trente-six kilos, après trois jours. Il faut vous dire qu'il a fait une chute de cheval et qu'on a dû lui couper la jambe gauche, qui pesait exactement trente-six kilos !

*
* *

Je recommande aux oculistes la lecture du *Voyage dans les yeux*, de Georges Rodenbach. On sait que ce poète rare, cet imagier patient et pieux, a élevé un monument d'admiration, qui honore toute la terre flamande, à une petite cité d'art et de rêve, à Bruges-la-Morte.

Il fut le captif de ses miroirs d'eau morne, où rêvent les cygnes ; il fut l'amant fidèle de ses beautés fanées ; il en incarna la grâce triste dans sa personne même, touchée par la souffrance. Dans le *Voyage dans les yeux*, il va plus loin encore.

Il ne suffit plus à la subtilité d'âme du poète de prendre pour héros les objets inertes et les décors taciturnes d'une ville ; deux prunelles bornent et résument l'infini pour sa contemplation violente et étroite, il y devine tous les paysages, il y voit une ville renversée avec son ciel dans ces deux

abîmes de cristal... Rodenbach trouva dans la cité glauque l'exact prolongement de son hérédité et de ses rêves. Il y trouva tout ce qu'il aimait, tout ce qu'il était né pour exprimer : les eaux silencieusement frissonnantes, les vieilles murailles usées comme des visages, le mystère intime et frileux des demi-jours, la noblesse délaissée des cerceaux gothiques et des ruines féodales, les souvenirs d'une gloire évanouie au fond des siècles, la tristesse, la beauté, l'automne perpétuel, les lumières voilées, l'idée d'exil mêlée à l'idée de prière, et, par-dessus tout, le silence, la cristallisation de l'âme endormie loin de l'époque, dans la paix, le saint silence, père des songes, la suave taciturnité qui laisse s'élever la mélodie intérieure.

Je vous laisse sous l'impression de cette touchante apologie, due à la plume et au cœur de Camille MAUCLAIR.

Un biologiste méconnu.

Quand on parle de MONTAIGNE, c'est plutôt et avant tout le philosophe qu'on entend rappeler ; combien soupçonnent que le pyrrhonien, dont le maître Anatole France nous parlait, il y a quelques semaines, en termes si délicieux, fut aussi, quand il lui plut, un esprit positif et aurait tous les droits de revendiquer le titre de savant.

Ainsi que l'a démontré sans réplique le Dr CANCALON (1), « Montaigne a posé de la manière la plus rationnelle, un problème capital pour la biologie et la sociologie ; il en a, avec une admirable fermeté, proclamé la solution et préparé la démonstration, *car il a inauguré, parmi les modernes, en dehors de toute préoccupation théologique ou spiritualiste, la psychologie comparée de l'homme et des animaux.* »

Il s'est révélé le précurseur des Cabanis, des Gall, des Leroy et a anticipé de trois siècles le mouvement scientifique.

Il y a plus : si, depuis la fin du XVIe siècle, les sciences naturelles ont découvert dans toutes les directions des preuves convergentes démontrant la descendance animale de l'homme, on a ajouté bien peu de chose aux arguments tirés de la philosophie, de la méthode comparative et surtout de l'observation psychologique que Montaigne a produits.

Notons enfin que Montaigne a montré sur d'autres questions encore un sens positif et une vigueur scientifique fort en avance sur son temps ; par exemple, quand il s'est élevé avec indignation contre les tortures infligées aux prétendues sorcières et contre toute aggravation apportée à la peine de mort.

Il a été peut-être moins bien inspiré en attaquant la médecine et les médecins, bien qu'à son époque celle-là et ceux-ci prêtassent le flanc à ses attaques, et par l'impuissance de la science elle-même et par les travers professionnels de ses indignes servants.

A. C.

---

(1) *L'Esprit positif et scientifique dans Montaigne*, par le Dr CANCALON. Paris, Pelletan, 1911.

Echos de la « Chronique »

Le père du professeur Segond.

Le père du très regretté professeur SEGOND, dont la perte a été si vivement ressentie dans le milieu médical, où il ne comptait que des amis, fut, nous l'avons dit (1), un ténor célèbre en son temps ; il mena de front, pendant plusieurs années, l'étude de l'art lyrique et celle de la chimie.

Chez Orfila, il avait connu le chanteur Garcia, mort à Londres, il y a peu de temps, plus que centenaire. C'est sur les conseils de Garcia qu'il se rendit en Italie : il débuta avec éclat à Milan et se fit applaudir sur les principales scènes de la péninsule.

De retour en France, après un voyage triomphal en Amérique du Sud, il renonça définitivement au théâtre et composa plusieurs ouvrages scientifiques, dont quelques-uns pourraient être encore utilement consultés.

Les attaches médicales d'Henri Poincaré.

Celui que l'on a nommé « le cerveau vivant des sciences rationnelles », Henri POINCARÉ, dont la science universelle déplore la mort récente, nous appartient par ses origines. Il était, en effet, fils du Dr Poincaré, et son grand-père exerçait la pharmacie à Nancy. Si nous en croyons notre sympathique confrère Toraude, la maison qu'il habitait, dans cette ville, en face le Palais ducal, existe toujours.

Pour expliquer la genèse des grands esprits, aucun détail, si infime soit-il, n'est négligeable.

L'Ex-libris de Laënnec.

C'est une bien modeste vignette qui tenait lieu d'*ex-libris* à l'inventeur du stéthoscope et de l'auscultation médiate. Ainsi que le porte l'inscription latine qu'on peut y lire, cette marque de propriété date de l'époque impériale, car, sous la Restauration, comme le fait observer très justement le Dr VIALET (2), la Société de l'Ecole de médecine devint l'Académie royale de médecine.

Rappelons, à ce propos, que la plupart des livres provenant de la bibliothèque de Laënnec se trouvent à l'Ecole de médecine de Nantes (3). Lorsqu'en 1819, Laënnec sentit les premières atteintes du mal auquel il devait succomber, il quitta Paris et fit vendre une partie de ses livres : cette vente eut lieu le

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1908, p. 221.

(2) *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris*, septembre 1912.

(3) Le musée de Quimper conserve un stéthoscope de son illustre enfant, une trousse qui fut le prix d'un concours, et la canne avec laquelle Laënnec faisait ses visites à la duchesse du Berry, canne sur laquelle le comte de Chambord, alors tout enfant, se plaisait à chevaucher.

25 novembre 1819, ainsi qu'il résulte d'une note manuscrite du Dr Thibeau, sur le feuillet de garde du volume où a été pris le cliché de l'*ex-libris* ici reproduit, volume intitulé : *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne dans le traitement des maladies aiguës*, traduit de l'anglais par M. Barker ; à Paris, chez Théophile Barrois, 1858.

En 1822, Laënnec voyant sa santé s'améliorer, revenait à Paris, où il se constituait une nouvelle bibliothèque ; c'est celle-là qui fut



Ex-libris de Laënnec.
(Cliché des *Archives des collectionneurs d'Ex-libris*.)

vendue après sa mort, en 1826, et dont un de ses neveux, le Dr Mériadec Laënnec, hérita en grande partie.

Souvenirs de la Grande Armée.

A côté des *Mémoires* si intéressants, mais si connus, de Larrey et de Desgenettes ; du Journal des campagnes, de Percy ; des Souvenirs sur la guerre d'Espagne, de l'apothicaire Sébastien Blaze, et ceux sur la campagne d'Autriche, de Cadet de Gassicourt, la correspondance, que vient de publier le Dr Yardin, de Calais (1), d'un jeune chirurgien sous-aide, au début de la campagne de Russie, fait encore bonne figure.

L'auteur de ces lettres, Jean-Jacques-Joseph Foissey, né à Dunkerque le 13 janvier 1793, n'avait donc que 19 ans à cette époque : c'est dire avec quelle gaieté, quelle exubérance juvénile, le jeune héros, qui devait trouver la mort dans cette pénible campagne, conte ses déboires et ses aventures.

C'est une nouvelle contribution à l'histoire de cette fatale expédition, où nos armées, qui n'avaient pas jusqu'alors connu la défaite, furent vaincues par les éléments plus que par l'ennemi.

(1) *De Brême à Polotzk*, souvenirs de la Grande Armée (20 février-5 octobre 1912), d'après les lettres d'un chirurgien sous-aide, par le Dr A. Yardin. Dunkerque, 1912.

Informations de la « Chronique »

Joseph II à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Nous ne prétendons point parler à cette place de la joute oratoire qui a mis aux prises, dans un débat d'ailleurs fort courtois, MM. Herriot, Mosny, Gilbert-Ballet et Mesureur, à l'une des dernières séances de l'Académie de médecine, et dont le prétexte fut la création récente d'un hôpital modèle à Lyon (1) ; nous voudrions seulement en prendre prétexte pour rappeler la visite que l'Hôtel-Dieu de la grande cité lyonnaise reçut au mois de juillet 1777 et dont les archives locales nous ont gardé le souvenir.

C'est le vendredi 11 du mois précité qu'eut lieu cet événement mémorable, dont une relation de l'époque (2) nous a conservé les moindres détails.

Après s'être entretenu avec « Messieurs les recteurs », sur la façon dont ils administraient leur hôpital, sur les règlements de la maison hospitalière, etc., l'empereur d'Allemagne, Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, fut conduit aux infirmeries, et pénétra d'abord dans la salle des femmes blessées, qu'il parcourut en entier jusqu'au fond, résumant ainsi son impression : « C'est propre, les malades sont bien. »

Au sortir des femmes blessées, on passa aux hommes blessés où, voyant la salle, il dit : « Voila qui est beau, voila qui est bien élevé » ; on le conduisit à la salle des opérations dont il fit le tour, on lui montra différentes opérations, et s'arretta surtout à regarder des enfants nouvellement taillés ; si le chirurgien principal ne s'étoit pas trouvé en campagne, on l'auroit conduit dans son cabinet.

De cette salle il traversa les hommes blessés où, voyant tant de monde, il dit : « voila qui doit fatiguer ces malades, on se jette sur eux, cela ne leur fait pas du bien », et ennuyé de tant de monde, il dit : « Sortons d'icy, on ne peut rien voir » ; il ne jeta qu'un regard sur le Dôme, voila tout ; il ne marchoit pas, mais il fuyoit ; et on fut se réfugier dans la chambre appelée Paris où l'on repasse le linge de la communauté ; il s'y arretta quelques moments et parloit à Mrs les Recteurs ; pendant ce tems on donna

(1) C'est M. Herriot, maire de Lyon, qui s'était chargé de présenter à l'Académie les plans du nouvel hôpital que la ville de Lyon va édifier. Le projet est fondé sur les principes suivants : isolement des pavillons ; séparation, à l'intérieur, des services de chirurgie, des septiques et des aseptiques ; multiplication des chambres d'isolement pour les mourants, les bruyants, etc. ; isolement des tuberculeux ; section des contagieux, etc.

(2) Elle a été publiée intégralement dans la *Revue d'histoire de Lyon*, mars-avril 1911 ; nous n'en reproduisons que les fragments les plus pittoresques.

de prompts ordres pour qu'on fermât toutes les portes des infirmeries fiévreuses afin qu'il ne s'y introduisit pas beaucoup de monde et qu'il put mieux voir ; on en avertit le Prince qu'on fit passer à travers les greniers à linge et on descendit par les degrés qui communiquent dans lesd. infirmeries fiévreuses, où, par les précautions qu'on avoit pris, il s'y trouva peu de monde. Le Prince fut satisfait de la propreté des salles et dit : « Cet hôpital est comme celui de Milan » ; il fit tout le tour du Dôme regardant de part et d'autre et dit : « Voila qui va bien »

Pour éviter le monde, on le fit passer à travers la salle des secondes femmes fiévreuses ; de là à la chambre de la croix, et on descendit par les petits Degrés qui communiquent à la cuisine qu'il ne voulut pas voir ; on lui parla du réfectoire où il ne fut pas aussi, disant : « Quand ce que j'y verrai des sœurs » ; on le fit passer par la porte de la sacristie qui communique au cloître et arrivé à la porte de la sacristie, il dit : « On m'a parlé des femmes en couche et des filles, où sont-elles ? Je voudrais les voir. » Tout de suite on rebroussa chemin, on repassa par la porte de la sacristie qui communique à la cour de la cuisine et on monta par les petits Degrés à l'appartement des nourrices où entrèrent seulement avec lui les Mrs de sa suite, Mrs les recteurs, un médecin de la maison, et l'oeconome. Le Prince parcourut jusqu'au fond les appartements, il vit une dizaine de petits enfants qu'on n'avoit pas encore pu envoyer en nourrice, il apperçut une fille qui se cachoit, il lui dit : « Ne craignez rien, ne vous cachez pas » ; il demanda le lit de travail, on lui répondit que l'usage nétoit pas d'en avoir comme en Allemagne, mais qu'on accouchoit ici les femmes dans leur lit ; il dit la-dessus quelques raisons auxquelles on lui répondit, on descendit, on lui parla des femmes en couche, mais il dit : « Cela suffit », on repassa par lad. porte de la sacristie et on vint au cloître où l'affluence du monde était si considérable qu'on le fit entrer aux vestiaires et de là au jardin de la pharmacie où il resta quelque tems vis-à-vis de la chambre de l'oeconome à converser avec Mrs les recteurs à qui il demanda entre autres s'ils faisoient beaucoup de visites, on lui répondit que tous les jours deux visitoient la maison dans la matinée, et un dans l'après-dîner ; tout de suite on lui présenta la distribution des offices et employs de Mrs les recteurs, à qui il demanda à l'un d'eux : « Et vous, quel est votre emploi, et celui du trésorier, qu'est-il ? » Dans ce moment on lui offrit un verre de sirop, il dit : « Je ne mange rien, ni ne prens rien qu'une fois toutes les 24 heures » ; il entra à la pharmacie qu'il parcourut en entier, il admira sa propreté, il demanda ce qu'il y avoit d'écrit sur les étiquettes attachées aux fioles des médecines pour les malades, une sœur lui fit la lecture d'une, il fit quelqu'autres demandes, et en sortit par la porte du magasin des onguents, où voyant tant de monde, il fut comme en courant à son carrosse où il entra subitement, on apperçut de la joye en lui d'être délivré d'une si grande foule qui fut certainement la cause qu'il ne resta pas davantage dans l'intérieur de la maison.

On devine, sans qu'il soit besoin de le dire, quelle curiosité avait soulevée la visite de l'empereur et l'étonnement que durent provoquer certaines des questions qu'il posa à MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon, dont il ne put jamais parvenir, notamment, à comprendre le désintéressement et le zèle qu'ils consacraient au bien-être et au soulagement des malades.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Présentation à l'Académie.

Voici en quels termes trop flatteurs, et particulièrement obligeants, notre maître et ami, le professeur POUCHET, a bien voulu présenter notre dernier volume à l'Académie de médecine, dans sa séance du 5 novembre dernier :

J'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie, au nom de M. le Dr CABANÈS, d'un volume constituant la deuxième série des études entreprises par lui sous la rubrique *Remèdes d'autrefois* (1).

Il s'agit principalement, dans ce recueil, de médications psychiques ou provoquant des réflexes du système nerveux central. Les rois guérisseurs, le toucher royal, la poudre de sympathie, la médecine dans les temples, le culte des pierres, des arbres et des eaux, les amulettes et talismans, les miracles de Jésus, les saints médecins, voilà autant de chapitres montrant, par les exemples les plus suggestifs, l'influence du moral sur le physique.

La musique dans les maladies, les processions dansantes, la médecine vibratoire, la santé par le rire, les parfums, les odeurs, l'action curative des couleurs montrent l'intervention d'excitations parties de la périphérie pour provoquer des actions centrales.

Comme toutes les autres études de cet auteur, celle-ci se fait remarquer par l'abondance et le choix des documents ; l'intérêt est soutenu du commencement à la fin de l'ouvrage et, à ce point de vue, le chapitre traitant du mal d'amour et de ses remèdes n'est pas l'un des moins intéressants Il fournit à M. CABANÈS l'occasion de nous donner une analyse très complète, quoique succincte, du livre de Jacques FERRAND (de Carcassonne) : *La maladie d'amour ou mélancolie érotique*, qui eut un grand retentissement au début du XVIIe siècle. L'analyse de ce livre permet une véritable revue des procédés utilisés à cette époque en diététique, en chirurgie et en thérapeutique, sans oublier les philtres, incantations et autres pratiques alors en usage.

Le livre se termine par un chapitre sur la médecine dans les ordres religieux, dans lequel l'auteur reproduit le mode original de préparation du laudanum de ROUSSEAU, « cy-devant capucin et médecin de sa Majesté », qui obtenait aussi de merveilleuses cures avec son *Elixir de propriété* et son *Essence de vipères*.

Cette nouvelle étude de M. CABANÈS vient s'ajouter aux très intéressants travaux par lesquels notre confrère retient, depuis de longues années déjà, l'attention des érudits.

Pour la « Maison du Médecin ».

Sous les auspices d'un comité de dames patronnesses, présidé par Mme TRIBOULET, une vente de charité aura lieu, à la Faculté de médecine, le samedi 23 et dimanche 24 novembre, au profit de la *Maison du Médecin*.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une telle initiative est prise au bénéfice d'une œuvre de solidarité médicale. Aussi la vente prochaine s'annonce-t-elle comme un gros succès.

Soixante vendeuses, femmes, filles ou sœurs de professeurs, de praticiens, de médecins et chirurgiens des hôpitaux, dispenseront

(1) Maloine, éditeur, Paris.

les nombreux articles envoyés par de généreux donateurs, ou achetés par le Comité.

De nombreux objets ont été envoyés de province ; d'autre part, certains grands magasins ont tenu à donner une preuve de leur sollicitude pour nos vieux confrères, en achalandant à leurs frais des comptoirs.

C'est dans les salons particuliers du doyen de la Faculté de médecine, obligeamment prêtés par M. LANDOUZY, que la vente aura lieu.

On nous prie d'informer nos lecteurs que les objets devront être envoyés, avant le 20 novembre, à la Faculté, et la correspondance au siège social de la *Maison du Médecin*, 9, rue d'Astorg, Paris.

Congrès international d'éducation physique
(*17-20 mars 1913*).

Avec l'appui de l'Académie des Sports et du Comité national des Sports, un Comité présidé par le Dr GILBERT, professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine et dont le professeur WEISS, membre de l'Académie de médecine, est le secrétaire général, organise à la Faculté de médecine, du 17 au 20 mars 1913 (semaine avant Pâques), un *Congrès international d'éducation physique*.

Une conférence sera faite par le professeur PINARD, membre de l'Académie de médecine, le 18 mars, dans la salle du Trocadéro.

Une grande *Exposition d'éducation physique et des sports* est en voie d'organisation, sous la direction du Dr ALBERT-WEIL et aura lieu, pendant le Congrès, à la Faculté de médecine.

Des excursions, fêtes sportives, visites dans les laboratoires ou écoles, viendront compléter l'intérêt de cette grande manifestation.

Pour les *renseignements* et *adhésions*, s'adresser au Dr DAUSSET, 41, avenue Montaigne, secrétaire général adjoint ; ou au Dr LAGARDE, 9, rue de Bassano, trésorier.

Le Congrès de Saigon.

Le Congrès international de médecine tropicale se tiendra, en 1913, en Saigon. Le nombre de congressistes qui, cette année, se rendirent à Hongkong, fut de 350 : étant donnée la situation géographique de Saigon, moins central que Hongkong, il est à prévoir une diminution de ce nombre de congressistes. On estime à 280, environ, le nombre des sommités médicales qui assisteront au congrès.

Monument au Dr Clément.

Le 28 juillet dernier, a été inauguré, à Palavas-les-Flots, près Montpellier, le monument élevé, par souscription, à la mémoire du Dr F. CLÉMENT, dans l'avenue qui porte le nom du regretté clinicien.

Trouvailles curieuses et documents inédits

La naissance du comte de Chambord.

Nous avons conté ailleurs (1) les circonstances de la quatrième grossesse de la duchesse de Berry, en nous appuyant sur des documents contemporains, notamment sur le récit qui en avait été fait par l'accoucheur, le Dr Deneux (2).

Tout récemment, l'*Amateur d'autographes* avait la bonne fortune de retrouver la relation primitive, le procès-verbal pour mieux dire de l'événement, tel qu'il fut rédigé sur place et sans les retouches qu'y devait apporter plus tard son auteur.

C'est cette relation, qui a l'avantage d'être d'autant plus sincère qu'elle a été écrite de premier jet, que notre excellent confrère vient de publier et qu'il a bien voulu nous donner l'autorisation de reproduire, en l'accompagnant du fac-simile d'une partie de l'original.

Note sur l'accouchement de S. A. R. Madame la duchesse de Berry.

M. Deneux, accoucheur, arriva auprès de S. A. R. Madame la duchesse de Berry une minute au plus après la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux. La garde, Madame Lemoine, l'avait précédé d'un instant ; elle était seule auprès de Leurs Altesses Royales, toutes les autres dames ayant quitté la princesse pour appeler du monde, ou pour faire prévenir la famille royale.

L'accoucheur était à peine entré dans la chambre que la princesse lui dit : M. Deneux, nous avons un prince. Je suis accouchée sans douleurs ; je suis bien ; ne vous occupez pas de moi, mais soignez bien mon enfant. N'y a-t-il pas de danger dans cet état ? — Non, princesse, répond l'accoucheur ; le prince crie bien, respire librement. En un mot, il se porte si bien qu'il peut y rester jusqu'après la délivrance, lors même qu'elle n'aurait lieu que dans une heure.

M. Baron, médecin des enfants de Son Altesse, arriva dans ce moment et lui donna les mêmes assurances. En ce cas, dit la princesse, ne coupez point le cordon. Je veux qu'on le voie tenant encore à moi et qu'il est bien le mien. Puis elle donna des ordres pour qu'on allât chercher le duc d'Albufera.

Sur ces entrefaites arrivèrent trois gardes nationaux qu'elle avait ordonné d'aller chercher au poste, et plusieurs gardes du corps de Monsieur, conduits par des dames. Ce sont des gardes nationaux

(1) Cf. le *Cabinet secret de l'Histoire*, dernier tirage.

(2) *Quatrième grossesse de la duchesse de Berry ; Naissance du duc de Bordeaux, par le Dr Deneux, accoucheur de la duchesse. Manuscrit inédit, publié par le* Dr H. Mattei. Paris, 1881, in 8°.

qu'il faut, dit la princesse. Amenez en d'autres encore. Puis s'adressant à ceux qui étaient présents : Voyez, Messieurs, l'enfant tient encore à moi ; ne craignez pas, approchez et assurez-vous bien qu'il n'est pas encore séparé de moi.

Au moment où M. le duc d'Albufera entra dans la chambre : Arrivez, Maréchal, lui dit la princesse. Nous vous attendons pour enlever mon fils de là. Voyez, il tient à moi. Il n'en est pas encore séparé, et ne le sera que quand vous l'aurez bien vu. M. Deneux, faites voir au maréchal que vous n'avez pas encore coupé le cordon.

Cette opération a été faite, comme l'on sait, en présence de Monsieur le Maréchal, des gardes Nationaux, dont l'un éclairait l'accoucheur, de plusieurs gardes du Corps de Monsieur, de Mrs Baron et Bougon.

paris ce 3. 8bre 1820.

Deneux

accoucheur de S. A. R.

Cette opération a été faite, comme l'on sait, en présence de M. le Maréchal, des gardes nationaux, dont l'un éclairait l'accoucheur, de plusieurs gardes du corps de Monsieur, de MM. Baron et Bougon.

Paris, 3 octobre 1820.

DENEUX.
Accoucheur de S. A. R.

N. B. — C'est des mains de M. Deneux que Sa Majesté reçut la gousse d'ail, pour frotter les lèvres du prince.

DENEUX.

Echos de Partout

Une consultation du Dr Paul Mounet. — Bien qu'il ait délaissé tout à fait pour la scène la médecine, M. Paul Mounet n'abandonne pas toute opinion médicale.

L'autre soir, à la Comédie-Française, comme un familier du foyer des artistes vantait le mérite des pastilles de chlorate de potasse, l'éminent tragédien se retourna vers lui et, avec sa véhémence coutumière, déclara qu'il les tenait, au contraire, pour malsaines et néfastes. Il appuya sa condamnation de motifs fort techniques et prouva aux personnes présentes qu'il n'avait pas oublié ses études de jeunesse.

Le Dr Paul Mounet conseille d'user plutôt du chlorate de potasse en potion.

(*Excelsior.*)

Le premier hôpital sédentaire. — Richelieu, reprenant l'organisation de l'hôpital ambulant créé par Sully pendant le siège d'Amiens, en 1597, venait de doter l'armée de son premier hôpital sédentaire (hôpital de Pignerol). L'état nominatif suivant, cité par Gama, se rapporte à la création de cet hôpital. C'est le premier document relatif au service de santé militaire, où l'on trouve la médecine et la pharmacie associées à la chirurgie, de beaucoup plus ancienne dans l'armée.

ESTAT des officiers retenus pour l'hospital de l'armee du Roy destinée pour servir en Italie, à chacun desquels seront payez par mois les appointements qui en suyvent à commencer du 1er janvier de la présente année 1630.

Médecins.

Au sieur Cytois, médecin du Roy, par mois.	150 livres.
Au sieur de Mallebranche, autre médecin de Sa Majesté. . .	150 —
Au sieur Bertault, autre médecin du Roy.	150 —

Chirurgiens.

A N. Bertereau, premier chirurgien dudit hospital, par mois.	120 livres.
A Gilles Vivant, autre chirurgien.	100 —
A Pierre Leroy, *idem*.	100 —
A Jacques du Laurent, *idem*.	100 —
A N. Le Jarry, *idem*	100 —

Apothicaires.

A N. Perdreau, apoticaire dudit hospital, par mois. . .	100 livres.
A N. Laforest, *idem*.	100 —

Fait à Lyon, le 29e jour de janvier 1630.

Signé : Le cardinal de Richelieu.

Si, de fait, la pharmacie militaire existait en 1630, il faut aller jusqu'à Colbert et à Louvois, et même au delà, pour trouver, avec une organisation régulière des hôpitaux militaires, ses attributions nettement définies. (*Journal de pharmacie et de chimie.*)

Pudibonderie administrative. — La lecture du *Guide officiel des chemins de fer belges* révèle deux choses surprenantes. L'administration sait tout et elle veille sur les mœurs publiques.

C'est en vain que vous chercheriez dans les numéros d'ordre, placés en tête de chacun des tableaux, le fameux 606. Les bureaux du chemin de fer de l'Etat ont supprimé ce chiffre, devenu trop transparent. Cette omission pudibonde permet cependant de conclure que MM. les employés se tiennent au courant des dernières nouveautés. (*Gazette des Eaux*, 14 septembre 1912.)

La lutte antituberculeuse en Allemagne. — Dans leur lutte contre la tuberculose, les Allemands n'oublient vraiment rien, ni aucune catégorie de malades : c'est ainsi que les prisonniers tuberculeux sont l'objet de mesures de préservation et de traitement très particulières. A Munich, par exemple, ils sont rassemblés dans des salles spéciales, bien aérées. A Oldenbourg, on les pèse régulièrement. Dès que leur poids diminue, on leur accorde un supplément de nourriture. Dans d'autres maisons de détention, ils reçoivent des mouchoirs en papier de soie, qui sont immédiatement remplacés après avoir servi. Ces mesures aboutissent à d'excellents résultats. C'est ainsi que la mortalité chez les détenus, qui était de 11 °/₀₀ en 1874, est tombée progressivement à 3 °/₀₀.

C'est parfait ; et les prisonniers allemands sont vraiment des gens heureux. Mais que de catégories plus intéressantes de malades envieraient leur sort et la sollicitude touchante dont on les entoure !

(*Bulletin médical*, 28 septembre 1912.)

Déclaration obligatoire des maladies vénériennes. —

Depuis le premier mai dernier, le Bureau d'hygiène de la ville de New-York exige la déclaration obligatoire des maladies vénériennes. Les médecins sont tenus de déclarer, sous certaines réserves, les affections vénériennes qu'ils sont appelés à soigner.

(*La Clinique*, de Montréal.)

Le buste du Dr Gallini. — Le 23 juin, a eu lieu à Sousse l'inauguration du buste de notre confrère décédé à la fin d'une épidémie de typhus exanthématique. M. Alapetite a prononcé un discours dont le corps médical lui est reconnaissant. (*Gazette de Tunis.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions

Charles IX a-t-il été atteint de rétrécissement ? — En parcourant les *Observations de médecine* de Lazare Rivière, Conseiller et médecin du Roy (Lyon, 1688), à la page 186, l'observation XIV retient mon attention. Elle porte pour titre : *Une carnosité dans le canal de la verge* et se rapporterait à Charles IX, roi de France ; mais la date de 1584 — Charles IX était mort, à cette époque, depuis dix ans, — ne laisserait-elle pas entendre qu'il s'agit plutôt de Henri III, à moins qu'il n'y ait une faute d'impression ?

Quoi qu'il en soit, voici l'observation :

« Les remedes suivans ont été transcripts dans la Chambre des Comptes de Montpellier, ce sont les mêmes remedes dont se servit Geofroy Giannat pour guérir Charles IX, Roy de France, 1584 (*sic*) et il en eut pour récompense deux mille écus d'or,

« Premièrement, prenez de la casse fraîchement tirée demi once, du suc de reglisse une drachme, de l'electuaire du suc de roses deux drachmes, de l'eau d'houbelons quatre onces, faites-en une potion que vous donnerez le matin au malade, qu'il boive par apres pendant dix jours huit onces de la decoction qui est cy-dessous décrite et qui soit tiede.

« Prenez de la racine de reglisse raclée, de guimauve, de sebestes, de raisins, de chacun une poignée ; de semences de guimauve, de mauve, d'ache, de persil, de chacun une demi drachme, de l'eau de fontaine deux livres, le tout boüillira à la consomption de la moitié, de cette decoction donnez huit onces tiede au malade dix jours consecutifs, lui ayant fait prendre auparavant une potion avec la casse ou un bolus aussi de casse. »

Quelques historiens ont-ils signalé cette maladie de Charles IX et le traitement qui lui fut appliqué ? L. R.

Pourquoi le thé est-il aphrodisiaque et le café anaphrodisiaque ? — Tout médecin connaît les réelles qualités aphrodisiaques du thé (de bonne qualité). Par contre, le café, même sans être pris en grande quantité, a un effet anaphrodisiaque et antiérectif très manifeste. Quel est donc le principe actif de l'une ou de l'autre plante, qui agit ainsi sur la fonction génitale, alors que par la caféine qu'elles contiennent, toutes les deux agissent comme stimulants et toniques du système nerveux en général ? Quelqu'un versé en chimie organique pourrait-il me donner une indication précise sur cette question ?

Dr C. K. (*Chantenay*).

Un ennemi du thé à identifier. — « On se persuadera sans peine que c'est une erreur funeste que d'introduire le thé dans le régime de ceux qui se portent bien, en réfléchissant à combien de maux il



Tchadjin, maître de la cérémonie du thé, préparant le thé selon les rites.

(Porcelaine du *Musée Guimet.*)

donne naissance. Cette infusion chaude nuit aux dents, les noircit et les carie ; affaiblit l'action de l'estomac et des autres viscères ; relâche tout le système des vaisseaux ; rend les accouchements laborieux ; cause les fleurs blanches ; attaque les nerfs, occasionne des tremblements, des palpitations, des malaises, des agitations, des affections hipochondriaques, des vapeurs, des érachements de sang, des hémorragies par le nez, des toux violentes, des phtisies, des consomptions, des vertiges, des spasmes, des pertes de la parole et de la mémoire, la paralysie, toutes les maladies des nerfs, etc.

« Les écrits des plus grands médecins sont pleins de semblables observations, dont on feroit des volumes.

« Tous les amis de l'humanité réunissent leurs vœux pour que l'on proscrive à jamais de l'Europe une aussi pernicieuse infusion ; nous nous en porterions beaucoup mieux et nous garderions pour des usages utiles vingt-un à vingt-deux millions que nous donnons aux Chinois tous les ans pour cette drogue. »

La diatribe erronée qui précède est extraite d'un livre curieux, dont voici le titre exact :

ERREURS POPULAIRES

SUR

LA MÉDECINE

Ouvrage *composé pour l'instruction de ceux qui ne professent pas cette science, avec l'explication des termes de l'art dont on n'a pu se dispenser de se servir.*

Par M. d'Iharce

Ecuyer, Docteur en médecine et Médecin Breveté du Roi.

A PARIS

chez l'auteur, rue Caumartin, ou rue Saint-Jacques, au Colège du Plessis.
Mequignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers.

MDCCLXXXIII

Avec Approbation et Privilège du Roi.

Aucune des biographies médicales en ma possession — la Biblio graphie de Pauly comprise — ne fait mention de l'auteur précité.

Il serait intéressant, je crois, de posséder quelques détails sur cet écrivain singulier ; il se trouvera certainement, parmi les lecteurs de la *Chronique*, un confrère capable de dire, au juste, ce que fut M. d'Iharce. Pour moi, je le qualifierais volontiers de « redresseur resté tortu ».

Dr Félix Bremond.

Réponses

L'os pénien (XIX, 558). — Puisque vous vous êtes avancé sur ce terrain, légèrement scabreux, permettez-moi de vous donner quelques renseignements, purement zoologiques, sur le sujet.

Et d'abord, il n'y a pas d'os pénien chez les baleines, à moins que ce ne soit une découverte tout à fait moderne qui m'aurait échappé.

C'est chez les carnivores que cet os paraît le plus développé. L'ours des Alpes possède un os pénien de 15 centimètres de long ; mais c'est l'ours des cavernes de l'époque quaternaire (*ursus spelœus*), qui était le mieux doué sous ce rapport ; cet os, qui s'est conservé à l'état fossile, atteignait 23 centimètres, c'est-à-dire la taille, et presque la forme, du radius d'un homme de taille ordinaire.

Ce que l'on connaît moins, c'est que les femelles du même groupe ont souvent un os clitoridien. On a constaté la présence de cet os chez l'ours blanc (*ursus maritimus*), chez le phoque (*phoca vitulina*), chez le putois, etc. Je possède l'os du clitoris de cette dernière espèce : il est déjà d'une dimension très appréciable, pour un animal de si petite taille.

La forme de l'os pénien varie beaucoup d'une espèce à l'autre : os long chez l'ours, ce n'est plus qu'une mince lamelle, semblable à un ongle, chez l'orang-outang. Il y aurait à rechercher si la présence de cette arme offensive est réellement en rapport avec la résistance de la membrane hymen chez la femelle...

Sous ce rapport, il est un groupe d'arthropodes (les *sarcoptides plumicoles*, qui vivent dans le plumage des oiseaux), très intéressant à étudier. Le pénis est ici simplement chitineux, mais d'ordinaire très pointu et très dur, ce qui s'explique lorsque l'on connaît les mœurs de ces animaux microscopiques. Les mâles s'accouplent avec de jeunes femelles encore enfermées dans leur peau de nymphe, peau que le pénis doit percer comme l'aiguille d'une seringue de Pravaz perce le derme. Dans le genre *Proctophyllodes*, notamment, le pénis a la forme d'une longue épée, et chez le *Pterocolus actitidis*, qui vit sur la Guignette, cet organe est plus long que le corps de l'Acarien, de telle sorte que, pour ne pas en être gêné pendant la marche, le mâle le tient enroulé en spirale sous son abdomen.

Dr E. TROUESSART,
Professeur de zoologie au Muséum.

— Le *Bulletin médical*, du 10 février 1912, a publié une observation de sclérose fibroïde des corps caverneux, d'origine probablement spécifique, et qui fut très améliorée par l'iodure à haute dose.

L. R.

Ecorcher le renard (XV ; XVII, 279 ; XVIII, 26, 157, 238). — Il faut noter que les verbes *dégobiller* ou *vomir*, se traduisent, en wallon liégeois, par le mot *renarder*. Albin BODY (*Spa*).

— Il y a quelques mois, plusieurs correspondants de la *Chronique médicale* (1) ont essayé de montrer l'origine des locutions campagnardes : « Faire un renard », « écorcher le renard », « renarder », locutions employées pour désigner le fait de vomir à la suite d'excès.

Malgré l'ingéniosité des explications proposées, je suis convaincu que pas une seule n'est satisfaisante, ni même vraisemblable : toutes, en effet, sont d'ordre rationnel ; elles oublient malheureusement que la mentalité des masses populaires dans les pays civilisés est tout à fait analogue à celle des peuplades primitives ou demi-civilisées et que ses procédés sont très différents de nos procédés d'intellectuels à outrance. Voilà pourquoi les raisonnements *a priori*, qu'on applique couramment aux manifestations de la pensée populaire, pour en montrer l'origine, portent si souvent à faux ; c'est d'ailleurs une chose plus malaisée qu'on ne le pense, en général, de résoudre des questions de ce genre.

Toutes les explications données, ici même, de cette expression « faire un renard », lui reconnaissent comme base l'association d'idées (fatale en quelque sorte !) qui se produit entre l'odeur et l'aspect du vomissement de l'ivrogne et l'odeur et l'aspect de la dépouille du renard, vue du côté opposé aux poils.

Mais, si tant est que la dépouille du renard ait une odeur nauséabonde, cette odeur ne rappelle point du tout celle d'un vomissement d'ivrogne : de plus, pourquoi l'aspect de ce vomissement (en admettant qu'il suggère invariablement — chose bien bizarre — la vue d'une dépouille animale), pourquoi, dis-je, rappelle-t-il seulement l'aspect de la dépouille du renard ? — Parce que, dit-on, cet animal est très commun. — Pourquoi, alors, la comparaison ne met-elle jamais en œuvre les dépouilles du mouton, de la chèvre, de l'agneau, du chevreau, du lapin, du lièvre, animaux bien plus communs que le renard ?

Enfin, si telle est l'origine de cette expression, c'est faire de celle-ci un simple rapprochement, plus ou moins spirituel, sorti de l'imagination d'un joyeux buveur campagnard. Comment, dès lors, expliquer qu'elle ait pu franchir les bornes de son village, pour se disperser sur une aire immense, puisqu'elle est employée couramment en Bordelais, Languedoc, Guyenne, Angoumois, Limousin, Champagne, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté et ailleurs (2), toujours avec le même sens ?

Bref, pas un de ces arguments ne peut tenir. L'on remarquera, d'ailleurs, que nul ne s'appuie sur les données de l'histoire et de l'ethnographie comparée. Or, cette dernière science a, depuis vingt ans, donné de brillants résultats, quand on l'a appliquée aux mani-

(1) Numéro du 1er janvier 1911.

(2) Elle est fort peu répandue, si même elle l'est, en Bretagne, Normandie et dans le nord de la France. Je note, en passant, que là où elle est courante, la culture de la vigne est plus ou moins pratiquée.

festations obscures de la pensée populaire chez les peuples civilisés : croyances, superstitions, contes, remèdes bizarres, etc. C'est donc la méthode comparative seule qui peut conduire à quelque chose dans cet ordre de faits et on va l'employer ici.

Il faut, d'abord, serrer de près le sens de l'expression « faire un renard ». Le docteur VINACHE a bien vu qu'elle désigne uniquement le vomissement provoqué par des excès alimentaires ; je préciserai, en ajoutant que ces excès doivent comporter l'ingurgitation *de vin*. Au reste, le vin est encore une boisson courante des campagnes où cette expression de « faire un renard » est usitée. « Faire un renard » désignait naguère (1) uniquement et désigne encore surtout le vomissement vineux ; par conséquent, c'est le vin régurgité qui constitue *le renard*.

D'où peut provenir cette conception étrange à première vue ? Qu'on veuille bien prêter attention à ce qui va suivre.

Dans les pays les plus civilisés, l'ouest de l'Europe par exemple, les paysans actuels sont encore, à bien des points de vue, je le répète, de purs primitifs : leurs croyances, leurs superstitions, leurs préjugés même en témoignent. Tout ce riche bagage n'est que survivance de l'époque antéhistorique ou au moins de l'époque antéchrétienne.

Parmi les vestiges de ce passé, il en est un qu'on retrouve très vivace chez nombre de populations agricoles de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, des pays slaves aussi bien que chez les tribus agricoles d'Asie et d'Afrique : c'est leur conviction que tous les phénomènes de la vie, et en particulier de la vie végétale, ne peuvent se comprendre que par l'existence d'un être animal qui leur sert de support en quelque sorte.

Les paysans des contrées où l'on révèle cette croyance ne mettent pas en doute que les cultures, surtout les moissons et les vignes, prospèrent uniquement par les bons offices d'un *génie*, d'un *démon*, d'un *esprit*, qu'ils symbolisent dans une forme animale — bœuf, vache, bouc, chien, chat, loup, renard, lièvre, coq, souris, etc., etc. — parfois dans une forme humaine (2) — vieille femme, jeune fille ou homme (en général, alors, celui qui coupe les derniers épis, ou l'étranger qui s'approche du champ à la fin de la moisson).

Dans ces contrées, on parle couramment de « la *Vieille* du blé », du « *Renard* de la moisson », du « *Chien* de l'orge », du « *Loup* du froment », etc. Ces *esprits* de la végétation, ces *démons* des récoltes sont censés se promener dans les cultures non en intrus, mais en maîtres, et tenir en leur pouvoir toute la fécondité

(1) Par extension, depuis le service militaire obligatoire, on a pris l'habitude d'employer cette locution, pour désigner les vomissements qui suivent les excès de toutes boissons fermentées.

(2) Cette conception anthropomorphe est dérivée de la précédente : elle est donc plus récente. Elle a fleuri dans les sociétés antiques : c'est elle qui a engendré ces beaux mythes de Déméter, de Koré, dont les cultes agricoles tenaient tant de place en Grèce, ainsi que les mythes d'Orphée, de Dionysos, de Zeus Zagreus, etc.

des champs. Mannhardt a étudié à fond tous ces phénomènes chez les sociétés agricoles et il a publié une énorme quantité de documents.

A sa suite, Roberson Smith et Thomsen, puis Frazer et Salomon Reinach ont, par des hypothèses ingénieuses et savantes, tenté de relier ces faits, d'une part, avec les faits analogues relevés dans l'antiquité classique, tels que nous les révèlent les cultes et les mythes agraires issus des croyances zoolâtriques de la préhistoire, et d'autre part, avec les phénomènes similaires observés chez les sauvages actuels. Je ne veux retenir ici que ce qui regarde directement notre sujet.

Dans le Nassau, quand le vent fait onduler les blés, on dit que le *Renard du blé* se promène dans le champ. En Poitou, *l'esprit* de la moisson, c'est le *Renard*. Près de Stadt (Allemagne), quand on coupe les dernières gerbes, on crie : « le *Renard* est là, tiens-le ferme » ; dans la Moselle, on crie : « attention ! le *Renard* va sortir ». Smith et Salomon Reinach pensent que ces croyances résultent directement de cultes rendus à des animaux totémiques et datant de l'époque antéagricole,

Donc ces animaux sont des êtres divins ; ils représentent l'*esprit*, le *génie* qui, par son influence, entraîne la fécondité des champs : à ce titre, ils engendrent des pratiques véritablement rituelles.

D'abord, la fin des moissons arrivée, il faut s'en emparer ; à travers les derniers épis, ou autour des dernières gerbes, on se livre à leur poursuite ; voilà pourquoi, en Moselle, il faut tenir ferme le *renard*.

S'il n'y a pas d'animal dans le champ, on le symbolise ; on laisse, par exemple, un groupe d'épis sur pied dans un coin du champ, et les moissonneurs lancent de loin vers lui leurs faucilles : celui qui touche les épis s'appelle le *Renard* ; c'est-à-dire qu'il a tué l'esprit, *le Renard du blé*. D'autres fois, on le symbolise avec les dernières gerbes ; ou bien, on fabrique une effigie, comme en Bourgogne, avec des étoffes et de la paille (du champ), image grossière du *Renard*, et on la jette chez le voisin qui n'a pas encore achevé sa récolte. Ailleurs, comme en Saône-et-Loire, ce ne sont pas les derniers épis à couper, mais à battre, qui s'appellent le *Renard*. Dans le Lot, battre le blé se dit « *battre le Renard* ».

En tout cas, lorsqu'on a opéré cette chose importante qu'est la capture de l'esprit de la moisson, on procède à son sacrifice ; on met à mort l'animal divin. A Rome, on le brûlait vivant ; pendant la fête des *Cerealia*, on lâchait dans le cirque des *renards* avec un flambeau allumé fixé à la queue. Au pays des Eques, on les couvrait de bottes d'épis, on y mettait le feu et on les laissait courir par les champs (Sal. Reinach). Aux yeux de ce savant, l'anecdote de Samson et des 300 renards (*Bible*, Juges) dérive d'une coutume analogue. C'était donc un sacrifice du génie de la moisson.

Or, ce sacrifice est encore pratiqué par les paysans de l'Europe actuelle. Ainsi, près de Dijon, la moisson à peine terminée, on tue le *Bœuf du blé* ; d'autres fois, surtout si l'animal n'est pas comestible, on l'*écorche*, on conserve sa dépouille et on enfouit sa chair et ses

os dans le champ ; ou bien on le brûle et on disperse les cendres sur le sol de la moisson (1).

Pendant le moyen âge, on brûlait en France *des renards* aux fêtes de la Saint-Jean, ce vestige d'un culte païen que l'Eglise n'a jamais pu détruire. Le rite de la mort sacrificielle, suivie de l'incinération ou de l'inhumation du génie animal, a pour but de conserver, de maintenir dans le champ l'esprit de la moisson et des belles récoltes afin que, l'année suivante, son influence favorable s'y fasse de nouveau sentir.

Non seulement l'animal divin doit être incorporé à la terre, mais les hommes, les moissonneurs, doivent l'incorporer à leur tour pour participer à sa force. Aussi, après le sacrifice de l'animal, il y a toujours un repas, véritable banquet rituel, avec communion des assistants, qui absorbent la substance réelle ou figurée du dieu animal. Dans la Côte-d'Or, aussitôt le *Bœuf du blé* mis à mort, on en mange sur place la moitié dans un grand repas ; l'autre moitié est salée et conservée jusqu'au printemps suivant, pour être mangée à son tour (2). En Allemagne, on mange le *Porc* ou l'*Oie du blé*.

Ailleurs, on fait une image grossière de l'esprit animal avec la farine des derniers épis moissonnés et, durant le repas, chaque convive en reçoit un morceau qu'il mange. C'est le banquet de la dernière gerbe ou de la fin des vendanges, si répandu dans toutes les campagnes de France. En Saône-et-Loire, on appelle *Renard* le banquet qui termine la moisson.

Pendant l'antiquité grecque, le *renard* fut regardé souvent comme l'esprit de la vigne (3) : il partageait ce privilège avec le bouc ; si ce dernier, en effet, broute volontiers les jeunes pousses de la vigne, le premier est friand de raisins mûrs. Au moment des vendanges, le renard abonde dans les vignobles. Les Grecs l'y pourchassaient, ainsi que les Latins, pour l'immoler ensuite. Mais avant de le tuer, aux temps historiques, comme une simple victime expiatoire, il fut, à l'origine, sacrifié comme génie protecteur (4) par les *Thraces* du Nord de la Grèce.

---

(1) Ce rite existait dans les Dionysies.

(2) On reviendra plus loin sur la signification de ce second banquet.

(3) Les petits renards dont parle le Cantique des Cantiques sont, d'après Sal. Reinach, une allusion au rôle spécial de ces animaux dans les croyances de certaines tribus cananéennes.

(4) Telle est l'origine du mythe et de la mort d'Orphée : le sens primitif du culte bachique a été mis en lumière par Sal. Reinach. Ce savant a reconnu, dans la mise à mort et le dépècement d'Orphée par les Ménades, qui mangeaient sa chair pantelante, l'aboutissement d'un culte primitif où le *dieu renard* était tué, puis mangé. Plus tard, l'anthropomorphisme substitua à l'animal une victime humaine qu'on travestissait en *renard* (Orphée est souvent représenté vêtu de peaux de renards). Orphée fut donc cette victime qui ne parut jouer alors qu'un rôle expiatoire (idée récente). Aux temps historiques, la férocité du culte s'atténua, sans disparaître. Le sacrifice humain fut remplacé par le sacrifice d'un bouc, symbole d'Orphée, qui était déchiré vivant et mangé par les Ménades dégouttantes de sang. Ainsi, dans le culte dionysien classique, c'était toujours le *dieu renard* primitif qui mourait chaque année pour *renaître*. On va voir que l'idée de la résurrection ne fait pas défaut dans les conceptions des paysans de l'Europe actuelle, que l'on passe ici en revue.

Or, l'on sait que les populations thraces étaient fortement apparentées aux tribus de l'Europe centrale et par suite aux Celtes qui, à une haute époque, ont conquis la Gaule : il n'est donc pas bien étonnant de retrouver chez les descendants de ces Celtes des analogies entre certaines de leurs croyances et le culte originel du *dieu renard* de la Thrace (Culte de Dionysos).

Dans le mythe dionysien, l'idée de la résurrection du dieu est capitale. Eh bien, chez les populations actuelles de l'ouest de l'Europe, cette idée se retrouve, accompagnant le sacrifice du génie des récoltes. C'est que la mort définitive de l'esprit de la végétation est, en effet, inadmissible, puisque sa résurrection se produit à chaque printemps. Voilà pourquoi, dans le Holstein, les enfants, dès le retour de la saison nouvelle, portent un renard mort de porte en porte ; il représente la réapparition du génie des moissons. De même en Westphalie ; mais là le renard est vivant et on lui a coupé la queue (?). C'est la même idée qui suggère, dans la Côte-d'Or, le banquet du printemps où l'on consomme, au moment de sa renaissance, la seconde partie du *Bœuf du blé*, dont on a mangé déjà une moitié, au moment de sa mort, à la fin des moissons précédentes. Ailleurs, on empaille la dépouille de l'animal sacré et on la conserve jusqu'à l'année suivante ; ou bien l'on se persuade que l'*esprit du blé* s'est réfugié dans la grange (qui abrite la paille) et y demeure dissimulé jusqu'au retour du printemps. Enfin, il arrive parfois qu'on ne tue point le génie animal : on le capture et on le garde prisonnier jusqu'à la fin de l'hiver ; on lui rend alors la liberté, afin qu'il aille *de nouveau* dans les champs pour y assurer la fécondité.

J'ai dit que le banquet qui termine les moissons ou les vendanges est une sorte de repas de communion rituelle, pendant lequel on absorbe la substance du *génie du blé* ou *de la vigne*, comme pour se pénétrer, dans une certaine mesure, de sa force divine. Cette idée fondamentale était très nette, à l'origine, chez tous les croyants ; il est superflu d'ajouter que, chez le paysan actuel, elle est presque totalement obscurcie. Ce dernier a conservé les gestes, les formules des ancêtres ; le souvenir de leur signification véritable a disparu ; et cependant l'idée que l'esprit de la moisson peut pénétrer dans l'individu persiste encore en maints endroits, à titre de vestige très caractéristique.

Ainsi, dans la Loire-Inférieure, si quelque moissonneur tombe malade, on dit qu'*il a le renard* et, dans la Côte-d'Or, qu'il *a tué le renard*. Ailleurs — et cela nous ramène au point de départ de cette étude — on prétend que le moissonneur qui vomit a *écorché le renard*. Y a-t-il dans ces formules comme une trace de l'idée d'une vengeance que le dieu animal exerçait parfois sur quelques-uns de ceux qui l'avaient tué et mangé, sortes de victimes expiatoires du crime commis par tous en lui donnant la mort ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, il faut admettre que, très tôt en Gaule, le *dieu renard*, esprit des moissons ou des vignes, ne fut plus mangé

en nature dans le banquet rituel, mais sous la forme d'un autre aliment (1), et que cet aliment, symbole de la chair divine, fut le vin.

Les agapes rituelles durent être, dès le début, et sont restées souvent de copieuses beuveries : rien d'étonnant à ce que certains convives fussent fatigués par le vin qu'ils rejetaient alors dans un vomissement, où leurs compagnons ne voyaient que la substance du dieu animal ingéré.

Ainsi prit naissance, à une haute époque, cette expression de *faire un renard*, que la tradition populaire a transmise jusqu'à nous.

Telle est l'interprétation que permet de proposer la méthode



Le MAMMELOKER, de Gand (1741).
(D'après un croquis de notre dessinateur G. PAYRAUD.)

comparative. Sa valeur ressort de l'ensemble des faits énumérés dans ces quelques pages et dont toute autre interprétation — si l'on n'admet pas celle-là — devra tenir compte pour offrir quelque vraisemblance. Dr H. DROUET (*Paris*).

L'hydropisie de Mme de Staël (XIX, 509). — En 1812, Rocca, le beau boiteux, avait peut-être 23 ans. En tout cas, Mme de Staël avait plus de 36 ans ; née en 1766, elle avait bel et bien 46 ans,

(1) Ce système d'équivalence se rencontre dans un grand nombre de cultes inférieurs ou supérieurs qui comportent la communion : Jésus de Nazareth n'a-t-il pas dit à ses apôtres, en leur offrant le pain et le vin : « Mangez et buvez, car ceci est mon corps et mon sang » ?

juste le double de l'âge de l'officier de hussards. La comtesse de Boigne a mentionné dans ses Mémoires la soi-disant hydropisie. Bel-esprit, politicienne et amoureuse, cet ensemble s'est trouvé chez Mlle Necker et Mlle de Flavigny. Les deux femmes avaient vécu en mauvaise intelligence avec leur mari ; mais les deux tenaient au nom nobiliaire de l'époux exécré ; elles restèrent baronne de Staël et comtesse d'Agoult.

Dr Rosaime.

L'excrétion lactée dans l'art (XIX, 65, 129, 225, 289, 385, 449). — J'ai le plaisir de vous envoyer le document ci-dessus (p. 701), qui représente le frontispice de *l'amigo* de la ville de Gand, surnommé : le *Mammeloker* (1741).

Cette sculpture représente une femme plantureuse, donnant le sein à un malheureux prisonnier, enchaîné des pieds et des mains. Dans le fond, se voit le grillage du cachot où le malheureux est emprisonné.

Voici la légende, antérieure au monument : un malheureux prisonnier, enchaîné, mourait de faim. Sa fille, jeune mère, allaitant son enfant, nourrissait également son malheureux père de cette façon, chaque fois qu'elle avait la permission de le visiter en prison.

Les autorités étaient étonnées de voir que le prisonnier ne mourait pas d'inanition, ignorant la supercherie. Enfin il fut gracié, et dut la vie au dévouement de sa fille.

Dr G. Wets (*Namur*).

Médecins à doctorats multiples (XVI ; XVIII ; XIX, 255, 538, 580, 605). — Vous mentionnez, dans le n° 19 de la *Chronique*, p. 605, le D^r Le Madec : c'est De Madec ; je l'ai, d'ailleurs, déjà signalé, avec ses dates exactes, dans le n° 17, page 539.

Dr Darras (*Paris*).

— Voici trois mois, j'ai eu l'honneur de vous signaler quelques collègues du Tournaisis, porteurs des diplômes belge et français. Il me revient qu'un confrère d'origine hollandaise, le Dr Francken, qui exerce l'hiver à Menton, est à la fois médecin des Facultés d'Amsterdam (1880), de Paris (1890) et de Lausanne (1902).

Delangre (*Tournai*).

— Le Dr Ernest Thibout, d'Enghien, est à la fois docteur en médecine et docteur ès sciences naturelles ; sa thèse a pour titre : *Recherches sur l'appareil mâle des gymnospermes*; Lille, 1896. Sa thèse de médecine (Lille, 1898) est intitulée : *Contribution à l'étude des tumeurs bénignes du larynx*, etc.

L. R.

Chronique Bibliographique

Dr Ch. Perier, membre de l'Académie de médecine. — *Accidentés, médecins, assureurs*. Paris, Asselin et Houzeau, édit., 1912.

Les accidents du travail ont déja suscité toute une bibliographie très étendue. Ce petit volume en complétera dignement la collection.

Ecrit par un chirurgien dont la valeur est connue de tous, par le chef du service médical d'une de nos plus grandes compagnies de chemins de fer, il ne pouvait que nous donner l'instructif reflet de cette double compétence. La variété des sujets passés en revue dans ces 250 pages est, en outre, très remarquable, puisque la série des chapitres nous renseigne tantôt sur les lacunes trop nombreuses de la loi, tantôt sur l'hygiène des transports en commun, tantôt encore sur l'application de la loi dans une grande compagnie ou l'estimation de l'invalidité. Il n'est pas jusqu'à certaine étude sur la profession médicale à notre époque qui ne soit le fruit de longues méditations et l'occasion de conseils fort judicieux. H. B.

Auguste Boppe et Raoul-Bonnet. — *Les vignettes emblématiques sous la Révolution*. Paris, Berger-Levrault, 1912.

C'est une monographie à la fois d'art et d'histoire. Les auteurs, se proposant de grouper les vignettes qui leur paraissaient offrir le plus d'intérêt, ont fait naturellement choix de celles que n'avaient pas dédaigné de composer les artistes en renom de l'époque révolutionnaire ; et c'est ainsi que nous sont révélées des œuvres ou plutôt des œuvrettes, à peu près inconnues, de Choffard, de Prudhon, de Roger, et parmi les *minores*, de Queverdo, de Gatteaux, de Tardieu.

Il pourrait sembler étrange que l'on se soit occupé d'art dans des temps aussi troublés, mais les hommes de la Révolution avaient de bonne heure compris quel merveilleux instrument de propagande pouvait être la vignette : « en utilisant les devises, les allégories, pour répandre en France les nouveaux principes et pour apprendre aux peuples délivrés par nos armées les mots de justice et de liberté, ils trouvaient en même temps le moyen de donner des encouragements aux artistes. »

Née avec la Liberté, la vignette devait périr avec elle : vienne l'Empire, les aigles impériales et le portrait de l'Empereur se substitueront aux emblèmes révolutionnaires. Ceci devait tuer cela.

On voit, par ce trop rapide aperçu, combien est précieux, pour tous ceux que passionnent les études historiques et pour les collectionneurs iconographes, cet album composé avec la minutie documentaire, l'information sûre et précise qui distinguent les productions de M. Raoul Bonnet. A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Encausse (Dr), *Réincarnation*. Dorbon aîné, Paris.

Haven (Dr Marc), *Le maître inconnu Cagliostro* (étude historique et critique sur la haute magie). Dorbon aîné, Paris.

Cullerre (A.), *Psychopathologie comparée*. Félix Alcan.

Cullerre (Dr A.), *Les Richelieu et les Condé*. Paris, Masson et Cie.

Lemaire (Dr L.), *La Peste de 1666 à Dunkerque*. Etude médico-historique. Dunkerque, Paul Michel, 1911.

Vires (J.), *Les orientations actuelles de la thérapeutique et l'analyse clinique montpelliéraine*. Paris, A. Poinat, éditeur, 1912.

Gillet (H.), *La maladie de Pierrot*. Abbeville, A. Paillart, imprimeur, 1912.

Rogniat (Marcel), *Théâtre fantaisiste*. Paris, E. Figuière, (MCMXII).

Bardet (Dr G.), *Stations de France et stations d'Allemagne*. Paris, O. Doin, 1912.

Grasset (Dr Hector), *L'œuvre de Béchamp* (2e édition). Paris, J. Rousset, 1913.

Jennings (Dr Oscar), *Le bain turco-romain*. Paris, Vigot frères, 1912.

Martel (Martial), *En congé* (roman). Paris, E. Figuière et Cie (MCMXII), 2e édition (3 fr. 50).

Boyer (Pierre), *Villa des oiseaux*. Le Puy, Peyriller, Rouchon et Gamon, 1910.

Ebed (Dr Jean) du Caire, *Impressions d'un prostatectomisé*. Le Mans, place des Jacobins, 2, 1912.

Basil Jackson (Lt-Colonel), *Waterloo et Sainte-Hélène*, par R. C. Seaton M. A. Paris, Plon et Nourrit, 1912.

Graux (Dr Lucien), *Le divorce des aliénés*. Paris, A. Maloine, 1912 (4 fr.).

Fliche (Augustin), *Le règne de Philippe Ier, roi de France, 1060-1108*. Paris, 15, rue de Cluny, 1912.

Pottet (Eugène), *Histoire de Saint-Lazare (1122-1912)*. Paris, 15, rue de Cluny, 1912.

Faguet (Emile), *Les amies de Rousseau*. Paris, 15, rue de Cluny, 1912.

Poussier (Alfred), *Les Apothicaires et les Etrennes*. Extrait de la *Normandie pharmaceutique*, 1912.

Poussier (Alfred), *Une réception d'Apothicaires à Rouen au XVIIIe siècle*. Rouen, Imp. E. Gagniard, 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

L'observation médicale dans les Mémoires de Saint-Simon,

par M. J. Rieux,

Médecin-major de l'armée, Professeur agrégé au Val-de-Grâce.

C'est une des joies les meilleures de la profession de médecin de trouver, dans une œuvre historique, littéraire ou artistique, matière à réflexions médicales, de poser un diagnostic rétrospectif, de relever une thérapeutique curieuse, de lire enfin, en dehors de tout traité spécial, une relation clinique aussi justement observée que par un clinicien.

Des réflexions de cet ordre naissent en foule, à la lecture des *Mémoires de Saint-Simon*. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a vanté sa pénétration psychologique, grâce à laquelle il nous a laissé « ces admirables portraits qui se détachent en relief sur la trame serrée des *Mémoires*. On les dirait peints par un nouveau La Bruyère, moins ordonné, moins stylé et, s'il est possible, plus vivant... Jamais, peut-être, on n'a savouré aussi fort cette *voluptas psychologica*, cette joie de pénétrer des âmes, où Nietzsche, parlant de Stendhal, voyait, non sans raison, l'une des vertus capitales de l'esprit français (1) ».

Mais ce qu'on n'a pas assez dit, c'est que Saint-Simon possédait, outre le don de pénétrer les âmes, un don non moins remarquable d'observation physiologique, d'analyse somatique, comme nous dirions aujourd'hui.

Pensait-il, en l'exerçant, à l'union inséparable du physique et du moral et à leur action réciproque ? C'est possible ; mais il se peut aussi qu'il obéissait simplement à son instinct d'analyste, au besoin de ses yeux ; qu'il était porté naturellement à tout retenir de ce qui était visible, et à ne rien séparer dans ce qu'enregistrait son regard. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les fameux *Mémoires* con-

(1) A. Dupouy, préface des *Extraits des Mémoires de Saint-Simon*. Bibliothèque Larousse, quatre volumes.

tiennent de nombreuses observations d'ordre médical, touchant le régime de ses personnages, leur vie psychique, leurs maladies ou les circonstances de leur mort. Rien d'étonnant, non plus, à ce que les médecins de la cour y occupent une place importante, qui ne le cède guère à celle des hommes politiques et qui est, en tout cas, de beaucoup supérieure à celle des hommes de lettres et de science, dont Saint-Simon ne s'occupe que rarement, et sans insister.

A l'intérêt général des *Mémoires* s'ajoute donc un intérêt médical. A côté de Saint-Simon psychologue, se place un Saint-Simon clinicien, au sens le plus large du mot, c'est-à-dire un observateur des faits d'ordre pathologique. Sans pouvoir prétendre les donner toutes, il nous a semblé intéressant de rapporter quelques-unes de ces observations, d'autant plus curieuses et notables, qu'à l'époque où vivait Saint-Simon la science médicale, et plus généralement même la science biologique, étaient à peine plus avancées qu'au temps d'Aristote.

Et d'abord, voyons défiler, dans ces *Mémoires*, quelques vivantes figures de médecins : DAQUIN, FAGON, HELVÉTIUS, MARÉCHAL, etc.

La disgrâce du premier, quémandeur effronté, fut l'œuvre de Mme de Maintenon, « qui voulait tenir le roi par toutes les avenues et *qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes*, à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé s'affaiblir ».

Fagon le remplaça.

Fagon était un des beaux et bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup ; point de meilleur physicien que lui ; il entendait même les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi, parce qu'il se prévenait très aisément en toutes choses, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne revenait presque jamais ; mais s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde, et faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimait sa Faculté de Montpellier, et en tout la médecine jusqu'au culte.

Il était officiel, dirait-on aujourd'hui.

A son avis, il n'était permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les Facultés, dont les lois et l'ordre lui étaient sacrés ; avec cela délié courtisan, et connaissant parfaitement le roi, Mme de Maintenon, la cour et le monde. Il avait été le médecin des enfants du roi, depuis que Mme de Maintenon en avait été gouvernante ; c'est là que leur

liaison s'était formée. De cet emploi il passa aux enfants de France, et ce fut d'où il fut tiré pour être premier médecin. Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le sortirent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place.

A l'opposé de Fagon, Helvétius était fort suspect à la médecine officielle.

C'était un gros Hollandais qui, pour n'avoir pas pris les degrés de médecine, était l'aversion des médecins, et en particulier l'horreur de Fagon, dont le crédit était extrême auprès du roi, et la tyrannie pareille sur la médecine et sur ceux qui avaient le malheur d'en avoir besoin. Cela s'appelait donc un empirique dans leur langage, qui ne méritait que mépris et persécution, et qui attirait la disgrâce, la colère et les mauvais offices de Fagon sur qui s'en servait. Il y avait pourtant longtemps qu'Helvétius était à Paris, guérissant beaucoup de gens rebutés ou abandonnés des médecins, et surtout les pauvres, qu'il traitait avec une grande charité. Il en recevait tous les jours chez lui à l'heure fixée tant qu'il en voulait venir, à qui il fournissait les remèdes et souvent la nourriture. Il excellait particulièrement aux dévoiements invétérés et aux dyssenteries. C'est à lui qu'on est redevable de l'usage et de la préparation diverse de l'ipécacuanha pour les divers genres de ces maladies, et le discernement encore de celles où ce spécifique n'est pas à temps ou même n'e t point propre. C'est ce qui donna la vogue à Helvétius, qui d'ailleurs était un bon et honnête homme, homme de bien, droit et de bonne foi. Il était excellent encore pour les petites véroles et les autres maladies de venin, d'ailleurs médiocre médecin.

Appelé auprès de M. de Beauvilliers, très malade, Helvétius le remet en sept ou huit jours. De dépit, Fagon en eut une attaque d'épilepsie. « Il en avait quelquefois, et c'est ce qui le tenait si barricadé chez lui et si court en visites chez le peu de malades de la cour qu'il voyait, et chez lui jamais personne. » Sur quoi, Saint-Simon tout joyeux, de dire pour expliquer sa joie : « Je viens d'embrasser un malade condamné qui se porte bien et de voir le médecin condamnant qui se meurt. »

Saint-Simon, qui n'aimait pas Fagon, tenait en revanche en très grande estime Maréchal, premier chirurgien du roi. Il fut nommé à ce poste de faveur sur la recommandation de Fagon lui-même, à qui Maréchal « avait fait très heureusement l'opération de la taille. »

Outre sa capacité dans son métier, c'était un homme qui, avec fort peu d'esprit, avait très bon sens, connaissait bien ses gens, était plein d'honneur, d'équité, de probité, et d'aversion pour le contraire ; droit, franc et vrai ; et fort libre à le montrer, bon homme et rondement homme de bien, et fort capable de servir, et par équité ou par amitié, de se commettre très librement à rompre des glaces auprès du roi, quand il se fut bien initié (et on l'était bientôt dans ces sortes d'emplois familiers auprès de lui).

Voici encore Boudin, « premier médecin de Monseigneur » ; excellent chimiste et aussi bon artiste, il chercha la pierre philosophale, « souffla », comme dit Saint-Simon, qui trace de lui un portrait savoureux :

Il était boudin de figure comme de nom, fils d'un apothicaire du roi dont personne n'avait jamais fait cas. Il étudia en médecine, fut laborieux, curieux, savant. S'il fût demeuré dans l'application et le sérieux, c'eût été un bel et bon esprit. Il l'avait d'ailleurs extrêmement orné de littérature et d'histoire, et en avait infiniment d'un tour naturel, plein d'agrément, de vivacité, de réparties et si naïvement plaisant que personne n'était plus continuellement divertissant, sans jamais vouloir l'être. Il fut doyen de la Faculté de Paris, médecin du roi, et enfin premier médecin de Monseigneur, avec lequel il était au mieux. Il subjugua M. Fagon, le tyran de la médecine et le maître absolu des médecins, au point d'en faire tout ce qu'il voulait et d'entrer chez lui à toute heure, lui toujours sous cent verrous.

Il haïssait le tabac jusqu'à le croire un poison ; Boudin lui dédia une thèse de médecine contre le tabac et la soutint toute en sa présence, se crevant de tabac, dont il eut toujours les doigts pleins, sa tabatière à la main et le visage barbouillé. Cela eût mis Fagon en fureur d'un autre ; de lui tout passait.

Un homme de si bonne compagnie réussit bientôt dans une cour où il ne pouvait faire envie à personne. Il fut des soupers familiers de M. le duc, de ceux de M. le prince de Conti. C'était à qui l'aurait, hommes et femmes du plus haut parage et de la meilleure compagnie, et ne l'avait pas qui voulait, vieux à dîner, jeunes dans leurs parties ; libertin et débauché à l'excès, gourmand à faire plaisir à table, et tout cela avec une vérité et un sel qui ravissait. De cette façon, Boudin fut bientôt gâté. D'ailleurs c'était un compagnon hardi, audacieux, qui se refusait peu de choses, et qui n'en ménageait aucune quand il n'en craignait point les retours ou quand il était poussé, et devenu fort familier, et de là fort tôt très impertinent. Initié de cette sorte dans le monde le plus choisi, il se mit dans l'intrigue, et il sut et fut de bien des choses secrètes et importantes de la cour.

Citons encore cette note, au moins curieuse, sous la plume à la fois d'un profane et d'un duc du XVII[e] siècle : « *Quoique Boudin aimât son métier, il s'y rouilla tout à fait, parce qu'il ne prenait plus la peine de voir les malades.* »

Nous trouvons ces trois derniers personnages en « consultation », au cours d'une scène célèbre et admirablement présentée par Saint-Simon.

C'est en 1712, après les morts successives de la dauphine, puis du dauphin. On avait parlé de poison à la mort de la dauphine. Les soupçons n'avaient fait qu'augmenter après la mort du dauphin. Le roi ordonna « l'ouverture du corps ».

Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles comme elle a été marquée. Elle épouvanta. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance, sa substance coula jusqu'à terre entre

leurs mains ; le sang dissous, l'odeur intolérable dans tout ce vaste appartement. Le roi et Mme de Maintenon en attendaient le rapport avec impatience. Il leur fut fait le soir même chez elle sans aucun déguisement.

Fagon, Boudin, quelques autres, y déclarèrent le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent, qui, comme un feu très ardent, avait consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête, qui n'avait pas été précisément attaquée, et qui seule l'avait été d'une manière très sensible dans la Dauphine. Maréchal, qui avait fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres. Il soutint qu'il n'y avait aucunes marques précises de poison ; qu'il avait vu des corps ouverts à peu près dans le même état, dont on n'avait jamais eu de soupçon ; que le poison qui les avait emportés, et tué aussi le Dauphin, était un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paraissait d'autant moins qu'elle était plus interne ; que de là était venue la corruption qui avait gâté toutes les parties, — et qu'il ne fallait point chercher d'autres causes que celles-là, qui étaient celles de la fin très naturelle, qu'il avait vu arriver à plusieurs personnes, quoique rarement à un degré semblable, et qui alors n'allait que du plus au moins.

N'est-ce pas là, pour l'époque et pour un profane, une excellente description d'anatomie pathologique ?

Fagon répliqua. Boudin aussi, avec aigreur tous deux. Maréchal s'échauffa à son tour et maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au roi et à Mme de Maintenon, devant ces médecins, qu'il ne disait que la vérité, comme il l'avait vue et comme il la pensait ; que parler autrement c'était vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il fallait pour faire mener au roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles ; et que c'était effectivement l'empoisonner.

Il se prit après à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses, suivant toute son expérience et ses connaissances et qui n'enfanteraient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignants, les plus irrémédiables ; et se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçaient de les lui inspirer.

Cette page montre admirablement l'esprit scientifique et la droiture de Maréchal. Mais ne montre-t-elle pas aussi la clairvoyance dont témoignait Saint-Simon, en prônant si fort Maréchal aux dépens de ses confrères ?

*
* *

Jugeant si bien les médecins de son temps, rien d'étonnant que Saint-Simon ait jugé également bien les choses de la médecine. Les *Mémoires* abondent en faits de cet ordre : description de morts, portraits où l'observation du physique ne le cède en rien à celle du psychique, faits d'ordre vraiment clinique enfin.

La mort des principaux personnages de la cour de Louis XIV et de la Régence tient une place considérable dans l'œuvre de Saint-

Simon. Le portraitiste en profite souvent, pour caractériser le sujet et résumer sa vie. Quelques-uns de ses aperçus et de ses relations sont du plus grand intérêt pour la médecine.

Tel est le récit de la mort de Monsieur, frère du roi (1701), qui succomba à une attaque d'apoplexie, malgré force saignées et force émétiques ; celui de la mort du duc de Berry, qui mourut à 28 ans, après avoir présenté plusieurs hématémèses ; celui de la mort de la duchesse de Berry, qui mérite d'être rappelé, car il présente un cas significatif de déontologie médicale.

La malade était soignée par Chirac, médecin de la famille.

Dans cette extrémité où les médecins ne savent plus que faire et où on a recours à tout, on parla de l'élixir d'un nommé Garus, qui faisait alors beaucoup de bruit, et dont le roi a depuis acheté le secret. Garus fut donc mandé et arriva bientôt après. Il trouva Mme la duchesse de Berry si mal qu'il ne voulut répondre de rien. Le remède fut donné et réussit au delà de toute espérance. Il ne s'agissait plus que de continuer. Sur toutes choses Garus avait demandé que rien sans exception ne fût donné à Mme la duchesse de Berry que par lui, et cela même avait été très expressément commandé par M. (le duc) et par Mme la duchesse d'Orléans. Mme la duchesse de Berry continua d'être de plus en plus soulagée, et si revenue à elle-même que Chirac craignit d'en avoir l'affront. Il prit son temps que Garus dormait sur un sofa, et avec son impétuosité présenta un purgatif à Mme la duchesse de Berry, qu'il lui fit avaler sans en dire mot à personne et sans que deux gardes-malades, qu'on avait prises pour le servir, et qui seules étaient présentes, osassent branler devant lui.

L'audace fut aussi complète que la scélératesse, car M. (le duc) et Mme la duchesse d'Orléans étaient dans le salon de la Muette. De ce moment à celui de retomber pis que l'état d'où l'élixir l'avait tiré, il n'y eut presque pas d'intervalle. Garus fut réveillé et appelé. Voyant ce désordre, il s'écria qu'on avait donné un purgatif qui, quel qu'il fût, était un poison dans l'état de la princesse. Il voulut s'en aller, on le retint, on le mena à M. (le duc) et à Mme la duchesse d'Orléans. Grand vacarme devant eux, cris de Garus, impudence de Chirac et hardiesse sans égale à soutenir ce qu'il avait fait. Il ne pouvait le nier, parce que les deux gardes avaient été interrogées et l'avaient dit. Mme la duchesse de Berry, pendant ce débat, tendait à sa fin, sans que Chirac ni Garus eussent de ressource. Elle dura cependant le reste de la journée et ne mourut que sur le minuit. Chirac, voyant avancer l'agonie, traversa la chambre, et faisant une révérence d'insulte au pied du lit qui était ouvert, lui souhaita un bon voyage en termes équivalents, et de ce pas s'en alla à Paris. La merveille est qu'il n'en fut autre chose, et qu'il demeura auprès de M. le duc d'Orléans comme auparavant.

... Enfin sur le minuit du 21 juillet, Mme la duchesse de Berry mourut, deux jours après le forfait de Chirac.

Citons aussi la mort du duc de Lauzun : « Sa dernière maladie se déclara sans prélude, presque en un moment, par le plus horrible de tous les maux, un cancer dans la bouche » ; celle du duc d'Orléans, qui succomba à l'apoplexie, après du reste en avoir présenté les prodromes longtemps auparavant. C'est ainsi que Saint-

Simon le trouva un jour « traîné plutôt qu'appuyé sur deux de ses gens, tout déboutonné, sans cravate, qui le promenaient le long de son appartement, toutes les fenêtres ouvertes. Il était plus rouge encore qu'à l'ordinaire, *mais rien de tourné dans le visage*, les yeux un peu fixes et étonnés, la parole libre sans changement » ; la mort de Monseigneur, au cours d'une variole dont le début avait paru bénin. Mme de Saint-Simon lui fait part des nouvelles d'abord rassurantes. « Elle me rendit la confiance qui régnait dans Meudon ; elle me vanta les soins et la capacité des médecins, *qui ne négligeaient pas jusqu'aux petits remèdes, qu'ils ont coutume de mépriser le plus ;* elle nous en exagéra le succès ; et pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir *Monseigneur échapper à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux.* » Mais la maladie eut une recrudescence subite, qui emporta Monseigneur. Nous ne revenons pas sur la mort si pathétique de la dauphine et du dauphin.

(*A suivre.*)

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Jean de Coucy, médecin au XVIe siècle.

Jean de Coucy était *maître en médecine*, dans la première moitié du XVIe siècle. Seigneur d'Avrincourt, il était de la 2e branche des sires de Coucy-Vervins, qui seule a survécu jusqu'à nos jours ; la première s'étant éteinte avec Enguerrand VII (à la bataille de Nicopolis, sous le sultan Bajazet, au XIVe siècle), qui n'eut plus que des filles.

Dans son testament, du 10 janvier 1539, Jean de Coucy fit une fondation très intéressante, en faveur du collège de Laon, à Paris, où il est dit ceci, après sa qualification expresse de maître en médecine (de la Faculté de Reims, croyons-nous) :

« Il y aura toujours dans cette maison deux élèves en médecine...., *dont l'un sera de ma famille*, si c'est possible ; et l'autre, de la ville de Coucy ou d'une ville voisine, du diocèse de Laon. Je lègue à ces étudiants, pour leur propre usage et celui de leurs successeurs (audit collège de Laon à Paris), tous les livres de médecine ci-dessous désignés. »

On comprend maintenant comment il se fait que des membres de la branche des Coucy-Vervins aient pu être médecins, ou tout au moins étudiants en médecine ; puisqu'ils avaient une bourse fondée en leur faveur au collège de Laon, uniquement dans ce but, jusqu'à la Révolution française de 1789, c'est-à-dire depuis 250 ans !

Dr Bougon.

Vieux-neuf Médical

Une idée historique du sieur Pomet.

Aux siècles de Rome, les aruspices fondaient leurs présages sur la disposition des viscères des animaux sacrifiés ; au siècle de Louis XIV, il s'est rencontré des hommes, ce n'est pas de Bossuet que je veux parler, qui ont trouvé dans la conformation des organes la justification du droit de conquête. Ces aruspices de l'histoire me semblent s'être souvenus de Paracelse et de la doctrine des signatures : par là ils se rattachent à la médecine.

Cela dit, voici ce que l'on lit dans l'*Histoire générale des Drogues* (IIe partie, chap. xxxvi), à propos des Tortues :

> Quoy qu'il en soit, il est certain que cela (c'est-à-dire le cœur) bien ajusté sur une table, compose une fleur de Lys, d'où on peut tirer une conjecture assez avantageuse du progrez de nos Colonies Françoises dans l'Amérique, puisque la Providence de Dieu ne fait rien en vain, a planté la fleur de Lys au cœur de l'animal qui est le Hiéroglyphe du païs.

Cette finalité est au moins amusante ; mais peut-être se soucie-t-on peu ni prou de l'auteur de cette histoire ? eh bien, on aurait tort, car Pierre Pomet, marchand épicier droguiste, n'était pas ce qu'un vain peuple pense.

En relations constantes avec un très grand nombre de savants et de voyageurs, il avait composé un droguier qui était, au dire de ses contemporains, le plus complet et le plus curieux qui fût en France ; à tel point que, sur un certificat très élogieux de Fagon, premier médecin du roi, les étudiants en médecine et les apothicaires avaient été autorisés à aller l'étudier.

De plus, Pomet a fait des leçons très suivies au Jardin du roi ; son *Histoire générale des Drogues*, éditée pour la première fois en 1694, fut réimprimée et considérablement augmentée en 1735. (*Dict. économiq.* de Chomel).

Au bas du portrait qui figure en tête de cet ouvrage (1), se lisent ces vers :

> *Dat nova, dat quæsita diu paucisque reperta,*
> *Nota facit, mundus quæ mage rara capit.*
> *Authoris, Lector, summos perpende labores,*
> *Sumptibus et quantis grande peregit opus.*

Enfin, notre droguiste, vendeur consciencieux de mumie et d'usnée, est cité par le Dr Carnot (*Opothérapie*, page 8) : c'est assurément aujourd'hui son plus beau titre médical.

Dr Vinache.

(1) Nous la reproduisons ci-après (*Note de la R.*).



Dat noua dat quæsita diu, paucisque reperta
Nota facit mundus quæ mage rara capit
Authoris, Lector summos pèrpende labores
Sumptibus et quantis grande peregit opus

Pierre Pomet, apothicaire Parisien du XVIIe siècle.

Addendum : si l'opothérapie est le nom moderne d'une médication vieille comme le monde, la radioscopie est peut-être destinée à devenir une nouvelle aruspicine (par euphonie, j'aurais préféré dire aruspicie). C'est une idée ; en vue de la priorité, je prends date. Qui sait, au reste, si un Paracelsiste d'outre-Rhin, en passant aux rayons X quelque animal congolais, n'a pas vu ses entrailles figurer l'aigle bicéphale de la plus grande Allemagne ? Cela expliquerait bien des choses !

Dr V.

Un apôtre de la vaccine.

Faites-vous vacciner ! nous conseille le professeur Chantemesse, et il donne le premier l'exemple, en soumettant son fils unique à cette opération, dont il proclame ainsi l'innocuité. D'autre part, on sait qu'à l'Hôtel-Dieu, on vaccine gratuitement contre le bacille d'Eberth quiconque se présente à cet hôpital. La municipalité de Nantes vient de prendre la même initiative.

Quand Jenner proposa son vaccin, on témoigna, comme dès le début des vaccinations typhiques, à l'égard de l'inventeur une certaine défiance. C'est alors qu'un médecin de Paris, nommé François Colon, pour entraîner les hésitants, offrit son propre enfant, âgé de 11 mois, à l'expérience vaccinale. Il écrivit, en outre, et répandit à profusion dans le public une brochure où il disait, entre autres choses :

J'inoculerai gratuitement tous les pauvres, tous les militaires ou leurs enfants, qui n'auront pas eu la petite vérole, sur une simple lettre de recommandation des comités de bienfaisance, des différentes administrations et corps constitués. Je nourrirai chez moi et soignerai continuellement trois nourrices intelligentes avec leurs enfants, pendant tout le temps que durera leur inoculation... J'invite tous mes confrères à suivre mes inoculations, et à se convaincre, par leurs propres yeux, de la bénignité et des avantages de la vaccine. Je correspondrai avec grand plaisir avec tous les médecins des départements qui voudront connaître et propager cette méthode d'inoculer. Je leur enverrai du virus-vaccin qui pourra leur être utile.

Pour assurer au public une tranquillité suffisante sur la confiance qu'il voudra bien m'accorder, je donnerai aux personnes qui le désireront quittance de ce que je recevrai pour mes honoraires, avec promesse de le restituer à vue, à celles qui gagneraient la petite vérole après avoir été inoculées par moi. Pour garantie de cette promesse, je passerai même, si bon leur semble, un acte devant notaire, avec hypothèque sur un immeuble libre, portant obligation de remboursement dans le cas ci-dessus, en tant que je serai appelé à le vérifier.

L'histoire ne dit pas quel résultat eut cet « appel au peuple ».

Le coin de l'orthopédiste.

Le Dr P. Schneider vient de présenter, à une Société médicale, un cas de bronchite fibrineuse, compliquée d'emphysème et d'accès d'asthme, chez un enfant de six ans : « Le début remontait à une douzaine d'années, lorsque se produisit la terminaison fatale. »

Je livre le fait à vos méditations.

Le redresseur de « tors ».

Ethnographie médicale

Superstitions médicales des Bulgares.

La médecine populaire est, en Bulgarie, le privilège des *bajacka* ou *vracka*, sorcières qui doivent, dit-on, leur initiation au délire, pendant lequel, transportées dans un autre monde, elles ont entendu et reçu la révélation des remèdes et des formules.

Quand un enfant ou un vieillard est malade, on s'empresse d'appeler la *bajacka*. Elle pose le médius de la main droite sur le front du patient qu'elle frappe, en répétant trois fois :

Au nom de la sainte mère de Dieu, que le mauvais aille là où les coqs ne chantent pas, où les chiens n'aboient pas, où les poules ne gloussent pas, où l'arbre ne pousse pas, où l'eau ne coule pas, où le soleil ne brille pas, où la lune ne luit pas, dans les forêts désertes, les lieux déserts, les rochers déserts.

Ensuite, elle lave la figure du malade avec de l'eau qu'elle a exorcisée par les mêmes formules.

Celles-ci diffèrent suivant la nature de la maladie et les remèdes sont aussi distincts que les maux.

Quand l'enfant souffre de la dentition, ou le vieillard du rhumatisme ou de la goutte, la *bajacka* leur promène autour de la tête un œuf, qu'elle tient dans la main droite, et elle dit :

Si le mal vient du diable, qu'il s'en aille à la suite de la corneille noire, de l'ours noir dans les forêts et les déserts ; s'il vient du lis doux et mielleux, je le frotterai avec du miel, afin que les abeilles l'emportent sur les vignes, sur les cornouillers, sur les poiriers, sur les fleurs ; s'il vient du Très-Saint, la Mère de Dieu l'éloignera, le jettera parmi les démons, sur les pierres, dans les étoiles où l'homme ne peut aller, où le coq ne peut voler, où le gibier ne peut vivre.

Alors elle ouvre l'œuf par un bout, boit le blanc et frotte avec le jaune la partie malade. Ensuite elle fait à l'autre bout de l'œuf un second trou, y passe un fil, et l'attache au cou du patient.

Contre la migraine et la jaunisse, les spécifiques sont non moins réguliers ; la *bajacka* vient avec un tonneau, dont l'extérieur est peint en vert et verni, puiser de l'eau dans le ruisseau, à l'endroit où passent d'ordinaire les enfants. Elle prend alors dans le foyer, avec des ciseaux, trois charbons ardents, qu'elle jette dans le tonneau, sur lequel elle fait le signe de la croix. Elle retire les charbons un à un, après les avoir remués avec ses ciseaux, en répétant à chaque fois une formule particulière. Elle recommence cela trois fois, jette ainsi neuf charbons dans l'eau, les en retire successivement, puis donne enfin à boire au malade de l'eau du tonneau.

Pour les maux de tête, on entoure aussi le front d'un morceau

de papier bleu, qu'on a percé avec une aiguille, en y répandant de l'encens.

Les maux de poitrine se guérissent avec du lait de nourrice, dont on prend une grande cuillerée pendant quarante jours. Si le malade est du sexe masculin, la nourrice doit être mère d'un garçon ; si la maladie atteint une femme, la nourrice doit avoir eu une fille.

Contre les épidémies, point de remède ; mais on peut les transporter ailleurs dans une *turba* (poche), dans laquelle on met un gâteau de pur froment, et un bouquet lié avec du fil rouge et auquel on attache quelques pièces de monnaie.

L'homme qui se porte bien ne doit pas parler haut de sa santé.

Il y a des jours fastes et néfastes, les premiers propices à la santé, les seconds favorables à la maladie.

Ainsi, vers le 25 mars, une cigogne est une certitude de se bien porter toute l'année. Travailler le 14 juillet, c'est s'exposer fatalement à tomber malade. Baigner un enfant le 15 juillet, autant lui donner la mort ; il ne peut y échapper le jour même. Le 4 août, on mange de l'ail pour se préserver de la fièvre. Le 14 octobre, on chôme partout pour ne pas devenir fou. Le 4 décembre, on allume des chandelles avant le repas pour éloigner les maladies ; on en allume aussi au moment des naissanees.

Un grand remède pratiqué encore maintenant, c'est la saignée. Chaque village a son *saigneur* et on en compte parfois jusqu'à cinq, qui tirent avec enthousiasme tant de sang à leur patient qu'ils l'envoient *ad patres*. Il a fallu faire, en 1888, une loi contre ces enragés « tireurs de sang ».

Les simples sont partout en honneur ; on en fait la récolte en commun, à un jour donné, nommé *etov*. Quiconque trouve un de ces simples doit en faire connaître gratuitement l'usage à son prochain, sous peine de pécher contre Dieu et de servir le diable.

C'est pour ce motif que la *bajacka* ne se fait jamais payer ses remèdes ; à peine consent-elle à recevoir une toute petite pièce de monnaie, un *para*, comme souvenir.

La *bajacka* est, dans les villages, une véritable puissanee. On n'a confiance qu'en elle. On ne fait venir le médecin que pour savoir le mal que l'on a, et l'on se fait soigner ensuite par la *bajacka*. Ou bien, on prend l'ordonnance du médecin, et au lieu de l'envoyer au pharmacien pour la faire préparer, on met la recette dans un verre, on verse de l'eau par-dessus et on ingurgite le tout. D'autres brûlent le papier où se trouve écrite la prescription, et avalent les cendres.

La pratique des accouchements, en Bulgarie.

Le Dr Gountcheff-Ivanoff, dans une thèse soutenue à Lille, a fait connaître le rôle néfaste des « matrones » bulgares.

En Bulgarie, les sages-femmes ne sont pas connues ; il y a ce que l'on appelle les *matrones*, vieilles femmes qui compromettent, de cœur léger, la

santé de deux êtres. La matrone choisie par la femme enceinte et quelquefois par les proches parents, doit être discrète, propre, adroite, avoir eu des enfants et avoir atteint un certain âge.

La matrone fait sa première visite un mois avant l'époque présumée de l'accouchement et ne tarit pas d'éloges sur son propre compte ; elle donne alors des conseils contre l'avortement.

Si celui-ci se répète, elle conseille à la femme de se ceindre pendant toute la durée de la grossesse avec une ceinture faite de la laine recueillie dans les forêts, aux rameaux des buissons auprès desquels les moutons viennent se reposer.

Avant l'accouchement on prépare la ceinture du nouveau-né : c'est une corde de 5 à 6 mètres de longueur, épaisse comme un pouce et faite de ficelles de couleurs différentes. L'enfant doit être bien serré entre deux petits matelas sur lesquels est enroulée cette corde. Seule, la tête émerge.

Pour faire accoucher la femme, la matrone la prend par les épaules et la fait danser sur place. Pendant tout l'accouchement, pas la moindre asepsie : la matrone lave ses mains quand tout est fini.

Quand l'accouchement est difficile, la matrone introduit deux doigts, ou la main tout entière, ointe d'huile, pour essayer de « faire la route de l'enfant ». Quand, malgré cela, l'enfant ne vient pas, on fait danser la parturiente...

La bouse de vache est employée pour guérir les déchirures du périnée.

Avec ces moyens, il n'est pas étonnant que la mortalité soit très grande chez les accouchées et leurs enfants en Bulgarie.

Les pratiques obstétricales sont, on le voit, assez primitives dans le royaume du tsar Ferdinand.

Usages Albanais.

Puisqu'il est, en ce moment, question de l'Albanie, il ne sera pas sans à-propos de rappeler certains usages qui avaient cours, dans ce pays, il y a quelques années, et qui s'y pratiquent peut-être encore.

Ceux relatifs à la naissance sont particulièrement curieux. Quand la mère sent approcher le moment de sa délivrance, la prêtresse de Lucine est appelée ; elle vient, tenant à la main un trépied ou un escabeau à trois pieds, dont on ne révèle l'usage qu'aux initiés. Elle est reçue par les matrones amies de la mère et commence le mystère, en ouvrant toutes les portes et toutes les issues de la maison. Pendant cette cérémonie, les jeunes filles sont exclues.

Les rites qui suivent le baptême d'un enfant sont encore plus étranges. Quatre ou cinq jours après le baptême, ladite prêtresse prépare de ses mains certains mets succulents, met le couvert et place les mets sur la table. Puis elle part, et la famille, laissant la porte ouverte, se retire en silence pour aller dormir.

Ce couvert est mis pour le *miri* de l'enfant, être invisible auquel est confiée la garde de sa destinée. Pendant la nuit, si l'enfant doit être heureux, le *miri* vient, généralement sous la forme extérieure

d'un chat, et mange ce que l'on a servi : mais si le *miri* ne vient pas ou s'il ne touche à rien, on croit l'enfant destiné à une vie d'infortune et de misère, et sans doute que le traitement qu'on lui fait subir ensuite est conforme à ce funeste augure (1).

La fréquence de la syphilis, en Serbie.

D'après le Dr Peritchich (de Belgrade), la syphilis serait fréquente en Serbie ; mais, surtout, la syphilis extra-génitale.

Certaines coutumes religieuses sont particulièrement incriminées par notre distingué confrère. C'est ainsi que la communion serait une cause fréquente de contagion.

Le rite orthodoxe exige, pour cette cérémonie, l'emploi d'une unique cuiller à café, que le prêtre, après chaque usage, ne nettoie qu'imparfaitement. Les jours de grandes fêtes, le danger se multiplie par le nombre des fidèles.

Le baiser de l'icone n'est pas non plus sans inconvénient.

Une autre cause de contamination est une habitude des plus répandues dans la race slave, et plus spécialement chez les Serbes.

Les Serbes s'embrassent à tout propos. C'est leur façon, à eux, de se congratuler. Les femmes, surtout, abusent de cette méthode. Même dans les hautes classes de la société, on ne saurait, sans outrager le savoir-vivre, se dérober à l'usage. On aurait beau se trouver en présence d'un malade avéré — et avarié — il faut se soumettre à l'usage. La tendresse de cœur des Serbes constitue ainsi pour eux un danger de tous les instants, et les exemples de chancre des lèvres ne sont que trop nombreux.

Le Dr Peritchich conte, à ce propos, l'anecdote suivante. Le médecin en chef d'un département faisant sa tournée sanitaire, le maire d'un village s'empressa au-devant de lui et, fidèle à la coutume, ne trouva pas de meilleur moyen de lui souhaiter la bienvenue que de lui présenter sa lèvre à baiser. Le médecin n'eut que le temps de faire son diagnostic, et constatant sur la lèvre administrative un chancre de la plus belle venue, s'empressa de se dérober à l'embrassade. Mais il n'était que temps...

La médecine populaire en Turquie.

En pays ottoman, les personnages saints, parents du Prophète, ou *seyid*, sont réputés guérir toutes les maladies. Cette qualité se transmet héréditairement dans leurs familles.

Ils font asseoir le patient, touchent son corps avec une baguette ou un couteau spécial, en suivant le trajet de la douleur. Ils marmottent en même temps des prières incompréhensibles, qui seraient des versets du Coran ou des paroles des Prophètes. Certains mots n'ont pas de signification et rappellent les paroles magiques des sorciers du

(1) *Œuvres complètes de lord Byron*, édition Denis Laroche, p. 94.

moyen âge. En même temps qu'ils touchent la partie malade, ils soufflent dessus.

Le Dr Hikmet (de Constantinople) a vu très fréquemment les succès de ces pratiques suggestives, qui sont courantes en Turquie. Il a même vu les procédés des *seyid* arrêter l'inflammation qui suit la piqûre des scorpions. Il ne peut s'expliquer cette cure autrement que par action vaso-motrice.

En général, le *seyid* ne se fait pas payer, mais on peut lui offrir des cadeaux. Parfois, le *seyid* est un grand personnage qui donne même de l'argent aux pauvres.

Il existe, en Turquie, des amulettes métallothérapiques. On se transmet en héritage dans les familles une ancienne monnaie en argent qui a la propriété de guérir les névralgies, si on la place à même, sans interposition de vêtements, sur l'endroit douloureux. On la garde ainsi de quelques heures à une nuit. On se prête la pièce d'une famille à l'autre.

Pour éveiller l'amour de quelqu'un, il faut arriver à glisser une amulette sous l'oreiller où il dort. Cette amulette contient des versets du Coran. On s'empare encore des rognures d'ongles, ou des cheveux du bien-aimé, pour avoir barre sur lui.

Pour le guérir de l'incontinence nocturne d'urine, on force l'enfant à manger de la viande de rat rôti. Pour que le remède produise son effet, il faut que l'enfant sache qu'il s'agit d'un rat et qu'il en mange avec répugnance ; la secousse nerveuse qui en résulte doit le guérir.

Pour traiter l'ictère catarrhal simple ou jaunisse, on pratique avec un rasoir deux légères incisions verticales et parallèles entre les deux sourcils de celui qui en est atteint, en faisant des prières. On porte encore, pour chasser la jaunisse, un chapelet d'ambre : n'est-il pas naturel que le jaune attire le jaune, ce que nous traduisons par l'aphorisme hippocratique : *similia similibus curantur* ?

La phobie du tsar Ferdinand.

Tout le monde a remarqué que les Bulgares, dans les conditions de l'armistice qu'ils ont proposées à la Porte, n'ont point parlé d'entrer à Constantinople. Pourtant, le tsar Ferdinand tenait énormément à faire consacrer sa gloire sous les voûtes de Sainte-Sophie. Mais les Turcs ont trouvé un procédé fort ingénieux pour le décider à renoncer à son projet.

Le tsar Ferdinand n'est pas seulement très superstitieux, il a aussi la *phobie des microbes*. Au moindre soupçon d'une épidémie, il fait désinfecter ses appartements et ses uniformes : c'est pour cela que les Turcs ont commis ce sacrilège extraordinaire de réunir tous leurs cholériques dans le sanctuaire vénéré de Sainte-Sophie. Le tsar Ferdinand ne veut plus dépasser les lignes de Tchataldja (1).

(1) *Cri de Paris*, 24 novembre.

Echos de la « Chronique »

Le bicentenaire de l'abbé de l'Épée.

Le 24 novembre 1712, naissait, à Versailles, le fils d'un architecte du roi, Michel de l'Épée, qui devait s'illustrer plus tard par un apostolat sans relâche en faveur des infortunés que la nature a privés de ces deux sens si précieux, la parole et l'ouïe.

Il nous sera peut-être permis de rappeler, dans cette circonstance, que les premières tentatives pour instruire les sourds-muets ont été faites en Espagne dès le milieu du XVI[e] siècle.

Après avoir longtemps essayé, presque toujours en vain, de guérir ces doubles infirmes, on s'efforça, sans beaucoup plus de chances de succès, de leur apprendre à lire la parole sur les lèvres et à prononcer quelques mots sans les entendre. Tel était le système de Pedro Ponce de Léon, le premier entré, dit-on, dans la carrière.

Bénédictin de l'abbaye de Sahagues, jusqu'à sa mort, arrivée en 1584, il ne cessa de s'élever contre les idées reçues, contre les préventions injustes, et ce fut à ses soins éclairés que deux frères et une sœur du connétable De Velasco durent de remplacer l'ouïe par la vue, et la parole par l'écriture.

La dactylologie des deux mains est attribuée à un instituteur espagnol, Pedro Bonnet, qui vivait en 1620.

Zacchias, dans ses *Quæstiones medico-legales*, parle, en outre, d'un moine qui aurait appris aux sourds-muets de naissance à formuler des sons et à articuler des mots ; enfin, notre érudit confrère J. Noir (1) vient d'apporter une nouvelle contribution aux origines de la lecture sur les lèvres, appliquée à l'éducation des sourds-muets.

Dans une lettre à Bartholin, du 10 août 1663, un médecin de Londres, Olaüs Borrichius, conte qu'un jeune noble, devenu sourd à l'âge de 5 ans, ne tarda pas à perdre l'usage de la parole et à devenir sourd-muet. Il fut guéri, à 20 ans, par le D[r] Wallis (2) qui, écrivant sur un papier les lettres et les syllabes qu'il voulait lui faire prononcer, les répétait lui-même et obligeait le jeune homme à reproduire les mouvements de la bouche qu'il faisait pour prononcer. Le jeune homme resta sourd, mais ne fut plus muet. Le D[r] J. Noir a relevé cette obervation dans un recueil *d'Anecdotes de médecine*, publié en 1762 par Barbeu du Bourg, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris.

La lecture sur les lèvres était, d'ailleurs, depuis longtemps utilisée; car Rabelais cite « Messier Mella de Gabrielis qui, devenu sourd par accident, entendoit tout homme italien, parlant tout secrètement que ce fut, seulement à la vue de ses gestes et mouvements de ses boulèvres ».

(1) *Concours médical*, 1912, p. 1508.
(2) Célèbre professeur de mathématiques à l'Université d'Oxford.

Plus de têtes nues

C'est le nouveau mot d'ordre — depuis qu'on sait que cela est « vieux jeu ».

On a rappelé, très opportunément, un passage des *Essais* de Montaigne (1) ; mais, sans remonter aussi haut, il suffit de parcourir un ouvrage (2) qui abonde en anecdotes et auquel nous serons appelé à faire d'autres emprunts, pour se convaincre que cette mode, prétendue nouvelle, avait déjà des adeptes, il y a près de trois quarts de siècle.

Voici, en effet, ce que conte le chevalier de Cussy, dans ses attachants *Mémoires* :

Je veux dire quelques mots du Dr Heyne, dont je viens de prononcer le nom. Il n'avait, je crois, aucune parenté avec le littérateur du même nom. C'était un excellent et aimable vieil homme, médecin très savant et aussi très original. *On le rencontrait toujours tête nue dans les rues* et, parfois, ses clients, le voyant passer affairé et pressé en ville, l'appelaient de la fenêtre pour lui demander une consultation, qu'il donnait tranquillement de l'endroit où il s'arrêtait, après avoir crié au client à la fenêtre de lui montrer la langue. Quelques verres de vin à dîner suffisaient pour l'étourdir, mais en tout ce qui touchait à sa docte profession, il conservait une lucidité parfaite.

Poursuivi un soir jusqu'au théâtre par une jeune mère qui, en entrant chez elle, avait trouvé son enfant dans un état d'agitation qu'elle ne s'expliquait pas, le Dr Heine, après avoir examiné l'enfant que sa mère avait apporté, dit : « Tranquillisez-vous, Madame, ce n'est rien. Laissez dormir l'enfant, demain il n'y paraîtra plus ; l'enfant est ivre, voilà tout... Tenez, tâtez mon pouls et vous verrez s'il bat autrement que celui de cet enfant. Or, Madame, je suis moi-même un peu ivre. » La pauvre mère crut le docteur fou, mais la bonne de l'enfant, interdite en entendant dire que l'enfant était ivre, avoua que, pour l'empêcher de crier, elle lui avait donné plusieurs verres de punch.

ERRATUM

Dans l'article sur *l'ex-libris* de Laënnec, s'est glissée une coquille : on nous a fait dire que le célèbre médecin, mort en 1826, avait apposé son *ex-libris* sur un livre paru en *1858* : c'est *1768* qu'il faut lire.

---

(1) Montaigne, dans le chapitre xxxv du livre I des *Essais*, intitulé : *De l'usage de se vêtir*, s'exprime ainsi : « Le roi Massinissa, jusqu'à l'extrême vieillesse, ne put être induit à aller la tête couverte, par froid, orage et pluie qu'il fît ; ce qu'on dit aussi de l'empereur Severus Aux batailles données entre les Egyptiens et les Perses, Hérodote dit avoir été remarqué, et par d'autres et par lui, que de ceux qui y demeuroient morts, le test était sans comparaison plus dur aux Egyptiens qu'aux Persiens, à raison que ceux-ci portent leurs têtes toujours couvertes de béguins et puis de turbans ; ceux-là rases dès l'enfance et découvertes... César, dit Suétone marchoit toujours devant sa troupe, et le plus souvent à pied, soit qu'il fît soleil ou qu'il plût, et autant en dit-on d'Annibal .. »

(2) *Souvenirs du chevalier de Cussy*, par le comte Marc de Germiny, I, 245-6. Plon éditeur.

Echos de Partout

Les « petits salés ». — Une revue américaine rapporte une étrange coutume, qui est encore en vigueur dans certaines contrées d'Asie et aussi d'Europe, et qui consiste à saler les enfants nouveau-nés.

Les mères s'imaginent que, par ce procédé, elles donneront à l'enfant la santé et la force pour toute la durée de son existence, et que, en même temps, elles éloigneront de lui les esprits malfaisants.

C'est ainsi que, chez les Arméniens russes, on couvre entièrement d'un sel très fin la peau tout entière du bébé, pendant au moins trois heures ; puis, on soumet le petit corps à un lavage énergique avec de l'eau chaude.

Chez une tribu montagnarde de l'Asie Mineure, les femmes laissent reposer pendant vingt-quatre heures leurs nouveau-nés dans la saumure.

Les Grecs ont également l'habitude de saupoudrer leurs enfants de sel. Cet usage se retrouve dans certaines parties de l'Allemagne.

(*Clinique infantile*).

Méthode japonaise pour rappeler à la vie. — Le kuatsu (partie intégrante du jiu-jitsu) est la méthode à laquelle les Japonais ont recours pour rappeler à la vie ceux qui ont été « knocked out ». On a constaté qu'elle était efficace aussi dans les cas d'insolation, d'asphyxie pour des noyés, et des évanouissements pour d'autres causes.

La méthode est pratiquée de la façon suivante : le sujet est étendu la face contre terre, les bras allongés de chaque côté, et l'opérateur avec son poignet frappe rudement la septième vertèbre cervicale avec la régularité d'un charpentier frappant avec un marteau. Aussitôt que le malade recouvre connaissance, il est placé dans une posture assise, les bras sont mis en mouvement rotatif et il est aidé à marcher.

Cette dernière instruction est regardée comme indispensable dans l'application du kuatsu, son objet étant de rétablir complètement les fonctions de la circulation et de la respiration. Autrement, le patient retombe dans l'inconscience.

Suivant l'auteur, le point essentiel de cette méthode est l'ébranlement de l'épine de la septième cervicale. C'est un des moyens par lesquels le réflexe du cœur peut être obtenu. L'instrument le plus efficace pour cet effet est un marteau pneumatique. L'auteur déclare

qu'il a eu occasion de pratiquer le choc vertébral dans bien des maladies infectieuses aiguës impliquant le cœur, et il a noté l'action presque miraculeuse de la méthode en question.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le moyen d'éviter les puces. — D'après les observations faites par M. Zupita, durant deux épidémies de peste dans l'Afrique occidentale allemande, l'iodoforme constitue un moyen remarquable de prophylaxie contre la puce ; il suffit d'une parcelle de ce composé, à dose même inappréciable pour l'odorat humain ; le parasite y est très sensible.

Cependant, quand on circule, et que, par conséquent, on risque moins d'être incommodé par l'odeur de l'iodoforme, il est bon, pour se préserver des puces, de saupoudrer légèrement les ouvertures du vêtement, — ouverture inférieure des manches de la veste, du pantalon, ouverture des chaussures, — ainsi que le linge du corps. On peut encore employer des sachets renfermant un mélange d'iodoforme et de désodorisant quelconque. Enfin, si réellement on ne peut supporter l'odeur iodoformée, il est bon de se parfumer avec un composé phéniqué.

(*Bulletin de Pharmacie de Lyon.*)

L'odontalgie et la télégraphie sans fil. — La science serait-elle une arme à deux tranchants ? Le progrès scientifique, destiné à accroître le bien-être de l'humanité, serait-il en même temps générateur de mal ? On pourrait vraiment être tenté de le penser, à en croire le *Daily Mirror*, qui attribue certaine épidémie britannique de rage dentaire à la télégraphie sans fil, les rayons ultra-violets ayant une action néfaste sur l'organisme humain ; de telle sorte que, lorsqu'un message par la télégraphie sans fil est expédié, des quantités formidables de ces rayons sont mises en activité.

(*Concours médical.*)

Le doyen des médecins anglais. — Le docteur Edgard Jones, qui passait pour être le plus vieux médecin de l'Angleterre, vient de mourir à l'âge de 102 ans, dans sa résidence de Great Burstead (*Essex*).

Il avait été juge de paix pendant soixante ans et membre du Collège royal de chirurgie pendant soixante-dix-huit ans.

Sa santé était demeurée excellente jusque dans ces derniers temps Sa mémoire seule s'en allait.

Il était abstinent et ne fumait jamais. Il n'a bu qu'un verre de bière dans sa vie, en 1863, à Vienne.

(*Gazette de gynécologie* et *Courrier médical.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Diplômes de Docteurs en médecine (1), délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1911-1912 (2).

Les renseignements ci-dessous, puisés à une source officielle, sont dus à l'obligeance de notre collaborateur et ami, le Dr Darras, le zélé et actif trésorier de l'*Association générale des médecins de France*.

FACULTÉS	DOCTEURS EN MÉDECINE		TOTAL des thèses
	Diplôme d'Etat	Diplôme d'Université	
Paris	402	60	462
Alger	22	»	22
Bordeaux	147	»	147
Lille	38	»	38
Lyon	149	6	155
Montpellier	104	21	124 (*a*)
Nancy	37	3	40
Toulouse	65	»	65
Beyrouth	25	»	» (*b*)
Totaux	989	90	1 053

(*a*) Un diplôme d'Etat a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'Université à Montpellier, en 1908.
(*b*) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

L'anesthésie par la musique.

A la suite d'un article publié par nous dans le *Journal*, sur « le lit musical », notre confrère du *Rictus*, M. E. Bernard, nous rappelle qu'il s'est joué l'hiver dernier, à Déjazet, un lever de rideau, dont l'auteur avait déjà exploité cette donnée scientifique.

L'action se passait chez un dentiste, qui endormait ses clients au moyen du phonographe, relié à leurs oreilles et qui, pendant leur sommeil, faisait la cour à leur femme, venue pour assister à cette « extraction sans douleur ».

(1) Pour comparer avec les quatre années scolaires précédentes, voir la *Chronique médicale* 1909, n° 2, page 502 ; 1910, n° 1, page 17 ; 1911, n° 1, page 14, et n° 24, page 774.
(2) Aucun diplôme d'officier de santé n'a été délivré depuis trois années scolaires.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Cuirasses providentielles (XIX, 656). — Toute une suite d'historiettes — authentiques — peut se rattacher à celle qu'a publiée la *Chronique*, dans son numéro du 1er novembre. Il s'agit, dans l'espèce, de duels.

L'illustre compositeur Haëndel, aussi violent qu'il est grincheux, raconte le musicographe Burney, trouve un jour son maître dans M. Mathefon, qui lui envoie une formidable gifle. On était devant le théâtre. N'importe, il faut dégainer. Et l'épée de Mathefon allait percer Haëndel de part en part, si elle n'eût rencontré sur l'habit du musicien un bouton de cristal, qui la fit briser comme verre.

Pendant les Cent-Jours, le colonel d'Ornano, provoqué par son camarade Bonet, qui se croit victime d'un passe-droit dont son adversaire aurait bénéficié, l'atteint d'une balle, qu'amortit une pièce de cent sous, miraculeusement restée dans le gousset du pantalon. Même aventure, vingt ans plus tard, dans un duel que rapporte Jal, surtout pour faire valoir un mot d'Israël Perpignan, bohême de race juive, auquel il consacre trois colonnes de son *Dictionnaire*.

— Moi, j'aurais été tué, dit Perpignan au café des Variétés, en s'adressant à Jal.

On prêta également le mot (il aurait, certes, préféré de l'argent, dût-il ne jamais le rendre) à ce spirituel dépenaillé de Privat d'Anglemont, à l'occasion du duel de Charles Blanc avec le journaliste Lacombe, en 1848. Les adversaires avaient échangé deux balles, et celle du frère de Louis Blanc (il se battait pour lui) avait rencontré un bel écu de cinq francs dans le gilet de Lacombe. Ce qui valut au journaliste cet autre mot de Méry, le romancier, un des témoins de Charles Blanc :

— Vous avez là, Monsieur, de l'argent bien placé.

Et le publiciste O. Barrot, quand il se battit au pistolet, vingt ans plus tard, avec le banquier Suisse Jecker, ne put s'empêcher de répéter, à son profit, cet ironisme, en voyant la balle de celui qu'allait bientôt fusiller la Commune de 1871, s'aplatir sur son porte-monnaie.

D'E.

Médecin dramaturge (XIX, 624). — Je suis à même de vous fournir le renseignement demandé, ayant le plaisir et l'honneur d'être l'ami de l'auteur d'*Oreste*.

Le Dr René Berton est le fils du juge de paix de Forges-les-Eaux.

Installé plusieurs années à Sorges (Dordogne), notre confrère n'eut de repos qu'il ne se fût évadé de la médecine pour, devenu Parisien, se

lancer dans le théâtre. A plusieurs reprises, le Grand-Guignol donna de lui de délicieuses pochades, pleines de verve et d'entrain, dont l'une, *Nos bons Docteurs*, eut même un vrai succès. Nous eûmes la primeur du manuscrit, le Dr Bouquet et moi, sur les bords du lac de Forges.

Abandonnant très vite le genre léger, notre confrère Berton aborda la tragédie avec *la Magdeleine*, qui fut jouée, je crois, au théâtre d'Orange ; et, enfin, *Oreste*, qui vient de remporter un véritable succès.

Telle est, très brièvement décrite, la carrière littéraire du Dr René Berton, qui paraît appelé à un brillant avenir théâtral. L'auteur d'*Oreste* appartient donc bien à la grande famille médicale, comme vous le supposiez.

Dr Nicolas (*Forges-les-Eaux*).

— Le docteur René Berton, que j'ai connu, et qui est très certainement l'auteur d'*Oreste*, s'est installé à Sorges (Dordogne) en 1899. Il a fait ses études médicales à Bordeaux, où il se faisait applaudir à l'*Association des étudiants*, comme chansonnier et musicien de talent. Il écrivait des vers délicieux, qu'on pourra lire dans les numéros du « Noël bordelais » de l'époque.

Le docteur René Berton est Bordelais ; son père exerçait la profession d'huissier à Bordeaux.

Dr Henri Hebras (*Argenton-sur-Creuse*).

L'excrétion lactée dans l'art (XIX, 65, 129, 225, 289, 385, 449, 513). — Au Congrès international de l'alimentation, qui vient de se tenir à Liége, le galant chimiste qui représentait la France eut une attention exquise, nous conte *le Médecin*, de Bruxelles. Il proposa un toast au sein de la femme, pour nous avoir donné le premier breuvage. Et tous, sans trop d'ébahissement, burent au nichon !

Sous le premier Empire, un disciple d'Anacréon adressait à une jeune mère ces vers exubérants :

L'amour, sur le sein de Cypris,
Pompait les sucs de l'existence.
Ainsi qu'elle de votre fils
Vous allaitez la tendre enfance.
Le bouton de votre beau sein
Est pour lui le fruit de la treille.
A sa place, en buvant le vin,
Je dévorerais la bouteille.

L. R.

— Dans la *Chronique* du 1er septembre, page 520, vous reproduisez une caricature : *Le choix d'une nourrice*, et l'auteur de l'article dit que « cette charge, pleine d'esprit gaulois, pourrait être signée aussi bien Cham que Daumier, Forain qu'Abel Faivre ».

Cette charge est de Grévin, ni plus ni moins. Je crois que, pour un maître, c'en était un, n'est-ce pas ?

E. Bernard.

— Le Dr Alf. Yardin (*Calais*) nous adresse, comme contribution à l'étude de « l'excrétion lactée dans l'Art », la carte postale ci-dessous, découverte, il y a quelques jours, au cours d'un voyage en Bretagne.



Notre-Dame de Trégueron (*Gouézec*).

Invoquée par les jeunes mères pour obtenir du lait : elles lui apportent, en guise d'offrandes, des petits bonnets d'enfants, ou des *ex-voto* en cire.

La fécondité dans les races royales (XVIII, 625). — Rappelons le cas de cette reine de Suède, à qui son astrologue avait prédit qu'elle aurait autant d'enfants qu'il y aurait de jours dans l'année. (Cité par Ambroise Paré.) or, cette année-là se trouvait être précisément une année bissextile ! Grande épouvante du roi, de la reine, de toute la cour.

Le 3 janvier suivant, la souveraine accouchait de trois enfants. L'astrologue n'avait pas menti.

D. Caldine.

Le cabinet médical des théâtres (XIX, 276). — Permettez à un médecin qui fit pendant trois ans le service médical du théâtre municipal de Tours, de vous signaler, à propos de votre article « le Cabinet médical des théâtres », la situation heureuse, à ce point de vue, du théâtre municipal de Tours, dont tout le monde admire l'architecture et l'aménagement intérieur.

Vaste cabinet situé au niveau des fauteuils d'orchestre, où se trouve le fauteuil du médecin ; large baie l'éclairant bien ; mobilier plus que suffisant : chaise longue, table, fauteuils, chaises ; ce qu'il faut pour écrire ; armoire à médicaments fermant à clef ; double porte à l'entrée ; bon éclairage pour la nuit ; toutes clefs entre les mains du médecin et, chose exceptionnelle, l'administration n'ayant jamais, pendant mes trois années d'exercice, refusé de renouveler les médicaments usés ou détériorés.

Il serait à désirer que tous les théâtres fussent pourvus de la sorte de cabinets confortables, pour celui qui doit l'utiliser et pour les rares gens indisposés qui pourront y trouver refuge.

Dr S***

Avoir ses Anglais (VIII ; IX ; X ; XI, 653). — L'intéressante *Chronique médicale* (VIII, 221, 489, 657 ; X, 63) a réuni un bon nombre d'expressions voilées pour désigner : « avoir ses Anglais. » Le hasard de mes lectures m'a fait trouver la suivante, employée dans ce pays — d'Entant, en Suisse : « Messadjè d'au Rodomont » — messager de Rougemont.

A. Cordes.

Auto-mutilations (XXII ; XVIII ; XIX, 156). — Pour ne plus répondre au juge d'instruction, un détenu à la prison de Mauriac s'est *cousu les lèvres* avec une aiguille et du fil (22 juillet 1911).

Dr G. W. (*Namur*).

Le martyrologe médical (XIV ; XVI ; XVIII, 435). — Voulez-vous me permettre d'offrir un petit supplément au *Martyrologe médical* de la *Chronique médicale* ? C'est la liste des camarades morts de la fièvre jaune au Sénégal, au courant du deuxième semestre de 1878. C'est déjà vieux, mais il est toujours temps de rendre un hommage à ces victimes du devoir.

Ci-jointe la photographie du monument élevé à leur mémoire, sur la place du Gouvernement, à Gorée.

Sur une des faces de la colonne d'appui, sont inscrits les nom de : MM. Boyer, pharmacien ; Cotrel, Gouffé, Bourgarel, Chevrier, Amouretti, Guillaud, Mathis, Andrieux, Minier, médecins ; Barbedor, pharmacien ; Prévot, médecin.

Sur l'autre face, les noms de : MM. Billon, médecin ; Legal, pharmacien ; Thoraval, Roche, Maissin, Borallo, Briant, Massola, Dalmas, médecins ; Sarretti, Despretz Bourdon, pharmaciens.

Dr Alb. Philip (*Grasse*).



Monument aux médecins, victimes de la fièvre jaune, au Sénégal (1878).

Trépanation préhistorique (XIX, 600). — En réponse à la question de M. Dault au sujet de la trépanation, vous pouvez dire que l'intéressé trouvera dans le volume récemment paru : *Trépanation néolithique, trépanation précolombienne*, etc., par le Dr Lucas-Championnière ; Paris, Steinheil, éditeur, 1912, tous les renseignements qu'il désire, sur le rite et la coutume de la trépanation.

Sur son cimetière, où un des corps voisinait avec des cornes de taureau, il sera éclairé par les travaux de notre confrère Marcel Baudouin, parus dans les Bulletins de la *Société préhistorique*, et concernant les sépultures de Vendée, où se rencontrent immanquablement les cornes de bœuf.

Dr Julien
Rédacteur en chef du *Médecin de campagne*,
Membre de la Société préhistorique française.

Correspondance de Desgenettes à rechercher (XIX, 356). — Dans le numéro du 1er janvier 1911 (p. 356) de la *Chronique médicale*, j'avais demandé si la correspondance de Desgenettes, dont le célèbre médecin parle dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, avait été publiée. N'ayant reçu aucune réponse, j'ai reproduit la question dans la *Revue égyptienne*, qui, dans son numéro du 20 mai 1912, a publié deux réponses que je transcris.

Dans l'une, le Dr Max Meyerhof (du Caire) écrit :

Je n'ai trouvé nulle part une allusion quelconque à la correspondance officielle de Desgenettes. Notamment, les deux bibliographies les plus complètes de l'époque n'en font pas mention. Ce sont : Choulant, *Bibliotheca medico-historica* (Lipsiæ, 1842) et Jolowicz, *Bibliotheca ægyptiaca* (Lipsiæ, 1858). Il est donc peu vraisemblable que la correspondance de Desgenettes ait été imprimée ; elle se trouve probablement aux Archives du Dépôt de la Guerre.

M. R. Canivet, directeur du journal français *la Réforme*, à Alexandrie, qui est certainement l'un des hommes les mieux documentés sur l'expédition française en Egypte, a répondu :

La correspondance de Desgenettes n'a pas été publiée. Il s'agit de sa correspondance officielle, adressée au général en chef de l'armée d'Orient. Elle existe aux Archives de la Guerre, à Paris.

Je vous adresse ces réponses, qui pourront intéresser quelques-uns des lecteurs de la *Chronique médicale*.

Paul Tribier (*Le Caire*).

Diderot et la Desforges (XIX, 470). — Manuel (*la Police de Paris dévoilée*, p. 112) cite une Louise Desforges, « boulangère de Dijon. Elle était d'un âge à donner de l'amour, qu'elle était encore d'une sagesse à ne pas donner d'espérances. Un gendarme de la garde, pour avoir plus tôt fait, l'enleva. Elle fut bientôt seule. Un Américainla trouva, rue du Colombier. Il ne fallait plus que de l'argent, et M. Assena en avait ».

N'y a-t-il pas lieu d'identifier cette Desforges avec l'aimable personne dont parle Diderot, dans sa lettre à Mlle Volant ?

H. Duval.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Goulard (Dr), *Le Comté de Caubert au XVIIIe siècle*. Melun, 1912, Imp. Michelin, 13, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Frontignan (Raoul de), *L'art de connaître le caractère de l'homme et de la femme*. Mondon, à Saint-Pé-d'Ardet (Haute-Garonne).

Floquet (André), *Homère médecin*. Paris, J. Rousset, éditeur, 1912.

Lépinay (Dr), *Le véritable terrain de défense contre la maladie sociale*. Paris, A. Maloine, éditeur, 1912.

Cany (Dr G.), *Circulation collatérale thoracique et adénopathie trachéo-bronchique*. Issoudun, H. Gaignault, imprimeur, 1911.

Sorel (Dr Robert), *L'enseignement médical*. Paris, Hôtel des sociétés savantes.

Van Bever (Ad.), *Mémoires secrets de Bachaumont (1762-1771)*, (2 volumes). Paris, Louis-Michaud.

Yardin (Dr A.), *De Brême à Polotzk. Souvenirs de la Grande Armée, 20 février 5 octobre 1912*. Dunkerque, Paul Michel, imprimeur (1912).

Darier (Dr A.), *Vaccins, sérums et ferments dans la pratique journalière*. Paris, O. Doin, éditeurs, 1912.

Bardet (G.) et Bouloumiè (P.) (Drs), *Les régimes des arthritiques*. O. Doin, éditeur, Paris.

Boissy d'Anglas, *La question Louis XVII*. Paris, H. Daragon, libraire-éditeur, 1912.

Anonyme, *J.-J. Rousseau infirme n'a jamais eu d'enfants*. Nice, H. Robaudi, 1912.

Sainton (Paul) et Dagnan-Bouveret (Jean), *Descartes et la psychophysiologie de la glande pinéale*; Masson et Cie. Paris (VIe), 1912.

Guitard (E.), *Colbert et Seignelay contre la religion réformée*. Paris, A. Picard, 1912.

Bourget (Paul), *Le Tribun* (Chronique de 1911). Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1912.

Gourmont (Jean de), *L'art et la morale*. Paris, Extrait du *Mercure de France* (I-vi-MCMXII).

Lesage (Dr A.), *Maladies du nourrisson*. Paris, Masson et Cie, 1912.

Lericolais (Eugène), *Peu d'enfants*. Paris, Bibliothèque de sexologie sociale (6e édit.).

Tollemache Sinclair (Sir Jean G.), *Larmes et sourires*. Paris, Chaix et Cie, 1912.

Pichou (Alfred), *L'Elite, théorie, religion et civilisation de l'élite*. Paris, V. Giard et E. Brière.

Steinheil (Marguerite), *Mes Mémoires*. Paris, E. Ramlot et librairie Albin Michel.

Coulomb (Dr R.), *A propos du mot « monophtalme »*. Clermont (Oise), Daix frères et Thiron, 1912.

Sérieux et Capgras (Drs), *Le Messianisme d'un faux Dauphin* (Naundorff). Paris, Félix Alcan.

Lucas-Championnière (Dr), *Trépanation néolithique, pré-Colombienne, des Kabyles et traditionnelle.* G. Steinheil, 1912.

Velazquez de Castro (S.), *Estado actual de la cuestion del radio en terapeutica.* Granada, tipographia de E. Gômez de la Gruz, 1912.

Fauvel (Henri), *Sauvée.* Drame en 2 actes, en vers. Paris, Paul Rosier (1912).

Kolney (Fernand), *La société mourante et le néo-malthusisme.* Paris, édition « Génération consciente », 27, rue de la Duée, XXe.

Heine (Henri), *Atta Troll.* Paris, E. Figuière et Cie, éditeurs.

Guillot (Maurice) et Dehelly (Georges), *Technique de la transfusion directe.* (*Archives médico-chirurgicales de Normandie*) ; des mêmes : *Du traitement des hémorragies par la transfusion directe.* (*Archives médico-chirurgicales de Normandie.*)

CORRESPONDANCE

M. le Dr Delens, agrégé, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, nous adresse l'intéressante lettre ci-dessous, qui fixe un point de bibliographie médicale.

Dans l'avant-dernier numéro de la *Chronique médicale*, le Dr Courtade a donné de nombreux extraits d'un ouvrage anonyme : *l'Art médical*, publié, en 1843, chez Germer-Baillière. Cet ouvrage est du Dr P. Blaud, de Beaucaire, qui a donné son nom aux pilules ferrugineuses inscrites au Codex. Le Dr P. Blaud était un médecin très honorable, membre correspondant de l'Académie de médecine, et qui a exercé toute sa vie à Beaucaire, où il est mort très âgé, vers 1853, si je ne me trompe.

Il avait publié, en 1829-1830, un *Traité élémentaire de physiologie philosophique*, en trois volumes (Paris, J.-B. Baillière), dans lequel il défend les doctrines spiritualistes.

En 1823, il avait donné, chez Gabon et Cie, libraires, rue de l'Ecole-de-Médecine, un gros volume in-8o, intitulé *Nouvelles recherches sur la laryngo-trachéite connue sous le nom de croup.*

Il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque médicale.*

C'était à la fois un praticien, un savant et un lettré. Il connaissait à fond les littératures languedocienne et provençale, et il avait appris l'hébreu. Je me souviens l'avoir vu dans mon enfance et je possède de lui un portrait qu'il avait offert à mon grand-père.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. Delens.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

19e ANNÉE N° 24 15 Décembre 1912

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

L'observation médicale dans les Mémoires de Saint-Simon,

(Suite et fin)

par M. J. Rieux,

Médecin-major de l'armée, Professeur agrégé du Val-de-Grâce.

Les cas de maladie qui se sont présentés à son expérience sont parfois l'objet de considérations et d'interprétations plus médicales encore.

On sait que l'opération de la pierre était alors courante. Voici comment Saint-Simon présente celle qui fut pratiquée sur M. de Lorges, son beau-père, par un certain frère Jacques, qu'on avait préféré aux chirurgiens :

> Ce n'était ni un moine ni un ermite, mais un homme bizarrement encapuchonné de gris, qui avait inventé une manière de faire la taille pas à côté de l'endroit ordinaire, qui avait l'avantage d'être plus promptement faite et de ne laisser après aucune des fâcheuses incommodités qui sont très souvent les suites de cette opération faite à l'ordinaire. Tout est mode en France ; cet homme-là y était lors tellement qu'on ne parlait que de lui. On fit suivre ses opérations pendant trois mois, et sur vingt personnes qu'il tailla il en mourut fort peu.

L'opération décidée, frère Jacques se refuse à aucune aide. Saint-Simon en fait une description et même une critique qui ne manque pas d'exactitude :

> Il se trouva une petite pierre, puis de gros champignons et, dessous, une forte grosse pierre. Un chirurgien qui eût su autre chose qu'opérer de la main

(nous dirions : un chirurgien doublé d'un clinicien ou qui eût été autre chose qu'un opérateur)

> aurait tiré la petite pierre et en serait demeuré là pour lors. Il aurait fondu par les onguents ces excroissances de chair adhérentes à la vessie, qui s'en seraient allées par les suppurations, après quoi il aurait tiré la

grosse pierre. La tête tourna au frère Jacques, qui n'était que bon opérateur de la main. Il arracha ces champignons. L'opération dura trois quarts d'heure, et fut si cruelle, que frère Jacques n'osa aller plus loin et remit à tirer la grosse pierre.

On devine l'état de l'opéré. Le duc de Grammont veut faire venir Maréchal. « Jamais frère Jacques ne voulut. » Le maréchal de Lorges mourut trois jours après.

Voici maintenant une auto-observation de l'auteur, qui contracta la variole pendant son ambassade à Madrid :

La fièvre me prit la nuit, augmenta dans la journée, devint violente la nuit suivante, tellement qu'il ne fut plus question d'aller le 11, qui était ce jour-là, à la descente du carrosse du roi et de la reine d'Espagne, à Lerma. Le mal augmenta avec une telle rapidité qu'on me trouva en grand danger, et incontinent après à l'extrémité. Je fus saigné, peu après la petite vérole parut dont tout le pays était rempli. Ce climat était tel cette année qu'il y gelait violemment douze ou quatorze heures tous les jours.

Le roi d'Espagne, qui craignait extrêmement la petite vérole, et qui n'avait confiance avec raison qu'en son premier médecin, me l'envoya dès qu'il fut informé de ma maladie, avec ordre de ne pas me quitter d'un moment jusqu'à ce que je fusse guéri. J'eus donc continuellement cinq ou six personnes auprès de moi, outre ceux de mes domestiques qui me servirent, un des plus sages et des meilleurs médecins de l'Europe, qui de plus était de très bonne compagnie, qui ne me quittait ni jour ni nuit, et trois fort bons chirurgiens dont la Fare m'en envoya un qu'il avait amené.

J'eus une grande abondance partout de petite vérole de bon caractère, sans aucun accident dangereux depuis qu'elle fut parue, et on sépara de table et de tout commerce maîtres et valets qui me voyaient, même de cuisine, de ceux qui faisaient la mienne, et de ceux qui ne me voyaient point. Le premier médecin se précautionnait presque tous les jours de nouveaux remèdes en cas de besoin, et ne m'en fit aucun que de me faire boire pour toute boisson de l'eau dans laquelle on jetait selon sans quantité des oranges avec leur peau coupées en deux, qui frémissait lentement devant mon feu, quelques rares cuillerées d'un cordial doux et agréable dans le fort de la suppuration, et dans la suite un peu de vin de Rota avec des bouillons où il entrait du bœuf et une perdrix.

Dans le même ordre d'idées, on doit faire ressortir l'importance naturelle que Saint-Simon accorde aux régimes alimentaires, suivis par ceux ou celles qu'il observait :

Mme de Soubise avait passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau ou des poulets ou des poulardes rôties ou bouillies, des salades, des fruits, quelque laitage, furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie, et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avait eu beaucoup d'enfants, dont quelques-uns étaient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion, Mme de Soubise, qui ne demandait pas la même prépara-

tion (1), s'en trouva enfin attaquée elle-même, quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchissante.

Nous, gens du xxe siècle, nous serions plutôt portés à trouver que Mme de Soubise suivait un régime rationnel. Mais, à la Cour du grand Roi, tous étaient gros mangeurs. L'exemple venait, du reste, de haut, de Louis XIV lui-même : nous trouvons dans Saint-Simon les plus précieux renseignements sur son mode de vie et son régime alimentaire.

Dans les dernières années de sa vie, la santé du roi inspire à son entourage des inquiétudes. Tous s'en aperçoivent, sauf Fagon, « fort touché de corps et d'esprit ». Maréchal, dans son honnête droiture, en informe Mme de Maintenon, lui disant que « le roi, à qui il avait tâté le pouls souvent, avait depuis longtemps une petite fièvre lente, interne ». Cet avertissement n'eut pour résultat que de mettre Mme de Maintenon en colère. Elle défendit Fagon. Celui-ci, dit Saint-Simon, « était, en science et en expérience, le premier médecin de l'Europe, mais sa santé ne lui permettait plus depuis longtemps d'entretenir son expérience, et le haut point d'autorité où sa capacité et sa faveur l'avaient porté l'avait enfin gâté. » Fagon « conduisit la santé du roi comme il l'avait fait dans un âge moins avancé et le tua par cette opiniâtreté. »

Mais reprenons Saint-Simon au chapitre où il traite du régime du roi, que nous résumons dans ses lignes essentielles :

Le roi ne buvait depuis de longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avait uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en était usé. Jamais il n'en avait bu de pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de thé, café, ni chocolat.

A son lever seulement, au lieu d'un peu de pain, de vin et d'eau, il prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique ; souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit des verres d'eau avec un peu d'eau de fleur d'orange qui tenaient chopine, et toujours à la glace en tout temps ; même les jours de médecine il y buvait et toujours aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jamais quoi que ce fût, que quelques pastilles de cannelle qu'il mettait dans sa poche à son fruit avec force biscotins pour ses chiennes couchantes de son cabinet.

Comme il devint la dernière année de sa vie de plus en plus resserré, Fagon lui faisait manger à l'entrée de son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des mûres, des melons et des figues, et celles ci pourries à force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres fruits, qu'il finissait par une quantité de sucreries qui surprenait toujours.

Toute l'année il mangeait à souper une quantité prodigieuse de salade. Ses potages, dont il mangeait soir et matin de plusieurs, et en quantité de chacun sans préjudice du reste, étaient pleins de jus et d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servait plein d'épices ; au double ordinairement ; et

(1) Elle avait été l'une des maîtresses du roi.

très fort d'ailleurs. Cela et les sucreries n'étaient pas de l'avis de Fagon, qui, en le voyant manger, faisait quelquefois des mines fort plaisantes, sans toutefois oser rien dire, que par-ci par-là, à Livry et à Benoist, qui lui répondaient que c'était à eux à faire manger le roi, et à lui à le purger. Il ne mangeait d'aucune sorte de venaison ni d'oiseaux d'eau, mais d'ailleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il fit toujours, excepté le carême que quelques jours seulement, depuis une vingtaine d'années. Il redoubla ce régime de fruits et de boissons cet été.

A la fin, ces fruits pris après son potage lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs, lui ôtèrent l'appétit, qui ne lui avait manqué encore de sa vie, sans avoir jamais eu ni faim ni besoin de manger, quelque tard que des hasards l'eussent fait dîner quelquefois, mais aux premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvrait toujours, à ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois, et il mangeait si prodigieusement et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point à le voir. Tant d'eau et tant de fruits, sans être corrigés par rien de spiritueux, tournèrent son sang en gangrène à force d'en diminuer les esprits, et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits et furent cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. Les parties s'en trouvaient toutes si belles et si saines qu'il y eut lieu de juger qu'il aurait passé le siècle de sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux par leur volume et leur étendue, au double de l'ordinaire d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal.

A lire une semblable description, l'hypothèse ne s'impose-t-elle pas à l'esprit que Louis XIV, goutteux et arthritique, était au surplus atteint de diabète gras ?

Mais le chef-d'œuvre du genre nous paraît être la consultation médicale — le mot est absolument propre dans la circonstance — donnée par Saint-Simon lui-même, à propos de l'érysipèle de la princesse des Asturies et de l'adénite cervicale qui le suivit. Le récit a été déjà utilisé dans cette *Chronique* (1), par A. Guinard, qui a revendiqué pour Saint-Simon d'avoir le premier — avant Chomel, en tout cas — établi l'existence de l'adénite cervicale post-érysipélateuse. Mais laissons parler Saint-Simon :

La princesse des Asturies se trouva incommodée sur la fin du voyage. Il lui parut des rougeurs sur le visage qui se tournèrent en érésipèle et il s'y joignit un peu de fièvre.

Le roi et la reine d'Espagne, inquiets, prient Saint-Simon de voir la malade.

J'entrai chez la princesse, auprès du lit de laquelle je fus conduit par la duchesse de Monteillano.

L'érésipèle me parut fort étendu et fort enflammé. Ces dames me dirent

---

(1) A. Guinard, L'engorgement ganglionnaire dans l'érysipèle, découvert par le mémorialiste Saint-Simon. (*Chronique médicale*, n° 5, 1er mars 1900, p. 129.)

qu'il avait gagné la gorge et le cou, et que la fièvre, quoique médiocre, subsistait toujours. On me la fit regarder avec une bougie, quoi que je pusse dire pour l'empêcher, et on me dit le régime et les remèdes qu'on employait. J'allai de là chez le roi et la reine, qui me faisaient entrer tous les jours en tiers avec eux, depuis le retour de Lerma, pour me parler de la princesse, de chez laquelle je leur dis d'abord que j'en sortais.

Cela leur fit prendre un air serein. Ils se hâtèrent de me demander comment je la trouvais. Après un peu de conversation sur le mal et les remèdes : « Vous ne savez pas tout, me dit le roi, il faut vous l'apprendre. Il y a deux glandes fort gonflées à la gorge, et voilà ce qui nous inquiète tant, car nous ne savons qu'en penser. » Dans l'instant, je sentis ce que cela signifiait. Je lui répondis que je comprenais ce qu'il me faisait l'honneur de me faire entendre, et assez pour pouvoir lui répondre que son inquiétude était sans fondement ; que je ne pouvais lui dissimuler que la vie de M. le duc d'Orléans n'eût été licencieuse, mais que je pouvais l'assurer très fermement qu'elle avait toujours été sans mauvaises suites ; que sa santé avait toujours été constante et sans soupçon ; qu'il n'avait jamais cessé un seul jour de paraître dans son état ordinaire ; que j'avais vécu sans cesse dans une si grande privance avec lui qu'il eût été tout à fait impossible que la plus légère mauvaise suite de ses plaisirs m'eût échappé, et que néanmoins je pouvais jurer à Leurs Majestés que jamais je ne m'étais aperçu d'aucune, qu'enfin M[me] la duchesse d'Orléans avait toujours joui de la santé la plus égale et la plus parfaite, rempli chaque jour chez le roi, chez elle et partout, les devoirs de son rang en public, et qu'aucun de tous ses enfants n'avait donné lieu par sa santé au plus léger soupçon de cette nature.

Le roi et la reine, très attentifs à ces paroles, objectent à Saint-Simon que l'engorgement ganglionnaire pouvait être un début d'écrouelles, dont la feue reine d'Espagne était morte. Et Saint-Simon de répondre que ces écrouelles pouvaient être, chez la feue reine, la conséquence d'un goitre « qu'elle avait apporté de son pays, où le voisinage des Alpes les rend si ordinaires, et dont M[me] la duchesse de Bourgogne sa sœur n'était pas exempte ; qu'en la princesse il n'y avait rien de pareil ; ni dans pas un de ceux dont elle tirait sa naissance, *qu'il y avait donc tout lieu de croire que ces glandes ne s'étaient engorgées que de l'humeur de l'érésipèle si voisine, et de ne pas douter qu'elles ne se guérissent avec la cause qui les avait fait enfler* ».

L'érysipèle de la princesse des Asturies ne semble pas avoir eu seulement comme conséquence l'engorgement ganglionnaire — si exactement décrit et interprété surtout par Saint-Simon ; pendant la convalescence, la princesse a présenté un état mental au moins anormal et que Saint-Simon n'a garde de passer sous silence. Un grand bal devait être donné à l'occasion de son mariage avec le prince des Asturies. La princesse refusa obstinément de s'y rendre. Saint-Simon, en bon psychiatre, interprète cet entêtement comme « un reste de maladie et d'humeurs en mouvement, qui pouvaient causer ce méchant effet, mais qui cesserait avec le retour de la pleine santé. Toutefois, ajoute-t-il, j'étais bien éloigné de m'en flatter. »

Il apparaît bien que la princesse ait été atteinte alors de dépression psychique avec négativisme, d'origine toxi-infectieuse, comme nous dirions aujourd'hui.

Cette considération nous amène à signaler, pour finir, dans l'œuvre de Saint-Simon, tout un côté de psychologie morbide, de « psychiatrie » en un mot, qui a du reste été exploité pour l'étude de l'aristocratie de l'époque.

Cullerre, dans un important mémoire paru dans cette même *Chronique* (1), a recueilli les principaux documents fournis par les copieux Mémoires.

Nous n'avons, dès lors, pas lieu d'insister. Toutefois, pour mettre en valeur la justesse d'observation de Saint-Simon, nous croyons intéressant de reproduire sa relation de l'un des cas les plus curieux, de délire de dégénéré, « avec idées de transformation corporelle et de négation » (Cullerre), qu'on trouve mentionnés dans la littérature. Il s'agit du cas de M. le Prince, fils du grand Condé, et dont l'hérédité névropathique était très lourde du côté maternel : sa mère, nièce du cardinal de Richelieu, sa grand'mère, sœur du cardinal, furent atteintes de folie vers la quarantaine ;

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de *quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité*. On crut y remarquer des égarements, qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, dans son appartement de quartier, qui me l'a conté, comme on faisait son lit et qu'il n'y avait plus que la courte-pointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah ! le bon lit, le bon lit ! », prit sa course, sauta dessus, se roula dessus sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, et lui dit que son lit était si propre et si bien fait qu'il n'y avait pas moyen de s'en empêcher...

On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitait les façons ; et j'ai vu des gens très dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on était des temps considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre qui avait pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignait pas. Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même, et qu'il n'en écrivît la balance, d'où il résultait des dissertations qui désolaient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises. Il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne voulait voir personne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des précisions qui le jetèrent dans des transports de fureur.

(1) A. Cullerre, Le monde de la cour au temps de Louis XIV (coup d'œil médico-psychologique), in *Chronique médicale*, 1908, n[os] 21, 23 et 24.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savait que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il était mort, et pour toute raison que les morts ne mangeaient point. Si fallait-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivait et que, par conséquent, il fallait qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre médecin qui le voyait le plus ordinairement avec lui, s'avisèrent de convenir qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Ils offrirent de lui en produire, et, en effet, ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés (instruits de leur rôle) qu'il ne connaissait point et qui firent les morts tout comme lui, mais qui mangeaient. Cette adresse le détermina, mais il ne voulait manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très bien, et cette fantaisie dura assez longtemps, dont l'assiduité désespérait Finot, qui toutefois mourait de rire en nous racontant ce qui se passait, et les propos de l'autre monde qui se tenaient à ces repas. Il vécut encore longtemps après.

La curiosité médicale de Saint-Simon se reconnaît encore à une indication intéressante de son testament ; je veux dire l'ordre qu'il donne que son autopsie, au moins partielle, soit faite après sa mort. « Je veux que mon corps soit laissé au moins trente heures sans y toucher ni le déplacer, sinon pour s'assurer qu'il n'y a plus de vie ; qu'au bout de ce temps, il soit ouvert en deux endroits, sçavoir au haut du nés et à la gorge au haut de la poitrine, *pour reconnoistre, à l'utilité publique*, les causes de cet enchiffrement qui m'a été une vraye maladie, et de ces estouffements estranges dont je me suis depuis toujours ressenti. »

Son souci de la vérité, son esprit scientifique, si l'on veut, il l'affirmait de la façon la plus générale, quand il disait, en manière de conclusions à ses *Mémoires* :

« *Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit... Et de plus il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses.* »

Avec de tels principes, Saint-Simon n'apparaît pas tant comme un *curieux* que comme un *observateur*, portant son observation sur tout ce qui l'entoure, événements politiques, faits d'ordre privé, phénomènes pathologiques. Au reste, l'observation est une et tous ceux qui la possèdent pénétrante, exacte, judicieuse, comme Saint-Simon, tous ceux *qui savent voir* en un mot, possèdent du même coup la qualité première du vrai clinicien.

Saint-Simon aurait pu être, en son temps, un médecin fameux et illustrer la science médicale, à l'égal de Sydenham, par exemple. Ne le regrettons pas. L'histoire et les lettres y auraient perdu ce que la médecine n'eût sans doute pas gagné.

Echos de la « Chronique »

Le monastère de Ravanitsa.

Il y a quelques années, un de nos confrères visitait ce monastère serbe, et voici en quels termes il rendait compte (1) de son excursion, dont le souvenir devient, en raison des événements qui se passent dans les Balkans, d'une saisissante actualité.

Au lieu de prendre le train à Tchoupria, j'allai en voiture jusqu'à la station de Ravanitsa, où se trouve l'un des plus vieux monastères de la Serbie. Nous traversâmes de grands champs de maïs, à l'ombre desquels poussaient des citrouilles, des potirons, voire même parfois des haricots ; la route n'était pas très bonne et n'allait que jusqu'à la station. Le monastère de Ravanitsa ne comptait seulement que deux moines ; il se composait d'une église avec des murs blancs et des clochetons d'un rouge marron ; sur les murs, à l'extérieur, il y avait quelques sculptures, et dans l'intérieur on trouvait encore de très anciennes peintures, de vieux saints avec des vêtements dont les rouges étaient devenus roses et les bleus des gris bleutés ; dans le chœur, devant l'iconostase, un moine, revêtu d'une chape dorée, priait à côté d'une petite fille, sur la tête de laquelle une étoffe brodée d'argent avait été placée ; l'enfant était pâle et très faible ; elle aurait souvent laissé tomber le crucifix qu'elle tenait entre les mains, si son père ne l'avait pas soutenu.

On ne croyait guère au médecin et c'était au moine qu'on s'adressait pour guérir, par ses prières, la pauvre petite tuberculeuse ; la cérémonie finie, on la coucha dans une niche, dont l'ornementation délicate, abîmée par le temps, tombait en ruine. Sa mère, tristement, restait assise à côté d'elle.

Est-ce un assez joli sujet pour un peintre !

Un sonnet de Jacqueline Pascal.

En 1638, Anne d'Autriche devint grosse. Le peuple des rimeurs célébra cet événement considérable. Jacqueline Pascal, à cette occasion, écrivit un sonnet qui nous a été conservé (2).

Ce sonnet est assez extraordinaire, surtout si l'on connaît l'âge de celle qui le composa : la sœur de Pascal avait alors 12 ans !

SONNET A LA REINE, SUR LE SUJET DE SA GROSSESSE.

Sus, réjouissons-nous, puisque notre princesse
Après un si long temps rend nos vœux exaucés ;
Et que nous connaissons que par cette grossesse
Nos déplaisirs sont morts et nos malheurs cessés.

Que nos cœurs à ce coup soient remplis d'allégresse,
Puisque nos ennemis vont être renversés ;

(1) Cf. la *Vulgarisation scientifique*, 30 octobre 1909.

(2) Il vient d'être publié dans une excellente revue de province, la *Semaine Auvergnate*, d'où nous le tirons.

Qu'un Dauphin va porter dans leur sein la tristesse,
Et que tous leurs desseins s'en vont bouleversés.

François, payez vos vœux à la Divinité.
Ce cher Dauphin, par vous si longtemps souhaité,
Contentera bientôt votre juste espérance.

Grand Dieu ! je te conjure, avec affection,
A prendre notre reine en ta protection,
Puisque la conserver, c'est conserver la France.

La duchesse de Morangis présenta l'œuvre et son auteur à la reine. La reine reçut avec amabilité la petite Muse, la félicita et la remercia. La cour et la ville se disputèrent le prodige.

Pour Anne d'Autriche, l'enfant écrivit d'autres vers, mais les plus inattendus appartiennent à cette

ÉPIGRAMME SUR LE MOUVEMENT QUE LA REYNE A SENTI DE SON ENFANT.

Cet invincible enfant, d'un invincible père,
Déjà nous fait tout espérer,
Et quoiqu'il soit encore au ventre de sa mère,
Il se fait craindre et désirer.
Il sera plus vaillant que le dieu de la guerre,
Puisqu'avant que son œil ait vu le firmament,
S'il remue un peu seulement,
C'est à nos ennemis un tremblement de terre.

On voit que si la naïve Agnès de Molière croyait, à vingt ans, que les enfants se faisaient par l'oreille, Jacqueline Pascal, à douze ans, était autrement renseignée.

Hôtel à louer.

A proximité de notre domicile, un immeuble se profile, sur la rue Lacépède, qui n'offre à première vue aucune particularité — que d'avoir, depuis quelques mois, sa façade tapissée d'une bande de calicot. portant la mention : *Hôtel avec dépendances à louer*. Si la curiosité vous en fait franchir l'huis, vous découvrez, au fond d'une vaste cour, un charmant hôtel du dix-huitième.

A son fronton, sculpté par un artiste du temps, on déchiffre la date 1761, et si vous interrogez ceux qui sont en mesure de vous renseigner sur les origines de la maison, ils vous apprennent qu'elle appartint à un ancien doyen de notre Ecole de médecine, Pourfour du Petit, lequel occupa le décanat de 1782 à 1784 et qui, par son testament en date du 13 juin 1782, fonda un prix et institua une messe en l'honneur de la famille royale.

La Faculté possède le buste, en terre cuite, d'Etienne Pourfour du Petit.

Trouvailles curieuses et documents inédits

On s'agite beaucoup en ce moment, dans certains milieux, pour la réhabilitation d'une empoisonneuse, restée fameuse dans les annales du crime. A cette occasion, un nom a été souvent prononcé, celui du chimiste Orfila, qui joua, dans l'affaire, un rôle prépondérant. Cette circonstance nous engage à publier le document ci-dessous, dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs.

Une lettre inédite d'Orfila (1).

A Monsieur Dupaty, 15, rue Gaillon, Paris.

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de me demander quelques renseignements sur le dernier ouvrage que je viens de publier ; je m'empresse de vous les transmettre, et je vous prie de m'excuser si j'en ai retardé l'envoi, car j'ai été obligé de quitter Paris pendant plusieurs jours.

Le Traité de médecine légale. dont il s'agit, doit comprendre la solution de toutes les questions de Jurisprudence que le médecin seul peut éclairer ; telles sont l'infanticide, l'avortement, l'empoisonnement, les blessures, les maladies simulées, etc. Le jurisconsulte, nécessairement étranger aux détails scientifiques propres à fixer le véritable état de la question, s'adresse à des médecins qui présentent, dans un rapport circonstancié, des faits et des conclusions établissant la culpabilité ou l'innocence, le suicide, l'homicide, etc. Je me suis attaché à décrire tous les cas pour lesquels l'homme de l'art peut être consulté ; j'ai donné des préceptes propres à servir de guide aux médecins chargés d'une mission aussi importante qu'épineuse, et surtout je crois leur avoir appris *à douter*, car, malheureusement, on a vu trop souvent les rapports des experts donner lieu à des jugements iniques et provoquer la condamnation de plusieurs individus qui n'étaient point coupables. J'ignore si j'aurai atteint mon but ; mais j'en doute, le sujet présentant des difficultés sans nombre.

L'ouvrage n'est pas terminé, je n'ai publié que la première partie ; la dernière paraîtra dans un an ou 18 mois.

Je désire, Monsieur, que ces renseignements puissent vous satisfaire ; j'aurais craint d'abuser de vos moments en les rendant plus complets.

Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma haute estime et de ma considération la plus distinguée.

Orfila.

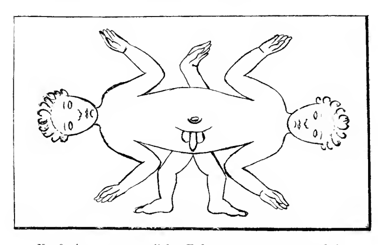
Paris, ce 18 mai 1821.

(1) Cette lettre nous a été obligeamment confiée par M. le professeur Letulle, qui en possède l'original. Nous lui en adressons ici nos sincères remerciements.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Un monstre, né en 1316.

Il existe, au Musée national de Florence, un bas-relief en pierre, long de trois quarts de mètre environ, qui représente un monstre né en 1316. Voici la traduction de la notice explicative :



N° 78, *Art toscan*, XIVe siècle : Enfant monstrueux, né en 1316.

Ce bas-relief, bien conservé, n'est pas d'une facture très artistique, sans cependant être grossier ; c'est plutôt l'œuvre d'un artisan habile que d'un artiste.

Au XIVe siècle, les monstres étaient regardés comme des sujets surnaturels, à la conception desquels le démon avait participé. Aussi, était-il dangereux pour une femme d'enfanter un monstre, car elle était souvent accusée d'avoir eu commerce avec le diable et le bûcher la guettait.

Pour quel usage ce bas-relief a-t-il été exécuté ? Il est difficile de le savoir ; cependant, la facture, la forme et les dimensions font penser à une pierre tombale pour le monstre, ou, peut-être, à un monument expiatoire.

L'examen de ce bas-relief fait découvrir au savant trois particularités, très vraisemblablement dues à l'ignorance scientifique de l'artiste, ce qui se comprend, car la tératologie n'existait pas à cette époque.

Les organes génitaux mâles, disposés sur le ventre, sont placés

trop près du nombril et semblent indépendants des membres inférieurs situés au-dessous.

L'extrémité de la verge dépasse notablement le bord inférieur des bourses, ce qui existe chez l'adulte, mais non chez le fœtus.

Mais la partie qui prête le plus à discussion, c'est le membre qui émerge au-dessus du ventre. Le sculpteur a représenté une main gauche, vue par sa face palmaire : la longueur des doigts et la position du pouce en adduction touchant le médius, ne laissent aucun doute à cet égard ; cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer que le contour de cette partie rappelle un pied.

De là deux hypothèses, pour déterminer le groupe dans lequel on doit classer ce monstre :

1° Si le bas-relief est la reproduction exacte du produit de conception, celui-ci était un *monstre triple*, puisqu'il avait cinq mains : cette solution est peu conforme à nos connaissances actuelles en tératologie ;

2° Ou alors, il faut admettre que l'artiste, ayant mal interprété ce membre malformé, a sculpté une main, alors qu'il s'agissait, en réalité, d'un pied. Cette supposition permet de mieux comprendre la morphologie de ce sujet qui devient facile à classer ; car si on admet que c'est un pied et non une main, on a affaire à un *monstre double ischiadelphe*, variété rare, mais connue.

Malgré ce doute, cette représentation lapidaire d'un monstre du XIVe siècle n'en reste pas moins intéressante au point de vue documentaire. Dr P. NOURY (*de Rouen*).

Singulier remède contre la peste.

Par ce temps d'épidémies, avec les menaces de choléra ou de peste, il est bon que chacun ait sa petite recette.

Les sérums, c'est fort bien, encore faut-il se les procurer aisément, et, loin des centres, il pourrait y avoir du temps perdu. Je sais un remède à la portée de tous, souverain, affirme-t-on, et en faveur duquel notre amé et féal, très haut et très puissant maire du Palais voudra, sans aucun doute, pour la plus grande édification de ses médecins, rééditer sa lettre du 29 mars 1909. Or sus, sans plus barguigner, je m'empresse de livrer à la publicité ce polychreste, dans toute sa saveur... latine.

Cum pestis sævissima grassaretur Monspelii anno 1630... Tres ejusdem familiæ, maritus nempe, uxor et soror illius, peste correpti sunt, stercus proprium cum propria urina dissolutum et linteo colatum, hauserunt, unde gravissimus vomitus et alvi fluxus obortus est, et omnes e peste immanes evaserunt... Aliis tamen vomitoriis multos a peste liberari constat (1).

Dr Alex. VINACHE.

(1) « Lazari RIVERII... opera medica universa... Observatio communicata a Samuele Formio Chirurgiæ Magistro Monspeliani exercitatissimo et a 50 annis artem exercente. »

Iconographie médicale







UN « FANTÔME » OBSTÉTRICAL, DU DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE, ET SON ÉTUI.

Le Dr G. Carbonelli avait présenté à la réunion, tenue à Venise, de la *Société italienne d'histoire critique*, etc., *de la médecine*, un fantôme obstétrical, en cire, du XVIIe siècle. Celui dont nous reproduisons les différents aspects, grâce à l'obligeance du Dr Pietro Capparoni, a été acquis récemment par notre distingué confrère, qui lui a consacré un article dans sa très attachante revue (*Revista di storia critica delle Scienze mediche e naturali*, de juillet-août 1912). L'objet est, vraisemblablement, de la fin du XVIe, ou des premières années du XVIIe siècle. Il fera le pendant de celui que nous avons nous-même publié, dans la *Chronique* du 15 février 1912.

Pour la repopulation, rétablissons les tours.

L'honorable député M. Eugène Chanal vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi, tendant au rétablissement des *tours*, qui étaient et resteront la plus ingénieuse trouvaille pour cacher le déshonneur des grossesses illégitimes, pour atténuer le nombre des infanticides et travailler à la repopulation.

Institués officiellement en 1811, les tours ont été malencontreusement abolis en 1862. Et pourtant, quelle simplicité, quelle discrétion ! Des esprits chagrins, très orthodoxes, vont encore crier au scandale, au débordement des instincts vicieux, à l'augmentation de la débauche et de la prostitution... Erreurs !...

L'abolition des tours a-t-elle, en effet, diminué le chiffre de ces grossesses extra-conjugales, de ces péchés de jeunesse, de ces fautes si excusables à 20 ans, quand l'impérieux *Amour* vous bande les yeux et vous tuméfie les corps caverneux ? Non, l'*Instinct* se rit des prohibitions de la loi.

Aussi, secouons ces vieux préjugés d'un autre âge et travaillons ou plutôt laissons travailler pour la repopulation ces jeunes que l'on envie et auxquels l'amour joue de si vilains tours. La patrie a besoin d'un rempart de solides poitrines, pour défendre ses frontières sans cesse menacées. Ne l'oublions pas... Ouvrons l'œil et surtout empressons-nous d'ouvrir les tours.

. . . .

Dans le vieil hôpital de Dreux, l'ancien tour aboli existe encore, mais l'antique *cage aux gosses* sert actuellement de boîte aux lettres à M. l'Econome.

En voici la description sommaire.

Dans un des piliers de la porte d'entrée, on voit, à l'extérieur, donnant sur la rue, une porte de 50 centimètres environ, qui s'ouvre dans une large cavité creusée en plein pilier. A l'intérieur de la cour de l'hôpital, se trouve une seconde porte parallèle, ayant les mêmes dimensions. Ces deux portes délimitent une large cavité qui renferme *le tour*, sorte de caisse en bois arrondie, mobile, contenant un petit matelas, caisse qui peut tourner indistinctement, en avant ou en arrière, autour d'un pivot central.

Quand la fille-mère, en pleine nuit, à l'abri des regards indiscrets, avait déposé son enfant dans le tour, elle n'avait plus, avant de s'éloigner, qu'à tirer la sonnette pour avertir la sœur *tourière*, qui venait sans retard recueillir le précieux dépôt. Et l'enfant abandonné par la fille-mère — souvent avec regret — trouvait dans l'établissement les soins dévoués des sœurs, ces pieuses mères-filles, dont il devenait l'idole, l'enfant conçu sans péché.

Avec le tour, pas d'économe qui vous interroge pour vous coucher sur ses registres ou ailleurs ; pas d'infirmière qui vous toise de son mépris ; pas de spectateurs qui scrutent votre honte.

Avec le tour, un coup de sonnette et... le tour est joué !

Dr Bonnette (*Toul*).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Robespierre, pharmacien (XIX, 216). — *Maximilien-Barthélemy-François* DE ROBESPIERRE, avocat au Conseil provincial d'Artois, se serait marié le *3 janvier* 1758 (1) à damoiselle *Jacqueline-Marguerite Carraut*, fille de Jacques-François, « marchand brasseur en gros ».

De cette union sont nés, à Arras :

1° *6 mai 1758* (4 mois après le mariage) : *Maximilien, Marie, Isidore*, qui a eu pour parrain Maximilien « Derobespierre, père grand du côté paternel, avocat au Conseil d'Artois ; » et pour marraine : « damoiselle Marie-Marguerite Cornu, femme de Jacques-François Carrault, mère grande du côté maternel ».

2° *6 février 1760 : Marie-Marguerite-Charlotte « de Robespierre »*. Parrain : « maître Charles-Antoine de Gouve, conseiller du roi et son procureur des ville et cité d'Arras, subdélégué de M. l'Intendant de Flandres et d'Artois au département d'Arras. »

3° *28 décembre 1761* : *Henriette-Eulalie-Françoise*. Parrain : Jacques-François Carraut, « marchand brasseur en gros, ayeul maternel ». Marraine : damoiselle Marie-Marguerite-Françoise Poiteau, épouse de maître Maximilien de Robespierre, avocat audit Conseil provincial et supérieur d'Artois, ayeule paternelle.

4° *21 janvier 1763* : *Auguste-Bon Joseph* (2). Parrain : Augustin-Isidore Carraut, négociant, oncle maternel de l'enfant. Marraine : damoiselle Marguerite-Alexandrine-Eléonore-Eulalie de Robespierre, tante paternelle.

Il est à supposer que Maximilien-Barthélemy-François, père du tribun, n'a pas eu d'autres enfants que ceux indiqués ci-dessus. On lit, en effet, dans *Paris révolutionnaire* (3) :

« Quant à la disparition singulière du père de Robespierre, elle est restée mystérieuse. On a dit qu'ayant perdu sa femme, fou de chagrin, éperdu, désespéré, il quitta ses quatre enfants, dont l'aîné — le futur conventionnel — n'avait que sept ans... »

Le pharmacien, M. de Robespierre de Carvin, pourrait descendre, soit de Maximilien de Robespierre (et de Marie-Marguerite-Françoise Poiteau), ayeul paternel de Maximilien-Marie-Isidore ; ou de Auguste-Bon-Joseph, frère du conventionnel, qui a habité avec lui, à Paris, et leur sœur Marie-Marguerite-Charlotte.

C'est cette dernière qui a été pensionnée par les Thermidoriens (6.000 fr.), et les gouvernements qui se succédèrent jusqu'à sa mort, survenue en 1834.

F. des CILLEULS,
Secrétaire de la Faculté de médecine de Nancy.

(1) G. Lenôtre, *Paris révolutionnaire*, p. 3, note.

(2) G. Lenôtre, dans *Paris révolutionnaire*, donne, par erreur, la date de 1762 comme année de naissance.

(3) *Loc. cit.*, pp. 4, 5.

— En réponse à la demande de renseignements sur M. Derobespierre, pharmacien à Carvin (Pas-de-Calais) (n° du 1er avril de la *Chronique*), je puis vous dire que celui que l'on appelait tout simplement M. Emile, était un arrière-petit-neveu du fameux conventionnel.

La famille Derobespierre habitait, au commencement du XVIIe siècle, à Carvin, une maison sise en face de l'hospice actuel. Elle s'est divisée en deux branches : l'une s'est installée à Arras et a fourni le conventionnel. La seconde est restée à Carvin, où elle a exercé la profession de messager

M. Emile Derobespierre, pharmacien, était un fils naturel d'Elisa Derobespierre, descendante de la famille de Carvin. Il était très estimé, et avait amassé une jolie fortune, qu'il a croquée en voulant faire éditer un dictionnaire qui n'a jamais vu le jour. De désespoir, M. Derobespierre s'est suicidé, en se précipitant d'un train en marche entre Libercourt et Phalempin.

Il n'était pas marié. Avec lui s'est éteinte la famille des Derobespierre. Tous les Derobespierre écrivaient leur nom, particule liée, à part le célèbre révolutionnaire.

Dr Flament (Bauvin, *Nord*).

— Il me tombe sous les yeux un numéro de la *Chronique médicale*, dans lequel un de vos correspondants demande des éclaircissements sur les liens de parenté qui ont pu relier M. E. de Robespierre, pharmacien à Carvin, et le grand conventionnel de même nom.

Originaire de Carvin, j'ai connu M. Emile de Robespierre dans ma toute première jeunesse ; je l'ai perdu de vue en quittant le pays et ai appris incidemment sa mort, survenue accidentellement il y a une dizaine d'années. J'ai toujours entendu dire que ce pharmacien appartenait à la famille du conventionnel. Il était, d'ailleurs, je crois, originaire d'Arras, comme son célèbre homonyme.

J'ai le souvenir assez vague d'avoir lu dans un ouvrage historique (de G. Lenôtre, je crois), *Vieilles maisons, vieux papiers*, ou une autre de ses œuvres, que la famille de Robespierre avait encore à cette époque des descendants dans le Pas-de-Calais, et l'on citait notamment le village d'Oignies (très voisin de Carvin) comme la résidence de l'un d'eux. Au surplus, si cette question intéresse votre honorable correspondant, il pourrait s'adresser, de ma part, au très érudit et très distingué maire de Carvin, M. Henri Songey, qui fut, je crois, un ami personnel d'Emile de Robespierre et qui se fera un très grand plaisir de le renseigner aussi exactement que possible.

G. Duthillœul,

Officier d'administration, Direction du service de Santé de la Division d'Alger.

— On consultera utilement le très intéressant opuscule de M. Emile Lesueur, *Notes généalogiques sur la famille de Robespierre* ; Paris, Ern. Leroux, 1912.

Un pseudo-Louis XVII ; Morin de Guérivière (XIX, 436). — Sur la question que désire éclaircir mon confrère le Dr Léon CERF, d'Angers, voici quelques indications bibliographiques, qui permettent non seulement de fixer quelques traits authentiques de la physionomie curieuse de Morin de Guérivière, mais de reconstituer complètement, on peut le dire, son itinéraire d'existence :

1° *Quelques souvenirs destinés à servir de complément aux preuves de l'existence du duc de Normandie.* Paris, 1832, in-8°. Pièce. *Bibliothèque nationale* ; Ln 27 15067 ;

2° *Cinq années d'intrigues dévoilées.* Paris, in-8°. Pièce ; Ln 27 15089 ;

3° *Lettre à M. A. Gozzoli.* Paris, 1841, in-8°. Pièce ; Ln 27 15095 ;

4° Et *Réponse à M. Gruau de la Barre*, par M. Morin de Guérivière ; Ln 27 15089.

Dr MAX-BILLARD.

Le plus jeune docteur (XIX, 623). — Je lis « dans la *Chronique médicale* » que M. LABAT, né le 15 avril 1890 à Bordeaux, a soutenu sa thèse le 15 décembre 1911, à 21 ans et 8 mois.

Né le 25 mars 1850, j'ai soutenu ma thèse devant la Faculté de Paris le 12 février 1872 (*Etude sur un cas d'asphyxie locale des extrémités*). J'avais donc 21 ans 10 mois et 18 jours ; mais je vois que mon jeune confrère bat le record, que je croyais avoir tenu bien des années.

A. THÈZE,
Ancien médecin de la marine (*Rochefort-sur-Mer*).

— Mon fils RICOUX, René, né à Philippeville (Algérie), le 7 mai 1877, a passé sa thèse, devant la Faculté de Paris, le 19 novembre 1898, âgé de 21 ans 6 mois.

Me permettrez-vous d'ajouter qu'ayant passé ses deux « cinquième », fin avril, il aurait pu, présentant une thèse quelconque, avoir à 21 ans le titre de docteur ? Mais, sur les conseils de M. le professeur METCHNIKOFF, au laboratoire duquel il était attaché, à l'Institut Pasteur, mon fils prépara sa thèse (*Contribution à l'étude de l'inflammation*), qu'il a soutenue sous la présidence du professeur MATHIAS DUVAL, obtenant la mention : *Extrêmement satisfait.* Quelques jours après, le jeune docteur était incorporé soldat de 2e classe, au 3e régiment de zouaves, à Constantine.

— Pour mémoire, je vous rappellerai que je fus aussi ce merle blanc : docteur de la 21e année ! Né le 13 septembre 1856, à Besançon (Doubs), M. MONIN (*Ernest*) a soutenu sa thèse (*Etiologie et pathogénie des oreillons*) devant la Faculté de Paris, le 26 décembre 1877, à 21 ans et 3 mois ; et il avait mis un espace de six mois entre son cinquième et sa thèse !

Dr E. M.

Donc, *jusqu'à présent*, c'est le Dr MONIN (Ernest), de Paris, le publiciste bien connu, qui détient le record du « plus jeune docteur ».

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1912

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.